

BVLLETIN

ÉPIGRAPHIQVE

de

LA GAVLE

BVLLETIN
ÉPIGRAPHIQVE
DE LA GAVLE

FONDÉ PAR FLORIAN VALLENTIN

CONTINUÉ PAR

MM. LUDOVIC VALLENTIN ET ROBERT MOWAT

TOME III



VIENNE
E.-J. SAVIGNÉ
Imprimeur-éditeur

PARIS
CHAMPION, LIBRAIRE
15, quai Malaquais, 15

1883



FRAGMENT D'UN DISQUE DE VERRE

BVLLETIN
ÉPIGRAPHIQVE
DE LA GAVLE

DIRIGÉ PAR

FLORIAN VALLENTIN

3e année, No 1 — Janvier-Février 1883

FRAGMENT D'UN DISQUE DE VERRE
QUI REPRÉSENTE LES VICENNALES DE DIOCLÉTIEN (1).

Les disques d'argent, improprement appelés votifs, et qui se rapportent aux fêtes quinquennales des Augustes et des Césars, sont rares et précieux. J'ignore si l'on savait déjà qu'en souvenir de ces fêtes on fabriquait également des plats, des soucoupes ou des disques en verre. Un fragment d'un de ces disques, qui n'est malheureusement que la cinquième partie de ce qu'il était lorsqu'il était entier, a été, il y a peu de temps, découvert dans les fouilles de Rome et il est reproduit sur la planche I. Ce fragment tel qu'il est, bien qu'il soit ainsi diminué, suffit pour nous faire connaître le sujet qui y était exprimé et nous apprendre à quelle occasion le verre avait été travaillé.

Son diamètre, d'après l'arc du segment, était de 20 cent. Le milieu est légèrement concave ; le bord est un peu relevé ; il ressemble à ces soucoupes de verre qui furent trouvées à *Porto* et dont huit fragments importants ont été donnés par le prince Alexandre Torlonia au musée du Vatican, et quelques-uns d'entre eux ont été commentés par le comm. J.-B. de Rossi *(Bull. d'Arch.*

(1) Je m'estime très heureux de pouvoir, en raison de son importance, donner aux lecteurs du *Bulletin Épigraphique* la traduction de cette savante dissertation du R. P. Bruzza, qui a paru dans le no de *Juillet-Septembre* du *Bullettino della Commissione archeologica comunale* de Rome. On y retrouvera cette finesse d'interprétation et cette patience de travail qui a valu au Père Barnabite la première place parmi les épigraphistes italiens. F. V.

Crist. 1868, p. 34-39). Parmi les autres objets analogues què l'on peut citer, il suffit de rappeler la coupe du musée Basilewsky, à Paris, qui est entière et que M. de Rossi a reproduite (1874 p. 153), et dont il a de nouveau donné un dessin très soigné et une interprétation très complète (1877, p. 79). Ces objets toutefois appartiennent à l'art chrétien et sont moins beaux que notre fragment qui est, comme eux, intaillé à la partie externe; les points où le verre a été taillé, sont translucides et d'autant plus qu'ils sont plus éclairés. La qualité du verre n'y fait pas obstacle, parce que le verre tire sur le verdâtre, et, s'il est placé contre la lumière, il transparaît si blanc et si gai qu'il peut être comparé à une gemme diaphane incisée ; c'est ainsi que Martial (XIV, 94) a appelé un calice de verre :

Nostra nec ardenti gemma feritur aqua.

Mais les vases, aussi bien que les plats et que les soucoupes, sont d'une matière fragile et d'une œuvre très délicate, et un coup de roue était-il donné inattentivement, ils se brisaient facilement, et l'on perdait ainsi un travail de beaucoup de fatigue et de grand prix. Aussi peut-on, au sujet de ces plats, répéter ce qu'avec vérité dit Martial (XIV, 15) d'un calice de verre égyptien :

Aspicis ingenium Nili: quibus addere plura
Dum cupit, ah quoties perdidit auctor opus!

Autant qu'il résulte de ces passages du poète, et de quelques objets, comme la célèbre petite amphore du Musée de Naples, le vase jadis Barberini du musée Britannique et quelques autres connus, il est certain que ces vases ont été intaillés à la roue. On sait par Pline que le verre *aliud flatu figuratur, aliud torno teritur* (XXXVI, 66) ; et Quintilien l'énumère parmi les matières qui se sculptaient : *sculptura.... vitrum.... complectitur* (Inst. Or. II, 21, 9). Quelques personnes considérant que Pline ajoute: *aliud argenti modo caelatur*, ont pensé que parmi les plats à reliefs quelques-uns avait été intaillés soit à ciselet soit à burin. Mais il est évident que, par suite d'une simple inadvertance, les noms de ces instruments ont été mêlés et confondus; et, quelque grande que soit la différence qui existe entre eux, on veut seulement désigner le burin. En effet on se sert du ciselet en frappant dessus avec un marteau ; et le creux qui se fait se reproduit au revers ; c'est ainsi, pour citer d'anciens exemples, que sont ciselés le disque d'Ardaburius (Bracci *Dissert. sopra un clipeo votivo* p. 63, Lucca, 1771) et celui de Pérouse publié par Fontanini (*Discus argent. vot.* Rom. 1727 ; Vermiglioli *Iscr. Perug.* II, 608 ; de Rossi, *Bull. d'Arch. Cr. 1873*, p. 153).

Quelque grande que fut l'habileté des ouvriers, nous ne pouvons croire que le verre put se travailler de cette façon. Aussi les paroles de Plıne doivent-elles s'appliquer au burin *caelum*, parce qu'avec cet instrument on grave et on coupe tandis qu'avec le ciselet *scalprum* on ne grave ni on ne coupe, mais seulement on creuse , on repousse et on façonne la matière d'après le sujet à produire (Baldinucci *Vocab. dell Arte del disegno).*

Néanmoins, dans la situation actuelle des arts, on comprend difficilement comment avec le burin on pouvait mener à bonne fin sur le verre un travail tel que celui que nous voyons sur notre disque. Cet instrument, en effet, ne coupe pas net, mais par fragment, et on peut seulement l'employer lorsqu'après avoir taillé à la roue on veut creuser. En nous en tenant aux paroles de Pline, il est toutefois possible que les anciens connussent quelques procédés particuliers que nous ignorons; mais je ne sais si parmi les verres que nous avons il en est un dont on peut dire avec certitude qu'il ait été façonné au burin. Dans les nombreux fragments de vases et de plats que nous avons vus, les ornements et les figures sont toujours faits à la roue : tel est, avec une finesse d'exécution plus remarquable, le fragment que nous commentons. Il diffère de tous les autres, non seulement par l'exécution, mais aussi en ce qu'il représente un événement historique, qui avait sous l'Empire une importance publique et dont on avait l'habitude d'en perpétuer le souvenir sur des disques d'argent : c'est pour la première fois qu'on voit cet événement reproduit sur le verre. Nous ignorons si les disques, plats ou soucoupes de cette nature furent, comme ceux en argent, offerts en don par les empereurs eux-mêmes ; ou bien si, dans l'allégresse des fêtes quinquennales des empereurs, les courtisans et amis. en signe de réjouissance à l'occasion des fêtes de leurs seigneurs, se les envoyèrent en cadeau. Peut-être aussi les ouvriers, profitant d'une occasion favorable, au lieu de tirer des sujets de la vie civile, de la mythologie ou des scènes champêtres, choisissaient-ils des épisodes de fêtes impériales ; peut-être aussi ces reproductions leur étaient-elles commandées. Quoi qu'il en soit, il est certain que ce disque fut intaillé à l'imitation des disques d'argent et cela apparaît clairement en les comparant entre eux. Il ne faut pas passer sous silence qu'avec le disque fut trouvé un autre fragment de soucoupe ou disque de verre, au milieu duquel est un quadrige de bœufs en course qu'entourent des arbres et des personnes nues et armées. Malheureusement il manque le char et la personne qui le conduisait, et par suite on ne peut pas reconnaître quel était le sujet, probablement mytholo-

gique qui y était représenté (Cf. E. Maas *Bassoril. Pestano, Ann. de l'Istit.* 1881, p. 87 et pl. E). Ce fragment me paraît également être, au moins en partie, une imitation de ces ornements ciselés ou gravés sur les soucoupes d'argent et dont nous avons un exemple remarquable sur celle où l'on voit Hercule terrassant le lion et qui a été publiée par Oderici (*De argent. Orcitirigis num.* Rome, 1767 p. 64). Cette ressemblance paraîtra plus évidente par la description du disque.

Au milieu, entouré de quatre lignes qui s'élèvent quelque peu en forme de corniche et tournent tout autour, on voit un petit temple ou galerie d'architecture corinthienne avec entablement dentelé et tympan qui, au lieu d'être triangulaire, est arqué par suite de la forme circulaire du disque. Au centre se trouvent deux victoires ailées qui soutiennent une couronne de laurier où on lit:

VOTA
XX
MVLTA
XXX

De chaque côté sont deux personnes assises, celle de gauche tient un sceptre dans la main droite, l'autre main est étendue; celle de droite, le verre étant brisé, est mutilée, mais elle paraît avoir été semblable à la précédente, et ce sont deux divinités. Du côté gauche vient ensuite une personne demi-nue, et qui, à cause de l'espace restreint, est représentée assise sur le sol, elle semble figurer un fleuve. Des trois entrecolonnements il manque le troisième à droite, et, par suite, deux personnages ont disparu : l'un placé à droite du personnage assis au milieu ; l'autre, venant à la suite du précédent, était debout en dehors de la colonne et faisait pendant à celui du côté gauche qui est représenté armé d'un bouclier. De chaque côté le sujet se terminait par un vase de fleur; c'est ce qu'indique le vase qui subsiste encore sur un côté; et la symétrie exigeait qu'il en fut de même de l'autre. D'après les proportions des têtes et de l'édifice, les trois personnages qui tenaient le milieu étaient assis devant les entrecolonnements, et cela ressort clairement de la chlamyde de la première personne assise à gauche. Derrière ce personnage et de l'autre côté de la colonne était debout un autre personnage armé d'un bouclier, et désigné sous le nom de SEBERVS; non-seulement il différait en cela des autres, mais encore parce qu'il était debout et que les autres étaient assis sur un siège. La dignité des Augustes exigeait qu'il en fut ainsi, surtout lorsque, comme dans notre verre, ils étaient représentés dans l'acte où ils se montraient en public pour

accomplir une cérémonie solennelle, que l'on croyait agréable à la famille impériale et à l'Etat : recevoir les hommages des peuples et distribuer aux plus dignes ou au moins aux plus chers, récompenses et honneurs.

Entre la circonférence et le sol d'où s'élève le temple restait un espace libre, environ la 4e partie du disque, qui devait être rempli par des figures ou par des symboles faisant allusion à la félicité et à la valeur des empereurs. Il en est ainsi sur le disque de Valentinien trouvé en 1721 à Genève (Montfaucon *Antiq. expliq. suppl.* IV pl. XXVIII), sur celui de Ardaburius (Bracci *l. c.*) et sur celui de Théodose II (Delgado *Mem. hist. crit. sobre el gran disco di Theodosio encontrado en Almendralejo*, Madrid 1849; Labarte *Ann. Arch.* XXI, p. 311; Cahier *Nouv. Mélang. d'Arch. curios. Myst.* 1874, p. 66, pl. VII). Il en est également ainsi sur le disque trouvé dans le Rhône, près Avignon, en 1656, et que Spon (*Rech. cur. d'antiq.*, Lyon 1683) et Montfaucon (*l. c.*) ont cru se rapporter à Scipion. Mais Winckelmann et Charles Lenormant ont reconnu dans le sujet Achille remettant Criséis aux hérauts d'Agamemnon. Sur ce disque, l'intervalle libre est rempli par diverses armures, comme objets s'harmonisant avec le personnage principal. Sur les disques, de même que sur le verre dont nous nous occupons, les empereurs, excepté Valentinien, représenté debout sur celui de Genève, sont toujours assis devant une galerie ou portique; ces galeries ou portiques devaient être reproduits à l'instar de ceux où les empereurs s'asseyaient en public à l'occasion des vœux. Cet usage de représenter les empereurs assis sur un siége devant ou sous une galerie se maintint pendant plusieurs siècles et se rencontre dans les miniatures du moyen âge. Les empereurs Charles le Chauve, Othon III, Henri II y sont représentés sous de semblables portiques ou galeries que le P. Cahier a considéré comme ceux de la Basilique où s'accomplissaient les cérémonies impériales (*op. cit.*, p. 47, etc). Mais en observant et en comparant entre elles ces miniatures, on reconnaît qu'aux IXe, Xe et XIe siècles on voulait représenter la galerie (*laubia* ou *laubium*) où s'asseyaient les empereurs et les magistrats pour rendre la justice. Ce point a été récemment mis en lumière par M. le comm. de Rossi dans son commentaire sur la galerie du Capitole terminée en 1299 (*La loggia del comune di Roma etc. Bull. della comm. Arch. com. di Roma, 1882, p. 39*). Ainsi nous voyons que ces portiques ou galeries furent en usage pendant plusieurs siècles et qu'ils ne varient entre eux que par la forme architecturale, par la plus ou moins grande magnificence et par la capacité des artistes,

mais presque toujours ils sont faits à l'imitation de ceux que l'on voit sur les disques d'argent et sur notre verre.

Dans les miniatures que j'ai signalées se trouvent des figures symboliques qui font allusion à ces fêtes, ainsi, par exemple, des femmes qui présentent des cornes d'abondance d'où sortent des fleurs (Cahier, *op. cit.* p. 47 et s.). Ce détail paraît avoir été imité des anciens disques ; il ne se rencontre toutefois encore que sur notre fragment. Si l'on observe que la composition de ce fragment se terminait des deux côtés par des vases de fleurs, et si on la compare avec celles des miniatures, on peut admettre que ces vases devaient être présentés par des femmes, aujourd'hui disparues par suite de la fracture, et qui auraient été censées symboliser les provinces offrant leurs dons. Ces dons n'étaient autre que le produit d'un très onéreux impôt qui se percevait tous les cinq ans (*lustralis collatio*) pour les fêtes des vœux publics, impôt qui tournait tout entier au seul avantage des grandes cités et appauvrissait les provinces de l'empire (Gotofredo *ad. cod. Theod.* V, p. 1-5). L'euphémisme artistique par lequel les anciens, sous le symbole des fleurs, légitimaient ces extorsions légales, se maintint dans les imitations les plus tardives et fut conservé dans les miniatures jusqu'au commencement du XI[e] siècle. Sur les disques d'argent, sur les miniatures des siècles suivants, comme sur notre verre, aux côtés des empereurs se tiennent debout deux gardes (*protectores domestici*), dans lesquels, d'après la richesse de leurs vêtements et la place qu'ils occupent, on reconnaît des commandants de la milice palatine (*praefecti protectorum* , Gruter 1028-2) ; à moins toutefois que celui qui est à la droite de Dioclétien ne soit le Préfet du Prétoire. Sur la mosaïque de S. Maximien de l'époque de Justinien I, à S. Vital de Ravenne, deux gardes se distinguent des autres, par un corselet de tissu d'or qui recouvre les épaules et la poitrine, et ce sont, sans aucun doute, les capitaines.

Sur notre fragment l'inscription relative à l'accomplissement des vœux vicennaux et au commencement des tricennaux, indique clairement à quelle époque et pour quelle occasion ce verre a été travaillé. Ces vœux, comme on le voit sur les monnaies, étaient toujours écrits dans une couronne de laurier et souvent au milieu de deux victoires comme symboles de félicité et de santé pour les princes et l'empire; c'était un usage si constant, que, comme l'a observé Eckel (VIII, *de num. votor.* p. 479), les vœux eux-mêmes s'appelaient *coronae.* Ces vœux vicennaux achevés, ces vœux tricennaux souhaités, sont ceux de Dioclétien, et, comme

l'empereur avait pris la pourpre le 17 septembre 284, ils tombaient le même jour de l'an 304. Mais à l'instar d'autres Augustes, Dioclétien anticipa cette date et les célèbra, dix mois avant la fin de la vingtième année, soit le 18 novembre 303, soit, comme l'a écrit Lactance, le 20 du même mois Noris *de num. imp. Diocl. et Maxim.* ; Sallengre I, p. 494; Tillemont *Hist. des Emper.* IV, p. 5 et 47). Aussi nous ne doutons pas que notre verre, intaillé à l'occasion de la cérémonie solennelle de ces vœux, n'ait été fait en cette année. A cette même année appartiennent les monnaies des deux Augustes qui portent l'épigraphe VOT·XXX·AVGG (Cohen *Supplém.* VII, p. 359, n. 61), ainsi que deux gemmes, l'une de Dioclétien où on lit VOT·XXX· *S(uscepta D(iocletiani)*, et l'autre de Maximien MAXI · VOT · XXX · P*(ublica)*, rapportées par du Cange (*de infer. aevi numismat.*, p. 169, ed. Henschel).

Ces vœux étaient faits spécialement pour la santé et la félicité des Augustes et de la famille impériale et se célébraient en même temps avec les collègues impériaux et avec les Césars. C'est pourquoi Maximien, qui ne comptait que 18 années et 8 mois de règne, devança également l'époque de ses vœux pour les célébrer en même temps que Dioclétien ; et pour cela il vint de l'Orient à Rome où vint également le César Constance. Galerius s'en abstint, car, comme l'a écrit Lactance, il ne vit jamais Rome, *quippe qui nunquam viderat Romam*, (*De mort. persecut.* c. 27); et il ne consigna jamais ces vœux sur les médailles. Tandis que celles de Dioclétien (Eckel VIII, 12 ; — du Cange *de infer. aevi num.* paragr. XL, t. VII, p. 169, ed. Henschel; Cohen V, p. 425 n. 368, p. 387, n. 97) et de Maximien (Cohen V, p. 499, n. 462, 463, 464; VII *Suppl.*, p. 359, n. 61) mentionnent les vœux tricennaux commencés. Galère n'a marqué que les vœux vicennaux qui commencèrent lorsque Dioclétien eut accompli les décennaux.

L'iconographie ne nous vient guère en aide pour reconnaître les cinq personnages, aujourd'hui réduits à trois, qui étaient représentés sur notre disque; et c'est presque seulement l'histoire et la place honorifique qu'ils occupent qui nous permettent de déterminer quels ils étaient. Dans le personnage du milieu, qui, selon l'usage de l'art antique, est représenté, en signe de la dignité suprême, plus grand que les autres, nous reconnaissons Dioclétien qui était le premier des Augustes. Le personnage, aujourd'hui disparu, qui se tenait à sa droite, devait être Maximien Hercule, et celui que nous voyons à sa gauche est

certainement un César, et il est à croire, d'après ce que nous venons de dire, que c'est Constance.

Les monuments antiques sont insuffisants pour permettre de reconnaître leurs portraits. Sur les monnaies, par suite de l'insuffisance des graveurs et de la décadence des arts, ils sont reproduits avec une ressemblance si identique que, s'ils n'étaient pas désignés par l'épigraphe, on ne pourrait avec certitude les distinguer. La difficulté de comparaison devient, en outre, plus grande parce que sur les médailles les empereurs sont de profil et qu'en dehors de notre verre je ne connais aucun autre monument où ils soient représentés de face. Sur ce verre la différence entre Dioclétien et Constance est très marquée : en effet l'empereur a le visage ovale, tandis que le César a le visage plein et tendant vers la forme carrée, et qu'il porte sur le front une touffe de cheveux. Cette particularité se voit sur quelques médailles de Maximien Hercule (Spanhemio *De praest. et usu num. vet.* II, p. 513) et sur sa statue à Clangefurt (de Clarac, *Mus. de sculpt.* V, p. 980, n. 2,525) ; et peut-être apparaîtrait-elle aussi sur notre verre si malheureusement il n'avait été brisé. Ces deux portraits toutefois se rencontrent dans une certaine mesure avec les monnaies; en effet, comme sur les monnaies, les personnages ont une barbe courte autour du menton et des joues, un poil rare sur la lèvre supérieure, et les cheveux courts autour du front. Il est certain que notre verre nous fait connaître les véritables portraits de Dioclétien et de Constance ; et ce fragment est d'autant plus précieux qu'il nous montre en outre le portrait de Sévère, qui, comme nous le verrons, fut ensuite César et empereur.

Le personnage que nous croyons être Constance a conservé une partie de sa chlamyde qui est retenue par une fibule sur l'épaule droite. Cette fibule est ovale et elle devait être en or; on voit, au milieu, deux petites lignes croisées en forme d'X et deux autres droites, qui paraissent former le ressort qui la tenait fermée. On voit de semblables fibules sur les monnaies d'Honorius (Sabbatier *Monnaies Bysantines* I, pl. I, 3), d'Arcadius (ibid. pl. I, 13) et d'Eudoxie (*ib.* pl. V, 22 ; VI, 2) et sur le diptique de Monza que M. Camille Jullian a attribué à Stilicon, en faisant remarquer que les fibules, d'après leur forme et leur richesse d'ornementation, étaient des marques distinctives de grade et d'honneur, comme le sont aujourd'hui les épaulettes des officiers dans l'armée (*Le diptique de Stilicon* dans les *Mélang. d'Arch. et d'hist. de l'Ecol. franç. de Rome* 1882, p. 16).

A gauche des princes et à côté du *tribunal* sur lequel ils étaient

assis, se tenait debout un des *protectores* qui, sur les disques d'argent et sur les miniatures du moyen âge, comme je l'ai déjà signalé, sont toujours auprès des empereurs, et sont munis de bouclier. Notre fragment présente une petite partie du contour supérieur d'un bouclier qui paraît richement sculpté et qui était semblable à ceux des *protectores* du disque de Théodose II. Valentinien est au milieu de quatre *protectores* sur le disque de Genève, Ardaburius est entre deux femmes symboliques armées sur le disque du musée de Florence, et, à l'imitation des sujets romains, deux soldats se voient également sur le disque trouvé dans le Rhône et qui représente Achille. Sur notre verre l'espace ne permettait pas de représenter plus de deux *protectores*, celui qui se tenait à droite a disparu, celui de gauche a été conservé ; au-dessus de sa tête est gravé le nom SEBERVS, et on reconnaît qu'il a été reproduit d'après nature. C'était certainement un des grands officiers de la Cour, et probablement, comme je l'ai déjà dit, le préfet des *protectores* ou tribun palatin, d'où il pouvait s'élever au gouvernement d'une province (Henzen *Bull. dell'. Ist. di corr arch.* 1861, p. 12, 223). Comme il est reproduit d'après nature et qu'il est désigné par son propre nom on peut en conclure que l'opinion publique le considérait déjà comme devant parvenir à être César. Il est certain que Sévère ne tarda pas à le devenir; après la mort de Constance par la volonté de Galère, il fut nommé César avec Maximin Daza par Dioclétien le 1er mai 305, le jour même où Dioclétien et Maximien Hercule déposèrent la pourpre. Il fut ensuite salué Auguste par Galère l'année suivante, en 306. Il ne conserva pas longtemps le pouvoir, car, abandonné par ses soldats et réfugié dans Ravenne, il dut se rendre à Maximien Hercule qui avait reprit la pourpre, et qui le fit tuer en 307, peut-être même en 306, mais certainement après le 28 octobre de cette année (Tillemont IV, p. 609). Quelle autorité avait donc déjà Sevère dans les affaires de l'État et dans la milice lorsqu'il fut reproduit sur notre verre ? On le sait par le dialogue entre Dioclétien et Galère, rapporté par Lactance. Dioclétien se répugnait à faire de Sévère un César, et Galère qui y tenait tout particulièrement, donna pour principale raison que Sévère avait pris soin de l'armée, soit en ne retardant jamais la solde et ne faisant manquer les vivres, soit en distribuant fidèlement l'argent que l'empereur avait envoyé aux soldats comme don (*donativum*) et, peut-être, comme c'était l'usage à l'occasion des vicennales : *quia militibus fideliter praebuit* (*de mort. persecut.* c. 18). On voit par là que l'autorité de Sevère était déjà grande dans l'armée,

au moins auprès des troupes cantonnées à Rome, où par suite les citoyens prévoyaient déjà son élévation prochaine à une plus haute dignité. Sevère ne se trouve représenté de face sur aucun autre monument, et chacun comprend qu'elle est la valeur iconographique de notre fragment, qui de plus nous montre les portraits de deux autres empereurs ; et nous ne savons pas s'ils sont ainsi reproduits ailleurs. L'imitation des disques d'argent gravée sur le verre est jusqu'à ce jour unique, et elle est pour nous très précieuse parce qu'elle nous fournit une preuve monumentale de ce que nous savons d'après les historiens relativement aux vœux vicennaux de Dioclétien et de Maximien Hercule célébrés en 303.

Louis Bruzza.

INSCRIPTIONS LATINES DE L'ITALIE MÉRIDIONALE

Je réunis ici un certain nombre d'inscriptions, copiées par moi au cours du nouveau voyage que je viens de faire dans l'Italie méridionale et qui ne figurent pas dans le grand recueil des *Inscriptiones regni Neapolitani* de M. Mommsen. Une bonne part de ces inscriptions est sûrement inédite. Quelques autres ont déjà paru ou doivent avoir paru dispersées dans diverses publications archéologiques ; mais jusqu'à présent on ne les trouve réunies nulle part. J'ai tout lieu de croire, du reste, que, sauf cinq ou six, les inscriptions que je publie aujourd'hui ont du être relevées avant moi par MM. Mommsen, Hirschfeld et Kaibel au cours des voyages qu'ils ont fait dans les dernières années pour la préparation du *Corpus inscriptionum latinarum* de l'Académie de Berlin. Mais le tome IX de ce grand ouvrage, qui doit les comprendre, n'a pas encore vu le jour, et j'ai pensé que les savants me sauraient quelque gré de les mettre dès à présent et en attendant sous leurs yeux.

Bruttium.

Reggio (*Rhegium*)

1.

LENI · PROCVLI · TEMPLVM · *Liberi*
FIERI · IVSSIT

Sur une grande architrave de pierre transportée au musée : 2ᵉ ligne, FI liés.

2.

dis MANIB
*t*HESEI VIPSANI
MARCELLINI · SER
VIXIT · ANN · XVI

Plaque de marbre, au musée: 2e ligne, l'N et l'I de VIPSAN, 3e ligne, l'E et l'R de SER liés en monogramme.

3.

D M
CRHESIMION
VIX · ANN · III
MENS · III · DIES
III · PARENTES
FILIO PIISSIMO

Plaque de marbre, au musée.

4.

Q · SALIN

En relief sur une balle de fronde de plomb, au musée.

5.

Q · SA · IN

En relief sur une balle de fronde de plomb, au musée.

6.

SAL · N

En relief sur une balle de fronde de plomb, au musée.

Ces trois inscriptions sont des variantes de la même légende, du nom d'un Q. *Livius* SALIN*ator*.

Locres.

7.

IMP CAES DIVI AN
TONINI PII · FIL · DIVI
HADRIANI NEP · DI
VI · TRAIANI PARTHI
CI · PRONEP · DIVI NER
VAE · ABNEPOTI
L · AVRELIO VERO AVG
ARMENIACO · PONT
MAXIMO · TRIB · POT · $\overline{\text{III}}$
........COS · $\overline{\text{II}}$ · D · D

Marbre encastré dans le mur d'une maison de Gerace.

8.

D · M
PVBLICIVS
TAL.LVSVI
XITAN XXXV
COLEGIVS
CANOF · FE

Plaque de marbre, au musée de *Reggio*.

Nicotera *(Nicotera)*

9.

ODEMDES
RCOLIS P

Fragment découvert dans la *Contrada Bucieri* et conservé chez M. le docteur Corso.

Déjà publié dans les *Notizie degli scavi*, 1880, p. 162.

Monteleone (*Vibo Valentia*).

10.

Q · LARONIVS · Q · F
L · LIBERTIVS · C · F · PONT · MAX
IIIIVIR · I · D · Q · C · P · EXS · C · CONHS...

Sur une *mensa ponderaria* conservée au collège.

Déjà publiée dans Mommsen, *I. R. N.* n° 23, d'après une copie fautive de Capialbi, qui portait BARONIVS à la première ligne. M. Mommsen avait très bien reconnu qu'il fallait corriger LARONIVS.

11.

C · AEBVLLIO
C · F · MVRRAE
IIIIVIR · I · D

Marbre, chez M. Cordopatri.

12.

P · LVCIO · GALLO
AVGVSTALI
PAQVIA · REPENTINA
METTIA · AVGE

Marbre, chez M. Cordopatri.

13.

CAESIA · SECVNDA
EX · TESTAMENT · SIBI · ET · SVIS
CAESIA · PRIMA · F · CILAE · SORORI
M · MAMERCIVS · M · F
Q · CAESIVS · 7 · L · SALVIVS
Q · CAESIVS · 7 · L · COMMVNIS
Q · CAESIVS · 7 · L · RESPECTVS
Q · CAESIVS · 7 · L · HYMENAEVS

Marbre chez M. Cordopatri: 2ᵉ ligne N et T de TESTAMENT. 3ᵉ ligne M et A de PRIMA liés en monogramme.

14.

C · LABERIVS · III · V
. lICINIO · L · F · CRASSO · PAL
. LLIONE · Q · ANICIO · L · F
.. ECIDIO · C · F · RVFO · C · M
C · EGNATIO · C · F · RVFO · C

Marbre, chez M. Cordopatri.

15.

L · VARIVS · AFRARIVS
SVALLIA .... ISIA
PVLLIA · L · L · PRIMIGENIA
L · PVLLIVS · L · L · SECVNDVS
L · PVLLIVS · L · L · HIPPOLYTVS
P · VARIVS · PRISCIANINSIS
Q · SVALLIVS · Q · L · VRB .. VS
PVLLIA · L · L · CHARIS · FECER · SIBI
ET · SVIS · H · M ....

Marbre, chez M. Cordopatri.

16.

M E N S
PATERET
FILIO · DV

Fragment de marbre, chez M. Cordopatri.

Strongoli (*Petelia*).

17.

I M P · N E R V A E · T R A I A N O
C A E S · A V G · G E R M · D A C I C
Q · AEL · DVRIVS · ALCIMVS · OB · HONOR · AVG
QVEM · PRIMVS · OMNIVM · PART · I · AVG
A · SENATV · CONSPIRANTE · POPVLO · ACCE
PERINT · HS · VII · BISELLIVM · EX · D · D
HIC · OB · EVNDEM · HONOREM · DEC · HS · IIII
AVG · HS · II · POPVLO · VIRIT · HS · I · DEDIT
ISDEM · L · D · D · D......................
EX · HOC · IM.............................
IMP · CAESARI · TRAIANO · AVG..........

Piédestal mutilé, à Strongoli.

18.

D · M · S
SECVNDO · PRIMVS
ET · LAVDAMIA
FIL · PIISSIMO
V · A · XVII · M · VII
D · XXVI
S · T · T · L

Plaque de marbre, à Strongoli.

19.

D · M · S
HA · VE
AV · FI · DIA
HEV · RE
SIS · VIX
AN · VIII
FECIT · PATER
S · T · T · L

Plaque de marbre, à Strongoli.

20.

D · M
L V C E S O
F R A T E R · B E
NE · MERENTI · F
V I · A · XXXVI

Plaque de marbre, à Strongoli.

21.

D · M · S
C · MARIVS
LEO
VIX · ANN
XXXIII
S · T · T · L

Plaque de marbre, à Strongoli.

Ces inscriptions ont été déjà publiées par M. Marincola-Pistoja, *Opuscoli di storia patria*, p. 182, mais avec d'assez nombreuses fautes.

22.

HAVE
MEGONIA
EVHODIS
VIXIT ANN
XXVI
S · T · T · L

Plaque de marbre transportée au musée de Catanzaro.

Notizie degli scavi, 1881, p. 97.

23,

D · M · S
HAVE · COPIA · SVCCES

Fragment de plaque de marbre transporté au musée de Catanzaro.

Notizie degli scaci, 1881, p. 197.

24.

NI · F · PR
PRO
CO

Fragment de plaque de marbre transporté au musée de Catanzaro.

Notizie degli scavi, 1880, p. 69.

25.

IESTATI
VS

Fragment de plaque de marbre transporté au musée de Catanzaro.

Notizie degli scavi, 1880, p. 70.

LUCANIE.

Castellammare della Bruca (*Velia*)

26.

M E R C V R I O
A V G · S A C R
CAESETIVS PRIMVS
. . . V S P E R S E V ·

Marbre, chez M. Gaëtano Ferolla, à la tour de Castellammare.

27.

L · N O N I O · L · F
A S P R E N A T I
C O S
DECVRIONES · ET · MVNICIP
P A T R O N O

Plaque de marbre, chez M. Gaëtano Ferolla.

L. Nonius Asprenas fut consul en l'an 6 de l'ère chrétienne.

Polla (*Forum Popilii*)

28.

D M
C · QVEEIO · PRIS
CO · QVELIA · CA
PRIOLA · CONI
B · M · F · CVM · Q
V · AN · XXII · MIIII
D X V

Cippe encastré dans le mur d'une maison du village de *San Pietro* sur le territoire de Polla.

Déjà publiée dans Mommsen, *I. R. N.* n° 265, avec dans la première ligne QVELIO, qui serait la leçon correcte. Mais l'original porte positivement la faute de lapicide QVEEIO.

Atena (*Atina*).

29.

. . . .
BENEMERENTI
LVCIA COIVGI
· ARCVM QVOV
X I A N N S X X

Cippe mutilé, encastré dans le mur d'une maison du village de San Giuseppe, au bas d'Atena : 4e ligne, les deux N liés en monogramme.

30.

D · M · GELLIO
FORTVNATO FILIO
DVLCISSIMO QVI
VICSIT ANNIS · II
MXI · D · XXIII GELLIVS
PVTEOLANVS PATER FEC
EX · COL · COLLEGIVM

Cippe de pierre, à Atena même.
Notizie degli scavi, 1878, p. 175.

31.

D M
S A..................
AVC.......PVBLICE
D · D ....

Fragment, à Atena.

32.

FILIO...... COS
CVIS..............

Fragment encastré dans le mur d'une maison d'Atena.

33.

.. H*e*LVIO........
EDO.............
COL..............
DROI.............
EM.............M

Fragment encastré dans le mur d'une maison d'Atena.
Notizie degli scavi, 1878, p. 239.

Sala.

34.

I · X I T
A M E
S S I T
I L I O N
A E · A V G
LIO · PEDO
N · CELER
C M O N I M

Fragment encastré dans le mur d'une maison.

35.

V S P E I
O F I E R I
E T
O N I · P A T
M A T R I
II · FILIO · I
NAE · FILIA
NTOCEDV

Fragment encastré dans le mur d'une maison.
Notizie degli scavi, 1878, p. 301.

Acerenza (*Acheruntia*)

36.

VLIANO

En grandes lettres monumentales sur une pierre qui sert de seuil à une des chapelles de la cathédrale.

Une autre dédicace en l'honneur de Julien l'Apostat (Mommsen, *I. R. N.* n° 430) est encastrée dans la façade de la cathédrale, et la partie supérieure d'une statue de cet empereur, barbu, lauré et vêtu du paludamentum, couronne le pignon de la même façade.

37.

M · SATRIVS.........
CN · POMPEIVS......
IIVIRI · IT*erum*
PISCINAM · RE*ficiendam*
DEC · SENT · CO*eraverunt*

Plaque de marbre fragmentée, dans la collection de M. Vosa.

38.

MAXIMAES FI
PACILIBERAL
EPAPHRA · CONSE
B · M · ET · SIBI · P

Cippe mutilé, encastré dans la façade de la cathédrale. 4e ligne, E et T, I, B et I liés en monogramme.

Calabre

Tarente (*Tarentum*)

39.

D *m*
P O M P *e i*
V S · P A M *m a*
C H V S
H·S·E·L·CASS*ius*
FORTVNATVS
N C M...........

Plaque de marbre fragmentée, chez M. Vito Panzera.

Apulie

Venosa (*Venusia*)

40.

D M
C · IVLIO · ENTELLO
CVLTORES · LIBERI
EX · FANO

Cippe rond dans le jardin de l'abbaye ruinée de la *Santa Trinità.*

41.

C · F L A V I O · C · F
H O R · F A V S T I N O · D C
V I X · A N · X X V I I · M · I X
DIEB·XIII·MIL·IN·COH·IX·PR
B V R B A T I A·P·F·V R S I L L*a*
F I L I O · O P T I M O

Cippe encastré à la base du campanile de la *Santa Trinità.*
Publiée, mais fort inexactement, dans Mommsen, *I. R. N.*, n° 713.

Rapolla (*Strapellum*).

42.

L · CETERNIV*s*
AN · F · HOR....
I I V I R · A E D
POT·HIC·SITV*s*
E S T

Cippe encastré dans le campanile de la cathédrale.

Melfi.

43.

Q · S E D E C I A N O
R V F I N O · V I X S I T
A N N I S · X X X
Q · S E D E C I A N V S
S I L V A N V S · P · I N F E L I
C I S S I M O · F I L I O
ET · ACCIA P D O R C A S

Cippe encastré dans le campanile de la cathédrale.

CAMPANIE.

Pouzzoles *(Puteoli)*

44.

M · V E R R I O
M · F · FAL · FLACCO
CELSVS · FRATER

Plaque de marbre conservée à Naples chez M. Barone.

45.

D M
M · VERRIOTHREPTO
HOMINI · INCOMPAR
ABILI · QVIVIXIT · ANNIS
LXIII · M · V · DIEBVS · XVI
CLAVDIA · AFRODISIA
M A R I T O · B E N E M E
R E N T I · F E C I T

Plaque de marbre conservée à Naples chez M. Barone.

François LENORMANT.

NOTE ADDITIONNELLE SUR LES DIPLOMES DE CHESTERS
AVEC UNE NOUVELLE INTERPRÉTATION DE CELUI DE WALCOT.

Mon article sur les diplômes de Chesters venait de paraître dans le n° 6 du *Bulletin Epigraphique de la Gaule*, 1882, p. 271-277, lorsque le Révérend Docteur J. Collingwood Bruce a

eu l'obligeance de me communiquer un exemplaire de son mémoire sur le même sujet (1). J'en extrais quelques détails qui augmentent l'intérêt de la découverte de ces tablettes.

Elles proviennent des fouilles exécutées par M. Joseph Clayton, en juin 1879, sur l'emplacement de la porte méridionale antique de Cilurnum. La construction se compose de deux passages voûtés communiquant entre eux et de deux salles de corps-de-garde attenantes, une de chaque côté; on voit dans le seuil les trous des crapaudines servant de logement aux gonds sur lesquelles pivotaient les vantaux, ce qui se reconnaît aux restes de bois cerclés de fer encore en place. Sur une pierre encastrée après coup dans le mur de l'*excubitorium* oriental, on lit l'inscription LEG VI VI, c'est-à-dire *legio VI vi(ctrix)*. C'est en excavant le sol de cette chambre qu'on a retiré diverses antiquités, notamment une belle tête de statue en pierre, des tessons de poteries dites samiennes, des monnaies de bronze très frustes dont la plus ancienne est de Vespasien, la plus récente, de Postume, et enfin les trois fragments des diplômes d'Antonin. Venant à l'explication de ces textes, M. Bruce fait savoir qu'elle est due tant à son propre travail qu'à la collaboration de M. Augustus Franks, de M. Hübner et de M. Mommsen, à qui il avait fait parvenir une photographie des tablettes dès le mois de juillet 1879. Comme jusqu'à présent les savants épigraphistes de Berlin ne les ont pas ajoutées à leurs listes supplémentaires de *privilegia militum* dans le tome IV et dernier de l'*Ephemeris Epigraphica* (1881), on devait naturellement supposer qu'ils n'en avaient pas eu connaissance. Entre le déchiffrement de M. Bruce et le mien il existe quelques légères divergences qu'il me paraît utile de discuter pour arriver à établir la lecture définitive du texte.

Au *recto* de la tablette principale, fin de la 4ᵉ ligne, j'ai reconnu les sigles P·P qu'il n'y a pas vues, mais qu'il a restituées dans ses suppléments de la ligne suivante, quoique le dispositif habituel des diplômes évite de rejeter ces sigles en alinéa avant les mots *equitibus et peditibus*. Plus loin, ligne 6, sa transcription montre les lettres numérales XI comme si elles existaient encore; c'est évidemment par une inadvertance involontaire, car le métal est détruit en cet endroit; ces lettres doivent

(1) *An account of the excavation of the south gateway of the station of Cilurnum*, lu à la Société des Antiquaires de Newcastle-upon-Tyne, dans sa séance du 27 août 1879.

être simplement restituées. A la ligne 13, peut-être faut-il lire avec lui, au lieu des seules lettres VXOR que j'y ai vues, le groupe plus complet VXORIB, dont les deux dernières lettres sont, sans doute, plus apparentes sur l'original que sur la photographie. Au *verso*, fin de la 8e ligne, M. Bruce a lu GALL *et*; je crois avoir eu raison de préférer GAL E*t*, à cause de l'abréviation du même mot *Gallorum* avec un seul L, au commencement de la 6e ligne, GALPROC. A la 11e ligne, il a lu EMERIT*(is)* M*(issis)*; or le bronze porte visiblement EMER*(itis)* DIM*(issis)*, ainsi que je l'ai transcrit. De mon côté, j'ai omis par mégarde les lettres TO et IM dont les restes sont cependant bien reconnaissables sur la cassure du bord supérieur. Elles sont donc à rétablir dans ma copie imprimée à la page 272 du *Bulletin Epigraphique*. En résumé et sauf cette dernière observation, il n'y a rien à modifier dans ma transcription primitive.

Quant au débris du deuxième diplôme de Chesters, M. Bruce le signale sommairement au moyen d'un fac-simile, mais sans en donner la lecture, tout en reconnaissant avec raison qu'il appartient également à l'empereur Antonin.

L'auteur a eu l'heureuse idée de joindre à son mémoire un facsimile du diplôme de Walcot dont l'étude se rattache à celle des précédents à cause du nom de l'*ala Proculeiana* qui s'y rencontre. Il veut bien m'informer, dans une lettre particulière, que depuis peu il a eu l'occasion d'examiner de nouveau cette tablette et d'y retrouver quelques lettres qui ont pour effet d'améliorer la lecture de ce texte, telle qu'elle a été publiée jusqu'à présent (1). Je ne puis mieux reconnaître le prix de cette importante communication qu'en lui donnant ici la publicité qu'elle mérite. Voici la nouvelle copie de M. Bruce.

Recto.

*c*VMVX*oribus*
*e*STCIVITASII*s*
*cu*MIISQVASPOST*ea*
*sin*GVLISINGVLAS
*a*DVII K OCTOBR
TILARTIDIOCLE ?
ↃPROCVLEIANCVIP*raeest*
*Pro*PINQVOS
*exgrega*LE

(1) Watkin, dans *Archaeological Journal*, XXXIV, 1877, p. 318; Mommsen, dans *Ephemeris Epigraphica*, III, p. 185, et Hübner, *ibidem*, p. 205.

Verso.

*procu*LEIA*n*
////IN ET III E////
*br*ITANNSVBI
*plu*RIBVSVESTIPE*ndiis*
*hon*ESTMISSIONE
*su*NTIPSISLI*beris*

Les corrections essentielles de M. Bruce portent sur la date *a*. D. VII. K. OCTOBR (25 septembre) qu'il lit ainsi, au lieu de *a. d.* XVII. K. OCTOBR (15 septembre), lecture précédemment admise ; sur les premières lettres du cognomen de Tiberius Lartidius, lequel se serait appelé *Cle[mens]* ou *Cle[mentinus]*, et non *Cele[r]*; sur la restitution du mot [*ex grega*]LE au lieu de [*expedi*]TE ; sur la première lettre du nom du légat de Bretagne consistant en un jambage vertical I, au lieu d'un C.

Le trait curviligne en forme d'un petit *c* retourné qu'il a reconnu avant le mot PROCVLEIAN me semble appartenir à la boucle supérieure d'un R qui devait terminer le mot [*Gallo*]R*(um)*. Il y aurait donc lieu de restituer toutes les dénominations de l'aile de cavalerie [*Aug. Gallo*]R·PROCVLEIAN*(a)*, conformément au premier diplôme de Chesters.

Le diplôme de Walcot est daté par le consulat suffect de Ti. Lartidius Celer, ou Clemens, ou bien Clementinus; mais ce consulat n'étant pas inscrit dans les Fastes, on ne sait à quelle année le rapporter. Heureusement on peut suppléer d'une manière approximative à l'absence de cette donnée chronologique par des considérations tirées de la forme archaïque *Propinquos* que personne n'a songé à utiliser. Quintilien qui était né en l'an 42 nous apprend que dans son adolescence l'orthographe VO pour VV = *vu*, avait encore des partisans, mais qu'elle était tombée en désuétude à l'époque où il écrivit son *Institution Oratoire* (I, VII), c'est-à-dire sous Domitien. On sait que les diplômes militaires sont des extraits de décrets impériaux rédigés à Rome même ; ils ont donc un caractère officiel, et l'on est, en conséquence, assuré que la règle posée par Quintilien leur est rigoureusement applicable. D'après cela, le diplôme de Walcot ne saurait être de beaucoup postérieur à l'an 80; il est, d'ailleurs, nécessairement postérieur au débarquement de l'armée romaine en Bretagne, en l'an 41.

Dans la ligne ///IN ET III E//// le groupe IN doit appartenir à la fin de l'ethnique d'un nom de cohorte ; or, dans l'armée de Bretagne, on ne connaît d'autre ethnique satisfaisant à cette

condition que celui de la *Cohors I Morin(orum)* et celui de la *I Alpin(orum)*; mais cette dernière ne fut tirée de l'Illyrie que sous Domitien (1), c'est-à-dire à une époque où le nom *Propinquus* ne pouvait plus être orthographié *Propinquos*; c'est donc le nom de la *I Morinorum* qu'il faut restituer. Il reste à déterminer la *Cohors III E*.....

La dernière lettre est un E ou un L; lequel choisir? On ne connaît dans l'armée de Bretagne aucune cohorte dont l'ethnique commence par un E, ni aucune *cohors tertia* dont l'ethnique commence par un L si ce n'est la *III Lingonum*; c'est celle-ci dont je propose la restitution.

Pour conclure, le diplôme de Walcot me paraît se prêter à la lecture suivante :

[*Imp(erator)..... equit(ibus) et pedit(ibus) qui militaver(unt) in alis... et cohortibus... quae appell(antur)... Aug(usta) Gall(orum) Procu]leian(a) [et.... et I Mor]in(orum) et III L[ing(onum)...; et sunt in Br]itann(ia) sub L[...; quinis et vicenis plu]ribusve stipe[nd(iis) emer(itis) dim(issis) hon]est(a) missione, [quorum nomina subscripta su]nt, ipsis, li[beris, posterisque eorum, civitatem romanam dedit et con(n)ubium c]um ux[oribus quas tunc habuissent cum e]st civitas ii[s data, aut, siqui caelibes essent, cu]m iis quas post[ea duxissent, dum taxat sin]guli singulas; [a(nte)] d(iem) VII k(alendas) octobr(es)...*

Ti. Lartidio Cle[mente? co(n)s(ulibus); alae Aug(ustae) Gallo]r(um) Proculeian(ae) cui p[raeest....... Pro]pinquos, [exgrega]le.....

La formule *quinis et vicenis pluribusve stipendiis emeritis* ne commence à se substituer à la tournure grammaticale *qui quina et vicena stipendia aut plura meruerant* que sous Titus, c'est-à-dire précisément à l'époque où peuvent se rencontrer les derniers exemples du nominatif singulier en — *vos*, pour — *vus*. Le diplôme de Walcot semble donc devoir être approximativement daté de ce principat, et, par conséquent aussi, devoir être tenu pour le plus ancien des sept diplômes relatifs à l'armée de Bretagne, dont l'étude est tellement connexe, que nous avons été amenés à réviser plus ou moins cinq d'entre eux dans le cours de notre travail.

J'allais oublier de dire que le diplôme de Walcot est actuellement conservé dans le musée de Huntingdon.

Robert MOWAT.

(1) Hübner, *Exercitus Britannicus*, dans l'*Hermès*, XVI (1881), p. 570.

INSCRIPTIONS DE CARTHAGE 1875-1882
(Suite)

94

..........A·FAVSTI
lia pia VIX·AN
nis...... M·IIII

95

D M S
M·COMINIVS
BASILEVS·P·V·AN
XXVIII·H·S·E

96

D M S
IVIA · VENVSTA
A·VIX·AN·XXX
CIT·FELIX·AVG·LIB·OPIIO ?
M·H·S·E

97

DIS·MANIBVS·SACR·
FELICLA·PIA·VIXIT
ANNIS·L·ET·BADAE·
VS·PIVS·VIXIT·ANNIS
LX H·S·E

98

.............CIALIA
.............NI·VERNAE
.......*bene* MERENTI
*vixit an*NIS·XVI

La seconde lettre de la première ligne est douteuse.

99

....
..........SPENDVSA
*a*VG·SER·CONIVGI·OPT·
H·S·E

100

....
ET·FILIVS·EIVS·VIXIT·ANNIS.....
DIEBVS·XXIIII·H·S·E·
POLLIO·MARITVS·PIISSIMIS·FECIT

101

....................SIVS
PIVS·VIXIT·ANN·XXV
H·S·E

102

DIS·MANIBVS·SACR·
T·SEXTIVS·FESTVS·PI
VS·VIXIT·AN·XXXIII
H·S·E·FAVSTINA·MATER
FECIT

103

DIS·MANIBV·SACR
SVRA·AVG·SER·VIXIT
ANNIS·XXXX
H·S·E
FAVSTVS·CONIVGI·F

104

DIS·MAN·SAC·
FELIX·CAESARIS·N̄·SER·PIVS
VIXIT·ANNIS·II·DIEBVS·XX
H·S·E
FELIX·PATER·FILIO·MERENTI
FECIT

105

DIS · MAN · SACR
ANTONIAE AVG · SER
PIO · VIXIT · ANNIS
XVII
H · S · E

106

D · M · S
PRISCILLA · CAES · N · SER · PIA · VIX · AN.
XXII
H · S · E
MARITVS FECIT

107

D · M · S
COLOBONIVS · LICI
NIANVS · VIX · AN
NIS · XXVII · MEN
SIB · VII · DIEB · XVI
VXOR · PIISSIMA
FECIT · H · S · E

108

D · M · S
VENVSTVS · AVG · PIVS
VIX · ANNIS · XII
H · S · E

109

DIS · MAN · SAC
IVLIA · QVESITA
PIA · VIXIT · AN
NIS · LV M · XI
D · XVI

110

D · M · S
AELIVS · SAGGEVS
PIVS · VICXIT · ANNIS · LX
M · IIII · AELIA · FELIXIMA
VIXIT · ANNIS · XXXX · M · II

111

D · M · S
D O M I T I A
M A V R I C A
PIA · VIX · ANN
II · MEN · VIIII · DIEB ·
XXI · H · S · E

112

....
....TABELL · PIVS · VIXIT
AN · XXVIIII · H · S · E

113

D · M · S
AELIA · PRIMITIV*a*
VIX · ANN · XXIII · M*ens*
H · S · E

114

D · M · S
AELIA · CHARIS
PIA · VIX · ANNO · M · VI
DIES · VIIII · H · S · E

115

DIS · MANIBVS
SACRVM
IVCVNDVS · CAESARIS · N̄ ·
PIVS · VIXIT · ANN · VIII
H · S · E

116

DIS·MANIBVS·SAC
RABIRIA·SPES·PIA·VIXIT
ANNIS·XXXVII·H·S·E
NICOLAVS·AVG·CONIVGI·CARISSIMAE
FECIT

117

DIS·MANIBVS·SACR·
SECVNDA·AVG
PIA·VIXIT·AN·II
H·S·

118

D·M·S
PRIMVS·AVGG·
PIVS·VIX·ANN·
XXVIIII·MENS·X
H·S·E

119

D·M·S
(*sic*) ZOSIMVS
VIX AN
LV

120

DIS·MANIBVS
SACRVM
ZOSIME·PIA·VIXIT
ANNIS·LXXXV
H·S·E

121

D·M·S
SALVSTIA·CONCOR
DIA·VXOR·VICXIT
ANNIS·XVII·MESIB·X
ET·DIEBVS·XX
H·S·E

122

D·M·S
FELICIO·PIVS
VIX·AN·XLVI·MENS·IIII
H·S·E

123

DIS·M·SACR
L·CVSPI*us*........
PIVS·VIX·ANNO·VNO
MENSIBVS·X
H·S·E

124

D·M·
TERTIAE·AVG
VIX·ANN·VII·
FAVSTVS·ET·SECVN
DA·AVG·FILIAE
PIISSIMAE·FECER

125

d m S
...........A·PRIMITI
*va pia v*IXIT·ANNIS
...........MENS·VI·DV
h S·E

126

D·M·S·
FELICVLA·AVG·SER
PIA·VIXIT·ANNIS
XXXIII·H·S·E
FELIX·CONIVGI·KARAE
FECIT

127

D·M·S
PACONIA·RESTITVTA·PIA·VIXIT
ANNIS·LXXIII·MENSIBVS
DVOBVS·DIEBVS·VIIII
H·S·E

128

D ❦ M ❦ S ·
F O R T V N A T V S
AVG❦P❦V❦A❦LXX❦
FORTVNATA·FIL·V·A·
❦XVIII❦H·S·S❦

129

DIS·M·SAC
SATYRVS·PIVS
VIX·ANN·LXX
H·S·E

130

dis MANIB·
SACR
.........VS·L·F·AFRI
can VS · PIVS
vixit ANN · XXX
h S · E

L'épitaphe qui suit était plaquée sur la face d'un cippe qui renfermait une urne de terre rouge sans anse, haute de 0m30 et couverte d'une patère de 0m16 de diamètre. Une poignée de cendre et d'os calcinés, résidu de la crémation, couvrait à peine le fond de ce vase funéraire:

131

D · M · S
FELIX·AVG·SER
PIVS·VIX·AN·XIIII
H·S·E·FELIX·PIO·F·FECIT

132

D · M · S
L · MARCIVS
SECVNDINVS
P·VIX·AN·L·M·V

133

DIS·MANIBVS·SA*crum*
COMISATOR·CAES·*n*
SERVVS·PIVS·VIXIT
ANNIS·XXV
H·S·E

134

D · M · S
COSSINIVS
CALLISTVS
VIX·MENS·V
H · S · E

135

......MAIOR CANISI?...
....*pi*A·VIX·ANN·XXXV·
PRIMIGENIVS·AVG·CON
IVGI·MERENTI·FECI
H · S · E

136

........DIA·DV
........TORIS
........VIII

137

D · M · S
AVRELIA? H*i*LARA
VIX*it* AN · II
MENSIB·XI
H·S·E

138

DIIS · MANIBVS · SACR
VICTOR · PIVS · VIXIT · ANNIS
VIII
IANVARIA · PIA · VIX · ANNIS
XII

A. Delattre.

(A continuer)

LA COLONIE LATINE *AUGUSTA TRICASTINORUM*
(Suite et fin)

Avant de rapporter les inscriptions chrétiennes et les bornes milliaires découvertes sur le territoire de la colonie de St-Paul-Trois-Châteaux, je crois utile et intéressant de reproduire les textes recueillis à Barri, l'ancienne ville libre *Aeria*.

XX. — Barri. — Autel en marbre blanc brisé à la partie inférieure, trouvé par M. Allmer, il y a environ 25 ou 30 ans chez un sieur Hugues, dans un trou de la montagne au pied du plateau, perdu depuis lors et n'a pu être retrouvé malgré toutes les recherches. M. Allmer en avait fait le dessin suivant :



Publius Apicius Modestus, Aerensis........... *(votum solvit libens merito ?)*

Aerensis est, sans aucun doute, un ethnique dérivé d'*Aeria* : régulièrement il aurait dû y avoir *Aeriensis*. Mais l'omission de l'*i* se rencontre dans des noms semblables en épigraphie, je citerai notamment *Arausensis* pour *Arausiensis* (1). Cet ethnique *Aerensis* semblerait tout d'abord indiquer que *Aeria* n'était pas située sur le plateau de Barri, parce que *Modestus* n'avait pas à se qualifier de *Aeriensis*, habitant *Aeria*. Toutefois, comme divers textes épigraphiques signalent] des exemples analogues (2), on ne peut pas tirer argument de cette circonstance. En ce qui me concerne, je considère cette inscription comme une raison de plus à emplacer *Aeria* sur le plateau de Barri. Il ne saurait être question d'un titre municipal, car la fonction devait précéder et non suivre le mot *Aerensis*.

(1) Cf. Wilmanns, 123, 637, 2210.
(2) Voir notamment le nom de *Caesariensis* pris par un habitant de *Caesarea* de Maurétanie *(Bull. Epig.*, 1882, p. 142, n° 11).

XXI. — Barri.— Fragment de cippe trouvé parmi les décombres d'un grand monument en ruines (un temple ?) perdu, — sur lequel le Dr Niel avait lu au commencement de ce siècle, cette inscription :

Diis Manibus Rutilii Calvi, Legionis tertiae veterani, monumentum haeres faciendum curavit (1).

Il est difficile de savoir quel était le texte épigraphique qui a donné au Dr Niel cette lecture. Probablement la Légion devait porter un surnom pour la distinguer des différentes Légions III. Wilmanns rapporte deux inscriptions où une *Legio tertia* n'a pas de surnom (2).

XXII. — Barri. — Fragment retaillé, très incomplet, (collection Raspail) :

///LICI
///ASSI
///F I I

Inédit *Descripsi.*

XXIII. — Barri. — Pierre de forme triangulaire, au milieu dans un encadrement également triangulaire, l'inscription suivante (collection Raspail) :

AVDAX
CILONIS

1re ligne l'V et le D liés.
Audax Cilonis (filius) hic situs est, ou *hic requiescit,* etc).

Dans la *Notitia provinciarum Galliae* la colonie *Augusta Tricastinorum* est désignée sous le nom de *Civitas Tricastinorum* et dépendait de la *Provincia Viennensis,* dont la métropole était *Civitas Viennensium,* Vienne ; et il n'est plus fait mention d'*Aeria.*

Deux inscriptions chrétiennes ont été recueillies sur le sol Tricastin :

XXIV. — Saint-Restitut. — Fragment de marbre découvert à l'église dans un massif de maçonnerie :

(1) *Op. laud.*
(2) 1425, 1552.

in hoc tumulo requies ? CIT INNOC · PROS*perus*?///
//////////////// S INSOLENT · AEQV//////
///////////////// EM LIQVERIT PARENT*es*////
//////////////// VS QVIA FVIT INNOCV*us*////
////////////////*t* INCXIT VNDA CELSIO*r*///
/////////////////// T STYGIS IRA PRAEMET///
///////////////// NT · STVDIIS ANN · ABSTVL*it*//
///////////////// MAGIS*t*RI QVINQVIE*s* · ////
*undecies post cons iohan*NIS INDIC · XII · KL · OCT///

A la 3ᵉ ligne ligature de l'N et du T de PARENTES.

Je donne le texte tel qu'il a été publié par M. Ed. Le Blant, qui déclare que la restitution à peu près certaine de la dernière ligne appartient à M. le Comm. J.-B. de Rossi, et qu'elle permet de dater le monument de l'an 549. « La 5ᵉ et la 6ᵉ ligne, ajoute-t-il, me paraissent contenir dans une forme empruntée en partie au vocabulaire païen, la pensée exprimée en ces vers de Calbulus: *tinctus in hoc sacro mortem uon sentiet unquam, Semper enim vivit quem semel unda lavat*. Les deux lignes suivantes nous apprennent que le fidèle de S. Restitut mourut au milieu de ses études ».

De Rossi, *Inscr. Christ. rom.*, I, proleg., p. XCIX. Le Blant, *Inscr. Chrét.*, II, p. 212 et pl. 66, nᵒ 401.

XXV. — Colonzelle. — Sarcophage en calcaire tendre découvert dans un champ contigu du côté du Midi à la Chapelle de S. Pierre aux Liens entre Colonzelle et Margerie, actuellement à Margerie dans le jardin de M. Coustaury; servant d'appui à une treille : haut. 0,45 c., long. 02 m.:

HIC VETRANVY PAVYAT

Dans le second mot l'A et l'N liés.

Hic Vetranus pausat.

L'Y remplace l'S. On connaît des exemples de cette forme insolite de l'S (Le Blant, *op. laud.*, nᵒ 467). Le verbe *pausat* employé en épigraphie a déjà été signalé (Le Blant, *op. laud.* nᵒˢ 230, 511, 534). L'inscription par son aspect paraît celle d'un chrétien mort au VIᵉ ou au VIIᵉ siècle.

Lacroix, *L'arrond. de Montélimar*, II, p. 372 et 407; Allmer, *Bull. Drôme*, 1872, p. 377.

Je signalerai en passant que la chapelle de S. Pierre, à côté de laquelle le sarcophage a été découvert, paraît être fort ancienne, du Xᵉ siècle peut-être. Une porte de la face méridionale a pour

linteau une pierre empruntée à un bas-relief romain et malheureusement retaillée. Ce bas-relief représente, amoncelés sur deux rangs, des tonneaux de bois, *cupae*, renflés au milieu, liés aux deux bouts par une huitaine de cercles: on n'y aperçoit pas la séparation des douves. La rareté de la représentation des *cupae* sur les monuments parvenus jusqu'à nous rend extrêmement curieux et digne d'être conservé, tout incomplet qu'il est, ce bas-relief (1).

Le territoire de la *Colonia Augusta Tricastinorum* était traversé par la voie d'Agrippa de Lyon au rivage Massaliote. Au sortir d'*Acunum* (Montélimar), quartier N. D. d'Aigu, rive gauche du Jabron, dépendant de la colonie de Valence, la voie se dirigeait sur les quartiers de Rocouls, de Montchamp, et parvenait ainsi à la Berre, qu'elle traversait au Logis de Berre où il y a lieu d'emplacer la station de *Novencraris* ou *Novencrares*, de l'itinéraire Hiérosolymitain. La voie suivait ensuite le pied des coteaux, passait à *Senomagus* (Table de Peutinger), S. Pierre de Sénos, puis traversait le Lez un peu au levant de Bollène, au lieu dit *Adletoce* (Itin. Hier.), et se rendait par Uchaux à *Arausio*, Orange. Les vestiges de la voie sont encore apparents sur différents points, et elle est désignée sous les noms caractéristiques de *camin ferra*, chemin ferré; *camin ferra de la reina*, chemin ferré de la reine.

Ainsi *Augusta* et *Aeria* n'étaient pas sur le parcours de la voie romaine; elles étaient toutes deux desservies par des embranchements dont il existe encore des vestiges: celui d'*Aeria* est vulgairement désigné sous le nom de *chemin que la reine Jeanne avait fait faire pour voir un empereur romain à Barri*, comme je l'ai rapporté plus haut.

Dans le parcours de la voie dans cette région ont été découverts deux milliaires.

XXVI. — Rac. — Borne prismatique à base carrée en pierre de St-Paul, trouvée il y a une quarantaine d'années, dans la partie située entre Rocouls et Montchamp, près de l'emplacement

(1) Des *cupae* sont représentés sur les bas-reliefs des colonnes Trajane et Antonine, sur un inscription de Rome (Gruter, 815, 5), sur une épitaphe chrétienne du cimetière de Ste-Priscille (Reinesius, p. 619, etc... Pline (14, 21), nous apprend qu'on en fabriquait dans les Alpes avec du bois de l'espèce de faux sapin qu'on nomme vesce et qu'ils servaient surtout à transporter le vin. — Cf. Allmer et Lacroix, *loc. citat*.

de la voie romaine. — Collection Ludovic Vallentin à Montélimar, h. 1,12 c., l. 0,64, ép. 0,26 :

TI · CA*e*SAR
DIVI · AVGVST · F ·
AVG · P*on*TIFEX
MA*xim*VS
TR*ibun*
PO*testa*TE
XX*x*II*i* · *re*FECIT
ET · R*est*ITVIT

Tiberius Caesar, Divi Augusti filius, Augustus, Pontifex maximus, tribunicia potestate XXXIII refecit et restituit.

[*Millia passuum*]....

Quelques lettres plus ou moins complètes ; au-dessous de la dernière ligne, je crois reconnaître l'arrêt inférieur d'une barre de chiffre, indiquant le nombre de milles d'*Augusta Tricastinorum* au point où avait été placé la borne. On sait que les distances se comptaient à partir du chef-lieu de la cité dans le parcours de la voie sur le territoire de cette cité.

Le milliaire est daté de l'an 31 de notre ère auquel correspond la 33e puissance tribunice de Tibère. Au cours de cette année ce prince a fait exécuter des travaux aux voies *Aurelia et Domitia*.

XXVII. — LES GRANGES GONTARDES. — Borne milliaire, connue sous le nom de milliaire de Grignan, et dont j'ai été assez heureux pour retrouver la véritable provenance, d'après une note manuscrite de la Bibliothèque de Grenoble. C'est un tronçon de colonne en granit fin noir et blanc, transformé en borne itinéraire et retourné de bas en haut, découvert à une époque ancienne au Logis de Berre, la station de *Novemcraris* ; il a été transporté à Grignan, dans l'église de *N. D. de Beaulieu*, où il a longtemps servi de bénitier ; il fut ensuite placé, en 1810, à la destruction de la chapelle, comme borne sous la tour de l'Horloge communale ; il se trouve, depuis 1876, dans le domaine du Roset. Haut. 1,04 c., diam. 0,42 c.:

IMP · CAES
FL · VAL
CONSTANTINO
P · F · AVG
m · aur · val
maximiani aug.
NEPOTI DIV*i*
CONSTANTI
AVG · PII
FI*l*IO

Imperatori Caesari Flavio Valerio Constantino pio, felici, Augusto, [Marci Aurelii Valerii Maximiani Augusti] nepoti, divi Constantii Augusti pii filio.

[*Millia passuum...*].

Delacroix, *Stat. de la Drôme*, p. 157; Long., p. 179; Fillet, *Bull. de la Soc. d'Arch. de la Drôme*, IV, p. 158-60; Lacroix, *l'arr. de Montélimar*, IV, p. 152 (sans indication de provenance).

La date du milliaire s'emplace de 306 à 310. Maximien, convaincu d'avoir voulu attenter à la vie de son gendre Constantin, dut se donner la mort, et son nom disparut quelque temps des monuments publics, ce qui est indiqué par la régularité du martelage des 5e et 6e lignes. On connaît de nombreux exemples analogues. Cf. notamment: Ed. Blanc, *Épigr. antiq. du dép. des Alpes-Maritimes*, p. 132, 147.

J'ai publié ces milliaires dans la *voie d'Agrippa, de Lugdunum au rivage Massaliote*, p. 19, et dans les *Alpes Cottiennes et Graies*, p. 86.

Parmi les inscriptions céramiques trouvées en assez grand nombre dans cette région, je n'en signalerai qu'une qui présente quelque intérêt. Les autres feront l'objet d'un travail spécial.

XXVIII. — St-Pierre de Sénos. — Fragment de brique découverte, en 1882, au quartier dit *Feilins* (coll. de M. Paul de Faucher, à Bollène), avec cette inscription en creux sans encadrement:

TIIRTI · SVRII
TIIGLA · CANI

Deuxième ligne ligature de l'A et N. Lettres profondes d'assez bonne forme.

Il faut, sans doute, transcrire ainsi :

Tertii Surae, Tegula Caniniana.

Je ne connais pas de marque semblable (1). Les *Figlinae Caninianae* sont bien connues (2). Je ne sais si l'expression *Tegula Caniniana* a été déjà signalée. La brique de S. Pierre de Sénos aurait ainsi une origine italienne.

Les inscriptions que je viens de rapporter sont presque toutes reproduites sur les planches II et s.

Florian Vallentin.

(1) Cf. marque presque analogue Descemet *inscr. doliaires lat.*, p. 144 : *N(umerii) Deceiti tegla (ex) fig(linis) Asin(ii) Pol(lionis).*
(2) *Ibid.* n. 4, 30, 215.

INSCRIPTION DU KEF.

On lit au tome II du *Voyage archéologique dans la Régence de Tunis*, par M. Guérin (1): « Elle (la ville de *Sicca Veneria*, « aujourd'hui le Kef), était ornée de plusieurs temples... A ceux « de Vénus et d'Hercule... il faut peut-être ajouter celui de la « Fortune surnommée *Redux*; car, sur un magnifique bloc « encastré dans une maison particulière, qui extérieurement « offre un pan de mur construit avec de fort belles pierres de « taille antiques, j'ai lu les mots suivants, gravés en très gros « caractères :

..RTVNAE REDVCI AVG

Ces trois mots sont reproduits au *Corpus* (2). Ils avaient été copiés, avant M. Guérin, par Borgia, Humbert et Grenville Temple; mais Borgia avait ajouté une seconde ligne ainsi conçue:

AVRELI .... BENE

« *alio, ni fallor, fragmento, cum hoc male Conjuncto* » ajoute Wilmanns.

L'hypothèse de M. Guérin et la supposition du savant éditeur du *Corpus* Africain viennent d'être réfutées par une récente découverte. Notre ami, M. Roy, agent consulaire de France au Kef, ayant pénétré dans une maison arabe pour y copier les textes épigraphiques qu'il savait y exister, se trouva tout à coup en présence de la *Fortuna Redux*; il remarqua de suite que la pierre, où ces mots étaient gravés, était couverte d'une épaisse couche de chaux; il la fit nettoyer et lut l'intéressante inscription dont nous allons donner le texte et dont nous devons la copie à son obligeance :

Hauteur de la pierre: 1 m.; largeur: 1 m. 05. Hauteur des lettres: 1re ligne, 0,07; — les autres lignes: 0,05:

FORTVNAE REDVCI AVG
IMP CAES *M AVRELII SEVERI ALE*
XANDRI PII FELICIS AVG PONTIF
MAX TRIB POTEST $\overline{XII}$ *CoS* $\overline{III}$ *P P*
ET IVLIAE MAMMAEAE AuG matriS AVG
NOSTRI ET CASTRORVM ET SENATVS
ET PATRIAE TOTIVS QVE DOMVS DI
VINAE SPLENDIDISSIMVS ORDO
SICCENSIVM DEVOTVS NVMI
NI MAIESTATIQVE EORVM DDPP

(1) P. 61.
(2) VIII, 1624.

Fortunae Reduci Aug(ustae) Imp(eratoris) Caes(aris) M. Aurelii (1) Severi Alexandri Pii, Felicis, Aug(usti), pontif(icis) max(imi), trib(unicia) potest(ate) XII, co(n)s(ulis) III, p(atris) p(atriae), et Iuliae Mammaeae A[u]g(ustae), [matri]s Aug(usti) n(ostri) et castrorum, et senatus et patriae totiusque domus divinae, splendidissimus ordo Siccensium devotus numini maiestatique eorum; d(ecurionum) d(ecreto), p(ecunia) p(ublica).

Les lignes 2, 3, 4, 5 et 6 ont été martelées, mais pas assez profondément pour que les mots qu'elles contenaient ne soient plus lisibles.

La date de cette inscription est donnée par les titres de l'empereur que contient la quatrième ligne. Le chiffre des consulats ne peut faire aucun doute, car on distingue nettement le haut des trois I qui le composaient; mais il n'en est pas de même du nombre des puissances tribunices qu'on peut lire indifféremment, du moins sur la copie de M. Roy, VII ou XII. C'est, pourtant, évidemment ce dernier nombre qu'il faut accepter puisque, lorsque Sévère Alexandre fut élevé au consulat pour la troisième fois, c'est-à-dire, au 1[er] janvier 229, il prit en même temps le titre de *trib. pot.* VIII. Par suite ce texte doit être rapporté à l'année 233, et comme nous le prouverons tout à l'heure, à l'un des trois derniers mois de cette année.

La divinité dont le nom se lit à la première ligne, *Fortuna Redux Augusta,* et la date de l'inscription nous apprennent que ce monument fut élevé pour célébrer le retour de l'empereur Sévère Alexandre à la suite de la campagne, brillante suivant les uns, peu heureuse suivant les autres, qu'il fit contre les Perses.

En effet, il avait quitté Rome, accompagné, nous dit Hérodien, des vœux et des regrets du sénat et du peuple qui voulurent le suivre jusqu'à quelques milles des murailles (2), en l'an 231, comme l'atteste un bronze rapporté par Eckhel (3) et M. Cohen (4):

IMP · SEV · ALEXANDER AVG· *Buste lauré de l'empereur, à droite, avec le paludament.*

Revers. PROF · AVG· *(à l'exergue)* PONTIF · MAX · TR · P · X · COS III· P · P· *(à l'entour)* S · C· ? *Alexandre, en habit militaire, à cheval, à droite, suivi d'un soldat et précédé d'une victoire qui tient une couronne et une palme ? ou un trophée.*

(1) A la ligne 2, AVRELII est peut-être une lecture inexacte pour AVRELLI, l'itération de l'I, au génitif, étant assez rare en épigraphie. A la ligne 9, la copie de M. Roy porte DEVOTIS que j'ai cru devoir corriger en DEVOTVS; on pourrait pourtant supposer que c'est une abréviation de *devotis(simus).*

(2) VI, 4, 2.

(3) *D. N. V.* VII, p. 75.

(4) *Monnaies impériales,* IV, p. 58, n° 421. Cf. une monnaie d'argent frappée dans les mêmes circonstances, *ibid.*, p. 26, n° 88.

La guerre dura deux ans, et il rentra à Rome en l'année 233, pour y recevoir les honneurs du triomphe, ainsi qu'il résulte du témoignage de quelques monnaies ; nous rappelerons seulement ici celle que M. Cohen a classée sous le numéro 82 (1) et où on lit :

IMP · ALEXANDER PIVS AVG· *Tête laurée de l'empereur, à droite, avec le paludament.*

Revers. P · M · TR · P · XII · COS III P · P· *Alexandre dans un quadrige.* or (2)

En outre, il résulte d'un passage de Lampride (3) que ce triomphe eut lieu dans les derniers jours de septembre, renseignement qui vient compléter les données de la numismatique et nous permet de dater d'une façon plus précise l'inscription qui nous occupe. Nous possédions déjà, d'ailleurs, un texte épigraphique gravé à la même occasion et qu'il n'est pas inutile de rappeler à ce propos : il existe aujourd'hui encore au musée national de Pesth où M. Desjardins l'a copié (4) :

Herculi Aug(usto) s(acrum); ob salutem et reditum d(omini) n(ostri) Imp(eratoris) S(everi) Alexandri P(ii), Fel(icis), Aug(usti) et Iuliae Mameae Augustae matris Aug(usti) n(ostri) et castrorum. G. Jul(ius) Carinus pr(a)e(fectus) leg(ionis) II Ad(jutricis) P(iae) F(idelis) Se[verianae] ex trec[ena]rio v(otum) [s(olvit)] l(ibens) m(erito); Maximo et Paterno co(n)s(ulibus).

Une particularité curieuse que présentent ces inscriptions, c'est que Julia Mammaea seule dans le monument du musée de Pesth, Julia Mammaea et toute la maison divine dans notre texte du Kef sont associés à l'empereur. Que doit-on conclure de là, relativement à l'histoire de cette princesse ? On pourrait supposer que le nom de Julia Mammaea et la formule *domus divina* n'ont été ajoutés ici que par suite d'une sorte d'habitude épigraphique, sans qu'il faille établir de corrélation entre la mère de l'empereur et les mots *Fortuna Redux* ; c'est ainsi qu'on trouve souvent la mention des femmes de la maison impériale unie à celle des empereurs sur des monuments qui débutent par *Pro salute*,... *Jovi Conservatori*, etc. Mais il est permis de se demander si, dans le cas actuel, il ne faut pas chercher dans ce fait un enseigne-

(1) *Ibid.*, p. 24.
(2) Cf. un bronze analogue (Eckhel, *D. N. V.*, VII, p. 75, et deux monnaies d'argent (*Cohen, ibid.*, p. 6, nº 31 et 32) où on lit au revers : FORTVNAE REDVCI
(3) *In Alex. Ser.* Post hoc Romam venit, triumphoque pulcherrimo acto, apud senatum primum haec verba habuit : Ex actis senatus, *die VII Kal. Octobres*, etc.
(4) *Monum. épigr. du musée national hongrois*, nº 59. Cf. *C. I. L.*, III, 3427.

ment historique, au moins pour Julia Mammaea dont le nom se rencontre sur nos deux monuments. On sait quelle était la mère de Sévère Alexandre, femme énergique, sorte de régente qui avait pris, pendant la minorité de son fils, l'habitude du pouvoir et qui ne cessa pas de se mêler aux affaires publiques même lorsqu'il fut d'âge à se passer de sa tutelle. Aussi la retrouvons-nous près de l'empereur dans la guerre qu'il fit aux Germains et où ils furent tous deux assassinés (1). Les témoignages des historiens sont moins précis pour ce qui regarde la guerre Persique ; néammoins un passage d'Hérodien permet de supposer que Julia Mammaea accompagnait aussi son fils en Asie (2). L'inscription du Kef qui nous occupe et celle du musée de Pesth viennent apporter à cette hypothèse un sérieux argument. Ce serait donc à bon droit que l'*ordo* de Sicca Veneria aurait élevé un monument à la Fortune Auguste qui ramenait à Rome sains et saufs l'empereur Alexandre et sa mère Julia Mammaea.

Pour terminer nous rappellerons, comme un simple rapprochement, que M. L. Renier a autrefois copié à Timgad, une inscription dédiée également à la *Fortuna Redux*, et où les noms de l'empereur avaient été complètement effacés; ils occupaient quatre lignes (3).

M. Roy m'a communiqué également la copie et l'estampage d'une inscription grecque découverte récemment au Kef. Les lettres qui mesurent 0m035 de hauteur sont assez soignées ; la pierre est brisée en haut :

. . . .
ΠΑΙΔΑΛΑ
ΕΥΣΕΒΕΙ
ΒΙΩΣΑΝΤΙ · Ε
ΤΕΣΙ · Λ̄ · ΣΥ
ΣΚΗΝΩΙ · ΚΑΙ
ΕΤΑΙΡΩΙ · ΤΟΥ
ΠΑΝΤΟΣ · ΒΙΟΥ (4)

..... Παρδαλᾷ εὐσεβεῖ βιώσαντι ἔτεσι λ', συσκήνῳ καὶ ἑταίρῳ τοῦ παντὸς βίου.

Le surnom Παρδαλᾶς est déjà connu par un grand nombre d'inscriptions grecques (5) et par un texte de Plutarque (6).

R. CAGNAT.

(1) *Hérod.* VI, 9, 7. Lamprid., *in Maximin.*, 7, 4.
(2) *Hérod.* VI, 5, 8. Ἔσφηλε δὲ αὐτοὺς ὁ Ἀλέξανδρος μήτε εἰςαγαγῶν τὸν στρατὸν μήτε ἐιςελθων, ἢ. διὰ δεὸς....., ἢ τῆς μητρὸς ἐπισχούσης γυναικεία δειλία καὶ ὑπερβαλλούσῃ φιλοτεχνία. Ἤμβλονε γαρ αὐτοῦ τὰς πρὸς ἀνδρείαν ὁρμάς, etc.
(3) *Insc. d'Alg.*, 1056, *C. I. L.*, VIII, 2344.
(4) N et T sont liés dans le mot ΠΑΝΤΟΣ.
(5) *C. I. Gr.*, 189, 1377, 3417, 3417, etc. *C. I. Attic.*, 1062, 1350, 2780, etc.
(6) *Praecepta ger. reip.* 17.

INSCRIPTIONS GRECQUES

COPIÉES DANS L'ITALIE MÉRIDIONALE EN SEPTEMBRE ET OCTOBRE 1882

La petite collection qui suit ne mériterait guère d'être présentée au public si les moindres fragments n'acquéraient pas quelque valeur lorsqu'il s'agit d'une région dont l'épigraphie grecque est encore singulièrement pauvre. J'y ai groupé jusqu'à de simples marques d'appareillage, parce qu'elles peuvent servir à reconstituer les anciens alphabets locaux, et qu'en particulier on n'a sur celui de Tarente que des notions très imparfaites.

En revanche, j'ai laissé en dehors les estampilles de briques, dont j'ai recueilli 39 grecques à Messine, Reggio, Monteleone et Castellammare della Bruca, ainsi que les marques des céramistes de Tarente et de Métaponte. Je compte réunir les premières aux estampilles latines dont j'ai également relevé un grand nombre dans mon voyage. Quant aux secondes je les publierai séparément. Je ferai de même pour les inscriptions grecques de l'époque byzantine, dont j'ai eu l'occasion de rencontrer plusieurs, et d'importantes, sur ma route.

Bruttium

Reggio *(Rhegium)*

1

πρύτΑΝΙΣ·ΚΑΙ ΑΡΧων
ΤΗΡΙΚΟΣ·Καὶ
Β·Γ·ΥΙΟΣΜ
ΠΡΥΤΑΝΕις

Fragment de plaque de marbre découvert en construisant l'hôtel Victoria et conservé au musée.

2

ΚΕΛCΕΙ

Tracé à la pointe sous une lampe de terre cuite conservée au musée.

Medma (près Nicotera)

3

ΧΑΡΚΗΔ

Gravé circulairement sur le chaton d'une bague de bronze découverte dans les ruines de Medma et possédée par M. le docteur Corso, à Nicotera.

Notizie degli scavi, 1878, p. 382.

Monteleone (*Hipponium*, *Vibo*)

4

ΝΟΙC
ρoΥCΤΥΚΝ

Fragment d'une plaque de marbre, chez M. Cordopatri.

Strongoli (*Petelia*)

5

ΠΑ.....
ΧΑῖρε

Fragment d'une plaque de marbre, transporté au musée de Catanzaro.

6

ΕΥΟΔιε
ΧΑΙρε

Fragment d'une plaque de marbre, rapportée par moi de Strongoli en 1879.

LUCANIE

Castellammare della Bruca (*Velia*)

7

ΙCΤΙΗ

Sur un petit autel, dans la cour d'une ferme, située au milieu des ruines de la ville basse.

8

ΕΙΜΩΝΟΣ
ΤΟΥΠΙΣΤΘΥ

Εἵμωνος τοῦ πιστοῦ.

Sur la margelle d'un puits, situé près de la même ferme; Ω de forme lunaire.

9

ΑΝ

Sur un grand bloc de pierre de taille hellénique, au milieu des ruines. — Marque d'appareillage; lettres liées.

10

ΚΑ

Sur un autre bloc de pierre. — Marque d'appareillage.

11

ΝΙΚΑCΤΗCΖΩΙΛ

Νικαστὴς Ζωΐλου.

Sur une stèle de pierre calcaire surmontée d'une palmette, à l'extrémité sud des ruines; Ω de forme lunaire.

Torremare (*Metapontum*)

12

ST........VXEN

'Ιτ.... [ἔτε]υξεν.

Sur la margelle d'un puits antique déblayé dans les fouilles de M. La Cava. Caractères de l'ancien alphabet achéen.

13

ΓΕ IN

Sur la tranche de la dalle en calcaire grossier d'un tombeau d'enfant découvert auprès de la Tavola dei Paladini. Lettres de type archaïque.

14

ΟΠΕΩΝ
ΕΥΞΕΝΟΣ
ΦΙΛΙΣΤΙΔΑΕΘΗΚΕ

... οπέων Εὔξενος Φιλιστίδα ἔθηκε.

Fragment de marbre découvert dans les ruines du temple voisin du Bradano. Lettres du IVe siècle av. J.-C. Conservé dans le musée créé par M. La Cava auprès de la gare.

15

ΑΝΕΘΗΚΑΝ

.... ἀνέθηκαν.

Fragment découvert au même endroit et transporté aussi au musée.

16

ΟΑ

Au revers d'un fragment de décoration architecturale en terre cuite orné d'oves, découvert auprès de la Tavola dei Paladini. Au musée. — Marque d'appareillage.

CALABRE

Tarente (*Tarentum*)

17

ΑΓΑΘ
ΞΕΝ

'Αγαθ[ό]ξεν[ος].

Sur une très petite base en pierre calcaire au-dessus de laquelle

était posée la figure d'un oiseau de proie dont on voit encore une serre.

Notizie degli scavi, 1881, p. 436.

18

ΠΑΝΝΥΧΙϹΦΙΛοΚΩΜοϹ

Παννυχίς. Φιλόκωμος.

Tracé en couleur rouge autour d'un petit scyphos à vernis noir, de la collection de M. Diego Collucci.

Notizie degli scavi, 1881, p. 435.

19

ΦΙΛΑΙΘΑΣ

Φιλαίθας.

Tracé en graffito sur une lampe de terre cuite de l'espèce la plus commune.

20

ͰΙΠΠΗΝΟ...

Ἱππήνο[ρος].

Tracé en graffito sur une lampe du même genre.

21

ΝΙΚΑΝοΡοΣ

Νικάνορος.

Graffito sur une lampe commune.

22

ΛΑΩΣ

Λάως.

Graffito sur une lampe commune.

Sur ces inscriptions lucernaires, voy. *Notizie degli scavi*, 1881, p. 435.

23

Α

Sur un bloc des remparts de la ville antique — Marque d'appareillage.

24

Δ

Sur un bloc des remparts de la ville. Le Δ en forme de triangle à la pointe vers la gauche. — Marque d'appareillage.

25

Ǝ

Sur un bloc des remparts. — Marque d'appareillage.

26

T

Sur un bloc des remparts. — Marque d'appareillage.

27

ΓΊ

Sur un bloc des remparts. — Marque d'appareillage.

28

ΔΜ

Sur un bloc des remparts. Même observation qu'au n° 24 pour la forme du Δ. — Marque d'appareillage.

29

ΔΜΡ

Sur un bloc des remparts. Même observation pour la forme du Δ. — Marque d'appareillage.

30

ΕΝ

Sur plusieurs blocs des remparts. — Marque d'appareillage.

31

ΣΜ

Sur un bloc des remparts. — Marque d'appareillage.

32

ΣΥ

Sur un bloc des remparts. — Marque d'appareillage.

33

ͰΕ

Sur un bloc des remparts. — Marque d'appareillage.

34

ΗΙ

Sur un bloc des remparts. — Marque d'appareillage.

35

ΜΔΡ

Sur un bloc des remparts. Même observation qu'au n° 24 pour la forme du Δ. — Marque d'appareillage.

36

ΜΡ

Sur un bloc des remparts. — Marque d'appareillage.

37

NT

Sur un bloc des remparts — Marque d'appareillage.

Sur ces marques des murailles antiques de Tarente, voy. Viola, *Notizie degli scavi*, 1881, p. 397.

François Lenormant.

INSCRIPTIONS INÉDITES DE CHERCHELL
(*Suite*)

XLV. — Stèle à fronton, — El-Kantara :

Croissant
IVLIA · MAXVMA
PERPETVA·C · IVLI · LYDI
VXOR·VIXIT·ANIS·XXVIII
Jeune femme de face, vêtue d'une tunique et d'un manteau, agitant une torche de chaque main.

Julia Maxuma Perpetua, Caii Julii Lydi uxor, vixit annis viginti octo.

XLVI. — Stèle à fronton brisée à droite, même provenance :

LVCRIO · GAL///
H·S·E·VICXST·///
EI · PRIMVS · C///
EIVS · LIBE////

Lucrio Gallo; hic situs est vixit** [annis.....]. **Ei Primus c**[**upulam posuit**] **eius libertus.

XLVII. — Stèle à fronton, même provenance :

TERENTIA · CORNELIA
VIXIT ❦ ANNIS · XXIV
CARA ❦ SVIS ❦
HIC · SITA ❦ EST
SIT·TIBI·TERRA ❦ LEVIS

Terentia Cornelia: vixit annis viginti quatuor, cara suis. Hic sita est. Sit tibi terra levis.

XLVIII. — Plaque de marbre blanc brisée à droite, même provenance:

M FABIV///
ESCEN///
MMIT///
ANNO///
XXIII///

Marcus Fabius Crescens...... annorum..... XXIII.

XLIX. — Plaque de marbre blanc, brisée à gauche, même provenance :

//LINIA SEVERA
///A SABINA MA
///E PIISIME FECIT
///IS · XXIII

Vellinia? Severa..... a Sabina mater filiae piissimae fecit; xi ann]is viginti tribus.

L. — Plaque de marbre blanc, même provenance :

FABIA · MARCIA
H · S · E · V · AN · LXV
MARTHA · FIL · FEC
S · T · T · L

Fabia Marcia; hic sita est; vixit annis sexaginta quinque. artha filia fecit; sit tibi terra levis.

LI. — Plaque de marbre blanc, brisée à gauche et en bas :

d M S
///A · V · A · III · M · IIII · D · X
///VS · LIB · R · PC · FILIAE
//////CISIMAE

Diis Manibus sacrum......... a vixit annis tribus, mensibus atuor, diebus decem.......; ....us libertus Reipublicae esariensium? filiae...... dulcissimae.

.II. — Stèle à fronton, — El-Kantara :

Croissant
DONATVS · KALAMII
DAMARIONIS · L · L · H · S · IST
SIT · TIBI · T · L · VIXIT ANNIS
L

atus Kalamii, Damarionis liberti libertus, hic situs est. i terra levis; vixit annis quinquaginta.

. — Sur une longue plaque de marbre blanc, même prove-

AVSESIS
VIRGO
ANN · XV
S · T · T · L

s, virgo, annorum quindecim; sit tibi terra levis.

- Plaque de marbre blanc, même provenance :

DIS · MANIBVS
C · IVLIO · ANNIO
C · IVLIVS · CERIALIS
PATER FILIO
ANNICVLO · ET · M · VII

Diis Manibus. Caio Julio Annio, Caius Iulius Cerialis pater, filio anniculo et mensium septem.

LV. — Stèle à fronton brisée à droite, même provenance :

Croissant
NVMIDA·VCTOR·TABITAT //////
SVAI·PRO·MERITIS·FECIT·HIC ///

Numida, unctor Tabitatai suai pro meritis fecit. Hic [situs est].

LVI. — Plaque de marbre brisée en bas :

D · M
CAL·DO·MI·T
I·A·NI·VIX·
AN XV M E
///////////

Diis Manibus Calpurnii Domitiani; vixit annis quindecim, mensibus.......

LVII. — Plaque de marbre :

HERENIAE
MVSTELAE
VIXIT·ANNIS
X·III·M·XI·D
XXV·H·S·E
S·T·T·L

Herenniae Mustelae. Vixit annis tre decim mensibus undecim, diebus viginti quinque. Hic sita est. Sit tibi terra levis !

LVIII. — Sur une plaque de marbre blanc, — El-Kantara :

AVRA SIGVDALA·F
MAZIC·FOCOLIM
IAM·VIXIT·ANNIS
XIIII

Aura, Sigudalae filia, Mazica. Foco olim, jam vixit annis quatuordecim.

LIX. — Plaque de marbre, même provenance :

D M
AEM ILIAE IV
CVNDAE MA
TRI FILIAE ET FI
LI ET GENERI F C

5e ligne l'N et l'E de GENERI liés.

Diis Manibus, Aemiliae Iucundae : matri filiae et filii et generi faciendum curaverunt.

— Plaque de marbre blanc brisée à droite et dans le bas he, même provenance :

CONIVNX·HIC·BLANDI·S//////
QVEM · FORTVNA · PRECOr//////
VITVMA·TER·DENOS·AC·TRes/////
CARA · VIRO · VIXI · MORIA/////
5 VNVM EQVIDEM·DOLEO·LIQV/////
TAM
INSOCIA · VIRO·SPEM · MEAm////
pRECOR·O·cONIVNX·NOSTR
//////////aSSIDVE·CELEBRes///

. — Sur une plaque de marbre trouvée aux environs de iell :

D · MA · NI · B ·
VLPIVS QVADRA
APER VIX AN LXXXV
FECIT VLPIVS CLAVD
5 COPICIVS BENEME
RENTI PATRISVO
S P C F

s Manibus. Ulpius Quadratus Aper, vixit annis octoginta ue. Fecit Ulpius Claudianus Copicius bene merenti. Patri ua pecunia cippum ? fecit.

II. — Sur une plaque de marbre, rive gauche de l'Oued ntara :

L·CORNELIVS·FVS
CVS·VIXIT·ANNIS
XXVII M·VIIII·H·S·E
AEMILIA·VENERIA
5 FILIO·P·M·F

ius Cornelius Fuscus vixit annis viginti septem, mensibus i. Hic situs est. Aemilia Veneria filio pro meritis fecit.

III. — Sur une plaque de marbre, même provenance :

D · M
BENEDICTA
VIXIT ANNIS
IIII STLIB

igne l'N et l'I liés.

s Manibus. Benedicta vixit annis quatuor, sit tibi terra levis.

IV. — Sur une plaque de marbre, propriété Guillemin :

D M
VAL·MVRICLIONI
VIXIT·AN·XVII·M·XX
D·V·VAL·DEMETRI
A·MAT·F·PIENTIS
H · S · E

is Manibus Valerii Muriclioni; vixit annorum decem et

septem, mensium viginti, dierum quinque; Valeria Demetı mater filiae pientissimae. Hic sita est.

LXV. — Sur une plaque de marbre bleuâtre brisée à dro vers le haut: au fronton un croissant: rive gauche de l'] Kantara:

VITALIS·BA
AE·ATTIC
ANNO
HIC·S·EST·S·T·T·LEV·
DIADVMENVS·CONSER
DE·SVO·FECIT

Vitalis Ba...... ae Atticianae annorum...... Hic situs ‹ Sit tibi terra levis. Diadumenus conservo de suo fecit.

LXVI. — Sur une plaque de marbre brisée par en haut:

///////////////////
/////IL·D·VIII/////
ILAS·VIXIT·ANN·V
M·VIIII·D·XXIIII
AMANDVS·ET·FORTVNVLA·
FILIS DVLCISSIMIS·FEC
S·V·T·L·

[....... *vixit mensibus*] ....*II diebus octo*...... *as vi annis quinque, mensibus novem, diebus viginti quatuor. Amı dus et Fortunula filio dulcissimo fecerunt.*

2ᵉ ligne les deux N, 4ᵉ ligne l'ET, l'N et l'V liés.

LXVII. — Sur une grande colonne calcaire, trouvée coucl parmi d'autres ruines à 10 kilomètres de Cherchell, au lieu les *deux cents hectares*, non loin de la route de Couraya:

D N
FLCL////
IVLINV//
IMP PIO///
FELICIS///
AVG
//////////
ALA
//////////

Domino nostro Flavio Claudio Iuliano imperatori pio, fe cissimo...... Augusto........

La surface du monument est malheureusement tellemı rongée qu'on ne peut même pas discerner le nombre de ligı disparues. D'autres milliaires au nom de divers empereurs c été découverts antérieurement au même lieu.

LXVIII. — Stèle à fronton brisée à gauche :

Croissant
/// ESTIARI · GORGENE ·
//*sa*TVRNO · V · S · L · A

Il peut manquer de 5 à 6 lettres au commencement de chaque ligne.

LXIX. — Sur une épaisse plaque de marbre blanc brisée en tous sens sauf dans le haut :

/// VAM · EROGATIONEM · ER ////
///NS · OFFERAM · DE////
//////GINTA · MILIA · ////
/////////////TAE · CV///

LXX. — Sur une épaisse plaque de marbre blanc, découverte dans les fondations de la maison Pietrini, rue de Tenez, près de la porte de ce nom, fragment :

////*e*DVNTVR////
////S · TAM M////
///////////////

LXXI. — Stèle à fronton, — El-Kantara :

Astre dans un croissant
L · SAFINVS
HILARVS
HIC · SIT · EST

Lucius Safinius Hilarus, hic situs est.

LXXII. — Fragment de marbre, au même lieu :

AGENS · X
· II · D · XII

A. SCHMITTER.

(A suivre).

Mon cher ami,

Vous avez publié dans votre dernier fascicule un article de M. Desjardins, où il est question plusieurs fois de mes copies des inscriptions d'Aix-en-Savoie, et de leur inexactitude. Il sera extrêmement facile de démontrer jusqu'à la plus claire évidence que le reproche est aussi dénué de vérité que malveillant. Les inexactitudes, soit involontaires, soit même volontaires, se trouvent être précisément dans les copies que M. Desjardins présente comme meilleures et plus dignes de confiance que les miennes.

Votre affectionné, ALLMER.

BIBLIOGRAPHIE

C. DESCEMET. *Frammento d'antica iscrizione romana* avec pl Rome 1882, 7 p., gr. in-8° (extr. des *Studii e documenti di storia* (*diritto*).

M. le Comm. Charles Descemet, bien connu par ses important travaux sur l'épigraphie doliaire, commente un intéressant fragmen en marbre trouvé, en 1880, sur le Viminal, rue Palerme, 3, dans le fondations d'une maison et qui porte....Q R... | ...GERMANICC M... | ...VSPICIIS SVI... | ....VMVLTVOSIS....., à la 2° ligne o ne voit que le crochet supérieur du G et le 1er jambage de l'M final à la 3°, le 2° trait du 1er V; à la 4° il ne reste que la moitié environ de lettres. L'auteur estime avec grande sagacité qu'il s'agit d'un monument public élevé par le *s. p.* Q. R à un empereur GERMANICC M*aximo*... de ce que *a*VSPICIIS SVI*s* une grande victoire ait ét remportée sur des troubles, séditions.. *tu*MVLTVOSIS qui se produisirent en même temps qu'une guerre germanique. M. Desceme conjecture avec raison que le monument doit se rapporter à Aurélien en 270 les Marcomans, qui avaient envahi l'Italie, furent vaincus par c prince, et à la nouvelle de leur terrible invasion des séditions eurent lieu dans Rome. Le mot *tumultuosis* est intéressant à noter : il appartient à la bonne latinité, mais il tomba en désuétude au 4° siècle. — L'auteur termine cette savante notice par quelques observations su plusieurs textes doliaires trouvés en même temps que le fragment qu précède.

V. POGGI. — *Quisquilie epiprafiche, appunti e note*, Genova 1882 in-8° 23 p.

L'auteur a réuni un intéressant recueil de marques céramiques dont quelques-unes appartiennent à la langue grecque. Rapprochements faits avec soin et compétence, déductions heureuses.

Le P. Garrucci a publié dans la *Civiltà catolica* de 1882 *epigrafe singolare ora scoperta in Pompei*, fragment relatif à un éloge d'Énée ; — *Insigne antico marmo rappresentante il clipeo di Achille secondochè lo ha descritto Omero*, que nous avons déjà signalé (1882 p. 197).

A paru récemment la 2° partie du tome VI du *Corpus Inscr. Urbis Romae latinae — collegerunt Henzen, de Rossi, — ediderunt E. Bormann, G. Henzen, Chr. Huelsen*. Ce tome va du n° 3.926 au n° 15.126 et comprend: 1° les *monumenta columbariorum integra reperta*, 2° les *tituli officialium et artificum*. Comme tout ouvrage de ce genre il échappe à l'analyse.

Nous avons reçu l'*Albo dei sottoscrittori per la medaglia d'oro in onore del commendatore Gio. Batt. de Rossi e relazione della solennità nel présentarla in Laterano il di XI Decembre MDCCCLXXXII*, Rome 1882, beau volume avec encadrement rouge et titre rouge et noir, de 112 p. in-4°, et spécimen de la médaille : noms des souscripteurs, — bibliographie complète des travaux de M. de Rossi, — discours prononcés.

Nous recommandons à nos lecteurs l'ouvrage suivant du Dr Julius Jung professeur d'histoire ancienne à l'Université de Prague : *Die romanischen Landschaften des roemischen Reiches. Studien über die inneren Entwicklungen in der Kaiserzeit*. Innsbruck, Wagner, 1881, in-8°, XXXII-574 p. (Les pays romains de l'empire romain; études sur l'histoire interne des provinces sous l'empire). Cet ouvrage donne un résumé clair et intéressant de tout ce qu'on sait aujourd'hui sur l'état des provinces depuis la conquête romaine jusqu'à l'établissement définitif des royaumes barbares (auteurs, inscriptions, monuments) ; il est divisé en 6 chapitres précédés d'une introduction : chap. I, Espagne; II, Afrique; III, Gaule; IV, Bretagne ; V, Pays du Danube,

Illyrie ; VI, Italie. (Voir compte-rendu de cet ouvrage par M. Julien Havet, *Rép. de Trav. Historiq.* 1882, p. 800).

Vient de paraître le 2e volume du *Sénat de la République romaine* par M. Willems, professeur à l'Université de Louvain. Ce travail avait été provoqué par un concours de l'Académie. Le tome 1er était consacré à l'institution du Sénat, à son mode de recrutement, à son organisation intérieure. Le tome II est divisé en trois livres : le premier relatif au rôle du Sénat pendant la vacance du pouvoir exécutif ; le second aux rapports du Sénat avec les comices ; le troisième aux rapports du Sénat et des magistrats. Ce dernier livre est le plus important, car il y est question des attributions du Sénat au point de vue de l'administration, de la justice, du culte, des finances, des travaux publics, de la guerre et du gouvernement des provinces. On peut discuter sur quelques-unes des appréciations de l'auteur, mais on en doit pas moins reconnaître que ses deux volumes offrent la preuve d'une immense lecture: qu'ils sont au courant de la science et qu'ils attestent l'application d'une bonne méthode.

Le 5e volume de l'*Histoire des Romains*, œuvre magistrale de M. V. Duruy, a paru suivant le mode de publication, par fascicules, dans le courant de 1882. Il contient le récit des règnes d'Hadrien, d'Antonin, de Marc-Aurèle, trois grands princes, à divers titres, qui ont jeté sur la puissance romaine un éclat splendide. Cette époque, à défaut de la gloire des conquêtes, est celle que procurent la sagesse des souverains, une belle organisation civile et politique, une administration savante, l'ordre, la sécurité et la prospérité des Etats. Hadrien qui passa la plus grande partie de sa vie à parcourir le monde, consolida l'empire. Antonin et Marc-Aurèle continuèrent cette œuvre conservatrice. La paix romaine ne fut jamais plus vivante. M. Duruy a fixé, comme dans une série de tableaux, les principaux aspects de cette gigantesque institution qui fournira les assises de notre civilisation romaine. On comprend, sans qu'il soit nécessaire de les analyser, l'importance des six chapitres consacrés a étudier la famille, la cité, les provinces, le gouvernement et l'administration, les mœurs, les idées. L'épigraphie a prêté à l'éminent auteur un concours précieux, dont le résultat a été bien souvent de renouveler sur plus d'un point l'histoire : rien n'a échappé à l'attention vigilante de M. Duruy. Ajoutons que l'auteur a fait des origines du christianisme une étude sérieuse, remarquable, grâce aux fructueuses recherches de l'épigraphie et de l'archéologie qui ont marqué ces vingt-cinq dernières années. Ce 5e volume renferme 440 gravures d'après l'antique.

M. le chanoine A. Straub, président de la Société pour la conservation des monuments historiques d'Alsace a publié, en 1881, un intéressant mémoire intitulé: *Le cimetière gallo-romain de Strasbourg* avec 3 cartes, 1 pl. lithograph., 16 pl. photoglypt. et de nombreuses gravures. Strasbourg, T. J. Trübner, gr. in-8°, 136 p., série de rapports très complets sur les fouilles exécutées. Il n'a été découvert qu'une seule épitaphe dont il ne serait pas inutile d'avoir un estampage.

M. René Kerviler avait présenté au Congrès de Quimper en 1873, une *Etude critique sur la géographie de la presqu'île armoricaine au commencement et à la fin de l'occupation romaine*. Quelques-unes de ses conclusions furent attaquées par M. Burgault, président de la société polymathique du Morbihan (*Notice sur les peuples armoricains* 1875), par M. E. Desjardins de l'Institut (*Géogr. de la Gaule romaine* I, 1876), par M. A. Ramé (*Rev. des Soc. sav.* janv. 1878), par M. Le Men (*Bull. de la Soc. Arch. du Finistère*), par M. Le Fizelier (*Arvii et Diablintes*, 1878), par M. de la Borderie (*Diablintes, Curiosolites et Corisopites*, 1880), par M. Orieux, agent-voyer en chef de la Loire-Inférieure, *César chez les Venètes* 1881). C'est à tous ces adversaires que s'adresse aujourd'hui M. R. Kerviler: *Etudes critiques*

sur l'ancienne géographie armoricaine. Réponse aux objections de M. *Burgault, Desjardins, Ramé, Le Men, Le Fizelier, de la Borderie et Orieux à la 1re étude critique exposée au Congrès de Quimper en 1873;* Extr. des Mém. de l'Assoc. Bret. pour le Congrès de Redon en 1881 ; S. Brieux, 1882, gr. in-8°, 35 p. Ce travail est ainsi divisé : 1° *Les Venètes et l'expédition de César ;* 2° *les Diablintes et les Curiosolites ;* 3° *Brivates et Portus.* L'auteur résiste sur quelques points, il cède sur quelques autres, et il se montre aussi impartial en jugeant ses anciennes opinions que s'il avait à juger les opinions d'un autre, il termine sa très intéressante discussion en disant : « Je rééditerai mon travail refondu sur la géographie armoricaine le jour où je serai d'accord sur tous les points avec notre éminent confrère M. de la Borderie ». (*Polybiblion* déc. 82, p. 554, sous la signature T. de L).

Nous avons déjà signalé (1882, p. 150, 310) les importantes découvertes du P. de la Croix opérées à Sanxay, et quelques travaux qui en ont rendu compte (1882, p. 315). Nous ajouterons à cette nomenclature : *Quelques notes sur les fouilles du P. de la Croix à Sanxay* par J. Berthelé, archiviste des Deux-Sèvres, in-8°, 40 p. avec plan); *Fouilles de Sanxay, documents inédits, suivis de la biographie du P. de la Croix*, par Léon Dumay, de la Soc. Arch. et historiq. de l'Orléanais, in-12, 30 p. ; *Guide des visiteurs, antiquités de Sanxay*, par F. Delaunay, in-12, orné de figures (*Ibid.* p. 555).

On annonce la prochaine publication, chez l'éditeur A. Picard, d'un recueil de travaux inédits de Jules Quicherat, sous le titre de *Mémoires d'Archéologie et d'histoire :* il comprendra 4 vol. in-8° avec planches.

On annonce une seconde édition par M. Mommsen du monument d'Ancyre, dont les textes ont été récemment relevés par une mission archéologique spéciale.

FLORIAN VALLENTIN.

ACADÉMIES ET CORPS SAVANTS

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS & BELLES-LETTRES.— *1er décembre.* — M. Léon Renier fait connaître que les arènes de Lutèce sont de nouveau menacées de destruction, et demande à l'Académie de renouveler en termes énergiques sa délibération du 8 avril 1870. L'Académie décide qu'avant d'émettre un vœu, le bureau et M. Renier devront s'enquérir de l'état des choses et de la meilleure marche à suivre pour assurer le succès de son intervention. — A la presque unanimité des suffrages M. Ed. Le Blant est porté en première ligne pour la place de directeur de l'Ecole Française de Rome; M. Homolle, ancien membre de l'Ecole est désigné en 2e ligne. — M. E. Desjardins fait en comité secret son rapport au nom de la commission des *Ecoles d'Athènes et de Rome*, sur les travaux des membres de ces Ecoles en 1881-82.

8 Décembre. — L'Académie décide d'émettre un vœu tendant à conserver ce qui pourrait encore subsister des arènes de Lutèce : une lettre sera, en conséquence, adressée à M. le préfet de la Seine par M. le secrétaire perpétuel. — M. Desjardins donne lecture du rapport de M. Tissot sur la communication du colonel de Puymorin sur des inscriptions découvertes en Tunisie ; nous avons publié ce rapport (1882, p. 290).

15 Décembre.—M. Regnier présente le rapport de M. Berguigne sur des inscriptions recueillies par M. Aymonnier dans le Cambodge central. M. de Rozière, fait hommage de la part de l'auteur, *le Sénat de la République romaine,* par M. Willems, professeur à l'Université de

Louvain, tome II. — Communication de M. Oppert sur des textes des bords de l'Euphrate.

22 Décembre. — M. Roth, indianiste, est élu correspondant étranger en remplacement de M. John Muir, décédé. — Lettre de P. Delattre, signalant à l'Académie les récentes acquisitions du Musée de St-Louis-de-Carthage.

29 Décembre. — Sont élus correspondants nationaux: M. Félix Robiou, professeur à la Faculté des lettres de Rennes, en remplacement de M. Chabas, décédé. — M. Bladé. M. Merlet, archiviste d'Eure-et-Loire, en remplacement de MM. Weil et Dumont, élus membres ordinaires. — M. F. Lenormant dépose sur le bureau une note de M. le commandant Max. Récamier contenant le croquis et la copie d'une borne milliaire et d'une inscription inscrite aux environs de Gabès, sur la route de Gafsa. Le texte épigraphique nomme Dioclétien et Maximien, il indique le 6e mille à partir de Tapaca (auj. Gabès). Le commandant Récamier a eu l'occasion de reconnaître des puits datant de l'occupation romaine et servant à l'irrigation de cette entrée; c'est un travail dont Pline parle avec admiration. M. Récamier va entreprendre un voyage d'exploration pour lequel il réclame des instructions.

5 Janvier 1883. — M. Heuzey est élu président et M. Perrot vice-président. Sont nommés membres de la *Commission des antiquités nationales* MM. Maury, L. Renier, Delisle, Hauréau, Desnoyers, de Rozière, G. Paris, A. Bertrand; — membres de la *Commission des Écoles d'Athènes et de Rome*, MM. Ravaisson, Egger, Renier, Delisle, Miller, Girard, Desjardins, Dumont.

12 Janvier. — M. le colonel de Puymorin adresse des copies d'inscriptions latines relevées par lui en Tunisie. L'Académie a transmis à M le commandant Récamier, en colonne d'expédition au sud de la Tunisie, les instructions capables de le guider utilement dans ses recherches archéologiques. Sont élus membres de la commission du prix de numismatique, Allier de Hauteroche (sujet relatif à l'antiquité). MM. Waddington, d'Hervey de Saint-Denys, Ch. Robert, Fr. Lenormant.

19 Janvier. — M. Miller communique des observations sur des inscriptions grecques trouvées en Égypte, et qui lui ont été adressées par M. Maspero.

26 Janvier. — Le P. Delattre envoie de Carthage la copie d'une inscription latine récemment découverte et qui est soumise à l'examen de M. Renier.

SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE FRANCE. — *6 Décembre.* Election du Bureau : Président, M. Duplessis ; Vice-présidents, MM. Demay et Ed. Guillaume ; Secrétaire M. Müntz. — Communications diverses.

13 Décembre.—M. de Witte commence la lecture d'un mémoire sur la conquête de la Gaule méridionale par les Romains.

20 Décembre. — M. de Witte termine la lecture de son mémoire. — Communication de M. Mowat sur une statue de Luxeuil, détruite pendant la Révolution.

3 Janvier. — M. Héron de Villefosse communique : 1° de la part de M. Roubet une marque de potier Γ·Δ·O, initiales des trois noms du propriétaire de la fabrique. — 2° une pierre gravée, trouvée en Algérie, et représentant un navire monté par 7 hommes avec l'inscription *Benagi nika*, rappelant sans doute une victoire remportée dans une naumachie par Benagius, commandant de l'équipage.

10 Janvier. — M. Thédenat communique de la part de M. Maxe-Werly deux inscriptions romaines, trouvées l'une à Reims, l'autre dans la Meurthe-et-Moselle ; cette dernière conservée au musée Lorrain à Nancy, présente le nom *Inciniossa* encore inconnu. — M. de Laurière présente la copie d'une inscription de Portugal avec l'expression SVBASCIA qui apparaît pour la première fois dans la péninsule ibérique.

17 Janvier. — M. Duchesne lit un mémoire sur diverses questions intéressant la géographie administrative du sud-est de la Gaule et notamment identifie la *civitas Rigomagensium* avec la vallée de Thoranne (B.-Alpes). — M. Mowat présente un poids de bronze acheté à Rome par M. Dutuit et façonné en forme de porc. On lit sur chaque face C HELVIVS·C·F | VALENS | AED, poids servant d'étalon.

24 Janvier. — M. Héron de Villefosse informe la Société que le poids provient de *Canosa.*

A paru récemment le *Bulletin* du 1er trim. 1882 qui contient une très intéressante et très complète *Notice sur la vie et les travaux de M. Adrien de Longpérier*, par M. G. Schlumberger, membre résidant et le discours de M. Prost, président sortant, sur les travaux de 1881.

COMITÉ DES TRAVAUX HISTORIQUES ET SCIENTIFIQUES, *Bulletin de la section d'histoire, d'archéologie et de philologie*, n° 2 Nous signalerons le compte-rendu des délégués des Sociétés savantes à la Sorbonne que nous avons déjà fait connaître (1882, p. 148-150) : on y trouvera la stèle de Tarquinius et l'inscription donatiste de Mediouna. n° 3 : Héron de Villefosse, *Découvertes archéologiques au mont de Hermes*, par M. l'abbé Hamard, fragments, textes chrétiens (v. 1881 p. 194); — *Borne milliaire de l'Oued Fergoug*, de Gordien III et de l'an 239, copie plus complète que celle du *Corpus* VIII, 10.460 ; — *Antiquités romaines découvertes à Gaud*, texte rapporté d'après copie de M. de Laurière ; FVRIARVFI | FILIAV S LM ; — Ed. Le Blant *Inscriptions chrétiennes des Aliscamps*, d'après estampages de M. Morel. *Bull. Epigr.*, 1882, p. 258).

Nous signalerons également le tome VI de la 7e série de la *Revue des Sociétés savantes*. récemment paru et relatif à l'année 1881. Nous relevons dans ce volume les articles suivants : Héron de Villefosse, *objets antiques trouvés dans une maison gallo-romaine à Arras* (envoi de M. Terninck, correspondant; — Ch. Robert, *inscriptions romaines* de Tunisie (envoi de M. R. Cagnat), 3 romaines, 1 chrétienne, sans grande importance ; — compte rendu de la réunion annuelle à la Sorbonne que nous avons résumé (1881, p. 146); — Longnon, *Rapport sur les travaux de la commission de Géographie historique de l'ancienne France.*

COMMISSION DES MONUMENTS HISTORIQUES. — Dans la séance du 19 janvier, la Commission a classé les ruines romaines de Sour-Djouab et les mosaïques de S.-Leu, en Algérie. Il a été décidé, en outre, qu'une délégation se rendrait à Sanxay, pour déterminer sur place le périmètre des parcelles de terrain dont il importe de faire l'acquisition pour assurer la conservation des principales ruines découvertes par les fouilles.

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE de Bordeaux. Tome VII, 1880. Le dernier fascicule vient de paraître. Nous citerons dans ce volume : M. Collignon, *Notice sur trois bronzes antiques trouvés à Bordeaux* avec 3 héliog. ; — C. de Mensignac, *Emplacement de la ville romaine de Bordeaux du 1er à la fin du IIIe siècle*, avec 1 carte et accompagné de pièces justificatives sur les découvertes; — Sansas, *Notes archéologiques sur les fouilles exécutées à Bordeaux* de 1863 à 1876, monnaies, inscriptions qui ont été publiées; — E. Delfortie, *Cachet d'Asclepiade ou de médecin pharmacien de l'époque gallo-romaine* avec fac-simile, (Cf. Allmer, *Rev. Epigr.*, p. 180).

ACADÉMIE D'HIPPONE, *réunions des 23 Nov. et 28 Déc.* Diverses communications épigraphiques : inscription votive avec l'ethnique THVNICABENSIS, provenant de Ain-Maabed, emplacement probable de l'évêché *Tunugabensis* ; M. Papier, président, communique 6 inscriptions funéraires qu'il a relevées à Hammam N'Bails (Nador), sans grande importance; — M. Papier commente un texte intéressant, mal-

heureusement mutilé, précédemment signalé, qui paraît se référer à une supplique adressée à Commode par les colons de .... pressurés par des *conductores*.

SOCIÉTÉ DES LETTRES, SCIENCES ET ARTS DES ALPES-MARITIMES, t. VII, 1881, A signaler : Ed. Blanc, *Table de l'épigraphie antique du départ. des Alpes-Maritimes.* — Brun, *Description des découvertes faites jusqu'à ce jour à l'emplacement de l'ancienne cité romaine de Cemenelum* (Cimiez).

SOCIÉTÉ D'ÉMULATION DE MONTBÉLIARD. — *Mémoires*, 3e série, 3e vol., 1er fasc. 1881. L. Trouillet, *César et Arioviste, étude topographique et militaire*, données probables sur les lieux ou Arioviste a été vaincu par César.

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DU MIDI DE LA FRANCE. — Bulletin 1881. — Communications de M. Sacaze, sur l'épigraphie pyrénéenne, BAIGORISO DEO...ALAR...

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE, SCIENTIFIQUE ET LITTÉRAIRE DE BÉZIERS. — Bulletin XI, 1re livr., L. Noguier, *Chronique Archéologique*, découverte à Béziers et aux environs.

FLORIAN VALLENTIN.

Atti della Società di Archeologia e belle Arti per la provincia di Torino, tomes I-III. Turin 1875-1882.

Une société composée de savants et d'artistes a été fondée à Turin en 1874 dans le but d'étudier et de rechercher les monuments archéologiques et les objets d'art appartenant non-seulement à la province de Turin (dont elle a pris le nom), mais aussi aux autres parties du Piémont. Le but que cette société s'est proposée est très utile, car le Piémont ne peut pas rivaliser par le nombre de ses monuments anciens et du moyen âge avec d'autres provinces d'Italie, et par là, la nécessité d'étudier et de publier ceux qui restent et de rechercher où l'on peut espérer d'en découvrir d'autres au moyen de fouilles conduites méthodiquement et habilement. Dans l'année même de sa fondation, la Société a entrepris des fouilles à *Avigliana*, près de Suse, localité située aux frontières du royaume de Cottius et du territoire d'*Augusta Taurinorum*. En 1875 elle a fait mouler en plâtre les bas reliefs et l'inscription remarquable de l'arc élevé à Suse, par Cottius en l'honneur d'Auguste. Cette inscription paraît très lisible dans presque tous les dessins de l'Arc reproduits dans divers ouvrages modernes, (par exemple Desjardins *Géogr. de la Gaule*, I, p. 80, gravure redonnée par M. Duruy *Hist. des Rom.* IV p. 53) ; tandis qu'au contraire elle n'offre plus que les creux où étaient enchassées les lettres de bronze aujourd'hui disparues. La Société, d'accord avec les autorités provinciales de Turin et les autorités municipales de Suse, avait pris des mesures pour faire opérer des fouilles auprès de l'Arc, et ces fouilles, qui auraient sans doute produit d'intéressants résultats archéologiques, n'ont malheureusement pas encore été commencées. — La Société a entrepris également des fouilles sur l'emplacement d'une ville aujourd'hui disparue, d'*Industria*, où jadis avaient été découverts plusieurs inscriptions et de superbes *bronzes* ; à *Carru*, près de Mondovi ; à *Palazzolo Vercellese*. Dans cette dernière localité on a mis au jour des tombeaux de l'époque impériale, avec un grand nombre d'objets de toute espèce dont les plus remarquables sont d'admirables petits vases de verre. — La Société n'a pas de musée, tous les objets archéologiques découverts par ses soins sont conservés au Musée d'antiquités de Turin.— La Société comprend des membres fondateurs et perpétuels au nombre de 15, et des correspondants (1).

(1) Dans sa séance du 28 janvier 1883, la Société a nommé Correspondant, le directeur du *Bulletin Épigraphique de la Gaule*, M. Florian Vallentin..

Elle a commencé en 1875, la publication d'un élégant bulletin enrichi de nombreuses gravures et de planches lithographiques et phototypiques. La dernière livraison du 3[e] volume vient de paraître; toutefois en 1880 a paru la 1[re] livraison du 4[e] volume afin de ne pas retarder la publication d'un très important cimetière de l'époque des Barbares qu'on venait de découvrir près de Turin. Les *Atti* de la société contiennent un court compte-rendu de ses travaux et des articles sur les découvertes archéologiques en Piémont, des illustrations de monuments piémontais ou conservés dans les musées du Piémont et des études d'histoire artistique piémontaise. — Nous donnerons un résumé succinct des articles parus dans les trois volumes des *Atti* et qui peuvent intéresser l'épigraphie :

A. Fabretti, *Scavi di Avigliana*. Relation sur les fouilles entreprises par la Société à *Avigliana*, anciennement appelée *Ad Fines*. Les inscriptions qui y ont été trouvées avant ou pendant ces fouilles ont été reproduites dans la 2[e] partie du tome V du *Corpus inscriptionum latinarum*.

Maggiora-Vergano, *Coppa di vetro di Refrancore*. Description d'une tasse de verre avec l'inscription Εννιων εποιησεν μνηθη ο αγοραξων. On connaît le nom de l'ouvrier qui se trouve sur d'autres tasses ; une d'elle, conservée à Brescia, offre la même inscription que celle-ci.

Ed. Berard, *Observations sur deux inscriptions romaines trouvées à Villeneuve près d'Aoste ;* ces deux textes ont été reproduits dans le *Corpus* V, 6.986, et 8.146

A. Fabretti, *Sigillo in bronzo*, avec l'inscription très commune : *uterefeli(x)*. Ce sceau, qui affecte la forme d'un pied humain chaussé, a été découvert à *Pollenzo*, jadis *Pollentia*.

V. Promis, *Iscrizione astigiana esposta dal barone Vernazza* ; reproduction d'un article de l'archéologue piémontais, Joseph Vernazza, sur une inscription d'Asti publiée inexactement en 1797.

E. Berard, *Iscrizioni d'Aosta :* trois textes qui n'ont qu'une importance locale.

V. Promis, *Libro di memorie antiquarie di Giuseppe Bartoli ;* manuscrit de Bartoli, professeur à l'Université et directeur du musée d'antiquités de Turin, au siècle dernier, il contient des notices archéologiques et la transcription, parfois inexacte, d'inscriptions. L'éditeur a indiqué le n[o] que portent ces textes dans le *Corpus*.

Manuel di S. Giovanni, *Antichità della valle di Maira*, notices sur les antiquités découvertes en ce lieu ; interprétation arbitraire d'une inscription.

A. Fabretti, *Della antica città d'Industria detta prima Bodincomago e dei suoi monumenti*, publication consciencieuse et savante des monuments trouvés dans diverses fouilles sur l'emplacement de cette ancienne ville. L'auteur réunit tous les documents relatifs à l'histoire de cette ville qui s'élevait près du moderne village de *Monteu du Pô*. Pline l'ancien l'a énumérée parmi les villes liguriennes sur la rive droite du Pô ; avant la domination romaine, elle s'appellait *Bodincomagum* du nom donné au Pô par les Ligures (*Bodincus*). Tous les monuments découverts en ce lieu ont été reproduits en phototypie dans les nombreuses planches qui accompagnent cet important mémoire. L'épigraphie y a aussi une part notable, et M. Fabretti a recueilli 49 inscriptions y compris quelques fragments et quelques textes doliaires etc. Quelques inscriptions proviennent des fouilles entreprises par la Société, sous la direction de M. Fabretti. Les monuments épigraphiques et surtout une table de bronze, éclairent d'un jour nouveau l'organisation municipale de cette ville qui a dû occuper à l'époque romaine un rang considérable; ils sont pour la plus grande partie conservés au musée de Turin avec différents bronzes, dont la conservation est parfaite et ne laisse rien à désirer comme exécution.

Ed. Berard ; *Antiquités romaines et du moyen âge dans la vallée d'Aoste :* les inscriptions romaines sont comprises dans cette énumération des monuments de la vallée d'Aoste qui conserve encore de nombreux vestiges de l'époque romaine.

V. DEL CORNO, *Le stazioni di Quadrata e di Ceste lungo la strada romana da Pavia a Torino;* étude topographique dans laquelle l'auteur a utilisé les inscriptions anciennes.

HERMANN FERRERO.

REVUES ET JOURNAUX PÉRIODIQUES

MÉLANGES D'ARCHÉOLOGIE ET D'HISTOIRE *de l'Ecole française de Rome*, décembre : R. de la Blanchère, *Briques romaines des terres Pontines*, quelques-unes inédites; — dans la *bibliographie*, analyse de la lecture de M. Cuq, à l'Académie des Inscriptions sur *Le Conseil impérial d'Auguste à Dioclétien*, — *Les actes des martyrs*, — *Supplément aux acta sincera de Dom Ruinart*, par Ed. Le Blant.

BULLETTINO DI CORRISPONDENZA ARCHEOLOGICA. — Novembre et décembre : E. Dressel, *Scavi sul Campidoglio;* — Brogi, *Scavi di Chiusi:* — Helbig, *Scavi presso Orvieto e nei dintorni*, quelques textes intéressants qui permettent de suivre le passage des noms étrusques à la forme romaine ; Zdekauer, *Iscrizione d'Anticoli*, malheureusement mutilée, très importante au point de vue juridique: AFVRIVS Ru*fu*S QVOD IN EVM TrANSSCRIPTVM | EST·A·C· CAE*lio* BASSO APSENTE *cre*DITORE · I NOMINIBVS *du*OBVS SVBSIGN*a*TIS PRAEDIS | SOLVIT·M IVN*io* SILANO.......... XXIIMN | HS(?)LVIII·M·N·SOLVIT...... SCIPION*i*............ *a*DIEC*to*?......IICT......; — Tables.

BULLETTINO DI ARCHEOLOGIA CRISTIANA de M. le Comm. J.-B. de Rossi, 4ᵉ série, 1ʳᵉ année, nᵒˢ 1 et 2. Importante dissertation sur le *Cimetière de S. Hippolyte près la voie Tiburtine et sa principale crypte historique aujourd'hui découverte*, quelques inscriptions. Etude sur *sur une inscription grecque découverte récemment en Phrygie, comparée à la célèbre épitaphe métrique d'Abercius*. — 6 planches : 1-2 vue du fond de la crypte récemment découverte dans le cimetière S. Hippolyte; 3-6 fresques du cimetière des SS. Pierre et Marcellin sur la voie Labicane qui seront expliqués dans le prochain fascicule.

REVUE ARCHÉOLOGIQUE. — Août : Saski, *Notice sur l'état actuel des ruines de Doclea* près Podgoritza en Monténégro ; — R. Mowat, *Nouvelles inscriptions de Doclea* fragmentées et restituées avec sagacité ; l'exploration de M. le lieutenant Saski a pour résultat d'accroître de trois le nombre des inscriptions de Doclea ; des fouilles méthodiques amèneraient une abondante récolte d'antiques et d'inscriptions. Nous nous joignons à notre collaborateur pour demander qu'une mission soit envoyée au Monténégro ; — M. Bréal, *la plus ancienne inscription latine*, reproductions avec quelques additions de l'article que nous avons déjà signalé (1882, p. 150).

Septembre. — E. Muntz, *Note sur les mosaïques chrétiennes de l'Italie*, avec 2 pl.

BULLETIN DE CORRESPONDANCE AFRICAINE. Mai-Juin : R. de la Blanchère : *Inscriptions de la Maurétanie Césarienne*, quelques-unes, provenant de Cherchell, figurent dans le mémoire de notre collaborateur M. Schmitter: parmi les autres, nous signalerons une longue épitaphe d'un jeune *optio* tué à l'ennemi, du 3ᵉ siècle, — une épitaphe

miles cohortis secundae Breucorum originaire de Sigu *Sigensis*, une autre avec le signe ϴ pour désigner les heures, ce qui n'est pas commun, — offrande à *Iuno Regina* pour la santé de Gordien III qui est décoré de 7 salutations impériales, ce qu'on ne trouvait jusqu'à ce jour que dans un texte (*Corpus* VIII, 5,701); un texte en l'honneur du triomphe de Gordien III sur les Perses en 243, par le procurateur Livianus non encore connu ; — Cat, *Rapport à M. le Ministre concernant le pays compris entre Cherchell et Tenès et la région maritime d'Alger à Bougie*, région peu connue, où l'auteur a reconnu les ruines de plusieurs villes mortes qu'il décrit avec soin, textes à *Tigzirt* et l'auteur se propose d'examiner si son identification avec *Rusuccurru* est fondée ; — R. de la Blanchère, *Kaoua, note sur les ruines romaines du territoire d'Ammi-Mousa*, vestiges du IVe siècle.

Juillet et août: O. Houdas et R. Basset, *Epigraphie Tunisienne*, inscriptions arabes.

REVUE SAVOISIENNE. 30 sept. : L. Revon, *Inscription romaine de Gruffy*, trouvée au printemps 1882, dans la démolition de l'ancienne église de Gruffy, I O M | ....T MARCIANV*s* | ....I VSSOROLIA | ...VOTVM.... probablement *at*T(ius) à la 2e ligne, et SOROLIA*nus* à la 3e.

NOUVELLE REVUE HISTORIQUE *de droit français et étranger*. Nov.-Déc. 1882. E. Beaudoin, *Etude sur le Jus Italicum*, fin d'une notice très complète sur cette intéressante question et dont nous rendrons compte prochainement dans la partie bibliographique. La 1re partie de ce travail avait paru en 1881.

RÉPERTOIRE DES TRAVAUX HISTORIQUES, 1882, no 4. — E. Babelon : *Mémoires de la Société nationale des Antiquaires de France 1880*, nous avons déjà signalé les communications épigraphiques (1881, tables). On y trouvera plusieurs comptes-rendus de mémoires de Sociétés savantes que nous avons déjà analysés.

NOTIZIE DEGLI SCAVI DI ANTICHITA. Mai : le chevalier Gamurrini a copié à *Bolsena* ce curieux fragment qui mérite d'être étudié : E....LEGIM | RTISCELERAT | IINSVLA VBI N... ; — Fragments épipraphiques intéressants recueillis sur l'emplacement de l'ancien *Forum Clodii*, ville dont se sont déjà occupés MM. Garrucci, Desjardins et Tomasetti ; — fouilles de Pompeï, inscriptions doliaires quelques-unes en grec (Cf. plus haut p. 39), inscriptions diverses ; — épitaphes de *Nocera superiore* et *inferiore* ; — *Juin*. Quatre épitaphes trouvées à *Ventimiglia* où nous relevons le nom EXOMNACIVS. — à *Breccia* ex-voto PARONNO | V·S·L·M | M.MASCLIVS | MAXIM ;— Rapport du docteur Ghirardini, sur le mobilier funéraire trouvé dans une tombe étrusque près *Formello*, examen du vase épigraphique déjà signalé (1882, p. 89, 150 et 255); inscriptions diverses de *Palestrina*, de *Pompei*, de Siracuse, de *San Antioco*, de Belfiore, etc.

POLYBIBLION. Décembre 1882 ; L. Duchesne. *Les Catacombes de Rome, histoire de l'art et des croyances religieuses pendant les premiers siècles du christianisme*, par Théophile Roller, Paris, Morel, 1882, 2 vol. in-fol., 100 pl. et 700 p., prix 250 fr. ; — A. de Ceuleneer, *Le Musée d'Aix, 1re partie, etc., par H. Gibert.*

LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE. 19 décembre 1882: Variétés. — M. S. Le VIIIe volume du *Corpus Inscriptionum latinarum:* compte-rendu critique sur lequel nous appelons l'attention de nos lecteurs.

FLORIAN VALLENTIN.

CHRONIQUE



E *Bulletin Épigraphique de la Gaule* a accompli sa deuxième année : un troisième volume commence, *uno avulso, non deficit alter*... Ce qu'a été cette deuxième année, le lecteur le sait aussi bien que nous. Nous espérons qu'il aura reconnu le progrès fermement voulu, constamment recherché, réalisé quelquefois ; le désir ardent de faire tout le possible dans la limite de nos forces et de nos moyens. Nous remercions cordialement nos dévoués collaborateurs qui, par leurs savantes dissertations, ont tant contribué au succès du *Bulletin*.

Le lundi 11 décembre, a eu lieu, à Rome, dans la grande galerie des sarcophages, au musée du *Laterano*, en présence d'une très nombreuse assemblée, la remise de la médaille d'or, frappée en l'honneur de M. le Comm. J.-B. de Rossi. Le R. P. Bruzza, fondateur de la Société d'archéologie chrétienne et qui avait eu la première initiative de la souscription, présidait. Il a ouvert la séance en exposant le grand succes de cette souscription qui a produit 15,027 fr. et en rappelant les mérites de M. de Rossi comme fondateur de cette science spéciale l'archéologie chrétienne. M. Henzen, premier secrétaire de l'Institut de correspondance archéologique allemand, a rappelé ensuite ses quarante annees de travaux à Rome, à côté de M. de Rossi et leur étroite collaboration pour *le Corpus inscriptionum latinarum*. En troisième lieu, la harangue du Directeur de l'École française, lue en son absence par le doyen des membres de l'École, M. Diehl a mentionné les liens, les souvenirs de travaux communs, les illustres amitiés qui unissent M. de Rossi à la France, à l'Institut, sa collaboration active à l'édition des *Œuvres* de Borghesi, la publication française de son Bulletin d'archéologie chrétienne, ses bons offices de toute sorte envers notre jeune école de Rome, dont l'un de ses membres, M. l'abbé Duchesne, a été pour lui un disciple, puis un collaborateur, ses mérites enfin en d'autres parties encore de la science que l'archéologie chrétienne et l'épigraphie. M. de Rossi a répondu par des remerciements aux souscripteurs, à la Société d'archéologie chrétienne, à l'Institut de correspondance archéologique, à l'Ecole française de Rome. — La somme excédant les frais de la médaille (8,236 fr.) sera employée à des fouilles dans une des nombreuses catacombes encore inexplorées, probablement dans celle de Prétextat qui paraît devoir offrir beaucoup d'inscriptions et d'objets d'antiquité même non chrétienne. Outre la médaille d'or, il en a été frappé quelques-unes de bronze, qui sont déposées à la librairie Spithover, place d'Espagne, à Rome. Le prix, y compris la boîte, est de 10 fr., il sera employé aux fouilles des catacombes.

Par décret en date du 26 décembre 1882 rendu sur la proposition de M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, M. Edmond Le Blant, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et Belles-Lettres) est nommé pour six ans, à partir du 1er janvier 1883, directeur de l'Ecole française de Rome, en remplacement de M. Geffroy, dont le mandat est expiré, et qui n'est pas renouvelé sur sa demande. — Par le même décret, M. Geffroy, membre de l'Institut, est nommé directeur honoraire de l'École française de Rome (*Jour. Offi.* 29 déc. 1882). Le *Bulletin épigraphique* applaudit chaleureusement au choix du Ministre et adresse ses plus sincères félicitations à M. Le Blant, qu'il a la bonne fortune de compter parmi ses collaborateurs.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. *Concours* : prix ordinaire, 2,000 fr. : *Etude grammaticale et historique de la langue des*

inscriptions latines comparée avec celles des écrivains romains depuis le temps des guerres puniques jusqu'au temps des Antonins, terme de rigueur, 31 déc. 1883 ; — prix de numismatique, fondé par M. Allier de Hauteroche ; *tous les ouvrages de numismatique ancienne, publiés depuis 1881* (400 fr.) ; — prix Bordin, 3,000 fr. chacun : 1° *Étude critique sur les œuvres que nous possédons de l'art étrusque, origine de cet art, influence qu'il a eue sur l'art romain*, terme de rigueur, 31 déc. 1884 ; 2° *Examiner et apprécier les principaux textes épigraphiques soit latins, soit grecs, qui éclairent l'histoire des institutions municipales dans l'empire romain, depuis la chute de la République, jusqu'à la fin du règne de Septime Sévère*, terme de rigueur 31 déc. 1884 ; — prix La Fons-Mélicocq : en faveur du meilleur ouvrage sur *l'Histoire et les Antiquités de Picardie et de l'Ile de France* (Paris non compris) ; ce prix sera décerné en 1884 à un ouvrage manuscrit ou imprimé en 1881, 1882, 1883.

Notre savant collaborateur M. J. de Laurière a bien voulu nous communiquer le texte suivant qu'il a tout récemment signalé aux *Antiquaires de France* (10 janv.) : D·M·S | L·ATTIVS·NISVS | VIXIT·ANNIS·LII | MENS·I·DIES V | H S EST TL | HOC MISOLIO | SVB ASCIA EST. Cette inscription provient de *Faro* (prov. des Algarves, Portugal), d'après une lettre de M. Estacio da Veiga. L'intérêt consiste dans la dernière ligne ; c'est le premier exemple connu de cette formule en Portugal et en Espagne. On sait qu'elle est très rare en dehors de la Gaule. Il s'agit, sans doute, d'un rite gaulois qui n'est peut être pas sans relation avec les haches trouvées dans les sépultures gauloises. La terme *misolio* pour *mausoleo* se présente dans l'ancienne *Hispania* sous les formes *maesolium* et *mesoleus* (Corp. II, 214 et 4174).

On a récemment découvert à Vienne, dans des substructions romaines, au-dessous du chemin de *Beauchastel*, à l'angle sud-est de la rue neuve de la Gare et de la route de S.-Marcel, deux blocs de marbre, sans ornements, l'un en décembre 1882, l'autre dans les premiers jours de janvier 1883 (h. 1 m. 03, l. 0,68, ép. 0,59) ; aujourd'hui au Musée : ils portent chacun une inscription :

SEX · COELIO · VOLT · CANO
QVAEST
PRIMVS · LIBERT · SÉVIR
HIC · ET · FRATER · PROPTER SINGVLAREM · ET · IN
SVOS · PIETATEM · ET · INTER · SE · CONCORDIAM
QVAM · IN · CONSORTIONE · IVCVNDISSVMA
ANNVM · LXXVII · AGVNT · AB · ORDINE
DECVRIONATV · DIGNI · IVDICATI · SVNT
QVAM · DEXTERITATEM · DECVRIONVM
MVNIFICENTIA · REMVNERAVERVNT
POSITO · SIMVLACRO · VIENNAE · ARGENTEO
HS · N · CCCIↃↃↃ CCCIↃↃↃ

SEX · COELIO VOL · N
QVAESTORI
PRIMVS · LIBERT · SÉ
HIC · ET · FRATER · PROPTER · SINGVLARE
SVOS · PIETATEM · ET · INTER · SE · CO:
QVAM · IN · CONSORTIONE · IVCV
ANNVM · LXXVII · AGVNT · AB ·
DECVRIONATV · DIGNI · IVDICATI
QVAM · DEXTERITATEM · DECV
MVNIFICENTIA · REMVNERA
POSITO · SIMVLACRO · VIENNAE · A
HS · N · CCCIↃↃↃ · CCCIↃↃↃ

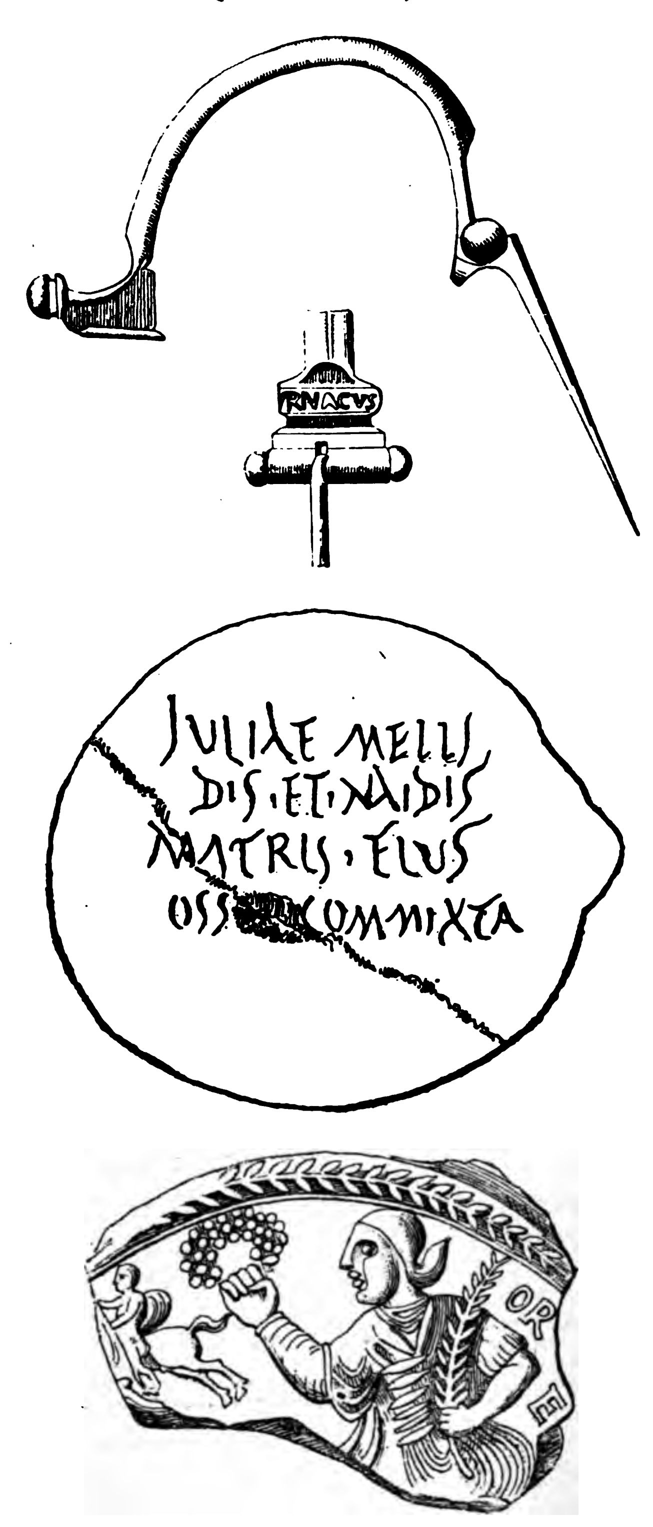
M. le baron de Cabannes de Cauna (Bernard-Augustin-Henri-Timothée), membre de la Société française d'archéologie, est mort le 22 octobre dernier, à l'âge de 60 ans, au château de Cauna (Landes). M. de Cauna a publié un certain nombre de mémoires sur l'histoire naturelle et l'archéologie des Pyrénées, notamment : *Archéologie de la région, Bayonne et Rodez ; Épigraphie* (Bordeaux 1875, in-8°) etc., (*Polybiblion* déc. 82, p. 543).

Montélimar (Drôme), 31 janvier 1883.

FLORIAN VALLENTIN.

Achevé d'imprimer le 15 février 1883.

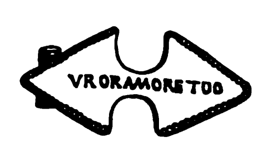
L'Imprimeur-Gérant, E. J. SAVIGNÉ.

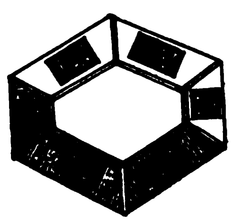


ÉPIGRAPHIE DU BARROIS

LIII I F F SE
SACRAE
CASSIVS
MONIME



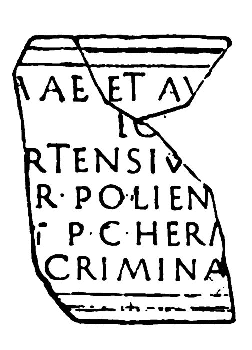


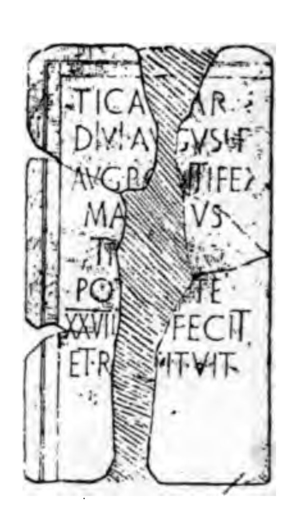


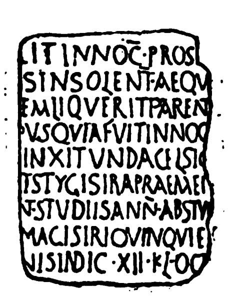
ÉPIGRAPHIE DU BARROIS


GALLIA BRACATA
PARS ORIENTALIS
ANTE DIOCLETIANI AETATEM
FLORIANVS VALLENTINIVS
EDIDIT
LVGDVNVM
VIENNA
Diara
Bergusium
Augustum
Turedonnum
Albinnum
Aquae
Blanda
Condate
Boutae
Casuaria
Fines
Obilinum
Darantasia
Bergintrum
Arebrigium
AVGVSTA
Mantala
Volodnia
3
4
5
46



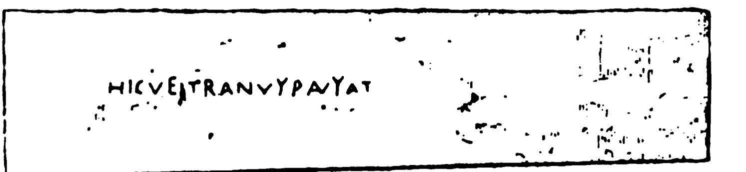












ÉPIGRAPHIE DU TRICASTIN

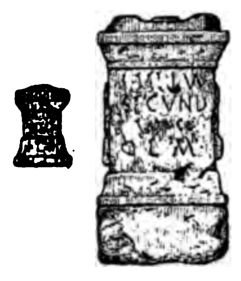


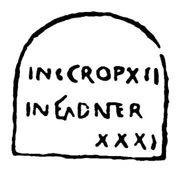












ÉPIGRAPHIE DU TRICASTIN

BVLLETIN
ÉPIGRAPHIQVE
DE LA GAVLE

DIRIGÉ PAR

FLORIAN VALLENTIN

3e année, No 2 — Mars-Avril 1883

LES GARDES DU CORPS DES PREMIERS CÉSARS (1)

Les généraux romains, depuis Scipion, le premier Africain (2), avaient une garde, une escorte d'honneur, composée de citoyens, et qu'on appelait la cohorte prétorienne, *cohors prætoria :* elle recevait une solde de l'État ; c'était une institution publique (3). Au commencement du dernier siècle avant notre ère, alors que les généraux devinrent plutôt les maîtres que les serviteurs de l'État, la cohorte prétorienne ne leur parut plus une protection suffisante. Ils se donnèrent une garde, formée d'esclaves ou d'affranchis ou de captifs barbares, d'hommes qui leur devaient tout et ne pouvaient obéir qu'à leurs ordres. Sylla fut sans doute le premier qui imagina une telle troupe de gardes du corps (4). César garda longtemps près de lui une bande d'Espagnols, qui ne le quittaient jamais (5). Des escortes analogues

(1) Voyez Marini, *Arvali*, p. 472 ; Henzen, *Annali*, 1850, p. 13 ; *Bulletino*, 1856, p. 104 ; Marquardt, *Staatsverwaltung*, II, p. 471 ; Mommsen, *Staatsrecht*, II (2e éd.), pp. 782 et 797.

(2) Festus, p. 223, éd. Müller. M. Mommsen, *Hermès*, XIV, p. 26, rapporte l'institution à Scipion Emilien. M. Frœhlich, *Die Gardetruppen der rœmischen Republik* (Aarau, 1882, in-4o), p. 35, au premier Africain, et il semble avoir raison. Cf. Appien, *Libyca*, 8. 41-43 ; Tite-Live, 29,1.

(3) Voyez les textes cités par MM. Mommsen, p. 25 et s., Marquardt, *Staatsverwaltung*, II, p. 389, et Frœhlich, p. 31 et s.

(4) Appien, *Bella civ.*, 1, 100 : Καὶ φυλακὴν τοῦ σώματος περιέθετο πολλήν.

(5) Suétone, *V. Caesaris*, 86 : *Sunt, qui putent, confisum eum novissimo illo senatusconsulto ac jurejurando, etiam custodias Hispanorum, cum gladiis sectantium se, removisse.* Appien en parle, *Bel. civ.*, 2, 107 et 109.

entouraient Petreius, dans la guerre d'Espagne (1), Decimus Brutus, dans la guerre de Modène (2).

On peut suivre le développement parallèle des deux institutions sous le principat. Après la bataille d'Actium, les triumvirs, en augmentant le nombre des cohortes prétoriennes, donnèrent à cette troupe la place d'élite qu'elle devait occuper pendant trois siècles dans les armées romaines (3). Mais, en même temps, Octave réunit autour de lui une troupe de Barbares de la Vasconie pour lui servir de garde privée (4).

Octave renvoya cette troupe après la défaite d'Antoine, sans doute parce qu'il avait ou voulait affecter plus de confiance. Mais il ne tarda pas à s'entourer, de nouveau, de gardes du corps barbares, choisis cette fois parmi des Germains. Suétone rapporte que cette troupe fut, elle aussi, licenciée, après le désastre de Varus (5). Cependant, lorsque Tibère succéda à Auguste, il y avait toujours des Germains dans le palais (6). Dion Cassius ne parle pas de cette dissolution de la garde; mais il dit, d'une manière générale, que l'empereur Auguste eut constamment près de lui « une élite de cavaliers étrangers, qu'on nommait Bataves, parce qu'ils avaient été recrutés dans l'île appelée Batavie, où se trouvent les meilleurs cavaliers » (7). Il est vraisemblable qu'Auguste garda près de lui les Bataves et ne renvoya que les Germains dont les compatriotes avaient participé au massacre des légions (8), et que, d'ailleurs, il ne tarda pas à reformer la troupe.

Tacite la mentionne, nous l'avons vu, lors de l'avènement de Tibère (9). Si nous en croyons Suétone, Caligula mit tous ses

(1) César, *Bel. civ.*, 1,75 : *Armat familiam : cum hac et praetoria cohorte cetratorum barbarisque equitibus paucis beneficiariis suis, quos suae custodiae causa habere consuerat*, etc.

(2) Appien, *B. c.*, 3, 97 : Χωρὶς τῶν σωματοφυλάκων Κελτῶν.

(3) Appien, *B. c.*, 5,3 ; cf. Mommsen, *Hermès*, XIV, p. 30 ; Frohlich, p. 49.

(4) Suétone, *V. Aug.*, 49 : *Dimissa Calaguritanorum manu, quam usque ad devictum Antonium, item Germanorum, quam usque ad cladem Varianam, inter armigeros circa se habuerat.* Dans Appien, *Illyrica*, 20, il est fait mention d'un σωματοφύλαξ d'Octave; ailleurs, d'un ὁπλοφόρος, *Bella civ.*, 5,112, distincts l'un et l'autre de la *cohors praetoria* qu'Appien appelle οἱ ὑπασπισταί, Frohlich, p. 44 et suiv.

(5) Suétone, *l. c.* ; cf. Dion Cassius, 56,23.

(6) Tacite, *Annales*, 1,24 : *Robora Germanorum, qui tum custodes imperatori aderant.*

(7) Dion Cassius, 55, 24 : Ξένοι δὲ ἵππεις ἐπίλεκτοι, οἷς τὸ τῶν Βαταούων ἀπὸ Βαταούας τῆς ἐν τῷ Ῥήνῳ νήσου ὄνομα, ὅτι δὴ κράτιστοι ἱππεύειν εἰσί, κεῖται.

(8) Cf. Schiller, *Geschichte der rœmischen Kaiserzeit*, I, (Gotha, 1883, in-8°), p. 230.

(9) Tacite, *Annales*, 1,24; un Germain de Tibère, *C. I. L.* VI, 4341.

soins à l'organiser : il entreprit une expédition en Germanie, uniquement pour se recruter de nouveaux gardes barbares (1). Josèphe nous dit encore qu'il les combla de toutes sortes de faveurs : (2) ils étaient si dévoués à Caligula, que, dès qu'ils apprirent sa mort, ils se précipitèrent comme des fous sur tous ceux qu'ils rencontrèrent et firent un véritable massacre de sénateurs romains. Claude ne paraît pas les avoir licenciés : les inscriptions nous font connaître cinq de ses gardes (3) ; ils vinrent un jour lui réclamer le châtiment des meurtriers de Caius (4). Sous Néron il est encore question des gardes germains (5). Galba, par prudence autant que par économie, les renvoya dans leur patrie (6). Depuis, il n'est plus question de cette troupe.

Les historiens appellent ces gardes tantôt *Batavi* (7), tantôt, mais plus souvent, *Germani* (8). Les inscriptions montrent que c'était là leur nom ordinaire, en quelque sorte officiel (9). D'ailleurs, ils recevaient une autre dénomination, plus précise, qui désignait, d'une manière spéciale, le service dont ils avaient à s'acquitter auprès de l'empereur : gardes du corps, *corporis custodes* (10), quelquefois aussi *corpore custodes* (11).

Ils sont tous de nationalité germaine : il n'y a plus parmi eux, comme parmi les premiers gardes d'Auguste ou parmi ceux de

(1) Suétone, *V. Caii*, 43 : *Admonitus de supplendo numero Batavorum, quos circa se habebat, expeditionis germanicae impetum cepit.* Cf. 45.

(2) *Antiq. jud.*, 19, 1, 15 : Οὗτοι οὖν πυθόμενοι τοῦ Γαίου τὴν σφαγὴν, καὶ περιαλγήσαντες διὰ τὸ μὴ ἀρετῇ κρίνειν ἐπὶ τοῖς ὅλοις, ἀλλὰ συμφέροντι τῷ αὐτῶν, — μάλιστα δὲ αὐτοῖς προςφιλὴν ἦν Γάιος δόσεσι χρημάτων τὸ εὔνουν αὐτῶν κτώμενος, — etc. Cf. 16 et 17 ; Suetone, *V. Caii*, 58.

(3) *C. I. L.*, VI, 8804, 8807, 8809, 8810, 8811 (= Gruter 603,3) ; Cf. 4305, 4338, 4340, 4345.

(4) Josèphe, *Ant. jud.*, 19, 3(2), 1.

(5) Suétone, *V. Neronis*, 34 ; Tacite, *Annales*, 13,18 ; 15,58.

(6) Suétone, *V. Galbae*, 12 : *Germanorum cohortem, a Caesaribus olim ad custodiam corporis institutam, multisque experimentis fidelissimam, dissolvit, ac sine ullo commodo remisit in patriam, quasi Cn. Dolabellae, juxta cujus hortos tendebat, proniorem.* Tacite, *Ann.*, 1,24, en parle comme si elle n'existait plus sous Trajan.

(7) Dion Cassius, 55, 24 ; Suétone, *V. Caii*, 43. 55. 58.

(8) Suétone, *V. Aug.*, 49 ; *V. Caii*, 45 ; *V. Neronis*, 34 ; Tacite, *Annales*, 1, 24 ; 13, 18 ; 15, 58 ; Josèphe, *Ant. jud.*, 19, 1, 15. 16. 17 ; 19, 3(2), 1.

(9) *Corp. Inscr. Lat.*, VI, 8802 = Orelli, 3538 ; VI, 8803 = Fabretti, 687, 97 ; VI, 8804 ; VI, 8805 = Muratori, 523, 4 ; VI, 8807 = Henzen, 7420 *app* ; VI, 8808 = H., 7420 *aττ* ; VI, 8809 = H., 7420 *aσσ* ; VI, 8811 = Gruter, 603, 3. Ajouter VI, 4341 = Mur., 922, 44 ; 4305 = Orelli, 3539.

(10) *C. I. L.*, VI, 8803, 8804 ; Suétone, *V. Caii*, 55 et 58 : *Germani corporis custodes*.

(11) *C. I. L.*, VI, 8810 = Fabretti, 691, 119. *Corp.* ou *corpor. custodes*, 8802, 8806, 8807, 8808, 8809, 8812.

César, des Vascons ou des Espagnols. Sur douze Germains (un de Tibère, cinq de Claude, les autres de Néron), la moitié, à peu près, est originaire de la Batavie (1), ce qui confirme le témoignage de Dion Cassius; les autres sont de différentes races germaniques : *Ubii* (Ubiens) (2) *Baetesii* (3), *Ataei* (4), *Suebi* (Suèves) (5). Nous avons vu qu'ils étaient en effet recrutés parmi les Barbares d'outre-Rhin et Josèphe ne manque pas de parler de leur courage aveugle et de leur extrême ténacité (6). Leur fidélité était aussi célèbre.

Leur fonction, comme l'indique leur titre de gardes du corps, et comme le spécifient d'ailleurs les historiens, est de protéger l'empereur : leur service ne va pas au-delà de cette garde personnelle; ils veillent dans son palais (7), ils l'accompagnent à la guerre (8). Le nom d'*armigeri* que leur donne Suétone (9) n'indique nullement qu'ils portaient les armes de l'empereur comme les *spatharii* et les *scutarii* du bas-empire (10), mais qu'ils marchaient à la suite du prince, l'épée nue (11). Quelquefois l'empereur les employait à d'autres usages qu'à sa propre garde; Néron forma parmi eux une escorte pour sa mère Agrippine, escorte qu'il lui retira plus tard (12) ; Tibère les envoya à son fils Drusus, pour le protéger contre les légions révoltées (13) ; Néron fait accompagner par eux les soldats qu'il expédie de ville en ville à la recherche des suspects (14).

Dion Cassius nous apprend que les Germains servaient à cheval. Leur caserne ou leur corps de garde, se trouvait situé à Rome, près des jardins des Dolabella.

Quoique les inscriptions de ces Germains disent parfois d'eux qu'ils ont servi, *militaverunt* (15), il est impossible de les regarder

(1) 8802, 8803, 8804, 8806, 8807.
(2) 8809; peut-être aussi 8805.
(3) 8808.
(4) 4341.
(5) 8810; NATIONE SVI(*ebus*): Cf. un Germain des Statilius, qui s'appelle *Suebus*, C., VI, 6236.
(6) *Ant. jud.*, 19, 1, 15.
(7) Ce qui ressort du récit de Josèphe.
(8) Suétone, *V. Caii*, 45.
(9) *V. Aug.*, 49.
(10) Qui ont d'ailleurs leurs analogues sous la république. Cf. Frœhlich, p. 44. Les simples citoyens avaient aussi des *scutarii*, *C. I. L.*, VI, 9886; des *spatharii*, 9898; des *gladiarii*, 9442.
(11) Suétone, *V. Caesaris*, 86: *Custodias Hispanorum, cum gladiis sectantium se.*
(12) Suétone, *V. Ner.*, 34; Tacite, *Ann.*, 13, 18.
(13) Tacite, *Ann.*, 1, 24.
(14) Tacite, *Ann.*, 15, 58.
(15) *C. I. L.*, VI, 8806, 8808.

comme des soldats, leur emploi, comme un service militaire. Ils ne sont pas les soldats du peuple romain, mais ceux du prince : *miles imperatoris*, dit une inscription (1). Ils ne reçoivent pas de solde de l'État : ce sont les serviteurs personnels du prince. Ils occupent dans sa maison une place analogue aux gladiateurs. Comme on disait *familia gladiatorum Augusti* (2), on devait dire *familia Germanorum*. De même qu'eux, les gladiateurs du prince lui servaient de garde, le protégeaient à Rome (3) comme dans les camps (4). Les Germains, en un mot, formaient une subdivision, un groupe de la domesticité, de la *familia* des princes, au même titre que les *cubicularii* ou les cuisiniers. Quatre sont visiblement des affranchis (5) ; les autres sont des esclaves.

Leur nom est suivi de celui de l'empereur mis au génitif ; il faut sous-entendre *servus* : ce génitif n'est nullement déterminé par l'expression *custos corporis* toujours placée en dernier lieu (6). Les Germains sont les esclaves gardes du corps.

Ce qui prouve la chose jusqu'à l'évidence, c'est que les parents de l'empereur avaient, eux aussi, dans leur *familia*, de semblables Germains. Ils s'appellent *corpore custodes* (7), jamais *corporis custodes* (qui semble être une forme plus récente), assez souvent aussi *Germani* (8). Les uns sont Frisons (9), ou *Frisaeones* (10); d'autres *Peucenni* (11), *Veii* (12). Il semble que, comme les Germains des empereurs, ils servaient à cheval : au moins une inscription mentionne-t-elle un esclave, qui était cavalier (13). C'est dans le

(1) *C. I. L.*, VI, 8806.
(2) *C. I. L.*, III, 249 ; V, 8659 ; Orelli, 2573.
(3) Josèphe, *Ant. jud.*, 19, 4(3), 3.
(4) Sur le rôle joué par les gladiateurs d'Othon dans la bataille de Bedriacum, Plutarque, *V. Oth.*, 10-12.
(5) *C. I. L.*, VI, 8803, 8811 ; 4305.
(6) *C. I. L.*, VI, 8802 : ALCIMACHUS | NERONIS·CLAUD | CAISAR·AVG·GER | CORPOR·CVST | etc ; *C. I. L.*, VI, 8806 : NOBILIS | MILES·IMPERA | NERONIS·AUG | CORP·CVST | .
(7) *C. I. L.*, 4342 = Orelli, 174 ; 4343 = Orelli, 173 ; 4437 ; 4340 — Reinesius, 9, 30. CORPOR *Custos*, VI, 4716.
(8) *C. I. L.*, VI, 4337 = Muratori, 922, 31 ; 4338 = Gruter, 602, 8 ; 4339 = Gruter, 602, 11 ; 4340 = Reinesins, 9, 30 ; 4344 = Mur., 922, 28 ; 4345 = Orelli, 2923.
(9) *C. I. L.*, VI, 4342 : NATIONE FRISIVS.
(10) 4343 : NATIONE FRISAEO.
(11) 4344.
(12) 4337 = Mur., 922, 31 ; Cf. 4339 : NATIONE·VEIN. La similitude des deux noms empêche avec raison M. Mommsen de lire *Ubius*.
(13) *C. I. L.*, 4334 = Mur., 922, 35 : FELIX TI·CLAUDI | GERMANICI EQVES.

monument commun des esclaves et des affranchis des fils de Néron, Claude Drusus (le père de Germanicus et de l'empereur Claude) (1), qu'on a retrouvé le plus d'inscriptions de Germains : cela s'explique, si l'on songe aux nombreuses campagnes entreprises, au-delà du Rhin, par Néron Drusus et son fils Germanicus ; c'est parmi les captifs faits dans ces guerres qu'ils se sont recruté une garde (2). Nous connaissons des Germains : 1° de Germanicus (3) ; — 2° de son frère Claude, qui fut plus tard empereur (4) ; — 3° de Néron César, un des fils de Germanicus (5). Les quatre gardes du corps de Germanicus, dont parlent les inscriptions, ont passé avec le reste de sa *familia*, à ses héritiers : ils s'appellent *Germaniciani* (6). L'un est devenu la propriété de Néron César (7), un autre, de Drusus César (8) (le second fils de Germanicus), les deux derniers, de Tibère (le père adoptif de Germanicus) (9). Dans le monument de la *familia* de Marcella la jeune (la nièce d'Auguste et l'épouse de Messala) (10), on a trouvé deux autres inscriptions de Germains, dont l'un fut d'abord garde d'un Drusus (peut-être Néron Drusus), puis d'un César (peut-être Germanicus) (11).

De même que les maisons princières, les simples particuliers avaient de ces gardes. Dans le monument des *Statilii Tauri*, à Rome, on a rencontré neuf plaques funéraires relatives à des *Germani*, dont l'un s'appelle *armiger* (12) ; en dehors de ce

(1) M. Mommsen a retrouvé la destination de ce monument. Voyez l'ingénieuse préface qu'il a consacrée aux inscriptions des esclaves de la famille de Drusus, dans le nouveau volume du *Corpus*, t. VI, 2e partie.

(2) Remarque de M. Mommsen.

(3) *C. I. L.*, VI, 4337, 4339, 4341, 4344.

(4) *C. I. L.*, VI, 4334 : FELIX·TI·CLAVDI | GERMANICI·EQVES ; 4338, 4340, 4345.

(5) *C. I. L.*, VI, 4342, 4343.

(6) Cf. les expressions analogues *Galbianus*, *C. I. L.*, VI, 8819, *Drusillianus*, *C. I. L.*, VI, 8822, 8823, 8824 ; d'autres *Germaniciani*, VI, 4351, 4357, 4398. Ce double nom des esclaves (nom du possesseur actuel, nom de l'ancien possesseur) est surtout fréquent dans la maison impériale, et dans les *familiae* d'esclaves publics, cf. Mommsen, *Staatsrecht*, (2e éd.), p. 309. Les noms de *Germani* et de *Germaniciani* n'ont aucun rapport l'un avec l'autre.

(7) 4344.

(8) 4337.

(9) 4339 : MACRO | GERMANICIANO | TI·CAESARIS ; 4341 : VALENS·GERMANVS | GERMANICIANVS | TI·CAESARIS·AVGVSTI.

(10) C'est M. Mommsen qui a également retrouvé le nom et l'origine du monument, *C. I. L.*, VI, p. 909.

(11) *C. I. L.*, VI, 4437 : *Sinnio, Caesar(is), corpore custos, Drusianus* ; 4716.

(12) *C. I. L.*, VI, 6229 : FELIX·GERMAN·ARMIGER·TAVRI ; 6221, 6230-6237.

monument, on connaît un autre *armiger* privé, mais qui appartenait évidemment à la maison des *Statilii* (1). En somme, deux familles seulement paraissent avoir eu, à Rome, parmi leurs esclaves, des gardes du corps, celle de Néron Drusus, et celle des Statilius, fameuse par ses richesses (2). Il n'est pas prouvé que les Statilius n'aient eu une garde que depuis le temps où ils furent alliés à la famille impériale, par le mariage de Néron avec Statilia Messalina : si Germanicus et ses fils n'ont eu des Germains qu'en tant que césars, pourquoi y en eut-il autour de Claude, alors qu'il n'était encore qu'un simple particulier ? Les empereurs ne pouvaient pas plus empêcher les sénateurs d'avoir des esclaves gardes du corps, que des gladiateurs ou des porteurs d'armes (3).

Ces gardes de l'empereur étaient-ils organisés commes les barbares qui servaient dans les armées romaines ? Il est bien difficile de le croire. Si Suétone appelle leur troupe « cohorte » ou *numerus*, ces mots ne sont pour lui que des synonymes de *manus*, qu'il emploie aussi quelque part. Qu'ils se nomment eux-mêmes *milites*, c'est là une expression abusive (4) : Tacite les distingue très nettement des soldats ordinaires (5) ; Suétone le fait lui-même (6). Ils ne ressemblaient à une cohorte ou à une aile que parce qu'ils portaient des armes et qu'ils avaient un chef. Ce chef, Josèphe l'appelle tribun, χιλιαρχῶν, mais on ne saurait croire qu'il eut réellement le titre et le grade de tribun de légion. Celui dont parle Josèphe ne dut son emploi « ni à son courage, ni à la noblesse de son origine », ce qui veut dire que ce n'était ni un ancien primipile, ni un jeune homme de maison sénatoriale. Il avait été, il était peut-être encore gladiateur, esclave ou affranchi, comme ceux auxquels il commandait (7). Suétone nous dit aussi

(1) *C. I. L.*, VI, 9191.

(2) Tacite, *Ann.*, 12, 59 : *Claudius... Statilium Taurum, opibus illustrem, ...pervertit.*

(3) Il n'est guère possible (cf. Mommsen, *Staatsrecht*, II, 797, 7 ; 809, 9) que les Statilius aient voulu se poser en rivaux de la cour, comme le faisaient quelquefois les riches familles. On les accusait parfois d'avoir des *ab epistulis, a libellis, a rationibus* (Tacite, *Ann.*, 15, 35 ; 16, 8). Mais c'étaient de simples accusations de tendance, *mania* ; puis, elles portaient avant tout sur ce que ces secrétaires n'étaient pas de simples esclaves, *non ignobiles*.

(4) Cf. Mommsen, *Staatsrecht*, II, p. 783 (note 3).

(5) *Ann.*, 13, 18 : *Excubias militares... et Germanos* ; 15, 58 : *Pedites equitesque. permixti Germanis*.

(6) *V. Ner.*, 34 : *Abducta militum et Germanorum statione.*

(7) *Ant. jud.*, 19, 1, 15 : Προστῆκει δὲ αὐτῶν Σαβῖνος χιλιαρχῶν, οὐ δι' ἀρετὴν καὶ γενναιότητα προγόνων, μονομάχος γὰρ ἦν, ἰσχύι δὲ σώματος τὴν ἐπὶ τοιούτοις κτησάμενος ἀνδράσιν ἀρχήν.

que Caius mit des gladiateurs à la tête de ses gardes (1). Ni les Germains ni leur chef n'occupaient de place dans la hiérarchie militaire.

Ils étaient constitués en collège, collège qui, sans doute, était autorisé par l'empereur, mais qui avait un caractère entièrement privé et indépendant de l'organisation même de la *familia* impériale. On sait, en effet, que les esclaves pouvaient entrer, avec le consentement de leurs maîtres, dans les collèges (2); ils pouvaient en former eux-mêmes; le plus souvent, il est vrai, ces derniers ne se composaient que d'esclaves appartenant à une même famille (3). De cette nature sont les collèges des esclaves publics, de l'état (4), ou des municipes (5); de cette nature encore sont les collèges des esclaves et des affranchis de la maison de l'empereur (6), soit que ces esclaves remplissent des fonctions diverses dans le palais (7), soit que chaque catégorie de serviteurs, comme les cuisiniers, les dégustateurs, les gardes du corps, formât son collège particulier (8).

Les Germains des princes (9), comme ceux des empereurs (10) formaient le *collegium Germanorum :* nous connaissons celui des gardes de Tibère Germanicus (le futur empereur Claude). Ces collèges étaient, comme la plupart des *collegia tenuiorum*, des collèges

(1) *V. Caii*, 58 : *Threces quosdam Germanis, corporis custodibus, praeposuit.*

(2) *Digeste*, 47, 22, 3, 2 ; Mommsen, *De collegiis*, p. 102.

(3) *Col]legium m[ajorum] et mino[rum quae] sunt in domo Sergiae [L. f. Paul]linae*, Orelli, 4938 = *C. I. L.*, VI, 9148, 9149, 10264; 10261, 10263, 10264; *collegi familiae Julianae*, 10257; *collegia Agrippiana*, 10255 ; collèges dans la *familia* de Marcella *minor*, 4418-4421, 4480-4483, etc. ; dans la *familia* des *Volusii*, 7297, 7303, 7304 ; des *Statilii*, 6217-6221 ; cf. 10357.

(4) Cf. Mommsen, *Staatsrecht*, I, p. 303 et s. (sur les *publici* en général).

(5) Dessau, *Bulletino dell' Instituto di corr. arch.*, 1881, p. 135.

(6) *C. I. L.*, III, 6077 : *Collegia lib. et servorum domini n. Aug.* C'est le premier texte, dit M. Mommsen, p. 980, qui prouve formellement l'existence de collèges dans la maison des empereurs. M. Mommsen, *De collegiis*, p. 78, n° 25, en avait douté. Cf. Hirschfeld. *Untersuchungen*, I, p. 194, n. 3.

(7) *C. I. L.*, VI, 8639, 10395; la *familia Antiatina*, *C. I. L.*, I, p. 327; Cf. Wallon, *Histoire de l'esclavage* (2e éd.), II, pp. 476, 567, 573.

(8) Nous connaissons les collèges de la *familia castrensis*, *C. I. L.*, VI, 8532 (de même le *collegium castrense* de la *familia* des *Volusii*, 7281 et 7281 a); des *coci*, 7458, 8750 ; des *commentarienses*, *C. I. L.*, III, 6077 ; des *cubicularii*, VI, 8773; Suétone, *V. Domitiani*, 17 ; *lecticarii*, *C.*, VI, 8872, 8885; des *praegustatores*, 9003, 9004 ; des *sanctuarii*, 9036 ; des *tabellarii*, III, 6077, des *tabernacularii*, VI, 9053, 9053 a; des *tabularii*, III, 6077 ; VI, 9071-9075.

(9) *C.*, VI, 4345.

(10) *C.*, VI, 4305, 8802-8812.

funéraires. Les inscriptions des Germains des empereurs ont été trouvées en dehors de la porte du Janicule (porta San Pancrazio), c'est là qu'était la sépulture commune du collège. Presque toutes ces inscriptions portent que les funérailles ont été faites aux frais du collège, par l'héritier du défunt (1). On sait que Pline le jeune permettait à ses esclaves de disposer de leur pécule, pourvu qu'il ne sortît pas de sa maison (2); la même chose se faisait donc dans la *familia* impériale et dès le premier siècle.

Les inscriptions des Germains rappellent les stipulations du collège des *cultores Dianae:* les funérailles sont faites par les soins de l'héritier désigné par le défunt; le collège lui alloue une certaine somme, prise sur la masse commune, pour en couvrir les frais (3). Il semble que l'héritier dût être pris parmi les membres de la corporation, et que son droit à diriger les funérailles dépendît de sa participation au collège (4); si l'esclave mourait sans avoir fait de testament, il était enterré aux frais et par les soins de ses collègues (5); ainsi, le collège était comme une famille dans la famille impériale.

En tant que collège, la troupe des Germains était divisée en décuries, dirigées chacune par un décurion (6). On sait que la division en décuries était générale dans les collèges, en particulier dans ceux d'esclaves (7). Il est vraisemblable que cette division du collège en décuries servait à l'administration intérieure et à l'organisation militaire de la troupe. Quelque chose d'analogue avait lieu, semble-t-il, chez les *cubicularii* de l'em-

(1) Par exemple, VI, 8803: HEREDES·EIVS·EX | COLLEGIO·GERMANORVM; 8802: HER·EIVS·EX·COLL·GER; 8804, 8805, 8807, 8808, 8809, 8811.

(2) Pline, *Epist.*, 8, 10: *Suis dividunt, donant, relinquunt, dumtaxat intra domum.* Il est question des *tabellae* faites par les esclaves dans la *lex collegii Dianae*, Henzen, 6086, 2; 3.

(3) Henzen, 6086, 1, 24; sur la formule *ex collegio*, ou *de collegio* Mommsen, *De collegiis*, p. 96; elle est employée dans le *collegium familiae Statiliorum*, C., VI, 6216-6219; *Volusiorum*, 7282; dans la maison d'Auguste, 9036; cf. 9071-9075.

(4) Le rapprochement *heres ex collegio* est remarquable, cf. Henzen, *Bulletino*, 1856, p. 106.

(5) *Lex collegii cultorum Dianae*, 2: *Si quis intestatus decesserit is arbitris quinq(uennalis) et populi funerabitur.* Bien entendu, le maître conservait le droit de garder le corps, 2, 5; cf. Wallon, III, p. 452.

(6) Les Germains nomment la décurie dont ils font partie: *dec(uria) Albani*, 8802; *Cotini*, 8805; *Epagati*, 8804; *Montani*, 8802; *Pacati*, 8807; *Rabuti*, 8806, 8808; *Spiculi*, 8803; *Synerotis*, 8809; inscriptions de décurions: *Ti. Claudius Aug. lib.*, *Ductus*, 8811; *Proculus*, décurion des Germains de Ti. Germanicus, 4345.

(7) Henzen, *Indices*, pp. 176 et 177; *C. I. L.*, VI, 4421, 4480-4483, 7297, 7303, 7304, 8773, 8873-8875, 10357; on trouve même un *collegium decurionum* dans la *familia* d'Auguste, *C.*, III, 6077.

pereur (1). Ce qui expliquerait le soin avec lequel les Germains mentionnent leur décurie.

Il est fait mention d'un affranchi de Claude qui fut *curator* des Germains, probablement de ceux de l'empereur Néron (2). Il ne faut point penser à un curateur militaire, comme les *curatores fisci*, les *curatores cohortium* (3), les *curatores veteranorum* dont la charge avait son rang dans la série des grades de sous-officiers (4). Le curateur des Germains était un des magistrats principaux, peut-être le premier magistrat de leur collège : les collèges d'esclaves, comme tous les autres, avaient leurs curateurs (5). L'affranchi dont il est question était en même temps *aedituus*, gardien du temple de Diane que L. Cornificius construisit sous Auguste (6). Ces fonctions d'*aedituus*, autrefois confiées à des esclaves publics, étaient le plus souvent réservées, sous l'empire, à des esclaves ou à des affranchis impériaux (7), mais il est infiniment rare de voir un affranchi cumuler cette fonction avec une autre.

Il résulte de cette étude que les Germains, gardes du corps des empereurs, n'avaient nullement, comme les prétoriens, le caractère d'un corps officiel public; ce n'étaient point des soldats de l'État, mais des esclaves armés, auxquels le prince confiait le soin de veiller à sa sûreté personnelle, *in custodiam sui*.

La garde de l'empereur devint un véritable service militaire lorsque, sous les Flaviens ou sous Trajan, on créa les *equites singulares Augusti*, qui avaient une place dans l'organisation militaire de l'empire (8). Quant aux Germains dont il est question au troisième siècle, sous Caracalla (9) et sous Maxime et Balbin (10), ils ne ressemblent en rien aux esclaves du premier empire; ceux de Caracalla sont ou des *equites singulares* ou des

(1) Cf. Suétone, *V. Domit.*, 17 et *C. I. L.*, VI, 8773.

(2) Inscription trouvée dans le monument de Livie. *C. I. L.*, VI, 4305 — Orelli, 2909 — 3539: *Ti Claudius, divi Claudi lib., Actius Honoratus, curator Germanorum, et aedituus Dianae Cornif.*, etc.

(3) C'étaient des commandants de détachements, Müller. *Philologus*, XLI (1881), p. 485.

(4) Sur ces *curatores*, Cauer, *Ephemeris epigraphica*, IV, pp. 435 et 436.

(5) *C. I. L.*, VI, 4419, 6220, 6221, etc.; Henzen, *Indices*, p. 176.

(6) Suétone, *V. Aug.*, 396 (remarque de M. Mommsen).

(7) Mommsen, *Staatsrecht*, I, pp. 315 et 316; la liste des *aeditui* appartenant à la maison impériale, *C.*, VI, p. 1159.

(8) Voyez le commentaire de M. Henzen, *Annali*, 1860, p. 15 et s.

(9) Hérodien, 4, 13, 6; Dion ne parle que de Scythes, 78, 5.

(10) Capitolin. *V. Max. et Balb.*, 14.

détachements de barbares auxiliaires; ceux de Maxime et de Balbin n'étaient nullement des gardes du corps, mais avaient été appelés par les deux empereurs pour combattre leur rival Maximin (1).

Camille JULLIAN.

ESTAMPILLES DE BRIQUES DE L'ITALIE MÉRIDIONALE GRECQUES ET LATINES

SICILE

Messine (*Messana*)

1

MAMEPTINOY

Musée de l'Université.

2

IEPA

Musée de l'Université.

BRUTTIUM

Reggio (*Rhegium*)

3

PH

Musée provincial. — Les deux lettres groupées en monogramme.

4

PHΓIN

Musée provincial.

5

PHΓINΩN

Musée provincial. — Cette estampille est sur certaines briques répétée jusqu'à cinq ou six fois.

6

APXEΔAMOY

Musée provincial.

7

ΓPATIAN

Musée provincial. — Rétrograde.

(1) Voyez Hérodien, 7 et 8, *passim*.

8

ΗΡΑΚΛΗΤΟΣ

Musée provincial.

9

ΚΟΛΙΒΑ

Musée provincial.

10

ΜΕΓΙΣΤΕΑ
ΕΠΙΟΝΑΣΟΥ
ΕΠΙΑΡΤΕΜΙΔΩΡΟΥ

Musée provincial. — ΜΕ liés à la première ligne.

11

ΝΑΘΙΟΣ

Musée provincial.

12

ΝΑΘΚ

Musée provincial.

13

ΠΕΡΚΩΝΙΩ

Musée provincial. — Ε et Ω de forme lunaire.

14

CYPOY

Musée provincial.

15

...ΙΒΙΟΥ
.ΠΑΛΙΔΑ

Musée provincial.

16

C·MVR·DEC

Musée provincial. — DE liés.

17

PAPIN...

Musée provincial.

18

SPHANONS

Musée provincial. — PH et AN liés.

19

....TARI

Musée provincial.

Medma (près de Nicotera)

20

PHΓ

Chez M. le docteur Corso, à Nicotera. — Les lettres liées. — Encore une brique portant une variante du timbre officiel de Rhégium, comme celles que nous avons vues sous les nos 3-5.

21

B«««

Chez M. le docteur Corso, à Nicotera.

22

FAV

Chez M. le docteur Corso, à Nicotera. — AV liés. Rétrograde.

23

FAVS

Chez M. le docteur Corso, à Nicotera. — AV liés. Rétrogade.— La même marque s'est trouvée sur des briques à Monteleone: Mommsen, *I. R. N.*, n° 6306, 72 et 73.

24

Q.L.....

Au musée provincial de Catanzaro.

25

Q·LARON...

Au musée provincial de Catanzaro.— Rétrograde. — Les deux timbres sont des variantes de celui de Q. Laronius, consul en 32 av. J.-C., déjà connu par les briques de l'aqueduc de Vibo Valentia : Mommsen, *I. R. N.*, n° 6306, 9.

26

C.L.CAESARVM

Au Musée provincial de Catanzaro. —Voy. Mommsen, *I.R.N.*, n° 6306, 2.

27

LEPIDAE

Chez M. le docteur Corso, à Nicotera. — *Notizie degli scavi*, 1878, p. 241.

28

LEPIDAES·E·T

Au Musée provincial de Catanzaro.

29

LEPIDAES
M·SILANI

Chez M. le docteur Corso, à Nicotera. — *Notizie degli scavi*, 1880, p. 162.

Nicotera (*Nicotera*)

30

CATVRIAE·POL
EX·OFF·CELER

Chez M. le docteur Corso. — AT à la première ligne et la deuxième liés. — *Notizie degli scavi*, 1881, p. 172 (inexacte).

31

PROTIMI

Chez M. le docteur Corso.

32

Q·V·SV

Au Musée provincial de Catanzaro. — Rétrograde.

33

VEIANI

Chez M. le docteur Corso. — *Notizie degli scavi*, 1878, p.

34

C·STAI·RVFI
PVBLICVS

Collection de M. Cordopatri à Monteleone. — TA, RV VBL liés.

Monteleone (*Hipponium*, *Vibo Valentia*)

35

ΘΗΝΚΙΙ

Collection Cordopatri.

36

ΟΒΟΥΛΟ

Collection Cordopatri. — Le timbre est complet; il ne ma rien au commencement, comme on pourrait le croire.

37

ΟΡΤΙΗΙΣ

Collection Cordopatri.

38

ΠΟΝΤΙΟΥ

Collection Cordopatri.

39

ΤΡΕΒΙΟΥΜΑΡΙ////ΝΝΙΟΥ

Collection Cordopatri.

40

ARISTOTELESL

Collection Cordopatri. — AR, ST et TELE liés.

41

DOTHEO
PLANTI

Collection Cordopatri. — THE et PL liés. Rétrograde.

42

FAVST·TITI

Collection Cordopatri.

43

FELIX

Collection Cordopatri.

44

FELIXET.....

Collection Cordopatri. — ET liés.

45

MHLCAERE

Collection Cordopatri. — HL, AE et RE liés.

46

OPPIDI

Collection Cordopatri. — Il y a une ville d'Oppido sur le versant ouest de l'Aspromonte, à quelques lieues de Monteleone.

47

PAMP

Collection Cordopatri. — AM liés.

48

PVBLICA

Collection Cordopatri. — PVB liés.

49

RCROSOF

Collection Cordopatri.

50

CSTAI

Collection Cordopatri.

51

TARSI

Collection Cordopatri.

52

TITIFELIC

Collection Cordopatri.

53

VERVTI

Collection Cordopatri.

54

....

Ↄ·P·VOL

Collection Cordopatri.

55

..NVMISIPAM...

Collection Cordopatri. — NV et AM liés.

Nicastro

56

Q·LAR·COS·IMP·ITER

Sur des *imbrices* d'un aqueduc qui traversait le territ cette ville, laquelle ne date que du moyen âge. Chez M. l noine F. Bevilacqua, à Nicastro. — Encore une varia timbre de Q. Laronius, voy. n°s 24 et 25.

LUCANIE

Torremare (*Metapontum*)

57

ΑΓΑΘΙΝΟΣ

Au petit musée formé dans les bâtiments de la station.

Castellammare della Bruca (*Velia*)

58

ΔΗ

Chez M. Gaetano Ferolla, dans la tour de Castellamma Les lettres en monogramme.

59

ΔΗ

Chez M. G. Ferolla. — Lettres séparées.

60

Δ

Chez M. G. Ferolla.

61

a. ΔΗ *b*. ΒΟΥ

Deux estampilles sur la même brique — ΔΗ en monogr. Rapporté par moi au musée du Louvre.

62

a. ΔΗ *b*. ΕΡΜ

Deux estampilles sur la même brique.— ΔΗ en monogra Chez M. G. Ferolla.

63

a. ΔΗ *b.* ΗΤΕ

Deux estampilles sur la même brique. — Les lettres en monogramme dans les deux. Chez M. G. Ferolla.

64

a. ΔΗ *b.* ΖΩΙ

Deux estampilles sur la même brique. — ΔΗ en monogramme. Rapporté par moi au musée du Louvre.

65

ΔΗΒ

Chez M. G. Ferolla.— ΗΒ liés.

66

CΙΗΔ

Chez M. G. Ferolla. — ΗΔ liés.

67

ΑΠΟΛ

Chez M. G. Ferolla.

68

ΑΡΧ

Chez M. G. Ferolla.

69

Ε..Ο

Chez M. G. Ferolla.

70

ΖΩΙ

Chez M. G. Ferolla. — Ω de forme lunaire.

71

ΙΩΖ

Chez M. G. Ferolla. — Ω lunaire.

72

ΘΥΛ

Chez M. G. Ferolla.

73

ΚΛΕΟΒ

Chez M. G. Ferolla.

74

...ΙΝΟ

Chez M. G. Ferolla.

APULIE

Venosa (*Venusia*)

75

MINATIA

Ramassée en ma compagnie par M. Felice Barnabei, qui possède à Rome.

J'ajoute à cette petite collection les épigraphes de quelq sceaux de bronze à poignée, ayant servi à timbrer des briq ou d'autres objets, qui sont conservés à Monteleone dans collection de M. Cordopatri.

1

CVRIO

Provenant de Monteleone.

2

L · SEX
LIBERAL

Même provenance.

3

SYMPHORI
L · M · P · S I

Même provenance.

4

VICTORIS
Q · VOC · POLL

Provenant de Nicotera.

5

AEM

Fragment provenant de Monteleone.

La même collection renferme un timbre de bronze à quatr faces, portant les inscriptions suivantes gravées en creux :

a. SECVNDVS
b. RVSTICA
c. QFD
d. CARTORINANM

VNDV liés dans *a*, AR, OR et IN dans *d*.

FR. LENORMANT.

INSCRIPTION LATINE DE CYRRHUS (Khoros)

M. le capitaine du génie Marmier, chargé par le gouvernement français d'une mission en Syrie, m'a communiqué le texte d'une inscription latine qu'il a relevée, au mois de juillet 1881, à 400 ou 500 mètres d'une porte antique, dans l'intérieur de l'ancienne ville de Cyrrhus, aujourd'hui Khoros.

Voici ce texte :

RESPE//TOPoL
//EV·SIGN·LEG
//AD·PFANXXXVII
//TP·XVII·SER

La hauteur des lettres est de 0,10. Il est facile de reconnaître que la pierre est brisée en haut et en bas et qu'il manque une lettre au commencement des lignes 2, 3, 4. A la partie supérieure il faut probablement rétablir deux lignes : la première contenant la formule funéraire de consécration aux dieux mânes ; la seconde renfermant le prénom, le gentilicium et l'indication de la filiation du défunt. La cassure de la partie inférieure a enlevé le nom de celui qui a fait élever le monument et peut-être une formule finale. Le texte doit être ainsi complété :

d *m* *s*
.... *fil*
RESPE*c*TOPoL
*t*EV·SIGN·LEG
*i*AD·P·F·AN·XXXVII
*s*TP·XVII·SERV
ilius...............
....

[*D(iis) M(anibus) s(acrum)* .... *fil(io)*] *Respe[c]to, Pol(lia tribu)* [*T*]*eu(toburgio)?, sign(ifero) leg(ionis)* [*primae*] *ad(jutricis) p(iae) f(idelis), an(norum)* XXXVII, [*s*]*t(i)p(endiorum) XVII*. *Serv[ilius* ...... *amico optumo*].

Le seul point qui pourrait paraître douteux serait la restitution du *t* initial à la seconde ligne avant les lettres EV, mais le reste d'une des branches horizontales du T est très visible sur l'estampage.

L'intérêt de ce petit texte consiste d'abord dans la mention de la légion *prima adjutrix*. Cette légion créée par Néron, au printemps de l'année 68, avec des soldats de la flotte (1), après avoir

(1) W. Pfitzner, *Geschichte der roemischen Kaiserlegionen von Augustus bis Hadrianus*, p. 218.

passé successivement d'Italie en Espagne et en Germanie (2), eut son camp sur le Danube à Brigetio (Komorn) dans la Pannonie supérieure (3). En l'année 114, au moment de la campagne contre les Parthes une vexillatio de cette légion fut envoyée en Orient: c'est ce qui résulte d'une inscription municipale d'Abella, en Campanie, contenant le cursus honorum de N. Marcius Plaetorius Celer, qui avait été, sous Trajan, primipile de la légion prima adjutrix, avec le titre de *praepositus numerorum tendentium in Ponto* (3). Cette vexillatio se trouvait donc, au moment de la conquête de l'Arménie, dans une province voisine du théâtre de la guerre et faisait sans doute partie des troupes de réserve. On a retrouvé à Ancyre et à Ephèse des inscriptions relatives, la première à un centurion de cette légion (1), la seconde à un *frumentarius agens curam carceris* (2). Chandler a publié un autre texte relevé, en Syrie, par un Anglais: c'est l'épitaphe d'un *beneficiarius tribuni legionis primae adjutricis* (3); malheureusement l'endroit précis où cette inscription a été copiée n'est pas connu; elle présente de l'intérêt à cause de la date qui la termine; elle a été gravée en l'année 243 sous le règne de Gordien III. Il est difficile de dire d'une façon certaine si l'inscription de Choros est contemporaine de l'un de ces textes; je la crois cependant postérieure à l'inscription d'Ancyre, et d'après la forme des lettres je la classerais assez volontiers à la seconde moitié du second siècle de notre ère; en tout cas elle contient une nouvelle preuve de la présence en Syrie, d'un détachement de la légion prima adjutrix.

Une mention également intéressante se lit au commencement de la seconde ligne, c'est celle de la patrie de Respectus. Les citoyens de cette ville, dont le nom commence par les lettres TEV, étaient inscrits dans la tribu Pollia. Si l'on recherche cette localité dans les provinces voisines de la Pannonie supé-

(2) Elle paraît avoir été stationnée à Mayence pendant la première moitié du second siècle; cf. (Klein et Bekker), *Inscriptiones latinae in terris Nassoviensibus repertae*, n. 73. Il faut cependant remarquer que du temps de Ptolémee (l. II, c. 14 (15), § 3) elle était déjà en Pannonie.

(3) C. I. L., t. III, p. 539.

(3) Mommsen, I. R. N., n. 1947; Henzen, n. 6749.

(1) C. I. L., t. III, n. 265. Il s'appelle *Flavius Audax* et il est né en Germanie, *natione Germanicus*; le texte est donc probablement contemporain du séjour de la légion à Mayence ou peu postérieur; il appartient ainsi aux premières années du second siècle, vraisemblablement à l'époque de Trajan. Le gentilicium Flavius s'accorde bien avec cette hypothèse.

(2) *Ibid.*, n. 433.

(3) *Ibid.*, n. 196.

rieure où la légion prima adjutrix avait son camp, on ne trouve guère que *Teu(rnia)* dans le Norique ou *Teu(toburgium)* dans la Pannonie inférieure. Mais il est probable que les habitants de Teurnia étaient inscrits dans la tribu Claudia (1). *Teu(toburgium)*, aujourd'hui Dalya, placé sur le Danube et en communication facile avec Brigetio, serait préférable d'autant plus que sous l'empire ce point était occupé militairement et fut probablement pourvu d'un camp, ce qui s'accorderait très bien avec la tribu *Pollia* (2).

Respectus était entré au service à 20 ans; il est mort à 37 ans, après être resté 17 années sous les drapeaux.

Les textes antiques relevés à Cyrrhus (Khoros) sont jusqu'ici peu nombreux.

A la fin du XVIIe siècle un Anglais y avait copié deux où trois inscriptions (1); en 1752, Pococke (2) en réunit cinq, dont deux textes grecs qui lui avaient été communiqués et trois textes latins relevés par lui-même. M. Waddington (3) a reproduit les cinq textes publiés par Pococke. Pendant son séjour à Khoros M. le capitaine Marmier a eu l'heureuse chance de découvrir, outre l'inscription latine dont nous venons de parler, une longue inscription grecque dont l'empreinte a été soumise à un des maîtres de l'épigraphie; nous espérons qu'elle sera bientôt publiée.

M. le capitaine Marmier a suivi l'enceinte de la ville antique, encore conservée dans certaines parties et reconnaissable dans toute son étendue; il a retrouvé l'emplacement du théâtre et de plusieurs autres grands édifices; un plan des ruines a été soigneusement levé par lui. Une acropole dominait la ville; c'est là que se trouvent encore les inscriptions copiées par Pococke. En félicitant M. le capitaine Marmier de l'heureux résultat de son voyage, nous exprimons le vœu que ses travaux professionnels lui laissent assez de loisir pour faire connaître le plus tôt possible l'ensemble de ses découvertes en Syrie.

Ant. HÉRON DE VILLEFOSSE.

(1) C. I. L., t. III, p. 593.
(2) Cf. Mommsen, *Ephem. epigr.*, t. IV, p. 155, n. 533.

(1) Maundrell, *A journey from Aleppo to Jerusalem at Easter 1697.*
(2) *Inscript. antiq. graecarum et latinarum liber*. p. 5 et 65.
(3) *Inscriptions grecques et latines de la Syrie*, n. 1826-1830; cf. C. I. Gr. n. 8681; et C. I. L., t. III, n. 193-195, où sont donnés les trois textes latins.

LA *DIAETA ASICIANA* D'AIX-LES-BAINS

EXEMPLES ÉPIGRAPHIQUES DU NOM *Norbanus* EN GAULE

Dans ma note sur une inscription romaine de Lyon conservée au British Museum (1), j'ai signalé la rareté du nom gentilice du dédicant C. Asicius Norbanus; j'aurais pu ajouter que cette rareté rend très remarquable le fait que deux autres exemples du même nom appartiennent à une région très voisine de Lyon. Le premier se trouve dans une inscription votive de Vaison publiée par M. Allmer (2):

SILVANO
G · ASICIVS
SILVINVS
V · S · L · M

L'autre exemple m'est fourni par la double inscription d'Aix-les-Bains dont on doit aussi la première publication et l'explication au même savant (3). J'extrais de sa copie la partie qui, seule, concerne mon sujet:

.... SI · HOSPES · QVI
in DIAETA·ASICIANA·AVT·///RACONIANA
*hospi*TABITVR, *etc.*

La ***diaeta Asiciana*** est visiblement ainsi dénommée d'après un Asicius, peut-être le Norbanus de Lyon ou le Silvinus de Vaison, de la même manière que les ***figlinae Domitianae, Publilianae, Avitianae*** sont dénommées d'après Domitius, Publilius, Avitus, ou les ***horrea Galbiana*** d'après Galba, et tant d'autres analogues.

Outre la ***diaeta Asiciana***, l'inscription en mentionne une autre dont le nom ne nous est point parvenu en entier; d'après le fac-simile de M. Allmer, il paraît n'y manquer que la première lettre; je crois que c'est un D, d'où la restitution [*D*]***raconiana***, forme dérivée d'un cognomen Draco assez usité; comparez ***Neronianus*** à Nero, ***Frontonianus*** à Fronto.

Maintenant qu'est-ce qu'une ***diaeta***? Malgré les mots ***hospes, hospitabitur***, je ne crois pas qu'il s'agisse d'une hôtellerie, car on ne conçoit pas un établissement de ce genre installé pour un unique client, autrement il aurait fallu le pluriel ***hospites***; le mot ***hospes*** ne pouvant donc signifier ici un voyageur de

(1) *Bulletin Epigraphique de la Gaule*, II, 1882, p. 297.
(2) *Bulletin de la Soc. Archéol. de la Drôme*, 22ᵉ liv., 1871-1872, p. 292.
(3) *Inscriptions antiques de Vienne*, II, p. 376; atlas, n° 269-146, 269-147. Le même, *Revue Epigraphique*, p. 352. E. Desjardins, *Bull. Epig.* II, p. 270.

passage doit s'entendre d'un hôte à demeure. D'ailleurs le mot *diaeta* désigne toujours, dans les textes d'auteurs qui en parlent (1), une habitation d'usage privé, que ce soit un appartement particulier, un salon d'été dans un jardin, un pavillon, quelquefois une cabine à bord d'un navire. Dans une inscription de Rome (2), il est question d'une DIETA *(sic)* MEMBRORVM V, ou pavillon composé de cinq chambres; une autre inscription de Rome (3) parle d'une DIETA *(sic)* AIVNTA IANVAE CVSTODIAE CAVSA; c'est une loge de gardien ou de concierge. Dans une inscription d'Aversa (4) on lit VICVS SPVRIANVS CVM SVIS MERITORIS ET DIAETA QVAE EST IVNCTA HVIC MONVMENTO.

D'après cela, le texte épigraphique d'Aix me paraît devoir se traduire ainsi : Si l'hôte qui occupera le pavillon Asicien, ou le logis Draco, etc.

Quant au nom *Norbanus*, je puis ajouter deux intéressants exemples à ceux que j'ai précédemment cités. C'est encore au précieux recueil de M. Allmer (5) que j'emprunte l'un d'eux, celui de T. Aelius Norbanus, inscrit sur un monument épigraphique de St-Romans-de-Royans; l'autre m'est fourni par une inscription de Langres publiée dans le catalogue du musée de cette ville (6) sous la forme

DIS MAN
GENILLI
NOBB·
NI FILIA
CA..NVS

En attendant qu'il s'en produise une copie plus satisfaisante, je propose le redressement de lecture

DIS MAN[*ibus*]
GENILLI[*ae*]
NORB[*a*]
NI FILIA[*e*]
CA[*mpa*]NVS

(1) Pline, *Epist.* II, 17, 15 : V, 6, 31; VII, 5. Suétone, *Claud.* 10. Pétrone, *Satyric.* 115. Stace, *Silv.* 2, 2, 83. Ulpien, *Digest.* 7, 1, 13; 32, 9, 55, 3. Lampride, *Héliog.* 29, transcrit le grec δίαιτα en *zeta*.
(2) Orelli, n° 4,509; *C. I. L.* VI, n° 10876.
(3) Orelli, n° 4,373; *C. I. L.* VI, n° 13823.
(4) Mommsen, *I. R. N.* 3545. Aversa est une ville de l'ancien royaume de Naples; à cette occasion, il me semble utile de faire remarquer que les termes techniques de l'architecture grecque, comme diaeta (δίαιτα), ont dû pénétrer dans la langue latine à la suite des rapports de Rome avec l'Italie méridionale ou grande Grèce, bien plus anciens et plus journaliers qu'avec la Grèce propre.
(5) *Inscr. ant. de Vienne*, t. III, p. 465.
(6) Edit. 1873, p. 32.

Il semble aussi qu'on pourrait utiliser le nom gaulois SEISSERVS (3) qui se lit dans une inscription de Limbach (Bavière), pour améliorer, de la manière suivante, la copie d'une inscription perdue de Besançon (4) :

APOLLINI
MERCVRIO
NORBANVS
SEISSERI·F
S · L

Apollini (*et*) *Mercurio, Norbanus, Seisseri f*(*ilius*), *s*(*olvit*) *l*(*ibens*).

La question de savoir si le nom *Norbanus* porté par différents consuls, est pour eux un gentilice propre ou un surnom employé dans une *gens* à chercher, soit la *Iunia*, soit la *Vibia*, n'est pas encore résolue d'une manière absolument certaine. Il est vrai que Borghesi (1) croyait l'avoir tranchée en faveur de la *Vibia*, au moyen d'un denier devenu introuvable, sur lequel il lisait: au droit, ////VIBIVS, et au revers NORBANVS, comme s'il s'agissait d'un seul personnage. Mais M. Mommsen (2) a réfuté cette opinion et proposé d'expliquer la légende par l'association des noms qu'il considère comme les gentilices de deux magistrats monétaires. Nous nous abstiendrons de rouvrir ce débat, puisqu'il ne s'est encore rencontré aucun monument nouveau pouvant servir à prouver que les consulaires du nom de *Norbanus* ont ou n'ont pas porté un gentilice en *ius*, comme celui de C. Numitorius Norbanus, sur une tessère gladiatoriale, ou ceux de T. Aelius Norbanus et de C. Asicius Norbanus, précités (3).

En résumé le nom *Norbanus*, seul ou précédé d'un gentilice, apparaît dès à présent dans cinq inscriptions de la Gaule, savoir, à Lillebonne, à Besançon, à Langres, à Lyon et à St-Romans-de-Royans.

Robert MOWAT.

(3) Brambach, *Corp. Inscr. rhenan.*, n° 1773.
(4) Muratori, *Nov. Thesaur. vet. inscr.*, p. 24, n° 9: APOLLINI | MERCVRIO | NORBANVS | SINISSER·F·E | S·I; les deux dernières lignes sont manifestement altérées.
(1) *Œuvres complètes*, t. I, p. 512.
(2) *Hist. de la Monn. rom.*, édit. de Blacas et de Witte, t. II, p. 525, note. Cfr. *C. I. L.*, t. I, n° 504.
(3) Vérification faite, le gentilice *Iunius* n'accompagne nullement *Norbanus* dans les passages de Cicéron (*Orat.* II, 21, 25, 47, 48; *Offic.*, II, 14), ou de Velleius Paterculus (II, 25), cités par Ruperti (*Tabulae genealogicae*, p. 109), auquel j'avais eu le tort de me fier.

INSCRIPTIONS DE CARTHAGE 1875-1882
(Suite)

139

D · M · S
CONCORDIA · PIA
VIXIT · ANN · XXXVII
H · S · E

Au revers de cette plaque, on voit au-dessous de la formule D·M·S, trois lettres disposées sans ordre :

140

D · M · S
W R
M

141

...... *cae* S · N̄ · SER
.... LATORI
.... *vixi*T · ANN · XX

142

D · M · S
SALVIA · PIA · VIXIT
ANNIS · VI · M · III · D · J
H · S · E

Au revers de cette épitaphe, on voit plusieurs lettres très bien gravées, qui ont dû appartenir à une inscription monumentale ·

143

.... R
.... .AE
.... D ·

Hauteur des lettres : 55 millimètres.

144

D *m s*
TVRP...........
...ME..... .....

145

T · SEXTIVS · FELICIO
PIVS · VIX · ANN · LXX
H · S · E

Hauteur des lettres : 5 à 6 centimètres. C'est l'unique épitaphe de ce cimetière qui ait des lettres de cette dimension.

146

DIS · MANIB · SACRVM
FABIA · IVCVNDA · PIA
VIXIT · ANN · XXXIV
MENS · X · DIE · I
FABIVS · FELIX · PIVS ·
FRATER · VIX · AN · XXX
III H · S · S

147

L·IVNIVS·VI
TALIS·VIXIT
ANN·XC
H·S·E

Les parties d'inscription qui suivent appartiennent à deux épitaphes qui étaient scellées l'une au dessus de l'autre sur la face du même cippe.

148

P·PON*tius?*........
FILIA*e.* .... *fecit*

149

DIS·*manibus sacrum*
P·PON*tius*.....
NS·PIVS·VIXIT
ANNIS·LXXX
H·S·E

150

D·M·S
EVCARPVS·QVIET GITTVS
VIXIT·ANNIS·II·M·VII
ET·SATVRA·PIA·VIXIT
ANNIS·XXI·M·VIII

151

DIS·MANIBVS
SAC
PRIVATA·AVG·SER
PIA·VIXIT·AN·XVII
H·S·E

152

C·CAECILIVS·C·FIL
PAPIR·CATVLLVS
PIVS·VIXIT·ANN
XL·VIII·H·S·E

153

D·M·S
COTTIVS FELIX
PIVS·VIXIT·ANN
IS·VIII·DIEBVS
XXIII·H·S·E

154

........RVCIV ...... ·
....ARIO.......

155

DIS·MANIBVS·SACR·
ATIMETIANVS·PIVS
VIX·ANNIS III·M·VI
H·S·E

156

D·M·S
FORTVNATVS
PIVS·VIX·MES·
VI·DIES XXVI
P·P·F

Pater pius fecit ou *Pater pio filio.*

157

D·M·S
VICTORIA
PIA·V A·XXXV
H·S·E

158

D·M·S
VNIO·VIXIT
ANNIS·IIII
M·II·D·XX

Les deux fragments qui suivent semblent appartenir à la même inscription. C'est le même marbre et la même épaisseur, même genre et même dimension de caractères.

159

.......AN LX.......	........RAT·
.......R·PIVS·VIX·	X
..... .V·P·V·A·...	........PIVS

En réunissant 8 fragments trouvés épars dans une fouille près d'un cippe, j'obtiens l'épitaphe qui suit :

160

D · M · S
MA*rtial*IS·AVG·S*er*
PIVS·VIX·MENS·VI
DIEBVS·..........XV
H · S · E

161

Inscription brisée en onze morceaux :

D · M · S
SATVRNINA
AVG·SERVA
PIA·VIX·AN
NO·VNO·M SEX
H · S · E

162

Le marbre suivant fermait une urne funéraire, l'inscription tournée vers l'orifice du vase.

DIS · MANIBVS
DANAE
VIX·ANNO·I
*m*ENS·VI·D·XX
h · S · E

Au revers de cette épitaphe, la lettre P très bien gravée, reste d'une inscription antérieure.

163

D · M · S
RESTITVTVS
PIVS·VIXIT·
ANN·I·M·III
H · S · E

164

D · M · S
AELIA·ADIVTRIX·PIA
VIXIT·ANNIS·XLII·ET
MENS·VII·ARTEMA
VXORI·MERENTI·FECIT
H · S · E

165

........BIVS........
.....*vi*TALIS......
*vix*IT · AN*nis*....

166

*vixit an*N · IIII
h S · E

167

D · M · S
CALLISTVS · SER
PIVS · VIXIT · A · XXX
H · S · E

168

DIS · MAN · SAC ·
POLETICE · PIA
VIXIT · AN N̄ · LX (sic)
H · S · E

169

....*vixit a*N · LXXX

170

Les deux épitaphes qui suivent se trouvaient sur la face d'un même cippe :

D · M · S
C · COMINIVS
NOBILIS · PIVS ·
VIXIT · ANN · VIII
MENSIBVS · XI
H · S · E

171

D · M · S
C · COMINIVS
RESTVLVLVS
VIXIT · ANN · XVII
D · III · H · S · E

172

D · M · S
*a*VRELI*u*S
.......DI.... .
pius vixit AN
N*is*...XXVIIII
H · S · *e*

173

DI*s man* · SACR ·
VRBANA · FILIA
VIX · ANN · XIX
H · S · E

174

DIS · MANIBVS
HELPIS · PIA · VIXIT
ANNIS · QVINQVE
MENS · III
H · S · E

175

D · M · S
ROMANA · AVG
VIXIT · ANN · XXX
VIII · PRISCVS
VXORI · FECIT

176

D · M · S
T · AELIVS · EPAPRO
DITVS · PIVS · VIXIT
ANNIS · XXX
H · S · E

177

D · M · S
CHRYSOGO
NVS · VIXIT ·
ANN · IIII · M · I
DIES · XXIIII

178

D · M · S
C FLVVIVS (sic)
SATVRVS
VIX · A · LX

179

D · M · S
T · CLAVDIVS · RVFI
NVLVS · XIIII · M · V DIES
XXI · H · S · E

A. DELATTRE.

(A continuer).

INSCRIPTIONS INÉDITES DE CHERCHELL
(*Suite*)

LXXIII. — Stèle à fronton, — El-Kantara:

M · FVRIVS · HERENNVS · PAPIRI ·
ASTIGITANVETERANI · F · HIC · SITVS · EST
BAETICA · MEGENVIT · TELVS · CVPIDVS
LIBVAE COGNOSCERE
COGNOSCERE · FINES · CAESARAE
VENI · CVPIDVS · FAtA · ME · RAPVERE · MEA
ET ME IACIO FIDVS · IGNOTIS · VIXSI · AN
NIS L VIVERE DVM LIQVIT · CARVS · ME
IS ET PIVS VIXSI ET · IN OMNIA SOLLERS
ITE · MEI · SINE ME AD MEOS ITE · DIC
ROGO · PRAETERIENS · HOSPEHS · SIT · T · T ·
LEVIS · ET · MOLITER · OSSA · QVIESCANT

Ligatures: ligne 2, NVE; ligne 3, ME; ligne 11, PE; ligne 12, AN. Plusieurs E affectent la forme de l'epsilon semi-lunaire. Il semble que le graveur ait écrit d'abord à la 11ᵉ ligne HOSPHS et, reconnaissant sa faute, qu'il ait joint un E à la boucle prolongée du P dans une liaison assez insolite. A la 5ᵉ ligne *cognoscere*, et peut-être aussi *cupidus* à la 6ᵉ, font double emploi.

Marcus Furius Herenn(i)us Papirianus, Astigitanus, Veterani filius, hic situs est.

Baetica me genuit te(l)lus. Cupidus Libuae cognoscere fines, Caesaream veni. Fata me rapuere mea et me iacio fidus ignotis. Vixi annis quinquaginta; *vivere dum licuit carus meis et pius vixi et in omnia sollers. Ite mei, sine me ad meos ite! Dic, rogo, praeteriens hospes: sit tibi terra levis et molliter ossa quiescant!*

LXXIV. — Stèle en marbre blanc brisée à gauche et dans le bas, même provenance :

Croissant dans un fronton
////////S · DECVRIO · CORPOR · C ·
////////OR · POSIT · OB ·
////////EIVS

Il peut manquer de 9 à 10 lettres au commencement des lignes. La décoration de ce petit monument est toute semblable à celle de la stèle décrite ci-dessus, n° XXXVIII.

LXXV. — Sur une dalle de calcaire brisée à gauche et dans le bas, trouvée derrière la prison civile:

///////MF QVIR
///////ADIE QVO
///////EXORNATO
///////QVE LVPER
///////S · FVNCTO
////////////////////

Lettres liées, ligne 3, NA: belles lettres assez effacées.

...... *Marci filio, Quirina tribu,* [*Asclepi*]*adi equo* [*publico*] *exornato* [*sacris*]*que Luper*[*calibu*]*s functo*. ......

LXXVI. — Sur un bloc de calcaire brisé à gauche et dans le bas à droite, moulures:

*imp · caes · m · aur*ELLIO ANTONINO
*pio · fel · aug · di*VI SEVERI FIL
*parth · max · bri*T · MAX GERM MAX
*pont · m · trib · p*OT XVII IMP · III
cos iiii · p · p · PROCOS
....................*f*ACTIONIS PRIMAE
*domui divin*AE D'IVINISQV*e*
liberis eius DEVOTISSI*mi*
.... *se*PTIMIVS IVGV*rtha*
*pos . ded · an*NO PROVCL*xxv*

Ce monument est découvert depuis plusieurs années, mais on ne l'a mis au musée que dans ces derniers temps. Cela paraît être une dédicace faite en 214 à Caracalla par une troupe d'acteurs ou par celui ou ceux qui la dirigeaient.

Lettres liées, ligne 1, NT et NIN; ligne 3, les deux MA; ligne 6, IMA; ligne 9, MI; ligne 10, RO.

LXXVII. — Sur une pierre tumulaire en forme de caisson, trouvée dans la propriété Guillemin:

D M
C IVL HONO
RATVS VIXIT
ANNIS XXIIIIM
VII D VIII IVL NEME
SA PATER FILIO

Ligatures, ligne 5, NE et ME.

Diis Manibus. Caius Iulius Honoratus vixit annis viginti quatuor, mensibus septem, diebus octo. Iulius Nemesa pater filio

LXXVIII. — Sur une plaque de marbre brisée à droite :

D · M S
C ∅ L HONORA//////
CL HONORATIA///
ROGATINVS FRAIRIB

Ligatures, ligne 3, TI.

Diis Manibus sacrum Claudii Honora[*ti et*] *Claudii Honoratia*[*ni Claudius*] *Rogatianus fratrib*[*us*].

LXXIX. — Sur une plaque de marbre brisée à droite et à gauche, trouvée dans un terrain contigu à la propriété Guillemin :

..........SOLIMARI · F.................
...........M · TVRMA · TV..............
..*ann*IS · XXX · MILITAVIT · AN*nis*...
*ex testa*MENTO · EREDES · POS*uerunt*
.... .VS · SARCINATOR ET · TRI...

LXXX. — Sur une plaque de marbre brisée à gauche, trouvée dans la propriété Guillemin :

*ti claud*IVS · CONGONETIA
*cus · e*Q · ALAE · II · THRACVM
*n*ATIONE · BITVRIX · AN
NORVM · LX · STIPENDIO
5 RVM · XXXII · H · S · E · S · T · T · L
TI · CLAVDIVS · VIATOR · ET · TI · CLAV
DIVS · CLEMENS · ET · CLAVDIA
*ext*RICA · FILI · EIVS · HEREDES ·
ex TESTAMENTO · FACIEN
*dum cur*AVERVNT

Tiberius Claudius Congonetiacus, eques alae secundae Thracum, natione Biturix, annorum sexaginta, stipendiorum triginta duorum, hic situs est. Sit tibi terra levis ! — Tiberius Claudius Viator et Tiberius Claudius Clemens et Claudia Extricata (?), filii eius, heredes ex testamento, faciendum curaverunt.

LXXXI. — Sur une pierre en forme de caisson, même provenance, encastrée dans le mur de la propriété, sur la route d'Alger, assez fruste :

D M S
*g*ELLIA ACCEPTA VIXIT
ANLVMVI AELIVS
*fe*LIX EQ EX N QVES
*fi*LIVS EIVS EMERI
. . . . . . MATR*i* . . . .
. . . .

Ligatures, IT à la 2e ligne.

Diis Manibus sacrum. Gellia accepta vixit annis quinquaginta quinque mensibus sex. Aelius Felix eques ex numero Ques.....? filius eius..... matri...

LXXXII. — Sur une plaque de marbre blanc, encastrée à l'angle d'une maison rue de Ténez, même provenance: haut. 0,54,

... 0,77. La hauteur des ...
ux angles inférieurs manquent:

T · HÉRCVLANIVS ·
CLÉMÉNS · PRAEF ·
EQ · ALAE · MILIÁRIAE ·
MARIÁE · P · F · MODESTAE ·
· x O R I · O P T I M A ·

Ligatures, ligne 1, NI; ligne 4, TA; accents, points triangulaires.

Titus Herculanius Clemens, praefectus equitum alae miliariae, Mariae, Publii filiae, Modestae, uxori optimae.

A la 5e ligne M. Cat a cru voir SOR, mais c'est une restauration moderne faite au ciment et grattée imparfaitement (*Bull. de Corr. Afric.*, fasc. 1er).

LXXXIII. — Plaque de marbre trouvée dans un terrain contigu :

F L A V I A · I A N V A R I A
M O N I M E N T V M V I R O
F E C I T · L O N G I N V S
M V Z E R V N · S E S Q
A L A E ∞ T V R M A · P E T I C I
M I L I T A V I T · A N N I S · X X I
V I X I T · A N N I S · X X X X
H · S · E · S · T · T · L

Ligatures, ligne 1, VA; ligne 6, XX.

Flavia Ianuaria monimentum viro fecit. Longinius Muzerun (?). *sesquiplaris alae milliariae, turma Peticii; militavit annis triginta uno, vixit annis quadraginta. Hic situs est. Sit tibi terra levis !*

LXXXIV. — Même provenance. — Les deux angles inférieurs sont brisés :

TV · QVI · PRAETERIENS · SPECTAS
MONIMENTVM · MEVM · ASPICE ·
INDIGNANS · HIC · DATA · MORTE
T I C L A V D I · A V G · L
...I · T A B V L A R I A R A T I O
...C A N N V T I A · T............
...N I V G I · B E N E..............
S T · S · T · T · L

Tu qui praeteriens spectas monimentum meum, aspice indignans hic data morte (*ossa*) *Tiberii Claudii Augusti liberti... ... a rationibus...... Cannutia T.... coniugi bene[me-... ... tibi terra* [*levis*] *!*

LXXXV. — Sur une plaque de marbre blanc brisée à gauche et dans le bas, provenance incertaine :

*iu*BAE · L
*si*NCERVS · AB · OMNI
//IACET · IN · TVMVLO
//*l*VMINA · TEXSIT TV
............NE DOLET
............A FVNVS

LXXXVI. — Sur une petite plaque en marbre blanc, percée de trous aux quatre angles, propriété Fichaux :

ANTEROS · HYPAVL
VEDIANVS · MOLPVS
H · S · E

Anteros Hypauli (servus ?) Vedianus Molpus. Hic situs est.

LXXXVII. — Plaque de marbre blanc propriété Guillemin :

D *feuille de vigne* M
IVLIAE HOSPITAE
NONII FIRMINVS
AQVILA EXTRICATVS
MATRI

Diis Manibus, Iuliae Hospitae. Nonnii : Firminus, Aquila, Extricatus, matri.

LXXXVIII. — Petit fragment de marbre :

////////////////////////
//////*par*ENT*i*//////
////////CASIBVS/////
/////*pre*COR LEVI*s*///
///*resid*AS · AESTV*et*//

Cela semble être, avec des variantes, la répétition d'une épitaphe conservée au musée de la ville : Renier, *I. R.* 3976.

LXXXIX. — Plaque de marbre blanc brisée par en haut vers la gauche, même provenance :

d M
............E · ALVMNAE
.......MINI · PRIMIPIL
ARIS · QVE · VIXIT · ANNIS
5 XVIII · MENSIBVS · DVOBVS
DIEBVS · DVODECIM

Les A sans traverse, beaux caractères.

A. Schmitter.

(A suivre).

L'INSCRIPTION DES THERMES DE REIMS

Mon cher Directeur,

Parmi les manuscrits achetés par le Gouvernement prussien qui formaient la collection Hamilton, l'un d'eux (*Berliner Excerpten-Handschrift*, n. 458) contient une série de *Miscellanea* historiques ou géographiques copiées pour le savant Pietro Donato, évêque de Padoue (1429-1447). A la fin du manuscrit se trouvent un grand nombre d'inscriptions, empruntées à la fameuse collection épigraphique de Cyriaque d'Ancône; le manuscrit de Donato est bien le plus ancien des manuscrits dérivant de l'œuvre en trois volumes du marchand d'Ancône; il contient des notes de la main même de Cyriaque, qui visita Padoue en 1443. D'ailleurs, point d'inscriptions nouvelles; seulement le manuscrit renferme une lecture plus complète de l'inscription des Thermes de Reims, conservée jusqu'ici par Apiani (*Inscr. sacro-sanctae vetustatis* 1534, p. 203, 1; d'où l'on prise Gruter 178, 1, et Orelli 1096) et qui, selon lui, se trouvait à Rome (Cf. *Hermes* 1882, p. 537 et 649). Comme me le communique M. Mommsen, l'inscription se trouve citée deux fois dans le manuscrit; dans l'une le nom de lieu manque, dans l'autre on lit en petites lettres *Remis*. La pierre était donc originaire de Reims, et l'inscription envoyée à Cyriaque; ce qui est, dit M. Mommsen (*Hermes* 1882, p. 649), le plus ancien signe de la renaissance des études épigraphiques en France. Voici l'inscription:

IMP·CAESAR·FLAV·CONSTANTINVS MAX·AVG·SEMPI
TERNVS DIVI CONSTANTI AVG·PII FILIVS TOTO
ORBE VICTORIIS SVIS SEMPER AC FELICITER
CELEBRANDVS THERMAS FISCI SVI SVMPTV
A FVNDAMENTIS COEPTAS AC PERACTAS
CIVITATI SVAE REMORVM PROSOLITA
LIBERALITATE LARGITVS EST

Il s'agit donc bien de Constantin, fils de Constance Chlore.

Veuillez agréer, etc.

Camille JULLIAN.

Berlin, 1er mars 1883.

TRIBUNICE OU TRIBUNICIENNE?

Mon cher Directeur,

Dans le n° 5 du *Bulletin 1882*, p. 251, je remarque que vous posez cette question: « faut-il dire puissance tribunicienne ou

uissance tribunice ? l'expression latine *tribunicia potestas* nous araîtrait devoir mieux se traduire par puissance tribunice, et 'est cette forme que nous avons adoptée ». Je crois que vous vez parfaitement raison, et pour ma part je n'ai jamais hésité à référer *tribunice* à *tribunicienne* qui est de formation incor- ecte, et qui ne pourrait correspondre philologiquement qu'à ·*ibuniciana* et non à *tribunicia*. C'est ainsi que *novicius, fac- cius, Mauricius, Sulpicius* passent en français sous les formes ovice, factice, Maurice, Sulpice. Le mot *tribunicienne* ou ·*ibunitienne* n'a jamais été employé que dans des ouvrages érudition, sans pénétrer dans le langage courant. Or, il est de ·incipe que les termes purement scientifiques doivent être rigou- :usement formés d'après les règles grammaticales et étymologi- ues contre lesquelles ne sauraient prévaloir des précédents ıcorrects, plus ou moins tolérés par l'usage, mais nullement ›nsacrés. Nous avons, vous et moi, l'assentiment d'un bon juge, regretté Emile Germer-Durand ; il m'avait autrefois demandé on avis précisément sur la même question que vous posez ıjourd'hui. Je retrouve la trace (1) de l'accueil qu'il fit à ma ponse : « j'adopte complètement la locution *tribunice*, bien ı'on ait dit jusqu'à présent *tribunicienne*; mais les analogies ıe vous me citez ne permettent pas d'hésiter ». Vous voyez ıe je ne puis mieux faire que mettre mes propres conclusions ·us la sanction d'un savant éminent dont la mémoire reste spectée des épigraphistes français. Nous avons le mot *patrice* ancisé de *patricius* dans les locutions *dignité de patrice, titre* : *patrice* au IVe et Ve siècle. Nous devrons abandonner le rme *édilicienne* et rendre *aedilicia potestas* par *puissance 'ilice*, à l'instar de *tribunice*. Pour terminer, laissez-moi vous :er encore nos adjectifs *cardinalice, adventice, subreptice*.

Croyez bien, mon cher Directeur, à mes sentiments dévoués.

R. MOWAT.

DU DROIT DE PROPRIÉTÉ DES COPIES D'INSCRIPTIONS

Monsieur le Directeur,

Vous avez publié dans le *Bulletin Épigraphique de la Gaule* ıillet-août 1882) les réponses que nous avons faites, l'abbé

(1) Lettre du 7 octobre 1879.

Thédenat et moi, à des questions posées « sur un droit de propriété littéraire ». Nous avons répondu à une consultation purement théorique et « visant un cas fictif ». Si des personnes étaient impliquées dans le débat, nous ne prétendions en aucune façon les juger. Nous ne voulons pas que nos réponses, imprimées d'ailleurs sans notre consentement, servent d'armes contre qui que ce soit. Nous savons maintenant qu'il s'agit aussi de questions de fait, d'une appréciation fort difficile et fort délicate, à laquelle la morale n'a rien à réclamer; chacun des deux adversaires a pensé défendre son droit avec une bonne foi qui n'est pas douteuse. Nous exprimons le désir qu'une réconciliation cordiale termine ce débat élevé entre deux collaborateurs dignes de mieux s'entendre; nous le souhaitons aussi dans l'intérêt de la science.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments distingués et dévoués.

Ant. Héron de Villefosse.

Paris, le 25 février 1883.

En publiant l'an dernier plusieurs réponses faites à des questions posées « sur un droit de propriété littéraire », je n'ai nullement eu l'intention de m'immiscer dans un débat de personnes et de juger un point de fait que je ne connaissais qu'incomplètement. Je me suis proposé uniquement de reproduire des consultations purement théoriques et « visant un cas fictif ». Je ne puis que répéter ici ce que j'ai écrit à cette époque: « Un différend, aujourd'hui clos, sur un point intéressant de propriété et d'usage des copies d'inscription, avait motivé la rédaction d'un questionnaire envoyé à quelques-unes des Sociétés archéologiques du midi de la France et à quelques personnes jouissant d'une haute notoriété dans le monde savant. Il m'a paru utile de dégager la question du cadre étroit des circonstances qui lui ont donné naissance, pour la porter à une plus grande hauteur et à un point de vue général: la faire servir à préparer les bases d'une jurisprudence spéciale à l'objet. C'est à titre d'éléments précieux, pour un tel but, que sont publiées les réponses suivantes ». Aucun doute n'était donc possible: je n'ai prononcé aucun nom; je n'ai fait aucune allusion au différend; je ne suis pas sorti du domaine théorique. Les intentions de M. Héron de Villefosse et de M. l'abbé Thédenat étaient les miennes: jamais les questions de personne n'ont été et ne seront soulevées dans

le *Bulletin Épigraphique*, organe purement scientifique. J'ajouterai que, sur le point de fait, je forme les mêmes vœux que ces deux érudits. Si j'ai imprimé, sans leur consentement préalable, la lettre du 19 juillet 1882, c'est qu'elle ne contenait aucune défense ni prohibition à cet égard, et qu'elle paraissait destinée à la publicité.

FLORIAN VALLENTIN.

BIBLIOGRAPHIE

J. KLEIN. — *Roemische Inschriften aus Bonn*.

Une inscription, récemment découverte dans la démolition du chevet de la vieille église, permet de rectifier les noms d'un légat propréteur de la province de Belgique, qui appartient à la première moitié du second siècle de notre ère. Ce personnage n'était connu jusqu'ici que par une inscription grecque d'Ancyre, dans laquelle le prénom manquait. Roulez *(Les légats propréteurs de Belgique*, p. 16-17) avait cru pouvoir lui donner le prénom *Publius* en s'appuyant sur une inscription de Carlsbourg, relative à un légat de Dacie. Le texte découvert à Bonn, prouve que ce légat s'appelait *L(ucius) Calpurnius Proclus*. Dans la suite de ce travail, M le professeur J. Klein donne une liste plus certaine des commandants de la *legio prima Minervia* et démontre qu'il y avait, dans les camps et les garnisons, des locaux spéciaux pour le soin des soldats malades, sans doute un lazaret pour trois légions. Le second texte, élevé par un soldat de la même légion prima Minervia, est daté de l'année 210. Le troisième texte est une inscription votive consacrée à *Hercules Magusanus* par un soldat de la même légion.

A. Héron de VILLEFOSSE.

VITTORIO POGGI. — *Di un tegolo sepolcrale dell' epoca longobarda;* Gênes, 1882, in-8°, 35 p. et 1 pl. (extr. des *Atti della Societa ligure di storia patria*, vol. XVI).

L'auteur décrit une dalle funéraire en terre cuite, découverte près de Lodi. Elle est cantonnée d'une croix en bas-relief; dans les deux quartiers supérieurs formés par les bras et la tête de la croix est insérée l'inscription *Adelbertus pr(es)b(iter) hic requiexit·Diabolus in eo non habea(t) potestatem per eu(m) qui vivis in sec(u)la Am(en)*. Le style et l'aspect paléographique accusent une date qui ne saurait être postérieure au commencement du VIII° siècle. Ce mémoire, soigneusement étudié et traité avec la compétence bien connue du savant officier italien, se termine par un recueil des 21 autres inscriptions dont se compose l'épigraphie chrétienne antique de Lodi.

P. CHARLES ROBERT et RENÉ CAGNAT. — *Epigraphie gallo-romaine de la Moselle*, 2° fascicule ; Paris, 1883. in-4°, p. VI et 34, 1 pl.

Dans la première partie de ce livre, parue en 1873, M. Ch. Robert avait donné une étude complète des monuments épigraphiques religieux de la cité des *Mediomatrici*. Il eût été extrêmement regrettable qu'après d'aussi heureuses prémices une monographie d'une telle importance restât inachevée; M. Robert le comprenait mieux que personne, mais l'affaiblissement de sa vue lui rendait désormais le travail difficile. Il a eu la bonne fortune de rencontrer dans M. René Cagnat un collaborateur aussi intelligent que dévoué pour l'aider à mettre la dernière main à une œuvre dont il avait patiemment recueilli et coordonné les matériaux. Nous ne savons lequel des deux nous devons le

plus féliciter; mais, à coup sûr, ils ont droit, l'un et l'autre, aux remercîments des épigraphistes français. Le fascicule nouveau-venu porte le sous-titre : *Dédicaces aux empereurs et Inscriptions publiques;* ces textes sont au nombre de neuf et servent de thèmes à d'intéressantes dissertations. Nous attirons notamment l'attention sur la notice du monument élevé à Tibère (p. 1). et sur celle de l'inscription dédiée à Claude par les *Vicani Marosallenses* (p. 7). A la fin se trouve une discussion approfondie de six monuments plus ou moins suspects. Le tout est accompagné d'une planche de *fac-simile* photographiques tout à fait réussis.

Un 3e fascicule, réservé aux inscriptions funéraires ne tardera pas à paraître.

A. DELATTRE. — *Epigraphie chrétienne de Carthage, hypogée de Kamart.*

Le zélé missionnaire-archéologue rend compte de l'intéressante découverte d'un hypogée chrétien sur la montagne de Kamart, près Carthage. La chambre sépulcrale consiste en quatre *loculi* portant chacun une courte inscription; celle du quatrième est illisible, les autres sont: LICENIA; LVCIINPACE; IVSTFINPACE. Une vue pittoresque des fouilles, due à l'habile crayon du Révérend Père, rehausse l'attrait de sa notice. Cet article a paru dans *Les Missions Catholiques*, no du 9 mars 1883. Nous signalons aussi, dans les nos des 23 février, 2 mars et 23 mars, les nombreuses inscriptions du cimetière chrétien de la Malga, que le défaut d'espace nous empêche de reproduire intégralement.

FLORIAN VALLENTIN. — *Les Alpes Cottiennes et Graies, — géographie gallo-romaine*, Paris, Champion, 1883, in-8o, 113 p. avec une carte.

Les lecteurs du *Bulletin épigraphique* nous sauront gré, sans doute. de leur signaler un important travail que vient de publier le Directeur de ce recueil. Ne voulant pas le mettre à la gêne en disant ici tout le bien que nous pensons de ce mémoire, nous nous bornerons à en esquisser un rapide compte-rendu. — M. Florian Vallentin, persuadé avec raison que les problèmes de topographie doivent être résolus sur le terrain et non dans le silence du cabinet, a parcouru à plusieurs reprises le versant français des Alpes Cottiennes et Graies. Il nous fait connaître, aujourd'hui, le résultat de ses observations combinées avec l'étude des monuments et les textes d'auteurs. Après un substantiel exposé du système orographique et hydrographique, il remet en lumière les notions que possédaient les Anciens sur le climat, le sol, la flore et la faune de ce massif montagneux, qui est comme l'ombilic de l'Europe occidentale et que les Romains avaient su caractériser par une image expressive, modifiée avec bonheur dans l'épigraphe de M. Vallentin, *Alpes sunt* Galliae *arces*. — Le chapitre suivant intitulé : *Population* est consacré à la discussion de l'emplacement des divers peuples dont les noms nous ont été conservés par Strabon, par Pline, par Ptolémée et par les inscriptions. — Vient ensuite le chapitre qui traite des *voies romaines*, de leur tracé, de leurs stations, de leurs milliaires. Comme on devait s'y attendre, c'est la partie la plus étendue et la plus importante du mémoire : l'auteur a suivi pas à pas, plus spécialement dans la région montagneuse, les différentes voies qu'il décrit. L'intelligence en est facilitée par une carte dont il a été fait un tirage spécial pour ce bulletin, pl. 4: un index aidera le lecteur dans ses recherches. — Un deuxième fascicule, où l'on trouvera d'utiles informations et des aperçus nouveaux sur la constitution et l'administration municipales à l'époque romaine, doit former le complément de cette monographie élaborée avec le soin et le savoir bien connus de l'auteur.

Robert MOWAT.

L. MAXE WERLY. — *Collection des monuments épigraphiques du Barrois*, Paris, Champion, 1883, in-8o, 95 p. avec une planche et fac-simile.

L'auteur, déjà connu par des travaux appréciés sur l'archéologie et plus spécialement sur la numismatique du Barrois, s'est proposé de former un recueil des monuments épigraphiques de cette région. Il s'est attaché à donner, pour les inscriptions les plus importantes, de bons *fac-simile*, à discuter les interprétations souvent erronées qui avaient été précédemment émises, et à signaler les monuments suspects et les inscriptions qui paraissent avoir été fabriquées au XVII[e] siècle par quelques auteurs. Aux textes qui se lisent sur des monuments en pierre et sur des plaques de plomb et de bronze, M. Maxe Werly a joint quelques courtes inscriptions fournies par des bagues, des cachets d'oculistes, des fibules et donné l'inventaire de toutes les marques de potier signalées comme découvertes dans le sud de la Meuse. Ce recueil, très complet, est rédigé avec soin et compétence ; les explications et les interprétations de l'auteur, savamment déduites, montrent qu'il est au courant des progrès épigraphiques et nous n'avons rien trouvé à relever. La bibliographie est complète. Les textes proviennent de Naix, l'antique *Nasium*, de Vaux-la-Petite, de Montiers-sur-Saulx, de Bar-le-Duc, de Fains, de Montplonne, de Sandrupt. Signalons à Naix un ex voto à DEAE EPONA*e* | ET GENIO · LEVC*(orum)*, avec planche — une stèle, MACCO | ATTILI | ANI | GRAECVS, — une inscription tracée à la pointe sèche sur le couvercle en plomb d'un vase en verre avec ossements calcinés *Iuliae Melli | dis et Naidis | matris eius | ossa commixta*, — un fragment de poterie jaune rouge, avec médaillon circulaire, dont l'inscription est très incomplète, — un fragment de poterie avec inscription cursive, — une bague portant *vivas mihi diu*, — une fibule avec *d*VRNACVS, — une autre fibule avec *uror amore tuo*, les fac-simile de ces monuments, ainsi qu'une épitaphe de Fains, sont reproduites sur les pl. 5 et 6, grâce à l'extrême obligeance de M. Maxe Werly. — Nous ne saurions trop recommander à nos lecteurs cet excellent mémoire.

E. TAILLEBOIS. — *Inscriptions gallo-romaines découvertes dans le département des Landes*. Dax, 1882, 24 p. avec une pl., (ext. des *Mém. du Congr. scientif. de Dax*).

Le programme du Congrès scientifique de Dax, contenait deux questions épigraphiques, l'une relative aux inscriptions, l'autre aux marques de potiers de la région (Cf. *Bull. Epig.* 1882, p. 46). C'est à cette double question que répond l'auteur qui s'est renfermé dans le département des Landes. L'épigraphie de cette région est pauvre : on ne connaît que neuf monuments. L'auteur les décrit et les commente successivement : un fragment de milliaire, — un fragment municipal qui paraît se référer à la *plebs urbana* et à l'*Ordo Tarbellorum*, — autels votifs à *Iovi Optimo maximo*, à *Tutelae sanctissimae*. Les autres textes présentent peu d'intérêt. L'auteur complète son intéressant travail en reproduisant trois textes mentionnant des *Cives Aquenses*, à Laplume (Haute-Garonne) et à Bordeaux. Quant aux marques de potiers, elles sont encore peu nombreuses, parce qu'elles n'ont pas été recueillies. La planche qui accompagne ce travail contient les fac-simile de 7 monuments.

A. VAISSIER. — *Les poteries estampillées dans l'ancienne Séquanie*, Besançon, 1882, in-8°, 44 p. et 15 pl. (extr. des *mémoires de la Soc. d'Emul. du Doubs*).

L'importance et l'intérêt de l'épigraphie doliaire longtemps délaissée sont aujourd'hui hors de discussion. De toute part on recueille et on catalogue les marques de potiers, dont les fabriques étaient nombreuses sur notre sol. On entrevoit la possibilité d'un classement des débris recueillis partout. L'action commerciale des établissements industriels ne peut être appréciée que par la connaissance du périmètre de dispersion de leurs produits. Ce n'est qu'à la suite de nombreuses observations et la publication d'une quantité de listes de marques de potiers, avec les indications de provenance, qu'un classement définitif pourra avoir lieu. En Franche-Comté, l'inventaire de ces marques avaient été commencé par Chifflet, Lafosse et M. Castan. L'auteur

a recherché avec soin tout ce qui a été recueilli sur le sol de l'ancienne Séquanie, et il publie avec fac-simile 234 marques classées avec ordre et méthode : outre les marques céramiques, on trouve les marques sur bronze sur verre, des graffiti, des sceaux en bronze. Quelques spécimens sont inédits : l'auteur a pris soin de signaler les marques déjà connues. Un inventaire spécial aussi complet, exécuté sur place, constitue une mine précieuse pour les épigraphistes : ajoutons que les planches sont excellentes par l'exécution et par le tirage, et faciliteront singulièrement les rapprochements. Nous ne saurions trop féliciter l'auteur d'avoir entrepris ce catalogue et de l'avoir mené à si bonne fin. Lorsque M. le président Schuermans publia, en 1867, ses *Sigles figulins*, livre classique devenu rarissime, comprenant 6,000 numéros, il disait qu'il se résignait à voir, avant dix ans, son œuvre qualifiée de surannée et exiger à son tour un complément. Ce sera certainement longtemps encore la destinée des recueils d'épigraphie doliaire. Un point qu'il ne faut pas négliger c'est de noter soigneusement les monnaies trouvées en même temps que les poteries estampillées : c'est une indication sur l'époque pendant laquelle ont fonctionné les établissements industriels.

Les *Mélanges d'érudition classique dédiés à la mémoire de Charles Graux*, que nous avons déjà signalés (1882, p. 309) doivent paraître de juin à juillet : ce beau volume gr. in-8°, avec portrait et planches en héliogravure, sera tiré à petit nombre. Voici l'indication des articles relatifs à l'épigraphie : l'abbé E. Beurlier, *Campidoctores et Campiductores ;* — E. Desjardins, de l'Institut, directeur-adjoint à l'école pratique des hautes études et la Conférence de 2° année d'épigraphie latine et d'antiquités romaines (MM. Gellens-Wilford, Beurlier et Poinssot), *Nouvelles observations sur les légions romaines, sur les officiers inférieurs et les emplois divers des soldats ;* — Th. Mommsen, *Officialium et militum romanorum sepulcretum Carthaginiense* ; — R. Mowat, *Le tombeau d'un légat propréteur d'Afrique à Arles. Origine du nom de la Camargue ;* — Ch. Robert, de l'Institut, *Inscriptions latines laissées dans une carrière de la Haute-Moselle, par des légions romaines ;* — H. Thédenat, *Sur une inscription inédite, conservée au municipe de Tarente*. Nous reviendrons sur cet ouvrage lorsqu'il aura paru.

Parmi les mémoires actuellement sous presse, de la *Bibliothèque des écoles françaises d'Athènes et de Rome*, nous signalerons : le fascicule XXIX, *Les origines du Sénat romain*, recherches sur la formation et la dissolution du Sénat patricien, par M. Bloch ; – le fasc. XXXI, *Etude sur le culte de Castor et de Pollux en Italie*, par M. M. Albert ; — le fasc. XXXII, *Histoire du culte des divinités d'Alexandrie* (Sérapis, Isis, Harpocrate, Anubis) *hors de l'Egypte*, depuis les origines jusqu'à la fondation de l'école néo-platonicienne, par M. G. Lafaye.

Vient de paraître, en 1883, en Italie, *La villa Ercolanese dei Pisoni i suoi monumenti e la sua biblioteca* — ricerche et notizie per Domenico Comparetti e Giulio de Petra ; volume in-folio de VII-296 pages avec 24 pl. cartonné, prix : 125 fr. (librairie Loescher, à Turin, Rome et Florence).

FLORIAN VALLENTIN.

ACADÉMIES ET CORPS SAVANTS

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES. — *2 février*. — Communication de M. Dumont, sur une trouvaille archéologique à *Guben* (Allemagne) : il s'agit d'un poisson d'or, qui mesure 0,35 c. sur 0,40, avec dessins et figures ciselées.

9 février. — M. Lenormant communique une étude consacrée à

rechercher le véritable emplacement de deux villes de l'Italie méridionale, *Terina* et *Temesa*.

16 février. — M. Lenormant termine sa communication.

23 février. — M. Ch. Robert offre de la part de M. Maxe Werly, son travail sur les monuments épigraphiques du Barrois.

2 mars. — Lettre de M. Le Blant sur les travaux des membres de l'Ecole française de Rome. — M. Maury offre, au nom de M. Schlumberger, le second tome des œuvres de M. de Longpérier; il renferme la première partie des mémoires et notices concernant les antiquités grecques, romaines et gauloises, de 1838 à 1861. — M. Desjardins offre les *Poteries estampillées de l'ancienne Séquanie*, par M. Vaissier.

9 mars. — Communication de M. Miller sur l'inscription trilingue de Canope. — Le P. Delattre annonce la découverte d'une mosaïque appartenant à un dallage religieux, trouvée sur l'emplacement présumé de Zama. On y voit le monogramme du Christ et une inscription nommant l'édifice « la sainte synagogue » et mentionnant un *archisynagogus*.

16 mars. — M. le marquis de Vogüé explique un passage de la nouvelle inscription gréco-araméenne de Palmyre, relatif au droit de transit de chaque charrette de marchandises, la charge d'une charrette étant évaluée à celle de quatre chameaux. M. Albert Dumont communique une étude sur les vases grecs très anciens du type d'Athènes avec ornements géométriques.

21 mars. — M. Edm. Le Blant annonce la découverte d'un fragment des *Acta Arvalium* de l'an 145 ; [*Statilius*] CASSIVS [*Taurinus* | *sacrificium deae*] DIAE CVM [*collegis* | *indixit*], et celle de la catacombe de St-Hippolyte où on a lu l'inscription pariétaire, IPPOLVTE IN MENTE *(habe)* PETR///M PECCATOREM. Il signale une cornaline représentant une femme voilée, debout, avec l'inscription circulaire ΨΥΧΗ ΜΑΓΝΑϹ ΕΜΗϹ ΜΗΤΡΟϹ. Le capitaine de Prudhomme annonce qu'il a découvert trois inscriptions mosaïques dans des substructions antiques, à Hammam-Lif, à 15 kilomètres de Tunis, au bord de la mer.

30 mars. — M. Edm. Le Blant annonce la découverte, à Tivoli, d'une table de marbre supportée par trois chambranles sculptés et percée de quatre trous circulaires, apparemment pour la réception de mesures-étalons de capacité en métal. Sur la tranche antérieure on lit : M·VARENVS·Ɔ·ET·M·LARTIDI·L·DIPHILVS·MAG·HERCVL·DE·SVA | PEC·F·C. M. L. de Belenet, officier au 78e régiment d'infanterie, annonce la découverte d'un nouveau municipe, CIVITAS MVNVCENSIS, et envoie la photographie d'une inscription fixant la position de Zama découverte par lui et par M. de Sailly, le 26 janvier dernier, dans des ruines antiques, à Si-Amor-Djedidi, à 150 kilomètres de Cirta, et à quelques kilomètres de la voie allant de cette ville à Hadrumète. M. Desjardins donne lecture de cette inscription d'après un estampage de M. Letaille, qui a visité le site sur les indications de M. de Belenet, et qui l'oriente à 60 kil. S. E. du Kef, au N. E. de la plaine de Kérouan, entre l'Oued-Siliana à l'Ouest, et l'Oued-Nebhana à l'Est. M. Aug. Castan lit un mémoire sur la Roche Tarpéienne du Capitole de Vesontio. M. Clermont-Ganneau continue la lecture de son mémoire sur les lettres doubles de l'alphabet grec.

SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE FRANCE. — *31 janvier*. — Communication de M. Héron de Villefosse, sur les fouilles du Dr Plicque, à Lezoux : il a retrouvé un certain nombre de fours (*officina Primi, off. Plantini, off. Asiatici, off. Borilli, etc.*) dans le voisinage desquels se trouvent encore des poinçons, des maquettes et surtout des moules creux, destinés à être expédiés dans les différentes parties de la Gaule : découverte très intéressante pour l'étude de la céramique romaine.

14 février. — M. Thédenat communique de la part de M. Bretagne de Nancy, la copie d'une inscription inédite : FIDELIS SILVANI | LIBERTVS APOLLI | NI | V·S·L·M·

21 février. — M. Héron de Villefosse signale la découverte, en

Afrique, d'une borne milliaire du règne de Philippe et de l'an 244, et appartenant à la voie de *Portus Magnus* à *Caesarea*: il signale, en outre, une inscription votive, trouvée sur le *Mont Beuvray*, par M. Bulliot. — M. Thédenat annonce que le poids présenté par M. Mowat, provient d'*Ostuni* (prov. de Lecce), ville, sans doute, identique au municipe des *Sturnini*, mentionné par Pline et par Ptolémée.

28 février. — M. l'abbé Thédenat présente un petit autel provenant d'Augst (Suisse) et faisant partie de la collection de feu M. Marquaire. Cet autel porte: DEO·IN | VICTO·SE | CVNDVS· et se rattache au culte de Mithra.

7 mars. — M. Mowat présente les empreintes de trois cachets d'oculistes qu'il croit inédits. L'un, trouvé à Rouen, porte les inscriptions M·CASS·MARCIANI | DIAMYSVS; M·CASS·MARCIAN | LENEM; M·CASS·MARCIAN | DIARHODON; M·CASS·MARCIAN | [*dia*]LEPIDOS. L'autre trouvé à Contines porte M·IVLI SABINI | DIASMYR(*nes*) ACRE; M·IVLI SABINI | EVODES AD DIA(*theses*); M·IVLI SABINI | CHLORON AD ADV(*stiones*); M·IVLI SABINI | ITALICV(*m*) AD CIC(*atrices*) Le troisième, provenant apparemment de Clermont-Ferrand, porte deux inscriptions, en caractères *directs*, contrairement à l'usage: C ALIENI MATVRI et C VASSILLI CHELIDO(*nium*). M. de Villefosse communique le dessin d'une plaque de bronze ayant fait partie du revêtement d'un coffret en bois. On y lit, au pointillé, l'inscription VTERE FELIX ; trouvée à Reims.

21 mars. — L'abbé Thédenat communique, d'après un estampage de M. Maxe Werly, une inscription gravée à la pointe sur une brique du musée d'Epinal, trouvée à Gran : *nolite o juvenes* | *Marti villa* | *nolito o i.*

28 Mars. — M. Nicaise présente les dessins de vases funéraires en terre et en verre et de cippes trouvés à Reims et transportés dans sa collection à Châlons-sur-Marne. On y remarque les noms gaulois *Matona*, *Seronnus*, *Cavvama*, *Boudillus*, *Vimpurilla*, *Giama*. Une notice détaillée en sera donnée dans un prochain n° du *Bulletin Epigraphique*.

A paru récemment, le 42e volume (5e série, tome II) des *Mémoires* de cette Société; nous signalerons une note de M. Ch. Robert, intitulée : *Médaillons de terre du Cabinet Duquenelle;* curieux objets trouvés à Reims, d'un style médiocre, reproduisant des scènes empruntées aux *fabulae salticae* qui se jouèrent le plus pendant la durée de de l'empire. — Quant au *Bulletin* qui suit les *Mémoires*, nous l'avons déjà analysé, c'est celui de 1881.

SOCIÉTE D'ÉTUDES DES H.-ALPES. — Bulletin, 1er trim. 1883: continuation de notre mémoire épigraphique: 1° inscription regravée de Chorges, probablement en l'honneur de Dioclétien, élevée par *Annius Rufinus praeses provinciae Alpium maritimarum* et par la *Civitas Catur(igomagensium)*. — 2° situation des *Uceni* (pays d'Oisans).

SOCIÉTÉ DES SCIENCES NATURELLES ET ARCHÉOLOGIQUES DE LA CREUSE. — Tome V, 2e *bulletin*, 1883: Thuot, *Forteresses vitrifiées de la Creuse, une erreur archéologique en matière de géographie;* — vient ensuite l'*Epigraphie gallo-romaine du département de la Creuse*, reproduction à peu près complète des notices que nous avons publiées dans ce *Bulletin* (1881, p. 37, 129, 307, — 1882, p. 5 et s.); différentes fautes se sont glissées et n'ayant pu corriger les épreuves, nous serons dans la nécessité de faire un erratum. Nous profitons de cette occasion pour faire une rectification à la dernière ligne de l'inscription du Moutier d'Ahun (1881, p. 137) doit se lire I·S·V·P, c'est-à-dire *ipsi sibi vivi posuerunt* au lieu de M·S·V·P.

NOTIZIE DEGLI SCAVI DI ANTICHITA. — Juillet à décembre 1882: dans les dernières fouilles de la nécropole de *Albium Intemelium* (Ventimiglia) plusieurs épitaphes, signalons le surnom gaulois *Baraco*: M·BITTIVS | M·F·BARA | CO·HIC | SITVS·EST | ANNORV | M IX; — à *Bolsena*, table de bronze, contenant un décret

du collège des *Fabri Volsinienses*, daté de l'an 224 de notre ère; à Vérone, cippe portant STERCVS · INTRA | CIPPOS · QVI· FECERIT | AVT·VIOLARIT·NEI | LVMINIBVS·FRVATVR; — à *Burano*, cippe portant CHAERONTI | AVG·N·DISP | RAT·COP· EXPED FEL | II · ET ·III GERM; — à *Cantù*, autel où on lit MATRONIS | BRAECORIVM | GALLIANATIVM, texte important pour l'histoire, puisqu'il y est fait mention d'une tribu ou d'une colonie, dont faisaient partie les *Gallianates*; l'autel a été trouvé au village de *Galliano*, jadis bourgade populeuse; — à Turin, redécouverte de l'inscription [*div*]AE | AVG | FAVSTINAE | DD, considérée à tort comme fausse, *Corpus* V, *falsae* 751; — textes divers de *Concordia*; à *Pompei*, découvertes diverses, inscriptions céramiques grecques et latines; — en Sicile, à *Monte S. Giuliano*, inscriptions céramiques sur anses d'amphores rhodiennes; — à Rome, nombreuses découvertes, inscriptions doliaires, funéraires, impériales, en grandepartie mutilées. — Le fascicule d'octobre est consacré à la relation du voyage fait par M. Barnabei, dans l'Italie méridionale, où il s'est rencontré avec M. Lenormant. On y retrouve les inscriptions publiées par ce dernier, dans le précédent numéro du *Bulletin épigraphique*, qui a paru le 15 fév. la lettre d'envoi des *Notizie* porte la date du 12 février.

Florian Vallentin.

REVUES ET JOURNAUX PÉRIODIQUES

BULLETIN MONUMENTAL n°ˢ 7 et 8. — Héron de Villefosse et H. Thédenat. *Notes sur quelques cachets d'oculistes romains* (2ᵉ partie). — *Le cachet inédit* d'*Apolaustus*, trouvé à Amiens, en 1882: 1° *apo*LAVSTISTACTVS ADSCA | *br*ASGENAS ET KALIGINES, — 2° APOLAVSTIST, — 3° *apolau*S*ti cro*CODESAD | .... | ...., — 4° *a*POLAVSTIC. Ce cachet offre une particularité peu commune: les deux extrémités de la réglette portent, l'un un Y, ou un A non barré, dans un cercle, l'autre un monogramme grec, XTHΦO; c'est le 3ᵉ cachet connu en caractères grecs: dissertation avec développements complets et intéressants; un appendice contient le fac-simile d'un curieux bas-relief qui représenterait l'opération de la cataracte. — Dans la *Chronique*, le *Congrès d'Avignon*, par J. de Laurière; *les Fouilles de Sanxay*, par L. Palustre; — *Découverte d'une ville romaine en Portugal*, par da Silva.

REVUE ARCHÉOLOGIQUE, *octobre*: Delattre. — *Inscriptions de Chemtou* (suite), avec notes de M. Héron de Villefosse; signalons une inscription en l'honneur de Flavius Delmatius, la première trouvée en Afrique. La colonne fut plus tard retournée pour recevoir une inscription en l'honneur de Valentinien 1ᵉʳ et de Valens. — Une épitaphe présente la formule peu usitée *H · S · T hic situs tibi*. Signalons aussi un texte mutilé, qui paraît se référer à une fondation à laquelle se trouve mêlée au moins une des curies de Simittu, CVRIA CAELEST(*is* ou *ia*).

Novembre. — R. Mowat, *Exemples de gravure antique sur verre (à propos de quelques fragments provenant de Dukle, Monténegro)*, avec une pl., plusieurs avec épigraphe; Deloche, *Renseignements archéologiques sur la transformation du C guttural du latin en une sifflante*, mémoire lu à l'Académie des Inscr. et Belles-Lettres, les 31 mars et 14 avril 1882.

Décembre. — Aucun article relatif à l'épigraphie latine.

Ce fascicule, paru tardivement le 29 mars dernier, clôt la 2ᵉ série de la *Revue Archéologique* embrassant la période de 1860 à 1882 inclus; la première série avait été créée en 1845. La *Revue* passe de la librairie Didier et Cⁱᵉ aux mains d'un autre éditeur, M. Joseph Baer (rue

de l'Ancienne Comédie, 18); cette mutation de propriété motive l'inauguration d'une troisième série, qui sera, comme la précédente, sous l'habile direction de MM. Alexandre Bertrand et Georges Perrot, membres de l'Institut.

REVUE ÉPIGRAPHIQUE DU MIDI DE LA FRANCE, de M. Allmer. — *Novembre-décembre*, 1882, nos 353 à 375; — 353, *Autel à Jupiter*, Bordeaux; — 354, *épitaphe avec un nom gaulois* Cinto *et le buste du défunt*, Bordeaux; — 355, *épitaphe philosophique*, NON·FVI·FVI·MEMINI·NON·SVM·NON·CVRO, dit la défunte Donnia Italia, à Lectoure; — 356, *épitaphe avec des noms ibériens*, BELEXEIA·DVNAI·F.... BERSEGI, à Auch; — 357, *épitaphe mentionnant le partage d'un tombeau entre un porte-enseigne de la légion IIII Macedonica et un de ses compagnons de milice*, à Narbonne; — 358, *fragment faisant mention d'un théâtre à Narbonne*; — 359, *épitaphe mentionnant le tombeau sous la désignation de maison perpétuelle*, à Narbonne; — 360, *épitaphe mentionnant le tombeau sous la désignation de domicile*, Narbonne; — 361, *fragment d'épitaphe mentionnant le tombeau sous la désignation d'hôtellerie*, Narbonne; — 362, *épitaphe d'une femme*, Narbonne; — 363, *statue en l'honneur d'un préfet produumvir de Caius César, fils d'Auguste*, à Béziers; — 364, *autel à la déesse Ricoria*, Béziers; — 365, *statue de Faustine jeune*, à Nîmes; — 366, *épitaphe d'une femme morte par excès d'amour maternel*, provenant de Comps (Gard), dans la collection de notre père, à Montélimar. D·M | AEMILI | AE FORTVN | ATAE OB PIE | TATIS CAVSA | FIL AE*m* MO.....; — 367 et 368, épitaphes chrétiennes que nous avons publiées, 1882, p. 258; — 369, *épitaphe*, à Château-Renard; — 370, *inscription celtique*, Apt, E....YEΛΛΙοΝ-ΙΤΟΥC | .....NAPNoC | III..AΔE....; — 371, *autel à la Victoire Auguste*, Le Pègue, que nous avons publié, 1882, p. 309; — 372, *épitaphe*, Valence; — 373, *stèle*, à Vienne; — 374-375, épitaphes que nous avons publiées précédemment, p. 60.

Janvier-février-mars, n° 22. — Nos 376 à 389: 376, *épitaphe avec des symboles chrétiens*, à Bordeaux, dauphins, palmes et couronne; — 377, *épitaphe avec les noms gaulois*, Aveta, Nantus *et* Divixtus, à Bordeaux; — 378, *inscription sur un laraire à colonnettes cannelées*, à Narbonne; — 379, *épitaphe mentionnant un orfèvre*, aurifex, à Narbonne; — 380, *fragment faisant mention d'un affineur d'argent*, argenti coctor, à Narbonne; — 381, *magnifique tombeau et épitaphe d'un décurion*, ornamentarius, à Clarensac (Gard); — 382, *épitaphe d'un édile municipal avec les faisceaux de sa dignité et divers attributs de ses fonctions*, faisceaux, balance avec série de trois poids gradués, hachette à large tranchant et à dos en marteau, à Nîmes; — 383, *fragment rappelant peut être un quattuorvir quinquennal avec les ornements de sa dignité*, vase allongé à anse et large col, à panse godronnée et un aspersoir de crins de cheval (cérémonie du lustre) à Nîmes; — 384, *statue en l'honneur d'un Nîmois, chevalier romain, flamine provincial de la Narbonnaise, élevé par un* alumnus, *affranchi d'un de ses affranchis et qualifié de grand-prêtre du synode*, à Nîmes, texte jusqu'à ce jour mal donné: L·SAMMIO·L·FIL·VOL | AE*mil*IANO·EQ·PVBL | *haben*TI·ALLECT·IN·V | *decu*R·LVPERCO·FLAM | PROVINCIAE·NARBONEN | SIS·PRAEF·COHORTIS·II | HISPANAE·VASCONVM | CIVIVM·ROMANORVM | L·SAMMIVS·MATERNVS | ALVMNVS·L·SAMMI·EVTYCHI | ARCHIEREVS·SYNODI, accompagné d'une excellente dissertation; — 385, *fragment d'épitaphe*, à Euzet (Gard), — 386, *épitaphe chrétienne avec lacunes à remplir après le décès*, Arles, (*Bullet. Epigr.*, 1882, p. 90); — 387, *autre épitaphe chrétienne*, Arles (*ibid.* p. 90); — 388, *fragment d'épitaphe*, S. Pierre de Sénos (*ibid*, p. 287); — 389, *Inscription votive à Apollon*, Lyon (*ibid*, p. 297) — Corrections et additions. — *Les inscriptions d'Aix en Savoie*, réflexions et réponse de l'auteur à l'article publié dans ce Bulletin (1882, p. 261).

BULLETIN MENSUEL DE NUMISMATIQUE ET D'ARCHÉOLOGIE. — *Octobre-novembre*, 1882 : C.-A Serrure, *Etudes gauloises, inscription d'Alise*, avec fac-simile, nous y reviendrons quand le travail du savant Belge sur les inscriptions gauloises sera terminé.

ARCHAEOLOGISCH EPIGRAPHISCHE MITTHEILUNGEN *aus Oesterreich*, 6e année, 2e nº avec 5 pl. — Torma. *inscriptions de la Dacie, de la Mésie supérieure et de la Pannonie inférieure*, importante addition pour le tome III du *Corpus*; 112 textes relevés avec soin et compétence par l'auteur de 1880 à 1882 : à Vàrhely, sur un autel, *Eponae et Campestribus sacrum* ; — à *Slatina*, épitaphe d'un *quatuorvir municipii Drobetae*, qui fut *interfectus a latronibus* ; — quelques dédicaces impériales à M. Aurèle, Vérus, Septime Sévère, Otacilia Sévéra, Sévère Alexandre, etc.; textes relatifs aux municipes *Aelius Viminacius*, *Drobeta*, aux colonies *Sarmizegetusa*, *Napucensium* et *Asassium*; textes votifs en l'honneur de *Mithra*. de *Silvanus domesticus*, de *I·O·M aeternus*, etc. ; — briques des légions *IIII Flavia*, *VII Claudia*, *XIII Gemina*, *I Minervia*, et des cohortes auxiliaires. — Signalons en outre une très intéressante relation de M. Benndorf, sur *deux missions archéologiques Autrichiennes en Asie mineure* (Carie et Lycie), accompagnée de 5 pl.; quelques textes grecs, description d'un *heroon* à Gjolbaschi (Lycie).

BULLETTINO DELLA COMMISSIONE ARCHEOLOGICA COMUNALE di Roma. — *Octobre-décembre*: Lanciani *Singolare lucerna di bronzo*, avec inscription votive, fac-simile ; — *Memorie inedite di trovamenti di antichità tratte dai codici ottoboniani di Pier Leone Ghezzi*, découvertes anciennes faites à Rome.

WESTDEUTSCHE ZEITSCHRIFT *für Geschichte und Kunst herausgegeben von Dr F. Hettner, Director des Provinzialmuseums in Trier, Dr K. Lamprecht Privatdocent der Geschichte in Bonn.* — *Jahrgang I, Trier 1882.* (Revue d'histoire et des arts de l'ouest Allemand, dirigée par M. le Dr F. Hettner, directeur du musée provincial, à Trèves, et par M. le Dr K. Lamprecht, professeur d'histoire à Bonn. — 1re année, Trèves, 1882), 524 et 80 p., 8 pl.

Cette nouvelle revue qui vient de paraître, à Trèves, est divisée en deux parties distinctes et séparées: 1° la revue proprement dite qui contient des dissertations, même de longue haleine ; 2° Korrespondenzblatt ou Gazette de Correspondance, paraissant mensuellement et donnant des informations , renseignements , découvertes de toute nature. Cet organe traite de l'époque romaine, ainsi que du moyen âge et des temps modernes; il est destiné à acquérir une grande place, car il comble une véritable lacune. Il est bien difficile en effet de connaître les nombreuses revues historiques ou archéologiques qui paraissent à l'étranger. Cette nouvelle publication facilitera complètement les recherches sur l'ouest de l'Allemagne. Pendant la période romaine, l'histoire de l'Allemagne et de la France, est si intimement unie, qu'un organe qui traite de l'archéologie et de l'épigraphie de la Germanie et de la Gaule Belgique trouvera en France. beaucoup de partisans.— Le volume de la première année, est d'un heureux augure pour l'avenir. Les articles et dissertations qu'il contient sont rédigés avec beaucoup de savoir et présentent le plus grand intérêt. Nous signalons plus particulièrement : *Sur les monuments aux Matrones de Berkum*, par Bergk, avec nouveaux aperçus sur ces divinités ; — *Des combats de gladiateurs sur les monuments du Rhin*, par Meier, très complet, monuments de Trèves, de Cologne, de Bonn, mosaïque de la villa de Nennig, avec une planche; — *Les légions de César sur le Rhin*, par Düntzer, d'après les auteurs; — *Les thermes romains de Ste Barbe, près Trèves*. par Hettner, un des directeurs du recueil, celui qui s'occupe de la période romaine; complètement restitués. accompagnés d'un plan ; — *La victoire de Sablon, près Metz*, par Kekulé, avec une photogravure ; — *Le camp romain de Deutz*, par Wolf, reconstitué avec un plan. — On trouve, en outre, dans la chronique, beaucoup de renseignements utiles. — La 2e partie de ce recueil, *Korrespon-*

denzblatt, est entièrement consacrée aux nouvelles archéologiques découvertes de toute nature : inscriptions qui sont reproduites; citons le cachet de l'oculiste *Cattius Victorinus*, trouvé près Trèves, des textes de Metz et des environs. — Nous ne doutons pas que ce nouveau recueil ne soit bien accueilli en France : l'abonnement est de 10 marcs (12 fr. 50 c.). La Gazette de Correspondance, seule, coûte 5 marcs (6 fr. 25 c.).

FLORIAN VALLENTIN.

STUDI E DOCUMENTI *di storia e diritto,* anno III, Roma 1882.
La 3e année de cette publication périodique, dont nous avons donné un compte-rendu des deux premiers volumes (1882, p. 194) comprend quelques articles qui se réfèrent à l'archéologie et au droit romain, et un seul sujet épigraphique. Aux premiers, appartiennent une dissertation longue et savante de M. Ruggieri, sur les *agrimensores* et les architectes chez les romains, particulièrement en rapport avec les servitudes foncières; une étude de M. Alibrandi, sur les notes grecques d'un jurisconsulte (probablement de l'école de Bérythe, composées entre 469 et 529) aux titres d'Ulpien *ad Sabinum;* une étude de M. de Rossi, sur des notes de topographie romaine, recueillies par un anonyme de l'école de Pomponius Laetus, de la bouche de son maître et conservées dans un manuscrit de la bibliothèque Marcienne de Venise. Ce même manuscrit contient un texte du *Curiosum Urbis Romae*, avec des interpolations du célèbre humaniste Italien. On sait que les interpolations des érudits du XVe siècle ont fait du *Curiosum*, la *Notitia regionum Urbis Romae*, publiée pour la première fois, en 1505, sous le nom de Publius Victor. Le texte publié par M. de Rossi est intéressant pour l'histoire de ces interpolations dans l'ancien document topographique, interpolations qui n'ont pas été faites dans un but trompeur. — L'article épigraphique a pour auteur M. Descemet. Le directeur du *Bulletin épigraphique* en ayant rendu compte dans le dernier no (p. 50), je n'y reviendrai pas. La direction des *Studi e Documenti* a annoncé que, par ses soins, on a entrepris l'impression d'un manuscrit de Gaetano Marini, sur les inscriptions doliaires; le manuscrit est conservé à la bibliothèque du Vatican.

HERMANN FERRERO.

CHRONIQUE

Nous sommes heureux d'annoncer que la *Revue Numismatique*, dirigée autrefois par MM. de Longpérier et le baron de Witte et dont la publication était interrompue depuis plusieurs années, va reparaître incessamment, sous la direction de MM. Anatole de Barthélemy, G. Schlumberger et Ernest Babelon. Le premier fascicule de cette nouvelle série paraîtra le 1er avril prochain, chez Rollin et Feuardent.

Un événement littéraire vient de se produire en Amérique : c'est la publication d'une Revue mensuelle, écrite en latin. Le fondateur de cette Revue, intitulée: *Le Latin*, est un professeur de New-York, qui a pour but de propager l'usage du latin comme langue vulgaire.

Il va paraître à Florence, sous la direction de M. Comparetti, une Revue d'archéologie et de philologie classique intitulée : ***Museo Italiano di Antichità classiche.***

La patère épigraphique d'Evaux, que nous avons reproduite, en 1881, pl. 5, et dont nous avons donné un commentaire, vient d'être acquise, des héritiers Dugenest, par le Musée de Guéret. Tous les archéologues se féliciteront de cette acquisition qui assure la conservation définitive de cet objet si intéressant.

Il y a quelques mois, rapporte l'*Indépendance belge*, des ouvriers qui faisaient des travaux de dragage dans la Meuse, y découvrirent un morceau de métal rongé par le temps. L'un d'eux l'emporta dans son village et le vendit pour quelques sous à un boutiquier qui le revendit à un séminariste. Ce personnage, quelque peu lettré, découvrit que le métal était de bronze et qu'il portait une inscription latine. Il le montra à un chanoine de Liège, qui en est actuellement possesseur et qui s'assura que cette plaque était un ancien diplôme romain — un congé de milice — absolument authentique et de nature à résoudre un très grave problème de l'histoire ancienne. D'après ce qu'on raconte, ce précieux document aurait une valeur considérable. M. le ministre de l'intérieur, après avoir consulté le comité de législation, a confié à un éminent avocat du barreau de Bruxelles, Me Duvivier, ancien bâtonnier de l'Ordre, le soin de revendiquer, au nom de l'Etat, ce bronze rarissime, qui serait sa propriété parce qu'il a été trouvé dans le lit d'un fleuve. (*Le Soleil*, 31 mars 1883).

C'est le diplôme de Flémalle découvert en 1878 (*Bull. Epig.* 1881, p. 201).

Le R. P. Delattre nous écrit, à la date du 3 mars :

« ..... Les découvertes, en Tunisie, deviennent chaque jour plus nombreuses. A *Tabarque*, le capitaine Robora a retrouvé des dalles funéraires chrétiennes, en mosaïque ; à *Hamman-el-Lif*, le capitaine de Prudhomme vient de découvrir les restes d'une ancienne synagogue encore pavée de sa mosaïque, qui porte deux curieuses inscriptions. Un officier de *Kairouan* m'écrit, il y a quelques jours, qu'il vient de trouver une inscription portant *colonia Zamensis*, et qui révèlera peut-être l'emplacement vrai de *Zama Regia* que l'on se plaît à chercher du côté du Kef, ou de la frontière algérienne, dans le bassin de la Medjerdah et dans la vallée de l'Oued Melley, malgré l'obscurité des textes d'Appien et de Cornelius Nepos, qui donnent des distances impossibles à faire concorder avec le temps que mit Annibal à les parcourir. De deux choses l'une, ou ces auteurs ont exagéré la distance de *Zama Regia* à Adrumète, ou Annibal a mis plus de deux jours et deux nuits à parcourir la distance qu'ils indiquent. De sorte qu'il est fort possible que l'inscription qui donne les mots *Colonia Zamensis*, indique le véritable emplacement de cette ville, objet de tant de recherches et d'hypothèses jusqu'à ce jour. Quand j'aurai reçu des renseignements plus précis sur le texte de l'inscription et sur l'endroit où elle a été trouvée, je vous mettrai au courant de cette importante découverte ».

Nous réunissons ici ces inscriptions intéressantes d'après les copies communiquées à l'Académie des Inscriptions, dans ses séances du 21 et du 30 mars

A Hammam-Lif.

SANCTA(*m*) SVNAGOGA(*m*) NARON(*itanam*) PRO SA
LVTEM SVAM ANCILLA TVA IVLIA
GNAR(*onitana*) DE SVO PROPIVM TESELAVIT

ASTERIVS FILIVS RVS
TICI ARCOSINAGOGI
MARGARITA RIDDEI PAR
TEM PORTICI TESSELAVIT

ISTRV	ISTRV
MENTA	MENTA
SERVI TVI	SERVI TVI
NARITANVS	////MARONI (1)

(1) Dans le compte-rendu du *Journal Officiel*, 26-27 mars, M. F. Delaunay établit d'ingénieux rapprochements entre les formes ethniques *naronitana*, *naritanus*, et le nom de la station *Ad aquas gumritanas*.

A Si·Amor·Djedidi.

PLVTONI · REG · MAG · SACR
C · EGNATIVS · SATVRNINVS · PRESVVIVS (?) CORNELIANVS
FLAM · P · P · DIVI · SEVERI · AVG · Q · PRAET · IVR · DIC · IIVIR · Q · Q
COLONIAE · ZAMENSIS · O(*b hono*)REM · FLAM · AMPLIATA · HS · IIII · MIL
TAXATIONE · STATVAS · DVAS · POSVIT · ET · EPVLVM · BIS · DEDIT
ITEM Q · DEDICAVIT · D · D

M. d'Orcet, si avantageusement connu dans le monde savant par les étiquettes de l'Exposition des fouilles d'Utique, vient d'affliger la *Revue Britannique* (nº de novembre) d'un nouvel article intitulé : *La Côte-d'Or et ses monuments druidiques*. Il faut renoncer à analyser ces pages. Le calembourg y est élevé à la hauteur d'une institution philologique (Cf. p. 170) ; le commentaire sur les bas-reliefs antiques trouvés dans la Cité (p. 174 et s.), les renseignements de l'institution des druides (p. 177 et s.), sur la colonne de Cussy, (p. 195 et s.) etc., etc., sont absolument insensés. M. d'Orcet termine en prenant congé de ses lecteurs, pour un temps seulement. Il va en Phénicie, on ne devinerait jamais pourquoi : c'est afin de s'y préparer à étudier les monuments de la France ! Espérons que la *Revue Britannique*, si sérieuse par ailleurs, comprendra, avant le retour de son trop zélé collaborateur, la nécessité de fermer ses colonnes à des élucubrations qui seraient une honte pour la science française, si la science avait quelque chose à y voir. M. d'Orcet parle en chef d'école ; l'étranger, peu au courant de ce qui se passe chez nous, pourrait le prendre au mot et croire qu'il a des disciples, tandis que, en France, on ne lui connaît pas d'autres complices que M. d'Hérisson (*Bull. Critiq.* 1er mars 1883, par H. T.)

Dans la séance du 19 janvier dernier, M. Miller a communiqué à l'*Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, plusieurs inscriptions envoyées par M. Maspéro. Nous signalerons tout particulièrement un beau texte grec, très intéressant, et qui se rapporte à un personnage qui a été procurateur en Aquitaine :

Τ·ΑΥΡΗΛΙΟC·ΚΑΛΠΟΥΡΝΙΑΝΟC
ΑΠΟΛΛΩΝΙΔΗC·ΧΙΛΙΑΡΧΟC
ΛΕΓΙΩΝΟCΙΔ · ΓΕΜΙΝΗC
ΧΙΛ·ΛΕΓ·ΙΓ·ΓΕΜΙΝΗC·ΕΠΙ
ΤΡΟΠΟΣ ΓΑΛΛΙΑΣ ΑΚΟΥΙΤΑ
ΝΙΚΗΣΕΠΙ · ΚΗΝCΩΝΕΠΙ
ΤΡΟΠΟC ΜΥCΙΑC ΤΗCΚΑ
ΤΩ · ΕΠΙ · ΘΡΑΚC · ΕΠΙ
ΔΕΛΜΑΤΙΑC · ΕΠΙ · ΑΙΓΥΠΤ
ΟΥ · ΙΔΙΟΥΛΟΓΟΥ
ΖΗCΑCΕΤΗΝΕ̄

Titus Aurelius Calpurnianus Apollonides, tribun de la légion XIV Gemina, procurator de la Gaule Aquitaine, procurator vectigalium, procurator de la Mésie inférieure, procurator de Thrace, procurator de Dalmatie, procurator d'Egypte, vérificateur du fisc, ayant vécu cinquante-cinq ans.

Montélimar (Drôme), 31 mars 1883.

FLORIAN VALLENTIN.

Achevé d'imprimer le 15 avril 1883.

L'imprimeur-Gérant, E. J. SAVIGNÉ.

BVLLETIN
ÉPIGRAPHIQVE
DE LA GAVLE

DIRIGÉ PAR

FLORIAN VALLENTIN

3e année, No 3 — Mai-Juin 1883

A NOS COLLABORATEURS

Les amis du Bulletin Épigraphique de la Gaule *ne verront plus la signature de notre Directeur à sa place accoutumée. M. Florian Vallentin a été brusquement arraché à l'affection de sa famille, à l'amitié de tous ceux qui l'ont connu et aux légitimes espérances des savants parmi lesquels il tenait déjà une place éminente. A la fin du mois de mars dernier il partait pour l'Italie avec la jeune femme qu'il venait de choisir pour la compagne de sa vie, et laissait à celui qui écrit ces lignes le soin d'empêcher que son absence ne fût remarquée par les lecteurs habituels de ce recueil. Il partait en pleine santé, caressant les plus doux projets d'avenir, et comptant bien faire tourner au profit de ses études archéologiques un voyage dans lequel il voyait quelque chose de plus qu'une occasion de plaisirs et de distractions. Il en a été disposé autrement; M. Florian Vallentin a succombé le 20 mai, à Montcaud-Sabran (Gard), aux suites d'une maladie dont il avait contracté le germe en visitant les monuments antiques de Rome. Il était à peine âgé de 32 ans, et venait de trouver,*

en rentrant en France, sa nomination au poste de Procureur de la République à Baugé.

Une notice détaillée lui sera consacrée dans ce Bulletin Épigraphique *qu'il a eu l'insigne honneur de fonder et qu'il a su diriger avec une habileté consommée pendant une période assez prolongée pour prouver que cette publication spéciale était venue à son heure et serait désormais indispensable, en raison des services qu'elle est appelée à rendre. Par l'élévation et la droiture de son caractère, par l'aménité de ses manières et par l'estime qu'il avait inspirée pour sa personne et pour ses travaux, il était parvenu à se créer les plus précieuses relations dans le monde savant, et à constituer un groupe de collaborateurs d'élite, nationaux et étrangers, charmés de se trouver réunis sur un terrain d'études communes. Il dépend d'eux que ces liens ne se dénouent pas et que le présent volume arrive à son achèvement par le concours qu'ils voudront bien continuer à la Direction provisoire, jusqu'à ce que les destinées du* Bulletin *soient fixées. Quoiqu'il en advienne, l'œuvre de Florian Vallentin a fait ses preuves et conservera le souvenir du jeune magistrat qui partageait noblement son temps entre ses obligations professionnelles et le culte désintéressé de la science. Sa fin prématurée sera profondément ressentie par tous les épigraphistes français. Puisse le témoignage de notre douloureuse sympathie apporter quelque adoucissement au désespoir de sa jeune épouse, à celui de son digne et vénéré père, qui, lui aussi, avait tenu à s'inscrire un des premiers parmi ses collaborateurs.*

Robert Mowat.

ENCORE SUR LE NOM NORBANVS

Monsieur le Directeur,

Dans une note savante de M. R. Mowat sur la *Diaeta Asiciana d'Aix-les-Bains, exemples épigraphiques du nom Norbanus en Gaule*, insérée dans le n° 2 du *Bulletin*, 1883, p. 84, je viens de lire : « La question de savoir si le nom *Norbanus*, porté par différents consuls, est pour eux un gentilice propre ou un surnom employé dans une *gens* à chercher, soit la *Junia*, soit la *Vibia*, n'est pas encore résolue d'une manière absolument certaine ».

Je me permets de faire observer à M. Mowat que c'est tout le contraire.

En effet, M. Hübner, dans son étude savante sur les *nomina in-anus*, publiée dans l'*Ephemeris Epigraphica*, II, p. 25, après avoir montré les formes différentes des gentilices, donne plusieurs exemples empruntés aux inscriptions, des gentilices en *anus*, c'est-à-dire de ces noms dérivés d'un nom de ville ou de lieu, qui en reproduisent simplement l'ethnique comme *Albanus, Baebianus, Bovanus, Faesulanus, Neapolitanus, Tisianus, Venafranus*, etc.

De même *Norbanus* est un gentilice dérivé du nom de la petite ville volsque de Norba, et il se présente comme tel dans les documents qui n'omettent jamais le *gentilicium*, comme les fastes Capitolins, et dans la liste suivante des *Norbani* donnée par M. Hübner ;

1. *C. Norbanus Bulbus* cos a. 671.
2. *C. Norbanus*, praetor Siciliae a Cicer. in Verrinis memoratus.
3. *C. Norbanus Flaccus* cos. a. 716.
4. *C. Norbanus Flaccus* cos. a. 730.
5. *C. Norbanus Flaccus* cos. a. 768.
6. *L. Norbanus Balbus* cos. a. 772.

Norbanus aliquis una cum Vibio memoratus in denario non satis certae lectionis.

L. Norbanus Appius Maximus, bis consul et a. 88 legatus Pannoniae ex Plinii epist. et Martiali notus.

C. Norbanus Quadratus praef. castr. Alex. in Troade.

L. Norbanus Faustus Capria oriundus miles.

C. Norbanus Sorex secundarum Pompeiis.

Alii Norbani praeterea Amiterni et in provinciis, praesertim in Hispania reperiuntur (*loc. cit.* p. 42).

Donc le nom *Norbanus*, porté par différents consuls, *est, pour eux, un gentilice propre* et pas un surnom de la *gens Tigellia*, selon l'hypothèse de Glandorp (*Onomasticon H. R.*, p. 839) et de Pighius (*Annales Romanorum*, in tabulis); de la *gens Junia*, selon l'hypothèse de Spanheim (*De praest. numism.*, *II*, p. 11); et de la *gens Vibia*, comme soutient Borghesi dans sa note sur le même argument (*Œuvres*, *I*, p. 512).

Je me permets de citer aussi mon travail sur les *Latins Juniens*, publié dans l'*Archivio Giuridico* (vol. 29-30, fasc. 1-2, p. 21, 1882-83), où est développée la question du *nomen Norbanus* en rapport à celle de la date de la loi *Junia Norbana*. En France, sur le même argument, il a paru récemment dans les *Comptes-rendus de l'Acad. des Inscr. et Belles-Lettres* (août 1882) l'étude de M. Romanet du Caillaud, *De la date de la loi Junia Norbana*.

J'espère que les lecteurs du *Bulletin* ne trouveront pas inutiles nos éclaircissements à ce que dit M. Mowat dans le passage ci-dessus rapporté.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments dévoués.

Louis Cantarelli.

Rome, 28 avril 1883.

Je suis très touché de l'attention que M. Cantarelli a accordée à mes réflexions sur le nom *Norbanus*, et je le remercie de son supplément d'informations ; seulement il me semble qu'il prêche un converti, et qu'au fond nous sommes tous deux d'accord. Cependant il y a entre son opinion et la mienne une nuance, nullement une divergence; de ses propres termes il résulte qu'il a la certitude absolue que *Norbanus* est un gentilice, tandis que, dans ma note, je crois avoir donné à entendre que j'en étais seulement resté au premier degré de la conviction. Cette note n'avait d'ailleurs d'autre objet que d'analyser une question débattue par d'autres, et non de rouvrir la discussion. Par un motif de brièveté, je n'avais pas reproduit la vigoureuse argumentation de M. Mommsen ; je la donne maintenant pour me joindre au savant italien dans son désir d'éclairer la question autant que possible. « Cette famille n'a certainement jamais eu d'autre nomen gentilicium que *Norbanus*, puisque non seulement ce nom se « présente comme tel dans les documents qui n'omettent jamais « le *gentilicium*, comme les Fastes capitolins, mais qu'on en

« forme des dérivés ainsi que de tous les autres *gentilicia*, par « exemple *lex Norbana*. Il n'a d'ailleurs rien d'étrange et s'adapte, « au contraire, parfaitement à la règle générale suivant laquelle « tous les *gentilicia* dérivés d'un nom de ville ou de lieu en « reproduisent simplement l'ethnique, comme *Acerranus* d'*Acer-* « *rae, Aquilliensis* d'*Aquileia*, etc. (Henzen, 6247, 4). Quel que « soit donc le jugement que l'on porte sur la médaille décrite « dans cette observation et sur laquelle on a lu le nom *Vibius* en « même temps que celui de *Norbanus*, on ne peut admettre que « la famille des *Norbani* ait appartenu de quelque manière que « ce soit à la gens *Vibia* ». (*Œuvres complètes de Borghesi*, t. I, p. 512, note 2, signée Th. Mommsen).

Maintenant, une dernière remarque ; avant de ranger définitivement dans la *gens Norbana*, le légat qui comprima la révolte de L. Antonius Saturninus en l'an 88, il y aurait lieu d'assurer l'ordonnance régulière de ses diverses dénominations; on voit en effet qu'il est appelé simplement *Norbanus* par Martial, *Norbanus Appius* par Aurélius Victor, *Lucius Maximus* par Dion Cassius, *L. Appius* sur les briques de la légion VIII Augusta dont il était légat, et enfin *L. Appius Maximus* par Pline. Les savants ont donc varié sur l'ordre à suivre dans l'énoncé de ses noms; M. Mommsen a adopté la suite *L. Appius Norbanus*, M. Renier, *L. Appius Norbanus Maximus*, M. Hübner *L. Norbanus Appius Maximus*. Il faut choisir pour gentilice entre *Appius* et *Norbanus*; peut-être même ce personnage les portait tous deux, suivant la mode de son temps. Or, *Appius* est tantôt un gentilice, comme pour L. Appius Aphobetus, et P. Appius Eutychus, tantôt un praenomen pour App. Annius Atilius Bradua, et pour App. Claudius Pulcher, ce qui ne l'a pas empêché d'être employé pour le nom de la *Via Appia* et celui de l'*Aqua Appia*. Le cas est donc très intéressant à étudier.

ROBERT MOWAT.

INSCRIPTIONS DE REIMS, DE STENAY ET DE MOUZON

I

M. Demaison, archiviste de la ville de Reims, a fait parvenir à la *Commission de géographie historique de l'ancienne France*, l'estampage d'une inscription déposée actuellement avec des fragments de sculptures et des débris épigraphiques de diverses

époques, sous l'arc de triomphe de la porte de Mars, à Reims. Cette inscription est ainsi conçue:

TARTOS
BANVI

Tartos Banui (*filius*).

Ces deux noms, celui du père et celui du fils, ont une physionomie tout à fait gauloise. Le nom *Banuus* sous la forme génitive *Banui*, se rencontre très fréquemment sur des poteries rouges à relief provenant du centre de la Gaule et en particulier du pays des Arvernes (1). On le remarque ordinairement en relief, à l'extérieur de certains vases rouges à figures. M. le docteur Plicque, dans ses fouilles de Lezoux, si fructueuses et si importantes pour l'histoire de la céramique romaine, en a recueilli de nombreux exemples. Quant à *Tartos* il se retrouve dans une inscription de Concordia, dans la Haute Italie, comme cognomen d'un citoyen romain, *Aulus Bruttius Tarto* (2).

On ignore à quel endroit cette stèle a été découverte. Les divers débris auxquels elle est associée, ont été réunis, il y a au moins vingt ans; il est probable qu'elle a été trouvée à une date déjà ancienne. Elle est grossièrement taillée; elle mesure environ 1 m. 15; les lettres ont 0,065 de hauteur. Ce texte a été déjà publié par M. R. Mowat (3), mais l'état de malpropreté dans lequel se trouvait alors le monument ne lui avait pas permis de lire correctement le premier nom.

II

« Les fouilles entreprises l'année dernière dans les cimetières « gallo-romains des faubourgs de Reims, m'écrit fort obligeam- « ment M. Demaison, ont amené la découverte de quelques « stèles que l'Académie de cette ville a pu acquérir. Elles n'ont, « du reste, qu'un médiocre intérêt, sauf pour l'étude de l'ono- « mastique gallo-romaine. Les cimetières explorés jusqu'ici « paraissent être d'une date peu reculée; certaines tombes ne « sont pas antérieures au règne de Constantin Ier. Dans le cime- « tière du faubourg de Paris on a découvert l'été dernier un « cachet d'oculiste fort bien conservé, dont notre Musée a fait

(1) Schuermans, *Sigles figulins*, nos 730, 731.
(2) C. I. L., t. V, n. 1887.
(3) *Remarques sur les inscriptions antiques du Maine*, p. 67 (extrait du *Congrès archéologique de France*, t. XLV (1879), avec la lecture IARTOS; l'estampage que nous avons sous les yeux donne sans aucun doute TARTOS. L'auteur cite plusieurs exemples du nom *Banuus*.

« l'acquisition. Les inscriptions qu'il offre sur ses quatre tran-
« ches ne présentent aucune difficulté de lecture et d'interpré-
« tation et ne fournissent d'ailleurs aucune connaissance nou-
« velle. En voici le texte : (1)

1 IANVAR·DIAPSORI
CVM·AD·CLARITA

2 IANVAR·EVVODES
AD·ASPRITVDINES

3 IANVAR·DIASMIR
NES·POST·IMP·EX·OVO

4 IANVAR·LENEM
AD·IMP·L·EX·OVO

1. *Januar(ii) diapsoricum ad clarita(tem).*
2. *Januar(ii) euvodes ad aspritudines.*
3. *Januar(ii) diasmirnes post imp(etum) ex ovo.*
4. *Januar(ii) lenem ad imp(etum) l(ippitudinis) ex ovo.*

Le nom *Januarius* est nouveau parmi les médecins oculistes. Quant aux quatre collyres, *diapsoricum*, *euvodes*, *diasmirnes*, *lenem* (2), ils sont déjà connus par de nombreux exemples; il en est de même des noms de maladies mentionnées sur ce cachet (3).

Les fouilles de Reims ont fourni un nombre notable de ces petits monuments, sans parler de la célèbre trouvaille de bâtonnets formés avec la substance même des collyres antiques, parmi lesquels plusieurs portaient encore très lisiblement leurs inscriptions (4). Il est à remarquer que le nord-est de la Gaule a été, plus que toute autre contrée, fertile en cachets d'oculistes. Les villes d'Amiens, Sens, Reims, Bavai, Naix, en ont produit un nombre relativement considérable, ainsi que plusieurs autres localités de cette région.

(1) Mon confrère et ami M. Maxe-Verly m'avait déjà communiqué le texte de ce cachet, au mois de mai 1882.

(2) C'est avec intention que j'adopte cette transcription, de préférence à la lecture *lene m(edicamentum)* ordinairement acceptée et que j'ai moi-même soutenue (Héron de Villefosse et Thédenat, *Cachets d'oculistes romains*, t. I, p. 188 et s.). L'examen d'un grand nombre de pierres d'oculistes démontre qu'il n'y a jamais de point séparatif entre le E et le M, et qu'il faut lire *lenem* : on trouve des noms de collyres avec des terminaisons analogues : *crocodem*, *penicillem*, *diasmyrnen*..., etc. Les points séparatifs entre le E et le M, introduits par Grotefend dans les textes qu'il a réunis, n'existent pas sur les monuments originaux.

(3) Cf. Grotefend, *Die Stempel der roemischen Augenaerzte*, à la table, p. 129 et suiv.

(4) Voir à ce sujet, Sichel, *Nouveau recueil de pierres sigillaires d'oculistes romains*, p. 72-84.

III

Si je me suis empressé de publier ces inscriptions malgré leur mince valeur, c'est parce que l'épigraphie antique de Reims est excessivement pauvre et que cette ville, autrefois capitale d'une province de la Gaule, a conservé peu de témoins de son importance et de sa splendeur à l'époque romaine. On trouve fréquemment à Reims le petit butin archéologique, figurines en bronze ou en terre cuite, poteries, monnaies, cachets d'oculistes, outils, ustensiles, mosaïques (1), etc., mais les inscriptions qui nous fournissent sur les temps anciens les indications les plus variées et les témoignages les plus précieux, y font presque complètement défaut (2). Dans la préface de son savant ouvrage *Reims sous la domination romaine* (1860, p. 8). M. Loriquet, après avoir fait remarquer cette pénurie des textes lapidaires, ajoutait:

« Sans prétendre expliquer cette rareté des monuments épi-
« graphiques de Reims, je crois devoir faire remarquer que les
« inscriptions les plus récemment recueillies se trouvaient réu-
« nies sur un seul point des anciens murs de la ville, et faisaient
« partie, avec l'arc de triomphe de la porte de Mars, de l'en-
« ceinte du château des archevêques, dit château de Mars. Tout
« porte à croire qu'après les invasions des Barbares les murs
« furent réédifiés avec des matériaux empruntés aux édifices
« antiques qui dépassaient leur enceinte et dont les débris cou-
« vraient le sol (3).

La supposition de M. Loriquet au sujet de la reconstruction des murs de la ville est pleinement confirmée par un passage de la vie d'Adelbert II, archevêque de Mayence. Cette vie écrite en vers léonins, au milieu du XII[e] siècle, par Anselme, évêque d'Havelberg, a été publiée dans le t. III de la *Bibliotheca rerum*

(1) Parmi les objets antiques découverts à Reims et récemment mis en lumière, il faut citer les intéressants bronzes acquis par la Bibliothèque nationale (Guillaume, *Mémoires de la Soc. des Antiq. de Fr.*, t. 39, p. 104-114), et les curieux médaillons en terre cuite du cabinet de M. Duquénelle (Ch. Robert, *Ibid.*, t. 42, p. 129-135); cf. *Bulletin des Antiquaires de France*, 1862, p. 32; 1879, p. 136, 259, 267; 1880, p. 52.

(2) C'est ce qui donne tant d'intérêt à la note publiée par M. C. Jullian dans le précédent numéro du *Bulletin* (p. 94), *l'Inscription des thermes de Reims*.

(3) Au sujet de la topographie antique de Reims et de ses monuments romains, voir Loriquet, *op. cit.*, et son ouvrage intitulé *la Mosaïque des promenades et autres trouvées à Reims*, ainsi que les rapports annuels du même auteur dans les *Travaux de l'Académie de Reims*. Cf. l'abbé Cerf, *Citadelle et capitole de la ville de Reims* (*Trav. de l'Acad.*, t. XLIX, p. 145 et s.); L. Demaison, *Les Portes antiques de Reims* (*ibid.*, t. LXV, p. 433-458), et *Explication d'un passage de la vie de St-Rigobert* (*ibid.*, t. LXVIII, p. 101 sv.).

germanicarum, de Jaffé (1). Le passage qui concerne la reconstruction des murs de Reims a été plus spécialement mis en lumière par M. E. Hubner, en 1867 (2), mais je crois pouvoir le reproduire de nouveau parce que la publication de Jaffé et le recueil dans lequel a paru la note de M. Hubner, ne sont pas en France entre les mains de tout le monde. Voici ce curieux passage :

Ut memor annorum canit etas preteritorum,
Finibus immensis urbis qui primo *Remensis*
Menia vallabant, et fundamenta locabant,
Remis ei nomen tribuerunt cedis ad omen,
Dictum de Remo pro mortis honore supremo.
Turribus et portis, valli munimine fortis
Urbs sedet in plano, quae pascitur aere sano.
Longis et latis et muris firma quadratis,
Prominet alta satis, non parvae fertilitatis,
Nec tam fecunda quam felix fluminis unda.
....
....
Hanc prope metropolim fuit execrabilis olim
Ardua templorum moles, conclave deorum.
Paret adhuc horum facies antiqua locorum
Templaque semiruta, lapidum compage soluta,
Advena miratur; oculosque ruina moratur.
Set prope cum fine careat mensura ruinae
Signaque cum veterum sint tecta jacentia rerum,
Integra cum starent, quae sic modo diruta parent,
Mole sui referunt, quae, qualia, quanta fuerunt.
Causaque defectus fuit his: longeva senectus;
Ventus et impingens, quo machina corruit ingens;
Vel labor humanus, cito casurus quia vanus,
Delubra frangendo fragmentaque diripiendo,
Ut nova fundaret vel tecta vetusta novaret,
Traxit vicinas ad opus murale ruinas.

Ce texte explique à merveille la disparition des ruines romaines de la cité de Reims. Le temps et la nature ont renversé les temples antiques; la main des hommes a fait le reste. Ce que l'auteur appelle « *ardua templorum moles, conclave Deorum* », ce qui, au XII[e] siècle, faisait encore l'admiration des voyageurs, a

(1) Pag. 575 et sv. (*Monumenta Moguntina*).
(2) *Iahrbuecher des Vereins von Alterthumsfreunden im Rheinlande,* XLII (1867), p. 203-205.

servi de carrière aux habitants du lieu pour bâtir ou réparer leurs maisons : les murailles de la ville ont été réédifiées avec des pierres arrachées aux monuments romains ; il s'est passé à Reims exactement le même fait qu'à Tours, Poitiers, Limoges, Sens, Narbonne, etc., et que dans la plupart des villes de la Gaule.

IV

M. le baron J. de Baye a communiqué en 1882, à la Société des Antiquaires de France (1), une inscription trouvée à Reims près de la gare des marchandises, et qui, d'après un croquis que j'ai eu entre les mains, m'a paru être d'un temps assez bas :

..MECA·MEMO
RIATVAM

Il faut suppléer une lettre au commencement de la première ligne et transcrire probablement :

[*a*]*meca* (?) *memoria tuam*, pour : [*a*]*mica* ? *memoria*[*m*] *tuam* [*feci*]. Le mot *memoria* désigne ici le tombeau, l'ensemble de la sépulture.

V

Plus récemment, le 10 janvier 1883, M. l'abbé Thédenat a présenté à la même Compagnie un autre texte funéraire trouvé à la Haubette, faubourg de Reims, porte de Paris, et qui est aujourd'hui conservé chez M. Fruchart. Il est gravé sur un cippe en pierre, haut de 1 m. 50 environ et large de 0,55, terminé par un sommet triangulaire ; les caractères sont frustes et grossièrement tracés.

M. Demaison m'en a envoyé une copie très exacte :

D M
INGINIOSSE
INGENVI·FILIE

D(*iis*) *M*(*anibus*) *Inginiosse Ingenui filie*.

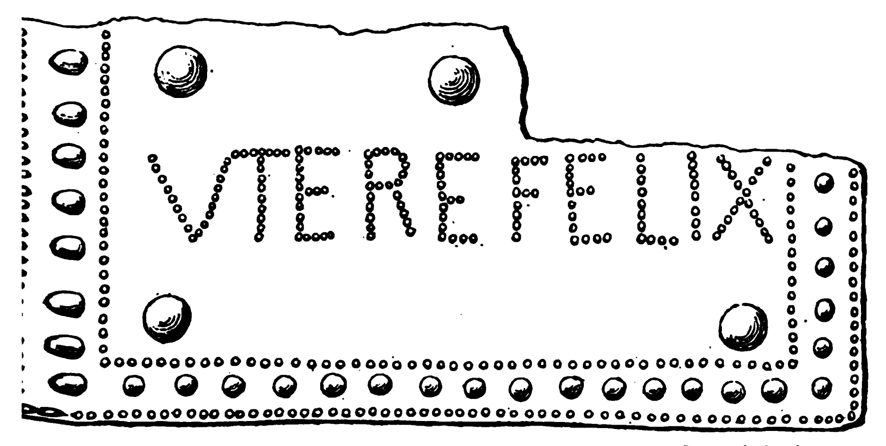
Ce texte contient, sous une forme altérée et fautive, le surnom romain *Ingeniosa*. On a plus d'un exemple du redoublement fautif d'une consonne dans la terminaison, et souvent la voyelle E est remplacée par I. Le cognomen *Ingeniosa* est un diminutif

(1) *Bulletin*, 1882, p. 241.

d'*Ingenuus*, ce qui est tout naturel puisque Ingenuus est le père et que Ingeniosa est l'enfant.

VI

M. Maxe-Verly m'a donné le dessin d'une intéressante plaque de bronze mesurant 0,11 de longueur sur 0,054 de largeur, et appartenant à M. Léon Foucher. Cette plaque provient du revêtement d'un coffret en bois dont elle formait la garniture, *arca aerata*, et qui était muni d'une poignée et d'une serrure. Le coffret a été découvert il y a quelques mois sur le territoire de Reims, dans une fouille faite par M. Léon Foucher. La décoration très simple a été exécutée au repoussé et se compose de globules



de différentes grosseurs imitant des têtes de clous. Ces globules sont disposés de façon à former un triple encadrement rectangulaire au centre duquel on a gravé au pointillé les mots :

VTERE FELIX

Utere felix !

On a retrouvé à Pompéi de grands coffres portant une décoration analogue (1); nos fabricants modernes de caisses et de cassettes ont conservé la tradition antique ; ils emploient encore aujourd'hui ce système d'ornementation en têtes de clous.

La formule VTERE FELIX se rencontre sur un grand nombre de monuments ; tantôt sur de petits objets d'un travail délicat ou de matière précieuse, tantôt sur des objets usuels et vulgaires. C'était ordinairement un souhait adressé par le donateur à la personne qui se servait de l'objet offert, ou par l'ouvrier à l'ache-

(1) M. Saglio en a reproduit trois dans son *Dictionnaire d'antiquités*, au mot *arca*.

teur. Quelquefois le nom du donataire au vocatif est joint à cette formule, comme sur un vase d'argent au-dessous duquel on lit: *Pelegrina, utere felix!* (1).

On possède les autres plaques du coffret de Reims, à l'état de débris ; on n'y a remarqué aucune autre trace d'inscription.

Je ne crois pas qu'on ait trouvé à Pompéi, au milieu des acclamations de toutes sortes inscrites sur les murailles ou sur les meubles, des exemples de la formule *utere felix*. Les exemples datés que je connais sont d'une époque postérieure au premier siècle. A Pompéi, ce qu'on remarque le plus ordinairement, ce sont les expressions *o felicem*, *felicia*, et surtout *feliciter* si souvent associé à des noms d'hommes ou de peuples: *Cornelio Amando feliciter* (2); *Nolanis feliciter* (3). M. A. de Barthélemy, dans son étude sur les vases de Bannassac (4), au nombre desquels se trouvait précisément une belle coupe avec la légende REMIS FELICITER, a recueilli de nombreux exemples de cette acclamation. Mais *feliciter* est une sorte de vivat qui n'a pas la même portée que les mots *utere felix*; c'est un souhait exprimé d'une façon générale sans éveiller l'idée d'un objet.

Il me paraît intéressant de signaler quelques exemples de la formule *utere felix*: on verra ainsi sur quelle série de monuments on doit s'attendre à la rencontrer fréquemment :

1° Le coffret de Reims, VTERE FELIX.

2° Le vase d'argent cité plus haut, PELEGRINA·VTERE·FELIX.

3° Un disque d'argent, trouvé à Pérouse, sur lequel est représenté un chef romain terrassant un barbare, avec la légende circulaire : DE DONIS DEI ET DOMNI PETRI VTERE FELIX CVM GAVDIO. M. le commandeur de Rossi pense que c'était un présent offert par un pontife romain, au nom de Saint Pierre et de l'Eglise à un chef victorieux (VIe siècle) (5).

4° Une fibule en or du musée de Vienne (Autriche), ☧ VTERE FELIX ☧ (6); — une fibule en argent du même musée, VTERE FELIX VIVAS (7); — une autre fibule en argent trouvée dans le centre de

(1) E. Q. Visconti, *Lettera su di una antica argenteria nuovamente scoperta in Roma* (dans les *Opere varie*, éd. Labus, t. I, p. 224).
(2) C. I. L., t. IV, n. 1710.
(3) *Ibid.*, n° 1512. Cf. à la table du même volume, p. 261-262, les nombreuses mentions de cette expression.
(4) *Gazette archéologique*, t. III (1878), p. 172 et sv., pl. 28.
(5) *Bulletin d'archéologie chrétienne*, 1873, édit. franç., p. 166-173, pl. X, 1.
(6) C. I. L., t. III, n° 6016, 4.
(7) *Ibid.*, n° 6016, 6.

l'Europe, VTERE FELIX (1); — une fibule en argent trouvée en Italie, VTERE FELIX (2); — une fibule en bronze doré, la légende est incrustée sur les deux côtés de l'arc, VTERE FELIX (3); — une fibule en bronze trouvée dans un tombeau à Asnières, près Paris, sur le bord de la Seine; elle porte d'un côté DOMINE MARTI VIVAS et de l'autre VTERE FELEX (4).

5° Trois cuillers d'argent trouvées près de Vérone, VTERE + FELIX (5); — une cuiller d'argent trouvée à Augst, près Bâle, VTERE FELEX (6); — une cuiller d'argent trouvée en France, à Salles d'Aude, VTERE FELIX (7).

6° Une insigne bague mérovingienne, en argent, de la collection du Vte Elzéar de Quélen; l'anneau porte extérieurement une inscription sur deux lignes séparées par une course d'enroulements, DEXTERA DOMENI FECET VIRTVTE | DEXTERA DOMENI EXALTAVIT ME; ces paroles sont empruntées au psaume 117, 16: « *Dextera domini fecit virtutem; dextera domini exaltavit me; dextera domini fecit virtutem* ». Les emprunts aux prières de l'Eglise apparaissent souvent sur les monuments épigraphiques des premiers siècles; on en possède pour l'Afrique de nombreux exemples (voir à ce sujet Le Blant, *Inscr. chrét. de la Gaule*, t. II, p. 33 et sv.). A l'intérieur de l'anneau on lit en caractères plus grands, VTERE FELEX (*étoile*); toutes les lettres sont en émail bleu. Sur le chaton se trouve la légende rétrograde NABIAN, peut-être *Nabiani* qui rappelle le nom d'un peuple nomade de la Sarmatie asiatique cité par Strabon (éd. Didot, p. 434, 28) (8); — une bague en or trouvée à Châlons-sur-Marne; sur le chaton est gravé en creux en deux lignes VTER | FELIX (9); — un cercle d'or trouvé en Espagne, VTERE FELIX SIMPLICI (10).

7° Un sceau en bronze, forme de croissant, collection Campana, conservé au musée du Louvre, + VTERE + | + FELX + (*sic*); — un sceau de forme carrée, vu à Rome par M. Benndorf, VTOR F | ELICITE (les lettres TE liées) (11); — un sceau pédiforme du

(1) *Ibid.*, n° 6016, 7.
(2) *Ibid.*, t. V, n° 8122, 12.
(3) *Catalogue d'antiquités chypriotes*, Hofmann expert, 1875, p. 47, n. 164.
(4) Caylus, *Rec. d'antiq.*, t. I, p. 257, pl. XCIV, 8. Le monument est-il authentique?
(5) C. I. L., t. V, n. 8122, 14.
(6) Mommsen. *Insc. Helvet.*, n. 343, 2.
(7) Tournal. *Catalogue du musée de Narbonne*, 1864, n. 508.
(8) Les copies des inscriptions de cette bague m'ont été communiquées par le Vte Elzéar de Quélen.
(9) J. Laurent, *Catalogue du musée d'Epinal*, 1868, p. 97, n. 928.
(10) C. I. L., t. II, n. 4976, 31.
(11) *Bullettino dell'Instituto di corresp. archeol.*, 1866, p. 232, note 5.

musée de Naples, VT FEL (1); — un sceau en forme de croissant, galerie de Florence, VF; — en forme de plante de pied, collection Porri, à Sienne, VTERE; — en croissant, collection Strozzi, VTF; — en croissant, musée de Parme, VTF; — en croissant, musée de Pérouse, VTF; — rectangulaire, galerie de Florence, VTF; — rectangulaire, galerie de Florence, VTF | VTF; — rectangulaire, musée de Parme, VT FEL (2); en forme de plante de pied, trouvé à Pollenzo (Italie), VTERE FELI (3).

8° Une tessère en os (?) trouvée à Chesterton, Huntingdonshire (Angleterre), ΑΛωΙΓΥ VTERE TA + FELIX (4).

9° Un grand plat en étain trouvé à Welney, Norfolk (Angleterre), VTERE FELIX (5).

10° Une patère en bronze portant de très intéressantes représentations, AVRELIVS | CERVIANVS | VTERE FELIX (6).

11° Un petit instrument en bronze découvert à Litlington (Angleterre) en 1881, VTERE | FELIX (7); cf. le compas de Zurich (8).

12° Une pierre gravée, VTERE | FELIX (9); cf. une intaille en cornaline trouvée à Kilbride, près Glasgow (10).

13° Un vase trouvé en 1879, dans le cimetière romain de Guilden Morden (Cambridgeshire), sur la panse duquel est peinte en couleur blanche la formule VTERE FELIX (11); un vase découvert à Cologne portant le grafitte *utere felix* (12).

On doit remarquer que les objets énumérés plus haut sont tous de petites dimensions et portatifs; plusieurs sont en matière précieuse; ils rentrent dans la catégorie de ceux qui étaient offerts en présent, à l'exception des sceaux en bronze qui étaient destinés à reproduire les mots *utere felix* sur de petits

(1) Renseignement de M. Maxe Verly.
(2) Les huit derniers exemples sont empruntés à l'ouvrage du capitaine Vittorio Poggi, *Sigilli antichi romani*, p. 61, n. 139 à 146.
(3) Fabretti, *Sigillo in bronzo*, dans les *Atti della Società di archeologia e belle arti per la provincia di Torino*, t. I, p. 202, pl. X.
(4) C. I. L., t. VII, n. 1264.
(5) *Ibid.*, n. 1271.
(6) F. Buonarotti, *Osservazioni istoriche sopra alcuni medaglioni antichi*, p. XVII, pl. XXXVIII.
(7) S. S. Lewis, *Description of an inscribed vase, lately found at Guilden Morden, Cambridgeshire*, p. 4.
(8) *Mittheilungen der antiquarischen Gesellschaft in Zurich*, 1862, pl. I, 9.
(9) Spon *Miscellanea erud. antiq.* p. 297, XI; Montfaucon, *Supplément à l'antiq. expliquée*, t. III, pl. LXV.
(10) S. S. Lewis, *op. laud.*, p. 2.
(11) S. S. Lewis, *op. laud.*, p. 1, planche.
(12) J. Kamp, *Kunsthistorische Austellung in Koeln* (dans l'*Archaeolog. Zeitung*, 1876, p. 204.

objets en argile ou en pâte, d'un prix moins élevé mais appartenant également à la série indiquée.

Il convient de signaler un autre usage de cette formule. On la trouve quelquefois inscrite sur les linteaux des portes d'entrée des habitations. Voici les exemples que je connais de cet usage :

1° On a découvert en 1814, en creusant les fondements d'une nouvelle église à Norton, dans le Yorkshire (Angleterre) une pierre portant une inscription entourée d'un encadrement à queues d'aronde : FELICITER SIT | GENIO LO·C·I | SERVVLE·VTERE | FELIX TABERN | AM AVREFI | CINAM — *Feliciter sit Genio loci. Servule, utere felix tabernam aureficinam* (1).

2° A Sidi Ferrusch, près d'Alger, M. Berbrugger a relevé sur une pierre longue de plus de deux mètres, l'inscription suivante entourée d'un encadrement à queues d'aronde : VTERE FELIX CLVNDIII.... | OPTO TE BNN CE.... (2); à gauche de l'épigraphe sont disposés trois outils qui paraissent être une *gouge*, un *ciseau à froid* et un *maillet*.

3° A l'Henchir-el-Ghelil, près de Ngaous, en Numidie, Wilmanns a copié sur un linteau de porte : VTERE FELIX | INDE EMAS ; il pense qu'il s'agit d'un marchand exhortant le passant à entrer pour acheter sa marchandise : *utere felix ! inde emas* (3).

Ces trois exemples sont des *enseignes commerciales*. Le n° 1 se rapporte à un orfèvre. Le n° 2 est mal copié, mais si l'on tient compte des instruments représentés près de l'inscription, et qui paraissent indiquer soit un sculpteur, soit un fabricant d'outils, on reconnaîtra que la restitution *opto te bene ce[nare]* proposée par les rédacteurs du Corpus n'est pas probable ; j'aime mieux lire : *opto te bene ce[dere]*, souhait de bonne chance. Pour le troisième exemple je me range à l'avis de Wilmanns.

Il résulte de ces faits que la formule *utere felix* trouvait son application dans un grand nombre de cas et que, dans les bas temps, elle était devenue d'un usage très banal. Ajoutons qu'à la fin des manuscrits des *Scriptores historiae augustae* on lit la même formule (4).

VII

A ces petits textes de Reims je joins la copie d'une épitaphe découverte à Stenay (Meuse), au mois d'octobre 1881, dans la

(1) C. I. L., t. VII, n. 265.
(2) *Rev. Africaine*, t. 8, p. 317 ; C. I. L., t. VIII, n. 9272.
(3) C. I. L., t. VIII, n. 4481.
(4) Edition Jordan et Eyssenhard, p. 226.

propriété de M. Rivart. J'en dois un excellent dessin à l'obligeance de M. Maxe Verly; la pierre est brisée à droite :

D·GIAMILLIO·TA*cito*
ET·VACCIAE·VE*rae*
(*sic*) GONIVGI·TACI*ta*
MATRONA·FILI*o.k*
FECIT

D(ecimo) Giamillio Ta[cito] et Vacciae Ve[rae] conjugi, Taci[ta] matrona fili[o k(arissimo)] fecit (1).

Cette inscription était surmontée d'une corniche qui aura été abattue lorsqu'on a utilisé le bloc dans les fondations de la citadelle ou plutôt dans celles de la première église de Saint-Remy, bâtie, dit-on, sur l'emplacement d'un temple de Saturne. — La face opposée de la pierre porte un bas-relief représentant deux personnages drapés soutenant une tunique placée au milieu d'eux. Je ne crois pas que le bas-relief et l'inscription aient entre eux le moindre rapport; il y aurait lieu d'examiner si la sculpture n'appartiendrait pas à l'époque chrétienne et ne nous offrirait pas un spécimen d'autant plus précieux que les monuments chrétiens sont plus rares dans la région où on l'a rencontrée (2). C'est aux archéologues locaux de voir si cette conjecture est fondée. Dans ce cas, à l'époque du triomphe de l'Église, on aurait retourné l'inscription païenne et utilisé le revers en y sculptant un sujet destiné à orner un sarcophage ou les murs d'une basilique.

Giamillius est un gentilicium formé sur le cognomen *Giamillus*, comme Romogillius a été formé sur Romogillus. A la fin du second siècle et au commencement du troisième on trouve un certain nombre de noms de famille dérivés des cognomina; ils prirent naissance lorsque les empereurs concédèrent le droit de cité à la fois à des contrées entières. Si, conformément à la tradition, tous ces nouveaux citoyens avaient adopté le gentilicium de leur patron, c'est-à-dire de l'empereur, il en serait résulté, pour certaines contrées, une complète uniformité de noms. Pour obvier à cet inconvénient, les nouveaux citoyens se forgeaient

(1) Cette inscription a déjà été donnée dans le *Bulletin épigraphique*, t. I (1881), p. 300, d'après le journal la *République française* et le *Progrès de la Meuse*. Elle a été également reproduite dans le *Journal de Montmédy* en 1881; j'ignore la date précise.

(2) On voit encore des traces de couleur rouge sur les sculptures qui sont bien conservées.

un gentilicium d'après le cognomen caractéristique qu'ils avaient porté jusque là (1).

VIII

C'est encore à l'ancienne province de Belgique qu'appartient le texte suivant dont la découverte m'avait été signalée par M. Tassin, secrétaire de la Faculté de Droit à l'Institut catholique de Paris. J'en dois un estampage, exécuté par M. Alfred Lyon, à l'obligeante entremise de M. Doncœur, ancien élève de l'école des Chartes. La pierre a été trouvée récemment à Mouzon (Ardennes), dans les travaux de restauration de l'église; elle faisait partie d'une substruction parallèle au mur latéral de l'église actuelle; c'est en reconstruisant un des piliers buttants (de la face nord) qu'elle a été découverte, à trois mètres au-dessous du sol actuel; sa conservation est due aux soins de M. Franco, entrepreneur des travaux. C'est une base rectangulaire mesurant 1 m. 23 de hauteur sur 0,60 de largeur et 0,58 de profondeur. Les caractères sont beaux; ils ont en moyenne 0,065 de hauteur; le F de la dernière ligne mesure 0,13 et le C 0,09.

DIVIXTIL
LE·E·F·MAC
RINI·LEG
FILIE·C·
·F·C·

Divixtille e(gregiae) f(eminae)? Macrini leg(ati) filie,.....

Il s'agit d'un monument élevé à la fille d'un légat de Belgique dont le cognomen était Macrinus. Si on avait voulu désigner le légat d'une province autre que celle où le monument était élevé, le nom de cette province aurait été mentionné. On ne retrouve pas ce cognomen *Macrinus* dans la liste des légats de Belgique dressée par Roulez (2). Le personnage en question ne serait donc connu que par cette inscription. A en juger d'après les lettres le texte doit appartenir au commencement du troisième siècle de notre ère. Je suis absolument certain des deux lettres qui précèdent le mot MACRINI et qui ne peuvent pas être les initiales du prénom et du gentilicium du légat. On ne peut y voir autre chose que le titre *egregia femina* dont il n'existe pas d'autre exemple (3). Il faut supposer que Divixtilla était mariée à un chevalier romain,

(1) Cf. F. Hettner, *Zur cultur von Germanien und Gallia Belgica*, p. 7.
(2) *Les légats propréteurs et les procurateurs des provinces de Belgique et de la Germanie Inférieure*, p. 1-20.
(3) O. Hirschfeld, *Untersuchungen*, I, p. 273, note 3).

et probablement à un procurateur; car, avant son mariage, comme fille du sénateur légat de Belgique, elle devait être *clarissima*.

L' inscription est réglée légèrement; à la partie supérieure du bloc se trouve un trou carré de 0,22 à 0,25 de côté et de 0,12 de profondeur. La pierre a dû servir de piédestal à une statue de Divixtilla.

En même temps que cette inscription, et au même endroit, on a trouvé un fragment de frise sculptée, qui paraît provenir d'un grand édifice. Le bas-relief représente un Dieu assis, la poitrine nue, les jambes couvertes par une draperie qui descend de l'épaule gauche; de la main gauche élevée il s'appuie sur un sceptre. Un Amour, dont les ailes et la tête manquent, se dirige vers lui en volant. La pierre a 0,80 de hauteur, 0,70 de largeur et 0,60 d'épaisseur. La tête et la poitrine du Dieu sont très mutilées. — Devant le portail de l'église, à deux mètres de profondeur environ, M. Franco a rencontré un pavé romain et de nombreux débris de vases rouges.

Mouzon est situé sur la voie romaine de Reims à Trèves par Arlon (*Orolauno vicus*) (1). Le département des Ardennes est assez pauvre en antiquités romaines; c'est l'arrondissement de Sédan, dont dépend Mouzon, qui en a fourni le plus jusqu'ici (2).

Ant. Héron de Villefosse.

TROIS INSCRIPTIONS NOUVELLES DU DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT

I

La première de ces inscriptions est gravée sur un fragment d'autel en forme de colonne, qui servait de bénitier dans la chapelle de l'ancien prieuré de St-André-de-Roquebrun, canton d'Olargues. Elle a été découverte récemment pendant des travaux de restauration que le propriétaire actuel de cet ancien prieuré a fait exécuter dans la chapelle pour y établir un caveau funéraire. J'en dois la connaissance et un estampage à M. Gabriel Gros, avoué à St-Pons.

(1) *Itiner. Antonini*, édit. Parthey et Pinder, n°ˢ 365, 366.

(2) Voir à ce sujet, Masson, *Annales Ardennaises*, Mézières, 1861, p. 310-317; l'auteur a donné une nomenclature des lieux où on a découvert des antiquités, mais cette nomenclature est faite sans critique; on n'y trouve aucune des indications bibliographiques indispensables.

La pierre sur laquelle elle est gravée a la forme d'un fût de colonne de 0,22 cent. de diamètre, reposant sur une base carrée de 0,34 cent. de côté. Malheureusement, pour l'appliquer contre le mur de la chapelle où elle devait servir de bénitier, on l'avait taillée sur un de ses côtés, ce qui a légèrement entamé le commencement des lignes de l'inscription. Celle-ci se lit actuellement ainsi :

////D I O C R A R O
////V C ▾ V E R V S
////ESIDIA▾ EXTRICATA
D S D

A la première ligne on lit DIOCRARO. C'est donc un autel dédié à un dieu local de ce nom. Il existe un grand nombre d'autels de ce genre, mais je crois que c'est la première fois que l'on rencontre le nom du dieu *Diocrarus*. L'intérêt de cette inscription est donc de nous faire connaître un nouveau nom à inscrire dans le panthéon des divinités topiques, à côté de ceux de *Divanno* et de *Dinomogetimarus*, qu'a fait connaître une inscription du même arrondissement (St-Pons-de-Thomières).

La seconde ligne doit se lire évidemment *l*VC·VERVS. C'est *Lucilius Verus* qui a dédié cet autel au dieu *Diocrarus*.

La troisième ligne offre plus d'indécision, au moins quant à la lecture de son premier mot. Elle porte le nom d'une femme associée à *Luc. Verus* dans la dédicace du monument, et il faut la compléter et la lire *et*....ESIDIA·EXTRICATA. Le cognomen d'*Extricata*, bien que rare, se rencontre pourtant quelquefois. On trouve notamment dans Gruter *Claudia Extricata* (Rome, p. DCLXXVII, 7) et *Pomponius Extricatus* (Trévise, p. DCCCLXXXV, 1). Quant au nom, on peut hésiter entre un grand nombre, tels que *Blesidia*, *Cœsidia*, *Glesidia*, *Prœsidia*, *Vesidia*, etc.... et même *Disidia*, *Lisidia*, *Nisidia*, etc., car il y a doute sur la lecture de la première lettre qui peut être également un E ou un I.

II

La seconde inscription, dont je dois la connaissance à M. Louis Grasset, a été trouvée par lui dans le village de Lansargues près de Montpellier, où la pierre sur laquelle elle est gravée servait depuis longtemps de support de foudre dans un cellier. C'est un bloc de pierre rectangulaire ayant 0,72 cent. de hauteur, 0,60 de largeur et 0,26 d'épaisseur; mais, pour l'adapter à l'usage auquel on l'a fait servir en dernier lieu, on l'avait retaillé sur une de ses faces et on avait écorné un de ses angles, ce qui a emporté une partie de l'inscription. Lorsque la pierre est debout, c'est la base et l'angle droit inférieur qui ont été endommagés.

Sur la face supérieure on distingue une cavité comme sur la plupart des autels anciens.



A la deuxième ligne M A liés.

La face principale est couronnée par une frise dont les rinceaux font retour sur chaque côté. Au-dessous se lit sur deux lignes le nom du dieu IOVI | OPTIMO MAXIMO. Une roue à six rayons, flanquée de chaque côté d'un double trident représentant des foudres, occupe la partie médiane de la face. Au-dessous est gravé le nom du donataire, malheureusement incomplet, et la formule de dédicace: ...GNATIVS..... | V. S. *l. m.*

D'après la disposition des lettres, on voit qu'il en manque une avant le mot *Gnatius*. C'est probablement le sigle du *prænomen*. Le *cognomen* manque à la fin de la ligne. Quant à la dernière ligne, elle se complète évidemment par les sigles L. M.

Le nom de *Gnatius* nous est déjà connu dans la région par deux inscriptions de Nîmes, données par Guiran, Ménard, Poldo d'Albenas, Gruter, etc... Dans la première on trouve le nom de *Caius Gnatius Julius* et celui de son père *Caius Gnatius*. Dans la seconde, celui de *Caius Gnatius Cæcilianus Privignus*. Tous ces personnages appartenaient probablement à la même famille, répandue à cette époque dans la *cité* de Nîmes qui s'étendait jusque sur une partie du département de l'Hérault.

M. R. Mowat a suffisamment fait ressortir dans le *Bulletin Epigraphique* (t. I, p. 55 et sv.) l'intérêt qui s'attache aux autels de Jupiter à la roue et au foudre, pour que nous n'insistions pas davantage sur l'importance de ce monument qui est le second de ce genre trouvé dans la même portion du département de l'Hérault. Le premier, dédié à Jupiter et à Auguste, porte, on se le rappelle, l'inscription *iov*I ET AVGVSTO | *li*CINIA VITOVSVRIO... Il est au musée de Montpellier, où le second est venu depuis peu le rejoindre. Deux autres autels à Jupiter, avec la roue, ont été trouvés dans l'étendue de la cité de Nîmes, à St-Privat et à Collias (Gard).

III

C'est dans une localité voisine de la précédente, à Candillargues, qu'a été trouvée, dans le courant de l'année 1882, la troi-

sième inscription que nous voulons signaler. Elle se trouve aujourd'hui au musée de la Société archéologique de Montpellier. C'est un cippe très bien conservé, de 1 mètre environ de hauteur sur 0,68 de large. Un encadrement de feuillages entoure l'inscription suivante:

D M
Q · L A B I E N I
V O L · P O R C I A N I
Q · A N T O N I V S
S E R V A T V S E T
P O R C I A · C · F I L I A
D O M I T I A
F I L I O P I I S S I M O

C'est à la tribu *Voltinia* qu'étaient rattachés les anciens habitants de Nîmes, et comme cette cité s'étendait sur la partie du département de l'Hérault qui forma plus tard la cité de Substantion, il n'est pas étonnant de retrouver sur les inscriptions tumulaires des environs de Montpellier la mention de cette tribu. Mais on ignore à quelle époque *Sextantio* (Substantion) fut élevé au rang de cité, et l'on peut se demander s'il l'était déjà du vivant de *Q. Labienus Porcianus*, et si celui-ci était inscrit dans la tribu Voltinia comme citoyen de Nîmes ou citoyen de *Sextantio*, dans le voisinage immédiat duquel est situé le lieu de Candillargues.

M. Allmer a déjà posé cette question il y a peu de temps, à l'occasion d'une inscription de Substantion où se trouve également mentionnée la tribu *Voltinia* (*Rev. épigr. du Midi*, p. 202 et 203), mais il ne paraît pas possible de trouver jusqu'à la fin du 4[e] siècle une époque où l'on puisse placer avec quelque vraisemblance la colonisation de *Sextantio*. D'autre part, le droit de donner son suffrage dans les comices ayant cessé d'être un privilège, pour devenir celui de tous les habitants de la cité de Nimes, après l'érection de celle-ci en colonie romaine vers l'an 145 de notre ère, la tribu *Voltinia* cessa alors d'être mentionnée sur les inscriptions.

Nous devons conclure de cette double constatation que *M. Cornelius Fronto*, de l'inscription de Substantion, donnée par M. Allmer, et *Q. Labienus Porcianus*, de celle de Candillargues que nous rapportons ci-dessus, étaient rattachés à la tribu *Voltinia* en qualité de citoyens de Nîmes, et qu'ils vivaient avant le milieu du deuxième siècle de notre ère.

P. Cazalis de Fondouce.

REMARQUES SUR LES INSCRIPTIONS ANTIQUES DE PARIS
(Supplément)

LVI *(bis)*

Inscription perdue et erronément attribuée à Angers (1)

Dans un opuscule intitulé *Antiquariae suppellectilis portiuncula* (2), Paul Pétau, conseiller au parlement de Paris, nous a transmis quelques détails intéressants sur une sépulture romaine qui fut découverte de son temps dans la rue de la Tixéranderie. Le dessin qu'il en a donné, pl. XII, représente deux squelettes couchés côte à côte, ayant chacun à la main droite une monnaie romaine de bronze, et au bras, un anneau de même métal; à leur côté droit étaient placées une fiole de verre, une cuillère de corne, des poteries diverses, entre autres une patella samienne estampillée SECVNDI·M (V et M retournés de bas en haut); à leur tête une pierre portant une inscription. Au surplus, voici l'annotation curieuse qui accompagne ce dessin :

« Alia istaque praegrandia ossa cum lapide, ferculis, cumque
« numismatis et brachiali aeneis arena obruta in Ioannis Amalrici
« Francicorum exercituum censitoris aedibus quae pars veteris
« domus Andegavensium comitum fuere, quasque ille Parisiis
« in vico Textrinario a fundamentis reparabat anno Dni 1612
« reperta sunt. — Est hic lapis pedem long. et lat. bessem

D M M
P ATTILIVS P
PARTHICI F

« — En juxta vitream lachrymarum urnulam minutum
« cochlear corneum quo exceptae lachrymae in ampullam
« mittebantur.

« — Erat haec armilla aerea in radio brachii superiore.

« — Samii hujus vasis est inscriptio SECANDIW.

« — Numi qui ad dexteras sceleti hi sunt:

« 1° NERO CAESAR AVG GERM IMP — PACE P R
« VBIQ PARTA IANVM CLVSIT.

« 2° D N MAGNENTIVS P F AVG — SALVS DD NN AVG ET CAES; *exerg*. PTR; in area, ☧ ».

(1) Cette inscription, omise par mégarde dans le cours de mon travail, devait y prendre place après le § LVI.

(2) Réimprimé par Sallengre dans le tome II de son *Novus thesaurus antiquitatum romanarum*, p. 1018.

Sauval, né en 1620, c'est-à-dire huit ans après la découverte, paraît avoir vu les objets dont elle se composait, car, aux détails du récit de Pétau, il ajoute (1) qu'elle eut lieu vis-à-vis de la rue du Mouton, que les squelettes étaient contenus dans deux grands coffres de pierre et que l'inscription fut ensuite scellée dans le gros mur du logis de Jean Amaury.

D'après les indications que je dois à l'obligeance de M. Jules Cousin, le lieu de la découverte n'est autre que le terrain sur lequel a été bâti l'îlot de maisons compris aujourd'hui entre la rue de la Verrerie, la rue du Renard, la rue du Temple et la portion de la rue de Rivoli qui longe la place de l'Hôtel-de-Ville, et dont la construction a emporté la façade Nord de l'ancienne rue de la Tixéranderie, au débouché de celle du Mouton. La maison portant le n° 68 de la rue de Rivoli, correspond à l'endroit où l'inscription avait été exhumée ; quant au *gros mur du logis* où elle fut ensuite encastrée, il a sans doute été détruit, en sorte que nous devons la considérer comme perdue.

Il faut remarquer que c'est la seule inscription qui ait été authentiquement découverte sur la rive droite ; son gisement constitue, au Nord de Lutèce, comme les sépultures de la rue Nicole, au Sud, et celles du cloître St-Marcel, vers l'Est, une limite importante pour la topographie suburbaine de l'antique cité. On notera aussi cette singulière circonstance d'une monnaie de Magnentius, au monogramme du Christ, trouvée dans la main d'un défunt mis sous la protection des dieux Mânes. Cette monnaie est de l'an 351, c'est-à-dire de la même époque que le bronze de Décentius trouvé dans les sépultures de la rue Nicole, sur lesquelles se lit la formule funéraire *D(iis) M(anibus) M(emoriae)*, la même que sur l'inscription de l'hôtel d'Anjou. La date de 1612, assignée par Pétau à la découverte de cette dernière, doit être fautive, car l'opuscule où il en parle était déjà imprimé dès 1610, si l'on s'en rapporte au millésime placé au bas de la page de titre.

Dom Martin a reproduit dans son livre de *La Religion des Gaulois* (t. II, p. 333) le récit du magistrat-antiquaire ; mais en paraphrasant le texte latin de son auteur, il lui est arrivé de commettre une véritable bévue ; il s'est figuré que les mots *domus Andegavensium comitum* s'appliquaient à la résidence des comtes d'Anjou à Angers : « C'est, dit-il, un autre tombeau découvert, en 1612, à Angers, dans une maison qui avait fait partie du palais des anciens comtes de cette ville». Bimard paraît avoir par-

(1) *Histoire et Antiquités de la ville de Paris*, t. II, p. 336.

gé cette erreur et avoir contribué à la propager jusqu'à nos jours; n effet, Muratori a enregistré à deux reprises l'inscription dans ɩon *Thesaurus*, la première fois (p. III, n° 9), avec l'annotation *Andecavis*; *misit Bimardus*; la deuxième fois (p. 2094, n° 10), avec cette autre annotation, *Iuliomagi, nunc Angers; ex auctore libri Relig. Gallor*. A son tour, Muratori a induit en erreur M. de Longpérier, lorsque ce dernier lui a emprunté le même texte épigraphique pour en faire usage dans son mémoire sur l'*Introduction des noms perses dans l'Occident et particulièrement dans la Gaule*. (*Rev. Arch.* 1849, p. 95).

Muratori a publié divers autres monuments épigraphiques, latins et grecs, qui avaient été transportés à Paris, mais dont il n'a pas indiqué la provenance étrangère. On serait donc exposé à les attribuer erronément à Paris, d'après les annotations du célèbre épigraphiste, si l'on n'y prenait garde. Je les signale ici d'une manière sommaire.

Son n° 10, p. 62, provient de Rome; voir *Corp. Inscr. Lat.* t. VI, 311.

Le n° 6, p. 919, provient de Rome; *C. I. L.* t. VI, 8555; se trouve à la Bibliothèque Nationale.

Le n° 3, p. 1011, provient de Rome; *C. I. L.* t. VI, 8592.

Le n° 3, p. 1429, provient de Rome; *C. I. L.* t. VI, 10554.

Le n° 2, p. 1515, provient de Rome; *C. I. L.* t. VI, 8171; se trouve au musée de Berlin.

Le n° 4, p. 1750, provient de Florence.

Le n° 5, p. 1450, provient de Langres.

Le n° 4, p. 1766, provenance inconnue; se trouve à la Bibliothèque nationale.

Le n° 10, p. 1564, provenance inconnue.

Le n° 3, p. 126, provenance inconnue.

Le n° 15, p. 1628, et le n° 10, p. 1538, étaient entrés au cat net de Pétau, qui n'en indique pas l'origine.

Le n° 8, p. 1309, provient d'Athènes; passé dans la collect Pembroke; voir *Corp. Insc. Graec.* 926.

Le n° 13, p. 1713, provient d'Athènes; se trouve au musé Louvre.

Le n° 4, p. 1644, provenance incertaine; *C. I. Gr.* 6895

Nous ne quitterons point l'étude des inscriptions de sans revenir sur quelques-unes des questions précéde traitées, pour les compléter par des observations que nous pu recueillir depuis lors.

C'est, tout d'abord, une nouvelle interprétation de l'in

cée au pinceau sur la gourde en terre cuite conservée au musée rnavalet. La notice de cette inscription, qui a fait le sujet de tre paragraphe LIX, dans le *Bulletin Epigraphique*, 1882, 110, est tombée sous les yeux de M. Mommsen et nous a valu lui l'honneur inattendu d'une communication trop intéres- ıte pour que nous n'en fassions point profiter nos lecteurs.

ι Monsieur, ayant lu avec intérêt votre publication sur les nscriptions de Paris, je me permettrai d'ajouter, qu'à mon ıvis, vous n'avez point protesté assez énergiquement contre 'accusation de faux formulée par M. Bursian, à propos de la ;ourde très curieuse portant les deux inscriptions

— OSPITA REPLE LAGONA CERVESA —

— COPO CNODITV ABES EST REPLEDA —

ι Il n'est pas nécessaire non plus, à mon avis, d'examiner 'original pour se convaincre qu'il est effectivement antique. Quiconque est familiarisé avec l'orthographe et la *cacographie* ınciennes rejettera même la possibilité d'une fraude moderne. *Cervesia* est la véritable forme confirmée par le texte florentin lu Digeste, par les bons manuscrits de Pline et surtout par 'Edit de Dioclétien (1). Je voudrais bien connaître le faussaire noderne capable de la contrefaire aussi savamment. Quant à *agona*, c'est, ainsi que *lagoena*, une variante de *laguna*. Mais, ant l'une que l'autre, elles ont été usitées anciennement, tandis jue l'orthographe vulgaire s'est arrêtée à *lagena*. En outre, la uppression de *h*, de *m*, de *n*, précisément là où l'écriture popu- aire les omet, décèle l'orthographe corrompue du IIIe ou du IVe iècle, qu'aucun faussaire moderne n'aurait eu l'idée d'imiter .vec tant de perfection.

ι Quant à l'interprétation du texte, je ne suis pas aussi complé- ement que vous de l'avis de Wilmanns. Je pense qu'il y a ·épétition, avec quelques différences, de la demande de verser ι boire adressée, d'une part à la fille de comptoir, *ospita*, d'au- :re part à l'aubergiste, *copo*. La première demande est claire, *(h)ospita, reple lagona(m) cerves(i)a*. Dans la seconde il faut, ι mon avis, corriger en CONDITV(*m*) le mot CNODITV qui ı'a aucun sens; les transpositions de ce genre ne sont pas rares lans les inscriptions sur briques et sur poteries. En consé- jαuence, on devra lire ainsi : *copo, conditu(m) (h)abes*; *est* ·*eple(n)da* et non *repleta*, comme le proposait Wilmanns; ce jui se traduirait de la manière suivante : Cabaretier, tu as la :ave pleine; remplis la bouteille.

1) *C. I. L.* t. III, p. 827, l. 21.

« Dès l'abord, j'ai rejeté l'interprétation de Wilmanns, parce-
« qu'à ma connaissance il n'y a aucun exemple, en dialogue, des
« mots *dicit* et *respondet* qu'il conjecture. On trouve quelque-
« fois sur les épitaphes un *dico* ou un *dicit* (*C. I. L.* V, p. 1208,
« à l'index ; VIII, p. 1111) ; mais jamais dans les dialogues entre le
« défunt et le passant. Cette annonce du personnage parlant
« appartient en propre aux scènes dialoguées de la comédie.

« Vous pouvez faire de cette note l'usage qui vous paraîtra
« bon.

« Croyez-moi, Monsieur, etc.

« MOMMSEN ».

Toutes les difficultés de ce petit problème épigraphique nous paraissent résolues par l'ingénieuse explication de M. Mommsen ; il ne nous reste qu'à y souscrire en le remerciant sincèrement pour sa courtoise communication.

Revenons maintenant à l'autel étudié dans notre § I, et portant l'inscription :

TIB · CAESARE ·
AVG · IOVI · OPTVM
MAXSVMO · ////ɪ̊/
NAVTAE · PARISIACI
PVBLICE · POSVERV
N*t*

Nous avons conjecturé que les trois personnages barbus, en armes, sculptés sur la façade opposée, sous l'inscription EVRISES, représentent peut-être des *seviri seniores*, suivis des *seviri juniores* sous les traits de trois guerriers imberbes se dirigeant en corps vers la cérémonie de la dédicace. Si notre hypothèse est fondée, il y aurait à faire un rapprochement entre ce tableau et un remarquable passage de l'inscription gravée sur le célèbre autel de Narbonne, par lequel nous apprenons que le sacrifice annuel en l'honneur de la divinité d'Auguste avait pour desservants trois chevaliers romains *a plebe* et trois affranchis. Cette inscription est très longue (1) ; il suffit d'en transcrire ici, en caractères courants, les premières lignes dans lesquelles nous croyons reconnaître quelque analogie avec l'autel parisien.

T. Statilio Taur[o], L. Cassio Longino co(n)s(ulibus), X k(alendas) octobres.

(1) Gruter, p. 229 ; Orelli, n° 2489 ; Herzog, *Gall. Narb. hist. app.* n° 1 ; Lebègue, dans la *Revue Archéologique*, XLIII, 1882, p. 77.

Numini Augusti votum susceptum à Plebe Narbonensium in perpetuom, quod bonum, faustum felix que sit Imp(eratori) Caesari, Divi f(ilio), Augusto, p(atri) p(atriae), pontifici maximo, tribunicia potestate XXXIII, Conjugi, Liberis Gentique ejus, Senatui Populoque romano, et Colonis Incolisque C(oloniae) J(uliae) P(aternae) N(arbonis) M(artii), qui sé Numini ejus in perpetuum colendo obligàverunt, Plèps Narbonensium, àram Narbone in foro posuit, ad quam quot annis VIIII kalendas octobres, quà die eum saeculi felicitas orbi terrarum réctorem édidit, tres equites romani à plebe et tres libertini hostias singulas inmolent, etc.

Comparez le groupement des six *Eurises* parisiens trois à trois avec la division ternaire des six desservants de l'autel de Narbonne en trois chevaliers romains (*a plebe*), et en trois affranchis, dans lesquels Orelli reconnaissait les plus anciens membres d'un collège qui se transforma plus tard en sévirat augustal.

Entre les deux inscriptions, il existe aussi un point de similitude fort important à constater : chacune d'elles débute par une date, avec cette différence que les Narbonnais, déjà façonnés aux usages romains par une assimilation de plus longue durée, datent par les noms des consuls en exercice, tandis que les rudes bateliers de la petite cité insulaire ne connaissent encore d'autre éponyme que l'empereur régnant ; on ne doit donc pas s'étonner qu'à cette époque ils aient conservé leur coutume nationale d'assister en armes à la cérémonie solennelle du sacrifice à Jupiter (1).

L'autel de Narbonne ayant été érigé dans le forum de cette ville, on en conclura, par analogie, qu'il en a été de même pour l'autel parisien ; ceci expliquerait d'une manière satisfaisante pourquoi tant d'autres monuments religieux ont été découverts au même lieu. C'est donc au chevet de la cathédrale de Paris qu'il faut placer le forum de Lutèce. La réunion de tant d'effigies divines en ce lieu était sans doute une sorte d'imitation de celle des *Dii Consentes* dans le forum romain.

Ces monuments, d'un intérêt exceptionnel, nous apparaissent comme les plus anciens témoins de l'installation du culte des dieux romains, admettant l'association des divinités indigènes, au cœur de la Gaule celtique.

(1) L'antique usage, pour les hommes libres, de se rendre en armes aux assemblées publiques, s'est conservé jusqu'à nos jours dans un canton suisse ; chez les Grisons, les citoyens s'assemblent au lieu du vote électoral, avec une épée, non pas ceinte au côté, mais portée bourgeoisement dans la main ou sous le bras.

Quant au culte de Rome et de l'Empereur, dont le siège était à Lyon, et dont on a retrouvé des monuments ressortissant à plus de vingt cités des trois Gaules, il en est un que la cité des Parisii nous semble aussi pouvoir revendiquer pour son compte.

A notre paragraphe XXXIX se trouve rapporté un fragment épigraphique d'une importance bien plus grande qu'on ne l'a cru :

//////////FIL SACER//////////
//////// PARI//////////

Ce qui fait que le véritable caractère de cette inscription a été méconnu, c'est que le mot SACER, soit complet, soit à compléter en SACER[DOS], y a toujours été regardé comme le cognomen d'un personnage dont la filiation, le gentilicium et le prénom devaient être gravés sur un bloc absent à gauche. Telle est en effet la règle dans l'énoncé des dénominations d'un citoyen romain ; mais il s'en faut de beaucoup qu'elle ait été rigoureusement observée dans les provinces, et l'on connaît de nombreux exemples dans lesquels la filiation se présente, non pas avant, mais immédiatement après le cognomen du titulaire. En voici deux exemples choisis à dessein parmi les inscriptions relatives aux prêtres de l'autel lyonnais des Trois-Gaules. Sur l'un, on lit, *C. Servilio Martiano, Arverno, C. Servilii Domiti filio, sacerdoti ad templum Romae et Augustorum, tres provinciae Galliae* (1) ; sur l'autre, *in honorem domus Augustae, ... Celeris f(ilius), sac(erdos) Rom(ae) et Aug(usti), camp(um) et piscinam Mediomatricis et advenis dedit* (2).

Sur le modèle de ces deux textes et d'autres analogues, on peut, avec une grande probabilité, restituer l'inscription parisienne de l'une des manières suivantes :

...fil(ius), sacer[dos Romae et Augusti] ......Pari[siis dedit] ou bien,

...fil(io), sacer[doti ad templum Romae et Augusti, civitas] Pari[siorum].

Robert Mowat.

(A suivre).

(1) De Boissieu, *Inscr. Ant. de Lyon*, p. 86.
(2) P. Ch. Robert, *Epigraphie gallo-romaine de la Moselle*, 2e fasc. p. 191, pl. VI, f. 5.

DEUX INSCRIPTIONS GALLO-ROMAINES A SAINTES

Il en est des inscriptions comme des lettres de Voltaire, on en trouvera jusqu'à la fin du monde. L'*Epigraphie Santone et Aunisienne* en a transcrit un assez grand nombre dans ses 340 pages in-8° ; il ne faut pas s'étonner si l'on y constate des lacunes : cet ouvrage devait comprendre deux volumes ; mais le second, tout prêt pour l'impression, a péri dans l'incendie de l'hôtel-de-ville et de la bibliothèque de Saintes en 1871. Cependant l'auteur n'a pu copier les inscriptions qui étaient encore enfouies dans le sol; il donne donc maintenant celles qui ont été découvertes depuis lors.

I. — La première a été trouvée au mois de juillet 1873, rue du Rempart, à Saintes, dans les fondations des murailles de la ville, avec une foule d'autres débris romains, lorsqu'on bâtit le café des Colonnes, cours National. Elle a été transportée par nos soins au musée des Antiques.

D·M·ET·M
MINICIAE
ALBINAE

A la première ligne, ligature de ET ; à la deuxième et à la troisième lignes, ligatures de AE.

D(iis) M(anibus) et M(emoriae) Miniciae Albinae.

Aux dieux Mânes et à la mémoire de Minicia Albina.

Ce qui rend ce cippe remarquable, c'est l'*ascia*, (l'aiscée Saintongeaise) sur laquelle on a tant disserté, sans arriver à une solution bien nette.

II. — Une deuxième inscription porte les mots:

D M
DIVIXTA
DIVIXTI
FIL·FILIO
LO·FRON
//ONIS ME
RITO

D(iis) M(anibus). Divixta, Divixti fil(ia), filiolo Fron[t]onis merito.

Aux dieux Mânes. Divixta, fille de Divixtus, au fils chéri de Fronton, comme il le mérite.

On peut se demander si Divixta, fille de Divixtus, est la mère du défunt; il paraît surprenant qu'elle ne le dise pas. Alors à quel titre élevait-elle un cippe au fils d'un homme qui n'était pas son mari ? M. Mowat me fait remarquer que le petit défunt, enfant de Fronton, n'est pas nommé dans son épitaphe; cela indique qu'il était mort avant la cérémonie de l'imposition du nom, laquelle avait lieu le huitième jour après la naissance. Il pense qu'on doit sous-entendre les mots *suo et* entre *filiolo* et *Frontonis*, ce qui rendrait la phrase très claire. Si le monument n'est pas élevé par le père, c'est que probablement celui-ci était mort ou absent au moment de la naissance de l'enfant.

Le mot *merito* est rare sur les inscriptions funéraires; fréquent au contraire sur les inscriptions votives; on se serait plutôt attendu à la locution *bene merenti*.

On remarquera le nom masculin *Divixtus* et son féminin *Divixta*, noms absolument gaulois, qui se rencontrent souvent dans les inscriptions de la Gaule romaine. Des exemples en ont été signalés par M. Ernest Desjardins, sur une inscription votive de Luxeuil (*Bulletin monumental*, t. XLV, 1879, p. 643), et par M. Léon Palustre sur une inscription funéraire du musée de Limoges (*ibidem*, t. XLVI, 1880, p. 710), ce qui a donné à M. Robert Mowat (*ibid.*, p. 715) l'occasion d'ajouter: « Voici d'autres exemples du nom gaulois *Divixtus*; à Virieu-le-Grand (Allmer, *Insc. ant. de Vienne*, t. III, p. 399); à Bordeaux, deux fois au masculin, deux fois au féminin (Sansas, *Sépult. ant. de Bordeaux*, p. 22, 33, 47; bords du Rhin (Brambach *Corp, inscr. rhenanarum*, 1331 *a*, 1390, 1910, 1864, 1865, 2069); noms de potiers (Schuermans, *Sigles figulins*, 1946, 1947) ». Le savant épigraphiste le reconnaît en outre, sous la forme altérée DIVIXEV, sur l'une des tranches d'un cachet d'oculiste romain trouvé à Sens et appartenant à M. Poncelet qui l'a publié dans le *Bulletin de la société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne*, 1873, p. XXXVI.

Quant au nom *Fronto*, on en trouve un exemple dans les mots *Frontu Tarbeisonios* qui se lisent sur l'inscription gauloise du menhir du Vieux-Poitiers (de Longuemar, *Epigraphie du Haut-Poitou*, n° 27).

Notre deuxième inscription est, comme la précédente, au musée des antiques de la ville de Saintes.

Louis Audiat.

INSCRIPTIONS INÉDITES DE CHERCHELL
(*Suite*)

XC. — Même provenance. Au bas d'une petite stèle de marbre blanc représentant un enfant debout tenant une grappe : la tête de l'enfant et le haut de la stèle manquent :

....
PATRE REPEN
TENVM

XCI. — Sur une plaque de marbre blanc trouvée dans la propriété Boyer, sur la route de Ténez :

BONAE ME
MORIAE PVLLI
VICSIT · M
XI·DIESQVE NOVE

Bonae memoriae Pulli(i); vicsit m(enses) undecim diesque nove(m).

XCII.— A 17 kilomètres environ à l'est de Cherchell, non loin de la traverse de Tipasa, sur une portion de muraille (côté nord) en belles pierres de taille, et au-dessus d'une grande porte cintrée mesurant 3 m. 20 de haut sur 2 m. 35 de large, on lit dans un encadrement d'un mince filet :

IN HIS PREDIS M·
CINCI MF HILARI
ANI' FLAMINIS AV
GVSTI PP ET VETI
DI////IMPETRATAE (?)
EIVS

In his praediis M(arci) Cinci(i), M(arci) f(ilii), Hilariani, flaminis Augusti p(er)p(etui), et Vet(t)i[diae] Impetratae (conjugis) ejus.

Les compléments et la lecture des deux dernières lignes appartiennent à M. Héron de Villefosse.

Le texte s'aperçoit à peine d'en bas, et la difficulté de se procurer, dans ces parages, une échelle assez longue, n'avait pas encore permis de le relever, que je sache. La muraille peut avoir 8 mètres de haut, et la porte qui est fortifiée fait face au mont Chenoua qui se dresse à quelque distance. Il serait intéressant et peu coûteux de lever un plan du monument, d'explorer les citernes et de pratiquer des fouilles.

XCIII. — Sur une plaque de marbre blanc, ayant o m. 30 de côté, trouvée dans la propriété Guillemin :

D ▾	*Représen-*	▾ M
FL · SI	*tation d'un* *laniste de-*	GERVS
S V M	*bout, de face.*	A·RVDIS

VIXIT·ANNIS·LX·FORTVNATA
CONIVGI·B·M·FECIT

D(iis) M(anibus). Fl(avius) Sigerus, summa rudis : vixit annis sexaginta. Fortunata conjugi b(ene) m(erenti) fecit.

Sigerus est représenté debout, de face, la barbe et les cheveux assez courts, vêtu d'une tunique à manches très larges, ceinte à la taille et descendant aux genoux. Les pieds semblent être chaussés de bottines, bien que le sculpteur ait négligé d'indiquer, par un trait sur la jambe, la place où elles finissent. De la main droite ramenée vers la poitrine, il tient une mince et longue *virga* ; de la gauche, une *tænia* frangée aux extrémités.

L'angusticlave est très visible du côté droit de la tunique. Il descend de l'épaule au bas de la jupe qu'il borde; mais du côté gauche, il est en grande partie caché par une bande d'étoffe qui tombe du sommet de l'épaule au-dessous de la ceinture. Ce détail se voit mieux dans une fresque de Pompéi représentant une école de gladiateurs. Le laniste, *cultus doctor,* vêtu de tout point comme le nôtre, tient d'une main sa baguette abaissée et de l'autre un *volumen* (?); la bande d'étoffe blanche flotte à l'épaule gauche.

La représentation de Sigerus n'est pas un bas-relief, mais une simple gravure au trait.

Ce petit monument a été communiqué à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres par M. de Longpérier, à qui j'avais fait tenir une empreinte. Dans la lettre qui accompagnait mon envoi, j'écrivais : « Je conjecture que ce premier gladiateur s'était fait laniste après son congé, car il porte le costume de la profession, sauf la *mappa,* toutefois, dont je ne connais pas d'exemple ».

M. de Longpérier me fit l'honneur de me répondre : « ...Vous manifestez un doute au sujet de la mappa. Celle que nous voyons dans la main des Empereurs ou des consuls paraît, en effet, roulée ou pelotonnée. Et sur l'empreinte de votre marbre, je distingue une bande d'étoffe dont les deux extrémités, ornées de franges, se rapprochent. On pourrait donc voir là une bandelette de vainqueur (*sieger*) symbolisant les triomphes de ***summa rudis,***

ou faisant allusion à son nom; car il est probable que Sigerus était de race germanique, et avait informé Fortunata de toute l'importance d'un nom de bon augure. On pourrait supposer sans trop de hardiesse, que Sigerus était un de ces Germains qui se répandirent en Afrique pendant le Ve siècle; temps où tout le monde s'appelait Flavius ».

Telle est, en effet, l'opinion qu'a reproduite l'illustre archéologue devant l'Académie (*Journal officiel* du 14 février 1881).

XCIV. — Sur deux blocs de calcaire, découverts à l'emplacement présumé de Gunugus, dans la démolition d'un mur en pierres de taille, et très fort, qui séparait du continent la presqu'île où s'élève le marabout de Si Braham-el-Kouas, construit sur de belles et vastes citernes antiques (4 kil. ouest de Gouraya):

N° 1

*Imperatori Caesari Fl Constantino maxim*O INVICTO PIO
felici Augusto / / / / / / / / / / / / / / / / / *g*OTICOMAXIMO
*tri*BVNICIAE POTES
tatis / / / ////////////////////////
MORDOSPLEN
didissimus et populus Gunugitanor RVMINSTANTE
ac dedicante / / / / / / / / / / / / / / / / / / TANOVP
praeside provinciae Mauret AÑIAE
caesariensis

N° 2

IMPERATORI
PIO FELICI AVG
MAXIMOSARM *atico maximo*
CONSTANTIO
ORDO
INSTANTE AC *dedicante*

Ces deux blocs sont à peu près de même dimension, et les caractères y sont tellement semblables qu'ils paraissent, à première vue, appartenir à une seule inscription. Le n° 2 pourrait, à la rigueur, se rapporter à la tétrarchie; je pense toutefois que c'est, comme le n° 1, un fragment de dédicace à l'honneur de Constantin I, et que le Constantius mentionné à la 4e ligne n'est pas Constance Chlore, mais son petit-fils.

Le nom de l'impératrice Fausta ou du césar Crispus paraît avoir été martelé à la 4e ligne du n° 1. J'ignore si ce *praeses* dont le cognomen finit en *tanus* est connu d'ailleurs.

(Estampages et copies communiqués par M. de Chancel, administrateur de Gouraya).

IVLIA · PIERIS
REGIS·PTOLEMAEI · L
M · CASINEIO
/////SERPVLLO · ////

Julia Pieris, regis Ptolemaei l(iberta), M(arco) Casineio [*S*]*erpullo...*

Ce texte, que je n'ai pas vu, m'est également adressé par M. de Chancel.

A. SCHMITTER.

(*A suivre*).

INSCRIPTIONS DE KAIROUAN
(CARNET DU COMMANDANT MONTAGNE)

Pendant un séjour de plus d'un an à Kairouan (Tunisie), un de mes amis, ancien camarade de régiment, M. le commandant Montagne, a soigneusement recherché à mon intention les inscriptions et autres vestiges d'antiquités qu'il espérait y recueillir (1). Sa récolte épigraphique mérite d'être conservée en

(1) Les épigraphistes ne devront jamais oublier ce qu'ils doivent de reconnaissance à leurs nombreux auxiliaires de l'armée d'Afrique. En 1850, M. Léon Renier se plaisait à déclarer que sur les 3085 inscriptions recueillies par lui dans sa première mission, 1500 lui avaient été communiquées par des officiers; voir son *Rapport adressé à M. le Ministre de l'Instruction publique*, 1852, p. 50 du tirage à part des *Archives des Missions scientifiques*. Dans son recueil des inscriptions romaines de l'Algérie, il les a tous scrupuleusement cités sous leurs copies respectives; on y relève les noms de quatre généraux, de huit officiers supérieurs, de quinze capitaines et lieutenants. de six médecins militaires, sans compter une trentaine d'autres correspondants bénévoles, dont la profession ou le grade n'est pas indiqué. Nul doute qu'on n'eût trouvé à une place d'honneur, dans l'introduction, la liste de ces volontaires de l'épigraphie, si la publication de ce bel ouvrage avait pu être terminée conformément aux intentions de l'auteur. Dans le corps d'occupation de la Tunisie, nous citerons parmi ceux qui ont servi les intérêts de la cause archéologique, le colonel de Puymorin, le lieutenant-colonel Corréard, les commandants Récamier et Montagne, les capitaines de Bèlenet, Prudhomme, Robora et de Sailly, le lieutenant Robert, les médecins militaires Vidrenès et Balthasar, qui s'occupent avec zèle à copier les inscriptions ou à dessiner les monuments avant qu'ils ne soient détruits par le personnel des travaux publics; c'est la même préoccupation qu'avait eue M. Ch. Tissot, comme il nous l'apprend dès les premières lignes de son mémoire, *Le Bassin du Bagrada*. Dans le *Journal officiel* du 14-15 mai courant (p. 2421), on lit que le Ministre de la Guerre ayant adressé à l'Académie des Ins-

bloc, quoique elle n'ait pas été très abondante, ce dont on ne sera nullement surpris, si l'on considère que les éditeurs du *Corpus* ne sont parvenus à réunir que quatre inscriptions de cette localité, et encore les deux dernières ne sont que des fragments sur lesquels on voit seulement trois ou quatre lettres. Quoi qu'il en soit, voici les monuments nouvellement découverts.

I

Base quadrangulaire avec soubassement et corniche surmontée de deux volutes entre lesquelles se dresse une pointe triangulaire, ornée d'une palme ployée. Sur la façade droite est figuré un objet qui paraît être une torche ; sa forme donne l'idée d'un de nos gants de femme à longue emmanchure, dit gant mousquetaire. Du même côté, au-dessus de la corniche, une palme verticale, d'équerre sur le milieu d'une palme horizontale. Hauteur, 1 m. 40 ; largeur du dé, 0 m. 40. Hors de l'enceinte de la ville, encastré à l'angle d'un long mur de clôture dans lequel la façade gauche est engagée. La façade antérieure, dégradée en partie, et badigeonnée d'un épais enduit de chaux, a exigé un long nettoyage qui a mis à découvert l'inscription suivante :

D M ❦ S
Q CORNEL//////// N et E liés.
C/'///SVS C/////////
VIX AN XX/////DX
CORNELI//ET///NIVS N et E liés.
FR ET M//R///NO////RRT
S/////V
H ❦ S · S E

D(iis) M(anibus) (sacrum) · Q(uintus) Cornel[ius......] C[el?]sus [.....] vix(it) an(nos) XX, [m(enses)...], d(ies) X.. Corneli[us] et [....nius] fr(ater) et.............. h(ic) s(itus), se(pultus) ?

C'est peut-être la même pierre que Wilmanns avait vue et qu'il a signalée en ces termes : *aram tantum repperi totam detritam praeter litteras D M S quae ad huc distingui poterant. (C. I. L.* VIII, 82 *a)*.

criptions un mémoire de M. Espérandieu, sous-lieutenant au 77e régiment d'infanterie, sur les ruines de la subdivision du Kef, le Secrétaire perpétuel fut chargé d'écrire au Ministre une lettre par laquelle il serait rendu un légitime hommage à l'intelligence et au zèle dévoué que les officiers ont déployés dans la recherche et l'étude des monuments.

II

Bloc situé à la porte d'une maison particulière et recouvert d'une couche épaisse de plâtre dont il a fallu le débarrasser. A l'angle gauche inférieur de l'inscription, une amorce de palme (?)

LOC · VII/////S

Loc(a) VII..... S ......

Cette inscription provient probablement d'un amphithéâtre où elle servait à désigner des places réservées, *loca adsignata in amphit(h)eatro,* comme on le lit sur un fragment des *Acta Arvalium (C. I. L.* VI, 2059). On a trouvé des indications épigraphiques de ce genre, à Philippeville, à Pompéi, à Rome, à Brescia, à Arles, à Nîmes, à Lyon.

III

Bloc encastré dans une tour carrée de l'enceinte.

CXI · LI

Ces lettres numérales semblent indiquer qu'il s'agit d'un fragment de même nature et de même provenance que le précédent.

IV

Inscription encastrée dans le vestibule de la grande tour. La pierre est noire, dure et d'aspect siliceux. Il ne subsiste que la moitié inférieure des lettres qui sont très bien gravées, et qui, dans leur état actuel, ont 0 m. 05 de hauteur.

[illegible]

Lettres numérales et sigles d'interprétation difficile. Provient sans doute d'un amphithéâtre, comme les deux blocs précédents.

V

Fragment trouvé au coin d'une rue.

////IVI////

[C]ivi[tas]? Pourrait être le reste d'une dédicace municipale. Ce fragment ne doit pas être confondu avec une inscription (1) ///ALVI/// que M. Victor Guérin avait découverte et que

(1) *C. I. L.* VIII, 82. La restitution est incertaine; on a le choix entre *[C]alvi[sius]*, *[S]alvi[us]*, *[S]alvi[s dd]*, *[pro s]alut[e]*, etc.

M. Montagne a retrouvée, à une assez grande distance de celle qu'il signale.

VI

Deux fragments encastrés en sens inverse l'un de l'autre dans la tour de la mosquée de Sidi-Okba. Les lettres ont une hauteur uniforme de o m. 075, sauf quelques-unes qui dépassent d'un centimètre l'alignement général. Les deux fragments appartiennent à une seule et même inscription qu'il est facile de reconstituer presque en entier.

//////par	THICI MAXIMI DIV	*im·*	ANTONINI FILI	
//////impe	RATORIS CAESARISM	*a*	VRELLI ANTONINI	*(sic)*
//abnepoti	SDIVITRAIANIADNEP	*otis*	DIVI NERVAE ADNEPOTIS	
/rei publi	CAEAEDEM FECERV	*nt*	ET DEDICAVERVNT❦	

Cette inscription, dont nous avons communiqué la copie à la Société des Antiquaires de France (1) dans la séance du 7 décembre 1881, n'est pas inédite; elle figure dans le *C. I. L.* VIII, sous le nº 80, d'après les copies de Ximénès, de Pellissier et celle que Davis se procura, en 1862, par l'intermédiaire d'un renégat. Depuis lors aucun Européen n'avait réussi à pénétrer dans la mosquée et M. Victor Guérin avait dû lui-même y renoncer pendant son exploration de la Tunisie. Il y avait donc un véritable intérêt à vérifier cette inscription lettre à lettre; c'est ce que M. Montagne a fait à trois reprises différentes. On peut donc maintenant considérer le texte comme parfaitement assuré. Il diffère sensiblement de la leçon adoptée dans le *Corpus* par Wilmanns, qui introduit après TRAIANI le mot *parthici*, au lieu d'y laisser ADNEP bien lu par Pellissier et par Davis, et qui, n'ayant pas vu que CAE est la syllabe finale de [*publi*]*cae*, au commencement de la quatrième ligne, a négligé les lettres AE pour obtenir la lecture [*han*]*c aedem*. Enfin, la feuille de lierre

(1) *Bulletin*, 1881, p. 288. Quelques jours auparavant, le lieutenant-colonel Corréard avait adressé à l'Académie des Inscriptions une autre copie qui fut sommairement signalée, sans reproduction, dans les *Compte-rendus*, 1881, p. 282, 283. La voici avec les légères imperfections qu'elle renferme, mais qui ne l'empêcheraient pas de tenir lieu de toutes les autres copies, si elles venaient à être perdues.

Renversée	*Normale*
THID MAXIMI DIV	I ANTONINI FILI
RATORIS CAESARIS N	VRELIANI ANTONINI
S DIVI TRAIANI ADNEP	DIVI NERVAE ADNEPOTIS
CAE AEDEM FECERV	T ET DEDICAVERVT❦

qui suit le mot *dedicaverunt* prouve que le texte se termine en cet endroit et qu'on peut se passer des sigles *d. d. p. p.* supposées par Wilmanns au-delà de ce mot. En conséquence, les restitutions du *Corpus* doivent être modifiées, d'une part, par la suppression du titre *parthici* après le nom de Trajan, tant sur le fragment de gauche, que dans les suppléments des fragments perdus, et d'autre part, par l'introduction des mots [*reipubli*]*cae* avant *aedem*. On peut hésiter sur le choix du mot qui régit ce génitif; peut-être s'agit-il des *curatores rei publicae*, comme à Thugga et à Chisiduo. La constatation du mot *adnepotis* après *Traiani* n'est pas indifférente, car elle a pour effet de mettre en évidence le premier exemple de la formule *divi Traiani adnepotis et divi Nervae adnepotis*. Dans les très nombreuses inscriptions de Caracalla, cette indication généalogique ne se trouve jamais que sous la forme plus compacte *divi Traiani Parthici et divi Nervae adnepotis*, sans répétition du mot *adnepotis* qui sert à deux fins, signifiant à la fois le 5ᵉ et le 6ᵉ degrés de la filiation.

L'inscription, complétée autant que possible, se lisait ainsi :

[*Pro salute* (?) *Imperatoris Caesaris L. Septimi Severi Pii Pertinacis Augusti Arabici Adiabenici Par*]*thici Maximi, div*[*i M.*] *Antonini fili,* [*divi Commodi fratris, divi Pii nepotis, divi Hadriani pronepotis, divi Traiani abnepotis, divi Nervae adnepotis, et Impe*]*ratoris Caesaris M.* [*A*]*urelli Antonini* [*Pii Felicis Augusti, Imperatoris Caesaris L. Septimi Severi Pii Pertinacis Augusti fili, divi M. Antonini nepotis, divi Pii pronepotis, divi Hadriani abnepoti*]*s, divi Traiani adnep*[*otis*], *divi Nervae adnepotis,* [....... *curatores? rei publi*]*cae aedem feceru*[*nt*] *et dedicaverunt.*

L'inscription devait être gravée en toutes lettres, puisqu'il n'y a aucune abréviation dans les deux fragments que l'on possède; d'après les dimensions de ces derniers, il est facile de calculer qu'elle s'étendait sur quatre lignes d'environ cinq mètres de longueur. On peut juger par là de l'aspect monumental du temple au fronton duquel se lisait cette dédicace à Septime Sévère et à Caracalla.

Outre ces inscriptions, M. Montagne signale une marche en marbre blanc de l'escalier de la grande tour de la mosquée; elle est ornée d'un foudre ailé dont les carreaux affectent la forme rectiligne sans brisure; la moitié manque. Il y a à Kairouan une profusion extraordinaire de chapiteaux, de colonnes en marbre rouge, vert, blanc, noir. La ville entière est construite avec des débris apportés de Sabra, localité située à 10 kil. S. E., où l'on voit encore des ruines romaines importantes.

Les recherches de M. Montagne ont eu lieu dès les premiers jours de l'occupation de Kairouan; il est donc équitable de supposer qu'elles auront contribué à faciliter la besogne de ceux qui seront venus par la suite étudier peut-être plus fructueusement les débris qu'il a eu, du moins, le mérite de mettre au jour. Il est plus que probable que l'on découvrirait un grand nombre d'inscriptions si l'on pratiquait une visite domiciliaire dans toutes les maisons, sans exception.

Robert Mowat.

DE LA TRANSCRIPTION ÉPIGRAPHIQUE

Il y a nécessité de se servir d'une notation uniforme pour la transcription et la lecture des textes épigraphiques. Le *Bulletin* a adopté et recommande à ses collaborateurs celle qui est consacrée par l'accord des maîtres les plus autorisés, et qu'on trouve employée dans les grands recueils français et étrangers ayant un caractère officiel par leur mode de publication. Les règles de cette notation n'étant nulle part, à notre connaissance, formulées d'une manière expresse, nous avons pensé, d'après le désir que nous en avait témoigné notre regretté Directeur, qu'il y avait quelque utilité à en faire le sujet d'une note.

Transcription

— Figurer en *capitales romaines* les lettres apparentes sur l'original, en leur conservant, ligne à ligne, leurs proportions et leurs positions relatives, autant que le permettent les ressources de la typographie (1). Eviter de couper un texte épigraphique au bas d'une page et d'en reporter le surplus à la page suivante.

— Figurer en *capitales romaines, entre crochets*, les lettres détruites, mais connues par de bonnes copies.

— Figurer en *capitales italiques* les lettres cursives des graffiti.

— Figurer les I longs, les lettres traversées par une barre, les lettres surmontées d'un trait horizontal ou d'un apex en forme d'accent.

(1) Un typographe intelligent parvient à reproduire les lettres partiellement détruites, et la plupart des lettres liées en monogrammes, en limant convenablement les caractères et en les combinant entr'eux,

— Indiquer les signes séparatifs, feuilles de lierre ou coins triangulaires, par des points placés à *mi-hauteur*, conformément à l'usage antique ; jamais sur l'alignement du pied des lettres, à moins de cas exceptionnels dont le lecteur doit être averti.

— Indiquer les lacunes par des *hâchures* ou par des *lettres bloquées* ; jamais par des points.

— Entourer d'un cadre les passages intentionnellement grattés, effacés ou martelés dans l'antiquité ; à l'intérieur de ce cadre, figurer par des *capitales romaines* les lettres qui restent encore visibles, malgré leur mutilation, ou par des *hâchures* celles qui sont entièrement détruites.

Lecture

— Reproduire en *caractères italiques minuscules* les lettres apparentes sur l'original, en frappant d'un point interrogatif les lettres ou les mots douteux.

— Suppléer en *caractères italiques minuscules entre parenthèses* les lettres omises à dessein sur l'original dans les mots abrégés ou sous-entendus par le graveur du texte.

— Restituer en *caractères italiques minuscules entre crochets* les lettres détruites par usure ou par accident ; les lettres dont il reste cependant des traces suffisantes pour assurer leur identité peuvent être considérées comme entières et ne pas compter dans la restitution. Quand la restitution est impossible, mais qu'il y a intérêt à faire connaître l'étendue de la lacune, on la représente par une série de points *entre crochets*, et en nombre égal à celui des lettres présumées absentes.

— Employer les points et les virgules, pour rendre intelligibles les phrases et les membres de phrase.

Inscriptions Fausses

— Figurer en *caractères romains minuscules* les inscriptions fausses ou suspectes et en faire l'annonce par un *astérisque* placé immédiatement avant la première lettre.

Légendes Monétaires

— Les règles de cette notation épigraphique sont entièrement applicables aux légendes des monnaies et des médailles.

Robert Mowat.

BIBLIOGRAPHIE

DARIO BERTOLINI. — *Scoperte di antichità in Concordia*; Rome, Salviucci, 1883, in-4°, 9 pages. (Extr. des *Notizie degli scavi nel regno d'Italia del mese di decembre 1882*).

On a découvert à Concordia une quantité notable d'inscriptions sur des fragments de marbre, des tuiles, des lampes, des poteries ; M. Bertolini en fait ressortir l'intérêt avec sa compétence bien connue. Parmi les marbres se trouve un fragment faisant connaître le cinquième exemple d'un tribun du peuple appartenant à une colonie. Signalons aussi une lame de plomb portant sur chaque face une inscription tracée à la pointe; on y distingue des noms propres et une date. L'objet le plus important paraît être un vase de verre, presque entier, sur lequel on voit un sujet gravé à la pointe, Daniel exposé aux lions. On sait que la même scène biblique est représentée sur la fameuse coupe de Podgoritza, collection Basilewski (1).

ERMANNO FERRERO. — *Intorno ad un nuovo diploma militare romano*; Turin, Loescher, 1883, in-8°, 6 pages. (Extr. des *Atti della R. Accademia delle Scienze di Torino*, vol. XVIII, séance du 18 février 1883).

Par une singulière coïncidence, au moment où le *Bulletin épigraphique* donnait notre notice des deux diplômes trouvés à Chesters, les *Notizie degli scavi* de décembre 1882, p. 440, signalaient l'existence d'un autre diplôme découvert en Sardaigne, au territoire de Fonni, et jalousement conservé, depuis des années, dans l'obscurité d'une collection particulière de laquelle il vient de sortir pour entrer au musée de Cagliari. M. Ferrero le publie aujourd'hui avec un bon commentaire qui prouve que nul n'était mieux qualifié pour ce travail que le savant auteur de l'*Ordinamento delle Armate romane*.

Il s'agit en effet d'un document faisant connaître le nom d'un nouveau préfet de la division navale stationnée à Ravenne, Gongius Nestorianus. M. Ferrero le date de l'une des cinq dernières années du principat de Caracalla. Nous nous permettons de lui emprunter sa copie pour en gratifier les lecteurs du *Bulletin*.

Page intérieure	*Page extérieure*
////// *sept*IMI·SEVERI·PII·ARAB·ADIAB·PART	NA RAVENNAT*e* //////////////
////////// *d*IVI·M·ANTONINI PII·GERM·SARM·	OCTONIS ET VICEN*is* //////
/*antonin*I PII·PRONEP·DIVI·HADRIANI·AB	NESTA MISSIONE //////////
///*traian*I·PARTH·ET·DIVI·NERVAE·ADNEP	SVBSCRIPTA SVNT /////////
////////*an*TONINVS·PIVS·FELIX·AVG·PAR	CEPERINT EX MVLIE*ribus* //
///////////MAX·GERM·MAX·PONTIF·MAX	TVDINE VIXISSE PRO*baverint* //
/////////*imp*·III·COS·IIII·P·P·PROCOS	DEDIT ET CONVBIVM CV*m* ///
///////////IN CLASSE PRAETOR·ANTONINIANA	HABVISSENT CVM EST CI*vitas* ///
//////////SVB·GONGIO·NESTORIANO	QVAS POSTEA VXOR*es* //////
/////////*st*IPENDIS EMERITIS DIMISSIS HO	SINGVLI SINGV*las* //////////
///// /*quo*RVM NOMINA·SVBSCRIPTA SVNT	
//////////SVSCEPERINT EX MVLIERIB	
////////////*consuetu*DINE VIXISSE PROBA	

VITTORIO POGI. — *Quisquilie epigrafiche appunti e note*, fasc. II (Extr. du *Giornale Ligustico*, 1882); 23 pages in-8°. L'auteur excelle dans la description et dans l'interprétation souvent fort difficile des menues inscriptions gravées ou imprimées sur des instruments d'usage domestique. Il s'est particulièrement voué à l'étude des monuments

(1) Voir dans la *Revue archéologique*, XLIV, 1882, p. 280-300, mon mémoire *Exemples de gravure antique sur verre*.

étrusques (1), et l'on peut être sûr qu'il tirera bon parti de tous ceux qu'on voudra bien lui signaler comme nouveaux ou inédits. C'est une requête que le savant major italien, actuellement en résidence à Piacenza, m'a personnellement adressée, et je crois servir les intérêts des études archéologiques en lui donnant la publicité du *Bulletin*. Dans le 2e fascicule des *Quisquilie* que j'ai sous les yeux, il n'y a pas moins de 88 articles; ils échappent par conséquent à l'analyse. Je me borne à citer un nouvel exemplaire des patères portant l'inscription CANOLEIVS·L·F·FECIT, avec des ornements différents de ceux qui sont connus, notamment le spécimen récemment entré au musée du Louvre et publié par M. de Villefosse dans le *Bulletin des Antiquaires de France*, 1879, p. 246.

Robert MOWAT.

ACADÉMIES ET CORPS SAVANTS

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES. — *6 avril.* — M. l'abbé Bernard présente la photogravure d'une statue antique qui vient d'être trouvée à Paris, rue des Fossés-St-Jacques, 18. Elle représente un adolescent imberbe, aux cheveux bouclés, couronné de lierre, appuyé contre un pilier carré que surmonte un chapiteau orné de feuilles de lierre et de grappes de raisin. M. Desjardins communique des observations et des rectifications sur l'inscription de la *colonia Zamensis* (voir *supra* , p. 108). M. Oppert lit une note sur deux cylindres-cachets portant des inscriptions cunéiformes.

13 avril. — M. Le Blant adresse, de Rome, des détails sur les fouilles exécutées près de l'église St-Louis-des-Français et à la catacombe de St-Hippolyte, ainsi que sur la découverte des restes de l'ancienne cité d'*Antennae*, à 4 kilomètres de Rome. M. Miller communique des inscriptions grecques trouvées en Egypte par M. Maspero ; il attire l'attention sur celle-ci : Θεοῖς μεγάλοις Σαμόθραξι 'Απολλώνιος Σωσιβίου, Θηρᾶιος ἡγεμῶυ τῶν ἔξω τάξεων σωθείς ἐγ μεγάλων κινδύνων ἐκπλεύσας ἐκ τῆς ἐρυθρᾶς θαλάσσης. M. Renan présente un dessin en couleur d'une des mosaïques de Hammam-Lif (*supra*, p. 107) ; les mots *i(n)strumenta servi tui* s'appliquent probablement aux volumes ou rouleaux conservés dans la synagogue. De chaque côté on voit un chandelier à sept branches entre un cédrat et une corne. M. Desjardins communique, de la part de M. Letaille, une inscription trouvée à Aïn-Lemsa; elle indique que cette localité portait autrefois le nom de *Limisa :*
LIMISENSES·D·D·P·P | IVLIVS·PERPETVVS·ET · SATVRNI | NVS·MASOPIS·FIL·SVFETES·F·C | CVR·FAVSTO·MAXIMI·FIL·POS |

M. Ch. Robert présente neuf estampages d'inscriptions trouvées en Tunisie, chez les Chaouas, par M. le Dr Vidrenès; ce sont des épitaphes de plusieurs personnages obscurs portant le gentilice *Popillius*.

20 avril. — M. de la Blanchère transmet le texte de deux inscriptions découvertes par M. de Chancel à Sidi-Brahim, l'ancienne Gunugis, entre Cherchell et Ténez. M. Desjardins annonce qu'il a appris que l'inscription des *Limisenses*, relevée à Aïn Lemsa, a été publiée, il y a un environ, dans le journal *Paris*. Il communique des inscriptions envoyées à M. Tissot par M. Poinssot; l'une trouvée à El Lehs, entre Assuras (Zanfour) et Maktar. IVNONI·LIVIAE·AVGVSTI·SACRVM | L · PASSIENO · RVFO · IMPERATORE | AFRICAM [*proconsule*] OBTINENTE | CN·CORNELIVS·CN·F·COR·RVFVS | ET·MARIA·C·F · GALLA·CN | CONSERVATI | VOTA·L·M·SOLVONT; l'autre trouvée à Ksour Abd el Malek, au N. E. de

(1) Du même auteur, *Contribuzioni allo studio della epigrafia etrusca*, 1879.

Maktar, [*geni*O] CIVITATIS VZAPPAE | [*a*]VG·SAC·D·D·P·P· Il communique aussi une inscription métrique de basse époque, trouvée à Maktar par M. Letaille. Le déchiffrement en a été fait par M. Tissot et complété par M. Léopold Delisle (1). Elle raconte la vie d'un cultivateur, d'abord ouvrier agricole, puis chef des troupes de moissonneurs, devenu propriétaire, membre de la curie et *censor* de la cité. M. Perrot commence la lecture d'un mémoire intitulé *Comparaison de l'Egypte et de la Chaldée*. M. Bréal lit un mémoire intitulé *De la force du mécanisme grammatical*.

27 avril. — L'Académie reçoit un album de photographies des monuments de Kairouan exécuté par MM. G. Houdas, René Basset et Lougarre, membres d'une mission scientifique. M. Fr. Lenormant commence une lecture *sur la topographie, l'histoire et les antiquités du Val di Tegiano, en Lucanie*, vallée traversée par la voie Popilia de Capoue à Rhegium et partagée entre les quatre cités d'Atina (*Atena*), de Tegianum (*Diano*), de Consilinum (*la Cività*), de Sontia (*Sonza*). M. Perrot termine la lecture de son mémoire commencé à la séance précédente. M. A. Bertrand communique des inscriptions mosaïques relevées par M. le capitaine Léon Ferreux à Monastir (Tunisie), et provenant d'une ancienne basilique chrétienne ; la plus curieuse est ainsi conçue: COFINA LAVRI PLV | [*r*]A FACIAS ET MELIO | [*r*]A EDIF(*ices*) SI DEVS P | RONOBIS QVIS CONTRA NOS [*c*]V[*iu*]S NOMEN DEVS SCIT | [*pro voto fecit cum*] SVIS | G(*eo*)N | FISON | TIGRIS[*e*]V | FRATES. Les quatre derniers mots sont les noms des fleuves du paradis terrestre. M. Desjardins communique une inscription trouvée par M. Choisnet à Sour Djouâb, près Aumale (Algérie). Elle fait connaître : 1° la condition et la situation du *municipium Rapidense ;* 2° la destruction de cette cité par des rebelles et sa reconstruction entre 292 et 305 ; 3° le nom d'un nouveau gouverneur de la Maurétanie Césarienne, Valerius Apollonius.

4 mai. — M. Renan présente un fragment d'inscription carthaginoise (tarif de sacrifices) découvert il y a plusieurs années par le P. Delattre ; ce fragment, antérieur de trois siècles à notre ère, s'adapte à deux autres morceaux conservés au musée Britannique, ainsi que M. Ph. Berger vient de le constater. M. G. Pâris signale un conte indien présentant une ressemblance frappante avec la légende du *châtelain de Coucy*. M. Bréal communique un travail sur les mots

(1) Nous empruntons au compte-rendu publié par M. Julien Havet dans la *Revue Critique* du 30 avril 1883, p. 359, la transcription de ce texte curieux en caractères courants :

Ex ||||||||||||||||||||||||||||||||||| vixi colendo
||||||||||||||||||||||||||||||||||||||||ferebat.
Et cum maturas segetes produxerat annus,
Demessor calami tunc ego primus eram.
Falcifera cum turma virum processerat arv...
Seu Cirtae nomados, secitovis (?) arva petens,
Demessor cunctos anteibam primus in arvis,
Post tergus lincuens densa meum agmina.
Bis senas messes rabido sub sole totondi,
Ductor et ex opere postea factus eram.
Undecim et turmas messorum duximus annis
Et Numidae campos nostra manus secuit.
Hic labor et vita parvo contenta valere
Et dominum fecere domus et villa paratas,
Et nullis opibus indiget ipsa domus.
Et nostra vita fructus percepit honorum :
Inter conscriptos scribtus et ipse fui.
Ordinis in templo, delectus ab ordine, sedi,
Et de rusticulo censor et ipse fui.
Et genui et vidi juvenes crevisse nepotes.
Vitae pro meritis claros transegimus annos
Quos nulla lingua crimine lesit atrox.
Discite, mortales, sine crimine degere vitam.
Sic meruit, vixit qui sine fraude, mori.

Au 6e vers, M. Ferdinand Delaunay a retrouvé les mots *seu bovis* au lieu du groupe *secitovis*, dont le déchiffrement paraissait désespéré. (*Journal Officiel*, 14-15 mai 1883 p. 2422, col. 2).
Au 8e vers, il faut lire *agmina densa meum*.

qui désignent en latin la loi et le droit: *jus*, *fas*, *lex*. M. Egger donne des détails sur deux inscriptions grecques provenant, l'une de l'ancienne cité de Chersonnète, l'autre de Tyra.

11 mai. — M. Ch. Robert et M. de Vogüé donnent des renseignements sur les fouilles des Arènes de Paris; elles ont mis au jour un pan de mur du *podium*, coupé en deux par une sorte de *cella* ouvrant sur l'arène; plus, les amorces des murs d'une grande entrée flanquée d'une *cella* de chaque côté, un aqueduc couvert, etc. M. de Vogüé présente des photographies de l'inscription gréro-palmyrénienne relative à des droits de transit de marchandises; le préambule mentionne l'intervention de l'autorité romaine. Une lettre de M. Le Blant donne des détails sur les ruines d'*Antennae*; il annonce la découverte d'une vue de Rome au moyen âge, trouvée dans un msc. de Milan. Il communique des graffiti de l'an 65, relevés au Pausilippe par l'abbé Stornaiolo. M. A. Bertrand communique une inscription de Septime Sévère, trouvée à Guardimaou (Tunisie), par le commandant Dudon et le docteur Guégan. M. Riant lit un mémoire intitulé : *La Donation d'Orvieto et d'Acquapendente au Saint Sépulcre et les établissements latins de Jérusalem au Xe siècle.*

18 mai. — M. Lenormant continue sa lecture sur la topographie et les antiquités du Val di Tegiano. Il parle successivement des villes de Polla (*forum Popilii*), Atena, Sala, Tegiano, Padula. M. Oppert donne des détails sur des monuments cunéiformes conservés au musée du Vatican. M. Grébaut communique des remarques sur une unité de mesure en usage chez les anciens Egyptiens; d'après la mensuration des assises de la grande pyramide de Gizeh, il croit pouvoir affirmer que la ligne égyptienne était égale à $0^{m}0007\,5199$.

25 mai. — Le président annonce la mort de M. Edouard Laboulaye, un des doyens de l'Académie des Inscriptions; la séance est levée en signe de deuil.

SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE FRANCE. — *21 mars.* — Nous avons omis, dans notre précédent sommaire (*supra*, p. 102), de signaler la communication de M. de Villefosse, relative à une inscription de Cherchell, débutant par les mots IN HISPRAEDIIS; on en trouvera le texte dans le mémoire de M. Schmitter, inséré au présent numéro du *Bulletin*; 2° à une nouvelle borne milliaire de l'an 216, découverte par M. Demaeght sur la voie romaine de Portus Magnus à Caesarea; 3° à plusieurs inscriptions funéraires trouvées à Nîmes et adressées par M. Alfred de Surville.

4 avril. — M. Alfred Ramé, conseiller à la Cour d'Appel, vice-président du Comité des Travaux historiques, est élu membre résidant. M. Maxe Werly annonce l'acquisition, par le musée de Reims, d'un fragment de bas-relief représentant trois têtes disposées sur la même ligne; celle du milieu est pourvue de cornes; les deux autres sont celles de Mercure et d'Apollon.

11 avril. — M. Ulysse Robert lit un mémoire de M. Clément Duvernoy sur les fouilles récemment exécutées à Mandeure. M. l'abbé Bernard fait une communication sur la statue de Bacchus découverte au n° 18 de la rue des Fossés St-Jacques. M. Guillaume rend compte de sa visite aux Arènes de la rue Monge.

25 avril. — M. Bapst lit un travail sur le casque d'or d'Anfreville et la plaque d'or repoussée d'Auvers. M. l'abbé Thédenat communique le texte de l'inscription du pont de St-Lizier, relevée avec exactitude par lui: MINERVAE | BELISAMAE | SACRVM | QVALERIV/// | MONTANV//// | *c.* V. *p*. M. de Barthélemy lit une note de M. Castan sur un triens mérovingien, attribué à la ville d'Antre, en Franche-Comté. M. de Laurière présente les empreintes d'une monnaie hispanique de bronze, communiquées par M. de Veiga; sur l'une des faces, M. Mowat lit la légende M(*arcus*) AVT(*ronius*) ou ANT(*onius*), AVIT(*us*) ET CONL(*egae*); le caractère insolite de cette formule indique, suivant lui, que la pièce a été frappée dans des circonstances exceptionnelles, comme l'intérim de toutes les magistratures municipales, pendant une période électorale, relaté dans les décrets de la

colonie de Pise; dans ce cas, la signature collective des décurions supplée à celle des magistrats monétaires. [Hors séance, M. Maxe-Werly a retrouvé sur l'autre face, toutes les lettres du mot BÆSVRI, (A et E liés), ce qui donne *Baesuris* pour la véritable forme du nom du lieu d'émission qu'on croyait être *Esuris*. C'est une nouvelle cité lusitanienne à enregistrer]. M. d'Arbois de Jubainville lit une note sur la division des dieux irlandais en deux groupes, l'un, des dieux solaires, dieux de la science et de la vie, l'autre, des dieux de la nuit, de l'ignorance, de la mort; ces derniers sont caractérisés par des têtes d'animaux cornus, chèvres, taureaux, etc. M. Flouest présente la photographie d'un autel romain, servant de support au bénitier de l'église d'Aubignosc (Basses-Alpes), SILVANO | C·IVL | THALLVS | EXVOTO.

2 mai. — M. l'abbé Thédenat communique l'inscription d'une borne milliaire, trouvée près de St-Michel-d'Euzet (Gard), IMP | CAES | FLAVIO | VAL | CONSTAN | TINO PIO | NOP (*sic*) | CAESAR/// | DIVI | COSTANTI (*sic*) | FILIO; il la date de la fin de l'an 306 ou du commencement de 307. M. de Villefosse communique trois lettres inédites de N. Foucault, intendant de Caen, adressées au numismatiste Thoynard; l'une d'elles, datée de 1692, est relative à l'inscription de Thorigny et en mentionne une ancienne copie faite plusieurs années auparavant, par un bailly de Thorigny.

9 mai. — M. Maxe-Werly présente les dessins de boucles mérovingiennes, trouvées à Reims, et décorées de la croix gammée. M. A. Bertrand annonce que les fouilles de Grand (Vosges), ont mis à jour deux statuettes et une mosaïque, représentant une scène comique. M. de Villefosse lit une lettre par laquelle M. Roman annonce que, le 5 mai dernier, il a découvert dans l'église de La Piarre (Hautes-Alpes), une inscription gravée sur l'autel romain, servant de support au bénitier, ALAMBRI | MAE | SEVERVS | PERPETVI | FILEXS VOT; elle fait connaître le nom d'une nouvelle divinité gauloise, *Alambrima*. M. de Villefosse signale, en outre, une borne milliaire découverte sous le maître-autel de la paroisse de Roquebrune, près de Fréjus (Var), et portant l'inscription IMP·CAESAR | AVGVSTVS·[*imp*] X | TRIBVNICIA | POTESTATE·XI | IIIII (*sic*). Elle est de l'an 741/742 de Rome = 13/12 av. J.-C., comme tous les autres milliaires d'Auguste, de la voie Aurelia. Dans le presbytère d'une commune voisine, le Puget de Fréjus, on conserve un milliaire d'Auguste, qui a été taillé, pour en faire un bénitier et dont il ne reste plus que quelques mots, [*imp*] CAESAR | [*au*] GVSTVS·IMP·X | [*tribunic*]IA | [*potestate*] X[*i* | *iiii*]. Le texte était complet autrefois, et a été publié à diverses reprises. Ces deux bornes se suivaient sur la voie Aurelia, aux milles 4 et 5.

16 mai. — M. l'abbé Thédenat communique de la part de M. de Laigue, Consul de France, à Livourne, une inscription chrétienne conservée au musée de Lucque (Italie), IN HVNC LOCO SCO·HICRE | QVISCIT IN PACE ANTONI | NVS QVI VIXIT ANN·LXV | DEP·EST SVBD·KALENDR | MAIAR///// | P C PAVLI-NIIVNI | ORIsVC·IND·XIIII; c'est la date du 1er mai 536. M. Mowat signale comme suspecte l'inscription d'une *olla* cinéraire en marbre blanc, publiquement exposée à Paris, D·M | L.CALVINO.PV | BIANO. SABINO. | L.TVCIVS.COC. | NAT.BENEMER. sauf à la première ligne, tous les points sont sur l'alignement du pied des lettres; il y en a aussi à la fin des trois dernières lignes. M. Maxe-Werly communique une bague en or, de la collection Pichon. Le chaton est formé d'une plaque d'or, paraissant avoir été estampée sur une médaille byzantine de dévotion, du XIe siècle. On y voit un buste (de Saint ?) et la légende ΘEOY XAPIN.

23 mai. — M. de Rougé annonce que le musée du Louvre a acquis, ce jour même, à la vente de la collection Posno, une statue égyptienne de bronze, remarquable par la beauté du travail, par ses dimensions, et par sa haute antiquité. M. de Villefosse présente le dessin d'une coupe, découverte à Lezoux, par le docteur Plicque, et portant des inscriptions gravées à la pointe.

[J]AHRBÜCHER DES VEREINS VON ALTERTHUMS FREUN-[DE]N IM RHEINLANDE, Heften LXXII, LXXIII, LXXIV; Bonn, [188]2 (*Annales de la Société des Antiquaires du Rhin*, fascicules LXXII, [LX]XIII, LXXIV; Bonn, 1882).

Les provinces rhénanes ont fait partie intégrante de la Gaule Bel-[gi]que; l'épigraphie romaine de cette région reste donc dans le ressort [d]e l'archéologie gallo-romaine, et, à ce titre, nous devons lui accorder [a]utant d'attention et d'intérêt qu'à celle de l'Aquitaine ou de la [L]yonnaise. Les *Jahrbücher* de la Société des Antiquaires du Rhin, [c]ontiennent une mine inépuisable de précieux renseignements sur les découvertes qui se font journellement à quelques pas de nos frontières, frontières artificielles, variables, qui n'empêchent pas la rive gauche du Rhin d'être foncièrement une terre gallo-romaine, quels que soient les occupants. En 1879, et à l'occasion de l'anniversaire de naissance de Winckelmann dont les archéologues allemands sont fiers à si bon droit, la Société des Antiquaires du Rhin publiait le répertoire général de ses soixante premiers fascicules; ce répertoire remplit à lui seul le fascicule LXV, qui ne comprend pas moins de 211 pages grand in-8° à 2 colonnes; les pages 81-123 sont sous la rubrique *Inschriften*. Ce simple aperçu donne une idée de la part considérable faite à l'épigraphie dans le recueil déjà si vaste des Antiquaires du Rhin; les travailleurs pourront y faire désormais des fouilles méthodiques, exemptes d'ennui et de tâtonnement, grâce à l'instrument de recherches mis à leur disposition. Pour nous tenir dans l'actualité, nous nous contenterons de signaler quelques-uns des principaux articles contenus dans les trois fascicules LXXII, LXXIII et LXXIV, de l'année qui vient de s'écouler.

Fascicule LXXII. — Asbach, *Les fastes consulaires depuis la mort de Domitien jusqu'au troisième consulat d'Hadrien*; — Jac. Schneider, *Les voies stratégiques romaines de la rive gauche du Rhin, de Xanten à Nimègue*; — H. Düntzer, *Epitaphe d'un vétéran de la légion XX, découverte à Cologne*, fac-simile.

Fascicule LXXIII. — H. Düntzer, *Les légions sur le Rhin, depuis les guerres civiles de César et de Pompée jusqu'à l'avènement de Vitellius*; — Urlichs, *Les Victricenses*; — J. Klein, *Inscriptions romaines de Bonn*.

Fascicule LXXIV. — Paul Wolters, *Epitaphe versifiée découverte à Mayence*, fac-simile; — C. Mehlis, *Découvertes à Eisenberg*: 1° *une pierre votive romaine*; 2° *un monument à Silvain*, D·SILVANO | LVCIOS CINONIS | V·S·L·M |, avec bas-relief, fac-simile; — Jenny, *Inscription sur tablette de plomb à Brégenz*.

Relevons aussi à la page 188 une note de M. Jacob Keller sur une inscription de Mayence fort intéressante pour la mythologie gauloise: I·O·M | SVCAELO · ET | GEN · LOCI·PRO | SALVTE · C | CALPVRNI | SEPPIANI · P · P | LEG · XXII · PR · P | TROPHIMVS | ACTOR | CAN | ABARI · EX | VOTO. On connaissait déjà trois exemples d'un dieu Sucelus, ou Sucellus, celui d'Yverdun, celui de Vienne (Isère), et celui d'Yorck que M. Hübner croyait unique; (*Eph. Epigr.* III, p. 313) mais on ne savait quelle attribution lui assigner. Il n'y a guère à douter que le *Sucaelus* de Mayence ne soit le même, sous une forme orthographique un peu différente, et que le dieu gaulois Sucelus, Sucellus, Sucaelus ne soit à mettre en rapport avec le Jupiter Optimus Maximus, par une identification semblable à celle de Jupiter et du dieu africain Hammon, au moyen des dédicaces épigraphiques IOVI HAMMONI et I·O·M·HAMMONI.

Robert MOWAT.

REVUES ET JOURNAUX PÉRIODIQUES

BULLETIN MONUMENTAL, 1883, n° 1. — Louis Blancard. *Sur la livre romaine et les notations pondérales des patères d'Avignon*

et de Bernay. Ce mémoire très étudié se recommande aux épigraphistes aussi bien qu'aux métrologistes. Dans la *Chronique*, nous signalons le rapport de M. de Laurière sur l'*Excursion de Fréjus* (Congrès archéologique d'Avignon). L'auteur a eu la bonne fortune de retrouver un fragment contenant la dernière ligne d'une inscription milliaire de Néron conservée au musée; nous signalons aussi une note de M. de Villefosse sur les *Inscriptions de Mornago, de Galliano, et de Monza*, parmi lesquelles nous en remarquons une inédite: MATRONIS | BRAECORIVM | GALLIANATIVM. M. de Villefosse a eu l'occasion d'étudier sur l'original le curieux texte épigraphique publié pour la première fois par M. Vittorio Poggi, dans le *Bulletin Epigraphique de la Gaule*, t. I, p. 252-259 et t. II, p. 16-24, et il en donne une interprétation toute différente, *XX* (*annis*) *vixi me*(*n*)*s*(*e*) *uno*. *Sp*(*urio*) *Reno* [ou *Reno*(*vato*)] *feceru*(*nt*) *v*(*ivu*)*s Leon*(*tius*) *v*(*ivu*)*s Donatus*. *Di*(*is*) *Man*(*ibus*).

REVUE ARCHÉOLOGIQUE, 1883, *Janvier-Février*. Ce double numéro inaugure la troisième série. L'épigraphie latine y est représentée par deux inscriptions mosaïques insérées par M. Eug. Muntz dans le cours de son mémoire, *Notes sur les Mosaïques chrétiennes de l'Italie* (*Suite*). *Mars-Avril*. E. Renan, *Les mosaïques de Hammam-Lif*; E. Miller, *Inscriptions grecques découvertes en Egypte*.

REVUE ÉPIGRAPHIQUE DU MIDI DE LA FRANCE, de M. Allmer. — N° 23, 1883, *Avril-Mai*, nos 390 à 411; — 390, *Epitaphe avec l'ascia sur une stèle à niche cintrée*, Bordeaux; — 391, *épitaphe avec des noms gaulois*, Aveta, Cintugena, *et deux statues*, Bordeaux; — 392. *épitaphe avec des noms gaulois*, Atioxtus, Craxxillus, *et la statue de la défunte*, Bordeaux; — 393, *épitaphe avec les bustes de Julius Aplonius et de Annia Queta*, Bordeaux; — 394, *offrande votive d'une statue à Apollon*, Eauze; — 395, *épitaphe chrétienne avec une date royale*, Ornézan; — 396, *offrande votive d'une aplopolide (?)* Génos; — 397, *épitaphe d'un sévir augustal, décorée de faisceaux*, Narbonne; — 398, *dédicace à un duumvir*, Béziers; — 399, *épitaphe d'une flaminique honorée de funérailles publiques*, Béziers; — 400, *dédicace votive à Vulcain et aux Vents représentés par des têtes ailées*, Nîmes; — 401, *fragment d'épitaphe*, Nîmes; — 402, *inscription en vers relative à la fontaine d'Eure*, Uzès; — 403, *dédicace aux Lares Augustes par les dévots de la nymphe d'Eure*, Nîmes; — 404, *fragment d'épitaphe*, Euzet; — 405, *borne milliaire au nom de Constantin*, St-Michel-d'Euzet; — 406, *borne milliaire au nom de Maximien*, Bourg-Saint-Andéol; — 407, *fragment d'épitaphe chrétienne*, Viviers; — 408, *épitaphe très ancienne, grecque et latine, d'un Gaulois Vaalus, fils de Ca..nnius*, Avignon; — 409, *inscription celtique en caractères grecs*, Saignon: /// ΔΒΟ /// ΙΟΟ /// | ΟΥΕΙΜΑΤΙΚΑΝ | ΑΙΟΥΕΙΚΑΡΝΙΤΟΥ. Le grand intérêt de ce texte me paraît surtout résider dans le mot καρνιτου qui nous offre ici un nouvel exemple du verbe *karnitu* deux fois gravé sur la fameuse inscription bilingue de Todi et signifiant *congessit*; — 410, *inscription ultra-galante avec sujet, sur poterie*, Ste-Colombe: ITA VALEA[*m*] — ME DECET; — 411, *autre inscription érotique, avec sujet non-descriptible, sur poterie*, Ste-Colombe: MIIΩƎⅭSIIMΛO, en caractères rétrogrades; M. Allmer y introduit plusieurs corrections pour arriver à la lecture *num te scindam* (?) Pourquoi ne pas lire tout simplement *ô ames! cedam*, sans autre changement que *cedam* pour *cedem?*

REVUE NUMISMATIQUE dirigée par A. de Barthélemy, G. Schlumberger et E. Babelon; 3e série, tome I, premier trimestre 1883; Paris, C. Rollin et Fenardent, 1883; 128 pages in-8°, 3 planches gravées et 5 figures intercalées dans le texte. Sommaire: *Avertissement*; — A. de Barthélemy, *Numismatique gauloise, monnaies inédites et rectifications*; — Fr. Lenormant, *Sur une monnaie de Sybaris*; — W. H. Waddington, *Numismatique de l'Isaurie et de la Lycaonie*; — E. Muret, *Monnaies antiques, rares ou inédites, du Cabinet de France*;

— A. Chabouillet, *Observations sur des médaillons romains récemment acquis par le Cabinet de France*; — L. Blancard, *Sur quelques points obscurs de la numismatique de Charles VIII*; — *Chronique*; — *Bulletin bibliographique*.

L'article de tête, dû à M. de Barthélemy, est une véritable dissertation d'épigraphie gallo-romaine, qui s'adresse à la fois aux numismatistes et aux philologues celtisants; nous y relevons les noms gaulois: CICVTANOS, ACEDOMAPATIS, PENNILLE, CASSISVRATOS, CEGICOV, déchiffrés sur les légendes monétaires. Nous espérons que la *Revue Numismatique* nous fournira souvent l'occasion de la citer pour ses incursions dans le domaine épigraphique qu'elle est obligée de côtoyer sans cesse. Du premier coup, elle s'est placée au rang que ses amis lui souhaitent et qu'elle saura conserver, grâce à son excellent état-major. Un dernier mot; l'épigraphe inscrite sur la couverture, nous paraît choisie avec un rare bonheur, *ostendite mihi numisma census....cujus est imago haec et superscriptio?* (Matth. XX, 19-20). C'est une véritable trouvaille numismatique, dans son genre; mais pourquoi n'avoir pas donné en entier le texte grec de l'original qui a une tout autre saveur que la traduction latine et qui serait si bien en situation sur un recueil de pure érudition?

REVUE CRITIQUE, n° 21, 21 mai 1883. Aux pages 401-403, M. Mowat donne une analyse du 2° fascicule de l'*épigraphie gallo-romaine de la Moselle*, par MM. Ch. Robert et R. Cagnat, dont il avait déjà parlé dans le *Bulletin Epigraphique*, III, p. 97. Dans son nouvel article, il signale l'annotation marginale *MAIRABVS* à côté du dessin à la plume du bas-relief messin, portant l'inscription IN HONORE | DOMVS DIVI | NAE DIS MANIBVS | VICANI VICI PACIS, dans le manuscrit de Boissard, à la Bibliothèque Nationale, f. l. 12509. L'examen de la photogravure du même monument, dans l'ouvrage de M. Ch. Robert, lui a permis de retrouver le nom d'un des *vicani*, LOVESSO, dans une ligne du soubassement, restée indéchiffrée jusqu'à présent.

BULLETIN CRITIQUE, n° 10, 15 mai 1883. Dans un article (p. 183-185) consacré à l'examen de la thèse de doctorat de M. Edgar Zévort, *De gallicanis imperatoribus*, M. de Villefosse donne la lecture, vérifiée par lui, d'une borne milliaire conservée à St-Jean-de-Nay, chez M. de Causans, | *imp. caes* | M·CASSIAN*io* | LAT·POSTVMO | P·F·AVG·C·VELL· | M·P·VIII.

L'auteur de la thèse l'avait transcrite d'une manière inintelligible, *Nu. Mo. Mo. Fa. El. Re. VIII M.* Par une plaisante bévue, il avait copié les lettres sur un croquis du monument en question sans s'apercevoir que ce croquis montrait seulement la partie du texte où les extrémités de chaque ligne se rapprochent sur la rotondité de la borne.

BULLETIN TRIMESTRIEL DES ANTIQUITÉS AFRICAINES, 3° fascicule, *janvier 1883*. — Ch. Tissot, *Fastes des provinces africaines*, suite de la liste des proconsuls de l'an 91 à 161; — G. Wilmanns, *Etude sur le camp et la ville de Lambèse*, traduite des *Mémoires philologiques en l'honneur de Th. Mommsen* et augmentée de notes et d'un appendice épigraphique par H. Thédenat. Les savants français doivent une véritable reconnaissance à M. l'abbé Thédenat, pour leur avoir facilité la connaissance de ce mémoire important, auquel il a donné un regain d'intérêt par ses annotations personnelles; — Dr Schmidt, *Une ville romaine près du Djebel-Rsâs*, article détaché d'un travail que l'auteur destine à l'*Ephemeris Epigraphica*; Demaeght, *Epigraphie*, 9 inscriptions inédites d'Oran, d'Arbal, des Andalouses, de Medionna.

4° Fascicule, *avril 1883*. — Ch. Tissot, *Fastes des provinces africaines*, suite de la liste des proconsuls de l'an 163 à 198; — G. Wilmanns, *Etude sur le camp et la ville de Lambèse*, traduite par H. Thédenat (suite). On remarquera le passage (p. 239 et suiv.) où l'au-

teur combat la théorie de M. Mommsen sur le mariage des légionnaires et sur leur droit au concubinat ; sans oublier la déférence qu'il doit à son maître et à son protecteur, surtout dans une circonstance où il s'agit de l'honorer, il soutient sa thèse avec une complète indépendance qui plait par la simplicité et la franchise du ton ; c'est le langage, à la fois respectueux et ferme, qu'un fils parvenu à l'âge de raison tiendrait à son père acceptant la discussion avec bienveillance ; — L. Poinssot et L. Demaeght, *Epigraphie*, 69 inscriptions recueillies à Chaouach, à Toubakeur, à Ellez, au Kef et dans ses environs. — Les éditeurs de ce recueil poursuivent vaillamment leur tâche ; nous les accompagnons de tous nos vœux, en les engageant à admonester leur typographe qui abuse des U à la place des V dans les transcriptions épigraphiques.

HERMES, *Zeitschrift für classische Philologie herausgegeben von Georg Kaibel und Carl Robert. Band XVII ; Berlin, Weidmannsche Buchhandlung*, 1882. (Hermès, revue de philologie classique publiée par Georges Kaibel et Carl Robert, vol XVII ; Berlin, librairie Weidmann, 1882).

Cette excellente revue qui paraît par fascicules trimestriels passe sous la direction de MM. Kaibel et Robert, après avoir été pendant des années sous celle de M. Emile Hübner à qui l'on doit les volumes II et VII du *Corpus Inscriptionum Latinarum* relatifs à l'Espagne et à la Grande-Bretagne. L'épigraphie tient une place considérable dans ce recueil périodique, où l'on trouve quelques-uns des mémoires les plus importants de M. Hübner et de M. Mommsen. Ce dernier a notamment donné, dans le volume XVII, les mémoires intitulés : *Die untergegangenen Ortschaften in Latium* (travail de topographie historique), — *Schauspieler Inschrift von Philippi* (copie de Constantin Lascaris, dans une insc. du Vatican, qui complète l'épitaphe mutilée d'un *archimimus latinus*, retrouvée à Drama, par M. L. Heuzey) ; — *Das Augustische Festverzeichniss von Cumae* (voir le *feriale cumanum* dans le *C. I. L.* I, p. 310) ; — *Die Inschrift von Hissarlik und die römische Sammtherrschaft in ihrem titularen Ausdruck* (réponse à un mémoire de M. Gardthausen, inséré dans le même volume, *Ursicinus und die Inschrift von Dojan*, sur une inscription de la Dobrutcha que chacun prétend restituer à sa manière ; M. Renier et M. Desjardins l'attribuaient à Gallien ; M. Gardthausen à Fl. Julius Constantius ; M. Mommsen, dans le *C. I. L.* III, 6159, y rétablissait les noms de Fl. Valerius Constantinus ; aujourd'hui il renonce à cette explication et se prononce en faveur de Fl. Valens. De part et d'autre, une grande somme d'érudition est dépensée au profit de la science ; c'est une joûte des plus intéressantes à suivre ; nous y voyons survenir un nouveau champion, M. Otto Seeck, auteur d'une note, *Zur Inschrift von Hissarlik*, dans l'un des fascicules du volume XVIII, récemment paru). Dans ce dernier volume, nous signalons encore de M. Mommsen, l'article *Inschrift des Pollius Felix* (graffiti tracés sur un canal souterrain découvert dans le percement du Pausilippe) ; — et un mémoire capital, *Die italischen Bürgercolonien von Sulla bis Vespasian*, avec un tableau récapitulatif de 88 colonies italiques.

Enfin, n'oublions pas l'article de M. O. Richter, *Clivus Capitolinus* (contribution à la topographie de Rome) ; — ni celui de M. G. Kaibel, *Inschrift von Thermae* (inscription grecque de l'an 147 avant J.-C., relative à P. Cornelius Scipio Africanus, au musée de Termini).

THE ACADEMY, n° 575 (12 mai 1883) et n° 576 (19 mai 1883). — Dans ces deux numéros de la grande revue littéraire anglaise, nous relevons aux pages 336 et 355, une note de M. F. Haverfield, d'Oxford, et une autre de M. Mommsen, sur une inscription récemment découverte à Broussa (Turquie d'Asie), l'ancienne *Prusa* ; la voici avec les suppléments du Dr Mordtmann, consul d'Allemagne à Constantinople : [*d. m*] | SEX PACV[*vio*//////] | RESTITVT[*o procuratori*] | AVGG AD F[*amiliam*] | GLADIAT[*oriam per*] | ASIAM E[*t cohae*] | RENTES P[*rovin*] | CIAS PR[*ocuratori Augg.*] | AD XX TR[*ans Pa*] | DVM | SELEVCVS.

Robert Mowat.

CHRONIQUE

Dans la séance du 30 mai de la Société des Antiquaires de France, M. Mowat a pris la parole pour lui annoncer la perte qu'elle venait d'éprouver par la mort de M. Florian Vallentin, l'un de ses associés-correspondants. Il a rendu un juste hommage à sa mémoire et rappelé, à cette occasion, que le regretté directeur du *Bulletin Epigraphique de la Gaule* avait trouvé dans la savante compagnie, un solide appui par la collaboration de MM. Léon Renier, Edmond Le Blant, Charles Robert, Héron de Villefosse, l'abbé Thédenat, Allmer, de Laurière, de Cessac, Cazalis de Fondouce, Germer-Durand, Sacaze.

A l'École pratique des Hautes-Etudes, le vendredi 25 mai, M. Héron de Villefosse, chargé de la conférence d'épigraphie latine, a commencé son cours en annonçant, à ses élèves, la mort de M. Ed. Laboulaye, membre de l'Institut. ¡Il a rappelé en quelques mots, les travaux de M. Laboulaye, qui a été en France, un des premiers savants ayant su appliquer aux études juridiques les renseignements fournis par l'épigraphie antique. Sa traduction du mémoire allemand de Rudorff sur le *Testament de Dasumius* et son travail sur les *Tables de bronze de Malaga et de Salpensa* (malgré ses doutes sur l'authenticité des textes, doutes que personne ne partage aujourd'hui) font grand honneur à sa mémoire et rattachent son nom à l'école épigraphique française.

M. Héron de Villefosse a fait ensuite l'éloge de M. Florian Vallentin, « si prématurément enlevé à l'affection des siens et aux études épigraphiques, dans lesquelles il avait brillamment débuté. Ses travaux se rapportent presque tous à la mythologie gauloise et à la géographie de la Gaule, d'après les inscriptions. La région correspondant à la Provence et au Dauphiné a été l'objet plus spécial de ses études, ainsi que les contrées dans lesquelles ses devoirs professionnels de magistrat l'avaient successivement appelé. Très jeune encore, il eut la noble pensée de fonder en France un *Bulletin Epigraphique de la Gaule*, et de fournir ainsi un lien commun à tous les hommes de talent et de bonne volonté adonnés aux mêmes études. Sa tentative fut couronnée de succès et les deux premiers volumes du *Bulletin* resteront comme un témoignage de sa valeur et un souvenir de ses généreux efforts. Ses amis ne laisseront certainement pas périr l'œuvre à laquelle son nom est désormais attaché ; tous s'unissent à la douleur de sa famille et déplorent la perte d'un homme dont on avait encore tant à attendre ».

Un archéologue très distingué, M. le baron de Girardot, vient de mourir à Ferrières-en-Gâtinais, le 3 mai, à l'âge de soixante-sept ans. Il fut successivement conseiller de préfecture à Bourges, sous-préfet à Montargis, secrétaire général de la préfecture à Nantes. Pendant de longues années la Société des Antiquaires de France l'avait compté au nombre de ses associés correspondants. Il s'était fait connaître dans le monde savant par la découverte et la publication d'un vase en terre sur lequel était gravée une curieuse inscription contenant des mots gaulois. Il en donna la description dans une brochure autographiée, *Cimetière gallo-romain de Sérancourt à Bourges ; fouilles de 1848* (1 page de texte in-folio et 7 planches). C'est l'inscription souvent republiée depuis lors, parfois avec des commentaires bizarres, BVSCILLA SOSIOLEGASIIIN ALIXIEMAGALV.

Le Congrès archéologique de France, sous la direction de la Société française d'Archéologie, célèbrera, cette année, le cinquantenaire de sa fondation par Arcisse de Caumont. La session se tiendra à Caen (Calvados), au berceau même de cette Société qui embrasse

toutes nos provinces dans son activité; elle s'ouvrira le lundi 16 juillet, à 3 heures précises, dans l'une des salles du Pavillon, et sera close le samedi 21 du même mois. Il y aura une séance supplémentaire à Saint-Hélier (Ile de Jersey), le mercredi 25 juillet. La Société française d'Archéologie a pour directeur M. Léon Palustre, pour secrétaires-généraux, MM. J. de Laurière et E. de Beaurepaire; le secrétaire-général du Congrès de cette année est M. Campion, à Caen.

Le Conseil municipal de Paris, dans sa séance du 28 mai, a pris connaissance d'une lettre de l'Académie des Inscriptions qui soulève de nouveau la question des Arènes. Le Conseil renvoie à l'examen de ses commissions une proposition tendant à inviter l'Administration à lui présenter un projet de rachat des terrains de la compagnie Naud, où l'on ferait le square des Arènes, et à fixer la subvention qui devrait être demandée à l'Etat. On voit que l'intervention active de l'Académie des Inscriptions et la protestation réitérée de la Société des Antiquaires de France ont porté leurs fruits et empêcheront probablement la consommation d'un acte de vandalisme.

La collection d'antiquités de feu M. Charvet a été vendue aux enchères publiques dans la semaine du 7 au 12 mai. Nous notons ici, d'après les numéros du catalogue de vente et avec les prix d'adjudication, les objets qui offrent un intérêt particulier aux épigraphistes.

N° 1716. — Grand vase de terre rouge-lustré, dite samienne, trouvé en 1880, à St-Séverin de Cologne. Les reliefs dont il est décoré représentent deux Gaulois nus, combattant des taureaux dans l'Arène. Autour du col, inscription peinte à la barbotine en lettres blanches, ESCIPE ET TRADE SODALI VTRE ♡; publié dans les *Iahrbücher* de la Société des Antiquaires du Rhin, à Bonn, fasc. LXXI, 1881, p. 100, pl. III, f. 1; adjugé au prix de 2275 fr.

N° 1820. — Coupe en cuivre étamé, trouvée à Givors (Rhône). L'intérieur est orné de sujets de chasse et de guerre, gravés au trait; inscription circulaire sur le bord, SI MINVS MISERES PLVS BEBIS SI PLVS MISERIS MINVS BEBIS. Voir l'interprétation de M. Edmond Le Blant, dans le *Journal Officiel* du 3 juillet 1878, p. 7503. Adjugé, 395 francs.

N° 1824. — Miroir de bronze, trouvé à Préneste en 1866. Scène à trois personnages, deux hommes armés de glaives et un enfant. Inscription en caractères archaïques, suivant deux lignes d'équerre l'une sur l'autre, PILONICOS TASEIO FIL— TASEOS LVQORCOS; publié dans les *Annali dell'Instit. Archeol.* 1869, p. 197, pl. VII, f. 2. Adjugé, 1905 francs.

N° 1829. — Clef de bronze à anneau mobile orné d'un bouton sur lequel est gravée une inscription de quatre lignes, XP | YCωΓ | ON8T | TN; adjugé, 91 francs.

N° 1830. — Vase d'argent trouvé en 1861, au phare de Cullera (Valence d'Espagne). Les ciselures dorées représentent quatre épisodes des amours de Jupiter. Au fond, une inscription burinée : partie semi-circulaire, ALF PAVLINA; partie diamétrale, D V S. Publiée par M. de Witte, dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires de France*, t. XXX, 1868, p. 181, pl. I. Adjugé (à M. Aug. Dutuit), 7050 francs.

N°s 1836 et 1837. — Deux plateaux d'argent décorés de sujets bucoliques avec emblêmes bachiques. On y voit des marques pondérales tracées à la pointe. Adjugés (à M. Aug. Dutuit), l'un 1950 francs, l'autre 1900 francs.

N° 1842. — Cornaline montée en bague, provenant des fouilles d'A. Saltzmann, dans l'île de Rhodes; inscription gravée, OYAAEPIA EIIIKTHCIC. Adjugé, 80 francs.

M. René Cagnat, chargé d'une mission archéologique en Tunisie, vient de rentrer en France. Deux autres explorateurs d'antiquités, M. Poinssot et M. Letaille, sont également de retour. Les résultats de cette dernière campagne épigraphique sont nombreux et satisfaisants, surtout pour la topographie historique de l'Afrique ; à l'aide d'inscrip-

tions nouvellement découvertes, on a appris les noms de plus de dix cités romaines disparues, dont le site a été identifié. D'autre part, on annonce que M. Ch. Tissot, en vue de faire les dernières vérifications nécessaires à l'achèvement de son grand ouvrage sur l'Afrique romaine, projette de se rendre, au mois de septembre, dans ce pays qu'il connaît déjà si bien. Il sera accompagné de M. Salomon Reinach.

M. Héron de Villefosse nous communique le texte de l'inscription de Si-Amor-Djedidi (*colonia Zamensis*), rectifié par lui ainsi qu'il suit:

PLVTONI · REG · MAG · SACR
C · PESCENNIVS · SATVRI · FILIVS · PAL · SILVRVS · CORNELIANVS
FLAM · PP · DIVI · HADRIANI · Q · PRAEF · IVR · DIC · II VIR · QQ
COLONIAE·ZAMENSIS·O*b hono*REM·FLAM·AMPLIATA HS·IIII·MIL
TAXATIONE·STATVAS·DVAS· POSVIT·ET·EPVLVM·BIS·DEDIT
ITEMQ ❦ DEDICAVIT ❦ D·D

« Les corrections portent, comme on le voit, sur les noms, la filiation et l'état civil du personnage; la seconde ligne a toujours été très mal transcrite dans les copies communiquées aux journaux. A la troisième ligne, la lecture *flamen perpetuus divi Hadriani*, au lieu de *divi Severi Aug(usti)*, permet de faire remonter le texte au moins cinquante ans plus haut que l'année 211, date de la mort de Sévère. Cette mention d'un *flamen divi Hadriani* dans la *colonia Zamensis*, fait penser immédiatement que *Zama regia* avait été élevée au rang de colonie par Hadrien comme l'atteste le surnom même de *Aelia Hadriana* portée par cette colonie dans une inscription de Rome où l'on lit: *coloni coloniae Aeliae Hadrianae Augustae Zamae regiae* (C. I. L., t. VI, nº 1686) ». Le lecteur fera bien de comparer ces rectifications au texte publié (1) dans le précédent numéro du *Bulletin*, p. 108. M. Héron de Villefosse y joint le texte d'une inscription trouvée à Guardimâou, par M. Guégan fils, P·SEXTILIO·P·F | ARN·FELICI | FLAM·AVG·P·P | SACERDOTI·PRO | VINCIAE·AFRICAE | P·AVSINCLEIVS·TVBERO | SEXTILIANVS | AVO·OPTIMO | OB·MERITVM.

Le tome X du *Corpus Inscriptionum Latinarum*, relatif à l'épigraphie de l'Italie méridionale, vient d'être mis en vente; il porte le titre de: *Inscriptiones Bruttiorum, Lucaniae, Campaniae, Siciliae, Sardiniae latinae*, en deux parties.

Paris, 31 mai 1883.

Robert Mowat.

Achevé d'imprimer le 15 juin 1883.

(1) Ces rectifications montrent que nous avions eu raison de mettre le signe de doute (?) après les dénominations du titulaire de cette inscription, telles qu'elles avaient été lues devant l'Académie des Inscriptions. R. M.

L'Imprimeur-Gérant, E. J. Savigné.

BVLLETIN
ÉPIGRAPHIQVE
DE LA GAVLE

FONDÉ PAR

FLORIAN VALLENTIN

3e année, N° 4 — Juillet-Août 1883

LES NAUTES PARISIENS A NIMES

Parmi les inscriptions de l'amphithéâtre se rapportant aux places concédées par les décurions de la colonie nîmoise, il en est une fragmentaire, à laquelle aucune attention n'avait été donnée jusqu'ici, et qui, cependant, nous paraît assez intéressante.

Elle ne se compose que de deux lettres séparées par un point et représentant à elles seules deux mots, le premier surmonté d'une barre d'abréviation, $\overline{\text{N}}$ = *N(autis)*, le second réduit par une cassure à la seule lettre P.

$\overline{\text{N}}$ · P

La cassure touche la panse du P et pourrait permettre de supposer un R; mais en comparant cette lettre aux autres R des inscriptions similaires du même monument, et relatives également à des places, nous croyons que c'est bien un P. En effet, la boucle ou panse de la lettre que nous avons sous les yeux est très forte relativement à la barre verticale, tandis que dans les R de ces mêmes inscriptions elle est plus faible et beaucoup moins bombée.

Nous n'hésitons donc pas à y voir un P; quant à y voir un B, cela n'est pas possible, car le bas de la haste verticale est bien net et ne laisse aucun doute.

Ce fragment aujourd'hui exposé malheureusement aux intempéries dans l'enceinte extérieure de la Maison Carrée, a été trouvé le 17 mars 1866, lors des travaux exécutés à l'amphithéâtre ; sa hauteur moyenne est de $0^{m}11$ sur $0^{m}28$ de largeur. Les lettres ont $0^{m}075$ de hauteur et sont d'un bon style.

Par la nature de la pierre et par l'épaisseur (0^m30 à 0^m35) il paraît évident que c'est un morceau de gradin de la première ou de la deuxième précinction.

C'est précisément sur les gradins et en caractères analogues comme forme et comme dimension que nous lisons plusieurs mots ou fragments de mots marquant des places réservées aux Nautes du Rhône et de la Saône, N·RHOD·ET·ARAR·XL·D·D·D·N, et à ceux de l'Ardèche *(Atrica)* et de l'Ouvèze *(Ovidis)*, N·ATR·ET·OVIDIS·LOCA·N·XXV·D·D·D·N (1).

Qu'y aurait-il de surprenant que dans le fragment qui nous occupe et où le N signifie certainement *nautis*, la seconde lettre fût le commencement du mot PAR*(isiacis)* ?

Pour nous, nous ne doutons pas de cette restitution jusqu'au jour où l'on pourra prouver l'existence d'une compagnie de Nautes dans un rayon plus rapproché de Nimes et dont le nom commencerait aussi par un P.

La question des Arènes de la rue Monge à Paris, qui passionne aujourd'hui les archéologues, a appelé notre attention sur ce simple fragment, que nous croyons devoir signaler à leurs intelligentes investigations sur l'histoire de notre capitale pendant la période romaine. On admet généralement, et nous avons quelque raison de le croire, que l'amphithéâtre de Nimes n'est pas antérieur à Domitien.

Ce serait donc à partir de la fin du premier siècle que nous trouvons trace des relations entre la cité de Lutèce et la colonie de Nimes, relations bien suffisamment établies, à défaut d'autre preuve, par cette concession de places réservées aux Nautes Parisiens dans les Arènes de Nimes par décret des décurions.

On peut en conclure aussi, que les jeux donnés dans cet amphithéâtre jouissaient déjà d'une assez grande vogue pour qu'on y soit venu de si loin et d'une manière aussi fréquente.

Fr. Germer-Durand,
Architecte départemental.

REMARQUES SUR LES INSCRIPTIONS ANTIQUES DE PARIS
(Fin du Supplément)

CONCLUSIONS MYTHOLOGIQUES

Les considérations par lesquelles débutait notre travail ont

(1) M. Emile Germer-Durand, mon père, lisait *Atr(ica)*, l'Ardèche, et *Ovidis*, l'Ouvèze, rivière près de Vaison. Il est vrai qu'au moyen âge l'Ardèche s'appelait *Ertica*, mais on peut supposer la forme plus ancienne *Atrica*.

jeté un nouveau jour sur l'interprétation des autels gallo-romains de la Cité, mais les développements auxquels nous avons été entrainé n'ont point épuisé la discussion (1); il nous sera certainement pardonné d'y rentrer après un intervalle de deux ans, et de présenter le résultat de nos dernières réflexions sur les questions de mythologie liées à l'étude épigraphique de ces monuments.

Revenons donc à l'autel des Trois-Dieux décrit dans notre paragraphe II et montrant, sur la façade principale, le portrait de Jupiter sous l'inscription IOVIS. Aux exemples précédemment cités de ce nom au nominatif, que la forme plus populaire *Jupiter* a presque fait oublier, il y a lieu d'ajouter celui de la légende IOVIS AXVR, au revers d'un denier peu rare de C. Vibius C. f. C. n. Pansa (Cohen, *Descr. génér. des monn. de la rép. rom.*, pl. XLI, n° 15).

Sur la façade opposée est sculptée un taureau que des observateurs superficiels se sont imaginé comme un être fabuleux faisant corps avec trois cigognes et, pour cette raison, dénommé *Tarvos Trigaranus* par ses adorateurs gaulois. Cependant la housse traînante, *dorsuale*, dont il est revêtu, le désigne indubitablement comme une victime parée pour le sacrifice ; un pareil accoutrement suffit pour lui enlever le caractère mythologique qu'on s'est plu à lui attribuer par une pure conjecture dénuée de toute preuve. Il semble aussi qu'en le plaçant sur la façade opposée au portrait de Jupiter l'artiste a intentionnellement signifié que c'est bien à ce dieu que s'adresse l'offrande ; on sait que, suivant le rituel romain, le taureau sacrifié à Jupiter devait être de couleur blanche. Il est surprenant qu'un accessoire aussi caractéristique que le *dorsuale* ait été incompris ou négligé par tous ceux qui se sont occupés du monument en question. D'autre part, la ponctuation empêche de lire l'inscription servant de légende explicative à ce tableau comme s'il y avait *trigaranus* (2) en un seul mot dont on a voulu faire un quali-

(1) Un très éminent mythologiste, M. Cerquand, vient de soumettre à l'examen de sa critique exercée un des points que j'avais traités. Je suis très sensible à tout ce qu'il y a d'obligeant pour moi dans ses courtoises observations, mais ne pouvant à mon tour en faire ici la contre-analyse, je me plais à remplir un devoir en les signalant à mes lecteurs. (Voir l'article *Taranus? ou Taranis?* dans la *Revue Celtique*, vol. V, p. 381-388).

(2) Je me suis assuré de nouveau qu'il existe réellement un point entre le I et le G. Ce signe, à la vérité, moins profond et plus petit que les autres, est en forme de coin triangulaire et paraît avoir été gravé après coup pour réparer un oubli. Notre regretté Florian Vallentin, qui assistait à cette vérification, me fit même observer que la forme géométrique et nette de ce signe excluait l'hypothèse d'une épaufrure accidentelle de la pierre.

ficatif de *tarvos*, c'est-à-dire quelque chose comme « le taureau Trois-Grues ». En réalité, les échassiers ne sont point perchés sur le taureau, pas plus que les arbres qui décorent cette scène ne sont plantés dans la croupe de l'animal. Leur taille, extraordinairement exiguë par rapport à celui-ci, prouve qu'ils sont dans le lointain paysage formant le fond du tableau, ou si l'on aime mieux, dans une sorte de registre supérieur indépendant de celui qu'occupe le taureau. Un dispositif analogue se remarque sur des monnaies gauloises dites *au type du cheval et de l'oiseau* et publiées en fac-simile par M. A. de Barthélemy dans la *Revue archéologique*, t. XV, 1867, pl. III. Sur quelques-unes, le cheval paraît servir de support à l'oiseau ; mais l'illusion se dissipe quand on les compare aux pièces qui montrent l'oiseau placé à quelque distance au-dessus de la croupe du cheval. Ainsi s'évanouit la fable du Taureau Trois-Grues fantastiquement échaffaudée sur la double méconnaissance de l'accoutrement sacrificatoire et de l'effet de perspective mal rendu par l'artiste.

Dans l'inscription TARVOS·TRI·GARANVS il y a, non pas un mot composé *trigaranus*, mais deux mots distincts, *tri* et *garanus*, ce dernier étant ici un nominatif pluriel de la 4[e] déclinaison pour *garanu(e)s*, comme *manus* pour *manu(e)s*. L'inscription se traduit alors simplement ainsi : « Un taureau ; trois grues ». Ces grues, ou plus exactement, ces cigognes, se voient également sur l'autel de Chesters (Northumberland), consacré de même à Jupiter ; d'un côté, le mâle, de l'autre, la femelle et son petit. Or il est impossible de donner à ces oiseaux une autre signification que celle du symbole connu de la *Pietas*; en chercher une différente pour les cigognes de l'autel parisien serait contraire à la méthode logique de l'archéologie comparée. J'avais déjà donné cette explication, tout en conjecturant que les oiseaux qui accompagnent le taureau sont au même titre que lui, destinés au sacrifice; réflexion faite, je renonce à cette hypothèse subsidiaire, parce qu'elle me paraît maintenant incompatible avec l'état de liberté agreste dans lequel ils sont représentés. Je n'en retiens qu'un point; c'est que la vue de leurs ébats dans les saussaies de la Seine a peut-être rappelé au sculpteur l'idée de piété qu'ils symbolisent, et l'a ainsi amené à les introduire dans la composition. Pour conclure, j'applique sans hésitation au prétendu Tarvos Trigaranus la qualification de *faux dieu* ingénieusement appliquée par M. de Longpérier au soi-disant dieu

Leherennus de Strasbourg (1).

Maintenant une question se pose : le caractère romain du bas-relief parisien étant constaté, pourquoi l'inscription qui le surmonte est-elle en langue gauloise ? A celà la réponse est facile ; le choix du nominatif pour les noms des dieux Iovis, Volcanus, Esus, implique clairement que la destination de leurs images est plutôt démonstrative que votive, autrement ces noms auraient été mis au datif. Cette galerie de portraits divins avec leurs attributs consacrés, constitue donc une sorte d'enseignement religieux exposé en public sous une forme figurative. Ainsi en est-il de l'inscription TARVOS·TRI·GARANVS ; au Gaulois qui s'arrêtait pour la lire elle enseignait que le sacrifice d'un taureau au Jupiter romain était l'acte de piété par excellence.

Le mot gaulois *tarvos* (bas-breton *tarv*, gallois *tarw*, cornique *tarow*, irlandais *tarbh*, ombrien, *turuf*, — taureau) se retrouve à la base des noms de lieu Tarvenna (Gaule Belgique), Tarvisium (Gaule transpadane), Tarvessedum (Rætie). Du même mot sont dérivés les noms d'homme Tarvillus, Tarvacus (2) et le cognomen d'un marin corse, L. Valerius Tarvius (3). Le mot lui-même paraît avoir été employé comme nom propre, dans une très ancienne inscription (4) de Padula (Lucanie) qui débute ainsi qu'il suit : *Ansia, Tarvi l(iberta), Rufa* ; que *Tarvos* signifiant « taureau » soit devenu un nom d'homme, on ne s'en étonnera pas plus que du surnom d'un grand personnage, T. Statilius Taurus. Il est assurément remarquable de retrouver ce nom gaulois presque à l'extrémité méridionale de l'Italie ; mais le cas n'est pas isolé ; des inscriptions campaniennes (5) nous font connaître un N. Arcaeus Arellian(us) Caledus et un Πάκκιος Κάληδος dont le cognomen est identique avec un nom *Caledus* (6) inscrit sur des monnaies gauloises ; celles de bronze portent la légende CALIIDV, celles d'argent soit CALEDV, soit CALEDV — SENODON, légende qui n'a pas encore été expliquée, mais qui me paraît devoir être interprétée de la manière suivante, *Caledu(s)*

(1) *Musée Archéologique*, t. I, 1875, p. 279, article intitulé *Un faux dieu ; Observations sur un bas-relief de Strasbourg*. Il s'agit de la stèle du *miles* Leontius, dont le nom avait été fautivement lu *Leherennus*.

(2) Schuermans, *Sigles figulins*, 5376, 5377 ; cfr. Mowat, dans *Bull. des Ant. de Fr.*, 1881, p. 244.

(3) *C. I. L.* V, 4092.

(4) *C. I. L.* I, 1260. = *C. I. L.* X, 292.

(5) *C. I. L.* X, 793 ; 1490. — *I. R. N.* 2195 ; 2451.

(6) A. de Barthélemy, *Liste des mots relevés sur les monnaies gauloises* (extr. de la *Revue Celtique*, t. I, p. 291-298).

Senodon(ni filius). L'ex-voto gladiatorial T · R · | CALEDI, *t(ironis) r(etiarii) Caledi*, que j'ai publié dans le *Bulletin Monumental* de 1882, p. 501, en l'attribuant au nord-est de la Gaule, me paraît maintenant avoir plutôt une origine campanienne, d'autant plus qu'il est de même facture qu'un autre ex-voto de Pompéi, RET | SECVNDI, lu par moi *ret(iarii) Secundi*; je note en passant, que le *Corpus Inscriptionum Latinarum*, où ce dernier monument porte le n° 8071 (53), dans le tome X, n'en donne aucune explication.

Tarvos et *Caledus* ne sont pas les seuls noms gaulois qui ont pénétré dans l'onomastique de l'Italie méridionale. On trouve dans la région sabellique un nombre notable de gentilices qui ont conservé intacte leur désinence celtique en *acus* ou en *avus, aus*, contrairement à la règle latine de terminer en *ius* tous les gentilices romains. Tels sont (1) *T. Avidiacus Flavianus, T. Avidiaccus Furianus, T. Avidiaccus Restitutus, Avidiacca Colchis, T. Ammaus Nerva, L. Annaus Habitus, L. Annavus Felix, L. Annavus Primus, C. Accavus Frentio, L. Accavus Phileros, T. Accaus Iustus*; comparez-les à *Anavus* (2), nom d'un dévot du dieu Etnosus (Inscr. de Bourges) et à *Accavia Martiola*, (Inscr. de Paris, *supra*, § XLIII).

L'étude du bas-relief sculpté sous l'inscription ESVS (voir § II) nous a conduit à voir dans ce dieu une sorte de Silvain gaulois. Subsidiairement, nous sommes entré dans quelques détails au sujet des images d'un dieu (3), quelquefois accompagné d'un

(1) Mommsen, *Inscr. Reg. Neap*. 5817; 5941; 6034; 5780; 5474; 5447; 5451; 5362; 5381; 5965; = *C. I. L*. IX, 4245; 3608; 3429; 3573; 3312; 3097; 3106; 3165; 3189; 3396.

(2) *Bulletin des Antiquaires de France*, 1882.

(3) A la série des monuments du *dieu au maillet* précédemment indiqués, ajoutons deux autres spécimens. Une statue de grès exhumée à Escles (Vosges) et conservée au musée d'Epinal, représente un personnage en tunique courte et collante, serrée à la taille par une ceinture. La main droite tient un gobelet; la gauche s'appuie sur la tête d'un maillet dont le manche pose à terre par son extrémité. La tête du personnage manque. A sa droite, un chien.

L'autre monument consiste en un cippe calcaire, provenant de Soulosse et conservé au musée d'Epinal. Il est à quatre faces, dont trois ornées de bas-reliefs. Sur le panneau antérieur, un personnage en tunique courte et ajustée, tient de la main droite un maillet à long manche, dressé à terre, la tête en haut. A sa gauche un chien. Au-dessous, deux registres superposés contenant, l'un trois, l'autre quatre bustes féminins drapés, de face. Sur le panneau de droite, un sanglier au pied d'un arbre (chêne ?). Sur le panneau de gauche, un personnage en tunique ample, se dirige à droite, s'appuyant de la main gauche sur un long manche surmonté d'un objet en forme de tronc de cône renversé. (Photographies communiquées par M. Voulot

chien, mais principalement caractérisé par les attributs du maillet et du gobelet qu'on voit, d'autre part, gravés sur des monuments épigraphiques explicitement dédiés à Silvain. Aucun des consécrateurs de ces monuments, au nombre de sept à notre connaissance, ne porte un nom gaulois ; on entrevoit donc par là qu'il s'agit plutôt du Silvain romain que d'une divinité indigène.

1° Autel de Massillargues. *Maillet multiple et gobelet* :

DEO | SILVANO | A·ANNIVS | EROS | V·S·L·M

2° Autel de Vénasque. *Maillet et gobelet* :

SILVA | NO | VALERI | VS S////

3° Autel d'Arles. *Maillet* :

SILVANO | V·S·L·M | MARTIALIS | SILV//// SIL

4° Autel de Vaison. *Maillet* :

ATTIVS | SIL | V

5° Autel de La Coste. *Maillet* :

SILVANO | V·S·L·M | T·T·M | M·A·S

6° Autel de St-Rémy. *Maillet* :

Q·TER·VOT·SER | D S F VOTVM | M

7° Autel de Notre-Dame-des-Anges. *Maillet* :

SILVAN

Voici maintenant un monument dont il n'a pas encore été tenu compte et qui nous paraît de nature à trancher définitivement

à la réunion des délégués des Sociétés savantes, à la Sorbonne, le 13 avril 1882).

Il est également à propos de parler ici de la figure extraordinaire connue sous le nom de *Long Man* ou de *Wilmington Giant*, aux environs de Lewes, dans le comté de Sussex (Angleterre). Cette figure a été obtenue au moyen d'une tranchée creusée dans un escarpement de colline convenablement aplani suivant le contour d'un immense dessin qui représente un personnage nu, de face, debout, les bras étendus, tenant dans chaque main, par le milieu, une hampe sur laquelle il s'appuie; les hampes ont 230 pieds (anglais) de long, et sont espacées entr'elles de 119 pieds. Cette image gigantesque, d'un effet saisissant, est visible à une grande distance, grâce à la blancheur des briques qui ont été insérées dans la tranchée pour la rendre plus distincte. Le Dr Phéné a conjecturé que l'enceinte ainsi délimitée servait à renfermer les victimes de l'holocauste dont parlent César (*B. G.* VI, 16) et Strabon (IV, v. 5). D'après l'archéologue anglais, les mots κολοσσὸν χόρτου καὶ ξύλων devraient s'entendre, non d'un mannequin d'osier, mais d'une enceinte clayonnée et palissadée, à configuration humaine.

On connaît en Angleterre d'autres exemples de figures gigantesques découpées dans des escarpements, le *Cerne Giant*, dans le Dorsetshire, le *Dragon Hill* dans le Berkshire, le *White Horse*, à Westbury. Il serait intéressant de rechercher s'il en existe en France, et d'en faire le sujet d'une étude d'ensemble. Pour le moment, je me borne à renvoyer le lecteur aux *Sussex archaeological Collections*, tome IV, p. 63, et tome XXVI, p. 97; aux *Transactions of the royal Institute of British architects*, tome III (1872), p. 181, et au *Warne's ancient Dorset*, p. 324.

cette question controversée. Le Musée Britannique possède un médaillon de bronze que je décris, d'après deux fac-simile presque identiques, quoique dessinés par des mains différentes (1).

Au droit: ANTONINVS AVG PIVS PP TR P XIX COS IIII. *Tête laurée d'Antonin, à droite.*

Au revers: *Silvain debout, vu de face, nu, une chlamyde (ou nébride) suspendue au bras gauche et retombant sur la cuisse. Il tient dans la main gauche une branche d'arbre (pin), dans la droite un maillet court; à sa gauche, un autel sur lequel est posé un vase à deux anses; à sa droite, un arbre; à ses pieds, du même côté, un chien.*

La tête du maillet est légèrement infléchie, comme le serait un tronçon de branche tranché au-dessus et au-dessous du point d'embranchement de la tige servant de manche. Cet instrument, pris à même sur l'arbre, nous paraît constituer par excellence le modèle du maillet rustique. Notez qu'en latin le mot *malleolus* signifie indifféremment un petit maillet ou une crossette d'arbre, de vigne. La présence du vase et du chien complètent l'identification de ce type avec celui du Silvain porte-maillet dont on rencontre tant de spécimens en Gaule. Il ne saurait plus rester un doute sur le caractère essentiellement romain de ce dernier, puisque le médaillon d'Antonin a été frappé en l'an 156, à Rome même.

La numismatique que nous venons de faire intervenir pour restituer au Silvain sphyrophore son attribution romaine nous rend le même service à l'égard du dieu improprement appelé tricéphale, auquel conviendrait mieux l'épithète de triface, puisqu'il est représenté, non à trois têtes, mais à trois visages.

Il existe deux variétés d'une monnaie moyen-bronze d'Hadrien, peu rare, que je décris d'après des exemplaires du Cabinet des Médailles et de ma collection (cfr. Cohen, *Desc. des Monn. imp.*, t. II, 2e édit., 1882, p. 129, nos 281, 282).

Au droit: HADRIANVS AVGVSTVS. *Buste lauré d'Hadrien, à droite.*

Au revers: COS III S C. *Janus Quadrifons debout et de face, barbu, à demi-nu, posant la main gauche (ou droite) sur la hanche, s'appuyant de la main droite (ou gauche) sur un sceptre.* On lui voit très distinctement de face un visage encadré de deux profils tournés à droite et à gauche; le visage postérieur est nécessairement caché par l'antérieur.

(1) Herbert A. Grueber, *Roman medallions of the British Museum*, pl. XIII, f. 2; Cohen, *Description historique des monnaies impériales*, t. II, 2e éd. (1882), p. 388, no 1157.

Les personnes étrangères à la numismatique ont la ressource de vérifier ce signalement sur le fac-simile gravé par Montfaucon dans son *Antiquité expliquée*, t. I, pl. VI, f. 18.

Ce type romain sur lequel il n'y a que trois visages apparents, et qui a dû devenir promptement populaire dans tout l'Empire, grâce à la circulation du numéraire, a peut-être servi de modèle à nos blocs trifaces. Les sculpteurs gallo-romains l'ont copié avec tant de servilité inintelligente que, lorsqu'ils l'ont façonné sur des cippes cylindriques ou quadrangulaires, ils n'ont pas songé à y rétablir le quatrième visage que laissait à deviner le modèle exécuté sur la surface plane d'une médaille ou d'une tablette. Ainsi s'explique le dispositif défectueux du cippe cylindrique de Reims (1) au sommet duquel se voient trois visages juxtaposés occupant tout le pourtour du cylindre partagé en trois secteurs égaux. Quant aux cippes quadrangulaires généralement destinés à rester appliqués contre un mur, comme le prouve leur façade postérieure à peine ébauchée et simplement épannelée, il était inutile d'y sculpter un quatrième visage, qui aurait été par la suite soustrait aux regards du spectateur.

Il faut dire aussi que les Romains étaient familiarisés avec la représentation du Janus Quadrifons longtemps avant l'époque d'Hadrien, puisqu'une statue de ce type avait été apportée de Falériès à Rome dès l'an 293 avant l'ère chrétienne.

Le dieu tricéphale de Dennevy (2), le seul véritablement tricéphale, puisqu'il a trois têtes distinctes montées sur trois longs cous, affecte une attitude qui, bien qu'incomprise jusqu'à présent, devient très facile à expliquer dès que l'on admet que c'est un Janus dont la quatrième tête est cachée derrière les trois autres. Il est en pied et fait le geste d'une personne qui rapproche les mains l'une de l'autre, à hauteur de ceinture. Or, Macrobe dit expressément que les statues de Janus dans cette attitude étaient très nombreuses : « *inde et simulacrum ejus plerumque fingitur, manu dextra trecentorum, et sinistra sexaginta et quinque numerum tenens ad demonstrandum anni dimensionem* ». (*Saturn*. I, 9). Pline n'est pas moins explicite : « *praeterea Janus geminus a Numa rege dicatus qui pacis bellique argumento colitur, digitis ita figuratis at trecentorum*

(1) Maxe-Werly, *Numismatique rémoise*, pl. IX, f. 2. Al. Bertrand, dans la *Revue Arch.* XL, 1880, p. 12, gravure.
(2) Voir le fac-simile dans *Autun archéologique*, p. 227, et dans la *Revue archéologique*, t. XL, 1880, pl. XII bis.

sexaginta quinque dierum nota per significationem anni temporis et aevi se deum indicaret ». (*Hist. Nat.* XXXIV, 16). Une de ces statues se voyait encore à Constantinople du temps de Codinus Curopalatès, c'est-à-dire dans les dernières années du Bas-Empire. Il devient maintenant visible que nous possédons dans le bas-relief de Dennevy un exemplaire du type décrit par Pline, par Macrobe, par Codinus ; le dieu rapproche les mains l'une de l'autre pour figurer, à l'aide des doigts pliés et juxtaposés *ad hoc*, les chiffres du nombre CCCLXV, comme symbole des jours de l'année à laquelle il préside. Isidore de Séville, St-Augustin, Suidas, Lydus, Servius parlent aussi des images de Janus Quadrifons comme d'objets connus de tout le monde, tant elles étaient nombreuses à l'époque impériale. Il serait fort surprenant qu'elles eussent complètement disparu du sol de la Gaule, si riche en débris de l'antiquité romaine. Eh bien ! nos bas-reliefs et nos cippes à figures trifaces sont là pour nous assurer du contraire. Jusqu'à présent nous en comptons quinze, à savoir un trouvé à Paris, un à Laon, un à la Malmaison (musée de St-Germain), un à Beaune, un à Dennevy (musée d'Autun), huit à Reims, un à Nîmes (musée de Lyon), un à Auch. La découverte de ce dernier, quoique remontant à près de quinze ans, vient seulement d'être révélée aux archéologues, grâce au zèle de M. Taillebois, de Dax, qui s'en est rendu acquéreur (1). C'est un fragment de bas-relief montrant deux têtes vues de face et séparées par un cordon vertical ; celle de gauche est imberbe et se compose d'un visage encadré de deux profils latéraux ; celle de droite est barbue et n'a qu'un seul visage. Ce monument offre une grande analogie avec l'un des cippes quadrangulaires de Reims (2) et avec le bas-relief de Risingham (Angleterre), sur lesquels on voit également une figure triface faisant en quelque sorte pendant à une figure uniface symétriquement placée. Le bas-relief de Risingham porte en outre un[illegible] inscription romaine, NVMINIB | AVGVSTOR | COH II [illegible] GAL | EQ | FEC (3) ; c'est le seul exemplaire connu d'un tr[illegible] face accompagné d'un texte épigraphique ; à ce titre, il est extr[illegible] mement intéressant et instructif. De l'exposé qui précède il résulte que ces curieuses figures, que l'on regardait d'abord

(1) E. Taillebois, *Notice sur une inscription gallo-romaine et sur un autel gaulois à divinité tricéphale trouvés à Auch* ; fac-simile.
(2) Maxe-Werly, *Numismatique rémoise*, pl. X, fig. A, B, C.
(3) Bruce, *Lapidarium septentrionale*, p. 325, n. 627, *fac-simile* Cfr., *C. I. L.* VII, n. 1001 ; le détail du triface y a été omis.

comme des idoles propres aux Gaulois du nord-est, commencent à se trouver un peu partout, de l'extrême midi de la Gaule jusqu'au nord, en Narbonnaise, en Aquitaine, en Lyonnaise, en Gaule Belgique, et jusqu'en Grande-Bretagne. Quelques-unes sont couronnées de laurier, exactement comme le Janus bifrons des as de l'époque républicaine ; un attribut aussi caractéristique est évidemment étranger à la mythologie gauloise. Parmi ces figures, les unes sont barbues, les autres imberbes ; la même diversité s'observe dans les représentations du Janus romain.

Tout concourt donc à nous faire conclure que les soi-disant tricéphales n'ont rien de gaulois, si ce n'est la main-d'œuvre, qui a eu pour effet d'imprimer un caractère grossier et barbare au type du dieu Quadrifons, tel que les Romains le représentaient. Si l'on hésitait encore à les identifier avec Janus, il suffirait de les comparer au cippe quadricéphale de Niederkerschen (Luxembourg), dont les archéologues français n'ont jamais tenu compte, apparemment parce que la découverte n'a encore été mentionnée que dans une publication étrangère, peu connue en dehors de son pays d'origine. Ceux que la question intéresse feront bien de se reporter à la page 208 et au fac-simile gravé sur la planche V du tome XVII (1862) des *Publications de la Société pour la recherche et la conservation des monuments historiques dans le grand-duché de Luxembourg* (in-4°). Le cippe consiste en un fût de colonne cylindrique, ayant 0m22 de diamètre et 0m70 de hauteur, surmonté de quatre têtes alternativement barbues et imberbes, adossées réciproquement deux à deux, de manière à constituer une sorte de chapiteau en saillie au sommet de la colonne. L'étude de nos blocs trifaces serait incomplète sans celle de ce *Vierkœpfige Stein* luxembourgeois, qui nous fournit, conjointement avec le moyen-bronze d'Hadrien, l'argument décisif pour leur enlever leur fausse étiquette d'idole gauloise et les faire rentrer dans le cercle des monuments de la religion romaine.

Pour faire suite à ma dissertation sur le dieu Cernunnos auquel j'ai restitué l'attitude accroupie habituelle aux peuples gaulois (1)

(1) Strabon, IV, iv, 3. Le même Strabon, qui rapporte que les Gaulois s'asseyaient à terre sur des bottes de paille, remarque que les Lusitans faisaient usage de sièges proprement dits, καθήμενοὶ τε δειπνοῦσι περὶ τοὺς τοίχους κατέδρας οἰκοδομητὰς ἔχοντες.

Le personnage accroupi des bas-reliefs gallo-romains que nous avons étudiés exerce depuis quelque temps la sagacité des archéologues ; nous croyons donc bon de rappeler que la comparaison avec le personnage du même type sur une monnaie de potin fréquemment trouvée en Champagne a été faite par nous dans le *Bulletin Monumental* de 1876, p. 366, pour la première fois ; du moins, nous ne

et que j'ai reconnu pour leur Dis Pater (voir § III), il convient d'enregistrer la récente découverte d'un nouvel exemple de divinité cornue signalé par M. Maxe-Werly à la Société des Antiquaires de France dans la séance du 4 avril 1883. C'est un fragment de bas-relief, trouvé à Reims, sur lequel on voit trois têtes masculines ; celle du milieu est cornue ; celle de droite porte la coiffure caractéristique de Mercure ; celle de gauche est imberbe ; les corps manquent. Il semble qu'on ait là une deuxième édition du magnifique groupe découvert en 1837, également à Reims, composé d'un dieu à cornes, accroupi entre Mercure et Apollon debout. Nous avons fait remarquer que la présence du rat sculpté au-dessus de ce personnage central confirme notre identification de ce dieu avec Dis Pater, parce que, dans l'opinion de M. le baron de Witte, cet animal, dont la demeure est souterraine, est consacré à Pluton.

Un argument analogue peut être tiré de la présence des serpents placés sous les pieds des deux Génies funèbres, de chaque côté du dieu cornu et accroupi de Vendœuvres-sur-Brenne (1). En effet, le serpent en sa qualité d'animal chthonien, convient comme attribut d'une divinité infernale. Sur un vase peint de l'ancienne collection Durand est représenté l'exploit d'Hercule enchaînant un cerbère bicéphale entouré de serpents ; la queue du chien est remplacée par un de ces reptiles à gueule béante (2). Sur le bras droit d'une figurine en bronze de Pluton rampe un petit serpent. On voit aussi la partie inférieure d'un uréus sur le dossier du trône d'une autre figurine de Pluton (3). Une peinture sépulcrale d'Orviéto montre Pluton armé d'une lance autour de laquelle s'enroule un serpent (4). J'assigne la même signification chthonienne aux cérastes qui viennent prendre leur

l'avons rencontrée dans aucune publication antérieure. Quant au rapprochement de ce type monétaire avec celui de la monnaie carrée du roi bactrien Mauès, il a été également signalé pour la première fois par nous d'après deux bons exemplaires de notre collection, communiqués à la Société des Antiquaires de France dans sa séance du 17 novembre 1880 (*Bull.*, p. 269, 275); mais nous nous sommes gardé de songer à une influence orientale, ou même à une simple réminiscence asiatique sur les monuments gaulois de ce type, monnaies, bas-reliefs, statuettes. Nous n'admettrions pas davantage l'influence africaine, si l'on voulait se prévaloir d'un ex-voto carthaginois, qui montre un personnage accroupi tenant une pomme et un oiseau; voir le fac-simile dans les *Ex-voto du temple de Tanit*, p. 13, publiés par M. Ph. Berger.

(1) *Revue archéologique*, t. XLIII, 1882, p. 321, pl. IX.

(2) De Witte, *Cabinet d'antiquités du chevalier Durand*, n° 265.

(3) De Longpérier, *Notice des bronzes antiques du musée du Louvre*, n°s 325 et 326.

(4) G. C. Conestabile, *Pitture murali a fresco*, pl. XI.

nourriture dans le giron de la figurine accroupie d'Autun, dans celui de la Proserpine d'Epinal, du Pluton de Montluçon; je l'assigne aussi aux deux cérastes sculptés sur les côtés de la stèle du Mercure psychopompe barbu de Beauvais (1).

Quant aux bucrânes sculptés sur le monument opisthoglyphe de Saintes (2), ils n'ont pas encore été expliqués. Il est cependant aisé de deviner qu'ils symbolisent le sacrifice offert à chacune des divinités auxquelles ils correspondent, comme le taureau offert à *Iovis* sur l'autel parisien. Si deux victimes sont attribuées au dieu accroupi, tandis qu'une seule correspond à son compagnon, c'est évidemment en raison de la primauté que ses adorateurs lui reconnaissaient; cette primauté dénonce qu'il s'agit de Dis Pater duquel les Gaulois se prétendaient issus. Ces deux taureaux devaient être de couleur noire, d'après le rituel.

On voit que tous les détails s'expliquent logiquement dans notre système d'interprétation que nous préférons baser sur les renseignements positifs fournis par les monuments mythologiques de l'art gréco-romain, plutôt que sur des rapprochements douteux avec les nuageuses légendes scandinaves et germaniques, ou les problématiques conceptions religieuses du lointain Orient.

En dehors de la civilisation romaine dans laquelle s'est absorbé le monde gaulois, le seul secours que nous attendons nous viendra peut-être des progrès que font rapidement les études néo-celtiques. Un gage de bon augure nous en est fourni d'une manière inattendue par une série de faits que M. d'Arbois de Jubainville vient de mettre en lumière, et qui tendent singulièrement à confirmer notre identification du dieu cornu avec le dieu gaulois de la nuit et des ténèbres que César assimilait, en raison de ces attributions, au Dis Pater romain, *Galli se omnes ab Dite Patre prognatos praedicant, idque ab druidibus proditum dicunt. Ob eam causam, spatia omnis temporis non numero dierum, sed noctium finiunt; dies natales et mensium et annorum initia sic observant, ut noctem dies subsequatur.* (*Bell. Gall.* VI, 18). Dans la séance de la Société des Antiquaires de France du 25 avril dernier, notre savant confrère a lu une note que nous reproduisons intégralement à cause des rapports directs que nous lui trouvons avec notre sujet.

« Si nous en croyons les documents mythologiques irlandais,
« les dieux celtiques paraissent s'être divisés en deux groupes

(1) Voir les fac-simile publiés par M. Al. Bertrand, dans la *Revue archéologique*, t. XXXIX, 1880, p. 340, 341 et t. XL, 1880, p. 15, 16.
(2) *Ibid.*, t. XXXIX, pl. X.

« qui sont souvent opposés l'un à l'autre. L'un est celui des « *Tuatha dê Danann*, dieux solaires, dieux de la science et de « la vie; l'autre est celui des *Fomoré* ou *Fomoraig*, dieux de la « mort, de l'ignorance et de la nuit. Les *Fomoré* sont des géants. « Leur nom est rendu par *Gigas* dans la *Topographia Hibernica* « de Giraldus Cambrensis. Certains d'entr'eux n'ont qu'un pied « et qu'une main. Le père de Balar, l'un d'eux, est nommé « *Buar-ainech*, c'est-à-dire « à face de taureau, de bœuf ou de « vache », dans un texte que nous a conservé le livre Leinster, « msc. du milieu du 12e siècle, appartenant au collège de la « Trinité, à Dublin. Une composition magique, transcrite dans « le même manuscrit, parle de la bête à cornes, taureau, vache « ou bœuf, *buar de tethra*, autre Fomoré qui, vaincu par les « Tuatha dê Danann, est devenu le roi du pays habité par les « héros morts, *cia buar Tethrach tibi (idon falid)*? — A qui « est-ce que la bête à cornes de Téthra sourit? (c'est-à-dire fait « un signe de joie ou souhaite la bienvenue?). — Un morceau qui « se lit sur le premier feuillet du msc. dit *Leabhar na huidhre*, « écrit à la fin du 11e siècle et aujourd'hui dans la bibliothèque « de l'Académie d'Irlande, nous apprend qu'à l'époque chré- « tienne on discutait la question de savoir si les *Fomoré* des- « cendaient de Cham ou de Caïn, et qu'on leur associait des « personnages à tête de chèvre, *Gabor-chind*, et des nains qui « appartenaient au même groupe et auraient eu la même ori- « gine. Ainsi la mythologie irlandaise a connu des dieux mons- « trueux, dont quelques-uns sont cornus, les uns, hommes à « face de taureau, de vache ou de bœuf, les autres à tête de « chèvre. Enfin, elle nous offre un dieu auquel appartient une « bête à cornes, taureau, vache ou bœuf; ce dieu est *Fomoré*; « le dieu à face de taureau, de vache ou de bœuf, est *Fomoré*. « Les dieux à tête de chèvre sont associés aux *Fomoré*, et les « *Fomoré* sont dieux de la nuit, de la mort. Il semble y avoir là « une indication de quelque intérêt; peut-être pourra-t-elle être « utile aux savants qui s'occupent d'archéologie celtique, et « fournir une base au classement des statues des dieux gaulois ».

On trouvera naturel que nous nous approprions ces dernières réflexions pour la confirmation de notre thèse; Cernunnos est bien le même que le Dis Pater dont parle César.

Quant à Esus, il reste pour nous le Silvain des Gaulois; Teutatès est leur Mars, Taranus leur Jupiter; ce qui n'empêche d'aucune façon ces divinités d'avoir reçu, en outre, d'autres dénominations, telles que Cocidius, Camulus, Sucelus, etc.

Robert Mowat.

INSCRIPTION DE TUNISIE

L'année dernière, je suivais le chemin qui mène de Chemtou à Tabarca, recherchant les traces de l'ancienne voie romaine qui reliait entre elles ces deux villes. A douze kilomètres environ du premier point se trouve, sur un petit mamelon, une koubba consacrée à un marabout du pays; elle n'a rien de remarquable, sinon que le seuil en est formé d'une inscription libyque. Autour est un bois d'oliviers; quelque peu en avant se voient des jardins arabes défendus par des haies de cactus et entourés de petits murs construits avec des pierres antiques. L'endroit s'appelle Henchir-ed-dekir. Malgré le soin avec lequel j'ai examiné ces murs, je n'y ai trouvé que trois inscriptions; mais l'une d'elles est des plus intéressantes, et j'ai eu la bonne fortune de pouvoir en rapporter les morceaux au musée du Louvre. Là, grâce à l'amabilité de M. Héron de Villefosse, les divers fragments du monument ont été aussitôt rapprochés, et l'ensemble en est actuellement reconstitué, ce qui m'a permis de corriger sur plusieurs points ma lecture primitive.

Ce texte paraîtra, accompagné d'un commentaire, dans le second des rapports que j'ai adressés de Tunisie à M. le Ministre de l'Instruction publique et sera inséré dans le prochain volume des *Archives des Missions scientifiques et littéraires*; j'ai pensé néanmoins qu'il pouvait être agréable aux épigraphistes et à tous ceux qui s'occupent des antiquités romaines, d'avoir dès maintenant connaissance de cette inscription, curieuse à plus d'un titre.

Elle est gravée sur trois des faces d'une base rectangulaire; la partie inférieure du monument a disparu et avec elle une partie du texte. Les lettres sont hautes, en général, de 0m 03.

Face a

C V R I A · I O V I S · A C T A
V · K · D E C E M B R E S
MATERNO · ET · *a*TTICO COS
·NATALE · CIVI*t*ATIS · QVOT
BONVM FAVS*t*VM · FELICEM
(sic) PLACVITINTERETSETCONVE
NITSECVNDVM*d*ECRETVM
PVBLICVM *o*B *s*ERVARE
SI QVIS FLAM*ene*SSEVOLVE*rit*
DDVINIAMP III *cum tu* P*e*?
PANEETSALEETCII
SIQVISMAGISTER *d.d.*
VINIAMPII
*d*DXII (1)

(1) Dans cette ligne, comme dans plusieurs des lignes suivantes, nous avons, pour la facilité de l'impression, remplacé l'X barré, signe du denier, par un X ordinaire.

Face b

SIQVISFLAMINIMALEDIXERIT
AVTMANVSINIECERITDDXI*ii*
SIMAGISTERQVESTORIIM*pe*
RAVERITETNONFECERITDD
VINIAMPSIINCONCILIVM
PRESENSNONVENERITDDC
SIQVESTORALICVINONN*u*
NTIAVERITDDXISIN
DE ORDINEDECESS*erit*

Face c

(*sic*) SIQISATVINVINFERENDIERIT
ETABALIENAVERITDDDVPLV
SIQVISSILENTIOQVESTORIS
ALIQVIT DONAVERIT ET NE*s*
*cie*RIT D D DVPLVM
*s*IQVISDEPROPINQVISDECES
SERITATMILIARIVMVIETCVI
NVNTIATVRNONIERITDDXII
SIQVISPROPATREET
MATREPROSOCRVM *pr*
O SOCRA*m d* DXVIEMQV*i*
(*sic*) PROPINOVSDECES*s*ERIT
D D XIIII QVESTOR
MAIORIBVS ATFE
*p*OMPEIVS TV
ID

Les lettres RIT forment monogramme à la ligne 1 de la face *b*, ainsi qu'aux lignes 1 et 8 de la face *c*.

Face a. — *Curia Jovis, acta V K(alendas) Decembres, Materno et [A]ttico co(n)s(ulibus), natale civi[t]atis. Quot bonum, faus-[t]um, felicem placuit, interest et convenit, secundum [d]ecretum publicum, [o]b[s]ervare. Si quis flam[en e]sse volue[rit], d(are) d(ebebit) vini amp(horas) III [cum tu]r[e]?, pane et sale et ci..... Si quis magister..... [d(are) d(ebebit)] vini amp(horas) II..... [d(are)] d(ebebit) denarios II.....*

Face b. — *Si quis flamini maledixerit aut manus injecerit, d(are) d(ebebit) denarios I[ii]* ou *I[iii]; si magister qu(a)estori im[pe]raverit et non fecerit, d(are) d(ebebit) vini amp(horam); si in concilium pr(a)esens non venerit, d(are) d(ebebit) c(ongium?). Si qu(a)estor alicui non n[u]ntiaverit, d(are) d(ebebit) denarium; si.... de ordine decess[erit.....*

Face c. — *Si q(u)is at vinu(m) inferend(um) ierit et abalienaverit, d(are) d(ebebit) duplu(m); si quis silentio qu(a)estoris aliquit donaverit et ne[scie]rit, d(are) d(ebebit) duplum.*

[S]i quis de propinquis decesserit at miliarium sextum et cui

nuntiatur non ierit, d(are) d(ebebit) denarios II. Si quis pro patre et matre, pro socrum, [pr]o socra[m, d(are)] d(ebebit) denarios V; i(t)em qu[i] propinqu(u)s deces[s]erit d(are) d(ebebit) denarios IIII. Qu(a)estor..... majoribus atfe.....

..... *[P]ompeius Tu.....*

Je ne dois ni ne veux ici m'étendre sur la signification et la portée de ce document, dont je me contente de publier le texte ; je ferai seulement remarquer, qu'après quelques lignes où est donnée la date de l'inscription (V. Kal. Decembres a. 185) vient la mention des sommes honoraires que le flamine et le *magister* étaient tenus de payer ; ces sommes sont exigées en nature et non en argent; elles sont minimes et très inférieures à celles qu'on avait coutume de demander en Afrique, dans les municipalités.

La face *b* énumère les droits et les devoirs des dignitaires, ainsi que les amendes qu'entraînent pour eux l'oubli de ces devoirs, pour les autres la violation de ces droits.

La face *c* est divisée en deux parties: dans la première on lit des dispositions destinées à sauvegarder les biens de la société; dans la seconde les règlements relatifs aux funérailles des membres de la société; ces règlements peuvent être utilement rapprochés des lois dites de collèges funéraires que nous connaissons.

De plus, ce texte renferme des détails de mœurs très piquants. Dans la loi du collège de Diane et d'Antinoüs (Wilmanns, 319) on supposait qu'un des confrères, au milieu du festin (*inter epulas*) pourrait se laisser aller à proférer contre le *quinquennalis* des paroles outrageantes (*opprobrium aut quid contumeliose*) mais on n'avait pas prévu comme ici le cas où on porterait la main sur le personnage religieux de la corporation.

La face *c*, surtout, contient des révélations curieuses sur les fautes que pouvaient commettre les anciens habitants de l'Henchir-ed-dekir : les articles où il est prescrit de porter le vin où il convient et de ne pas le détourner à son profit, de ne rien aliéner de ce qui appartient à la communauté à l'insu du questeur et sans sa permission, nous paraissent déjà singuliers ; à plus forte raison sommes-nous étonnés, si nous ne faisons pas abstraction complète de nos idées modernes, en voyant les parents et les fils mêmes contraints, sous peine d'amende, à rendre les derniers devoirs aux membres de leur famille qui venaient à mourir. Ces dispositions relatives aux funérailles n'ont pourtant rien ici que de très naturel.

R. Cagnat.

INSCRIPTIONS INÉDITES DE CHERCHELL
(*Suite*)

XCVI. — Sur une plaque de marbre blanc, propriété Guillemin :

M · VLPIVS · LAERAX · VIXIT
ANN · XXXV · VLPIA · ASTOROPF (*sic*)
CONTVBERNALI · PIISSIMO · BENE
MERENTI · MONVMENTVM
FECIT · S · T · T · L ·

M(arcus) Ulpius Laerax ; vixit ann(is) triginta quinque. Ulpia Astorope contubernali piissimo bene merenti monumentum fecit. S(it) t(ibi) t(erra) l(evis) !

XCVII. — Plaque de marbre blanc, même provenance :

D ❦ M ❦
VLPIAE · SPERATAE
QVAE · V · ANN · L
VLPIVS · ANTIOCHVS
CONIVGI BENE
M ❦ F ❦

D(iis) M(anibus) Ulpiae Speratae quae v(ixit) ann(is) quinquaginta. Ulpius Antiochus conjugi bene m(erenti) f(ecit).

XCVIII. — Plaque de marbre blanc, brisée en bas à droite, même provenance :

DIS · MANIBVS
MVSSIDIAE · CALLISTE ·
MVSSIDIA · EVPORIA
MATER · FILIAE ·
DVLCISSIMAE · F.....
VIXIT · ANNO · I.....

Diis Manibus Mussidiae Calliste. Mussidia Euporia, mater, filiae dulcissimae f[ecit]. Vivit anno uno....

XCIX. — Plaque de marbre blanc, même provenance :

SECVNDVS
PATER
HEDIAE FILIAE
VIXIT · ANNIS II
MENS · II DIEB · V
S · T · T · L

Secundus, pater, Hediae filiae. Vixit annis duobus mens(ibus) duobus, dieb(us) quinque. S(it) t(ibi) t(erra) l(evis) !

Lettres liées : ligne 1, ND ; ligne 4, NI.

C. — Plaque de marbre, même provenance :

GEMELLAE·FILIAE
PHILOCALVS·PATER·FECIT

Gemellae, filiae, Philocalus, pater, fecit.

CI. — Plaque de marbre blanc brisée à droite vers le haut, même provenance :

ALYPIAS///////////////////////
ALYPIADI·FIL ❦
FECIT
VIXIT·ANNO·VNO·MENS·V·
DIEBVS XVIIII

Alypias [*mater?*] *Alypiadi fil*(*iae?*) *fecit. vixit anno uno, mens*(*ibus*) *quinque, diebus undeviginti.*

CII. — Plaque de marbre blanc, même provenance :

D · M
MARIVS·DONATVS·VIXIT
ANNIS·XIIII·MINS·IIII·DIES·VI·H·S·E·S·
T·T·L
C·MARIVS·FELIX·FILIO·PIISSIMO·MONI
MENTVM FECIT

Lettres liées : ligne 2, IT.

D(*iis*) *M*(*anibus*). *Marius Donatus vixit annis quatuordecim minsibus quatuor dies sex. h*(*ic*) *s*(*itus*) *e*(*st*) *s*(*it*) *t*(*ibi*) *t*(*erra*) *l*(*evis*)*! C*(*aius*) *Marius Felix filio piissimo monimentum fecit.*

CIII. — Au revers du n° précédent :

DI M
ANNIO FELICI
VIX ANN XVI M IIII
ANNIVS QVINTIL
LVS·F·FILIO PIISSIMO
S·T·T·L

Di(*is*) *M*(*anibus*). *Annio Felici; vix*(*it*) *ann*(*is*) *sedecim, m*(*ensibus*) *quatuor. Annius Quintillus f*(*ecit*) *filio piissimo. S*(*it*) *t*(*ibi*) *t*(*erra*) *l*(*evis*)*!*

CIV. — Plaque de marbre brisée à gauche, même provenance :

DMS
....VBLIAE
MATRIFILI

D(*iis*) *M*(*anibus*) *s*(*acrum*). [*P*]*ubliae,* [*m*]*atri, filii.*

CV. — Sur une plaque de marbre blanc encadrée d'une moulure, même provenance (?) :

PRI · MI · GE · NI · VS
CLOS · TRA · RI · VS
HIC · SITVS · EST
VIX · AN · XLI · M · III · D · IX

Primigenius, clostrarius, hic situs est. Vix(it) an(nis) quadraginta uno, m(ensibus) tribus, d(iebus) novem.

CVI. — Plaque de marbre, même provenance :

DIS MANIBVS
CAECILIVS SATVRNINVS
T · T · L · (sic)
VIXIT ANNIS XVI

Lettres liées : ligne 2, CA.

Di(i)s Manibus. Caecilius Saturninus. S(it) t(ibi) t(erra) l(evis)! vixit annis sedecim.

CVII. — Plaque de marbre blanc, même provenance :

D M
SEXTVS
CAECILIVS
PAVLINVS VIXI
AN · XV · MV
DIES XXIIII

Sextus Caecilius Paulinus. Vixi an(nos) quindecim, m(enses) quinque, dies viginti quatuor.

CVIII. — Plaque de marbre blanc, même provenance :

D · M · S ·
LATISI · MASCVTI · CAESA
RIENSIS · VIXIT · ANN · XXVI
(sic) HEC · SEPVLTVS EST LATIDIA
HYGIA MATER · FILIO
DESIDERA////TISSIMO

D(iis) M(anibus) (sacrum) Latisi(i) Mascuti, Caesariensis. Vixit ann(is) viginti sex. H[i]c sepultus est. Latidia Hygia, mater, filio desidera[n]tissimo.

CIX. — Plaque de marbre, même provenance :

COS · MO · CON
IVGI · PIISSIMO
SIT · T · T · L ·

Cosmo, conjugi piissimo. Sit t(ibi) t(erra) l(evis)!

CX. — Plaque de marbre brisée à droite et dans le bas. — El-Kantara :

BONA ME/////
RIA AVFIDI/////
///////ICX////////

Bona me[mo]ria. Aufidii... [v]icx[it....

CXI. — Stèle en marbre blanc brisée à gauche :

(*Croissant dans un fronton*)
///LIVS SATVRNI
///VIXIT ANN H·S·ES
T
(*Figure d'enfant*)

....lius Saturni[nus] vixit ann(o) (uno). h(ic) s(itus) est.

CXII. — Sur le rebord d'une grande jarre de terre cuite trouvée dans les fondations de la maison Pietrini, située rue de Ténez, près de la porte de ce nom :

CQI

CXIII. — Stèle à fronton en calcaire et fruste, — El-Kantara.

STEPHANIS
SE ANTERO
TIS·SER·H
S·V A X X V

Lettres liées : ligne 1, ANI ; ligne 2, TE.
Stephaniss(a)e (?), Anterotis ser(vae). H(ic) s(ita). V(ixit) a(nnis) viginti quinque.

CXIV. — Ce texte et les suivants ne me sont connus que par des copies. Ils proviennent de Cherchell, sans que je puisse préciser davantage :

SATVRNINA MATR
I SVAE·MONVMEN
TVM FECIT
S·T·T·L·

Saturnina matri suae monumentum fecit. S(it) t(ibi) t(erra) l(evis)!

CXV. —
T I C L A V D I V S
HOSPES·VIXITAN
NIS·XXXX·HIC·S·EST
S·T·T·L·TRI·BIAMMATR
ONA·FILLIO·FACIEND
VM CVRAVIT

Ti(berius) Claudius Hospes; vixit annis quadraginta. Hic s(itus) est. S(it) t(ibi) t(erra) l(evis)!
Tr[e]bia, M(arci filia), Matrona filio faciendum curavit.

CXVI. —
S A T V R'N'I N'A
A N N O R V M I I I
SATVRNINI VIITII
R A N I F·I L I·A
H I C I I S T
(*Enfant tenant une grappe*)

Saturnina, annorum trium, Saturnini, veterani, filia. Hic est.

(*A suivre*). A. Schmitter.

INSCRIPTIONS DE CARTHAGE 1875-1882
(Suite)

180

D · M · S
COCCEIAE · DROMADI
H · S · E

181

//// *vixit an*) N · XXII
h · *s* · E

182

D M S
AELIA · ASELLA · PIA
VIXIT · ANNIS · XXVI
H · S · E

183

DIS · MAN · SACR ·
IVLIA · TERTVLLA ·
PIA · VIX · ANNIS
XXXVI · MENS · II
H · S · E

184

OPTATA · AV(*g*
PIA · VIX · ANN · X
HIC · SIT · (*est*)

185

MARTIALIS
PIVS · V · A · X
M · IIII · D · XII
H · S · E

186

D · M · S
VRBICA · PIA
VIXIT · ANN · XXV
H · S · E

187

D · M · S
VICTOR · AVG · SER
PIVS · VIX · ANIS · (*sic*) (1)
VIIII · M · VIII
H · S · E

188

D · M · S
CL · FELICIS
SIMA · PIA
VIXIT · AN
NIS · VI · M · VI

189

DIS · MAN · SACR
CLAVDIA · NAPE
PIA · VIXIT
ANNIS · LXXXXVI
H · S · E

190

D · M · S
LICINIA · INGENVA · PIA
VIXIT · ANNIS · L
M · IIII
H · S · E

191

D · M · S
CVCCAS · VIX
ANNIS · XXI
H · S · E

192

D · M · S
T · F · LIBERALIS
PIVS · VIXIT
ANNIS · XXXXV
H · S · E

(1) Dans le mot ANNIS, N et I forment monogramme.

193

D · M · S
FAVSTVS · PIVS
VIXIT · ANNIS · LXXX
H · S · E
FILIVS · FECIT

194

DIS · MAN
IVLIA · OPTATA
PIA · VIXIT
ANN · XXX

195

T · FLAVIVS
CRHYSEROS *(sic)*
P · V · A · XIIII
H · S · E

196

TI · IVLIVS
RVFINVS · P · V · AN
XXVII · M · III · H · S · E

197

D · M · S
TYCHE · PIA · VIXIT
ANNIS · XXXX
H · S · E

198

DIS · M · SAC ·
SEXTILIA · SABI
NA · PIA · VIXIT
ANNIS · XXXV
HIC · SITA · EST

199

DIS · MAN · SAC ·
FELIX · AVG · P · VIX ·
AN · XXXX · MEN · III
H · S · E

200

D · M · S
AELIAE · BEL · LICE
MVLIERI · OPTI
ME · ET · PIISSIME
OB · MERITVM · FE
CIT · C · FVLVIVS
VENVSTVS

201

//////////ILLA
///////////ENAS
pia) VIXIT
ann.) XXX · H · S · E

202

D · M · S
ARNESIS · PIVS
VIX · ANN · VNO
MENS · DVOB ·
H · S · E

203

QV//////// *vixit*
AN(*nis*////////
H · (*s · e ·*)
FELIX/////////
PIIS //////////

204

VIXIT · AN(*nis*////
MENSE//////////
H · S · (*e*)

205

D · M · S
IVLIA · CELSINA · VIXSIT
ANNIS · XXVII · M · III
L · POLIVS · SICCENSIS · VI
XSIT · ANNIS · LXX

206

D · M · S
PHOEBE · PIA
VIX · ANN · XX
BENE · MERENTI
PHOEBIANVS
FECIT · H · S · E

207

D · M · S
RIMVLA · AVG · SERVA
PIA · VIX · ANNIS · XXVIII
H · S · E

208

DIS · MAN · SACR ·
AELIVS · VIATOR · PIVS
VIXIT · ANNIS · XXXVI
H · S · E

209

D · M · S
VICTORIA · PIA · VIX
ANN · III · H · S · E

210

D · M · S
I · FLAVIVS · SIEPANVS
VIXIT · ANNIS · N̄ · LXXIII
H · S · E

La troisième lettre du *cognomen* est douteuse et le T du mot *vixit* a la forme d'un E.

211

D · M · S
DAPHNVS · AVG · SER
PIVS · VIX · ANNIS
XXV PM HSE

212

D · M · S
FELIX · AVG · SER · PIVS
VIXIT · AN · LXVII
H · S · E

213

D · M · S
SPERATA · PIA · VIX
ANNIS · XXXVIII
CAESARI · N̄ · SERVA
H · S · E

214

D · M · S
AVRELIA · VICTO
RIA · PIA · ANS
XXV · MEN ·
H S

215

D · M · S
SATVRNINVS · VIXIT
ANNIS · XXXXV · MENS · II
DIES · VIIII
ITEM · FELICITAS · VIXIT
ANN · XI · MENS · III
DIES · XI

216

D M S
VICTORIA
AVG·SER·PIA
VIX·AN·I·M·V
D·IIII·H·S·E

217

DIS·MANIB·SAC
EVTYCHA·PIVS
VIXIT·ANN·XV
H·S·E

218

D·M·S
M·CAECILIVS
FELIX·PIVS·VIX·
MENS·VI·DIEB·
XX·H·S·E

219

VIXIT·ANNIS PM
LX·SVORVM·AMAN
TISSIMVS·H·S·E

220

DIS·MAN·SAC·
AVGVSTIANVS
PIVS·VIXIT·ANN·II
H·S·E

221

DIS M S
TV·QVICVM·Q·PIVS VEL INBENIG
NVS LEGENS TITVM·Q·MEO FLES AE
TATIM·Q·MAEQVAE AVIE NON DEBVI
TALEM·Q·LVCEM NEC TALES SVPEROS
(sic) LINQVIRE QVAREM·Q·DICIS FVI ENIM
(sic) HOBES CARO SPONSO CVIVS·Q·MO
RESTIMIDA SEMPRER·Q·CASTITATEM
VIVS·Q·CARITATEM SERVAVI QVIA
ETENIM·IS·AME MEREBATVR QVI ME
TAM CASTE DILIGEBAT VIXI AD·Q·SIM
PLICITER IN CVIVS·O·PVDOREM·
NEMO NEC IACTARENE·Q·APVT CARO·
MARITO INODIARI POTVI·O·Q·CVM
Q·TV SANCTA FEMINA POTVERIS
TAM CASTE VIVERE SCIO ENIM POS
SETE CARE DILIGISI MEO·Q·RITO CAS
TITATI VIVAS QVIA EGO POST MEVM·Q·
O·BITVM MVLTORVM ANNORVM
MEMORIA MARITO RELI SED AGO
SVPERIS GRATIAS QVOD DVM·Q·EO
(sic) VIVERI NIL VOLVPTATIBVS MEIS
NEGAVIT QVIA ET IPSA MERVERA·
SEVERA·AVG·SERVA·PIA VIX·AN·XX
IIII·M·VI·DIE·XI H S
·FECIT·MERENTI CONIVX

A. Delattre.

(A continuer).

SUPPLÉMENT A L'ÉPIGRAPHIE DU KEF (TUNISIE)

Les inscriptions de *Sicca Veneria* que renferme le *Corpus*, ou que j'ai publiées dans les rapports que j'ai eu l'honneur d'adresser à M. le Ministre de l'Instruction publique, à la suite de mes deux premières missions de Tunisie, ont été trouvées, pour la plupart, soit dans les rues du Kef, soit dans les jardins qui l'environnent, c'est-à-dire dans les endroits accessibles à tous : il suffisait donc, pour les rencontrer, de chercher attentivement et avec patience. Mais la ville moderne étant entièrement bâtie de matériaux anciens, il était évident que, dans l'intérieur même des maisons arabes, il y avait beaucoup d'inscriptions cachées : la difficulté était d'entrer dans ces maisons, et surtout d'en faire, pour ainsi dire, un dépouillement complet et systématique. C'est ce qu'a entrepris notre ami, M. Roy, agent consulaire de France au Kef ; grâce à l'influence qu'il possède dans le pays et à l'affection qu'il a inspirée aux habitants, il a pu pénétrer partout, malgré la répugnance qu'un Arabe a toujours à ouvrir sa porte à un étranger et surtout à un chrétien; il a fait prendre des estampages là où il n'allait pas lui-même; et c'est le résultat de cette patiente exploration des maisons du Kef que je me propose de faire connaître aux lecteurs du *Bulletin*. J'y ajouterai quelques textes inédits, également copiés par M. Roy dans les rues de la ville ou aux environs immédiats (1).

INSCRIPTIONS PUBLIQUES OU MUNICIPALES

1

Bordj Torki :

A V G S A C R V M
VS ET SECVNDIANVS D
*te*MPLI SOLVERVNT

2

Dar Oudiâ. — Haut. des lettres, 0,11 :

C A E S A R I
*v*ESPASIANI *fil* ?
///C///ST///T I I
/// ///////P/.///I

(1) La plus grande partie de ces documents nous a été communiquée l'année dernière, au moment où nous partions nous-même pour la Tunisie; quelques-uns ont été trouvés cette année seulement. — Un petit nombre d'entre eux a été inséré tout récemment dans le *Bulletin des Antiquités africaines* de la province d'Oran ; on verra que presque toujours le texte que nous donnons diffère par quelque détail de celui qui est publié dans cette revue.

Cette inscription semble gravée en l'honneur de Titus ou de Domitien. A la ligne 3, on serait tenté, au premier abord, de restituer [*A*]*ug*[*u*]*st*[*i*], mais ce mot devait se trouver au début même de cette ligne, dans la partie de l'inscription disparue ; je croirais assez volontiers qu'il faut lire [*p*]*o*[*te*]*st*[*a*]*te*.

3

Trouvée récemment près du rempart, non loin du théâtre d'où elle provenait peut-être. — Haut. des lettres, 0,10 :

*i*MP·CAES·DI*vi traiani parthici fil*
DIVI NE*i vae nepot. traiano*
HADRIA*no aug.*

4

Haut. des lettres, 0,10 :

IO
IMPTRAI

5

DIVO M AV*relio*
COMMODO *anto*
NINO DIVI M A*ureli*
*a*N*ton*INI FIL *fratri* (1)
*i*M*p caes. l* SEPT*imi severi*
PII PERTINACIS *aug ara*
BICI ADIABEN*ici parthi*
CI MAXIMI PAT*ris imp. caes.*
M AVRELI ANT*onini aug*
et l. septimi getae
nobilissimi caesaris
d. d. p. p.

Les lignes 10 et 11 sont martelées.

Je me suis servi pour compléter cette inscription d'un monument absolument identique que j'ai copié à l'henchir *Ali-bel-Kassem*, le *ad Aquas* de la table de Peutinger (à une dizaine de kilomètres au nord de Ghardimaou); — Haut. des lettres, 0,03.

(1) La copie de M. Roy porte pour les lignes 3 et 4 :

////V/////ANT FEL
/////////V//SEPT

A la ligne 4 on pourrait peut-être suppléer *di*V*i l.* SEPT*imi*, mais ainsi complétée la ligne semble trop courte.

DIVO M · AVRELIO
COMMODO ANTO
NINO DIVI · M · AVRELI
ANTONINI FILIO FRAT
IMP · CAESARIS · L · SEP
TIMI · SEVERI · PII · PER
TINACIS AVG · ARA
BICI · ADIABENICI
PARTHICI MAXIMI
PATRIS · IMP · CAES
M · AVRELI · ANTONI
NI AVG *et l. septimi*
getae caesaris
D · D · P · P

La date de ce texte, comme celle de l'inscription du Kef qui nous occupe, doit être cherchée entre les années 199 où Septime Sévère prit le titre de *Parthicus Maximus* et 209 où il mourut.

6

pro salute d. n. (?) *fil*
IMP CAES L SEPTIMI SE
VERI PII PERTINACIS AVG ARA
BICI ADIABENICI PARTHICI MAX
FOR*ti*SSIMI FELICISSIMI PR*inc.*
IMP CAES M AVREL ANTO
NINI PII AVG FELICIS *invicti*
DIVI M ANTONINI PI*i nepot.*
DIVI ANTONINI PII *prone*
pot. DIVI HADRIAN*i*
*abnepot.d*I*vi* T*r*AIANI
PARTHIC*i et divi ne*RVAE
adnepot. d. d. P · P

Ligatures : l. 1, TI de *Septimi* ; l. 2, TI de *Pertinacis* ; l. 3, BI de *bici*, DI de *Adiabenici*, HI de *Parthici*, AX de *Max* ; l. 7, NI à la fin de *nini*, (les deux I de *Pii* sont réunis en un I long); l. 8, NI à la fin de *Antonini* ; l. 9, DI de *divi*; l. 10, RI de *Hadriani*.

M. Roy fait, au sujet de ce texte, la remarque suivante : « Les caractères de la ligne 7 sont plus petits que ceux des lignes précédentes : il manque six lettres, sept au plus, après le mot FELICIS ». Je suppose que les noms de Géta gravés à cet endroit auront été martelés et remplacés par les surnoms de son frère.

7

Marabout de Sidi Hamza. Borne milliaire:

D N D (*sic*)
F L C L A V
DIO IṾLIANO
P · F · S E M P R
A V G

On remarquera à la première ligne l'itération du D, qui paraît être, soit une erreur du lapicide, soit le reste de quelque inscription précédemment gravée sur la même pierre.

8

D D N N
*fl*AVIO VALERIO
COSTANTINO (*sic*)
////////////////////
////////////////////

C'est un fragment d'inscription, sans doute de borne milliaire, gravée en l'honneur de Constantin et de Licinius. Les noms de ce dernier ont été martelés.

9

Près d'Aïn Menêkh. — Sur une base brisée à droite et à gauche, en caractères très effacés :

N I S I
I E N T I O A
I R T V T E M
M //////////////
I A /.//// P I O *felici*
*in*V I C T O N
n V M I N I M A *jestati ?*
q VE EIVS ET
*a*V R A S I V S
*sa*C R O I V D I C*io*
*o*R D O S I C C*ensium*
*pecu*N I A P F
C O N S

J'ai vérifié moi-même ce texte sur le monument; la plus grande partie des lettres est tellement incertaine qu'il serait téméraire de risquer une restitution même problématique de l'inscription. A la première ligne il est impossible de lire *c*AESA*ri*.

d'où l'on peut conclure à bon droit qu'ils ne parlaient même pas bien le latin. Assurément l'état encore barbare de l'île est pour quelque chose dans la rareté des inscriptions qu'on y trouve ; cependant ce n'est point un effet du hasard si parmi les provinces de l'empire la Maurétanie Tingitane et la Corse ne sont représentées chacune dans le *Corpus* que par une seule et unique page. Nous ne nous sommes pas arrêté à faire la chorographie de cette île qui n'a pas d'inscriptions (1) ».

Je ne prétends pas réformer le jugement qu'ont porté sur la Corse l'auteur de *Colomba* et le maître de l'épigraphie latine. Il est certain que l'étranger n'y rencontre aucun vestige de ces grandes constructions qui font encore aujourd'hui, dans les autres parties de l'empire romain, l'admiration des personnes les moins instruites, théâtres, amphithéâtres, palais, mausolées, aqueducs ou arcs de triomphe. Mais en dépit des autorités puissantes qu'allègue M. Mommsen, je me demande si ce n'est pas par la faute des modernes que le recueil des inscriptions de la Corse fait si triste figure dans le *Corpus*. M. Mommsen est sévère pour notre Administration lorsqu'il parle de l'état de barbarie dans lequel l'île se trouve encore aujourd'hui. Cependant, avant d'attribuer à la barbarie antique la pauvreté de la moisson que les archéologues y ont faite, il faudrait voir si des explorations plus fréquentes et mieux conduites ne nous rendraient pas plus riches. Les lecteurs du *Bulletin* me sauront gré sans doute d'avoir tenté l'expérience. J'espère leur montrer par mon propre exemple qu'on pourrait grossir la liste des inscriptions de la Corse plus aisément qu'on ne serait disposé à le croire si l'on s'en rapportait au *Corpus*. Je n'ai pu passer dans l'île que quinze jours, et je suis bien loin de les avoir tous consacrés à mes études d'archéologie ; je n'ai fait, en réalité, qu'utiliser les loisirs que me laissaient mes devoirs professionnels. On m'a détourné d'aller visiter Aleria et Mariana, où la saison avait ramené des fièvres auxquelles on n'échappe pas. Je n'ai donc pas vu les deux villes où les Romains ont laissé le plus de traces de leur séjour. Malgré les conditions défavorables dans lesquelles mon exploration a été faite, j'ai rapporté quelques textes inédits qui, sans être de première importance, ne manquent pas d'intérêt.

(1) *C. I. L.*, X, p. 838.

I

Meria (arrondissement de Bastia, canton de Luri)

TI·CLAVDIO·CAESARI
AVGVSTO·GERMANICO
PONT·MAX·TR·POT·IMP·COS·DES·*ii*
EVNVS·TATI·F·SACERDO*s*
CAESARIS·DE·SVA·PECVNIA·POSVI*t*

Ti(berio) Claudio Caesari Augusto Germanico, pont(ifici) max(imo), trib(unicia) pot(estate prima), imp(eratori), cons(uli) des(ignato) [II], Eunus Tati(i) f(ilius), sacerdo[s] Caesaris, de sua pecunia posui[t].

Estampage pris par moi sur l'original. Les caractères nets et bien gravés vont en diminuant de grandeur, depuis la première ligne où ils ont $0^{m}035$ jusqu'à la dernière où ils n'ont plus que $0^{m}02$.

Cette inscription m'a été signalée par M. Dufourmantel, archiviste du département de la Corse, qui a mis avec la plus grande obligeance ses notes de voyage à ma disposition. Je puis bien dire que je ne l'aurais jamais découverte sans lui; elle se trouve en effet dans une partie de la Corse qui jusqu'ici ne paraissait pas devoir attirer un archéologue, et que je n'aurais pas songé de moi-même à explorer. Meria est un petit village perché sur un des contre-forts de la chaîne de montagnes qui forme le cap Corse. L'inscription, lorsque je l'ai vue, était couchée à terre dans une des chapelles de l'église, que l'on était en train de restaurer. Mais elle n'a pas été trouvée sur ce sommet; un des habitants m'a dit qu'elle avait été apportée il y a huit ou neuf ans de la chapelle de Saint-Marcel, qui s'élève dans la vallée, à un kilomètre environ de la marine de Meria.

Ce texte est gravé sur une plaque de marbre blanc (épaisse de $0^{m}12$; haute de $0^{m}36$; large de $0^{m}75$), qui a été brisée à droite, mais sans que l'inscription en ait beaucoup souffert; le haut est orné d'une moulure, et l'extrémité de gauche, la seule qui soit en bon état, d'un buste de Génie qui forme l'angle. Sur la face qui porte l'inscription on voit dans le bas une sorte de fleuron qui projette à droite et à gauche comme deux caulicoles recourbées. Un ornement du même genre occupe toute la hauteur de l'autre face; la place qu'il laisse vide est remplie des deux côtés par l'aile du Génie placé à l'extrémité. Comme ces sculptures respectent l'inscription et réciproquement, il n'y a pas à douter qu'elles aient été exécutées en même temps. D'après la forme du

fragment et de la décoration qui le couvre, on peut considérer comme certain qu'il servait de support, avec une autre plaque semblable qui lui faisait pendant, à une de ces tables en marbre, comme le musée de Naples en a reçu plusieurs de Pompéi.

L'empereur Claude, en l'honneur de qui a été gravée cette dédicace, fut élevé au pouvoir le 25 janvier de l'an 794 (41). Nôtre inscription, qui mentionne sa première puissance tribunice, a donc été gravée postérieurement à cette date. D'autre part elle est antérieure au 1er janvier de l'an 795 (42), parce que l'empereur est qualifié de consul désigné, et que ce fut seulement en 795 qu'il remplit ce consulat, lequel était son second; il avait été *consul suffectus* sous Caligula en 790 (37); c'est pourquoi il faut restituer à la fin de la troisième ligne, comme je l'ai fait, l'indication II ou IT(*erum*), que portent des monnaies frappées en 794 (1). Cette année-là Claude avait pris pour la première fois le titre d'*imperator*, à cause des victoires remportées par ses généraux sur les Cattes et sur les Chauques (2). Mais il différa de prendre celui de *pater patriae*, comme nous le voyons ici et comme l'attestent les auteurs (3); il ne commença à le porter que dans les premiers jours de l'an 795 (4).

(A suivre). Georges Lafaye.

DÉCHIFFREMENTS RECTIFIÉS

1° — M. de Laurière nous informe qu'il a étudié sur l'original la deuxième inscription de Saintes publiée dans le précédent numéro du *Bulletin épigraphique*, p. 137, par M. Audiat, et qu'au lieu du mot MERITO, il y a lu MARITO, avec ligature de M et de A au moyen d'une barre qui traverse le deuxième chevron du M. Cette rectification est adoptée par M. Audiat qui nous la confirme par l'envoi d'un estampage.

2° — D'après une communication de M. Cagnat, M. de Villefosse a fait savoir, dans le *Bulletin critique* du 1er juillet 1883,

(1) Eckhel. *Doctr. Numm.*, t. VI, p. 234 à 239. — Cohen *Claude* 74 (= 70 de la 2e édition).
(2) Dion. LX, 8. — Jos. *Ant. Jud.* XIX, 3.
(3) Dion. LX, 3. — Suet. *Claude* XII.
(4) Wilmanns, n° 3896, note 5.

p. 256, que l'inscription mosaïque de Beni-Hassen, au S. O. de Monastir (Tunisie), porte, à la première ligne, IC OFICINA LAVRI, c'est-à-dire [*h*]*ic of*[*f*]*icina Lauri*, au lieu de COFINA LAVRI, lecture présentée à l'Académie des Inscriptions dans la séance du 27 avril dernier.

3° — Un de nos correspondants nous écrit que l'inscription de Ste-Colombe, MIIQƎƆSIIMAO, imprimée en caractères rétrogrades sur une poterie ornée d'un sujet érotique, lui paraît devoir être lue DA MIIRCEDIIM, *da mercedem*, et non pas *num te scindam*, comme le pense M. Allmer, à qui l'on en doit la publication, ni *ô ames! cedam*, comme nous l'avions proposé dans le précédent numéro du *Bulletin*, p. 155. Il suppose, car il n'a pas vu l'original, que la première lettre n'est pas un O, mais un D trop arrondi, et qu'au lieu du S il y a un R retourné et incomplet. Nous nous rallions volontiers à cette ingénieuse explication dont nous donnons acte à l'auteur, tout en respectant son désir de n'être pas nommé.

4° — L'inscription de Si Amor-Djedidi deviendra aussi fameuse par les rectifications successives dont elle aura été l'objet, que par le nom de lieu historique qu'elle contient, *Colonia Zamensis*. Les dénominations du titulaire avaient été tout d'abord déchiffrées sur l'estampage C·EGNATIVS SATVRNINVS PAESVVIVS CORNELIANVS, par M. Ern. Desjardins ; même lecture par M. Ch. Tissot, avec la variante PRAESVVIVS, acceptée ensuite par M. Desjardins ; en troisième lieu, C·PESCENNIVS, SATVRI FILIVS, PAL(*atina tribu*), SILVRVS CORNELIANVS, par M. Héron de Villefosse. Plus tard, on a su à l'Institut que M. Mommsen avait déchiffré de même, mais avec l'amélioration de lecture SATVRVS pour SILVRVS. Cette fois, le texte est définitivement établi. A cette occasion, M. Héron de Villefosse nous prie de déclarer qu'avant de publier sa note sur cette inscription dans le *Bulletin critique* du 1er juillet 1883 (cfr. *Bulletin épigraphique de la Gaule*, 1883, p. 160), il n'avait pas vu la belle photogravure jointe au deuxième rapport de M. Tissot, photogravure sur laquelle il est facile de reconnaître que le texte porte bien SATVRVS et non SILVRVS ; l'estampage qu'il a eu entre les mains est loin d'être aussi clair.

Robert MOWAT.

BIBLIOGRAPHIE

OTTO HIRSCHFELD. — *Gallische Studien*; in-8°, 60 pages, Wien, 1883. (Ext. des Comptes-rendus de l'Académie Impériale des sciences de Vienne, section de philologie et d'histoire, vol. CIII, Fasc. I, p. 271).

Ce mémoire, qui forme le début d'une série d'études sur l'organisation et l'administration de la Gaule à l'époque romaine, a pour sujet les *Civitates foederatae* de la province Narbonnaise, avec une dissertation sur l'extension du *jus latinum* dans l'Empire. C'est un travail qui se recommande par son importance et par la nouveauté des aperçus à tous ceux qu'intéresse l'histoire de la civilisation de notre pays. Nous souhaitons vivement qu'il leur devienne plus commodément accessible au moyen d'une traduction française; nous ne saurions mieux rendre que par l'expression de ce vœu le tribut d'éloges qui est dû au jeune savant chargé de la préparation et de la publication du tome XII du *Corpus* relatif à la Gaule. Parmi les inscriptions dont il a fait usage dans son mémoire, on en remarquera une de Vaison, actuellement conservée au musée Calvet d'Avignon; M. O. Hirschfeld a la bonne chance d'en être le premier éditeur; nous nous faisons un plaisir de lui emprunter sa copie avec ses suppléments:

////// IIV//// | ////// ·RVFVS //// | //// *praef.* FABR ❦ PRÁEF ❦ | *Va*SIÉNS· II· ÁED · VOC | *p*ROSCAENIVM · MARMORIB | //// ORNÁRI·TESTÁMENT·IVSSIT | VETVSTATE·CONSVMPT·R·P·REST. Ligatures nombreuses: à la 5e ligne, N et I, M et A, I et B; à la 6e, T et E, N et T, I et T.

VITTORIO POGGI. — *Di un frammento epigrafico del museo di Lodi*; in-4°, 4 pages; Lodi, tipogr. Quirico, Camagna e Marazzi; 1883.

Notre savant collaborateur a eu la bonne fortune de retrouver dans le musée de Lodi, un fragment d'une intéressante inscription de Vérone, regardée comme perdue et connue seulement par d'anciennes copies, qui ont permis de l'enregistrer dans le *Corp. Inscr. Latin.* t. V, n° 3257. Le fragment inespérément recouvré donne environ un quart du texte total; il correspond à l'angle gauche inférieur et se trouve absolument conforme à la leçon adoptée dans le *Corpus*.

LOUIS NOGUIER. — *La Colonie romaine de Béziers, épigraphie et monuments*; in-8°, 108 pages, 5 planches. Béziers, impr. Granié et Malinas; 1883.

M. L. Noguier, conservateur du musée de Béziers, s'est proposé de présenter le tableau d'ensemble des monuments d'épigraphie et de sculpture romaine appartenant à sa cité. Après quelques pages d'introduction historique, il entre dans le vif de son sujet qu'il divise de la manière suivante. Inscriptions publiques: 1° inscriptions relatives aux empereurs; 2° inscriptions relatives aux fonctions civiles supérieures; 3° inscriptions militaires. — Inscriptions municipales: 1° décurions, duumvirs, questeurs, édiles, etc.; 2° flamines d Auguste. — Inscriptions privées: 1° inscriptions privées relatives aux dieux; 2° inscriptions privées funéraires. — Monuments: 1° monuments non épigraphiques du musée épigraphique de Béziers; 2° monuments non épigraphiques à Béziers; 3° monuments de la région. La partie épigraphique renferme 105 articles; la partie monumentale, 49.

Cette classification des inscriptions n'est pas précisément celle qu'un épigraphiste de profession eût adoptée; nous n'insisterons pas davantage sur cette observation, pour ne pas affaiblir l'expression de notre satisfaction en voyant le goût de ces études se répandre de plus en plus

en France, malgré d'inévitables tâtonnements. L'essai de M. Noguier mérite d'être hautement encouragé ; les savants seraient trop heureux s'ils avaient à leur disposition, pour chaque portion de notre territoire, une simple monographie comme celle de la colonie romaine de Béziers; si restreint que soit un recueil local ou régional, il est rare que celui qui l'entreprend n'arrive pas à se heurter à des textes d'une interprétation délicate, difficile même pour les plus habiles. Le manque d'espace nous empêche de signaler celles des inscriptions de Béziers qui offrent un interêt particulier. Nous ne ferons d'exception qu'en faveur de celle que M. Casalis de Fondouce a publiée dans le précédent numéro du *Bulletin*, p. 127, et que nous voyons figurer avec une lecture différente sous le n° 43 du recueil de M. Noguier, /////DIO CRARO | ///VC·VERVS | ///AESIDIA·EXTRICATA | D·S·D; *au dieu Crarus Lucius Verus (et) ...aesidia Extricata a fait ce monument de ses deniers*. Il va de soi que nous n'attachons aucune importance au *lapsus* de rédaction « a fait » pour « ont fait » ; mais nous ne pouvons accepter la coupe de la première ligne en deux mots, puisqu'il ne s'y trouve aucun signe séparatif comme dans le reste du texte ; nous n'admettons pas non plus la transformation arbitraire de *dio* en *deo*, ni, par conséquent, la réduction du vocable divin au mot écourté *Craro*. Nous pensons avec M. Casalis de Fondouce que toutes les lettres de *diocraro* appartiennent au nom de la divinité. Nous sommes même disposé à croire qu'à raison de la fracture visible, sur le côté gauche de l'inscription, il manque à ce mot une syllabe initiale. Il y a utilité à signaler un rapprochement philologique à faire entre ce mot ...*diocrarus* et le nom gaulois *Litavicrarus* inscrit dans le « Testament d'un Lingon » dont M. Caillemer a entrepris une étude approfondie dans ce *Bulletin*, tome I, p. 22 ; le premier élément de ce nom composé se retrouve dans un autre nom d'homme, *Litaviccus ;* la forme du deuxième élément *crarus* est actuellement assurée par deux exemples. S'il venait à être prouvé que *diocrarus* est incomplet, nous proposerions la restitution [*Me*]*diocrarus*, sur le modèle de *Mediolanum*, *Mediomatrici*.

GAZAN. — *Notice sur un fragment d'inscription romaine trouvée à Antibes ;* in-8°, 4 pages et une planche.

Dans cet opuscule qui paraît extrait d'une publication périodique malheureusement non indiquée, M. le colonel Gazan signale un fragment d'inscription recueillie par lui et provenant de l'enceinte d'Antibes. La pierre était encastrée dans le mur, à un mètre à droite de la porte principale de la ville et à hauteur de la clef du cintre. Le texte se compose de quatre lignes dont le commencement et la fin ont disparu : ////RARIC//// | ////ERIVS·C//// | ////R·PATRO////ECIT·C////. La lettre ronde qu'on voit à chaque extrémité est entamée par la cassure, en sorte qu'on ne sait si c'est un C ou un O.

Robert Mowat.

ACADÉMIES ET CORPS SAVANTS

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES. — *Séance du 1er juin.* — M. Le Blant écrit de Rome qu'on a mis au jour les restes de l'amphithéâtre de Lanuvium, auj. Cività Lavinia ; à la catacombe de Domitilla on a trouvé l'épitaphe KAVTVS ÇOIVGI SVE//// | SE BIBA COPETIVIT//// | TO SANCTO SATIS////. *Kautus co(n)jugi su(a)e... [sepulcrum fecit sicuti] se biba* (pour *viva) co(m)petivit [in loco is]to sancto satis...* Il envoie aussi le dessin d'une fresque de Pompéi paraissant représenter le jugement de Salomon. M. de Vogüé communique un premier essai de traduction du tarif gréco-

palmyrénien de droits de transit. M. Ern. Desjardins présente, de la part de M. Letaille, une photogravure de l'inscription métrique de Maktar (*v. supra*, p. 151). Il communique un mémoire de M. Masqueray, sur une inscription qui tend à faire placer entre le 20 décembre de l'an 121 et le 9 décembre 122 le voyage d'Hadrien en Afrique, qu'on ne croyait pas antérieur à l'an 127.

8 juin. — L'Académie se forme en comité secret pour discuter les conclusions de la commission du prix Gobert.

15 juin. — M. Ch. Robert annonce qu'on a mis à découvert l'entrée des Arènes du côté de la rue de Navarre et plusieurs des niches qui bordaient cette entrée. M. Ern. Desjardins communique les rectifications proposées par M. de Villefosse à la lecture de l'inscription de Zama (*v. supra*, p. 160).

22 juin. — M. Al. Bertrand annonce que M. Voulot vient de découvrir, à Grand (Vosges), les restes d'une basilique romaine avec un pavé en mosaïque. Le sujet formant le centre de la mosaïque représente un berger portant un masque de loup ou de chien et consultant un personnage placé sous une arcade. Le reste de la scène est détruit. Il communique ensuite une inscription trouvée à Guardimaou (Tunisie) par le Dr Guégan ; l'estampage en a été déchiffré par M. de Villefosse ainsi qu'il suit : P·SEXTILIO·P·F | ARN·FELICI | FLAM·AVG·P·P | SACERDOTI·PRO | VINCIAE·AFRICAE | P·AVSINCLEIVS·TV | BERO·SEXTILIANVS | AVO·OPTIMO | OB·MERITVM. M. Révillout commence la lecture d'un mémoire intitulé « L'étalon d'argent en Egypte ».

29 juin. — M. Ern. Desjardins communique une inscription latine découverte à Coptos par M. Maspéro (1).

(1) Nous donnons, d'après les *Comptes-rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, le texte et la lecture de ce monument important à divers titres. Il se compose de deux tablettes de basalte noir encastrées dans le mur extérieur d'un édifice situé sur le forum de Coptos ; hauteur de chaque tablette, o m. 36 ; largeur, o m. 30 ; hauteur des lettres, o m. 01, de la forme de celles des diplômes militaires de l'époque antonine. Le texte complet comportait d'autres tablettes qui n'ont pu être retrouvées.

1re tablette

[*coh.* $\overline{IV}$]

) ·LONGI
C MARCIVS·C·F POL·ALEXAND
) ·CATTI·
L LONGINVS·L·F·SER·TAVIO
) ·VEDI·
L·LICINIVS·L·F POL·SEBASTOP
) SERVATI·
M LOLLIVS·M·F POL·ANCYR
) ·CAECILI·
C·CORNELIVS C FPOL ANC
) ·AQVILAE·
C·SOSSIVS·C·F·POL·POMPEIOP

COH·$\overline{V}$

) PVBLILI·
DIDIVS·C F POL·ANCYR
) ·GAVISIDI·
C·HELVIVS·C·F POL GANG
) ·IVSTIANA
T·ANTONIVS·T·F·SER·TAVIO
) ·LICINI·VERI·
C·SENTIVS·C F SER TAVIO
) ·NVMERI·
C·IVLIVS·C·F POL ALEXAN
) LVCRETIANA
L·IVLIVS·L·F·GAL LVGDVN

[*coh.* $\overline{IV}$]

) ETRI
L·LONGINVS·L·F·POL·ANCYR
) VETTI·RVFI
C LONGINVS·C F·POL·ALEX
) ·CASTI·
M·CASSIVS·M F POL·ISINAD
) ·C·MAMMI
M·PETRONIVS·MF POL·ALEX·
) ·P MAMMI
CN·OTACILIVS·CN F POL·ANC·
) OENIANA
M LONGINVS·M F POL·ETEN

COH·$\overline{V}$

) ·CANINI·
C·VALERIVS·C F·POL ANC·
) ·M·CORNELI
M IVLIVS·M F·POL·ALEX
) ·MATERNI
M·LOLLIVS M F POL·ANCYR
) CLITERNIA
SEX LVSIVS·SEXF·POL·TAVIO
) CLEMENTIS
C VIBIVS C·F ANI·VERG
) GAVISIDIANA·
C·AVEIDIVS·G·F POL ANC

6 juillet. — M. Révillout continue la lecture de son mémoire sur l'étalon d'argent en Egypte.

COH·VI
> ·TREBONI·
M·VALERIVS M·F POL SID
> CVRTI
C·VALERIVS C·F·PAP NICAE
> MINI·
C·GRANIVS·C·F·POL·ANC·
> ·COTI·
C VALERIVS·C F GAL·LVGD
> CVRIATI·
C·TREBIVS C·F PVP PARAET·
> GALBAE
C AVEIDIVS·C F POL CAST·
COH VII

COH·VI·
> ·FIRMI·
C·SPEDIVS·C·F·POL·CYREN
> LONGI·
C·ANTONIVS·C·F·POL·ALEX
> ·FLACCI
P·PAPIRIVS·P F POL ANC
> VARI
C LONGINVS·C F POL·CAST
> ·PACCI·
P·FLAVIVS·P F·ANIEN PAPHR
> HORDIONI·
C ROMANIVS·C F·FAB·BER
COH V/////

2e *tablette*

ALARVM·III·DEC·VI
DVPL·I SESQVIPLIC IIII·
EQVITES·CCCCXXIIII

PER EOSDEM·QVI·SVPRA·SCRIPTI·SVNT
LACCI·AEDIFICATI·DEDICATI·SVNT·
APOLLONOS HYDREVMA VII·K·IANVAR
COMPASI K AVGVSTIS
BERENICIDE XVIII·K IANVAR
MYOS HORMI IDVS IANVAR
CASTRA M·AEDIFICAVERVNT·II·
REFECERVNT

COH I·THEB·CVI·PRAEEST
SEX POMPEIVS·MERVLA
> ·S TERENTIVS·MAXIMVS
> ·C·IVLIVS·MONTANVS
> ·L·DOMITIVS·APER·
SVM·>·III
F·S·S·COH VII·>·X·
EQ·LXI·MIL·DCCLXXXIIX

Alarum trium decuriae sex: dupl(arius) unus, sesquiplic(arii) quattuor, equites quadringenti quattuor et viginti. — Cohors I Theb(aeorum) cui praeest Sex(tus) Pompeius Merula: centurio S(extus) Terentius Maximus, centurio C(aius) Julius Montanus, centurio L(ucius) Domitius Aper; summa: centuriones tres. F(iunt) s(upra), s(criptae) coh(ortes) septem, centuriae decem; equites unus et sexaginta, milites septingenti octoginta et octo. — Per eosdem qui supra scripti sunt, lacci (λάκκοι) aedificati dedicati sunt: Apollonos Hydreum (i.e. Apollinis Hydrei) a(nte) septimum (diem) K(alendas) Ianuar(ias); Compasi, K(alendis) Augustis; Berenicide, (ante) decimum et septimum diem K(alendas) Ianuar(ias); Myos Hormi, idus Ianuar(ias); castra m(ilites) aedificaverunt, duo refecerunt.

Il nous sera permis de proposer quelques corrections à cette lecture. En effet, nous remarquons d'abord que les sigles F S·S sont notablement plus hautes que les lettres environnantes, ce qui les constitue *en vedette d'annonce*, tout comme le mot précédent SVM(*ma*). Nous en concluons que, puisque celui-ci désigne un total partiel, les sigles S·S doivent désigner un total général et récapitulatif, *S(umma) S(ummarum)*; il est d'ailleurs invraisemblable qu'elles représentent la locution *S(upra) S(criptae)* en abrégé, puisque cette même locution apparaît en toutes lettres, *supra scripti*, à la ligne suivante. En second lieu, le mot *milites* se trouvant représenté dans le texte par l'abréviation MIL, il s'en suit que le sigle M qui vient après le mot *castra*, doit avoir une signification autre que celle de MIL; nous proposons, *m(unita)* ou *m(ajora)*; il s'agit apparemment de deux grands camps formant tête de ligne à chaque extrémité de la route de Coptos à Myoshormos. Nous lisons:

Alarum trium, dec(uriarum) sex (i·e· ex alis tribus et decuriis sex) dupl(arius) unus, sesquiplic(arii) quattuor, equites quadringenti quattuor et viginti. — Coh(ortis) I Theb(aeorum), cui praeest Sex. Pompeius Merula: centurio S. Terentius Maximus, centurio C. Iulius Montanus, centurio L. Domitius Afer· Sum(ma) — centuriones tres. — F(it) s(umma) s(ummarum) — coh(ortium) septem, (i·e·e cohortibus septem): centuriones decem, eq(uites) unus et sexaginta, mil(ites) septingenti octo et octoginta. Per eosdem qui supra scripti sunt lacci aedificati (et) dedicati sunt, Apollonos Hydreuma septimo (ante diem) K(alendas) Ianuar(ias); Compasi, K(alendis) Augustis; Berenicide, decimo septimo (ante diem) K(alendas) Ianuar(ias); Myos Hormi, idus Ianuar(ias). Castra m(unita ?) aedificaverunt duo (et) refecerunt.

R. M.

13 juillet. — M. Al. Bertrand, au nom de la commission chargée de juger le concours des antiquités nationales, fait connaître les noms des auteurs auxquels sont décernées des récompenses. Il est à remarquer que les mémoires présentés par les huit lauréats ont exclusivement trait au moyen-âge. M. Paul Meyer est désigné comme candidat aux suffrages de l'Institut pour le prix biennal de 20,000 francs, par 13 voix contre 11 données à M. Maspéro. M. Hauréau donne une seconde lecture de son mémoire sur *les propos de Maître Robert de Sorbon.*

20 juillet. — M. de Laigue écrit qu'il a appris que l'inscription latine communiquée par lui à l'Académie, en octobre dernier, et reconnue comme fausse par M. Desjardins, avait été fabriquée, il y a une dizaine d'années, à Orbitello, et que M. Gamurrini, à qui on avait alors cherché à la vendre, en avait immédiatement reconnu la fausseté. M. Le Blant annonce que des fouilles exécutées derrière l'église de la Minerve, à Rome, ont amené la découverte de sphinx, de cynocéphales et d'autres antiquités égyptiennes. Des fouilles antérieures avaient révélé, sur cet emplacement, l'existence d'un édifice que M. Lanciani croit être l'Isaeum de la 9e région. M. Schlumberger communique la description de cinq sceaux byzantins de sa collection.

27 juillet. — M. Pavet de Courteille lit une note de M. de Witte sur un groupe de bronze, de sa collection, trouvé en 1866, aux environs de Roye (Somme), et représentant Hermès et Dionysos enfant. M. Saladin lit, en son nom et au nom de M. R. Cagnat, un rapport sur les principales ruines que les missionnaires du Ministère de l'Instruction publique ont explorées en Tunisie, à Lamta *(Leptis parva)*, à Héitla *(Suffetula)*, à Haïdra *(Ammaedara)*. Il cite quelques inscriptions inédites parmi lesquelles on remarque les deux suivantes: 1° à Lamta, sur une tombe faite entièrement de mosaïque, qui figurera au musée du Louvre:

M † VI | MEDDEN | IN PACE VI | XIT ANNI | SXXXV∴ | PLVS MIN | RECESSIT | DIE VIII | IDVS∴ | IANVA | RIAS∴; 2° à Henechir-Zaâtli, DMS | POSTVMIA·MATRONILLA·INCONPA | RABILIS·CONIVX·MATER BONA·AVIA | PIISSIMA PVDICA RELIGIOSA · LABORIO | SA · FRVGI · EFFICAXS · VIGILANS· SOLLICITA | VNIVIRA · VNICVBA · tOTIVS·INDVSTRIAE ET FIDEI | MATRONA VIXIT ANNIS N LIII MENSIBVS NVDIEBVS TRIBVS. M. V. Guérin lit un mémoire sur les « Populations du Liban ».

SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE FRANCE. — *Séance du 6 juin.* — M. de Villefosse communique des rectifications à la lecture de l'inscription de Si-Amor-Djedidi, et le texte de l'inscription de Guardimaou; voir notre sommaire des séances de l'Acad. des Insc. du 8 et du 22 juin. M. Saglio présente l'estampage d'une stèle funéraire provenant de Cyzique et conservée au musée Borely, de Marseille; on y lit l'inscription IΩN ΔΑΟΥ ΑΠΑΝΤΙ ΧΑΙΡΕ entre deux registres à bas-reliefs.

20 juin. — M. l'abbé Thédenat communique une inscription gravée sur un sarcophage de marbre conservé au Luc (Var), dans le jardin de l'hospice; une ligne précédait celle où on lit ////ACONIVS INVALI[*dum infortu*]NIANE SE[illegible] | [*vixit et*] QVEM DEDERAT CVRSVM FORT[*una peregi*]; le dernier vers est emprunté à l'Enéide de Virgile, l. IV, v. 653. M. Al. Bertrand présente sept têtes de bronze trouvées en 1873 sur le territoire de La Croix-St-Ouen, à 6 kil. de Compiègne, et en outre, une série de haches et de boucles provenant du département de l'Aisne. M. Mowat lit une note de M. Sacaze, sur deux fragments d'inscription trouvés dans le val d'Aran et recueillis par M. Gourdon, qui les a signalés dans le *Bulletin de la Société Ramond*, 1883; l'une provient de la chapelle de Gesà //// | L· POM | PAVLINIA | NVS·V·S·L·M; l'autre, de l'église d'Escuna, ILVRBERRIXO | ANDEREXO. M. de Villefosse communique un

fragment d'inscription découvert à Henchir-Belait (Tunisie) par M. Poinssot; c'est une dédicace à Maximus, fils de l'empereur Maximin I, martelée en l'an 238. Il communique ensuite une inscription trouvée en 1882 à Arlaines, près de Vic-sur-Aisne, et conservée au musée de Soissons, ////VS·SECCI·F·*a*RVERNV | S·EQVES·ALA·VONTIORVM | AN·XXV·STIPEND | VII·H S EST.

27 juin. — M. l'abbé Thédenat présente au nom de M. de Laigue, la photographie de deux chapiteaux encastrés dans un mur, à Paris; sur le premier, on voit Jupiter entre deux Victoires, dont l'une tient une couronne, l'autre un trophée; sur le deuxième, Harpocrate entre deux Victoires. M. Ramé présente les empreintes de deux bagues de cuivre trouvées à Melle; sur chacune est gravé un monogramme mérovingien.

4 juillet. — M. l'abbé Thédenat communique, d'après un msc. du président Bouhier, conservé à la Bibliothèque Nationale, une inscription métrique qui aurait été trouvée à Chanac (Lozère), *Salve, sancte iterum Iuli, salve te recepti. — Cari iterum cineres animaeque umbraeque tuae nunc — Quas semper recolam solemnibus optime donis — Dum memor ipse mei, Dum spiritus hos reget artus*; le dernier vers est emprunté à Virgile, Enéide, IV, v. 336. M. Mowat communique, d'après un estampage de feu le capitaine Colson, mis à sa disposition par M. Maxe-Werly, une inscription grecque conservée au musée Calvet, d'Avignon, et paraissant provenir de l'ancienne collection Nani, de Venise: ΤΙΒΕΡΙΟΝ ΚΛΑΥΔΙΟΝ ΔΡΑΚΩΝΤΟΣ ΥΙΟΝ ΚΥ | ΡΕΙΝΑ ΑΝΤΙΠΑΤΡΟΝ ΠΑΛΑΙΟΠΟΛΕΙΤΑΝ | ΚΛΑΥΔΙΑ ΜΝΑΣΑΓΟΡΑ ΘΥΓΑΤΗΡ ΘΕΟΝΙΣ ΦΥ | ΣΚΙΑ ΤΟΝ ΑΝΔΡΑ ΕΥΝΟΙΑΣ ΕΝΚΑ (*sic*) ΚΑΙ Φ ΙΛΟΣΤ[οργιας]. Cette inscription inexactement publiée, sans commentaires, par Mérimée, dans ses *Notes d'un voyage dans le Midi*, I, p. 159, nous apprend un fait intéressant que l'on ignorait jusqu'à présent, c'est que la ville de Palaeopolis, comme Patrae sa voisine, était inscrite dans la tribu Quirina à l'époque romaine.

11 juillet. — M. G. Schlumberger lit un mémoire sur les diverses représentations de la Vierge et des Saints, d'après les sceaux bysantins du VIIe au XIIIe siècle.

18 juillet. — M. l'abbé Thédenat expose que la niche dans laquelle est déposé le cœur de Henri II d'Albret, roi de Navarre, à l'abbaye de Juilly, a été ouverte en présence de cinq membres de la Société des Antiquaires, et scellée à nouveau, après constatation du dépôt. M. de Barthélemy lit une lettre de M. de Cessac qui signale des briques paraissant avoir été fabriquées vers le XVIe ou le XVIIe siècle, dans la commune de St-Alpinien, pour la décoration d'habitations particulières. Elles sont ornées d'inscriptions et de sujets empruntés à l'antiquité classique, telles que IVLIVS CAESAR, SPARTACVS, PANEM ET CIRCENSES, et offrent une grande analogie avec les briques de Neuvy-sur-Baranjon dont l'authenticité a été révoquée en doute.

25 juillet. — M. de Villefosse communique le texte d'une borne milliaire relevée par M. l'abbé Cérès dans les ruines de la chapelle St-Vincent, à Rodez, IMPER·CAES | C·VIB·TREB·GAL | LOP F·AVG PFMTR*p* | BIS CoS·PC·PP ET | IMP·CAES·C·VIB | AFIN·GALLO ♡ | *v*EID·VOLVSIAN | PF AVG PF M TR*p* | BIS·CoS PC·PP. Il communique ensuite les inscriptions gravées sur deux tranches d'un nouveau cachet d'oculiste découvert à Reims (1), d'après la copie de M. Demaisons, 1° CN ALBINI NATALIS | DIAMIS AD DIATHES, ligature de T, H, E; 2° CN ALBINI NATALIS | AVTHEMER AD IMP, ligature de T, H, E. M. l'abbé Thédenat communique deux mosaïques trouvées à Tabarka (Tunisie), par M. le capitaine Rebora,

(1) Ayant également eu connaissance de ce cachet par des empreintes que son possesseur avait adressées à M. Feuardent, nous pouvons ajouter les renseignements suivants: c'est une tablette carrée de schiste verdâtre de 38 millimètres de côté et de 7 millimètres d'épaisseur, découverte à Reims le 12 juillet 1883 et appartenant à M. S. Fruchart. R. M.

qui en a envoyé le dessin à M. Poinssot. La première a 1m62 de long sur 0m56 de large; elle porte l'inscription suivante: CASTVLA·P | VELLA·ANN | XL·VIII·REDD | VI·IDVS·MAR | TIAS PROPER | ANS·KASTITA | TIS·SVME | RE | PREMI | A·DIGNA· | MERVIT· | INMARC·IB | ILE CORONA | PERSEVERA | ANTIBVS·TRIB | VET·DEVS GR | ATIA IN PACE; à la 3e ligne, lire *red-d(idit spiritum)*; aux lignes 11-12, *immarc(ess)ibile(m) corona(m)*; aux lignes 15-16, *gratia(m)*. L'inscription est accompagnée de représentations qui symbolisent le bonheur éternel. La seconde mosaïque représente un évêque debout, devant le siège épiscopal, dans l'attitude de la prière solennelle; des colombes et des fleurs symbolisent le bonheur éternel dont il jouit; on lit l'inscription PELACIVS | IN PA | CE; le milieu du texte est occupé par une croix monogrammatique dont la forme accuse la fin du Ve siècle ou le commencement du VIe. Ce monument est intéressant pour l'histoire du costume ecclésiastique. M. l'abbé Thédenat communique ensuite un fragment d'inscription qui servait d'autel dans la chapelle St-Jacques, à Cagnosc, près du Luc (Var). Il est aujourd'hui conservé au Luc, dans le jardin de M. Aube, notaire. L'inscription, inexactement publiée jusqu'à présent, n'a pas encore été complétée : C·IVLIVS·SENECA·SIBI·ET·[////*Iulio S*] | PERATO·PATRI·TVRPAE·NIGR[*if. matri*///] IVLIO·OPTATO·L·IVLIO·MA[*ximo.. Iu*] | LIO·GRATO·FRATRIBVS//// | F·FVLCHRAE·VXORI·C·[*Iulio Sene*] | CAE·IVLIAE·C·F·MATER[*nae nept*] | ANIENSIBVS [*pos*]; l'abbé Thédenat cite d'autres exemples de l'indication de la tribu au moyen d'un adjectif se rapportant aux personnages mentionnés.

La Société des Antiquaires entre en vacances, du 1er août au 31 octobre.

RÉPERTOIRE DES TRAVAUX HISTORIQUES, no 4 et supplément, pour l'année 1882. En fait de nouveautés épigraphiques nous ne trouvons à relever, p. 575, qu'un paragraphe visant un article du *Bulletin de la Société archéologique du Midi de la France*, 1881, p. 22, qui fait connaître deux autels en marbre blanc, découverts par M. Sacaze, l'un à Balestan et portant l'inscription BAIGORISO | DEO | GEMINIVS·E | DVNNIS F | V·S·L·M; l'autre à Gaud, près Cierp, ALAR | AFVRIVS | FESTVS | V·S·L·M.

ANNALES DE LA SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU PU[illegible], tome 31, 2e partie, pl. 90. — P. de Cessac, *une sépulture double de l'époque de la domination romaine au village des Girandes, commune d'Arrênes (Creuse)*. Dans ce mémoire nous remarquons la découverte de poteries rouges portant les estampilles de fabrication, L·ADN·ADC[illegible]NI, ligature de A et D répétée, de E et N; //IIOMARI; AL·LED·VF; CESC[illegible]R; VIDVCVS F; MALLEDO F; OFIC·ACVTI; CIISIANIF; MANIM; MALLVROF, li[illegible]gature de M et A; FORTIS.

Robert MOWAT.

REVUES ET JOURNAUX PÉRIODIQUES

THE ACADEMY, no 583, 7 juillet 1883. *Un erotikon de Pompéi*, par R. Ellis. — Sur un fragment de muraille appartenant au *theatrum tectum* ou Odéon de Pompéi, monument que Nissen date de l'an 75 avant l'ère chrétienne, des fouilles dirigées par Mau ont récemment mis au jour des graffiti que Sogliano a intégralement publiés, avec sa transcription, dans les *Notizie di Scavi*, février 1883, p. 52. Quelques-uns de ces graffiti sont des vers élégiaques, malheureusement mal

conservés pour la plupart. Cependant un quatrain presque complet fournit une intéressante addition aux restes si clair-semés de la poésie érotique, au premier siècle avant J.-C. Les suppléments sont dus au professeur Bücheler :

[*Quid fi*]*t? vi me oculei posquam deducxistis in ignem,*
[*No*]*n ad vim vestreis largificatis geneis.*
[*Verum*] *non possunt lacrumare restinguere flamam,*
[*Hae*]*c os incendunt tabificantque animum.*

L'élision du *s* final dans *largificatis*, la formation particulière des mots *largificare*, *tabificare*, la diphthongue *ei* de *oculei*, *vestreis*, *geneis*, l'orthographe de *posquam*, *deducxistis*, *lacrumare*, confirment l'opinion que ces vers sont antérieurs à l'an de Rome 700 = 54 av. J.-C., et qu'ils appartiennent à la période Syllano-cicéronienne. Ces vers, peut-être comme d'autres de Pompéi, ont été plus ou moins exactement transcrits par l'amoureux. En tout cas, leur ton, leur style, ces larmes qui éteignent le feu de l'amour, rappellent bien les épigrammes connues de Valerius Aedituus, de Porcius Licinus, de Q. Catulus, conservées par Aulu-Gelle (*N. A.* 19, 9). Un autre distique contient un remarquable jeu de mots, dans le goût de Plaute : « *Sei quid amor valeat nostei, sei te hominem scis, commiseresce ; mihi da veniam ut veniam* ». — Traduit de l'anglais par H. Thédenat.

BULLETIN TRIMESTRIEL DES ANTIQUITÉS AFRICAINES, 5e fascicule, juillet 1883. — Héron de Villefosse, *Notes d'épigraphie africaine*, avec un fac-simile photographique de l'inscription de Si-Amor-Djedidi (Zama); — Roy et J. Poinssot, *Inscriptions du Kef*; — J. Poinssot, *Tunisie*; *inscriptions inédites du Fahs-er-Riah ;* article enrichi de figures dans le texte et d'une lettre de M. Ermanno Ferrero sur un nouveau *Praefectus classis praetoriae Misenensis ;* — G. Wilmanns, *Etude sur le camp et la ville de Lambèse*, traduit et augmenté d'un appendice épigraphique, par H. Thédenat; — L. Demaeght, *Inscriptions de Guetna*; vingt fac-simile épigraphiques; — L. Demaeght, *Musée archéologique*; — J. Poinssot, article nécrologique sur Auguste Cherbonneau; — H. Thédenat, article nécrologique sur Florian Vallentin.

REVUE EPIGRAPHIQUE DU MIDI DE LA FRANCE, n° 24, Juin-Juillet 1883 ; — n° 412, *épitaphe d'un affranchi*, à Narbonne; — n° 413, *autel à Jupiter avec la roue entre deux foudres*, à Lansargues, c'est l'inscription publiée pour la première fois par M. Casalis de Fondouce dans le précédent numéro du *Bulletin épigraphique* ; — n° 414, *épitaphe mentionnant la tribu Voltinia*, à Murviel ; — n° 415, *autre épitaphe mentionnant la tribu Voltinia*, à Candillargues ; également publiée pour la première fois par M. Casalis de Fondouce dans le *Bulletin* ; — n° 416, *inscription rappelant un soldat de la légion XVI contemporain de Tibère*, à Nîmes ; — n° 417, *nom de l'architecte constructeur de l'amphithéâtre de Nîmes*, à Nîmes ; — n° 418, *nom de l'architecte constructeur du Pont-du-Gard*, à Vers ; — n° 419, *épitaphes avec bustes dans une niche cintrée*, à St-Geniès-de-Malgoires ; — n° 420, *fragment d'épitaphe*, à Sernhac ; — n° 421, *borne milliaire au nom d'Aurélien appelé Restaurateur des Gaules*, à Aps ; — n° 422, *statue ou épitaphe d'un chevalier romain, quattuorvir de la cité des Helves*, à Aps ; — n° 423, *tuile avec une marque de fabrique*, à Andance ; n° 424, *fragment d'épitaphe*, à Orange ; — n° 425, *autel à la déesse Ambrima*, à La Piarre ; c'est l'inscription découverte par M. Roman, et signalée par le précédent numéro du *Bulletin*, p. 153.

La *Revue épigraphique* contient, en outre, aux pages 379-383, un article de M. Th. Mommsen, intitulé *le monument d'Ahenobarbus*, et à la page 384 un fac-simile de l'inscription gauloise d'Apt, en caractères grecs.

Robert MOWAT.

FLORIAN VALLENTIN

Nous reproduisons ici, dans l'ordre de leurs dates respectives, tous les articles nécrologiques consacrés à Florian Vallentin que nous avons pu relever dans diverses publications ; le *Bulletin Épigraphique* les recueille comme un pieux dépôt de couronnes d'immortelles offertes à la mémoire de son fondateur.

Le *Journal de Vienne et de l'Isère*, n° du 27 mai 1883 :

Nous apprenons la mort d'un jeune magistrat, d'un épigraphiste distingué, bien connu à Vienne, M. Florian Vallentin, docteur en droit, correspondant du Ministère de l'Instruction publique, officier d'Académie, procureur de la République, etc.

M. Florian Vallentin s'était fait une situation unique en France et à l'Étranger, dans le monde épigraphique; il avait fondé, à Vienne (imp. Savigné), une publication qui avait reçu l'accueil le plus favorable de tous les hommes compétents: *Le Bulletin Epigraphique de la Gaule*, qui en est à sa 3e année, avait pour collaborateurs les sommités de la science: MM. Léon Renier, Allmer, Mowat, de Villefosse, Desjardins, Lenormant, Le Blant, Caillemer, etc.

M. Vallentin s'était marié il y a deux mois à peine, et c'est à la suite d'un voyage en Italie qu'il a succombé, après une courte maladie, à peine âgé de 30 ans.

C'est une grande perte pour la science épigraphique, qui était devenue familière à notre jeune auteur et n'avait pas de secrets pour lui, et dans laquelle un brillant avenir lui était certainement réservé.

La *Revue Critique*, n° du 11 juin, p. 479 :

Nous apprenons que M. Florian Vallentin, fondateur et directeur du *Bulletin Epigraphique de la Gaule*, a succombé le 20 mai dernier, à Montcaud-Sabran (Gard), aux suites d'une maladie dont il avait contracté le germe en visitant les monuments de l'Italie ; il est mort, à peine âgé de 32 ans, victime de son amour pour la science. La perte prématurée du jeune et savant magistrat affligera les épigraphistes français; ils n'oublieront pas la reconnaissance qu'ils lui doivent pour avoir mis à leur disposition l'organe de publicité périodique impérieusement réclamé par l'extension et l'importance de leurs études. Nous voudrions être assurés que cette utile publication qui a déjà parcouru avec le plus grand succès une carrière de deux années et demie, n'est pas destinée à disparaître avec celui qui a eu le mérite de la créer.

Le *Bulletin trimestriel des Antiquités Africaines*, 5e fascicule, juillet 1883, p. 360 :

M. Florian Vallentin, directeur du *Bulletin Epigraphique de la Gaule*, est mort le 20 mai, à l'âge de 32 ans, au retour d'un voyage de noces en Italie, en pleine possession du bonheur, environné de l'estime due à son mérite et à ses travaux, et précédé des plus belles espérances.

Ceux qui savent combien il est difficile, même à Paris, de fonder et surtout de faire vivre une revue, ont été surpris à bon droit qu'un homme, jeune encore, vivant dans un département éloigné des centres d'études, ait pu grouper, à l'étranger aussi bien qu'en France, les collaborateurs les plus distingués; c'est que, comme savant, par ses travaux antérieurs, comme homme privé, par son tact exquis, par l'aménité et par la loyauté de ses relations, il avait conquis toutes les

sympathies. Qui donc, après l'avoir connu, n'aurait pas été tout disposé à lui faire plaisir? Si à ces qualités on ajoute un réel talent d'administrateur et un désintéressement complet, on s'expliquera le succès vraiment surprenant, je dirai même inespéré pour ceux qui ne connaissent pas M. Vallentin, de l'œuvre entreprise.

Quoique spécialement destinée à la Gaule, la revue de M. Vallentin a publié d'excellents mémoires sur l'épigraphie de l'Afrique romaine, à ce titre, un souvenir et un hommage tout particuliers étaient dus à la mémoire de son regretté fondateur, par le *Bulletin des antiquités africaines* (1).

Le *Bulletin de la Société départementale d'archéologie et de statistique de la Drôme*, juillet 1883, p. 323:

Le 20 mai 1883, à Montcaud-Sabran (Gard), une mort prématurée enlevait à la science un de nos collègues les plus érudits; M. Florian Vallentin, né à Montélimar le 24 juillet 1851, fils de notre honorable vice-président. Le jeune savant venait de s'unir avec une jeune fille accomplie, et il explorait avec elle les environs de Rome quand la fièvre l'a atteint.

On se rappelle que la décoration d'officier d'académie lui avait été lécernée naguères à la distribution des récompenses aux Sociétés avantes, et qu'il était correspondant du Ministère de l'Instruction ›ublique pour les travaux d'érudition; nous pouvons ajouter que le ;ouvernement italien lui destinait les insignes de la couronne d'Italie, ›ien que le brevet et le décret soient arrivés à Montélimar après son lécès.

Reçu docteur en droit en 1874, il était entré dans la magistrature ›eu après, et sa nomination de substitut à Guéret et de procureur de a République à Baugé présageait une carrière brillante et rapide. C'est qu'en effet chez M. Florian Vallentin à une intelligence d'élite 'alliaient le goût des recherches sérieuses, l'amour du travail et de la etraite, le désir de consacrer le temps à l'étude du droit et de l'ar:héologie, embrassant ainsi le passé et le présent dans leurs plus ıautes aspirations: la justice et la vérité.

Si notre vaillant collègue n'a connu qu'un instant le bonheur de la 'ie scientifique et de la vie de famille, il n'en a pas moins attaché son ıom à d'intéressantes découvertes et concouru à perpétuer le souveıir de l'antiquité, de ses grandes œuvres et de ses grands hommes.

La liste de ses publications restera comme son oraison funèbre la plus éloquente, et nous l'offrons, à ce titre, aux membres de la Société.

I. — *Du divorce à Rome*. — *De la législation des noms de famille*. — Thèse pour le doctorat, soutenue devant la Faculté de Droit de Grenoble le 11 août 1874. — Grenoble, Allier, 1874, in-8°, 176 p. Quelques pages traitent de l'origine et des révolutions des noms de famille en Dauphiné).

II. — *Documents inédits pour servir à l'histoire locale*, d'après les manuscrits originaux. — *La garde nationale de Tèche et Beaulieu, canton de St-Marcellin*. — Vagnon, 1877, in-8°, 20 p. (Extrait du *Mémorial de St-Marcellin*).

III. — *Excursions archéologiques dans les Alpes Dauphinoises*. — Lecture faite au 2e Congrès du Club Alpin, tenu à Grenoble, les 12, 13 et 14 août 1877. — Grenoble, Maisonville, in-8°, 16 pages.

IV. — *Mythologie Gauloise*. — *Essai sur les divinités indigètes du Vocontium, d'après les monuments épigraphiques*. — Grenoble, Prud'homme, 1877, in-8°, 76 pages.

(1) M. l'abbé Thédenat a eu la bonne pensée de donner le même article, moins le dernier paragraphe, au *Bulletin Critique*, n° du 1er juillet 1883, p. 258.

V. — *Bibliographie Dauphinoise.* — *Le patois des Alpes Cottiennes et en particulier du Queyras*, par A. Chabrand et de Rochas. — Vienne, Savigné, 1877, in-8°, 8 pages. — (Extrait de la *Revue du Dauphiné et du Vivarais*).

VI. — *Le Dauphiné avant l'histoire.* — *Les âges de pierre et de bronze, dans l'arrondissement de Montélimar.* — Grenoble, Maisonville, 1878, in-8°, 35 pages.

VII. — *Importance et intérêt des études préhistoriques.* — Lecture faite à la séance publique de l'Académie Delphinale, le 21 mars 1878. — Grenoble, Baratier et Dardelet, 1878, in-8°, 13 pages.

VIII. — *Le Dauphiné avant l'histoire.* — *Sépultures préhistoriques découvertes dans les Hautes-Alpes.* — Grenoble, Maisonville, 1878, in-8°; 7 pages.

IX. — *Souvenirs de l'exposition de Paris en 1878.* — *Le Dauphiné au Trocadéro.* — *Sciences anthropologiques.* — *Art rétrospectif.* — Grenoble, Maisonville, 1878, in-8°, 67 pages.

X. — *J. Fergusson.* — Article bibliographique, en italien, (extrait du *Bulletin de paléontologie italienne*). — 1879, in-8°, 6 pages.

XI. — *Inscription romaine récemment découverte à Grenoble.* — Lettre à M. Eugène Chaper, président de l'Académie Delphinale. — Grenoble, Maisonville, 1879, in-8°, 16 pages.

XII. — *Les dieux de la cité des Allobroges, d'après les monuments épigraphiques.* — (Extrait de la *Revue Celtique*). — Paris, Vieweg, 1879, in-8°, 36 pages.

XIII. — *Mythologie Gauloise.* — *Le culte des Matrae dans la cité des Voconces, d'après les monuments épigraphiques.* — Paris, Champion, 1880, in-8°, 32 pages.

XIV. — *Le Dauphiné avant l'histoire, ancienneté de l'homme en Dauphiné et accessoirement en Provence et en Savoie.* — Grenoble, Dupont, 1880, in-8°, 34 pages.

XV. — *Découvertes Archéologiques faites en Dauphiné pendant l'année 1879.* — Rapport à l'Académie Delphinale. — Grenoble, Dupont, 1880, in-8°, 35 pages.

XVI. — *La voie d'Agrippa de Lugdunum au rivage Massaliote.* — Paris, 1880, in-8°, 23 pages.

XVII. — *Visite au Musée Epigraphique de Gap.* — Vienne, Savigné, 1880, in-8°, 23 pages.

XVIII. — *Patère d'Evaux.* — Savigné, Vienne, 1881, in-8°, 4 pages.

XIX. — *Lettre à M. Chalon*, directeur de la *Revue Belge de Numismatique*, relative à un méreau du chapitre de Ste-Croix, à Montélimar. — (Extrait de la *Revue Belge*), 1881, in-8°, 2 pages.

XX. — *Le Musée Epigraphique de Limoges.* — Vienne, Savigné, 1882, in-8°, 16 pages.

XXI. — *Nécrologie.* — *Prévost de Longpérier.* — Vienne, Savigné, 1882, in-8°, 8 pages.

XXII. — *Miscellanea.* — Vienne, Savigné, 1882, in-8°, 7 pages.

XXIII. — *Le Temple des Matrae à Sahune (Drôme).* — Vienne, Savigné, in-8°, 4 pages.

XXIV. — *Les Alpes Cottiennes et Graies.* — *Géographie Gallo-Romaine.* — Paris, Champion, 1883, in-8°, 113 pages.

XXV. — *De la colonne dite de Henri IV sur l'Esquilin.* — Valence, 1883. — En cours de publication dans le *Bulletin de la Société d'Archéologie de la Drôme*.

XXVI. — *L'arrondissement de Montélimar avant l'histoire*; discours de réception à l'Académie Delphinale. — Grenoble, Dauphin et Dupont, 1879, in-8°, 20 pages.

XXVII. — *Epigraphie du Tricastin*. — Vienne, Savigné, 1883, in-8°.

XXVIII. — *Bulletin Epigraphique de la Gaule*. — Vienne, Savigné, i-8°, 3 volumes, 1881, 1882, 1883.

Au sujet de cette dernière œuvre, le *Répertoire des travaux historiques*, publié tout récemment par le Ministère de l'Instruction publique t des Beaux-Arts, s'exprime ainsi:

« C'est à l'initiative de M. Florian Vallentin qu'est due la fondation e ce recueil; c'est sous sa direction qu'il est publié. Nous le félicitons incèrement d'avoir entrepris une publication devenue absolument .écessaire en France, où l'épigraphie n'avait pas encore d'organe pécial, la Revue de M. Allmer étant une œuvre tout à fait person.elle. Le succès de ce *Bulletin* doit être pour son directeur un encouagement et une récompense ».

Parfois l'épigraphiste et l'archéologue s'arrêtent émerveillés et les ırmes aux yeux devant une inscription importante ou une colonne rtistique, l'une et l'autre mutilées; nous en ferons autant devant œuvre inachevée du jeune et laborieux érudit.

Le *Bulletin de la Société d'Etudes des Hautes-Alpes* (1).

M. Florian Vallentin est mort à Montcaud-Sabran, près Bagnols Gard), le 20 mai 1883, bien jeune encore, car il n'avait que 31 ans. l était né, en 1851, d'une des plus honorables familles de Montélimar Drôme).

M. Vallentin était docteur en droit, correspondant du Ministère de 'Instruction publique, officier d'Académie, directeur du *Bulletin Epigraphique de la Gaule*, et l'un des collaborateurs les plus autorisés du *Bulletin de la Société d'études des Hautes-Alpes*. Depuis peu de jours, le substitut à Guéret (Creuse), il avait été nommé procureur de la République à Baugé (Maine-et-Loire). Le 27 mars dernier, il avait contracté un mariage vivement désiré; puis il était parti pour un voyage en Italie, qui devait être à la fois consacré à l'agrément et à la science. C'est au retour de ce voyage que M. Vallentin a été frappé, mais non surpris, car il est mort dans des sentiments admirables de résignation chrétienne.

M. Vallentin aimait d'un amour ardent, passionné, nos montagnes, auxquelles des liens de famille le rattachaient étroitement. Ainsi son bisaïeul paternel, M. Edouard de Laplane, l'historien de Sisteron, était né sur la commune de Ribiers, et sa bisaïeule paternelle appartenait à une famille de Gap.

M. Vallentin a manifesté son amour pour les Alpes par diverses publications historiques et archéologiques, extrêmement intéressantes. Les principales sont: *Essai sur les divinités indigètes des Voconces, 1877;— Excursion archéologique dans les Alpes Dauphinoises, 1877: — La voie romaine de l'Oisans et son réseau, 1877; — Les âges de pierre et de bronze en Dauphiné, 1878; — Les sépultures préhistoriques découvertes dans les Hautes-Alpes, 1878; — Le Dauphiné au Trocadéro, 1878; - Les dieux de la cité des Allobroges, 1879; — Découvertes archéologiques faites en Dauphiné pendant l'année 1879; — Ancienneté de l'homme en Dauphiné, 1880; — Visite au Musée épigraphique de Gap, 1880; — Le culte des* Matrae *dans la cité des Voconces, 1880; — Epigraphie gallo-romaine des Hautes-Alpes, 1882-1883* (incomplet); — *Les Alpes Cottiennes et Graies, 1883*.

Notre regretté confrère a publié aussi divers articles sur les Alpes dans les Bulletins de l'*Académie Delphinale* et de la *Société des Touristes du Dauphiné*, dans la *Revue du Dauphiné et du Vivarais*, dans le *Dauphiné*, dans la *Revue Celtique*, etc., etc.

M. Vallentin laisse inachevés de nombreux travaux, dont plusieurs d'une importance capitale pour nos pays. Il avait commencé la publi-

(1) Reproduit dans le *Journal de Vienne et de l'Isère*, n° du 8 juillet 1883.

cation de quelques-uns d'entre eux, soit dans le *Bulletin de la Société d'études*, soit dans son cher *Bulletin Epigraphique de la Gaule*, dont il était le créateur et le directeur. Le dernier numéro qui nous soit parvenu du *Bulletin* est daté de mars-avril 1883 (nº 2 de la 3ᵉ année); notre *Bulletin* y est cité avec honneur, page 102. Nous sommes sûr que quelqu'un des éminents collaborateurs de M. Vallentin continuera son œuvre et sauvera son *Bulletin* du naufrage. Mais ce qui nous désole, c'est de songer que personne ne terminera probablement jamais le mémoire si étudié, si précis et si remarqué, sur l'*Epigraphie gallo-romaine des Hautes-Alpes*, qui orne les cinq premiers numéros de nos Bulletins.

En nous annonçant son prochain mariage, M. Vallentin nous écrivait le 20 février 1883: « N'allez pas croire que j'abandonne mes « études favorites et mes travaux archéologiques. Je continuerai « comme par le passé et avec plus d'ardeur... » — Hélas! cette noble « ardeur » a été la cause de la mort du savant, de l'ami que nous pleurons aujourd'hui... Il est tombé victime des fièvres contractées en visitant des antiquités, dans la campagne romaine.

La *Société d'études des Hautes-Alpes* tout entière partage la douleur profonde de sa double famille et surtout celle de sa jeune compagne.

La *Revue Epigraphique du Midi de la France*, nº 24, juin-juillet 1883, p. 369:

Nous avons le bien vif chagrin d'annoncer aux lecteurs de la *Revue*, s'ils ne le savent déjà, la mort prématurée d'un savant connu et aimé de la plupart d'entr'eux, notre jeune et excellent ami Florian Vallentin, directeur du *Bulletin Epigraphique de la Gaule*.

M. Florian Vallentin, décédé à trente-deux ans, le 20 mai, au château de Montcaud, sur la commune de Sabran, dans le Gard, était Docteur en Droit, Correspondant du Ministère de l'Instruction publique, Auxiliaire de la Commission de géographie historique près le même Ministère, Officier d'Académie, Associé-Correspondant de l'Institut archéologique impérial de Berlin, Rome et Athènes. Il venait d'être nommé Procureur de la République à Baugé, dans le Maine-et-Loire, et d'être décoré de la Couronne d'Italie.

Appelé au plus brillant avenir, pourvu comme savant d'une notoriété enviable, nouvellement marié, et n'ayant déjà devant lui que des horizons de bonheur, il est mort victime de son ardeur à l'étude, au retour d'un voyage de noces en Italie, où, pour vouloir, en trop peu de temps, voir et noter beaucoup de choses, il s'était extrêmement surmené de fatigue.

Honneur éternel à ceux qui périssent ainsi sur le champ de bataille du travail!

CHRONIQUE

A propos des inscriptions latines d'Algérie et de Tunisie. — Nous recevons d'un de nos amis, ancien membre de l'Ecole française de Rome, actuellement en Allemagne, la communication suivante, que nous nous empressons de porter à la connaissance des lecteurs:

M. le docteur Schmidt, de l'Université de Halle, avait été chargé par l'Académie des sciences de Berlin d'une mission épigraphique dans l'Afrique septentrionale. La moisson qu'il en rapporte est fort riche: près de 4,000 inscriptions latines qui vont être imprimées comme supplément au huitième volume du *Corpus inscriptionum latinarum*. Beaucoup de ces inscriptions avaient déjà été publiées par les revues françaises; un certain nombre est inédit. En tout cas, c'est

un magnifique résultat, si l'on songe que ce huitième volume, paru il y a deux ans à peine, renfermait plus de 10,000 numéros. Toutefois, notre joie n'est pas sans mélange.

Le huitième volume du *Corpus* a rendu inutile le *Recueil des Inscriptions latines de l'Algérie*, de M. Léon Renier; le supplément rendra inutiles les derniers tomes des différentes revues algériennes. Et, quand l'*Ephemeris Epigraphica* (publiée à Berlin par la Commission du *Corpus*) se mettra à réimprimer toutes les inscriptions que nos explorateurs scientifiques découvrent en Algérie et en Tunisie, les revues où ils les éditent n'auront plus leur raison d'être pour les épigraphistes. Non pas qu'elles ne soient toutes fort nourries, fort bien composées; on ne saurait accorder trop d éloges à leurs directeurs. Mais, qu'on y songe un peu, les inscriptions algériennes paraissent dans toutes sortes de recueils: on pourrait en compter plus d'une demi-douzaine où elles se trouvent dispersées. Il est difficile de se les procurer, il est ruineux de s'y abonner, d'autant plus qu'on y rencontre une foule d articles, d'ailleurs excellents, mais qui n'ont rien à voir avec l'histoire romaine en général et l'épigraphie latine en particulier. Le plus simple est évidemment de patienter quelques mois et d'attendre l'*Ephemeris epigraphica* ou les suppléments du *Corpus*.

Mais il y a quelque chose de plus pratique et de plus patriotique. Il faudrait, par exemple, qu'une de ces revues prît sur elle de rééditer *toutes* les inscriptions africaines parues dans *tous* les autres recueils. M. Florian Vallentin commençait à faire ce travail pour la France dans son *Bulletin Epigraphique de la Gaule*, qui paraît depuis trois ans, et qui a si bien réussi, même en Allemagne. Malheureusement M. Vallentin, qui était très actif, très intelligent, vient de mourir. Il faut souhaiter que son *Bulletin* subsiste et qu'un autre continue une œuvre bien commencée. Peut-être oserait-on souhaiter davantage. Pourquoi un de nos épigraphistes de profession, j'entends un de ceux qui ont déjà su découvrir et interprêter leurs découvertes, ne se chargerait-il pas d'éditer, au fur et à mesure de leur apparition ou de leur publication, les nouvelles inscriptions de la Gaule et de l'Afrique? Bien entendu, il importerait qu'une pareille entreprise fût secondée, sinon par les fonds du Ministère, du moins par les conseils de l'Institut. Elle ne rendrait pas inutiles les recueils d'Algérie ou de France: elle centraliserait leurs résultats épigraphiques, elle les complèterait l'un par l'autre, puisque aussi bien ils conserveraient leur caractère local et la liberté, la variété de leurs travaux. Ce serait donc notre *Ephemeris epigraphica*.

L'Italie va commencer une œuvre de ce genre pour ses inscriptions à elle: l'Académie des *Lincei* de Rome en a pris la direction. Bientôt vont paraître toutes les inscriptions découvertes dans la Gaule cisalpine depuis la publication du cinquième volume du *Corpus* (Ligurie, Émilie, Vénétie, Lombardie). On a même vu ce fait bizarre: le cinquième volume du *Corpus* comprend Nice et son territoire; certaines inscriptions des Alpes-Maritimes ont été vérifiées et étudiées par un Italien, à la fois pour le compte d'une Académie italienne et d'une Académie allemande.

Loin de nous la pensée de nous plaindre des uns et des autres! Ils ont fait leur devoir scientifique, et on doit les en remercier sans arrière-pensée. A nous de faire le nôtre! Jusqu'ici nos recueils ont surtout servi à préparer le *Corpus*, qui les a rendus inutiles. Le *Corpus* est achevé maintenant, ou peu s'en faut. Prenons au moins l'initiative de le continuer pour ce qui fut la Gaule et l'Afrique romaines, pour ce qui est maintenant la France. Travaillons donc chez nous, si nous ne voulons pas que nos voisins viennent y travailler.

Berlin, 1er juin. C. J.

Le Temps, 9 juin 1883.

A la séance du 31 mai de l'Académie des Sciences de Berlin, M. J. Schmidt, de Halle, a rendu compte des résultats du voyage épigraphique qu'il avait entrepris au nom de l'Académie en Algérie et à Tunis. La *Gazette de Voss* (n° 299) à laquelle nous empruntons ce renseignement, ajoute: « Par contraste avec l'accueil que feu Wilmanns avait trouvé en quelques endroits chez les Français, M. Schmidt a été reçu partout avec une aimable courtoisie. Malgré le mauvais temps, les résultats de son voyage ont été bons; il a pu comparer des inscriptions déjà connues et en a découvert de nouvelles. Mais il se plaint que les habitants et surtout les troupes du Génie français mutilent et détruisent les monuments et les inscriptions; les ruines disparaissent les unes après les autres; on utilise les pierres comme matériaux pour la construction des routes et des ponts ; dans certaines localités, une inscription transportée au musée de l'endroit n'est même pas à l'abri de la destruction. Il faudra donc déployer plus d'énergie pour sauver les antiquités africaines; l'ordonnance du bey prouve que le gouvernement français est déjà résolu à user de sévérité; on doit espérer que cette ordonnance ne restera pas sur le papier, mais qu'elle sera réellement exécutée ».

Revue Critique, 23 juillet 1883, p. 78.

Dans la *République française* du 19 juin a paru une lettre datée de Bone et signée *M. S.*, faisant suite à un article du même correspondant inséré dans le n° du 19 décembre 1882 de ce journal et intitulé *Le VIII° volume du Corpus Inscriptionum latinarum.* Cette lettre contient des appréciations amères sur les archéologues, tant français qu'étrangers, chargés de missions épigraphiques en Tunisie. La *Revue Critique* a vivement pris en main la défense de nos jeunes missionnaires dans son numéro du 2 juillet, p. 15. De son côté, le *Bulletin Critique*, n° du 15 juillet, p. 277, s'est ému de la lettre de M. *M. S.*, évidemment destinée à faire scandale, et contre laquelle il a protesté par la plume de l'abbé Thédenat en quelques lignes très remarquées.

Falsification d'une inscription dauphinoise. — M. Ettore Pais, directeur du Musée de Cagliari, vient de dévoiler dans le *Bulletin de l'Institut de Correspondance archéologique*, n° de mai 1883, p. 111, une fraude dont il importe aussi de faire justice dans un organe de publicité française, d'autant qu'il s'agit d'une inscription sortie de notre propre territoire. La *Revue Africaine* (tome V, 1861, p. 188) a admis une communication de M. Gay, médecin à Ténez, lequel rapporte avoir copié, le 8 avril de cette même année, à Bou Kédour, une inscription ainsi conçue: V·F | C·LEVCONIVS·QVIR·VELOX | DEC·II·VIR·COMINIAE·pATE | RNAE·VXORI·LEVCONIAE | MAVRITANIAE·FIL· | MEAE·D·M. Sur la foi du signataire de cet article, les éditeurs du *Corpus Inscriptionum latinarum* ont, à leur tour, naturellement enregistré l'inscription dans le tome VIII, où ils lui ont donné le n° 9665. Or il est maintenant avéré que M. Gay n'a pu copier cette inscription en Afrique, par la raison qu'elle existe au musée de Turin sous la forme authentique V F | C·LEVCONIVS·QVIR·VELOX | DEC·IIVIR COMINIAE pATERN | AE·VXORI·LEVCONIAE·ALPINA | E FILI MEAE·PIAE·D·M. M. Otto Hirschfeld constate qu'une copie de cette dernière est consignée à la page 114 du manuscrit Soléry conservé à la bibliothèque d'Aix-en-Provence; il croit qu'elle provient de Barcelonnette, département des Basses-Alpes; en conséquence, il l'a classée sous le n° 82 dans le tome XII du *Corpus* relatif à la Gaule. M. Pais est donc parfaitement fondé à déclarer que M le Dr Gay a commis une double supercherie, d'abord en prétendant avoir découvert en Afrique une inscription qui, en réalité, est originaire des Alpes, ensuite en changeant le cognomen *Alpina* en *Mauritania*, avec l'intention évidente de mettre en défaut la clairvoyance des épigraphistes. Cette tentative est déjouée,

grâce aux vérifications de M. Pais. A cette occasion, M. Héron de Villefosse nous fait obligeamment part de la remarque suivante. L'inscription de C. Leuconius Velox a été publiée par Bouche, *Chorographie de Provence*, p. 266, en ces termes : « En effet Solery dit qu'il a veu autrefois les deux inscriptions suivantes trouvées près de cette ville (l'auteur parle de Barcelonne, probablement de Barcelonnette) : .....V·F· | C·LEVCONIVS QVIR·VELOX | DECIIVIR· COMINIAE PATER | NAE VXORI LEVCONIAE ALPINAE | FILIAE MEAE PIAE D·M. Bouche donne ces indications dans le l. IV, c. III, § 1, consacré à Embrun. Or, quoiqu'Embrun soit aujourd'hui dans le département des Hautes-Alpes, on sait que cette ville est très près de Barcelonnette (Basses-Alpes).

L'article de M. Pais se termine par une demande d'enquête sur une inscription que M. Gay prétend avoir découverte à 6 kil. de Ténez, sur le versant sud de la montagne qui regarde Montenotte, à 150 mètres d'une ruine romaine, (*Rev. Afr.* X, p. 139; cfr. *C. I. L.* VIII, 9674): D M | ET MEMOR | AE T·FLA·MAVR | ICIO H·C·F. Wilmanns n'a pu la retrouver.

Le monument d'Ahénobarbus. — Nous recommandons à l'attention de nos lecteurs l'article que M. Mommsen vient de consacrer à cette question dans la *Revue Épigraphique du Midi de la France*. Il s'agit d'une découverte qui fut célébrée, il y a quatre ans, en pleine réunion des délégués des Sociétés savantes des départements, d'une manière officielle, mais prématurée, car l'annonce n'était appuyée d'aucune preuve matérielle. De fait, personne n'a encore pu voir, ni l'original, ni une copie authentique, moulage, estampage ou photographie, de la fameuse inscription que M. Edm. Blanc affirmait avoir trouvée au sommet du mont Tournairet (Alpes-Maritimes). On ne comprend pas comment elle a pu échapper tant aux recherches de M. Ettore Pais, qu'à celles de la brigade topographique de M. le Commandant de La Noé, chargée de la retrouver, pour le compte du musée de St-Germain, d'après les indications de M. Edm. Blanc. Nul ne s'étonnera donc que M. Mommsen, personnellement mis en cause dans la question, demande publiquement à qui de droit ce qu'est devenue la pierre d'Ahénobarbus. Nous espérons qu'une enquête, officielle ou non, mais sérieusement conduite, fournira sous peu une réponse satisfaisante aux épigraphistes en général, et à M. Mommsen en particulier, et de son article nous retiendrons surtout une réflexion formulée en manière de principe, c'est que « la science épigraphique repose en grande partie sur la bonne foi des témoins, et en épigraphie, non moins que devant un tribunal, un témoignage peut être parfaitement sincère et pourtant être récusé avec raison ».

Projet de création d'une école anglaise d'archéologie à Athènes. — Le journal *The Globe* a annoncé dans son numéro du 25 juin dernier qu'un grand nombre de savants et de personnages appartenant à la haute société anglaise s'étaient réunis la veille, sous la présidence du prince de Galles, pour fonder, d'après un programme présenté par le professeur Jebb, une école d'études archéologiques et classiques à Athènes, au moyen d'une souscription publique. L'école sera installée dans un édifice renfermant une bibliothèque sous la garde d'un directeur résidant; le titre de Membre de l'École, avec les avantages y attachés, sera accordé à toute personne accréditée par une Université ou un Collège du Royaume-Uni, par le British-Museum ou par l'Académie Royale. L'école sera gratuite; mais d'un autre côté, elle ne pourvoira d'aucune façon au logement ni aux dépenses des membres.

La *Revue Critique* du 23 juillet annonce que le P. Fita a fait paraître, sous forme de volume et sous le titre de *Datos epigraphicos y historicos, de Talaveira de la Reina* (Madrid, Fortanet) un recueil

d'articles publiés récemment par lui dans le *Boletin de la Real Academia de la historia;* ce volume renferme des corrections et des additions au *Corpus Inscriptionum*.

Le Conseil municipal de Paris a décidé, dans sa séance du 30 juillet. que la Ville ferait l'acquisition de 7,000 mètres de terrain, renfermant une partie très importante et très intéressante des Arènes de Lutèce. D'autre part, nous apprenons que les fouilles du P. de la Croix, à Sanxay, vont être recomblées.

Paris, 31 août 1883.

Robert MOWAT.

Achevé d'imprimer le 15 septembre 1883.



L'imprimeur-Gérant, E.-J. SAVIGNÉ.

BVLLETIN ÉPIGRAPHIQVE DE LA GAVLE

FONDÉ PAR

FLORIAN VALLENTIN

3e année, No 5 — Septembre-Octobre 1883

INSCRIPTIONS DÉCOUVERTES PAR M. FONSSAGRIVES EN TUNISIE (1)

Les inscriptions déposées sur le bureau de l'Académie, dans la dernière séance, par M. Delaunay, au nom de M. Fonssagrives, m'ont paru offrir assez d'intérêt pour que je demande à mes confrères la permission d'en faire l'objet d'une communication verbale.

Les sept inscriptions ou fragments d'inscriptions relevés par M. Fonssagrives ont été trouvés à Zaghouân ou dans les environs de Zaghouân, c'est-à-dire dans une région qui a été souvent parcourue, mais qui n'a jamais été sérieusement étudiée au point de vue archéologique. Située à cinquante kilomètres au sud de Tunis, Zaghouân est célèbre par ses ruines romaines et surtout par celles de son magnifique nymphée. On s'y rend directement de Tunis, en une journée, sans s'arrêter aux ruines qui couvrent une partie de la région intermédiaire et que M. Fonssagrives a eu l'heureuse pensée d'explorer.

Le premier texte envoyé par cet officier a été trouvé à Zaghouân même. C'est un fragment de dédicace gravé sur un cippe qui a été scié par la moitié dans le sens de la longueur : nous ne possédons, par conséquent, que la première moitié des 8 lignes qu'on

(1) Lecture faite à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres dans la séance du 19 octobre 1883.

peut lire encore, la fin du texte ayant disparu par suite d'une brisure.

I

VENERI·AV////
ALVIOLEN////RESCENTI////
NIMINIVS·MISTLI////
ADORNANDAM PATRIAM////
PAVPERTATIS SVAE IN P////
COMPENSATIONEM I////
PECVNIA SVA FECER////
ICATIONEM · PVCI////

Le fragment que vous avez sous les yeux ne peut se restituer qu'en partie.

Veneri Au[(g.) s(acrum) [.. A]nniolenus [C]rescenti[s f(ilius) etc... ..]mminius Misili[ssae f(ilius)............ ad ornandam patriam [et in levamentum] paupertatis suae [aedem? cellam?] pecunia sua fecer[unt, ob cujus de] dicationem pugi[les et gymnasium universis civibus dederunt].

Il s'agit, comme on le voit, d'un monument dédié à Vénus Auguste par deux personnages dont les noms sont incomplets. La copie de M. Fonssagrives porte ALV.IOLEN[*us*] : nous lisons sur l'estampage [*a*]NNIOLEN[*us*], nom analogue à celui d'*Anniolus* que donne une inscription africaine. Le nom qui suit, au génitif, est certainement *Crescens*. Le nom du second des deux donateurs est également mutilé : M. Fonssagrives a lu ...NIMINIVS. L'estampage donne MMINIVS. Le nom qui suit MISILI[SS] est libyen : le mot *mas*, *mes* ou *mis* « fils de » entre dans la composition d'un grand nombre de noms indigènes. *Masiva*, *Massinissa*, *Micipsa*, *Mesotul*, etc. On trouve, dans les inscriptions libyques, le second composant à l'état isolé : *Iba*, *Inissa*, *Ibsa*. Le complément que nous donnons est justifié par le nom d'*Ilissa* qui se rencontre dans l'épigraphie lybienne.

Les mots [*in*] *compensationem* peuvent, à première vue, s'expliquer par deux hypothèses. Ou bien la compensation dont il s'agit s'applique aux donateurs, et alors on peut supposer que l'érection du monument dont ils dotent leur ville natale compense le paiement de la somme due par eux à l'occasion de l'obtention d'une dignité municipale ; — ou bien il s'agit encore de l'insuffisance déjà constatée du budget de la cité, et alors on peut suppléer : *et in compensationem calamitatum suarum*. Je n'insiste pas sur ces deux conjectures que je ne propose que sous toutes

réserves et surtout pour appeler les observations de ceux de nos confrères qui s'occupent spécialement d'épigraphie.

4

Palme

R · SALVTA
RIS VOT
SOL · DS

5

L · PLAVTIO · ITA
PROC · AVG
OFFICIAII
IPC

6

VNIS · | VINIV S
TMVIP

Fragment gravé sur les deux faces, découvert à Zaghouân

Les fragments nos 4, 5 et 6 ont été également trouvés à Zaghouân. Le premier et le dernier n'offrent aucune importance. Le no 5 est un fragment de dédicace à un *procurator Augusti*, c'est-à-dire à un administrateur des domaines impériaux: les *dedicantes* sont les *officiales* du procurateur, ou employés de ses bureaux.

7

MARTIVI
PROSAL
M AVRELIAN R
CIVV
CVRO
Q · II

'A ANOS V
NIBVS'OIO
RADI

Le no 7 a été découvert à Henchir Beni Derradj, à sept kilomètres environ à l'Est de Zaghouân et sur le chemin qui conduit de ce bourg à Hammamet. L'inscription fort mutilée était une dédicace à Mars Victor Augustus, pour le salut de l'empereur M. Aurelius Antoninus (Caracalla). Cf. *C. I. L.* VIII, 8439 (Sitifis).

La dédicace offre cette particularité qu'elle a été gravée sur une pierre qui portait déjà une inscription dont il subsiste encore quelques caractères. On s'est borné à effacer tant bien que mal le premier texte et à graver le second dans un rectangle central

creusé à cinq millimètres de profondeur. On trouve en Afrique de nombreux exemples d'économies de ce genre.

Les deux derniers textes (nos 2 et 3), de beaucoup les plus intéressants, ont été découverts à Henchir Drâa el Gamra, dans le Bahirt Simindja, vaste plaine arrosée par l'Oued Meliân et bornée au Sud par le massif de Zaghouân, à l'Est par les collines d'Oudena, l'ancienne Uthina, et à l'Ouest par le plateau qui sépare le bassin de l'Oued Meliân de celui de la Medjerda. M. Fonssagrives ne précise pas la position d'Henchir Drâa el Gamra et cette localité ne figure pas sur nos cartes. Nous supposons qu'elle est représentée par les ruines anonymes que la carte de 1857 place à trois kilomètres au Sud de celles de Simindja. Henchir Drâa el Gamra se trouverait par conséquent à 10 kilomètres au Nord-Ouest de Zaghouân, et à 35 kilomètres au Sud-Sud-Est de Tunis.

Voici la première des deux inscriptions découvertes dans ces ruines par M. Fonssagrives :

2

MENSVR

P · LIGARIO · MAXIMI · LIGARI · FIL · POTITO ·
DECVRIONI ET MAGISTRATO · ANNVALI · CI
VITATIS · SVAE GORITANAE QVI EX SVA LI
BERALITATE · REI . PVBL · SVAE · HS · IIII · MIL ·
N · INFERENDA REPROMISIT VT EX EIVS
SVMMAE REDITVM ID EST VSVRAE XLX
DIE · XVI · KAL · IAN · NATALIS EIVS PVGILI
BVS ET GYMNASIO ITEMQVE DECVRIO
NIBVS EPVLO SVO QVOQVE ANNO IN PER
PETVVM AB EADEM · REP · INSVMERENTVR
P · LIGARIVS SECVRVS OB DEBITAM PATRI
PIETATEM POSVIT · I · D · D · D ·

Le texte n'offre aucune difficulté de lecture :

P(ublio) Ligario Maximi Ligarii fil(io) Potito, decurioni et magistrato (sic) *annuali civitatis suae Goritanae, qui ex sua liberalitate rei publ(icae) suae sestertium quattuor milia nummum inferenda repromisit ut, ex ejus summae reditum* (sic), *id est usurae, denarii sexaginta die decimo sexto kalendas januarias, natalis ejus, pugilibus et gymnasio itemque decurionibus epulo, suo quoque anno in perpetuum, ab eadem rep(ublica) insumerentur, P(ublius) Ligarius Securus ob debitam patri pietatem posuit, l(oco) (dato) d(ecreto) d(ecurionum).*

« A Publius Ligarius Potitus, fils de Maximus Ligarius,

décurion et magistrat annuel de Gor, sa ville natale, qui, dans sa libéralité, s'est engagé à verser au trésor de la cité la somme de 4,000 sesterces pour que, du revenu, c'est-à-dire des intérêts de cette somme, soixante deniers soient consacrés par ladite cité, chaque année, à perpétuité, le 16 des kalendes de janvier, jour de naissance du donateur, à des combats de pugilistes et à des jeux gymnastiques ainsi qu'à un banquet offert aux décurions,

« Publius Ligarius Securus, dans un légitime sentiment de piété filiale, a élevé (cette statue), le terrain ayant été accordé par un décret des décurions ».

En dehors de l'inscription, et sur la plinthe supérieure du piédestal, on remarque, en petits caractères, l'abréviation MENSVR. Elle constate sans doute que la plinthe donne précisément la mesure de l'emplacement concédé par le décret de la curie. Les monuments de ce genre étaient si nombreux dans les villes africaines, que le Forum en était littéralement encombré. Le terrain était donc strictement mesuré et, malgré cette précaution, certaines cités étaient obligées d'aligner sur deux rangs les statues de leurs bienfaiteurs.

Les mots *magistrato annuali*, qu'on lit à la deuxième ligne, confirment, croyons-nous, l'existence d'une organisation municipale particulière qu'on avait déjà cru entrevoir dans d'autres bourgs africains.

Une inscription de Sila (*C. I. L.* t. VIII, 5884) nomme un *magistratus :*

*g*ENI*o* NVMINIS
CAPVT AMSAGAE ❦
SACRVM
C ❦ ARRVNTIVS
FAVSTVS ❦ ARRVNTI
PROCVLI · FILIVS ·
❦ MAGISTRATVS
PERMISSO ORDINIS
SVIS PECVNIS FECIT
ITEMQVE DEDICAVIT
LIBENS ❦ ANIMO

Wilmanns suppose que ce *magistratus* est le *magister pagi* : *magistratum nescio quem, scilicet, ni fallimur, magistrum pagi*. Mais il reconnait en même temps que la condition de Sila était de tous points analogue à celle de Sigus et il constate ailleurs que Sigus, qualifiée dans d'autres inscriptions de *res*

publica, avait une organisation qui tenait le milieu entre celle du municipe proprement dit et celle du simple *pagus*.

Une inscription d'Uzelis (*C. I. L.* t. VIII, 6339), fait également mention d'un *magistratus* et des sommes honoraires payées par lui à l'occasion de son décurionat et de sa magistrature :

P. Marcius P. filius Q(uirina) Crescens mag(istratus) — ob statuam quam ob honorem magistratus sui die tertio nonarum januariarum in Capitolio promiser(at), inlatis r(ei)p(ublicae) summis honorariis decurionatus et mag(istratus) s(ua) p(ecunia) f(ecit) et eodem anno die XVI k(alendas) octobr(es) dedicavit l(oco) d(ato) d(ecreto) d(ecurionum).

Ici, comme dans l'inscription qui nous occupe, il est question du double honneur du décurionat et de la magistrature annuelle. Quel était au juste le sens de ce mot *magistratus?* Devons-nous y voir simplement le titre de « magistrat » dans son acception la plus large ? En qualifiant son père de *magistratus annualis*, le fils de Ligarius Potitus a-t-il fait allusion aux honneurs annuels de l'édilité ou du duumvirat ? Une telle explication n'est guère admissible. L'emploi du mot *magistratus* dans ce sens est sans exemple, au moins en Afrique, et l'on comprend aisément que l'amour-propre des bienfaiteurs des cités ou la piété filiale de leurs héritiers n'ait pas trouvé son compte à cette formule vague alors que les titres d'édiles et de duumvirs étaient de véritables titres de noblesse.

Nous inclinerons donc à croire que le mot *magistratus* a ici une signification spéciale et qu'à Gor, comme à Uzelis et à Sila, il désigne, non pas le *magister pagi*, mais une dignité municipale supérieure à ce dernier titre, bien qu'inférieure à celles des municipes régulièrement organisés. Notre *magistratus annualis*, en d'autres termes, nous paraît être un administrateur spécial, dont la fonction correspond à l'organisation particulière de la cité, organisation qui forme la transition entre le pagus et le municipe. Les rédacteurs du VIII[e] volume du *Corpus*, tout en admettant l'existence de cette organisation intermédiaire, ne voient pas dans le *magistratus* autre chose que le *magister pagi*. N'est-ce pas se refuser à la conclusion après avoir posé les prémisses ? Après nous être demandé, pour notre part, en quoi pouvait consister cette organisation spéciale prenant rang, pour ainsi dire, entre celle du pagus et celle du municipe, nous sommes tenté de croire que les trois inscriptions de Sila, d'Uzelis et de Gor nous l'expliquent en nous montrant, à la tête de ces trois

petites communautés, un *magistratus* annuel pris parmi les décurions.

La seconde inscription découverte par M. Fonssagrives à Henchir Drâav et Gamra a trait, comme les précédentes, à des libéralités testamentaires.

MARIO · MARINO · FELICIS · FIL
FL·PP · OB · IN · SIGNEM · IN · PATRIA · ET · CI
VES·SVOS·LIBERALITATEM·QVI·TESTAMEN
TO·SVO·R·P·SVAE·GORITANAE·HS·XII·MIL
N · DEDIT · EX · CVIVS · VSVRIS · DIE · NATALI
SVO · IDIBVS · SEPTEMBR · QVOD · ANNIS
DECVRIONES·SPORTVLAS·ACCEPERENT·ET
GYMNASIVM · VNIVERSIS · CIVIBVS·OB·QVE
LIBERALITATEM · EIVS · CVM·ORDO·DE·PVBLICO·STA
TVAM·EI·DECREVISSET·MARIA·VICTORIA·FIL
HERES·EIVS·TITVLO·ET·LOCO·CONTENTA////
POSVIT · ET · CVM · OFELIO · PRIMO · SV///////
FL · PP · MARITO · SVO · ORDINI · EPVLVM · DEDIT ·ß

Les lacunes ou les erreurs de la copie de M. Fonssagrives sont faciles à suppléer et à corriger grâce à l'estampage, et le texte est certain :

Mario Marino, Felicis fil(io), fl(amini) p(er) petuo, ob insignem in patria et cives suos liberalitatem, qui testamento suo r(ei) p(ublicae) suae Goritanae sestertium duodecim mil(ia) n(ummum) dedit, ex cujus usuris die natali suo, idibus septembr(ibus), quod annis, decuriones sportulas acceperent, et gymnasium universis civibus, ob quam liberalitatem ejus cum ordo de publico statuam ei decrevisset, Maria Victoria fil(ia) [et] heres ejus, titulo et loco contenta, [de suo] posuit, et cum Ofelio Primo Saturnino, flamini perpetuo, marito suo, ordini epulum dedit.

« A Marius Marinus, fils de Félix, flamine perpétuel, à cause de son insigne générosité envers sa patrie et ses concitoyens.

« Ce personnage ayant légué à sa ville natale de Gor la somme de douze mille sesterces afin que des intérêts de cette somme il fût donné chaque année, aux ides de Septembre, jour de sa naissance, aux décurions des sportules, à tous les citoyens une représentation de gymnastes, la Curie avait voulu reconnaître cette libéralité en décrétant qu'une statue lui serait élevée aux frais du trésor municipal ;

« Se contentant de ce décret ainsi que de l'emplacement accordé par la Curie, sa fille et son héritière, Maria Victoria, a érigé la statue à ses frais, et conjointement avec son mari, Ofelius Primus Saturninus, flamine perpétuel, a offert un banquet aux membres de la Curie ».

Nous voyons figurer dans ce second texte des flamines perpétuels, ce qui indique bien que la respublica Goritana avait une organisation supérieure à celle d'un simple *pagus*.

Les libéralités testamentaires que la cité reconnait, au moins indirectement, sont trois fois plus considérables que dans le texte précédent. Aussi n'est-ce plus un banquet annuel qui est offert aux décurions; ce sont des sportules, c'est-à-dire des sommes d'argent qui leur sont distribuées; on sait que les sportules consistaient à l'origine en comestibles contenus dans des corbeilles; ces offrandes en nature se transformèrent avec le temps en présents en numéraire.

Il me reste à dire quelques mots de la question géographique et j'aurais dû la traiter plus tôt puisque j'ai donné plusieurs fois à la cité, dont les deux textes ne nous font connaître que l'ethnique *Goritana,* le nom de *Gor.* Telle me paraît être, en effet, la véritable orthographe de ce nom essentiellement punique: *gour*, *gor*, *hospitium*, du radical, *gour*, « s'arrêter, séjourner, résider ». Nous le trouvons à l'état composé dans le nom d'une ville d'Arabie, *Gourbaâl.* Et puisque l'occasion s'en présente, je demande à l'Académie la permission de lui soumettre une réflexion générale à propos de la toponymie africaine.

On a supposé longtemps que les noms de lieux, d'origine libyenne ou punique, avaient été latinisés sous la domination romaine. Mannert et Morcelli notamment professent cette théorie: pour eux, ou pour l'un d'eux, tout au moins, *Chisiduo,* par exemple, est le datif ou l'ablatif de Chisiduum. Chisiduo n'est certainement pas autre chose qu'un nom neutre indéclinable en *o* comme Thuburbo. L'épigraphie africaine a démontré que cette catégorie de noms neutres en *o*, en *u*, en *e* ou en *i* est très nombreuse, et ces noms reproduisent évidemment la forme indigène. Pour les noms en *i*, la désinence *is* que donnent quelques auteurs grecs ou latins est certainement une forme hellénisée ou latinisée; mais il est à remarquer que les auteurs les plus anciens, ou ceux qui connaissaient le mieux l'Afrique, comme Méla, préfèrent la forme indigène et disent *Tingi* ou *Tinge*, au lieu de *Tingis*, *Lepte* ou *Lepti*, au lieu de *Leptis*. De même pour la catégorie des noms libyens ou puniques terminés par une consonne: *Tacape* au lieu de *Tacapae.* Pour ceux-ci, comme pour les précédents, on a reconnu qu'on s'écartait de la vérité en ajoutant au nom indigène une désinence latine en *a* ou en *ita*. Il faut admettre aujourd'hui que les Romains ont laissé à la plupart des villes libyennes ou libyco-puniques leurs

noms primitifs : Abbir, Arsacal, Bagaï, Guraï, Bidil, Carpi, Chisiduo, Chullu, Cuicul, Chulcul, Clucar, Gigthi, Giutrambacar, Gunugu, Igilgili, Mactar, Mastar, Saddar, Safar, Sataf, Siagu ou Siagı, Tacape, Thamugadi, Tinfadi, et quelques autres encore que nous pourrions citer. Les conquérants avaient fini non seulement par s'habituer à ces formes bizarres qu'ils avaient d'abord qualifiées d'*ineffabilia*, mais à les adopter. Tout au plus vengeaient-ils la délicatesse offensée de l'oreille latine en disant encore au VI° siècle que ces noms étaient *aboyés : latrantia nomina*. Descendants des Libyens, les Berbères du Sahara raillent de même aujourd'hui la rudesse plus grande encore de la langue arabe en donnant à ceux qui la parlent le sobriquet d'*Ikhamkhamen*, « les hennissants ».

La forme *Gor* ne paraîtra donc pas incorrecte, et nous n'avons pas besoin de supposer *Gora* ou *Gorita* pour expliquer l'ethnique *Goritanus*.

L'ethnique *Gorensis* existait également. Les deux formes étaient indifféremment employées dans beaucoup de cas. Or, on trouve un *episcopus Gorensis* parmi les évêques qui assistèrent au concile de 255, et ce concile, comme on le sait, fut exclusivement composé de prélats appartenant à la Proconsulaire. Harduin, dont l'opinion a été reproduite et implicitement adoptée par Morcelli, a supposé que Gor était identique à la *Coreva* des Itinéraires, située sur la route de Thuburbo Majus à Thignica. Il est évident pour nous que l'*ecclesia Gorensis* n'est pas différente de la *respublica Goritana* de nos deux inscriptions. Nous devons, par conséquent, à M. Fonssagrives la découverte de l'emplacement d'un évêché dont la position n'avait pas été déterminée jusqu'ici, la conjecture d'Harduin ne pouvant pas être prise au sérieux.

Ch. Tissot.

LES INSCRIPTIONS ET LES TUILES LÉGIONNAIRES DE MIREBEAU, (COTE-D'OR) (1)

Le bourg de Mirebeau-sur-Bèze, situé à 22 k. au N.-E. de Dijon sur une voie antique se dirigeant de Genève à Langres, en

(1) Communication faite à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres dans la séance du 28 septembre 1883 ; nous y ajoutons ici quelques détails.

passant par Saçquenay et Pontailler a été une importante station à l'époque romaine. A un kilomètre à l'est du bourg on a trouvé en 1834, des ruines qui couvraient une superficie de deux kilomètres carrés et qui consistaient en substructions diverses, murs peints à fresque, restes de bains, débris de colonnes et de chapiteaux. Un aqueduc, creusé dans le roc à plus de 4 mètres de profondeur et maçonné sur un mètre de hauteur, a été mis à découvert sur une longueur de 80 mètres (1). Le terrain était jonché de fragments de tuiles. De là, provient aussi une inscription actuellement conservée au musée de Dijon où je l'ai copiée (2). Elle est peu connue, peut-être même inédite ; il me paraît donc à propos d'en donner ici le texte.

/////AF ////////////
/////ERETINA▾
/////ETER▾LEG$\overline{VIII}$▾
/////VG▾HIC▾SITVS
/////ST▾QVI▾TESTA
/////ENTO▾IVSSIT▾
/////BI▾FIERI▾P▾
/////TRIVM▾VAL   A *et* L *liés*.
/////NTEM▾VETER▾   T *et* E *liés, à la fin*.
//////////////////////

Il y a un point à la fin de quelques lignes ; on remarquera que celui de la troisième a été reporté, faute de place, au-dessous des lettres numérales VIII. La première ligne est presqu'entièrement détruite, en sorte que les noms du titulaire qui s'y trouvaient énoncés sont irrémédiablement perdus; aux lignes suivantes il ne manque que la première lettre ; leur restitution ne souffre donc aucune difficulté.

..[*T*]*eretina* (*tribu*) [*v*]*eter*(*anus*) *leg*(*ionis*) *octavae* [*a*]*ug*(*ustae*) *hic situs*[*e*]*st, qui testa*[*m*]*ento jussit* [*si*]*bi fieri p*(*er*) [*? E*]*trium Val*[*e*]*ntem veter*[*anum ejusdem legionis*]....

La sigle P qui termine la 7e ligne et qu'on serait tenté au

(1) Boudot, *Essai sur le camp de Mirebeau*, dans les *Mém. de la Commission des antiquités de la Côte-d'Or*, t. 1, 1834-1835, in-8° p. 135-153. — *Voies romaines du département de la Côte-d'Or* et *Répertoire archéologique des arrondissements de Dijon et Beaune*, in-4°, 1872, col. 112.

(2) Depuis que ce travail a été lu à l'Académie, M. de Villefosse et moi avons comparé ensemble les copies que nous avions respectivement relevées à un an d'intervalle ; elles sont sensiblement conformes l'une à l'autre.

premier abord de prendre pour l'abréviation de Publius, prénom du personnage portant le cognomen Valens, est en réalité celle de la proposition *per*, exigée par la construction grammaticale conformément à d'autres exemples épigraphiques (1).

Cette inscription qui mentionne deux vétérans de la légion VIIIe Augusta acquiert un grand intérêt par le fait que des tuiles portant l'estampille de la même légion ont été découvertes en grand nombre, précisément dans la même localité, les unes LEG VIII AVG, les autres LEG VIII AVG L APPIO LEG, c'est-à-dire. *Légion VIII Augusta*; *légat*, *L. Appius*. J'ai examiné quatre exemplaires conservés au musée de Dijon (2) et douze au Cabinet des Antiques de la Bibliothèque nationale (3) et j'ai constaté qu'ils appartiennent à neuf variétés sorties d'autant de moules différents. L'une de ces tuiles, heureusement complète, est en forme de trapèze à rebords latéraux, et mesure 53 centimètres en longueur sur 39 de largeur médiane.

L'inscription est toujours renfermée dans un encadrement rectangulaire allongé et accosté de deux ailerons en queue d'aronde. Voici les particularités qui différencient les principales variétés.

LEG·VIII·AVG; — 1° Lettres sans aucune ligature; hauteur uniforme, 18 millimètres pour certaines tuiles, 20 millimètres pour d'autres. — 2° Ligature de A et V par accolement du jambage droit du A avec le bras gauche du V; hauteur uniforme 15mm. — 3° Ligature des mêmes lettres par enlacement symétrique, les bras du V passant par les extrémités de la traverse du A; hauteur uniforme 20mm, à l'exception du G final, qui est plus petit d'un tiers. — 4° hauteur uniforme des lettres, 15mm, à

(1) Orelli, 3452... actus jussu Meceni Gemini leg(ati) per Aresium Maximum 7 légionis XI principem posteriorem coh(ortis) et p(er) E. Aebutium Liberalem, etc.

(2) *Rev. Arch.* V, 1862, p. 123. — Voir aussi *Mém. de la Com. des Ant. de la Côte-d'Or*, I, 1841, p. 436 : « M. Locquin, membre correspondant, a fait don en 1834 d'un fragment de brique (lisez tuile) romaine trouvée dans les environs de Mirebeau, portant cette inscription LEG. VIII. AVG. LAPPIO LEG ». — Boudot, *op. cit. p. 144*: une incription trouvée dans ce camp d'hiver, gravée en relief sur des briques est ainsi conçue: LEG. VIII. AVG. LAPPIO LEG. Cette inscription annonce que sous César ce lieu était la résidence de la huitième légion Augustale (*sic*) commandée par le géneral Lappio, son chef ». (*sic*).

(3) Ils ont été donnés au Cabinet en 1845 par le capitaine Locquin et sont étiquetés sous les nos 3845, 3848, 3850, 3853, 3854, 3855, 3857; cinq autres ont perdu leur étiquette.

l'exception du E, réduit à 10mm, et inscrit dans l'aire du L.

LEG·VIII·AVG·LAPPIOLEc; — 5° Hauteur uniforme 18mm; à l'exception du G final de moitié plus petit, et en forme de C; le I, le L et le E de la fin, surhaussés.

LEG·VIII·AVG·LAPPIOLEG; — 6° Hauteur uniforme, 15mm; variétés à lettres grêles; d'autres à lettres épaisses.

Des tuiles aux mêmes marques légionnaires (1), provenant de Néris-les-Bains (Allier), ont fourni à M. Léon Renier le sujet d'un mémoire important dont l'Académie n'a point perdu le souvenir (2); il a démontré, en premier lieu, que le légat dont elles portent le nom, L. Appius, est identique au personnage désigné dans les textes d'auteurs par ses autres dénominations Norbanus Maximus, lequel s'illustra en l'an 88 par sa rapide et vigoureuse campagne contre le légat révolté de Germanie Supérieure, L. Antonius Saturninus; en second lieu, que si la légion VIIIe Augusta se trouvait alors en Gaule c'est qu'elle y avait été envoyée d'Italie dix-huit ans auparavant, pour coopérer à la compression de la grande insurrection provoquée par le batave Julius Civilis. Toutes ces conclusions sont confirmées à nouveau par la découverte d'une autre catégorie de tuiles recueillies en 1841 par le capitaine Locquin dans une de ses propriétés au lieu dit la Garenne, sur le territoire de Mirebeau. On y voit diversement associés les numéros de plusieurs légions au milieu desquels reparaît celui de la VIIIe Augusta. Il y a là un fait qui mérite d'être signalé ; en effet, on connait un assez grand nombre de tuiles portant le numéro de telle ou telle légion, mais jusqu'à présent celles de Mirebeau sont, sinon les seules, du moins parmi les très rares sur lesquelles se rencontrent ensemble les numéros de plusieurs légions (3). Cette circonstance suffit à leur

(1) Ces tuiles, conservées aux musées de Moulins et de St-Germain, ont été publiées avec fac-simile par E. Tudot dans son livre *Collection de figurines en argile*, in-4°, 1860, p. 69, fig. 102; cf *Bulletin Monumental*, t. XXIII, 1857, à l'article *Marques et signatures de céramistes trouvées dans le Bourbonnais*, p. 337-371. Voir aussi G. de Mortillet, *Marques de tuiles* (ext. du *Musée archéologique* de M. Caix de Saint-Amour, t. II, 1877, p. 41-42).

(2) *Comptes-rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1872, p. 428. *Revue des Sociétés savantes*, 1877, p. 414.

(3) En voici un exemple, je ne sais s'il est unique: LEG.XIII GE.I.ADI, *leg(iones) decima tertia ge(mina), prima adi(utrix)*. Cette tuile est au musée de Bucarest. (*C. I. L.* III, 1628). Le pavé du cloître des Frères Mineurs à Totis, l'ancienne Tata, près de Komorn, est composé de tuiles portant la marque VEXIL·TRES, *C. I. L.* III, 4667). Il s'agit apparemment de détachements des trois légions de Pannonie Supérieure, la Ie Adjutrix, la Xe Gemina et la XIVe Gemina.

assurer un intérêt exceptionnel et l'on comprend sans peine que les questions historiques liées à l'étude des monuments de ce genre se trouvent élargies d'une manière inattendue.

Les tuiles de Mirebeau à estampilles collectives sont de quatre types différents que je vais examiner l'un après l'autre.

L'inscription tient dans un cadre rectangulaire sans ailerons.

Le premier type présente une inscription disposée en deux lignes dont la fin est mutilée sur l'exemplaire que j'ai eu sous les yeux ; les lettres sont d'un bon style ; tous les mots sont interponctués.

VEXIL · LEGIoN////
VIII · XI · XIIII · X//////

Longueur : $0^m,105$; hauteur $0^m,046$; hauteur des lettres, $0^m,013$, à l'exception du O qui a seulement $0^m,006$. (Don de M. Locquin à la Bibliothèque Nationale ; nº d'étiquette, 3844).

C'est, on le voit, l'estampille commune à des *vexillationes* ou détachements de quatre légions dont les numéros se suivent régulièrement dans l'ordre ascendant. On lit avec certitude les trois premiers, à savoir ceux de la VIIIe (Augusta), de la XIe (Claudia) et de la XIIIIe (Gemina), toutes trois de l'armée de Germanie Supérieure à l'époque flavienne ; quant au dernier numéro, on n'aperçoit qu'une partie de son chiffre initial, le haut de la lettre numérale X ; une cassure a emporté le reste ; mais on peut tenir pour certain que ce numéro était celui de l'une des deux autres légions de la même armée, la XXIe (Rapax), ou la XXIIe (Primigenia). La lacune à remplir dans l'estampille admet indifféremment l'un ou l'autre numéro, et comme il n'existe *a priori* aucun motif de préférence pour l'un deux, on se bornera à restituer à la suite du premier chiffre encore visible un deuxième X suivi d'un I, sans décider s'il faut ou non ajouter une deuxième unité. Laissant donc provisoirement le dernier numéro dans l'indétermination, on lira l'inscription ainsi qu'il suit : *Vexil(lationes) legion[um] octavae, undecimae, quartaedecimae, unaet vicesimae* ? ou *duoetvicesimae* ?

Les tuiles du deuxième type portent une inscription en trois lignes ; les lettres sont d'un tracé négligé ; le G à crochet retombant, de la forme dite en faucille ; il n'y a aucun signe de ponctuation :

VEXILL//////
GIONV/////
II VII//////

Longueur $0^m,105$; hauteur $0^m,05$; hauteur des lettres, variable de $0^m,010$ à $0^m,018$.

(Don de M. Locquin à la Bibliothèque Nationale; deux exemplaires étiquetés 3858 et 3860).

La cassure a emporté une lettre à la fin des deux premières lignes et a mutilé le dernier numéro, de manière qu'on ne sait si on doit le compléter au moyen d'une ou de deux unités, et en faire soit le numéro VIII, soit le numéro VIIII. Ni la IIe légion. ni la VIIII n'étaient de l'armée de Germanie Supérieure ; cependant la lecture du numéro II est certaine. J'expliquerai plus loin comment une portion de cette légion a pu se trouver en Gaule ; la même explication conviendrait pour la légion VIIIIe, s'il venait à être prouvé par un exemplaire complet qu'il faut restituer ici ce numéro plutôt que le numéro VIII. Sous le bénéfice de cette observation on lira ainsi qu'il suit : *vexil(lationes) l[e]gionu[m] secundae, octavae ?* ou *nonae ?*

L'estampille du troisième type est disposée sur deux lignes ; les lettres sont de mauvaise facture ; le N retourné et lié à la lettre O ; le I qui précède, très petit.

VEXILLECION////
////VG · VII//////

Longueur $0^m,118$; hauteur $0^m,045$; hauteur des lettres, $0^m,012$.

(Don de M. Locquin à la Bibliothèque Nationale, n° d'étiquette, 3859).

La première ligne a perdu ses deux dernières lettres ; la deuxième ligne est mutilée à chaque extrémité.

La restitution du mot [*A*]*ug*(*ustae*) auquel manque le *a* initial n'en est pas moins certaine ; ce mot était nécessairement précédé d'un numéro. Or, trois légions étaient décorées du surnom d'*Augusta* ; elles avaient les numéros II, III et VIII. La lacune n'est pas suffisante pour admettre le numéro VIII ; on ne saurait non plus songer à la légion IIIe qui n'a pas quitté l'Afrique. Il ne reste disponible que le numéro II. Il s'agit donc d'un détachement de la légion IIe Augusta dont le quartier général était à Isca (auj. Caerleon) en Grande-Bretagne. Le numéro qui vient ensuite peut être un VIII suivi du mot Aug(ustae), ou simplement un VIIII, comme je l'ai conjecturé pour l'estampille précédente qui paraît être une variante de celle dont je parle maintenant. En conséquence on lira :

Vexil(lationes) legion[um] [secundae A]ug(ustae), octavae [Augustae], ou *nonae?*

L'estampille du quatrième type comportait deux lignes; il n'en subsiste plus que la première composée de lettres bien formées, avec certains détails qui empêchent de l'identifier avec aucune des estampilles précédentes. La destruction de la deuxième ligne nous laisse dans l'ignorance des deux numéros qu'elle paraît avoir contenus, d'après quelques faibles indices, par exemple, un trait horizontal ayant surmonté des lettres numérales, une portion de jambage sous le X, et sous les lettres GION.

VEXILLEGIONV////
/////////////////////

Longueur $0^m,118$; hauteur $0^m,045$; hauteur des lettres $0^m,012$.

(Au musée de Dijon).

Vexil(lationes) legion[um].....

Mettons actuellement les monuments de Mirebeau en présence des données historiques fournies par les auteurs.

Lorsqu'en l'an 69 Vitellius, légat de Germanie Inférieure, se rendit en Italie pour disputer l'empire à Othon et ensuite à Vespasien, il emmena avec lui non seulement l'élite de ses légions, mais aussi celle de l'armée de Germanie Supérieure et même la partie disponible de l'armée de Bretagne, à savoir des détachements de la IIe légion Augusta, de la IXe Hispana et de la XXe Valeria Victrix qui s'étaient prononcées en sa faveur. Les garnisons du Rhin avaient donc été laissées à peu près absolument dégarnies. L'occasion était trop tentante pour que les Germains la laissassent échapper. Dès l'année suivante, Civilis donna aux Bataves le signal de l'insurrection avec l'assistance des Bructères. Les faibles garnisons romaines furent réduites aux dernières extrémités ; quelques-unes, complètement démoralisées, passèrent à l'ennemi qui ne leur sut aucun gré de leur trahison et les massacra sans merci. La guerre n'était pas restée localisée en Basse Germanie ; elle s'était compliquée d'une insurrection gauloise pour ainsi dire greffée sur l'insurrection des Bataves. Civilis avait conclu une alliance avec les Trévires de Julius Classicus lequel entraîna à son tour la cité des Lingons ; le chef de ceux-ci, Julius Sabinus, se proclama César, avec la pensée de fonder l'empire gaulois que l'Eduen Sacrovir avait rêvé et qui devait être réalisé seulement par Postume et ses successeurs deux siècles plus tard. Il se jeta à l'improviste sur les terres des Séquanes

›ur les punir de leur attachement à la cause romaine ; mais il ıt complètement défait et cet échec suffit à empêcher la révolte ıe s'étendre aux Rèmes et aux autres cités gauloises de fidélité louteuse. Telle était la situation dans le nord et dans l'est de la Gaule.

C'est à ce conflit des Lingons et des Séquanes, c'est à ce lointain épisode de la révolte suscitée par Civilis, que j'attribue l'origine de l'établissement militaire de Mirebeau, installé comme une sentinelle vigilante en avant d'Augustodunum (Autun) et de Vesontio (Besançon), les fidèles cités éduenne et séquane, pour tenir en respect leurs turbulents voisins d'Andematunum (Langres).

Serrons la question de plus près.

Le premier soin des Flaviens, après leur triomphe sur Vitellius, fut de disperser dans l'Illyricum toutes les troupes qui avaient combattu pour lui et sur la fidélité desquelles on ne pouvait compter. Elles n'y restèrent pas longtemps, car dès que la nouvelle des événements qui se passaient en Gaule et en Germanie parvint à Rome, on prit les dispositions nécessaires pour la reconstitution des armées du Rhin. Naturellement on dut tout d'abord faire reprendre à tous les corps de troupes vitelliennes le chemin de leurs dépôts et de leurs quartiers respectifs. Ce mouvement de retour rend parfaitement compte du séjour temporaire fait à Mirebeau par un détachement de la IIe Augusta et peut-être par un autre de la VIIIIe Hispana, tous deux, en principe, de l'armée de Bretagne, mais provisoirement maintenus en Gaule par des nécessités de service avant de parvenir à leur destination définitive.

Tacite n'ayant à parler que des premières dispositions prises, ne mentionne expressément que le retour de la XXIe Rapax, d'où l'on doit conclure qu'elle fut la première vitellienne qui rentra en Germanie. En outre on fit partir d'Italie la IIe Adjutrix, de nouvelle levée, avec la VIIIe Augusta et la XIe Claudia. Toutes ces troupes franchirent les Alpes, les unes par les vallées Cottiennes et Pœnines, les autres par le mont Graius. La VIIIe Augusta et la XIe Claudia mirent le pied pour la première fois en Gaule depuis les guerres de la conquête auxquelles elles avaient pris part, notamment dans la deuxième campagne de César contre les peuples de la Belgique, en l'an 57 de l'ère chrétienne ; cependant elles ne parurent dans aucun des combats contre Civilis, desquels Tacite nous a laissé un récit détaillé avec l'indication des légions qui y prirent part. C'est que le danger n'était pas là seulement;

la révolte de Sabinus, bien que comprimée (1), avait démontré la nécessité d'un corps d'observation chargé de tenir en respect les cités des Lingons et des Rèmes. Cet office a dû être rempli par la VIII° Augusta et la XI° Claudia, concurremment avec des détachements de la XIIII° Gemina, de la XXI° Rapax ou de la XXII° Primigenia, et peut-être de la VIIII° Hispana, comme cela est maintenant prouvé par la découverte des tuiles marquées de leur estampille à Mirebeau.

La II° Adjutrix, après avoir quitté l'Italie comme il vient d'être dit, fit en Basse-Germanie sa jonction avec la XIIII° Gemina débarquée de Bretagne, puis successivement avec la VI° Victrix et la X° Gemina venues d'Espagne. L'arrivée de cette dernière motiva le départ de la XIIII° Gemina pour la Haute-Germanie, à Mayence, où déjà se trouvait la XXII° Primigenia. Il devient maintenant visible qu'une vexillation de cette XIIII° Gemina tirée de Bretagne n'a pu se réunir à Mirebeau, avec les détachements de la VIII° Augusta et de la XI° Claudia venus d'Italie, qu'après son arrivée à Mayence, où son quartier-général lui fut assigné. L'estampille du premier type paraît donc correspondre à la période de réorganisation de l'armée de Germanie-Supérieure après la défaite de Civilis. Cette organisation ne devint définitive que par le départ de la XXI° Rapax pour l'expédition sarmate en l'an 91, ce qui laissa l'armée au chiffre normal de quatre légions, la VIII°, la XI°, la XIIII° et la XXII°; la quadruple estampille de Mirebeau paraît présenter le tableau de cette composition. A ce titre, c'est un monument unique et d'une grande valeur pour l'histoire de la Gaule à cette époque troublée.

Les tuiles du deuxième type, à l'estampille de la légion II° Augusta, permettent de rattacher au séjour de cette troupe à Mirebeau une inscription de Langres mentionnant un tribun de la même légion. Ce monument, découvert en 1673, lors de la construction des chemins couverts entre Longe-Porte et Sous-Murs, est perdu aujourd'hui. Le moment me paraît venu d'en donner une

(1) Sabinus était parvenu, après sa défaite, à se soustraire aux poursuites du vainqueur ; au bout de neuf ans, il fut découvert dans l'asile où il s'était caché et mis à mort avec sa femme et ses deux enfants, par ordre de Vespasien. Cette exécution tardive était sans doute autre chose qu'un acte de froide cruauté ; on peut se demander si Vespasien n'y a pas été poussé par une nécessité politique justifiable à ses yeux, celle de terrifier les adhérents de Sabinus qui continuaient à entretenir une sourde et dangereuse agitation parmi les Lingons. On connaît le touchant récit que Tacite et Dion Cassius nous ont laissé du dévouement d'Eponine, la femme de Sabinus.

copie plus exacte que le texte publié par Luquet (1) d'après des manuscrits conservés à Langres. J'extrais ma copie d'un recueil de dessins inédits appartenant au département des manuscrits de la Bibliothèque Nationale (2).

FABIÆ FORTVNATÆ
ATTIVS TVTICANVS
A TRIBVNATV LEG II AVG
CoNIVGi VŃVS EXEMPLI

Ligatures : A la première ligne, le 2ᵉ A avec E, le 3ᵉ A avec T, le 4ᵉ A avec E ; à la troisième ligne, le 2ᵉ A avec T ; à la quatrième ligne, le O inscrit dans le C qui précède, le 2ᵉ I dans le G. L'apex au-dessus de la lettre N est évidemment destiné à figurer un I dans le prolongement du deuxième jambage ; cette inintelligente transcription prouve la bonne foi du copiste et, par conséquent, nous garantit l'authenticité du monument. Cette inscription est intéressante, non seulement pour la question historique que je traite, mais aussi à cause des particularités épigraphiques qui la recommandent à l'attention. Je me borne ici à signaler la locution *a tribunatu*, laquelle se rencontre, je crois, pour la première fois, et équivaut, pour le sens et pour la construction grammaticale à la locution plus connue *a militiis*. Cela résulte de ce que l'une et l'autre correspondent terme à terme aux formules par lesquelles les Grecs les traduisaient dans leur langue, et dont l'équivalence a été mise en pleine lumière par M. Léon Renier, (3), ἀπὸ χιλιαρχίας et ἀπό στρατειῶν ; on n'a pas d'exemple direct de la première, mais elle se déduit nécessairement de celle qu'on trouve dans une inscription de Thyatire (4), ἀπὸ τριῶν χιλιαρχιῶν ; la seconde est donnée sous la forme 'ἀπὸ στρατιῶν par une inscription de Palmyre (5). En résumé, la tournure *a tribunatu* signifie simplement *tribunatu functus* (6). Notons enfin la locution *conjugi unius exempli*, très rare et

(1) J. F. Luquet, *Antiquités de Langres*, 1838, p. 52. — *Recueil d'Antiquités de la ville de Langres*, ms. in-fol. p. 616. — *Histoire des sainctes reliques et anciennetés de Langres, par moy Théodecte Tabourot, chanoine de la cathédrale*, ms. in-fol. p. 634.

(2) G. B., *Inscriptions, cercueils et statues qui se sont trouvés ès travaux de Langres entre les portes de Longeportes et Soubsmurs, en l'année 1673*, ms. fonds français 7169 (nouveau 743), fol. 2.

(3) L. Renier, *Mélanges d'épigraphie*, dissert. X. : *Ce que signifient les mots A MILITIIS dans les inscriptions latines.*

(4) *C. I. Gr.* 3844 *a*.

(5) *C. I. Gr.* 4499.

(6) Velleius Paterculus, II, 104 : *tribunatu castrorum functus.*

comparable, pour son élégante latinité, à cette autre, *matri piissimae et unici exempli*, dans une inscription de Grésy, près d'Aix-les-Bains (1).

Je termine par deux courtes remarques. En premier lieu, la multiplicité des types d'estampilles qui ont été recueillies jusqu'à présent près de Mirebeau semble indiquer que la composition de la garnison romaine y a varié à des intervalles rapprochés. En second lieu, l'absence de briques estampillées au milieu de toutes ces tuiles ne laisse pas que de surprendre; une conjecture est permise, c'est que ces tuiles servaient de couverture à des baraquements en bois au lieu de murs en briques, ainsi que cela se pratique encore pour des constructions légères et de courte durée dans nos camps d'instruction.

Cette dernière observation est applicable aux tuiles de la légion VIII[e] Augusta découvertes à Néris-les-Bains, sur l'emplacement d'un vaste camp retranché qui semble avoir servi de quartiers, *castra stativa*, à une armée ou du moins à une légion (2). Ce camp et celui de Mirebeau formaient donc une chaîne de postes militaires établis suivant une ligne à peu près perpendiculaire à celle des confins germaniques, et pénétrant comme un coin de fer jusqu'au cœur de la Gaule, de façon à soustraire le Midi aux tentatives insurrectionnelles des populations trans-ligérines. La révolte de Classicus et de Sabinus, en l'an 70, a dû avoir pour effet de faire ressouvenir que, sous Tibère, le soulèvement des Trévires de Florus combiné avec celui des Eduens de Sacrovir, avait eu son contre-coup jusque dans les cités des Turons et des Andécaves; et il fallait parer au retour d'une semblable éventualité. La ligne de Mirebeau à Néris, appuyée sur Lyon comme base d'opérations, et reliée à l'armée de Germanie-Supérieure, réalisait à un degré satisfaisant les conditions stratégiques. Ce n'est pas tout: des tuiles portant l'estampille LEG·VIII·AVG ont été trouvées (3) à Viviers (Ardèche), en 1763, dans l'enclos des religieuses de la Présentation, ancienne maison de Tourville. Cette découverte prouve le séjour d'un autre détachement que je considère comme le dépôt provisoire d'ins-

(1) Greppo, *Eaux thermales de la Gaule*, p. 157. — Bourquelot, *Inscriptions antiques de Luxeuil et d'Aix-les-Bains*, p. 76.

(2) L. Renier, dans les *Comptes-rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1872, *loc. cit.*

(3) Rouchier, *Histoire religieuse, civile et politique du Vivarais*, t. I, 1861, p. 591, n° 7. L'auteur a eu l'obligeance de m'informer qu'il a tiré ce renseignement du journal manuscrit de M. Flaugergues,

truction destiné au recrutement des colonnes mobiles de cette légion campées à Néris et à Mirebeau.

Quant aux tuiles de Néris (1) que je connais par des spécimens conservés au musée de St-Germain sous les numéros 2236 et 2237, j'en ai comparé les estampages à ceux des tuiles de Mirebeau et je n'y ai reconnu aucune différence typique.

Robert MOWAT.

REMARQUES SUR LES UTRICULAIRES.

On a beaucoup écrit sur la profession des utriculaires (2) qui sont connus d'après plusieurs inscriptions de la Gaule romaine. Cependant entre les hypothèses différentes, qui ont été exprimées à ce propos, deux seulement sont toujours en lice.

Selon la première les utriculaires étaient des constructeurs de barques, de radeaux et de ponts supportés par des outres, ou mieux des bateliers qui, pour le transport des marchandises sur les fleuves de la Gaule, se servaient de radeaux soutenus par des outres gonflées d'air (3).

Selon une autre hypothèse, formulée, la première fois, par

(1) M. de Mortillet en a publié d'excellents fac-simile dans le *Musée Archéologique*, p. 41 et 42.

(2) Sertorio Orsato (*de not. Rom. Comm.*, p. 175) croyait que les utriculaires étaient des marchands et des fabricants de cornemuses, ou un corps de musiciens ; selon le P. Menestrier (*Prépar. à l'hist. de Lyon*, p. 33) ils étaient « ceux qui trafiquaient des vins et des liqueurs qu'on transportait dans des outres ». Ces opinions de deux savants anciens ont fait leur temps.

(3) Voir Spon, *Recherche* (nouv. éd.), p. 112 ; *Miscell.*, p. 61, 171, 238 ; Reinesius, *Syntagm*, ch. XI, 36, 64 ; Muratori, *Thesaurus*, DXXXI. 4 ; Schwartz, *Miscell. politior. hum.* p. 27 ; Papon, *Hist. de Provence*, I, p. 72. — Je n'ai pas pu consulter la *Dissertation* célèbre de Calvet, ni le *Mémoire* de M. Delorme (*Revue de Vienne*, t. 3. p. 111) qui ont développé beaucoup cet argument. — M. Lenthéric, enfin, a consacré un chapitre de son livre récent, *la Grèce et l'Orient en Provence*, Paris, 1878, à *la navigation des utriculaires*, dans lequel il dit que « l'outre... élément premier et outil principal de la navigation paludéenne, a rendu... des services immenses, aux embouchures de tous les grands fleuves, et notamment dans la région du bas Rhône (p. 89) » ; que les inscriptions, qui témoignent l'existence des utriculaires, se retrouvent à Fourvière, à Montélimar, à Cavaillon, à Saint-Gabriel, à Arles, à Saint-Gilles etc. « partout enfin où l'absence de berges, la plaine inondée et peu profonde empêchaient l'usage de la navigation ordinaire et se prêtaient à ce mode de locomotion » (p. 136) ; que « plusieurs chartes des dixième et onzième siècles font mention de la navigation des utriculaires sur la Durance » (*Les Villes Mortes du Golfe de Lyon*, Paris, 1879, p. 401, du même auteur).

Boissieu (*Inscriptions de Lyon*, p. 401), et qui aujourd'hui a l'adhésion de la plupart des savants (1), les utriculaires étaient simplement des fabricants et des marchands d'outres. En effet, on sait que les outres étaient destinées à contenir du vin ou de l'huile; or, les corporations d'utriculaires avaient leur siège, de préférence dans les villes, comme Lyon, Vienne, Nîmes, Arles, situées en pays vignoble, sur des cours d'eau navigables par lesquels se faisaient alors principalement le transport et le commerce des vins.

Qui a raison? quelle est la plus plausible de ces deux hypothèses? Pour répondre à cette demande il faudrait entrer dans le détail de la discussion; mais n'ayant pas cette intention, je me contente de relever un fait qui me paraît important, et qui n'a pas été observé par les défenseurs du second système.

En effet, les utriculaires ne se rencontrent pas seulement en Gaule, mais ils sont mentionnés aussi, par les inscriptions, en Dacie (2). Or si l'on remarque que cette province n'était pas un pays propre à la culture de la vigne (3), et si l'on fait attention au lieu où les dites inscriptions ont été retrouvées, on en conclura qu'évidemment ces utriculaires n'étaient autres que des bateliers qui transportaient les voyageurs et les marchandises sur les fleuves au moyen de barques supportées par des outres (4). Et alors pourquoi ceux de la Gaule ne seraient-ils pas de même des bateliers au lieu d'être simplement des fabricants d'outres selon l'avis de M. Renier et de M. Desjardins? La question me paraît intéressante; je la soumets, par conséquent, au jugement des maîtres de la science.

Rome, septembre 1883.

Louis CANTARELLI.

(1) Sont de cet avis: en France, M. Renier dans ses *Annot.* à la *Recherche* de Spon, p. 112, n. 1; M. Desjardins, *Géogr. de la Gaule R.*, I, page 168; M. Allmer, *Inscr. de Vienne*, II, p. 332; en Allemagne, M. Mommsen, *Bull. dell Inst. A.*, 1853, p. 78; M. Marquardt, *Das Privatleben der Romer, II*, p. 719; M. Blumner, *Die gewerbliche Thætigkeit*, Leipzig, 1869, p. 141; et *Gewerbe und Kunste der G. u. Rœmer*, Leipzig, 1875, 1, p. 273.

(2) L'une de ces inscriptions a été retrouvée « inter Mikhàram et Deményhàram circa Maros Vaserley » (*C. I. L.* III, 944 — Henzen 5803); l'autre « ad pagum Margam prope confinia Transilvaniae.... qui vicus (remarque M. Mommsen) cum incidat fere in pontem illum Augustini notandum, *est memorari ibi collegium utriculariorum* » (*C. I. L.* III, 1547 — Muratori, p. 531, n. 4 — Orelli, n. 4121).

(3) « Der Wein nicht in Lande (Dacie) errengt » Jung, *Roemer und Romanen in den Donau Laendern*, Innsbruck, 1877, p. 99.

(4) « Desgleichen wurde die Maros befahren, deren schiffer (utricularii) in Sarmizegetusa eine eigene Gilde bildeten » Jung, *Die romanischen Landschaften*, Innsbruck, 1881, p. 413; cf. Jung, *Die Roemer und Romanen*, p. 97; Budinszky, *Die Ausbreitung der lat. Sprache*, Berlin, 1881, p. 217. — Ces utriculaires de la Dacie avaient pour leur déesse protectrice Némésis ou Adrastée.

SUPPLÉMENT A L'ÉPIGRAPHIE DU KEF (TUNISIE) (1)

(Suite)

16

SALVA MEMORIA CONDITORI

17

Près d'Aïn Zaouia:

OSCAL

18

Nouveau fragment de la grande inscription portée au *Corpus* sous le n° 1637:

DICAVIT

19

Sur un bloc, dans les jardins:

RNA

Les deux premières lettres sont gravées à l'envers.

20

*f*ILQVIR
VER

21

Fragment de piédestal trouvé près d'Aïn Menêkh:

M IVLIVS FV

22

Fragment trouvé au même endroit:

PON

23

RVM IV

24

///O///
//VG///
///O///
//P////

(1) Dans l'article précédent il convient de faire deux corrections — page 188, ligne 17, au lieu de: où il mourut, il faut lire: où Géta prit le titre d'*Augustus* qu'il ne porte pas dans l'inscription de *ad Aquas* et ne semble pas porter dans celle du Kef; — page 190, n° 14: au lieu de: Aghir, on doit lire es Srir.

INSCRIPTIONS FUNÉRAIRES

25

AELIVS MARTI
VS VIX A
NIS XXX
H S E

26

*A*ELIA · FAV*st*
ILLA·VIX·AN X//
H S E

L. 1 : *Aelia* ou *Melia*.

27

Dar Sliman bel Aïd :

AEMIL
VIX A
H *s e*

28

L AEMILIVS ADLV
TOR AN VIX

Le *cognomen* du personnage est sans doute *Adjutor*.

29

Trouvé dans des fouilles récentes à Kasr-er-Ghoul :

D M S
AEMILI
C V D V
A V S V I
C X I T N
N S X X X

Le surnom du personnage semble être CVDVDVS, *cognomen* déjà connu en Afrique (Cf. *C.I. L.*, VIII, 1152 et surtout 2098).

30

AEMILIVS////
F QVI OPTA*t*
V S V A N*nis*
XX HSE

A la ligne 2 il faut probablement lire QVIR.

31

L AEMILIVS
QVIR ORNVS
VIX AN

Le surnom *Ornus* n'est pas connu, croyons-nous, mais le féminin *Orne* s'est déjà rencontré (*C. I. L.* II, 206, 220).

32

L AEMILIVS
PVDENS
V AN L X X
PIVS H S E

33

D M S
AEMILIA
BASSVLA
VIX AN
NIS XXI

34

D M S
A E M I L I A
D O N A T A
VIXIT AN LXXV
H S E

35

Dar Abdallah el Kafsi :

D M S
*a*EMILIA Q F
*j*OVENTILIAP
*i*A VIXIT ANN
LXXX H S E

A la ligne 3 l'avant-dernière lettre doit être un L et non un I. Le surnom *Joventillus* se rencontre (*C. I. L.*, V, 4536) comme aussi *Juventillus* (*ibid*. III, 2126, 2206, 3935).

36

Dar el Guizouni :

AEMILIA PERE
GRINIS FILIA (*sic*)

37

D M S
AEMILIA
E R
I A
V I X I T
A N N I S
L X X X I
H S E
/ / / / / / / / /
A V I A

L'inscription qui était gravée dans le cadre de gauche n'est plus lisible.

38

Dar Amor bel Hadj Younès. Haut des lettres: 0,03:

A E M I L I A
M A / / / / / V I
X I T A*nnis*
X X X X H*se*

39

	D M S
	A G R I A
	DOMITIL
V I X I T	LA VIXIT
a n n i s	A N N I S
	X X X V
H S E	H S E

40

D M S
Q A N I N I V S
OLIMPVS VIX
AN XXIX H S E

41

Tahounat el Hadj el Arbi :

C
ANNIVS L·F QVI*r*
FIDELIS MILLE*g*
III AVG
MILITAVIT VII
VIX ANN LXX
H S E

La lettre que M. Roy a copiée à la première ligne ne paraît avoir aucun rapport avec la formule *d. m. s.*; il faut peut-être y chercher le prénom du personnage, C ou Q.

Quant au mot *annis* que l'on s'attendrait à trouver entre *militavit* et VII (ligne 4), rien dans la copie de M. Roy ne permet de supposer qu'il ait jamais existé sur la pierre.

42

Trouvé dans des fouilles récentes:

D M S
ANIA SA
TVR*nin*..

43

Sur un cippe hexaèdre. Haut des lettres, 0,04:

D M S	D M S
L V N V	A N T O
L I A V F	N I I M A
V I X I T	Z I X E T
A N N I S	I V N I O R
L X X X	V I X E R
H *s*	A N N I S
	L X X
	ET FILM (*sic*)
	NIS VIII
	H S

44

D I S M A N S A C
M A N T O N I V S
L F Q V I R P V B L I
COLA PIVS VA XXV

45

Kasr-er-Ghoul:

AMTONIA·IVL (*sic*)
LA PIA VIXIT
A N N · L X X I I
H · S · E

46

A P P I A M A
X I · M A · V · A
LXXVII H S E

47

A P V L E I A
L F F E L I C I
t a s ?

48

D M S
A P V L L I A

49

Kasr-er-Ghoul. Haut. des lettres : 0,06 :

D M S
L ❦ A V F I D
I V S ❦ V I C
T O R ❦ V I
C S I T ❦ A N N
I S ❦ L X X X X I
H S E

Dar Sliman bel Aïd. Haut. des lettres, 0,04 :

50

D M S
C A V R E
L I V S N V
N D I M A (*sic*)
R I V S V I
X X I H S E

La dernière lettre de la ligne 5 est peut-être le premier jambage d'un A.

51

A V R·E L I A
R O G A T A
V I X I T A N

52

D M S
C A V I A N
V S A G R I
C O L A P I
V S V I X A N
X V

L. 2. Bien que la copie de M. Roy qui est reproduite ici ne l'indique pas, il faut supposer un I conjugué avec l'N dans le mot *Avianius*.

53

AVILLA
SECVRA
VIX ANIS
XXXI

L. 1. Il faut lire *Avilia*, nom d'une *gens* romaine connue

54

D M S
CAECILIA
ROGATA
VIX AN XL

55

Dar bel Aoued. Haut. des lettres, 0,03:

D M S
CAL PVRN
IVS NAR
S A L V S
V I X A N
NIS LXVI

56

D M S	D M S
ANTO	C CANI
NIA	NIVS
ROGA	*f*VSCV*s*
TAPIA	PIVS V*i*
VIXIT	XIT AN
ANNIS	NIS
LXVII	L X X I
H S E	H S E

57

D M S
M CANINIVS
LVCANVS PIVS
VIX ANNIS XLI
H S E

58

D M S
CASCELI
VS SAPR
IT *vix* AN
*X*XI H S

59

D M S	D M S
ORTEN	L CAS
SIA AN	ONNA
TONIA	CRES
VIXIT	CESCE
AN	VIXIT
XXI	ANICH
	s e

Cadre de droite, ligne 3. La deuxième lettre, d'après la copie de M. Roy, n'est pas un N; il faut y chercher soit AN, soit AV liés; la ligne tout entière serait donc OANNA ou OAVNA. Si cette ligne et les suivantes sont bien copiées, le sens en est difficile à saisir.

60

cas SI	D M S
VS MARTI	M CASSIVS
ANVS PI	IVLIANVS P
VS VIXIT	IVS VIXIT AN
ANNIS	NIS LXV HSE
XVIIII	
H · S · E	

61

D M S
P CECILIVS
TIRO VIX
IT ANIS
XLV

62

❦ D M S ❦
CESONIVS
TLDIN VI
XIT ANIS
❦ LXXI ❦

R. Cagnat.

(A suivre).

INSCRIPTIONS INÉDITES DE CHERCHELL
(Suite et fin)

CXVII. —

(*palme*) D ❦ M ❦ S (*palme*)
VLPIE ❦ ANIANE
VIXIT ❦ ANNIS
XVII · M · VLP
EMERITVS ❦
FILIAE · PIE ANTISS (*sic*)
IME · H · S · E · STTL

Lettres liées : ligne 2, les deux AN ; ligne 3, AN.

D(iis) M(anibus) S(acrum) Ulpi(a)e Anian(a)e ; vixit annis septem decim. M(arcus) Ulp(ius) Emeritus fili(a)e pientissim(a)e. H(ic) s(ita) e(st). S(it) t(ibi) t(erra) l(evis) !

CXVIII. — Au revers :

XΡΥCΟΜΑ///
ΛΟCΧΡΥC///
CΤΟΜωΤ///
ΑΔΕΛΦω///

CXIX. —

////IVS MVS
////RIVS DEN
/////OFORVS

...ius, mus[*ta*]*rius, den*[*dr*]*oforus...*

CXX. —

❦ DI ❦ M ❦
SAGGIN ❦ SEQ ❦
ALE · SEB · FECIT ❦ MONI
ATELLIAE · TEREFNE · VXO
RI · DIGNISSIME ❦ ANN
XXXV · S · T · T · L ·

Lettres liées : ligne 3, IT, NI.

Di(is) M(anibus). Saggin[*u*]*s (?) eq(ues) al(a)e Seb (asten(a)e) fecit moni(mentum) Atelliae Teref*[*a*]*n(a)e(?) uxori dignissim(a)e ann(orum) triginta quinque. S(it) t(ibi) t(erra) l(evis) !*

CXXI. —

TICLA · LVCR
ETIVS · L · VE
TERAN · FV
ANN · XX · H ·
S · EST · S · T · T · LEV
FACIENDVM
MATER CVR

Ti(berius) Cla(udius) Lucretius, L(ucii), veteran(i), f(ilius).

V(ixit) ann(is) viginti. H(ic) s(itus) est. S(it) t(ibi) t(erra) lev(is). Faciendum mater cur(avit).

CXXII. —

CLAVDIVS FELIX
LIB·PETRONI·CAPI
TONIS·FILIVS·PHI
LVMENES · VIXIT
ANNIS·XI·H·S·T·E

Claudius Felix, lib(ertus) Petronii Capitonis, filius Philumenes; vixit annis undecim. H(ic) s[i]t(u)s (?) e(st).

CXXIII. —

D M
ANNIVS❦ABELLAS VIXIT
ANNIS❦XXXV❦AN
NIA❦FLORA❦MARITO BENE
MERENTI SIT TIBI TERRA LEVIS

D(iis) M(anibus). Annius Abellas; vixit annis triginta quinque. Annia Flora marito bene merenti. Sit tibi terra levis!

CXXIV. —

❦ D ❦ M ❦
VETTIAE · IVNONIAE MARITE
CARISSIME ❦ VIXIT ❦ ANNIS ❦
XXXVIII ❦ M ❦ V ❦ D ❦ XVII ❦
T❦VETTIO❦SEVERO❦FILIO❦INNO
CENTISSIMO ❦ VIXIT ❦ ANNOS
❦VI❦M̄❦IIII❦D❦XVIIII❦V❦P❦V❦ET❦P❦FECIT

D(iis) M(anibus) Vettiae Iunoniae marit(a)e carissim(a)e; vixit annis triginta octo, m(ensibus) quinque, d(iebus) septemdecim. T(ito) Vettio Severo, filio innocentissimo; vixit annos sex, m(enses) quatuor, d(ies) undeviginti.

V(ettius) p(ius) u(xor) et p(ater) fecit (?).

CXXV. —

GELLIA ATICA·E
MVNVMENTV·
FECIT·FLAVIO ABASCANTO
VIRO·SVO BENE MERITO
VIXSIT ANNIS·LV·
HIC·S·EST·SIT·T·T·L·

Gellia Attica? munumentu(m) fecit Flavio Abascanto, viro suo bene merito. Vixsit annis quinquaginta quinque. Hic s(itus) est. Sit t(ibi) t(erra) l(evis)!

CXXVI. — Stèle à fronton.

MARTIALIS·HIC·S·E·S
V·ANOS·II·
SEMNOS·SYPONIACVS
FECIT

(*Personnage tenant une grappe et une grenade*)

Martialis hic s(itus) es[t]. V(ixit) an(n)os duos. Semnos Sy(m)-p(h)oniacus fecit.

CXXVII. —

D M
TI CLAVDIVS·SOSSIA
NVS·VIXIT ANN XI
TI CLAVDIVS·ADAVCIVS
PATER FILIO·PIISSIMO

D(iis) M(anibus). Ti(berius) Claudius Sossianus vixit ann(is) undecim. Ti(berius) Claudius Adauctus, pater, filio piissimo.

CXXVIII. —

DIS·MANIBVS·CVAIE
RI·LONGI·VÉTERANI
ALEXANDINI VIXIT A LX
HEREDES·FECERVNT
S·T·T·L·

Diis Manibus C(aii) Valeri(i) Longi, veterani, Alexand(r)ini. Vixit a(nnis) sexaginta. Heredes fecerunt. S(it) t(ibi) t(erra) l(evis)!

CXXIX. —

D M
CLAVD MONVLA
LOL MASCLO CONIV
GI PISIMO MONI
MENTVM ISTITVIT
VIXIT ANIS·P·XXXX
. . . .

D(iis) M(anibus). Claud(ia) Monula Lol(lio) Masclo conjugi piissimo monimentum i(n)stituit. Vixit an(n)is p(lus) quadraginta.

J'ai relevé moi-même les textes suivants :

Inscription circulaire, tracée à la pointe avant la cuisson, au revers d'une lampe en terre cuite :

VITA DONATo CoRo MAGISTRO

Vita Donato coro(nario) magistro.

A l'avers d'une lampe en terre cuite, inscription également

circulaire, mais les caractères sont en relief et obtenus par moulage :

LVCERNAS COLATAS DE OFICINA DONATI

Lucernas colatas de of(f)icina Donati.

Sur une brique, dans un croissant, caractères en relief :

Q ASINI MARCELLI

Q(uinti) Asini(i) Marcelli.

Sur un caillou blanc, aplati, de forme ovale, mesurant, dans son grand diamètre, 0,025 ;

II·VIII·IIII

Ce petit monument, découvert non loin de l'amphithéâtre, paraît être une tessère théâtrale mentionnant le gradin, le cuneus et la place.

A. Schmitter.

Errata

VI. — Ligne 3, *XXX* liés au lieu de la *palme*.
IX. — ... perchée sur *celle* de droite.
XV. — Ligne 2, AN liés.
XVII. *Olumphia ...... vixti...*
XIX. — 3e et 4e lignes.

......IVLEV
TYCHA

... *Jul(ius) Eutycha pat(er) f(ilio).*

XXI. — Ligne 1, HI liés.
XXII. — Ligne 2, VIXSIT.
XXV. — Ligne 4, SIMA ❦ ... *dulcis]sima pro[genies.*
XXVIII. — Plaque hexagone brisée à droite et dans le bas.

CRESC*e*
SFILOFI...
EPISS (?) ....
V........
....

XXIX. — Croissant.
XXXVI. — Sous l'inscription.
XXXIX. — CLOSTRARI. Ligne 2.
XL. — Sep*tu*aginta.
XLII. — Pas de croissant,

XLIV. — Lettres liées : les trois dernières lettres de la 1re ligne; ligne 5, MA.

....tecta ... signa....

LV. — ... sita.

LX. — Ligne 3, VLTVMA.

LXIV. — ... annis .... mensibus .... diebus .... filio pientissimo .... situs ...

LXVI. — ... filiis dulcissimis. Sit vobis terra levis.

LXXII. — Trouvé au même lieu que le n° LXX.

XCV. — Rétablir ce numéro d'ordre omis au-dessus de l'inscription de *Julia Pieris*, p. 142.

L'ALA I QUARQUERNORUM A L'ARMÉE DE BRETAGNE

Le sujet de cette note m'est fourni par la récente publication d'une inscription découverte à Hale, dans le West Cumberland (Angleterre) et transcrite de la manière suivante (1).

DIBVS
HERCVLI
E · T
SILVANO
F · E
PRIMVS · CVAR ·
PRO · SE · ET
VEXILLATIONE
V · S · L · M

M. Watkin, le premier éditeur de ce texte, avertit le lecteur qu'à la 6e ligne le C accolé au V qui le suit pourrait être un Q, ce qui le conduit à voir dans le mot abrégé QVAR le singulier de l'ethnique *Quariates*. Selon lui il faudrait lire, *Dibus Herculi et Silvano Fe(licius) Primus, Quar(ias), pro se et vexillatione v(otum) s(olvit) l(ibens) m(erito).*

Je ne pense pas que les lettres F.E, à la 5e ligne, séparées par un point comme les lettres du mot *et* à la 3e ligne, représentent le nom *Felicius* lequel pourrait être tout au plus abrégé en FEL. Ce qui a été pris pour un E doit être, à mon avis, un L peut-être suivi d'un point — il y en a aussi un à la fin de la ligne

(1) W. Thompson Watkin, *Roman inscriptions at Chester and in West Cumberland*, dans la revue hebdomadaire *The Academy*, n° 591, 1er septembre 1883, p. 152.

suivante. — Une légère dégradation de la pierre aura suffi pour donner à ce point la fausse apparence d'une barre médiane. Le groupe FE, ainsi corrigé en FL, nous donne l'abréviation régulière et bien connue du gentilice *Flavius*, qui nous procure le moyen de dater l'inscription du temps de Vespasien ou de ses fils Titus et Domitien.

M. Watkin me paraît avoir parfaitement raison de traiter le mot abrégé QVAR comme un qualificatif ethnique ; mais je ne crois pas qu'il s'agisse du nom des Quariates, un des peuples du royaume alpin de Cottius, mentionné par Pline (*H. N.* III, 5), ainsi que par l'inscription de l'arc de Suze et par la pierre des Escoyères (1). On sait que le nom de ce peuple est resté dans celui de la vallée de Queyras, commune d'Arvieux (Hautes-Alpes).

Quel que soit l'ethnique signifié ici par QVAR, ce doit être celui d'une troupe d'auxiliaires ayant fourni le détachement, *vexillatio*, pour lequel Flavius Primus fait un vœu et dans lequel il servait. Or, parmi les corps auxiliaires de l'armée de Bretagne on n'en connaît aucun désigné par le nom de Quariates. Par contre, il s'en trouve un, celui des Quarquerni, auquel convient parfaitement l'abréviation QVAR, voire même CVAR, par un C au lieu d'un Q, comme dans le mot *CVINCVAGES* au lieu de *QVINQVAGES(ima)*, en graffito sur une brique des environs de Châteaubleau (2). J'en ai déjà dit quelques mots, mais incidemment, dans mon travail sur deux diplômes d'Antonin découverts à Chester (3) ; l'inscription de Hale vient fort à point confirmer la correction *Quarquernorum* que je proposais d'introduire au lieu de *Querquernorum* dans un diplôme d'Hadrien relatif à l'armée de Bretagne. Je reprends donc cette question parce qu'elle mérite d'être traitée plus amplement.

Ce diplôme (4) découvert à Stannington, contient l'énumération de 6 ailes de cavalerie et de 21 cohortes d'infanterie ; au début on lit le nom de l'*ala* I HISP(*anorum*) A[*s*]TVR(*um*) suivi d'une dénomination transcrite I QV///RV/// par M. Henzen, par M. Mommsen et par M. Hübner ; ces deux derniers ne se prononcent

(1) Héron de Villefosse, dans *Bulletin des Antiquaires de France*, 1878, p. 247.

(2) Bourquelot, *Antiquités de Châteaubleau*, dans *Bull. des Ant. de Fr.* 1858, p. 160.

(3) *Bull. Epig. de la Gaule*, t. II, 1882, p. 274, note 1 ; cfr. p. 4. du tirage à part.

(4) Orelli-Henzen, nº 5455 ; *C. I. L.* t. III, Dip. XXX ; *C. I. L.* t. VII, nº 1195, L. Renier, *Recueil de diplômes militaires*, nº 25.

pas sur la restitution des lettres détruites; M. Henzen hésite entre QV[*ge*]RN(*orum*) pour CVGERN(*orum*), et QV[*erque*]RN(*orum*). M. Renier adopte cette dernière lecture. Tout d'abord, la lecture dubitative de M. Henzen, *Qugernorum* pour *Cugernorum*, me paraît devoir être rejetée, par la raison que la liste des 21 cohortes, inscrites quelques lignes plus bas sur le diplôme, comprend une I VLP(ia) TRAIANA CVG(*ernorum*) C(*ivium*) R(*omanorum*); or, il n'est guère admissible qu'un ethnique ait pu s'écrire, dans un même texte, tantôt *Qugernorum*, par un Q, tantôt *Cugernorum* par un C, suivant qu'il s'applique à une aile ou à une cohorte. L'ethnique représenté par les lettres QV///RN est donc certainement différent de CVG(*ernorum*). L'inscription de Hale prouve qu'il faut restituer QV[*arque*]RN(*orum*) dans le diplôme de Stannington; et si l'on remarque que sur ce diplôme la cohorte de ces auxiliaires est associée à la I Hispanorum Asturum, on n'hésitera pas à identifier l'ethnique en question avec le nom des QVARQVERNI mentionné en toutes lettres dans une inscription d'Espagne (1), le même peuple de Lusitanie chez lequel se trouvait la station thermale Ὕδατα Κουακερνῶν mentionnée par Ptolémée et transcrite *Querquernae Aquae* dans l'Itinéraire d'Antonin. La même variante fautive s'observe dans la forme *Querquerni* par laquelle Pline (*H. N.* III, 3, 28) désigne ces Lusitaniens.

Quant aux *Quarqueni* d'Istrie cités par le même Pline (*H. N.* III, 19, 23), la véritable orthographe de leur nom me paraît donnée par une inscription de Verceil (2) qui mentionne un *civis quacerecensis*. On ne savait que faire des Quacerecenses; le rapprochement que je propose permet de les classer à l'Istrie, en place des Quarqueni de Pline entre les Nedinates et les Togienses.

Pour revenir à l'inscription de Hale, je la lis ainsi: *Dibus Herculi et Silvano Fl(avius) Primus, Quar(quernus), pro se et vexillatione, v(otum) s(olvit) l(ibens) m(erito).* Le datif *dibus* pour *diis* est connu par d'autres exemples (3).

Robert Mowat.

(1) *C. I. L.* II, 2477.
(2) *C. I. L.* V, 6769.
(3) Orelli, nos 2118, 4608; Roschach, *Catalogue des Antiq. du musée de Toulouse*, no 16 *c*; Bonstetten, *Carte archéolog. du dép. du Var*, p. 34, fac-simile.

ADDITIONS ET CORRECTIONS

Dans le tome II du *Bulletin épigraphique* (1882, p. 28) M. l'abbé Cazauran a publié le texte de deux inscriptions provenant d'Auch et récemment retrouvées dans cette ville par M. de Commarque, encastrées dans le mur de sa maison.

La maison de M. de Commarque doit-être celle qui était habitée, au milieu du siècle dernier, par M. l'abbé d'Aignan. Ces inscriptions furent, en effet, copiées en 1760, à Auch, chez cet abbé, par M. d'Orbessan, président au Parlement de Toulouse et envoyées par lui à Séguier. C'est ce qui résulte d'une lettre originale de ce dernier ainsi conçue :

« A Nîmes, le 24 juillet 1760.

« Monsieur,

« Je vous suis extrêmement redevable de la bonté que vous « avés eu de me communiquer les inscriptions chrétiennes que « vous avés vû à Auch chez M. l'abbé d'Aignan. Je n'en connois- « sois aucune de cette espèce qu'on eut trouvé dans cette ville. Le « charactère qu'elles portent est très conforme à quantité d'autres « qu'on a découvertes ailleurs. Il y a cependant quelques sigles « qui semblent être topiques, comme dans celle de FACVNDI, « l'IN pour *Incidi*, et FA pour *filia*, car c'est ainsi que je lis « cette inscription :

FACVNDI	supple	*Memoriae*
IVSSIT·IN	id est	*Incidi*
CVPITA·FA	id est	*filia*

« Je lis à la seconde I*ussit* F*ieri* SIBI *et*, qu'il faut suppléer « C*aio* F*abio*, ou tel autre nom qui peut commencer par cette « lettre, PATRI.

« Dans la troisième, il n'y a pour moi que le mot FELIX « d'intelligible ; ce qui suit est un énigme.

« La quatrième me paroit devoir se lire ainsi :

HIC ☧ AD*quiescunt* INNOCENTEM
ET PEREGRINVM VRSICINVM

« pour *Innocens et Peregrinus Ursicinus*. Lorsque la langue « latine cessa d'être en usage dans le moyen-âge, il est très fré- « quent de trouver sur les monuments, et surtout sur ceux des « chrétiens, des solécismes et des barbarismes.

« Le monogramme du nom de J. Christ avec le mot SERVS « pour SERVVS *Christi*, est une preuve convaincante du chris-

« tianisme, mais il est singulier d'y trouver ce mot ***servus*** au-
« dessous du monogramme.

« Si tous les gens de lettres avaient autant de soin que vous
« de recueillir les précieux monuments de l'antiquité, il s'en con-
« serverait un plus grand nombre dont on regrette la perte.

« M. Meynier a été très sensible aux marques de votre souve-
« nir et il m'a chargé de vous offrir la continuation de ses res-
« pects. Recevés les miens et soyés bien persuadé qu'on ne peut
« être plus que je le suis,

« Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

« SÉGUIER ».

En se reportant à la p. 28 du tome II du ***Bulletin***, il est facile de voir qu'il s'agit, dans la lettre de Séguier, des inscriptions mêmes publiées par M. l'abbé Cazauran. Les nos 1, 2, 3 de Séguier correspondent à la première des deux inscriptions données par M. l'abbé Cazauran et le n° 4 correspond à la seconde. Il faut penser que la première inscription était, à cette époque, brisée en trois morceaux, dont il est facile de retrouver les sections à l'aide des indications données par Séguier. En effet; son n° 1 se rapporte aux trois dernières lignes, son n° 2 à la seconde partie des deux premières lignes, et son n° 3 à la première partie des deux premières lignes. Cet état de mutilation explique l'impuissance de Séguier pour les expliquer.

Quant à la seconde inscription, celle d'Ursicinus, M. J. de Laurière en a donné dans le ***Bulletin monumental*** (1881, n° 8, p. 885) un excellent fac-simile accompagné d'un savant commentaire.

La lettre de Séguier fait partie d'un recueil de lettres originales de cet antiquaire, adressées à M. d'Orbessan, de 1758 à 1781, recueil dont j'ai l'intention de parler prochainement dans le ***Bulletin***. Les copies faites par d'Orbessan chez l'abbé d'Aignan doivent se retrouver à Nîmes, dans les manuscrits de Séguier.

Je joins une petite observation à propos de l'inscription de Saintes publiée par M. Audiat (*Bull. épigr.*, t. III, p. 137 et p. 194). Ce texte n'est pas inédit; il a déjà été donné par le général Creuly dans le ***Bulletin des Antiquaires de France***, 1876, p. 92. Le général a indiqué la provenance exacte du monument; il a été découvert dans les murs du jardin de l'hôpital de Saintes. Je puis ajouter que j'ai vu l'inscription elle-même, gravée sur une stèle à fronton, et que j'en ai relevé la copie suivante :

D M
DIVIXTA
DIVIXTI
FIL FILIO
LOFRON
///NISMA (M et A liés).
RITO

Hauteur, 1^m00; largeur, 0^m45.

Je crois qu'il faut considérer le mot *Filiolus* comme le cognomen du mari de Divixta, ou le sobriquet par lequel il était habituellement désigné. Je lis donc: *D(iis) M(anibus). Divixta Divixti fil(ia), Filiolo, Fron[to]nis (filio), marito.*

A. H. DE V.

BIBLIOGRAPHIE

TH. MOMMSEN. — *Corpus inscriptionum latinarum consilio et auctoritate Academiae Litterarum Regiae Borussicae editum*; vol. IX, *Inscriptiones Calabriae, Apuliae, Samnii, Sabinorum, Piceni latinae, ed. Theodorus Mommsen*; in-folio, LXIX-52*-847 pages, 4 cartes géographiques; Berlin, G. Reimer, 1883.

Le volume IX du *Corpus* vient de paraître, portant à quinze le nombre des tomes de cette collection actuellement publiés. Il y a quatre mois à peine, nous saluions l'apparition du volume X, en deux tomes, du même auteur. C'est encore à M. Mommsen en propre qu'on est redevable des volumes I, III (en deux tomes), et V (en deux tomes), sans compter l'achèvement du volume VIII (en deux tomes), interrompu par la mort de Wilmanns, sans compter non plus la direction d'ensemble de ce recueil, pour lequel il s'est assuré la collaboration de MM. Henzen, de Rossi, Hübner, Ritschl, Zangemeister, R. Schœne, Bormann, Hirschfeld, Dessau, Dressel et Kiepert. Il a présidé à cette vaste publication qui a débuté en 1862 par le grand atlas des Tables lithographiques de Ritschl et qui s'est continuée par l'apparition successive de quinze tomes de texte serré, représentant un total de 71,206 articles-notices contenus en 9.752 pages in-folio, avec 21 cartes géographiques et 56 planches de fac simile. Dans cette œuvre immense, la part personnelle de M. Mommsen est de 34,515 articles, remplissant 5,355 pages. De pareils chiffres ont une éloquence irrésistible; on reste confondu devant cette somme d'érudition et devant la prodigieuse puissance de travail du grand épigraphiste de Berlin.

Le *conspectus* placé sur la couverture des tomes IX et X nous annonce la préparation et la prochaine publication du volume XI (Emilie, Ombrie, Etrurie), du volume XII (Gaule Narbonnaise), du volume XIII (les Trois Gaules et les deux Germanies), du volume XIV (Latium), et des cinq derniers tomes du volume VI (Rome). Il y aura un tome de supplément au volume VIII (Afrique), un au volume IV (inscriptions pariétaires de Pompéi, d'Herculanum et de Stabies), un au volume II (Espagne). On projette même déjà une nouvelle édition du volume I (Inscriptiones Antiquissimae) épuisé depuis quelque temps,

L'occasion se présentera donc de réparer une omission qui se remarque dans le préambule du volume I ; on y cherche en vain un paragraphe qui semble cependant y avoir sa place nécessairement désignée, à savoir le résumé historique des divers projets de *Corpus*, dont les savants se sont depuis longtemps préoccupés. Je ne remonterai pas jusqu'à Cyriaque d'Ancône (15ᵉ siècle), ni même jusqu'à Séguier (18ᵉ siècle). Pour rester dans l'actualité, je rappellerai seulement qu'en 1839, notre Académie des Inscriptions et Belles-Lettres avait, sur le rapport de Le Bas, décidé de publier à ses frais un *Corpus Inscriptionum latinarum*; que ce projet fut repris en 1843, au nom du gouvernement, par M. Villemain, ministre de l'Instruction publique, et que M. Egger, secrétaire de la commission d'épigraphie latine, nommée à cet effet, concluait dans son rapport au plan suivant: après l'introduction, sera dressée une liste bibliographique des ouvrages qui auront servi à composer le recueil; l'ordre géographique sera adopté, un volume sera consacré aux inscriptions antérieures à l'empire; des index multipliés faciliteront les recherches. — C'est exactement le plan adopté par l'Académie de Berlin quinze ans plus tard, quand elle entreprit la tâche que nous tardions à accomplir (1). Aujourd'hui nos regrets seraient superflus ; nous ne marchanderons donc point à nos voisins les palmes qu'ils ont si bien méritées, mais que nous aurions pu cueillir nous-mêmes, si nous avions eu plus de suite dans les idees et plus de décision au moment opportun. C'est bien le moins que ceux qui en ont profité nous rendent à leur tour bon témoignage pour l'initiative du projet, de même que nous applaudissons sans réserve à l'habileté avec laquelle ils l'ont réalisé.

OTTO HIRSCHFELD. — *Die Crocodilmünzen von Nemausus*, (extr. des *Wien. Stud.* V, 1883, p. 319-322).

Au moment d'imprimer nous recevons cet intéressant travail que nous nous empressons de recommander à nos lecteurs. M. Hirschfeld reprend la question des as coloniaux de Nemausus datés, que M. Frœhner avait étudiés dans son mémoire *Le Crocodile de Nîmes*. Le savant épigraphiste viennois a examiné l'exemplaire du médailler de Berlin, et y a reconnu que la couronne suspendue au palmier auquel le crocodile est enchaîné renferme effectivement les sigles LIΔ, reconnues par M. Frœhner, c'est-à-dire an 14 (de l'ère alexandrine), soit (29 août) 737 à 738 de Rome. S'il m'est permis d'apporter mon témoignage dans le débat, je dirai que j'ai examiné l'exemplaire du Cabinet de France ; voici le signalement que j'en ai pris. Au droit, IMPE (*sic*) DIVI F; au revers. COL NEM ; dans l'intérieur de la couronne un Δ assez net précédé d'un groupe de signes confus et frustes. La couronne est réduite à un simple cercle bien distinct, dépourvu de folioles tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, et privé de toute attache apparente avec le palmier.

Robert Mowat.

L. ROCHETIN. — *Etude sur la viabilité romaine dans le département de Vaucluse*, in-8°, Avignon, Séguier, 1883.

L'auteur de ce mémoire a réuni d'intéressantes observations faites sur le terrain même, dans un pays qu'il habite ; il a mis tous ses soins à donner des renseignements exacts. Plusieurs questions se rapportant à l'ancien territoire des Cavares ou aux villes qui en faisaient partie, sont traitées avec une parfaite connaissance de la topographie locale ; nous signalerons en particulier les notes sur *Vindalium* et *Aeria* ; cette dernière ville appartenait au territoire des *Tricastini*.

(1) Voir aussi Noël des Vergers. *Lettre à M. Letronne sur les divers projets d'un recueil général des inscriptions latines de l'antiquité* ; Paris, 1847 — Léon Renier, article *Inscriptions* dans l'*Encyclopédie moderne* de Firmin Didot, 1849. — H. Thédenat, *L'épigraphie romaine en France et ses progrès depuis dix ans* ; Paris, 1879, p. 19.

Mais c'est aller un peu loin que d'affirmer l'existence à Avignon d'un important comptoir phénicien, pour cette seule raison qu'une tradition locale, qui n'est d'ailleurs appuyée par aucun document archéologique, signale, sur le rocher des Doms, l'existence d'un temple dédié à Hercule. Dans la première partie de ce travail on trouvera un bon texte de l'inscription d'Apt, élevée à C. Allius Celer par les *pagani Vordenses* (1) (p. 17, en note) et une copie exacte de l'inscription du *pagus Minervius* (p. 26 en note) conservée dans le théâtre antique d'Orange. L'auteur cependant paraît ignorer que ce dernier texte a été signalé pour la première fois et reproduit en fac-simile par le général Creuly (2); c'est même à ce savant regrettable qu'appartient l'explication, *opus pagi Minervii*.

Dans la seconde partie plus spécialement consacrée aux voies romaines, M. Rochetin a donné le texte de plusieurs bornes milliaires appartenant aux routes qui traversent le département de Vaucluse: 1° celle d'Orange, au nom de Constantin, aujourd'hui perdue; 2° celle des Grands Camps, près d'Apt, au nom d'Auguste, que Florian Vallentin a cru inédite, mais qui avait été publiée dès 1860 par Moirenc (3); 3° celle de Maillane, au nom de Tibère.

A. HÉRON DE VILLEFOSSE.

ACADÉMIES ET CORPS SAVANTS

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES. — *Séance du 3 août.* — M. Salomon Reinach lit un mémoire intitulé: *Observations sur la chronologie de quelques archontes athéniens postérieurs à la 120e olympiade.* Ce travail corrige et complète, à l'aide d'inscriptions découvertes à Delos par l'Ecole française d'Athènes, la dernière liste d'archontes, publiée en 1875 par M. Gelzer. M. Benlœw continue sa lecture sur les noms de lieu albanais terminés en *andos, ando, ouson, oson. ason.* M. Schwab lit le déchiffrement d'une inscription chaldéenne tracée sur un bol de terre cuite provenant de Hilla (Babylonie), et acquis par le British Museum: *Salut du ciel pour (donner) la vie du seuil d'Aschir Mehadioud... au nom de l'Eternel le saint, le grand dieu d'Israël dont la parole est exécutée aussitôt qu'énoncée.* Suivent des versets bibliques, *Cant.* III, 7; *Nomb.* VI, 24-26; *Isaïe*, XLIV, 25.

10 août. — M. Maspéro donne des détails sur les fouilles opérées sous sa direction en Egypte; exploration des pyramides de Saqqarah, de Dakchour et de Licht.

17 août. — M. R. Dareste communique des fragments de droit romain retrouvés en Egypte et acquis par le musée du Louvre. Ces fragments reproduisent des extraits des Responsa Papiniani, avec des notes de Paul et d'Ulpien. M. Maspero continue sa communication sur les fouilles d'Egypte; on a commencé le deblaiement du temple de Louqsor; à Karnac on a déblayé le pylone d'Horus, sur lequel on a lu une liste des peuples du Nord vaincus par Armaïs (18e dynastie); à Deir-el-Bahari, les tombes de Horotpou et de la reine Tmom, des tombes de brique voûtées, des *ostraca* grecs et coptes, de nombreuses

(1) Ce texte établi d'après un estampage est meilleur que celui de Spon (*Miscell.* p. 164) reproduit par M. Ernest Desjardins (*Géographie de la Gaule d'après la table de Peutinger*, p. 416).

(2) *Un nouveau pagus gallo-romain* (dans la *Revue archéologique*, nouvelle série, t. VII, 1863, p. 299).

(3) *Projet impérial d'une carte topographique de la Gaule* (*Vaucluse*), par Moirenc, agent des Ponts et Chaussées, Apt, 1860, p. 35.

inscriptions ; à Saqqarâh, trois tombes de la 6e dynastie ; à Edfou, des monuments coptes et des sphinx grecs ; à Philae, un cimetière copte. — M. Delaunay lit un mémoire de M. Robiou : *Le système chronologique de M. Lieblein sur les trois premières dynasties du nouvel empire égyptien et le synchronisme égyptien de l'Exode*. L'auteur indique des raisons de fixer la date de l'exode des Hébreux au milieu du XIVe siècle avant notre ère, sous Ramsès III, fils de Ramsès II (Sésostris).

24 août. — M. le Président annonce la mort de M. Defrémery, membre ordinaire de l'Académie. M. le Dr Eug. Fournier lit une notice rédigée par M. Egger et par lui, sur l'usage des couronnes chez les anciens. M. Revillout lit, en son nom et au nom de M. Krall, un mémoire intitulé *La vie d'artiste et de bohême en Egypte*, traduction d'une satire égyptienne dirigée contre un musicien adonné à la bonne chère et à la boisson. M. Clermont-Ganneau donne des détails sur un manuscrit du Deutéronome, en prétendus caractères moabites, tracés sur des bandes de cuir, dont l'acquisition a été proposée au British Museum pour 25 millions de francs par M. Shapira, de Jérusalem. Il a démontré que ces bandes avaient été découpées dans la marge de rouleaux liturgiques en usage dans les synagogues et remontant à deux ou trois siècles. M. Castan décrit un manuscrit de la bibliothèque de Besançon, contenant une traduction française des *Chroniques de Burgos*. M. Ledrain explique une inscription phénicienne du musée du Louvre.

31 août. — M. Ledrain communique la traduction de deux textes sumériens. M. Clermont-Ganneau signale trois coupes de bronze, conservées au British Museum, et portant chacune un nom en caractères phéniciens.

7 septembre. — M. Oppert communique des observations sur de très anciens étalons chaldéens de mesures linéaires qui nous ont été conservés sur les statues du roi Goudéa. On remarque sur ces étalons une longueur d'une demi-coudée, qui équivaut à $0^{m}27$. Cette longueur est divisée tantôt en six parties, tantôt en cinq, en seize, etc. ; ces divisions diverses doivent être des multiples d'une unité commune très petite. M. Oppert conclut que cette unité était $\frac{1}{2880}$ de la demi-coudée de $0^{m}27$, c'est-à-dire moins de un dixième de millimètre. M. Maspero donne des détails sur l'organisation du service des fouilles en Egypte et les ressources dont ce service dispose. Depuis 1878 un crédit de 35,000 fr. est alloué sur le budget du Ministère des Travaux publics par le gouvernement égyptien.

14 septembre. — M. Albert Dumont signale cinq vases antiques du musée de Marseille ; deux d'entre eux sont des œnochoés de style antique trouvées à Marseille, l'une dans le port, l'autre dans la ville. Elles présentent une ressemblance frappante avec celles qu'on a trouvées à Santorin, sous la pouzzolane. Les trois autres vases, ornés de figures rouges, sont apparemment du 3e siècle avant notre ère ; ce genre d'antiquités s'est rarement remontré en Gaule. M. Benloew lit une note sur l'emploi excessif des diminutifs dans le style poétique des Albanais (Skipétars). M. Ledrain communique une inscription araméenne, *Belschounou*, gravée sur une brique babylonienne ; il donne ensuite la traduction d'une inscription sumérienne gravée sur une des statues du *patesi* ou roi Goudéa, au musée du Louvre.

21 septembre. — M. Germain donne lecture d'un mémoire intitulé *Pierre Flamenqui*, *étude sur ses manuscrits autographes entièrement inédits*. M. Carapanos fait une communication sur une petite plaque de plomb trouvée à Dodone ; sur une face on lit une demande adressée à l'oracle : ΘΕΟ[ς τύ]ΧΑ ΑΓΑ | ΘΑ ΕΡ[ωτ]ΕΙ ΑΝΤΙΟ | ΧΟ[στο]Ν ΔΙ ΚΑΙΤΑΝ | ΔΙΩΝ[α]Ν ΥΠΕΡΥΓΙ | ΕΙΑΣ [ἀ]ΥΤΟΥ ΚΑΙΠΑ | ΤΡΟΣ ΚΑΙ ΑΔΕΛΦ | ΑΣΤ[ί]ΝΑ ΘΕΩΝ | Η ΗΡ[ώω]Ν ΤΙΜΑΝ | ΤΙ Λ[ῴ]ΙΟΝ ΚΑΙ Α | ΜΕΙΝΟΝ ΕΙΗ ; sur l'autre face, la réponse ambigüe de l'oracle, ΕΙΣ ΕΡΜΙ | ΟΝΑ | ΟΡΜΑ | ΣΑ | ΑΝΤΙ ; *Hermione* peut s'entendre de l'héroïne divinisée, ou de la ville de ce nom située en face, dans l'île d'Hydréa, où on honorait les déesses Coré, Iphigénie. M. Carapanos communique ensuite une

te chalcedoine, sur laquelle est gravée un tableau à cinq personna- l'un assis, portant la main droite à son visage; autour de lui, s guerriers armés et casqués, l'un portant une torche; devant lui personnage agenouillé, lui présentant une tête humaine; la scène asse de nuit, apparemment César recevant la tête de Pompée.

8 *septembre.* — M. Mowat lit une note (1) sur les inscriptions et les es romaines de Mirebeau (Côte-d'Or). Il signale notamment des mpilles appartenant à des *vexillationes* de la légion IIe Augusta, de IIIe Augusta, de la XIe Claudia et de la XIVe Gemina. Ces tuiles sont restes d'un établissement militaire, dont M. Mowat fait remonter gine à l'insurrection des Lingons provoquée par Julius Sabinus en 70 de notre ère. M. Chodzkiéwicz donne des détails sur de petits ets religieux d'origine slave. M. Salomon Reinach communique une ription grecque découverte par lui à Délos en 1882 et gravée sur base de statue: ΣΕΡΟΥΙΟΝ ΚΟΡΝΗΛΙΟΝ ΣΕΡΟΥΙΟΥ | ΥΙΟΝ ΙΤΟΛΟΝ ΣΤΡΑΤΗΓΟΝ | ΑΝΘΥΠΑΤΟΝ ΡΩΜΑΙΩΝ ΔΙΟΝΥ | ΣΙΟΣ ΩΝΟΣ ΑΘΗΝΑΙΩΝ ΤΟΝ | ΕΑΥΤΟΥ ΞΕΝΟΝ ΚΑΙ ΦΙΛΟΝ ΔΙΚΑΙΟ | ΙΗΣ ΕΝΕΚΕΝ ΤΗΣ ΕΙΣ ΕΑΥΤΟΝ | ΑΠΟΛΛΩΝΙ; l'équivalent grec titre de préteur proconsul, στρατηγὸς ἀνθύπατος, ne s'était pas encore contré. M. Reinach établit que Ser. Cornelius Lentulus, preteur Sicile en l'an 169 avant notre ère, d'après Tite-Live, fut en réalité eur de la flotte, et que les négociations pendantes depuis 171 ans e Athènes et Rome, au sujet de la cession de Délos à Athènes, furent des causes de son séjour dans l'île. Dionysios, fils de Nicon, son e et son ami, fut gouverneur de l'île sous la seconde domination énienne.

octobre. — M. Casati adresse à l'Académie des renseignements aits d'un rapport de M. Fiorelli sur la découverte d'une tombe isque sur le flanc de la colline Patarazzo, au bord du torrent tacchione, près d'Orviéto. La tombe est ornée de scènes funèbres; appartenait à la famille *Hescana* ou *Thescana*. Une des inscrip- s qu'elle contient est écrite de gauche à droite, à la manière ie, et contrairement à l'usage étrusque. M. Desjardins fait con- re le texte de deux fragments d'un diplôme militaire trouvés à tos (Egypte) et conservés au musée de Boulaq. Ce texte lui a été munique par M. Maspéro. Il porte à 78 le nombre des monu- nts de ce genre (2).

Première face extérieure

*imp. caes*AR DIV*i vEspasi*ANI F DOMITIAN*us*
*augustu*S PONTIF*ex maxim*VS TRIBVNIC*ia*
*potestat*E II IMP III P P COS VIIII DESIGNA*tus x*
*equitibus E*t PEDITIBVS QVI MILITANT IN AL*is*
T*ribus e*T COHORTIBVS SEPTEM QVAE APP*ellantur*
/ / / / / AVGVSTA ET APRIANA ET COMMA*ge*
norum et II PANNONIORVM ET I HISPANORVM
et / / / / ASTVRVM ET I ET II THEBAEORVM *et*
/ / *et* / / *itu*RAEORVM ET SVNT IN AEGYPTO
sub / / / IO MAXIMO QVI QVINA ET VIC*ena*
*stipe*NDIA *e*T PLVRA MERVERANT *quorum*
*nomina sub*SCRIPTA SVNT *ips*IS *liberis*
*posterisque eo*RVM CIVITATE*m dedit*

Voir le texte de cette communication dans le présent numéro du Bulletin.

Voir dans le *Bulletin Epigraphique*, t. I, p. 201, le diplôme de Flémalle; *ibidem*, t. II, 71, et t. III, p. 20, les deux diplômes de Chesters; *ibidem*, t. III, p. 149, le diplôme onni; dans le *Bull. del'Instit. de corr. arch.* 1883, p. 133, le diplôme de Carnuntum.

Deuxième face intérieure

*et conubiu*M CVM VXOR*i*BVS QV*as*
*tunc habuissent c*VM EST CIVITAS *ii*S *data*
*aut si qui c*AELIB*e*S ESSENT CVM I*is*
*quas postea duxiss*ENT DVM' TAXAT SIN
guli singulas a D V IDVS IVNIAS
//////// IVLIANO //// CO ///
//////// ONE ERVCIO HOMVLLO CO*s*
cohort. i his PANORVM CVI PRAEEST
/////////// FVSCVS
*ce*NTVRIONI
///////// NO CH /// O ////
*descriptum et recognitu*M EXTABVLA *aenea*
*quae fixa est romae i*N CAP*i*TO*l*IO

M. Ravaisson présente, de la part de M. Champoiseau, la photographie d'un groupe conservé à Turin et représentant Esculape et Hygiée.

12 octobre. — M. Deloche communique un fragment de bijou de l'époque mérovingienne, provenant de la collection Benjamin Fillon. C'est une rondelle d'or paraissant avoir servi de chaton de bague et formée de deux lames soudées l'une sur l'autre, chacune portant une inscription. Sur l'une, autour d'un chrisme, ROCCOLANE SV; sur l'autre, en trois lignes, VVAR | ENBERTV | S DEDI. M. Révillont lit une note sur l argenteus-outen des Egyptiens. M. Delaunay lit un nouveau mémoire de M. Romanet du Caillaud sur la date de la loi Iunia Norbana; elle aurait été rendue antérieurement à la loi Aelia Sentia.

19 octobre. — M. Ch. Tissot communique sept inscriptions romaines, découvertes par M. Fonssagrives à Zaghouân (Tunisie) et aux environs (1). M. Al. Bertrand rend compte de sa récente visite aux musées d'antiquités dites préhistoriques de l'Italie septentrionale.

26 octobre. — M. Clermont-Ganneau communique les photographies d'un monument trouvé sur le mont Garizim; elles représentent les bas-reliefs des trois faces d'un pied de candélabre; 1° Thésée soulevant la pierre; 2° Thésée luttant contre le Minotaure; 3° Mort du Minotaure; ces sujets sont accompagnés d'inscriptions grecques effacées. M. Clermont-Ganneau signale aussi dans le Liban des inscriptions latines se rapportant à Junon. L'une d'elle est gravée sur le rocher.

SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE FRANCE. — *Séance du 5 septembre (mi-vacances).* M. A. Ramé annonce qu'il vient d'étudier sur place la tour de St-Hilaire, à Poitiers, et qu'il considère la base du monument comme appartenant à la deuxième moitié du onzième siècle. M. Mowat communique, d'après un dessin et un estampage de M. Oehlert, une inscription sur pierre conservée au musée de Laval et provenant des démolitions du barrage de Boisseau, sur la Mayenne. Elle se compose de deux lignes dont il n'a encore été donné aucune explication, BHRVIS | AIMIVQH. Les lettres n'ont pas la forme antique; c'est peut-être un fragment de pierre tombale du XVII[e] siècle, d'après des indices recueillis par M. Oehlert.

BULLETIN DE L'INSTITUT DE CORRESPONDANCE ARCHÉOLOGIQUE, 1883. — Janvier Février: Stevenson, *Fouilles de Palestine.* — Mars: Helbig, *Fouilles de Vulci*; Mau, *Fouilles de*

(1) Voir le texte de cette communication dans le présent numéro du *Bulletin*.

Pompéi. — Avril: Mau, *Fouilles de Pompéi*; G. Henzen, *Inscriptions du pont de Kiachta dans la Commagène* (dédicaces à Septime Sévère, à Iulia Domma, à Caracalla, à Géta). — Mai: Ricardo Mancini, *Fouilles d'Orviéto*; Luigi Violla, *Fragments de vases à ornements géométriques, des environs de Tarente*; G. Henzen, *Fragment des Actes des Frères Arvales*; E. Pais, *Observations épigraphiques*; c'est à propos de la falsification d'une inscription provençale dont il a été rendu compte dans le précédent numéro du *Bullet. épigr.*, p. 210. — Juin: Helbig, *Fouilles de Corneto*; Mau, *Fouilles de Pompéi*; G. Henzen, *Diplôme militaire de Domitien trouvé à Carnuntum et acquis par le musée de Budapest*; article très important (1); ce diplôme est complet; il est daté de la 3e puissance tribunice de Domitien, *a. d. iii. nonas sept.* (3 septembre de l'an 84), et fait connaître pour la première fois les consuls suffects au 3e quadrimestre de cette année, C. Tullius Capito Pomponianus Plotius Firmus et C. Cornelius Gallicanus; il mentionne des corps de troupes déjà connues de l'armée de Pannonie, sous le légat L. Funisulanus Vettonianus; il est délivré à un dalmate, Dasius, fils de Dasens, fantassin dans la cohorte I Montanorum, commandée par Nipius Aquila. — Fabricius et Wissowa, *sur une statue du musée Torlonia;* Tarantini, *lettre à M. Helbig*. — Juillet: A. Mau, *Fouilles de Pompéi*; parmi les inscriptiones graffites, nous en signalons une appartenant à la catégorie des réclames électorales, *Q P[o]STVMIVS MODIISTVS | LOGIVS VIIRANIVM | QVINQ.* W. Helbig. *Fouilles de Tarente*; à Saturo, près de Tarente, on a fait la très curieuse découverte d'une darique perse, déposée avec un vase attique à figures rouges (chouette de face entre deux rameaux d'olivier), dans une tombe renfermant un squelette non incinéré. Ingwald Undset; *Observations sur les monuments celtiques en Italie*; l'auteur compare entre elles les sépultures et les antiquités gauloises du département de la Marne, de la Tène (Suisse), de Marzabotto, de Bologne de Sesto-Calende, et fait ressortir le fait intéressant que parmi les bas-reliefs du temple d'Athènè Poliade à Pergame on a reconnu des trophées gaulois bien caractérisés. — Août-Septembre: A. Mau, *Fouilles de Vulci et de Pompéi*. A. Brambilla, *Fouilles de Monza*. A. Tardieu, *Découverte de l'établissement thermal gallo-romain de Royat*. V. Cicerchia, *Inscription de Préneste*; c'est l'accomplissement d'un vœu, probablement à la Fortuna Primigenia, par un prétorien rentré dans ses foyers en l'an 167, après la guerre contre les Parthes, ////M | //// | ///QVI// SMIL | ////III PR › AQVILI | ////VS DE EXPEDITIONE | /// S L M | /// VERO III ET ///ADRATO COS. G. Gatti, *Inscription de Segni*, AVRVNCEIA·SP·F | ACTE MAG | BONE DEAE TVNICAS | DVAS ET PALLIOLVM | RASAS CALEINAS ET LVCERNA AERIA·D·D.

Robert Mowat.

REVUES ET JOURNAUX PÉRIODIQUES

THE ACADEMY, n° 591, 1er septembre 1883, p. 152: *Roman inscriptions at Chester and in West Cumberland*, par M. Thompson Watkin. — La première de ces inscriptions, découverte en 1875 à

(1) La formule habituelle *dimissis honesta missione* y est omise; M. Henzen en conclut, si je l'ai bien compris, que les militaires visés par le décret de congédiement avaient été retenus à leur poste, après l'expiration de leur temps légal de service, parce qu'à ce moment ils se trouvaient engagés dans une campagne active. Mais le maintien du soldat sous les drapeaux implique nécessairement contradiction avec le fait même de la délivrance du congé pour lequel le diplôme a été confectionné, sans compter que la prolongation exceptionnelle du service eût été un titre de plus à l'*honesta missio*. J'aime mieux supposer une simple inadvertance du graveur qui a, en outre, à son compte, la faute grossière *the(n)sarium veterem* pour *vetus*.

R. M.

Chester, est gravée sur un bel autel, DEO | MARTI | CONSERV | //// VS | ; sur la façade gauche un préféricule; sur la façade droite une tête d'animal à longues oreilles et à cornes. L'autre inscription est signalée à Hale, DIBVS | HERCVLI | E·T | SILVANO | F·E | PRIMVS·CVAR· | PRO·SE·ET | VEXILLATIONE | V·S·L·M. Nous lui avons consacré un article spécial, quelques pages plus haut, *L'Ala I Quarquernorum à l'armée de Bretagne*. — *Ibidem*, n° 593, 15 septembre, p. 186, inscription bilingue transportée d'Alexandrie à New-York; à gauche, le texte grec, L·IH ΚΑΙΣΑΡΟΣ | ΒΑΡΒΑΡΟΣ ΑΝΕΘΗΚΕ | ΑΡΧΙΤΕΚΤΟΝΟΥΝΤΟΣ | ΠΟΝΤΙΟΥ; à droite, le texte latin, en regard, ligne à ligne, ANNO XVIII CAESARIS | BARBARVS PRAEF | AEGYPTI POSVIT | ARCHITECTANTE PONTIO. La rédaction paraît singulière.

BULLETIN MONUMENTAL, n°s 2, 3 et 4. — Héron de Villefosse et H. Thédenat, *Notes sur quelques cachets d'oculistes romains* (suite de la 2e partie). — *Cachet inédit de Lillebonne*, en forme de réglette; sur une tranche, C IVL A///S/// ; quelques lettres sur les autres tranches. Les bouts de la réglette sont ornés, l'un d'une colombe, l'autre de fleurons et de dessins géométriques. — *Cachet inédit d'Alise-Ste-Reine*, sur une tranche, IDONEI ADDIA | YNVDIN BISVI. — *Cachet de Reims*, 1° ///ASVETIN·I SEVE | RI·STACTVM·ADC ; 2° ///IRRIFIRMINI// C/ / | ////MOPOBALSA////. — *Cachet de Bordeaux*, 1° P·VINDICIS | DIOXSV/ /; 2° //////// | ARP/////PETV/ /; 3° /////// | /////DA. — *Cachet de Sens*, 1° PATERNIANVS | COL S LIRI | DIAMISOADA, 2° ❦ SEVERIANVS | ❦ DLCMTRVS ❦; 3° MELANFANS | DIALEPINVS; 4° DIVIXEV. — Sur l'un des plats, dessin d'un gladiateur *samnite*, avec les graffiti *PATIIRNIA | NVS | DIAMISO*, et *DLCMTRV | S*; sur l'autre plat, dessin d'un gladiateur *thrace*, avec les graffiti *SIIVIIRIA | NVS* et */////RIVS*. — *Appendice* contenant une très intéressante dissertation sur une nouvelle série archéologique, les tablettes à godets. — *Cachet de Périgueux*, 1° C SENT DIASMY///; 2° C SENT MIXT ; 3° IVLIV.

REVUE ARCHÉOLOGIQUE, 1883, mai-juin. — Edm. Le Blant. *Une collection de pierres gravées, à la bibliothèque de Ravenne ;* quelques-unes avec épigraphes latines, EVE | NTI ; EVC | ARI; sur une tessère ronde en ivoire COS | XIX | DES. — Juillet; J.-P. Revellat, *Notice sur une remarquable particularité que présente toute une série de milliaires de Constantin-le-Grand ;* la particularité consiste en ce que ces inscriptions sont toujours uniformément incomplètes; la partie effacée devait contenir la filiation de Constantin par rapport à Maximien Hercule, à la fois son grand-père adoptif et son beau-père. — Août; J.-P. Revellat, suite du même mémoire. — Septembre ; J.-P. Revellat, suite et fin de son mémoire ; la conclusion de l'auteur est qu'à la chûte de Maxence, le 28 octobre 312, la mémoire de cet empereur et celle de son père Maximien furent abolies ; de là le martelage du nom de ce dernier sur les milliaires de Constantin élevés antérieurement. E. Miller, *Inscriptions grecques découvertes en Egypte;* entr'autres deux dédicaces à Trajan.

REVUE EPIGRAPHIQUE DU MIDI DE LA FRANCE, n° 25, Août-septembre, numéros 426-442 ; — 426, *Autel aux Lares Augustes*, Narbonne ; — 427, *Fragment relatif à des* magistri *des Lares Augustes*, Narbonne ; — 428, *Fragment d'épitaphe*, Narbonne ; — 429, *Epitaphe d'un sévir augustal*, Narbonne; — 430, *Fragment faisant mention d'un sévir augustal*, Narbonne; — 431, *Fragment faisant mention d'un mur de clôture en pierres sèches avec ses portes ;* — 432, *Autel faussement attribué au dieu Ceniceus* Villevieille ; — 433, *Les bateliers du Rhône et de la Saône à l'amphithéâtre de Nîmes*, Nîmes ; — 434, *Epitaphes d'un tribun légionnaire et de sa femme, flaminique*

augustale de Nîmes, Nîmes; — 435, *Fragment d'épitaphe*, St-Victor-des-Oules; — 436, *Autel à Silvain Auguste*, Fourques; — 437, *Epitaphe*, Aps; — 438, *Epitaphe d'apparence ancienne*, Avignon; — 439, *Autel à la Bonne Déesse*; — 440, *Epitaphe métrique*, Arles; — 441, *Autre épitaphe peut-être métrique*; — 442, *Statue élevée à un empereur de l'époque post-constantinienne.*

Robert Mowat.

CHRONIQUE

Un grand nombre de nos lecteurs se souviennent certainement d'avoir vu à l'Exposition universelle de Paris en 1867 le fac-simile peint, en grandeur réelle, de la célèbre inscription grecque et latine connue sous le nom de Testament d'Auguste, telle que l'avait relevée sur place M. G. Perrot. Depuis lors, d'autres portions du texte ont été dégagées ; leur importance rendait fort désirable la reproduction intégrale et définitive du monument ; elle a été accomplie récemment par les soins de l'Académie de Berlin. A ce sujet, nous recevons de M. Salomon Reinach, ancien membre de l'École d'Athènes, l'intéressante information qui suit :

Les moulages du monument d'Ancyre. — La grande collection des moulages de Berlin s'est enrichie, dans le courant de 1882, d'un monument épigraphique de premier ordre, l'inscription du monument d'Ancyre. L'Académie de Berlin et la Direction des musées avaient chargé de ce difficile travail l'heureux explorateur de l'acropole de Pergame, M. Carl Humann, le seul archéologue, peut-être qui connaisse parfaitement la langue turque et qui puisse s'aventurer sans danger dans l'intérieur de l'Asie-Mineure, M. Humann était accompagné de M. de Dmaszewski, pensionnaire du Ministère de l'instruction publique d'Autriche-Hongrie (1). Parti de Brousse au printemps de 1882, M. Humann se rendit directement à Angora, où il exécuta les moulages de la grande inscription d'Auguste au moyen d'un procédé très expéditif qu'il nous a montré lui-même à Smyrne, et qui permet de fixer une couche de plâtre très mince sur des morceaux d'étoffe flexibles que l'on plie et déplie sans inconvénient. D'Angora il alla visiter Bogaskieui où il réussit, au milieu de grandes difficultés, à prendre les moulages de la plupart des sculptures taillées dans le roc que M. Perrot a fait connaître dans son *Exploration de la Galatie.* Il dût faire preuve d'une énergie et d'une activité peu communes pour transporter son précieux fardeau de Bogaskieui à Samsoun, à travers les montagnes presque inexplorées du pays d'Amasia. La réussite de cette entreprise, menée à bonne fin avec des ressources peu considérables, devait encourager à de nouvelles expéditions du même genre : M. Humann est parti, au mois de mai dernier, pour la Commagène où il a dû mouler les statues et les inscriptions découvertes par M. Fuchstein à Nimroud-Dagh (2). Puisqu'aucun monument en Asie-Mineure n'échappe aux devastations systematiques des Turcs (3), il est heureux du moins que des moulages habilement faits conservent au monde civilisé ce qu'a épargné le temps.

S. Reinach.

(1) *Archaeologische Zeitung, 1883, p. 94.*

(2) *Sitzungsterichte* de l'Académie de Berlin, 1883, p. 430; Perrot, *Revue Archéologique*, 3e série, t. II, 1883, p. 56; S. Reinach, l'*Instruction publique*, 21 juillet 1883.

(3) Depuis les premières fouilles de M. Humann à Pergame, les indigènes ont dévasté les monuments déblayés et ont enlevé les blocs de marbre des soubassements pour en faire des moëllons.

Un amateur de monnaies. — Un individu nommé Beck a été arrêté récemment à Lyon, porteur de pièces de monnaies qu'on a crues fausses tout d'abord, mais qu'il a avoué avoir soustraites au musée de St-Pierre. Ces monnaies étaient renfermées dans des vitrines bien fermées; Beck les soustrayait au moyen de fausses clefs. Les pièces volées, qui avaient une valeur nominale de 160 francs, dépassaient, comme valeur artistique, le chiffre de 16,000 francs.

Le Soleil, 27 octobre 1883.

On se rappelle que l'an dernier, (*Bull. épig.* t. II, p. 316), un vol considérable de médailles a été perpétré dans la bibliothèque de Grenoble. Le voleur était parvenu, nous a-t-on dit, à se sauver en Suisse. Est-ce que, par hasard, le sus dit Beck ne pourrait point fournir à ce sujet quelques utiles indications? Quoi qu'il en soit, il nous semble que ce genre de vols se renouvelle bien souvent; dans ces dernières années, le médailler de Rouen a été dévalisé coup sur coup, à deux reprises différentes.

Nécrologie. — Les journaux de Châlon annoncent la mort de M. Jules Chevrier, ancien maire de Châlon-sur-Saône et directeur du musée de cette ville. Il s'était fait connaitre des savants par d'estimables travaux d'archéologie, notamment par une notice sur *les Fouilles de Saint-Jean-des-Vignes*, insérée dans les *Mémoires de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Châlon-sur-Saône*, 1857. Il a donné dans le tome XXXII (1876) de la Revue Archéologique une *Etude sur une nouvelle statue de Vénus Marine en marbre de Paros inédite et signée*. Nous tenons surtout à rappeler qu'il a collaboré aux *Inscriptions Antiques de Châlon et de Mâcon* par M. Marcel Canat, en dessinant et en gravant pour son ami les belles planches épigraphiques qui ornent ce recueil.

M. Chevrier était âgé de 67 ans.

Paris, 31 octobre 1883.

Robert Mowat.

Achevé d'imprimer le 15 novembre 1883.

Erratum. — Page 210, ligne 33, au lieu de *dauphinoise*, lire *provençale*.

L'Imprimeur-Gérant, E. J. Savigné.


FOREIGN
BODL:LIBR
PERIODICALS



DIPLOMES MILITAIRES D'ANTONIN

TROUVÉS A CHESTERS

BVLLETIN

ÉPIGRAPHIQVE

DE LA GAVLE

FONDÉ PAR

FLORIAN VALLENTIN

3e année, No 6 — Novembre-Décembre 1883

MARQUES DE BRONZIERS

SUR OBJETS ANTIQUES TROUVÉS OU APPORTÉS EN FRANCE

L'apposition de la signature du fabricant sur un objet confectionné dans ses ateliers constitue la dernière opération du travail en manufacture. Sur les objets en métal, armes ou ustensiles de sacrifice, de toilette, de ménage, l'estampille en relief est obtenue par la frappe d'un poinçon métallique gravé en creux et à rebours comme le coin destiné à la frappe d'une monnaie. Quelquefois elle consiste simplement en un symbole, tel qu'une étoile, une rosace, un fleuron ; mais le plus souvent c'est une inscription faisant connaître les dénominations ou le nom unique du fabricant, avec ou sans accompagnement du verbe *fecit* représenté par sa lettre initiale. L'inscription est tantôt en arc de cercle, tantôt en ligne droite ; d'autrefois elle est redoublée en long et en travers, de manière à présenter la figure d'une règle-équerre en T.

Le présent catalogue de bronziers, *aerarii*, que je donne seulement à titre de première liste, est restreint à la France, parce que les monuments de ce genre qui y ont été découverts ou apportés n'ont jamais été réunis sous forme de recueil ; plusieurs d'entre eux sont inédits. Les fac-simile qui accompagnent le texte ont été gracieusement mis à ma disposition par M. Héron de Villefosse et par M. L. Maxe-Werly. Quant aux estampilles d'objets à classer d'après leur provenance aux autres parties du monde romain, il sera facile d'en retrouver la plupart dans les divers

tomes du *Corpus Inscriptionum Latinarum* où elles ont été consignées sous la rubrique *supellex aenea*.

Deux noms gentilices se rencontrent souvent sur des vases culinaires, patères, casseroles, passoires ; ce sont ceux des Ansii et des Cipii qui paraissent avoir eu le siège de leur fabrication à Pompéi ou à Herculanum, et dont les produits ont pénétré en Gaule et jusqu'en Grande-Bretagne. La dispersion de ces ustensiles domestiques jusqu'aux extrémités de l'empire ne doit pas, à mon avis, être attribuée à un commerce d'exportation, car les noms gaulois des bronziers Atrectos, Draccius, Esugenus, Litugenus, prouvent que les provinces n'étaient nullement tributaires des artisans campaniens pour les articles de toilette et de chaudronnerie. Mais il ne faut pas perdre de vue que la foule des fonctionnaires romains de toute catégorie qui partaient d'Italie pour se rendre à leur poste, avaient soin d'emporter avec eux leur attirail mobilier; ainsi font encore les familles européennes qui vont se fixer ou s'établir aux colonies pour un temps plus ou moins long. Les pièces d'argenterie ciselée et les bronzes d'art qu'on a découverts en nombre considérable sont certainement venus de même dans les bagages des voyageurs, c'est-à-dire en dehors des relations commerciales de l'Italie avec les provinces. Une remarque importante à faire, c'est que les produits portant l'estampille d'Ansius Diodorus, d'Ansius Epaphroditus et de P. Cipius Polybius, dont on a trouvé des similaires à Pompéi et à Herculanum, sont, comme ceux-ci, nécessairement antérieurs à la catastrophe de l'an 79 qui détruisit les villes vésuviennes. Les objets de bronze provenant de ces localités serviront de repères chronologiques dans la classification des séries archéologiques constituées d'après leurs types.

Signatures avec noms gentilices.

1 *trou rond de suspension* ● | ANACCERRA |

An(nius) Accerra, ou *Accerra(nus)* pour *Acerra(nus)*. Ma copie. Estampille rectiligne, disposée en long sur le manche d'une patère vraisemblablement de provenance italienne. Cet objet a passé sous mes yeux dans une vente publique; voir le *Catalogue* d'une collection d'antiquités vendue par l'Administration des Domaines, 22-24 janvier 1873, M. Gandouin, expert, p. 23, n° 258.

Acerranus est l'ethnique d'*Acerrae*, nom de deux villes, l'une de Campanie, l'autre d'Ombrie.

2 | ANSIDIOD |

trou rond de suspension.

[*L(ucii)*] *Ansi(i) Diod(ori)*.

En travers sur le manche d'une patère trouvée à Grand (Vosges) et conservée au musée d'Epinal. Filets et moulures d'ornementation. Dessin de M. Bretagne communiqué par M. l'abbé Thédenat. Comparez l'estampille L-ANSI-DIODORI sur le manche d'une patère de Pompéi, *C. I. L.* X, 8071 (27). On peut en conclure que celle de Grand est pareillement antérieure à l'an 79. Le manche est terminé par un disque dans lequel est percé le trou de suspension ; c'est le type qui caractérise la fameuse patère à inscription gauloise de Couchey, près Dijon (Côte-d'Or), gravée dans le *Dictionnaire archéologique de la Gaule*, et celle de Visignot publiée avec fac-simile par M. de Villefosse dans le *Bulletin de la Société des Antiquaires de France*, 1881, p. 281.

3 | ANSIEPHAGATVS | trou trilobé de suspension.

Ansi(us) Ephagatus, pour *Epagathus*.

Estampille rectiligne, disposée en long vers l'extrémité du manche d'une patère trouvée à Nîmes et conservée au musée de cette ville. Le trou de suspension est découpé en trèfle; l'extrémité du manche arrondie en éventail.

Longpérier lisait ANSI ET BATAVI ; (1) de son côté, M. Aurès a proposé la lecture ANSTEPHACATVS (2). Nous croyons que la quatrième lettre est, non un T, mais un I, comme Longpérier l'avait reconnu. Le gentilice *Ansius* que je crois reconnaître ici, n'est pas rare dans les textes épigraphiques (3) ; on en rencontrera même de nombreux exemples dans les estampilles de bronziers dont il est question au paragraphe suivant.

4 trou trilobé de suspension. | SIEPAPROD |

[*An*]*si*(*i*) *Epaprod*(*iti*), pour *Epaphroditi*.

(1) *Catalogue général de l'Exposition Universelle de Paris en 1867*. — *Histoire du travail et monuments historiques*, gr. in-12, p. 60, n° 759.

(2) *Marques de fabrique du musée de Nimes*, p. 90, pl. XXII, n° 222. M. Aurès a bien voulu, à ma prière, examiner de nouveau cette estampille; il m'informe que le déchiffrement des huit premières lettres ANSIEPHA lui semble certain. Quant aux deux lettres suivantes qu'il avait d'abord prises pour un C et un A, elles sont tellement oblitérées, qu'on peut y retrouver, avec la même apparence de vérité, les restes d'un P et d'un R; tout le reste est dans le vague le plus absolu. On pourrait donc lire *Ansi(i) Ephapr*[*oditi*], pour *Epaphroditi*.

(3) *C. I. L.* X, 292, 294, 3362, 4013.

Estampille rectiligne, disposée en long vers l'extrémité du manche d'une patère trouvée vers 1840 dans les anciens thermes d'Evaux (Creuse) et conservée au musée de Guéret. Elle est entourée d'une inscription votive en lettres pointillées. M. Fillioux, son premier éditeur, lisait (1) STEPADROD ; plus tard, le regretté Florian Vallentin y déchiffrait (2) STEPAPROD. Nous croyons encore ici que le T a été fautivement lu pour un I. En effet, l'état de détérioration de cette estampille permet de supposer qu'il lui manque quelques lettres au commencement, soit qu'elles aient disparu par l'usure, soient qu'elles n'aient jamais été imprimées sur le métal par suite d'une frappe défectueuse. Or on ne connaît pas moins de cinq patères et *trullae* de bronze, provenant de Pompéi et présentant les estampilles (3) /// ANSI-EPAPHRODI ///, L-ANSI-EPHAPRODITI (*sic*), /// ANSI-EPAPHRODT /// (*sic*). Il devient maintenant visible que l'estampille de la patère d'Evaux n'est qu'une variante de celles de Pompéi ; la faute porte toujours sur le H que le graveur du poinçon supprime ou déplace à tort et à travers.

Au même groupe appartient certainement l'estampille de deux patères de bronze, l'une découverte en 1790 près de Dumfries (Ecosse) et perdue aujourd'hui, l'autre trouvée à Colchester (Angleterre) en 1863 et conservée au British Muséum. Sur l'une et sur l'autre on a cru lire ANSIEPHARR (4) sans parvenir à une interprétation acceptable. D'après ce qui précède, on n'éprouvera aucune difficulté à y reconnaître une mauvaise lecture de ANSIEPHAPR, soit *Ansi(i) Ephapr(oditi)*.

On connaît d'autre part les estampilles de bronziers L ANSIDIODORI /// ANSI EPICAPR /// (peut-être, pour *Epicarp*[*i*]), /// ANSI PHOEB*i* ///. Le fabricant de la patère d'Evaux, Ansius Epap(h)roditus, et celui de la patère de Nîmes, Ansius Ephagatus (lire Epagathus), appartenaient donc à une nombreuse famille de bronziers ayant en commun le nom gentilice Ansius. Autre rapprochement : l'extrémité du manche de la patère d'Evaux est arrondie en éventail avec un trou trilobé de suspension, d'après le même type que la patère de Nîmes, au numéro précédent.

Il a été dit qu'une inscription en caractères pointillés entoure l'estampille d'Ansius Epap(h)roditus ; elle est consacrée à Ivaus,

(1) *Mémoires de la Société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse*, t. II, 1857, p. 41 ; t. IV, 1873, p. 204.
(2) *Bulletin épigraphique de la Gaule*, t. I, 1881, p. 129, pl. IV.
(3) *C. I. L.* X, 8071 (28 *a*, 28 *b*, 28 *c*, 28 *d*.)
(4) *Archaelogia*, XI, p. 105, pl. 8; *ibid.* XXXIX² p. 509, pl. 24, f. 2.

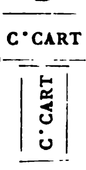
dieu topique d'Evaux, et disposée de la manière suivante :

VIMPVRO · FIRMI
LIB · SIEPARDO | IVAV
V · S · L · M

Vimpuro, Firmi lib(ertus), Ivau v(otum) s(olvit) l(ibens) m(erito). Jusqu'à présent on ne connait aucun autre exemple du nom gaulois *Vimpuro* ; mais une forme diminutive *Vimpurilla* vient d'être révélée par la découverte d'une inscription recueillie à Reims par M. Nicaise qui l'a communiquée à la Société des Antiquaires de France, dans la séance du 23 mars 1883.

BOVDI
LLVS VI
MPVRILLA

trou semi-lunaire de suspension.

5 

C(aius) Cart(ius).

Estampille doublée, disposée en *tau* vers l'extrémité du manche d'une patère provenant de Sainte-Consorce (Rhône) et conservée au musée de Lyon (1). Une ouverture découpée en forme de demi-lune au-dessus du *tau* sert de trou de suspension. L'abréviation CART me paraît correspondre au gentilice *Cartius*, plus directement et avec plus de probabilité qu'à *Cartilius* ou à *Cartorius*, auxquels on peut cependant songer. Le manche est terminé par un disque.

6 ///PHILAR

[A. Ci]p(ii) Hilar(i).

Sur le manche d'une strigile ; au-dessous de l'inscription, une tête humaine de profil. Faisait partie du cabinet Beugnot (2).

Au lieu de m'arrêter à la lecture *Philar(gyrus)* qui s'offre tout d'abord à l'esprit, je pense que cette inscription est le résidu d'une estampille CIPI HILAR qui se voit sur trois casseroles provenant

(1) Comarmond, *Description des objets d'art déposés dans les salles du Palais des Arts à Lyon*, 1857, p. 332, n° 451, et pl. 14.
(2) De Witte, *Description de la collection d'antiquités du vicomte Beugnot*, 1840, p. 115, n° 327.

d'Herculanum, (1) et d'une manière plus complète sur un autre de ces ustensiles conservé au British Museum; (2) on a cru y lire A GIPI HILAR, que je corrige en A CIPI HILAR. En effet, l'existence d'une nombreuse famille de bronziers portant le gentilice Cipius est attesté par leurs marques de fabrique (3) P.CIPI.POLVIBI *(sic)*, P.CIPI.POLIB *(sic)*, CIPI POLIE *(sic)*, P.CIPI POLYBI, P.CIPI.HYMNI, CIPI SATVRINO *(Cipi Saturini officina)*, P.CIPI.NICOMACHI. La marque P.CIPI.PO ////, sur une patère de la galerie des Uffizi à Florence (4) me paraît devoir être lue P.CIPI.PO[*lybi*] plutôt que PO[*llucis*]. Nous allons d'ailleurs la rencontrer au numéro suivant.

7 *trou de suspension.* ◉══ | P·CIPI·POLIBI |

P(ublii) Cipi(i) Polibi, pour *Polybi*. Ma copie.

En long, sur le manche d'une patère peu profonde, provenant de l'ancienne collection E. Durand, et conservée au musée du Louvre, où elle est étiquetée E. D. 2809, N. 5694. L'extrémité du manche est en queue d'aronde terminée par un bouton. A gauche de l'inscription est pratiqué le trou de suspension, en forme de fente longitudinale terminée par une ouverture circulaire. Cette estampille, avec la même faute d'orthographe, a été signalée sur une patère découverte près de Castle Howard, dans le Yorkshire (Angleterre). Voir *Archaeologia*, XLI, 1867, p. 325; cfr. *C. I. L.* VII, 1293 *b*. Une autre patère de Castle Howard porte P·CIPI·POLVYBI; le *y* grec, fautivement précédé d'un V, affecte la forme usitée (5) au temps de l'empereur Claude, de l'an 41 à 54, et ressemble à un K qui serait privé de son bras inférieur. Cette particularité paléographique permet donc de dater du milieu du premier siècle les produits signés par P. Cipius Polybius. C'est, du reste, ce que confirme le fait que cette estampille s'est rencontrée à Pompéi et qu'elle est, par conséquent, antérieure à la destruction de cette ville en l'an 79.

8 | ///·CIPI·PRINCIP/// |

◉ *trou semi-lunaire de suspension.*

...*Cipi(i) Princip[is]*. Ma copie.

(1) *C. I. L.* X, 8071 (34).
(2) *Archaeologia*, XXXIX2, 1863, p. 509.
(3) *C. I. L.* III, 6017 (9); *C. I. L.* VII: 1293 *a*, 1293 *b*, 1293 *c*; *C. I. L.* X, 8071 (35, 36 *a*, 36 *b*, 36 *c*, 36 *d*, 36 *e*, 36 *f*, 36 *g*, 36 *h*, 36 *i*, 37).
(4) Vittorio Poggi, *Quisquilie epigrafiche*, p. 6, (extrait du *Giornale ligustico*, 1882).
(5) Orelli-Henzen, t. III, p. 202, col. 2, lig. 2.

En travers sur le disque qui termine le manche d'une patère, au musée de St-Germain, n° 25884. Au-dessous, le trou de suspension découpé en forme de croissant lunaire.

9 | L CIPI TANTALI | trou semi-circulaire de suspension.

L(ucii) Cipi(i) Tantali. Ma copie, chez M. Lehman, marchand d'antiquités ; en long vers l'extrémité du manche d'une patère trouvée aux environs de Dijon ; ancienne collection Baudot, à Pagny (Côte-d'Or). Le trou de suspension, en forme d'arcade, a pour contour deux cols de cygne, d'un dessin identique à celui des patères cataloguées 20 et 22 au musée de Dijon, et dont l'une, portant l'estampille M PLINI DIOGENIS est décrite ci-dessous. Ces trois objets sont unis et sans ornements, sauf les cols de cygne.

10 C·F RECTVS

C(aius) F(abius) Rectus.

Sur une fibule trouvée au fort Lamotte, près Lyon, en 1837; de l'ancien cabinet Comarmond. Le propriétaire de cet objet l'a publié (1) avec la lecture C.ERECTVS, qui me parait inexacte, l'auteur étant coutumier du fait. Je crois qu'il a pris un F pour un E, et sans avoir vu l'original dont je n'ai pas retrouvé la trace, je propose C.F.RECTUS, F étant la sigle du gentilice Fabius, qui reparaît précisément à Lyon, sur une autre estampille décrite au paragraphe suivant.

11 Q·FAB·DIOC

Q(uintus) Fab(ius) Dioc(les) ou *Diog(enes).*

Estampille répétée sur chaque côté de l'anse et dans le fond intérieur d'une *situla* ; au musée de Lyon. On connaît un autre ustensile de ce genre, portant aussi une estampille sur chaque côté de l'anse, CORNELIAS·CHELIDONI, *C. I. L.* X, 8071 (38). Il se pourrait cependant que cette dernière fût, non une marque de fabrique, mais l'estampille de la personne propriétaire de l'objet, laquelle aurait fait confectionner un poinçon pour marquer à son nom toutes les pièces de sa vaisselle et de sa batterie de cuisine.

12 | IVLIOS AVOR/// |

Iulios Avor... Ma copie d'après un moulage de M. Maxe-Werly.

(1) Comarmond, *Description du musée lapidaire de la ville de Lyon*, 1854, p. 476, n° 4.

Sur le talon de la charnière d'une fibule de la collection Jules Chevrier passée au musée de Chalon-sur-Saône. Toutes les lettres sont certaines, à l'exception du R, qui pourrait être suivi de une ou deux lettres effacées. Communication de M. Maxe-Werly à la Société des Antiquaires de France, séance du 28 novembre 1883. C'est peut-être le même cognomen *Avor*, auquel manque le A initial, dans l'inscription funéraire d'un *civis mediomotricus* publiée par M. Ch. Robert, *Les Etrangers à Bordeaux*, p. 62 (extr. des *Mém. de la Soc. arch. de Bordeaux*, t. VIII, 1883).

13 | O MASVRI |

Q(uinti) Masuri(i).

En travers, sur le disque terminant le manche d'une patère qui figurait à l'Exposition Universelle de Paris en 1878, galeries du Trocadéro. Communication de M. Maxe-Werly qui n'a pu voir l'estampille qu'à travers la vitrine. La même marque est signalée sur une *trulla* au musée de Naples, *C. I. L.* X, 8071 (43).

14 L·MINVTIVS·F

L(ucius) Minutius F[elix ?], ou F[austus].

Sur une boucle de ceinturon fabriquée dans un moule, découverte au Pouzin (Ardèche), en 1839. Cabinet Comarmond (1). Le F me parait être plutôt l'initiale d'un cognomen que la sigle de *fecit*. Le gentilice *Minutius* a été porté par un autre *aerarius*.

15 | L·MINVTIVS·L·F·LATINVS |

L(ucius) Minutius, L(ucii) f(ilius), Latinus.

Sur une strigile recueillie et publiée avec un fac simile par Paul Pétau, dans son opuscule intitulé *Antiquariae supellectilis portiuncula* (2).

16 | ////RONIACVTI | ◎ *trou circulaire de suspension.*

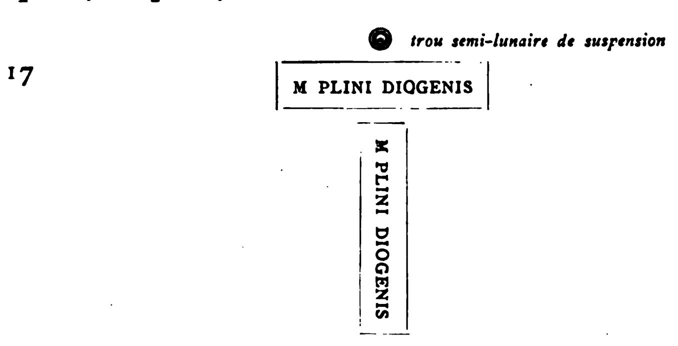
?*[Pet]roni(i) Acuti.* Ma copie.

En long, et aboutissant au disque qui termine le manche d'une patère, au musée de St-Germain, n° 19470. De la lettre R il ne reste plus que la queue; ce résidu est suffisant pour assurer la

(1) Comarmond, p. 477, n° 13.
(2) Réimprimé par Sallengre dans le tome II de son *Novus Thesaurus Antiquitatum romanarum*, p. 1018.

restitution de la lettre, et pour rendre probable celle du gentilice *Petroni*: on peut cependant songer à d'autres noms, tels que *Aproni, Semproni*, etc.

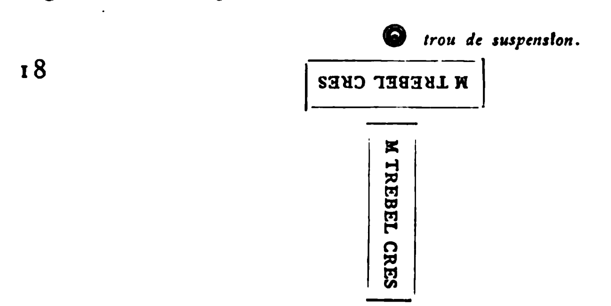
17



M(arci) Plini(i) Diogenis. Ma copie.

Estampille redoublée en forme de T à l'extrémité du manche d'une patère conservée au musée de Dijon, sous le n° 20 du catalogue manuscrit. Le trou de suspension est formé par l'ouverture que laissent entre eux deux cols de cygne au-dessus de l'inscription. D'autres bronziers de la même famille Plinia sont connus, l'un par la marque L.PLINI.FAVSTI, sur deux patères du musée de Naples (1), l'autre par la marque MPLINES estampée sur un manche de patère de bronze ayant fait partie de la collection Nani à Venise (2). Cette dernière estampille restée sans explication, me paraît devoir être lue *M(arci) Plin(ii) Es...*, avec un cognomen à compléter.

18



M(arcus) Trebel(lius) Cres(cens), ou *M(arci) Trebel(lii) Cres(centis)*. Ma copie.

Estampille redoublée en forme de T à l'extrémité du manche d'une patère provenant de la collection Campana et conservée au

(1) *C. I. L.* X, 8071 (52).
(2) *C. I. L.* V. 8123 (10).

musée du Louvre, nº 7211. Les lettres T et R sont conjointes.

19 Q·TVRRANI·SVAVI

Q(uinti) Turrani(i) Suavi[s].

Sur un fragment de manche de vase en bronze provenant des environs d'Amiens et conservé au British Museum ; signalé dans *Archaeologia*, t. XXXIX 2, 1863, p. 509; l'auteur fait observer que l'inscription contient des lettres conjointes, sans indiquer lesquelles.

20 L·V·BASSVS

L(ucius) V(alerius) ou *V(ibius) Bassus.*

Sur une fibule trouvée à Castelnaudary et conservée au musée de Narbonne. Je ne l'enregistre qu'avec hésitation, d'après une note assez bizarre de feu Tournal consignée dans la *Revue des Sociétés savantes*, 4ᵉ série, tome IV (1866), p. 481 : « Voici la liste des découvertes faites à Narbonne depuis quelques mois. Tous les objets sont au musée : 1° fibule en bronze trouvée à Castelnaudary, destinée à être fixée aux pattes des oiseaux. Elle porte le nom de L. V. BASSVS » etc. Rien, dans cette description, n'indique que les lettres soient en relief, rien n'explique non plus l'intervention des *pattes d'oiseaux*.

21 P VALER

P(ublius) Valer(ius). Ma copie.

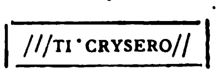
Dans un encadrement arqué en fer-à-cheval, au-dessus de la charnière d'une fibule conservée au musée de St-Germain, nº 23784. Il n'y a pas de cognomen ; l'inscription est complète. Une estampille C·ACCI·SECVNDI encadrée dans un fer-à-cheval a été signalée sur le manche d'une passoire, (*trulla*), du musée de Naples. (*C. I. L.* X, 8071, 25 *a*).

22 | T · VENEDI |

T(iti) Venedi(i). Ma copie.

En long, sur la face interne d'une strigile au musée du Louvre, étiquetée E. D. 2924, N. 5591. Provient de l'ancienne collection Durand. L'inscription, enfermée dans un cadre à extrémités pattées, commence près de la naissance de la gouttière. Le manche est argenté et orné de sujets marqués au pointillé ; sur la face interne, un gladiateur armé du glaive et tourné à gauche ; sur la face externe, un sanglier et un chien affrontés. L'inscription est complète, sans cognomen ; le gentilice *Venedius* est très rare ; il s'en trouve un exemple dans le *C. I. L.* IX, 4600, précisément avec le même prénom *Titus*.

23



trou semi-lunaire de suspension.

[...]*ti(i)? Crysero[tis]*, pour *Chryserotis*. Ma copie.

En travers à l'extrémité du manche d'une patère provenant de l'ancienne collection E. Durand et conservée au musée du Louvre, où elle porte les étiquettes E. D. 2811 et N. 5528. Le trou de suspension est découpé en forme de croissant au-dessous de l'inscription. Le nom gentilice a presque entièrement disparu; il ne reste que des traces des deux dernières lettres, qui peuvent être EI ou TI. Les lettres RO sont très frustes. Le manche se termine par un disque dans lequel est percée l'ouverture servant à la suspension.

Signatures sans noms gentilices

24 ·ACCV

·*Accu(...)*

Sur une fibule trouvée, vers 1853, à Poitiers, lors du percement de la rue de l'Industrie et recueillie par feu Bonsergent; actuellement au musée de la Société des Antiquaires de l'Ouest. L'inscription, précédée d'un point situé à hauteur du sommet de la première lettre, est empreinte en faible relief sur une petite plaque ajustée après coup vers le milieu de la branche principale de la fibule. (*Bulletin de la Société des Antiquaires de France*, 1873, p. 151).

25 ///GATHANGELVS F

[*A*]*gathangelus f(ecit)*.

Sur un petit instrument de bronze conservé au musée de Poitiers. Le T et le H sont liés. Lecture de M. Héron de Villefosse obligeamment communiquée. Une estampille AGATANGALVS, (avec ligatures de A et T, de A et N), laquelle paraît une variante fautive de celle de Poitiers, se lit sur un petit instrument chirurgical de bronze conservé au musée de Mayence et publié par Jacob Becker, *Die roemischen Inschriften und Steinsculpturen des Museums der Stadt Mainz*, 1875, p. 113, n° 9; cfr. Brambach, *C. I. Rh.* 1112 (2).

26 AMA

Ama...?

Sur le manche d'une patère publiée en fac-simile, sans indica-

tion de provenance, par Grivaud de la Vincelle, *Arts et Métiers des Anciens*, pl. CXXIII.

27 AMMIA

Ammia ou *Ammia[nus]*.

« Sur l'agrafe d'une cuirasse en cuivre représentant le museau d'une fouine ; la bouche contient en exergue les lettres ». Trouvée à St-Sauveur, près Nice (Alpes-Maritimes) et recueillie par Durante qui l'a publiée dans sa *Chorographie du comté de Nice*, Turin, 1847, p. 201. Rien n'indique que ce soit une estampille en relief ; je ne l'enregistre que pour mémoire et avec cette réserve. Elle a été omise par M. Edmond Blanc dans son *Epigraphie des Alpes-Maritimes*, 1878-1879. Si le mot *Ammia* est complet, il ne doit pas nous étonner plus que l'estampille LEPIDIA, au féminin, sur le manche d'une patère trouvée à Hagenow (1).

28 AMON

Amon...?

Sur une fibule venant d'Orange (Vaucluse). Cabinet Comarmond (2).

29 *trou de suspension.* ● ANTHVS

Anthus. Ma copie.

En long sur le manche d'une patère provenant de Langres et recueillie par feu J. Charvet. Le trou de suspension, ajouré en tréfeuille, vient presque arraser la première lettre. J'ai examiné l'inscription sur l'original ; elle m'a paru complète. Cette patère est signalée, sous le n° 606, dans le *Catalogue de la collection Julien Gréau, série des métaux, exposée au musée des Arts décoratifs*, 1881, p. 41. On connaît aussi l'estampille *Anthus* d'une patère publiée dans le *C. I. L.* III, 6017 (7).

30 ATLVS

Atlus.

Sur la lame d'un couteau de bronze trouvé à Baumotte-lez-Pin (Haute-Saône) et recueilli par le Dr Vaillandet, de Pin-l'Epagny. Publié avec fac-simile par M. A. Castan dans les *Mémoires de la Société d'Emulation du Doubs*, séance du 14 février 1880.

(1) *Iahrbücher des Vereins für Mecklemburgische Geschichte und Alterthumskunde*. — Schwerin, t. VIII (1843), p. 41-46, pl. 1, fig. 2 a.
(2) Comarmond, *Descr. du musée lapidaire de la ville de Lyon*, p. 476, n° 2.

31 ATRIICTOS

Atrectos. Ma copie.

Au-dessus de la charnière d'une fibule conservée au musée de St-Germain, n° 23465. Le nom gaulois *Atrectos* ou *Atrectus* est donné par divers monuments épigraphiques (1).

32 AVCISSA

Aucissa. Ma copie.

Au-dessus de la charnière d'une fibule conservée au musée de St-Germain, n° 22266. La même marque, également sur une fibule, est signalée à Naples, dans le *Corp. Insc. Lat.* X, 8072 (22). C'est probablement le même objet qui appartenait à Iori.

33 AVIITI

Aveti, peut-être *Avitus*.

Sur une petite rondelle percée de trois trous d'attache près du bord. Elle provient de Mandeure et est conservée au musée de Besançon; publiée en fac-simile par M. A. Vaissier, *Les poteries estampillées de l'ancienne Séquanie*, p. 42, pl. XIIII, fig. C, avec la lecture *Avinius* ou *Avinis*, dubitativement.

34 BANNAF

Banna f(ecit). Ma copie.

Sur une rondelle légèrement concave et percée de trois petits trous régulièrement espacés et percés près du bord. On en connait trois exemplaires pareils. Le premier, de provenance inconnue, est conservé au Cabinet des antiques et médailles de la Bibliothèque Nationale, sous le n° 3836. Je l'ai publié, avec un fac-simile, dans le *Bulletin des Antiquaires de France*, 1880, p. 131. Le deuxième, provenant de Mandeure et conservé au musée de Besançon, a été publié par M. A. Vaissier, *Les poteries estampillées dans l'ancienne Séquanie*, 1882, p. 41, pl. XIIII, fig. B. Le troisième est au musée de Naples sous le n° 100,024; publié dans le *C. I. L.* t. x, n° 8072 (11). Ces objets sont semblables à celui qui est décrit au paragraphe précédent; leur usage est incertain. Ils peuvent avoir été fixés sur quelque pièce d'équipement ou de harnachement en cuir.

(1) Ch. Robert, *Epigraphie de la Moselle*, p. 30. Brambach, *C. I. Rh.* 825.

35 CANDIDVS F

Candidus f(ecit). Ma copie.

Estampille disposée en arc à l'extrémité du manche d'une patère trouvée en 1846, dans la Saône, à Chalon. Collection Jules Chevrier. Voir *Catalogue général de l'Exposition Universelle de 1867 — Histoire du Travail*, p. 59, n° 755. La lettre S est enlacée dans le V qui la précède.

36 CARLL

Caril(lus). Ma copie d'après un moulage de M. Maxe-Werly.

La traverse du A est parallèle au bras gauche; le pied du L est incliné de haut en bas. Cette estampille est imprimée sur le talon de la charnière d'une fibule conservée au musée de Douai. Communication de M. Maxe-Werly à la Société des Antiquaires de France, séance du 28 novembre 1883. J'ai vu l'estampille de potier CARILLV/// dans le fond d'un plat de terre rouge-lustré, chez MM. Rollin et Feuardent.

37 CER·F

Cer(ialis) f(ecit).

Sur le manche d'une patère trouvée en 1868 près de Forest-Saint-Julien (Hautes-Alpes) et recueillie par M. Tournier, pasteur à Pressy-Vendeuvre près de Genève. (*Bull. des Antiq. de Fr.* 1882, p. 134; communication de M. Roman).

Le manche porte une autre inscription, mais elle est gravée à la pointe, BRICONIS. C'est, au génitif, le nom de l'ancien propriétaire de l'objet; il prouve, d'une manière péremptoire, que le mot *Brico*, dans la légende BRICO-COMAN d'un denier gaulois, est un nom d'homme.

38 COMMODVS

Commodus.

Sur le manche d'une patère décorée d'un mascaron barbu avec deux têtes de cygne dans la chevelure, et de rinceaux richement décorés. Ancienne collection J. Charvet. (*Catal. Gén. de l'Expos. Univ. de 1867 — Hist. du Travail*, p. 59, n° 757).

39-40 DRACCIVS·F

trou circulaire de suspension.

Draccius f(ecit). Ma copie.

Estampille disposée en arc, concentriquement au trou circu-

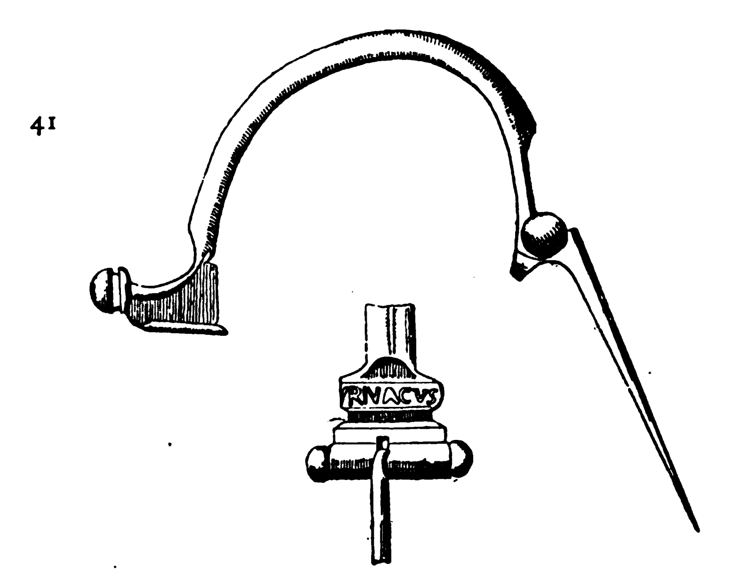
laire de suspension, sur le manche d'une patère provenant de Lyon et conservée au musée de Rennes, sous le n° 562 du catalogue de 1876. Cet objet a fait partie de l'ancienne collection Robien et a été erronément attribué à Corseul.

La même estampille figure sur le manche d'une autre patère découverte à Villeurbane (Rhône), en 1852. De la collection de M. Sicard, de Lyon, elle est passée dans celle de feu J. Charvet, et se trouve actuellement au musée de St-Germain, n° 13690.

Elle a été publiée par Comarmond, *Description du Musée Lapidaire de la ville de Lyon*, 1854, p. 477, n° 8 et par Longpérier, *Catal. de l'Exp. Gén. de 1867 — Hist. du Trav.* p. 59, n° 756.

Ces deux patères sont du même modèle, caractérisé par le disque qui termine le manche, et au centre duquel est percé le trou de suspension.

41

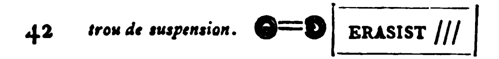


[*D*]*urnacus*. Ma copie.

Estampille rectiligne sur le talon d'une fibule découverte à Naix et appartenant à M. Marmod; elle est publiée dans le *Bulletin des Antiquaires de France*, 1879, p. 137, d'après un dessin de M. Maxe-Werly, reproduit par mon confrère dans son livre intitulé *Collection des monuments épigraphiques du Barrois*, 1883, p. 56. Le nom d'homme *Durnacus* est connu par des légendes de monnaies gauloises, DVRNACVS-DONNVS, DVRNAC-EBVROV, DVRNAC-AVSC (*alias* AVSCRO, AVSCROCOS), DVRNACVS-ESIANNI ; il l'est

aussi par une inscription de Bordeaux (1), et par une patère de Reims (2).

Le D initial n'apparait pas sur la fibule de Naix, mais je n'hésite pas à le restituer ; son omission tient à ce que la surface du métal n'était pas suffisante pour recevoir en entier l'empreinte du poinçon ; cet accident s'est produit, par la même cause, sur d'autres fibules.

42 

Erasist[ratus]· Ma copie.

Estampille rectiligne disposée en long sur le manche d'une patère peu profonde, au-dessous du trou de suspension découpé en forme de fente longitudinale avec arrondissements à ses extrémités. La fin du nom du fabricant a été détruite par une réparation qu'avait nécessitée la rupture du manche. Cet objet, que j'ai acquis de MM. Rollin et Feuardent, provient vraisemblablement d'Herculanum; en effet, il est, jusque dans ses moindres détails, exactement du même modèle que la patère L.ANSI.DIODO, découverte à Herculanum et conservée au musée de Naples sous le n° 1246. On peut en voir la gravure dans le *Dict. des Ant. rom. et gr.* d'Anthony Rich, au mot *scaphium*, p. 562 ; cfr. *Antiq. Hercul. ined.* II, pl. 160 ; ***Mem. dell'Accad. Ercol.*** II, p. 81, et planche. Notre patère d'Erasistratus se trouve donc virtuellement rapatriée à son lieu d'origine et datée, *ipso facto*, de l'une des années du premier siècle antérieures à l'an 79.

43 | ESVGƎN |

Esugen(i).

Estampille rectiligne imprimée sur l'une des faces d'un objet en forme de râclette plate et triangulaire trouvé au Vieil-Evreux. Publié par Bonnin, *Antiquités gallo-romaines des Eburovikes*, pl. XXXVI, n° 28. Le deuxième E est retourné et conjoint avec le N. *Esugenus* est un nom gaulois en rapport avec le nom du dieu *Esus*, comme *Camulogenus* avec *Camulus*. La râclette du Vieil-Evreux est à comparer avec un autre objet de forme analogue

(1) Sansas, *Notes sur diverses sépultures antiques de Bordeaux*, 1863, p. 34 (extr. du *Congrès scientifique de France*, 28e session, t. IV).
(2) *Bull. des Ant. de Fr.* 1879, p. 136, 268.

provenant de Pompéi (1) et portant l'estampille HERMAE redoublée.

trou circulaire de suspension.

44 I·VÆ

GALLICANVS

Z·M

L. Vae — Gallicanus — S. M. ?

Trois estampilles en T sur le manche d'une patère de bronze publiée en fac-simile par Grivaud de la Vincelle, *Arts et Métiers des Anciens*, pl. CXXIII. L'inscription supérieure se compose du haut d'un jambage pouvant appartenir à un L ; à sa suite un point, puis les lettres VÆ avec une ligature de A,E ; l'inscription inférieure se compose d'un Z retourné, pouvant être pris pour un S, suivi d'un point et d'un M. Il est difficile d'expliquer la présence de ces deux marques symétriquement placées devant et derrière celle de Gallicanus ; j'hésite à y voir l'association de deux bronziers ayant tous deux ce même cognomen, chacun avec un autre praenomen et un autre gentilicium, *S(extus) M(inutius)*, et *L(ucius) Vale(rius)*. Peut-être n'y faut-il voir que des *essais* analogues à ceux qui sont exhibés sur un fragment de plaque de bronze publié par le même auteur, à la planche V, fig. 8 ; on y distingue six estampilles différentes, irrégulièrement disposées,



45 GAVI

Gavi(i). Ma copie.

En long sur la partie interne du manche d'une strigile brisée découverte à Mayence dans des constructions romaines sur pilotis et conservée au musée de St-Germain, n° 2931. L'inscription est enfermée dans un encadrement à extrémites pattées et se termine près de la naissance de la gouttière de la strigile. Elle a été publiée par M. de Villefosse dans les *Comptes-rendus de la Société française de Numismatique et d'Archéologie*, tome VI, part. I, 1875, p. 210. Ce doit être le même objet que Brambach

(1) *C. I. L.* X, 8071 (40), avec un fac-simile.

avait publié avec la lecture CAVI dans son *Corpus Inscriptionum Rhenanarum*, 112, *a* 2, comme appartenant à la collection Jehring, de Mayence.

46-49 IANVARIS·F

Ianuaris f(ecit). Ma copie.

Estampille en arc de cercle, le pied des lettres vers le centre, près de l'extrémité d'un manche de patère décoré d'ornements mythologiques en relief : 1° un bouc ; 2° un casque et un bouclier rond surmontés d'une chouette ; un bélier tourné à droite et un pic à gauche ; ce sont les attributs de Mercure, de Minerve et de Mars. Cet objet conservé au Cabinet des Antiques de la Bibliothèque Nationale sous le n° 3141 du cataloque imprimé (1), a été acquis à la vente de la collection Beugnot (2). On ignorait jusqu'à présent d'où il provenait en principe ; en le comparant à un fac-simile de patère gravée dans le livre de Grivaud de la Vincelle, *Arts et Métiers*, pl. CXXIV, et attribuée par lui à Agde (Hérault), il m'a été facile de constater la complète identité des deux objets.

La marque IANVARIS.F se trouve aussi sur le manche d'une patère de bronze découverte en 1863 à Autun et appartenant à M. Anatole de Charmasse. Cette patère offre une grande analogie avec la précédente sous le rapport des sujets ciselés en relief dont elle est décorée : à la base du manche, un autel accosté d'une chouette et d'un pétase ; au-dessus, un casque, un objet indéterminé ; une lyre, un coq et un insecte ; on y reconnait les attributs de Minerve, de Mercure, d'Apollon et d'Esculape (3). L'inscription est disposée suivant un arc de cercle qui tourne sa convexité vers l'extrémité du manche.

La marque IANVARIS.F est également signalée sur un manche de patère de bronze, au musée de Rouen, par l'abbé Cochet dans son *Catalogue du musée d'antiquités de Rouen* (édit. 1868, p. 69 ; édit. 1875, p. 104). Il l'indique comme étant ***gravée à la pointe*** ; c'est une erreur, et il faut lire ***estampée en relief***, conformément au moulage envoyé au musée de Saint-Germain, n°

(1) Chabouillet, *Catalogue général et raisonné des camées suivi de la description des autres monuments exposés dans le cabinet des médailles et antiques*, 1858, p. 536.

(2) De Witte, *Description des Antiquités de la collection de M. le vicomte Beugnot*, p. 112, n° 308.

(3) *Mémoires de la Société Eduenne*, n. s. tome 1, p. 379. Harold de Fontenay, *Inscriptions céramiques découvertes à Autun*, 1874, p. 96, n° 603, pl. XXXVIII.

18249, sur lequel on voit la marque IANVARIS F, en arc. Cette patère provient de la forêt de Brotonne, maison dite de la Mosaïque. Le manche est très élégamment ciselé. Il se termine en large éventail bordé de feuilles d'acanthe. A l'extrémité, un *Gorgonium*; au-dessous, trou de suspension en tréfeuille, accosté de deux marques scéniques; plus bas, un petit autel dans une niche cintrée, garnie de draperie, et surmontée d'un coq; plus bas encore, et près de l'attache du manche avec le bassin, Mercure assis à droite, tenant le caducée dans la main gauche, la bourse dans la droite; devant lui, à ses pieds, une tortue; à sa droite, un bouc, les jambes repliées sous lui. M. Billiard, conservateur-adjoint du musée de Rouen, m'a obligeamment informé que cet établissement possède une autre patère de même style et portant la même estampille. Voilà donc quatre patères à sujets mythologiques, signées de Ianuaris, dans lequel il faut reconnaître plus qu'un bronzier ordinaire, mais un véritable artiste.

50 | IOTH |

Ioth(ur).

Sur l'agrafe formant embrasse autour du milieu de l'arc d'une fibule avec ressort à boudin. Découverte au Puech-de-Buzeins (Aveyron) lors des fouilles de 1875, et publiée en fac-simile par M. l'abbé Cérès dans les ***Procès-verbaux de la Société des Lettres, Sciences et Arts de l'Aveyron***. Sur le fac-simile le I paraît pourvu, à sa base, d'un petit crochet tourné à gauche. D'après une estampille de potier (1) découverte à Primelles (Cher), IOTHVR (ligatures de T et H, de V et R), je crois que la fibule du Puech-de-Buzeins porte le même nom.

51 | IOVINCIL/// |

Iovincil[*li*].

Sur une fibule publiée par Grivaud de la Vincelle, ***Arts et Métiers***, pl. XLII.

52 | LITVGENI |

[*L*]*itugeni*. Ma copie.

Dans un encadrement de grénetis et en travers sur le milieu de l'arc d'une fibule recueillie par M. Alfred Ramé à Rennes dans les constructions de l'Hôtel-Dieu. Le nom gaulois ***Litugenus***,

(1) ***Bulletin monumental***, t. XXXIV, p. 309.

au féminin *Litugena*, est connu d'autre part, notamment par une inscription de Narbonne (1) et par une de Dijon (2) ; voir aussi le *C. I. L.* t. v, 5066, 5099, 5269, 5430, et t. viii, 1256, 1331 (66), 1336(563).

53 *trou de suspension.* ◎ | NARCISSI |

Narcissi. Ma copie.

En long sur le manche d'une patère conservée au musée de Saint-Germain sous le n° 9803. Il est très probable que cet objet est le même que la patère provenant de Mandeure et publiée en fac-simile par Chifflet, *Vesontio*, 1550, p. 153 ; son dessin montre l'estampille NARCISSI précédée, à gauche, du trou de suspension percé en forme de tréfeuille exactement comme sur l'exemplaire de St-Germain.

54 | NERTOMAR/// |

Nertomar(us). Ma copie.

Sur l'étui cylindrique enveloppant le ressort à boudin d'une fibule trouvée en 1872, à Vertault (Côte-d'Or), par M. Mailly, percepteur à Laignes, et conservée au musée de St-Germain, n° 18501. Ligature du N et du E auquel manque la barre inférieure ; un point à l'intérieur du O. Le R est presque effacé.

55 NIGELLI OF

Nigelli of(ficina).

Sur un manche de patère trouvé, dit-on, à Annemasse (Haute-Savoie). Collection Balliard, à Reignier (3).

56 | PATRINVS |

Patrinus.

Sur une fibule en bronze doré trouvée à Lillebonne.

57 | PETRONI | ◎ *trou de suspension.*

Petroni.

En long sur un manche de patère conservé au musée de Besançon ; à la suite de l'inscription apparait le trou de suspension ajouré en tréfeuille. Cette marque n'avait pas encore été déchif-

(1) Gruter, p. 995, n° 5.
(2) Desjardins, dans *Revue Archéologique*, XL, 1880, p. 136.
(3) Revon, *Inscriptions antiques de la Haute-Savoie*, p. 50, n° 215.

frée, mais l'inspection du fac-simile publié par M. A. Vaissier, *Les Poteries estampillées dans l'ancienne Séquanie*, p. 41, pl. XIIII, fig. A, ne me laisse aucun doute sur ma lecture. Une strigile publiée dans le *C. I. L.* v, 8123 (2) porte la même marque PETRONI, qu'on retrouve aussi sur un casque, voir *C. I. L.* VII, 1296.

58



Ptolom(aeus). Ma copie.

Estampille entourée d'un encadrement à extrémités pattées; elle est redoublée en forme de T, et imprimée sur une strigile provenant d'Afrique que j'ai examinée chez MM. Rollin et Feuardent. Elle m'a paru identique à celle que M. de Villefosse a publiée avec fac-simile dans la *Revue Archéologique* XXXI (1876), p. 136 et qui avait été recueillie à Constantine (1).

59 | PVDES F |

trou circulaire de suspension.

Pude(n)s f(ecit). Ma copie d'après une photographie conservée au secrétariat de l'Académie des inscriptions.

En travers sur le disque qui termine le manche d'une patère trouvée dans la Sienne, commune d'Urville (Manche), et appartenant au musée de Coutances. Publiée par Ad. de Longpérier dans les *Comptes-rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1874, p. 10.

60 | SABINVS |

Sabinus. Ma copie d'après un moulage de M. Maxe-Werly.

Sur le talon de la charnière d'une fibule conservée dans une collection particulière, à Nancy. Communication de M. Maxe-Werly à la Société des Antiquaires de France, séance du 28 novembre 1883.

(1) Cfr. *C. I. L.* VIII, 10483 (5).

61 SOLITO

Solito. Ma copie.

Sur la cuisse droite d'une statuette de bronze conservée au musée d'Orléans. La troisième lettre ressemble à un L surmonté d'une petite traverse pareille à celle d'un T. Cette statuette, haute de 10 centimètres, fait partie de la célèbre trouvaille de Neuvy-en-Sullias (Loiret), en 1861 ; elle est décrite par M. Mantelier, dans les *Mémoires de la Société Archéologique de l'Orléanais*, t. IX, 1866, p. 193, et pl. VIII de l'Atlas. Je dois à l'obligeance de M. Alexandre Bertrand un moulage en plâtre de l'estampille exécuté par M. Abel Maître, l'habile chef des ateliers de St-Germain; l'inscription est renfermée dans un encadrement rectangulaire long de 10 millimètres, haut de 2 millimètres, les lettres ont 1 1/2 millimètre de hauteur.

62 ///I·TE·TRICO///

Tetrico(s)? Ma copie, conforme à celle de M. Maxe-Werly.

Sur le talon de la charnière du manche mobile d'un poëlon de bronze, *sartago*, découvert à Reims, près de la Porte de Mars et appartenant à M. Léon Foucher. Communication de M. Maxe-Werly à la Société des Antiquaires de France dans sa séance du 14 novembre 1883. On croit voir à gauche le reste d'un jambage, puis un point très net; ensuite un E retourné à gauche et accolé à un T avec lequel il forme un monogramme, lequel suivi d'un point. Le groupe TRICO est très net. Le manche, mobile autour de la charnière, peut à volonté être replié ou rendu fixe au moyen d'un bracelet passant. Un spécimen de *sartago* provenant de Pompéi est gravé dans le *Dictionnaire des Antiquités romaines et grecques* d'Anthony Rich, à la page 556. Cet ustensile ne diffère de celui de Reims que par l'absence de charnière.

63 TITVR

Titur(us), ou *Titur(o)*. Ma copie.

En travers sur le milieu de l'arc d'une fibule trouvée aux Châteliers de Frémur (Maine-et-Loire), et conservée au musée d'Angers, sous le n° 258 (bis) de l'*Inventaire* publié par M. Godard-Faultrier. On peut compléter l'estampille en *Titurus* ou en *Tituro*, d'après les marques de potiers TITVRI·M et TITVRONIS publiées par M. Schuermans, *Sigles Figulins*, n°s 5483 et 5484.

64 TRITOS

Tritos.

Estampille accompagnée d'une petite figure en relief sur l'une des faces d'une boucle de bronze trouvée à Montans (Tarn) et pouvant avoir servi à retenir la courroie qui supportait le baudrier. Publiée dans le *Bulletin Monumental*, XXV, p. 703, en caractères courants, τριτος; ce qui paraît n'être autre chose que la transcription d'un mot TRITOS pris pour un nom grec.

65 | VASNVS |

Vasnus.

Estampille rectiligne sur une trousse de strigiles découvert près de Goudelancourt-lès-Pierrepont(Aisne). Publiée en fac-simile par M. Ed. Fleury, *Antiquités et monuments du département de l'Aisne*, t. 1, p. 213, f. 109. On a aussi trouvé à Pompéi une trousse de strigiles suspendues à un cercle de fer. (Anthony Rich, *Dictionnaire des Antiq. gr. et rom.* au mot *strigilis*, p. 606). Ce sont probablement les mêmes auxquelles est attribuée l'estampille AGIDIVS dans le *C. I. L.* X, 8071 (58). Le musée du Louvre possède aussi, sous l'étiquette n° 220-6881 une trousse de deux strigiles passées dans un anneau tors auquel est, en outre, suspendue par une chaînette une petite boîte cylindrique.

66 | VICCIVS |

Viccius. Ma copie

En travers sur la face interne du manche d'une strigile conservée au musée de St-Germain, n° 16231. L'inscription est enfermée dans un cadre quadrilatère dont les côtés extrêmes sont concaves, près de la naissance de la gouttière. Au-dessous de cette estampille on en voit une autre consistant en un buste d'homme enfermé dans un petit cadre quadrilatère à côtés concaves. Vers l'extrémité du manche on aperçoit une troisième estampille, également avec un encadrement à côtés concaves renfermant un petit Génie ailé tourné à gauche. Publié par M. de Villefosse dans les *Comptes-rendus de la Société française de Numismatique et d'Archéologie*, t. VI, part. 1, 1875, p. 210.

67 | VLATI |

Ulati.

Sur une fibule trouvée près de Lyon et conservée au musée Britannique. (*Archaeologia*, XXXIX, 2ᵉ p., 1863, p. 509; Roach Smith, *Catalogue* nᵒˢ 326, 327).

Signatures incomplètes, illisibles ou non classées

◎ *trou de suspension.*

68 ///RCADO F

...rcado f(ecit).

Estampille en arc de cercle à l'extrémité d'un manche de patère trouvé à Colonne (Saône-et-Loire), et publié en fac-simile par M. Harold de Fontenay, *Inscr. céram. etc.* p. 98, n° 603 bis, pl. XXXVIII.

69 | ///ORIT/// |

...orit? Ma copie.

Sur une fibule de la collection de M. Lehman, marchand d'antiquités, à Paris. Les lettres sont très frustes.

70. — Légende illisible, dans un encadrement à extrémités pattées disposé en long sur la face interne du manche d'une strigile argentée et ornée d'un quadrillage. Au Cabinet des Antiques de la Bibliothèque Nationale, sous le n° 4208.

71. — Légende illisible, dans un encadrement à extrémités concaves disposé en long sur la face interne du manche d'une strigile. Au Cabinet des Antiques, sous le n° 4210.

72. — Légende illisible, dans un encadrement à extrémités concaves répété deux fois, en long et en travers, sous forme de T, sur la face interne du manche d'une strigile. Au musée du Louvre, sous le n° 6897.

73-74. — Légende illisible, dans un encadrement rectangulaire disposé en travers sur la face interne de deux strigiles, à la naissance de la gouttière. Ces ustensiles, avec une boîte à huile, sont suspendus à un anneau et constituent la trousse d'un *aliptes* ou *unctor*. Au musée du Louvre, n° 220-6881.

Signatures étrusques

75-78 ΩΡΩΟΛΛΟΓΑ

Estampille rétrograde accompagnée d'une étoile; sur une strigile portant des traces de dorure et ayant appartenu au cabinet de Raoul-Rochette. (Fr. Lenormant, *Description des antiquités composant la collection de feu M. A. Raifé,* 1867, p. 123, n° 941). On connaît un grand nombre d'exemplaires (1) de cette

(1) Causei de la Chausse, *Mus. rom.* sect. V, p. 106, pl. q; *C.I.Gr.* t. IV, n° 8527 relatif à quatre exemplaires, dont un décrit par Montfaucon, *Antiq. Expl.* III, 2° part. p. 210, pl. 126, les trois autres conservés au musée de Berlin.

marque qui a été lue parfois ΔΙΟΜΟΩΡΩ, parfois ΑΠΟΛΛΟ(Δ)ΩΡΩ, pour Ἀπολλοδώρου. M. Vittorio Poggi croit que ce sont des imitations étrusques de bronzes grecs, de même que la céramique de Céré est une imitation de celle de Corinthe (1). Il paraît en effet établi que tous les objets portant cette marque proviennent de Telamone, de Chiusi et d'autres localités étrusques.

J'en ai vu trois exemplaires, l'un au musée du Louvre et provenant probablement de la collection Campana; l'autre au Cabinet des Antiques de la Bibliothèque Nationale, n° 4205; le troisième appartenant à M. l'abbé Thédenat. Tous trois portent la même inscription que l'exemplaire de la collection Raifé; mais au lieu d'une étoile, elle est accompagnée d'une estampille circulaire répétée à sa gauche et à sa droite; le cercle renferme un cerf courant à gauche et saisi à la gorge par un chien. C'est ce sujet que M. Detlefsen a pris pour une *palmette*, quand il a décrit l'exemplaire du Louvre dans le *Bulletin de l'Institut de Corresp. Arch.* 1866, p. 27, n° 23.

79 |LVLLVLVVOI|

Lulluluvoi, caractères rétrogrades. Lecture de M. Vittorio Poggi, d'après un moulage en plâtre.

En long sur la face interne d'une strigile, au musée du Louvre, étiquetée 6929, n° 218. Une estampille circulaire est répétée à gauche et à droite, à 3 ou 4 centimètres de l'inscription; on y voit un hippocampe à queue repliée; au-dessus de sa croupe un objet indéterminé. Publié par Detlefsen dans le *Bulletin de l'Institut de Corresp. Arch.* 1866, p. 27, n° 24. M. le major Poggi, à l'obligeance duquel je m'étais adressé à cause de sa grande compétence en épigraphie étrusque, reconnaît dans cet objet un congénère de la strigile prénestine publiée par le P. Garrucci dans sa *Sylloge inscriptionum*, 514, avec la lecture LVLVLLVTOI, soit *L. Ulul. Lutoi*. Cependant M. Poggi me fait observer que sur l'exemplaire du Louvre, le O renferme un point central qui lui donne l'aspect d'un *thêta*, et que la lettre qui correspond au T déchiffré par le P. Garrucci sur l'exemplaire prénestin, ressemble plutôt à un V. La solution de ce petit problème dépend donc de la découverte d'un exemplaire plus lisible que les deux précédents.

Robert Mowat.

(1) Vittorio Poggi, *Quisquilie epigrafiche*, p. 7-9. (Extr. du *Giornale ligustico*, 1882)

INSCRIPTIONS INÉDITES DE LA CORSE
(*Suite*) (*1*).

L'année 794 est précisément celle où la Corse vit arriver les proscrits que Claude y envoyait, et parmi eux Sénèque. Les causes de son exil sont trop connues pour qu'il soit nécessaire de s'y appesantir ici. D'ailleurs si je rappelle cette circonstance de sa vie, c'est parce que l'inscription de Meria me paraît pouvoir ajouter quelques traits de lumière à ce qu'on en sait. Il y a en Corse une tradition populaire très persistante qui fixe la résidence de l'illustre proscrit sur cette longue chaîne de montagnes que l'on appelle le Cap. Une vieille tour du moyen-âge, située près de Luri, qui faisait partie autrefois du château de la famille gênoise Da Mare, a reçu le nom de *Tour de Sénèque*. Les habitants de cette partie de l'île appellent l'ortie *pianta di Seneca* et ils attribuent à cette dénomination une origine assez plaisante. Le philosophe, qui à cette époque n'avait pas encore philosophé beaucoup, avait noué, dit la légende, une liaison coupable avec une jeune fille du Cap. Le père de sa maîtresse, ayant appris cette intrigue, se saisit de lui et le fustigea avec une poignée d'orties. Le nom de Sénèque resta depuis attaché à cette plante, dont il avait pu à ses dépens constater les désagréables propriétés (2). En somme, la tradition lui reproche d'avoir fait en exil ce que les mauvaises langues de Rome lui reprochaient d'avoir fait dans la maison de Caligula (3) et dans celle de Claude lui-même (4).

Malgré ces indices, les historiens modernes de la Corse ont de la peine à croire que Sénèque ait résidé au Cap. Il est naturel, en effet, de supposer que ce grand personnage, habitué à toutes les splendeurs de la capitale, se fixa dans une des deux villes, où les principaux représentants de l'autorité impériale avaient amené avec eux le bien-être de la vie de Rome, c'est-à-dire à Aleria ou à Mariana. La route qui longeait la côte orientale s'arrêtait à cette dernière ville (5); au-delà il n'y avait plus que de hautes montagnes couvertes de forêts, habitées par une population encore à moitié sauvage, et accessibles seulement du côté de la

(1) V. *Bulletin Epigraphique de la Gaule*, juillet-août, 1883, p. 191.
(2) Cette légende m'a été rapportée à Bastia par M. le docteur Perelli, qui la tenait de la bouche même des paysans du Cap.
(3) Tac. *Ann*. XIII, 42. Dion, LXI. 10. Schol. Juven. V, 109.
(4) Dion, LXI. 10.
(5) V. l'*Itinéraire d'Antonin*.

mer. Comment supposer qu'un des hommes les plus marquants de la cour impériale eût été s'enterrer au milieu d'une telle barbarie ?

Je ferai remarquer tout d'abord que la barbarie des habitants du Cap n'était pas aussi complète qu'on veut bien le dire. Ils sont désignés par Ptolémée sous le nom de *Vanacini* ; c'est sans aucun doute sur leur territoire qu'a été trouvée une lettre de Vespasien, gravée sur une table de bronze, qui règle une question de frontières pendante entre eux et leurs voisins, les habitants de Mariana (1). Nous voyons par ce document, daté de l'an 72, que les Vanacini formaient une république, qui avait des magistrats et un Conseil de sénateurs. Où était leur ville principale ? Nous le saurions si on avait eu soin de nous apprendre la provenance exacte de la lettre de Vespasien. Muratori dit seulement qu'elle a été trouvée « dans un village de la côte septentrionale de la Corse ». M. Mommsen place le territoire des Vanacini autour d'Erbalunga ; il n'y a été déterminé, je crois, que par une inscription dont Mérimée a donné la copie (2), et qui est ainsi conçue :

CALISTO NIEIM ⁝ CI (3)

Cependant M. Mommsen ajoute : « Cette inscription n'est peut-être pas de l'époque romaine ». Pour ma part, c'est en vain que je l'ai recherchée. Les gens du pays que j'ai interrogés ne se rappellent pas l'avoir vue. D'après les renseignements qu'ils m'ont donnés, elle a dû disparaître une dizaine d'années après le passage de Mérimée (1840) ; à cete époque, par suite du percement de la route qui fait le tour du Cap, le chemin, sur le bord duquel elle se trouvait, a été abandonné, et il a fait place à des constructions particulières. Mais d'ailleurs, il est évident pour moi que ce texte, qui éveille les soupçons de M. Mommsen, ne date pas de l'antiquité. J'ai vu à Erbalunga, dans le jardin de M. le comte Valéry, deux autres inscriptions, qui ont sans aucun doute la même origine que celle de Mérimée ; elles sont datées ; l'une est de 1611, l'autre de 1778 ; j'en ai communiqué le texte à la Société Nationale des Antiquaires de France. Ce sont des pierres tombales qui proviennent toutes deux du couvent de Saint-François, situé près du village de Brando et à peu de distance d'Erbalunga. Je n'hésite pas à regarder aussi la pierre

(1) *C. I. L.* X, 8038.
(2) p. 68.
(3) *C. I. L.* X, 8039.

de Mérimée comme une épitaphe du XVII[e] ou du XVIII[e] siècle.

L'inscription de Meria me semble établir une présomption bien autrement forte en faveur de cette dernière localité. M. Dufourmantel y avait noté en outre un bas-relief en marbre, de travail romain, représentant quatre bustes de face, deux d'hommes et deux de femmes. Malgré le soin que j'ai mis à le rechercher, il m'a été impossible de le découvrir. Mais la réunion de ces deux monuments sur le même point est un indice précieux pour la topographie de la Corse antique. Ptolémée, dans sa description de l'île, donne le nom de vingt-sept villes ; parmi celles qui étaient situées sur la côte, il cite, au-delà de *Mantinum*, qu'on s'accorde à identifier avec Bastia, et en-deçà de *Centurinum*, qui sans aucun doute s'élevait sur l'emplacement de la moderne Centuri, une ville appelée *Clunium*. Les érudits ne savent au juste sur quel point de l'espace ainsi délimité il convient de la placer. Suivant Walckenaer, elle s'élevait sur la marine de Griscione ; suivant Mannert, un peu plus au nord, au Cap Sagro. Cluvier et Reichard se prononçaient pour un endroit situé plus loin encore vers le nord, celui qu'occupe aujourd'hui le couvent de Sainte-Catherine, près de Sisco. Enfin un historien corse, Limperani, poussait jusqu'à l'extrémité même du Cap. Je ne crois pas que l'on puisse invoquer à l'appui de ces différentes opinions des témoignages aussi convaincants que ceux qui nous permettent de placer Clunium sur la marine de Meria. A moins que des documents nouveaux ne viennent contredire cette hypothèse, on peut admettre que les Vanacini avaient là, sinon leur chef-lieu, du moins une de leurs villes principales. Il n'est pas impossible que Sénèque ait pu trouver dans le voisinage, loin du regard inquiet de l'autorité romaine, les ressources nécessaires pour s'aménager une habitation agréable, qui lui permît de prendre en patience les ennuis de l'exil. Quoi qu'il en soit, je signale ce point de la côte aux recherches des érudits de la Corse. Il leur appartient de nous dire si une investigation attentive découvre autour de Saint-Marcel d'autres restes que ceux dont je viens de donner la description (1).

Le nom d'*Eunus* n'est que la transcription en lettres latines du

(1) V. Ptolémée, III, II, 5. Cluvier, Walckenaer et Limperani dans Robiquet (F.) *Recherches historiques et statistiques sur la Corse* par M. — , ancien ingénieur en chef des ponts et chaussées, 1 vol. in-4°, Paris et Rennes, 1835, p. 4-5, et dans son *Atlas*, tableaux I, II, III et IV. V. Mannert et Reichard dans Forbiger, *Handbuch der alten Geographie*. T. III, p. 832. Cf. la carte de l'État-major français, feuilles 261 (Bastia) et 259 (Luri).

surnom grec Εὔνους. Il est justifié par un assez grand nombre d'exemples, dont un se trouve précisément dans la lettre adressée par Vespasien aux Vanacini (1).

Ce document atteste, comme notre inscription, qu'il y avait dans la ville des Vanacini, quoique elle ne fût ni colonie, ni municipe, un culte de Rome et d'Auguste. C'était, sans doute, une *civitas libera*, qui n'avait, comme toutes les autres, que l'ombre de l'indépendance.

II

Aleria (arrondissement de Corte, canton de Moita).

Sur un fragment:

////// ΙΝΔΕΞΑΙ //////
//////////// ΙΝΕΟΙΒ ////////

Chez un marchand du village d'Aleria, près du Fort. M. le docteur Perelli, de Bastia, m'a communiqué la copie qu'il a prise de cette inscription. Je ne la connais pas autrement. C'est jusqu'ici la seule inscription grecque qui ait été découverte en Corse. Elle est d'ailleurs trop mutilée et la copie que j'ai eue sous les yeux était trop imparfaite pour que j'essaie de rétablir le texte. Peut-être pourrai-je plus tard le publier d'une façon plus satisfaisante.

III

Aleria

Plaque en marbre blanc. Haut. 0,28. Larg. 0,55. Epaissseur 0,13.

P ▾ NAEVI ▾ P ▾ L ▾ APOLL
P ▾ NAEVI ▾ P ▾ F ▾ CASTOR
NAEVIA ▾ P ▾ L ▾ DIOCLEA
ET ▾ LEIBERTORVM ▾ ET ▾ T ▾ CASTOR

P(ublius) Naevi(us), P(ublii) l(ibertus), Apoll(inaris ou *Apollodorus*, ou *Apollonius*); *P(ublius) Naevi(us), P(ublii) f(ilius), Castor*; *Naevia, P(ublii) l(iberta), Dioclea et leibertorum et T(iti) Castor(is)*.

Caractères de 0m06 de haut à la première ligne, de 0m03 à la dernière, tous nets et bien gravés, mais sans pleins ni déliés. A la première ligne, le second L d'APOLL est enfermé dans le

(1) *C. I. L.*, III, 1645. V, 1974, 5280, 6882, X, 3089, 7402, 1886, 5493, 5727, 8038, etc.

premier. Points triangulaires. Les O sont complètement ronds et plus petits que les autres lettres.

Cette plaque a été trouvée à Aleria, dans la propriété de M. Gavini, qui l'a fait transporter chez lui à Bastia. Elle m'avait été signalée par M. Venturini, curé de Corte. M. Gavini m'a autorisé à en prendre un estampage.

L'archaïsme *leibertorum* nous permet d'assigner à l'inscription, d'une façon à peu près certaine, une date antérieure à l'établissement de l'empire. La forme des caractères et l'aspect général du monument ne démentent pas cette appréciation. C'est donc le plus ancien texte latin qui soit jusqu'ici sorti du sol de la Corse.

Le changement de cas à la dernière ligne est à remarquer. On possède des épitaphes de l'époque républicaine, dans lesquelles les noms des défunts sont au génitif (1). Mais il est singulier que le génitif arrive ici après une série de noms au nominatif.

IV

Aleria

Plaque de marbre blanc, brisée en trois morceaux qui ont été rapprochés. Haut. 0m215. Larg. 0m247.

D · M · S
IVNIA·TERTVLLA·PIA·HIC
SITA·EST·QVAE·V·A·XXIIII
L·APRONIVS·FELIX·MIL·
5. CL PR P V MIS·PRAECO·PR
CONIVGI · INCOMP

D(iis) M(anibus) s(acrum.) Junia Tertulla pia hic sita est. Quae v(ixit) a(nnos) XXIIII. L(ucius) Apronius Felix, mil(es) cl(assis) pr(aetoriae) p(iae) v(indicis) Mis(enatium), praeco pr(aetorius), conjugi incomp(arabili).

Caractères grêles et très serrés. Les barres transversales des E et des T sont courtes et sinueuses. A ces indices, et au titre de *pia vindex*, donné à la flotte de Misène (2), on reconnaît que l'inscription doit être du IIIe ou du IVe siècle. Elle a été offerte par M. Giuli, instituteur, à M. Waltz, ancien vice-recteur de la Corse, actuellement professeur de littérature latine à la Faculté

(1) *C. I. L.* I, 916 et 952. Cf. p. 210.
(2) Ant. Héron de Villefosse dans Saglio, *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, article *Classis*, p. 1233, col. 1.

des lettres de Bordeaux, chez qui je l'ai vue et estampée à Ajaccio. Elle était inédite jusqu'à ce jour.

Actuellement la Corse présente de grands avantages à notre marine ; non seulement nous pouvons, en temps de guerre, trouver sur ses côtes une position stratégique de premier ordre ; mais encore elle nous fournit journellement d'excellents matelots. Elle avait le même prix pour les Romains. Nous avons conservé les noms de quelques-uns des Corses qui servirent sur leurs vaisseaux :

Flotte de Ravenne. L. Numisius Liberalis, simple soldat, embarqué sur la trière *Martia* (milieu du second siècle de notre ère). (1).

Flotte de Misène. M. Numisius, Saionis filius, Nomasius. Simple soldat, originaire du pays des *Vanacini*, c'est-à-dire du Cap, d'où viennent aujourd'hui encore les meilleurs marins (mentionné dans un document de l'an 129 ap. J. C.) (2).

L. Cattius Viator. Simple soldat, embarqué sur la trière *Aquila.* (Date incertaine de l'époque impériale). (3).

T. Dinnius Celer. Centurion (4) embarqué sur la trière *Vesta* (Date incertaine de l'époque impériale).

Flotte incertaine. L. Valerius, Cainenis filius, Tarvius. Simple soldat, originaire d'*Opinum*. Cette ville se trouvait sur le territoire des *Opini* ('Οπινοί) que mentionne Ptolémée. On n'en connaît pas au juste l'emplacement. On a cru pouvoir le fixer sur la rive droite de la Bravona, près de Tallone, mais sans preuves décisives (5). Le nom de L. Valerius Tarvius figure dans un document du milieu du second siècle de notre ère (6).

La flotte de Misène avait un détachement en Corse. Au temps de Vespasien, elle se composait de plusieurs vaisseaux, du genre dit *liburnae*, sous le commandement d'un triérarque (7). Où se trouvait leur station ? Ce ne pouvait être que sur la côte orientale, où se concentrait toute la vie de la province, et auprès des deux seules colonies de l'île, Mariana et Aleria. J'ai communiqué, il y a deux ans, aux lecteurs du *Bulletin* une inscription de

(1) *C. I. L.* II, 4063.
(2) *C. I. L.* III, D. XXXII et V. 4091.
(3) *C. I. L.* X, 3562.
(4) A moins qu'il ne faille lire *centuria*, comme l'expose en exprimant ses doutes M. Mommsen, *C. I. L.* X, 3572. Cf. adn. ad. 3377..
(5) Un peu au N. O. d'Aleria. Ptolém. III, II, 6 et 7. Walckenaer dans Robiquet, p. 5.
(6) *C. I. L.* III, D. XLI et V. 4092.
(7) Tac. *Hist.* II, 16.

Mariana, qui semble bien indiquer, qu'il y avait là une station navale ; c'est l'épitaphe d'un simple soldat de la flotte de Misène, L. Gellius Niger, mort probablement au III[e] siècle (1). Mariana en effet, située sur une grande voie romaine, avait un excellent port dans l'étang de Biguglia ; il est aujourd'hui séparé de la mer par un lido, qui ne livre passage qu'à un goulet très étroit ; les sables l'ont à peu près comblé et en ont fait un marais pestilentiel. Mais les Pisans et les Gênois s'en servaient encore au moyen-âge. La ville antique s'étendait entre l'extrêmité méridionale de l'étang et l'embouchure de la rivière du Golo, que l'on peut identifier avec le *Tavola* de Ptolémée. Les voyageurs en ont retrouvé les ruines dans l'espace qu'enferment le port, la route, la rivière et la mer (2).

L'inscription que je publie aujourd'hui atteste que la flotte de Misène avait un autre détachement à Aleria. Cette ville, dont l'emplacement est parfaitement déterminé, et dont tous les voyageurs ont observé les restes auprès du village moderne, qui en a conservé le nom, avait pour port un des plus admirables bassins que la nature ait creusés pour l'usage de l'homme. C'était l'étang de Diane, appelé déjà par Ptolémée Ἀρτέμιδος λιμήν. Sauf à l'endroit resserré où il communique avec la mer, il est entouré de tous côtés par des collines. Ainsi défendu contre l'ensablement, il a gardé sa profondeur primitive. On voit encore sur ses bords les débris d'un quai où sont scellés de gros anneaux de fer. Il est bien probable qu'ils ont retenu autrefois le vaisseau sur lequel était monté L. Apronius Felix. La ville était située à deux milles au sud de l'étang, sur la rive méridionale du Tavignano (l'ancien *Rhotanus*) entre la route et la mer (3).

Le préteur, auprès duquel L. Apronius Felix a rempli les fonctions de héraut, n'est évidemment pas le gouverneur de la province. Quoique les vicissitudes, qu'a subies le régime administratif de la Corse à l'époque impériale, aient donné lieu à des discussions (4), on s'accorde à reconnaître qu'à partir de Commode tout au moins l'île fut confiée à l'empereur et placée sous la direction d'un *procurator* (5). Dès lors elle ne fut plus jamais

(1) *C. I. L.* X, 8329.
(2) V. Mérimée, p. 69, Forbiger, *Handbuch*, T. III, p. 832 et la carte de l'Etat-major français, feuille 261 (Bastia).
(3) V. Forbiger l. c., Alex. Grassi, *Aleria* p. 56 et suiv. et la carte de l'Etat-major français, feuille 263 (Corte).
(4) Marquardt, *Rœmische Staatsverwaltung*, T. 1, p. 97, 98, Mommsen, *C. I. L.* X, t. II, p. 838.
(5) Marquardt, *l. c.* p. 98, n. 4. — Mommsen, *l. c.*

province prétorienne Le préteur, dont il s'agit ici, ne peut être qu'un magistrat municipal d'Aleria, analogue à ceux que nous trouvons dans d'autres colonies, sous le nom de ***praetores jure dicundo, praetores II viri*** ou ***IIII viri*** (1).

Georges Lafaye.

(*A suivre*).

INSCRIPTIONS DE CARTHAGE 1875-1883

(Suite)

IV. — Inscriptions trouvées a la Malga.

J'ajouterai encore à cette liste quelques épitaphes :

La première a été trouvée à *Bir-el-Djebbana*, dans de nouvelles fouilles. La seconde, que je crois de même provenance, a été achetée à des Arabes par M. Boudet, payeur de l'armée, qui l'a offerte au musée de Carthage. Les autres ont été retirées du déblaiement des thermes que nous avons découverts (1) près d'un cimetière chrétien antique, dans le voisinage des deux cimetières païens. Les inscriptions chrétiennes ont paru dans le ***Bulletin des Missions catholiques*** (2). Quant aux marques de potiers recueillies dans nos fouilles, elles ont été publiées dans le dernier volume de l'Académie d'Hippone.

222

D · M · S
AELIVS VIAI
GIORIOIO ET O
LIQ DVLCISS
V A · X I M X
H · S · E

Epitaphe très mal gravée. Il faut peut-être lire à la 3e ligne GLORIOSO.

(1) Marquardt, *l. c.* p. 476-477.
Sur les *praecones praetorii* de Rome v. Orelli-Henzen, 6555.

(1) Les *Missions Catholiques*, 2 mars 1883.
(2) Les *Missions Catholiques*, 10 mars 1882, 23 février et 2 mars 1883.

223

C · CAECILIVS
RESTVTVS
PIVS · VIXIT
ANN · XVIIII · H
S E

A la deuxième ligne le premier V a été gravé par dessus un I. C'est une correction du lapicide.

Les inscriptions qui suivent n'ont pas été trouvées dans l'intérieur des deux cimetières réservés aux employés du Proconsul, mais dans les terrains environnants. Plusieurs proviennent des fouilles des thermes (1) et toutes assurément ont été empruntées aux cimetières du voisinage, pour être employées dans des constructions d'époque postérieure.

224

SEVER*us*/////////*p*
RAEF · COH*ortis*///

225

///////*au*G · SER*vus*///
/////////CLARI//////
///////*pi*VS · VIX · *an*
nis//////MEN · II · D · //
H · S · *e*

226

D M S
L · CORNELIVS · DORION
PIVS · VIXIT · ANN · XLIII
H · S · E

227

d M S
//////////AENESTINVS
pius vixit ANN · XXI · M · X
h S E

228

AVR ////////////////
PIVS *vixit annis*////

229

////////SOROR ·
*fe*CIT

230

//////////*vixit* AN ·
XXXXVIIII · M · VII
H · S · E

231 (2)

/////RIVS
QVIETO · VE///////
POMPEIA//////////
C · POMPE//////////

(1) Voir les *Missions Catholiques*, n° du 2 mars 1883.

(2) Cette inscription, par la belle forme de ses caractères, appartient à une époque antérieure aux autres textes.

232

D M S
P·CONSIDIANVS
EVROCLES
VIX AN·XX·M·VIII

233

DI*s manibus sacrum*
M·FVR///////////////
PRIMIG//////////////

234

VIX*it annis*
XVI·M/////
H E *s*

235

///// X
///// RIVS·CLEMES *pius*
vixit ANNIS LXXX·H·S·*e*
///// PENTINA·VXO*r*/////
*vixit a*NNIS //////////////

236

DIS *manibus*
S*acrum*
TIBVR*tia*/////
PIA·V*ixit annis*//
H·*s*·*e*

237

D·M·S
PVPIA·ASELLA
PIA·VIX·ANNIS·XLIIX
M·VII·D·XV·H·S·E

238

//////ILLIA·EN///////
//////NVTRIX////////
*pia v*IXIT·AN*nis*////

239

///////// *vixit*
AN·LVI·M·////
H *s e*

240

Sur le terrain appelé *Sanit-ez-zitoun*, voisin de *Bir-el-Djebbana*, partie d'une inscription gravée en beaux caractères :

diis manibus · SAC
/////////// MATERI//
/////////*con*IVGI////
/////////////IBV/////

Hauteur des lettres, à la première ligne, 0^m07; aux autres, 0^m055.

241

Sur un terrain du nom de *Bir-ez-ziha*, au sud-ouest des ruines de l'amphithéâtre :

d m S
////////FASCI
///////////////

242 - 243

Plaque de marbre large de 0^m25 et longue de 0^m37, trouvée dans le village de la Malga.

D'un côté, en caractères bien gravés, hauts de 0^m13 :

//////B·IT//////

De l'autre, en caractères de mauvaise exécution et hauts de 0^m15 :

RIV//////////
PER//////////

Il ne reste que la moitié inférieure des lettres de la première ligne.

244

Je suis heureux de pouvoir terminer cette longue série d'inscriptions relevées à la Malga et aux environs, par un texte gravé en l'honneur de l'empereur Valens (1) par Julius Festus, proconsul de Carthage. Elle est gravée sur un piédestal, découvert le 15 janvier 1883, à 100 mètres environ à l'ouest des ruines de l'amphithéâtre, avec un magnifique chapiteau d'ordre corinthien et un beau torse de statue de Bacchus.

Voici l'inscription qu'on lit sur la face, encadrée d'une moulure:

palme BELLIS STRENVO *palme*
OPTIMOQVE CONSILIIS
DN FL VALENTI VICTORIAC
TRIVMFATORI·SEMPER·AVG
IVLIVS FESTVS V·C·
PROCONSVLE P·A·
VICE SACRA COGNOSCENS

Hauteur des lettres : 0^m07 ; hauteur du cippe : 1^m42. Ce piédestal, avec le torse et le chapiteau, fait aujourd'hui partie de notre musée archéologique.

V. — Inscriptions de la Marsa.

De la Malga une route carrossable conduit à la Marsa. Ce faubourg de Carthage est l'antique *Mégara*, d'un nom punique qui signifie nouvelle ville. De tous les quartiers de l'antique cité, celui de Mégara était le plus vaste « *Erat autem*, dit Appien, *Megara regio perampla, mœnibus contigua* ». Les riches y avaient leurs jardins de plaisance, comme aujourd'hui encore le Bey régnant et les princes de sa famille, les consuls et les riches négociants de Tunis y ont leur résidence d'été. Comme jadis, des plants d'arbres fruitiers et des allées de fleurs

(1) Les inscriptions qui concernent Valens seul sont très rares en Occident (v. *Bulletin Epigraphique de la Gaule*, nov.-déc. 1882, p. 291). J'ai trouvé dans les ruines de Chemtou un texte qui mentionne aussi cet empereur seul, d'après une restitution savante de M. Héron de Villefosse (v. *Revue Archéologique*, mai 1882).

entourent les villas, et des haies épineuses séparent les propriétés (1).

Une voie ferrée relie la Marsa à Tunis et à la Goulette. En parcourant la Marsa, on rencontre çà et là des colonnes entières ou brisées, des fragments d'architecture, des chapiteaux, etc. Cependant jusqu'à ce jour on n'y a presque point trouvé d'inscriptions romaines ou païennes. J'ai publié dans les *Missions Catholiques* les premiers textes chrétiens découverts aux abords de ce village (2). Les deux inscriptions qui ont eté relevées à la Marsa, l'une païenne (3), l'autre juive (4), proviennent des ruines de Carthage, mais non du faubourg même de Mégara (5).

A part un débris très fruste trouvé près du cimetière arabe, sur le bord de la mer, je n'ai recueilli à la Marsa que le fragment suivant découvert sous les oliviers que traverse la voie ferrée, à peu de distance de la station :

245

///LIVS SAVV////
/////NVS/////////

Non loin de l'endroit où j'ai recueilli ce débris, on a découvert, le 15 mars 1883, des tombeaux romains, sur un terrain appartenant à Sidi Salah Bey et voisin de son palais. Le point exact de cette découverte peut facilement être déterminé par deux beaux caroubiers qui élèvent leur cime au-dessus des oliviers. Le sommet d'un triangle équilatéral dont la base serait indiquée par ces deux caroubiers, donne, sous les oliviers, l'emplacement précis des deux tombeaux dont je vais raconter la découverte.

Le 15 mars 1883, des ouvriers arabes m'apportèrent une plaque de stuc brisée en plusieurs morceaux, représentant en relief et d'un beau style, une esclave faisant la toilette d'une matrone romaine assise. Jugeant que ce sujet ne pouvait prove-

(1) Megara consita erant hortis et arbustis æstivos fructus ferentibus, distinctaque maceriis, et sepibus vivis ex rubo aliisque sentibus, et rivis multiplicibus, iisque profundis et flexuosis.
(Appiani lib. VIII, CXVIII).

(2) Les *Missions Catholiques*, 6, 20 et 27 juillet, 3, 10, 17 et 24 août 1883.

(3) Au Consulat de France, épitaphe d'un soldat de la XIII[e] cohorte urbaine. *C. I. L.* VIII, 1025.

(4) Dans la cour du comte Raffo. *C. I. L.* VIII, 1091. Voir la rectification aux *addimenta*.

(5) Le Consul-général d'Angleterre possède aussi une collection d'inscriptions dans sa résidence d'été; mais ces textes n'ont pas été trouvés à la Marsa.

nir que d'un monument funéraire, je me rendis au lieu des fouilles. Trois autres plaques de stuc avaient été découvertes. Sur l'une, la matrone filait sa quenouille, sur l'autre, elle lisait dans un *volumen* déroulé. La dernière plaque portait un génie funéraire appuyé sur une torche renversée. Ces divers sujets ornaient les quatre faces d'un cippe. Nul doute que c'était bien là la tombe d'une matrone romaine. En cherchant au sommet du cippe, je trouvai le conduit de terre cuite qui, d'ordinaire, dans ce genre de sépultures, aboutit à l'urne funéraire. Mais les Arabes, continuant leur œuvre de destruction qu'ils avaient commencée pour fournir des matériaux aux maçons de la Marsa, ne rencontrèrent ni urne ni amphore. Le conduit aboutissait à une espèce de niche intérieure formée de grandes briques carrées, toutes estampillées d'une marque circulaire (1). Dans ce compartiment on ne trouva que de la cendre d'ossements et une lampe dépourvue de sujet sur son disque. Aucune trace d'épitaphe ne vint nous révéler le nom de la matrone dont les restes reposaient dans ce tombeau.

A quelques mètres seulement de distance, dans le même groupe de construction antique, on découvrit, au commencement du mois de mai, un hypogée. Ce caveau voûté mesurait $2^{m}50$ de longueur et de hauteur. Sa largeur était de $1^{m}20$. On y pénétrait par une entrée large de $0^{m}63$ seulement. L'intérieur de cet hypogée était revêtu d'un enduit de plâtre très blanc et parfaitement conservé. On y trouva avec les ossements un *unguentarium* de verre et trois vases de terre cuite de belle fabrication, dont deux patères et une fiole. Cette sépulture, comme la précédente, était dépourvue d'épitaphe.

Malgré l'absence presque complète d'inscriptions d'époque païenne, provenant de la Marsa, je crois que cet antique faubourg de Carthage, si voisin de la nécropole de Kamart (2), doit cacher sous ses jardins et ses plants d'oliviers bien des documents épigraphiques. C'est au beau milieu de ce village qu'a été trouvée, dans un puits, la Vénus marine, acquise, il y a quelques années, par M. Tissot, membre de l'Institut, et c'est entre la Marsa et les remparts de la cité proprement dite de Carthage que nous avons découvert nos vastes cimetières chrétiens.

A. Delattre.

(A continuer).

(1) Ces marques paraîtront dans le *Bulletin de l'Académie d'Hippone.*
(2) On peut lire dans les *Missions catholiques*, 9 mars 1883, la découverte d'un hypogée chrétien à Kamart.

SUPPLÉMENT A L'ÉPIGRAPHIE DU KEF (TUNISIE)
(Suite)

63

Trouvée récemment non loin du théâtre, contre les remparts:

D M S
Q CLODIV*s*
MVSTEO*lus*
VIXIT A*nnis*
XXV

64

Dar Bader:

CLODIA FE
LICITAS BE
RECLINA PIA
VIX AN XVII M
VIII H S E

Le surnom de cette femme est certainement *Berectina*.

65

Dar Chaouch Hassen el Ouslati:

Q CLVIVS
MAX*imus*
PIVS VI*x*
AN LXX
H S E

L. 1, *Clu(v)ius*.

66

Sur un sarcophage:

D M S
L CORNELIVS ANTONI
ANVS OMNIBVS HONORIBVS
FVNCTVS VIXIT ANN LVII
H S E

67

Kasr-er-Ghoul. — Haut des lettres: $0^{m}02$.

Q·CORNELI
VS·P·F·CRE

68

D M . S
Q CORNELI
VS M F QVIR
GREGENS VIXIT
ANNIS XVII
H S E

L. 4, *Gregens* doit sans doute être lu *Cre(s)cens.*

69

L CORNELIVS FAV
STVS VIXIT ANNIS
XXXVII
H S E

70

Sur un très gros cippe, en beaux caractères. Les T, les E et les F se distinguent à peine des I.

C CORNELIVS FORTV
NATIANVS QVONDAM
DENOMINE PATRIS
STVDIS PRAECELLENS FoRMA*q*
DECORVS QVEM MORS ERIP*u*
IT PRIMA FLORENTE IVVE*nta*
SVFICIVNT TITVLI NON EGO SOLVS
OBI VIXIT ANNIS XXIII H S E

C. Cornelius
Fortunatianus, quondam de nomine patris,
Studi(i)s praecellens forma[q(ue)] decorus
Quem mors erip[u]it prima florente juve[nta].
Su(f)ficiunt tituli; non ego solus obi.
Vixit annis XXIII, h(ic) s(itus) e(st).

Si les vers commencent au mot Fortunatianus, on a été obligé, pour faire entrer ce mot dans le premier hexamètre, de négliger la quantité, ce qui n'a rien d'extraordinaire, puisque le même fait se reproduit pour le mot *studis* au deuxième vers. Ce dernier, d'ailleurs, n'a que cinq pieds.

71

CLODIA ANTON*i*
FILA QVARITA
PIA VIXIT ANNI*s*
XXXI
H S E

L. 1 et 2: *Clodia, Anton[i(i)] fil(i)a Quarita* (pour ***Charita***).

72

Haut. des lettres: 0m04.

CORNE
LIA M F
MACRI
NAPIA
VIXIT
ANNIS
XXXVIII

73

D M S
Q COSSV
TIVS SENE
CA VIXIT
AN XXIII
DVDDASI
CONIVBIR
NALES OB
MERITV
H S E

L. 7: Evidemment il faut lire CONTVBER.

74

Kasr-er-Ghoul. — Haut. des lettres: 0m04.

DOMINVS
MONADIL
LAE CONCVBI
NE CASTISS
imae

75

D M S
GRANIA
BICICHI
VIXIT AN
XXXXVI HSE

L. 2 et 3: *Grania Bicichi* (*filia*) ou *conjux*.

76

D M S
L DECITIVS
C F PVDENS
VIXIT AN
NIS LX
H S E

77

M FABIVS Q F
QVIR SATVRNI
NVS VIX ANN
XI HSE

78

D M S
L FABIV
PRIVMA (?)

79

D M S
FABIARO
MANA VIX
ANNIS////
////////////

80

*f*ABIA M F
POLIA VIX
A XLV HSE

L. 2 : Polia est sans doute une faute de lecture pour *Polla*.

81

D M S
SEXTANIVS
HONORAT
VSTERMIN
ATIVS HON
F QVIR VIXIT
ANNIS LXV
VORNATVS
H S E

L. 2 et suiv. : *Sex Fan(n)ius Honoratus Terminatius, H n(orati) f(ilius)*, etc.

82

D M S
FESTIVA
VIXIT ANN
ISLI
H S E

83

D M S
FLAVIA ROG
ATA VIXIT AN
NIS XXV

84

D M S
FORTVNIVS CAPI*t*
INVS VIXIT ANN*is*
XXXV M

85

D M S F V L C I N I A N A T V L A P I A V I X I T A N N I S XIV H S E	*Cadre dont l'inscription est effacée.*

R. CAGNAT.

(A suivre).

LES TUILES DE LA LÉGION VIIIe AUGUSTA
A STRASBOURG ET A VIVIERS (ARDÈCHE).

Mon mémoire sur les inscriptions légionnaires de Mirebeau dans lequel j'ai sommairement indiqué la découverte de tuiles de la légion VIII Augusta à Viviers était livré à l'impression quand j'ai reçu de M. l'abbé Rouchier, chanoine de la cathédrale de cette ville, des renseignements complémentaires qu'il me paraît utile de publier ; c'est un extrait du journal manuscrit de M. Flaugergues (1), qui avait présidé lui-même aux fouilles dont il a laissé la relation.

« En 1763, en creusant l'emplacement d'une citerne dans la « maison de M. de Tourville, (2) on trouva à deux toises de « profondeur un grand nombre de tombeaux, les uns en pierre, « les autres en briques. Les tombeaux de pierre avaient près de « six pieds de long ; ils étaient creusés de près de deux pieds « de profondeur ; ils n'offraient ni figures en relief, ni inscrip- « tions.

(1) Honoré Flaugergues, *Mémoires sur les antiquités et l'histoire de la ville de Viviers et de ses environs*, msc. in-folio, à la Bibliothèque du Grand Séminaire de Viviers.

(2) L'emplacement de ces sépultures est exactement déterminé par l'enclos des Sœurs de la Présentation, ancienne maison de Tourville. (*Note particulière de M. l'abbé Rouchier*).

« Les briques romaines qui formaient les autres tombeaux « étaient de deux sortes : les unes portaient l'estampille « suivante : LEG VIII AVG ; elles avaient un pied neuf pouces « et demi de hauteur et un pied quatre pouces de largeur, sur « un pouce d'épaisseur, avec un rebord aux deux côtés. Les « autres, sans inscription, portaient à l'une des extrémités deux « demi-cercles concentriques, comme marque de fabrique ; elles « avaient dix-huit pouces de hauteur sur treize pouces de largeur « et un pouce d'épaisseur, avec un double rebord.

« La funèbre demeure était formée d'une double rangée de ces « briques dressées et juxtaposées, les jointures recouvertes par « des tuiles semi-cylindriques : le croquis suivant en donne la « figure exacte (1).

« Tous ces tombeaux étaient entassés pêle-mêle les uns sur les « autres : souvent au-dessus ou au-dessous d'un tombeau de « briques on trouvait un sarcophage de pierre. Il ne s'est pas « rencontré dans ces sépultures une seule médaille qui pût en « faire connaître la date ; on n'y a découvert qu'un seul fragment « d'inscription sur marbre blanc (2). J'ai fait fouiller partout « pour retrouver, s'il était possible, le reste de l'inscription, mais « mes peines ont été inutiles.

« En continuant la fouille dans le même emplacement, les « ouvriers découvrirent d'autres tombeaux de pierre et un en « particulier près de la porte de la ville, appelée Porte de la Cire, « à une toise et demie de profondeur, recouvert d'un cailloutage « en béton, composé de petits cailloux, de fragments de briques « et de chaux, dans lequel était enchâssé un carré de marbre « blanc avec une inscription (3) que j'ai fait encastrer dans le « mur de la fenêtre de mon cabinet ».

On sait qu'après avoir comprimé la révolte de L. Antonius Saturninus, en l'an 88, la légion VIII Augusta vint prendre ses quartiers à Argentoratum (Strasbourg), où elle a laissé, comme trace de son séjour, des tuiles portant son estampille variée de huit manières différentes (4).

Bebel rapporte que le 2 septembre 1663, en travaillant aux

(1) Ce croquis est identique, quoique inférieur en exécution, au dessin gravé dans les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, tome X, 1736, page 457, pl. XVIII. Il me suffit donc de renvoyer à ce dernier.

(2) C'est l'inscription n° 1 reproduite à la fin de la présente notice.

(3) C'est l'inscription n° 2 reproduite à la fin de la présente notice.

(4) Brambach, *Corp. Insc. Rhenan.* 1894.

fortifications devant la porte de l'hôpital, on trouva un tombeau formé de huit tuiles estampillées de cette légion et disposées en toit. L'intérieur renfermait un squelette couché, la tête vers le nord ; ce détail est expressément indiqué dans le dessin (1).

Schœpflin (2) signale une découverte analogue qui eut lieu vers 1721. D'après le dessin qui accompagne sa description et que j'ai comparé à celui de Bebel, chacun des côtés du toit est composé de quatre tuiles légérement trapézoïdes (3), juxtaposées, alternativement de bas en haut et de haut en bas, de manière que la surface totale offre la forme d'un parallélogramme; c'est ce qui explique pourquoi les estampilles, toujours disposées obliquement suivant une diagonale du trapèze, se lisent alternativement en montant et en descendant. Les estampilles de Néris, de Mirebeau et de Viviers sont placées de même, en diagonale. Autre remarque : Schœpflin assigne aux tuiles de Strasbourg exactement les mêmes dimensions que M. Flaugergues aux tuiles de Viviers ; sur les unes et sur les autres, le A est conjoint au V, conformément au type n° 2 de celle de Mirebeau dont nous donnons ci-dessous les fac-simile. Tout concourt donc à prouver que les sépultures découvertes dans ces deux villes sont contemporaines à quelques années près (4).

Il ne s'ensuit nullement que les tuiles entrées dans leur construction aient été fabriquées exprès pour des usages funéraires ; seulement, il est arrivé ceci, c'est qu'à Strasbourg comme à Viviers les soldats de la 8e légion ont trouvé commode d'approprier à ces usages quelques-unes des tuiles destinées en principe aux bâtiments militaires. Outre ces tuiles on a trouvé aussi aux environs de Strasbourg des briques carrées portant l'estampille LEG.VIII AVG ; elles sont conservées au musée de Saverne ; un de ces échantillons (5) a figuré à l'Exposition univer-

(1) Bebel, *Antiquit. German. et Argentor. Eccles. Evang.* in-4°, 1669, p. 91.

(2) *Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, t. X, (1736), p. 457.

(3) L'obliquité des grands côtés a pour but d'empêcher les tuiles jumelées de se disjoindre par glissement.

(4) Le même mode de sépulture a été observé ailleurs ; dans les récentes fouilles de Palestrina, l'ancienne Préneste, on a trouvé des tombes grossières faites de grandes tuiles estampillées, *tegolini*, *mattoni* (*Bull. de l'Inst. de Corresp. Arch.*, janvier-février 1883 ; cfr. *Rev. Arch.*, octobre 1883, p. 205).

(5) Longpérier, *Histoire du Travail et Monuments historiques*, p. 68, n° 927, dans le *Catalogue général de l'Exposition universelle de Paris en 1867*.

selle de Paris en 1867. J'ai eu l'occasion de signaler l'absence de semblables briques à Néris et à Mirebeau.

Il est intéressant de comparer les types d'estampilles de Viviers, de Strasbourg et de Néris à celles de Mirebeau dont je présente le tableau suivant :

N° 1. LEG·VIII·AVG

N° 2. LEG·VIII·AVG

N° 3. LEG·VIII·AVG

N° 4. LEG·VIII

N° 5. LEG·VIII·AVG·LAPPIOLEG

N° 6. LEG·VIII·AVG·LAPPIOLEG

Le n° 1 s'est rencontré à Mirebeau, à Néris, à Strasbourg ; le n° 2, à Mirebeau, à Viviers, à Strasbourg ; le n° 3, à Mirebeau ; le n° 4, à Mirebeau ; le n° 5, à Mirebeau ; le n° 6, à Mirebeau, à Néris.

L'emplacement des tombeaux des soldats de la légion VIII Augusta, à Viviers, a servi de champ de sépulture pendant une longue succession d'années. Les inscriptions chrétiennes que le journal de Flaugergues signale comme y ayant été découvertes appartiennent au V° siècle. Elles ont déjà été publiées, mais il n'est pas sans intérêt de les rappeler ici.

HIC//////
SEPELIRI///////
INTER PACEM ET////
PESSIMAS CLADES////
LXV OBIIT SVB CLO///
K OCTOBRIS

Voir Rouchier, *Histoire du Vivarais*, I. p. 268, note.

La locution *obiit sub Clo*[*doveo rege*] ne laisse pas que de surprendre.

HIC REQVIIS
CIT IN PACE
IAC DOMNO
LVS QVI VI
XIT ANNVS
XXXVIII ET
DEES III OBIIT
III K MAIAS
XII REG DOM
NI ALARICI

oir Rouchier, *Histoire du Vivarais,* I, p. 242, note 3 ; Edm. Le Blant, *Inscriptions chrétiennes de la Gaule,* II, p. 206, n° 482. M. de Rossi croit que l'abréviation IAC signifie *diaconus* ; M. Le Blant est du même sentiment, tout en faisant observer qu'on s'attendrait à trouver cette qualification après, et non avant, le nom du titulaire, Domnolus ; il rapporte l'inscription au règne d'Alaric II, en l'an 496.

Robert Mowat.

Lettre de M. F. Germer-Durand à M. Mowat.

Mende, 2 décembre 1883.

Monsieur le Directeur,

Après avoir fait exécuter un moulage en plâtre du fragment d'inscription provenant des Arènes de Nîmes sur lequel j'avais crû lire (1) les lettres $\overline{\text{N}}$ P, après l'avoir examiné attentivement et après l'avoir soumis à l'appréciation de personnes dont la compétence et l'impartialité m'inspiraient toute confiance (2), je dois à la vérité épigraphique de reconnaître que la deuxième lettre est en réalité un R dont la queue n'a plus qu'un tiers de la longueur, encore cette partie est-elle réduite à une seule des deux faces formant l'angle dièdre de la rainure, l'autre face ayant disparu par suite d'un éclat de la cassure. C'est ce qui explique comment la deuxième lettre n'a pu donner que l'empreinte apparente d'un P sur l'estampage de papier dont je m'étais servi. Quoiqu'il en soit, la surface du fragment est absolument plane et ne peut convenir à l'appui ou marge (*margo*) du *podium* lequel affecte une forme *arrondie* et convexe. Il ne peut pas non plus, appartenir à la partie supérieure des dalles verticales du *podium* faisant face au premier gradin. Il ne s'en est pas rencontré d'autre exemple, bien qu'on possède de nombreuses désignations de places inscrites sur les gradins des loges, et de nombreux fragments de dalles provenant de ce même podium. Et d'ailleurs, cette partie des dalles est véritablement criblée de trous de crampons et scellements ayant servi soit à relier ces dalles avec leur couronnement, soit à fixer la grille de fer qui protégeait les

(1) *Bulletin Epigraphique,* 1883, p. 161.
(2) MM. Mowat, Thédenat et de Villefosse.

spectateurs de la première précinction contre les animaux féroces, soit encore à fixer les poulies et les agrès qui servaient à la manœuvre du velarium dont les bandes couvraient l'amphithéâtre tout entier.

Le morceau en question ne peut provenir que des gradins des loges composant la première précinction. Ces loges (*cunei*) en forme de trapèze, dont les divisions se voient encore presque complètement, étaient assez petites; elles pouvaient contenir de vingt à vingt cinq personnes réparties sur les quatre gradins, le premier gradin ayant quatre à cinq places de front.

Le nom des personnes ou des corporations auxquelles elles étaient affectées est en général inscrit sur les gradins eux-mêmes et quelquefois sur l'appui du podium correspondant à la loge. On remarque entr'autres une loge où le mot COEL est inscrit sur le premier et sur le quatrième gradins de la même loge dans la première précinction. C'est sans doute à une disposition analogue qu'a dû appartenir notre fragment $\overline{\text{N}}$ R, car la présence à l'amphithéâtre d'une inscription gravée sur l'appui du podium, indiquant 40 places données aux nautes du Rhône et de la Saône peut autoriser à penser qu'il s'agirait ici de ces derniers et non des nautes parisiens et que ce fragment appartient à une deuxième inscription qui aurait limité sur les gradins les places concédées; nous pensons que celle-ci était placée au quatrième gradin de deux loges réservées à cette corporation, les deux loges fournissant, en effet, les quarante places désignées.

Veuillez bien, etc.

F. Germer-Durand.

DATE DU CONSULAT DE TI. LARTIDIUS CELER

MENTIONNÉ DANS LE DIPLOME DE WALCOT

En essayant de déterminer la date du diplôme de Walcot (Angleterre), que j'ai dernièrement étudié dans ce *Bulletin* (p. 22, *supra*), j'ai fait observer que la désinence archaïque *vos* pour *vus* du nom propre [*Pro*]*pinquos* qu'on y lit, nous reporte à une époque comprise entre les années 41 et 80. Peut-être y a-t-il moyen de resserrer davantage ces limites. Le personnage dont il ne reste que le cognomen *Propinquos*, était *praefectus alae Augustae Gallorum Proculeianae*; on sait que le commande-

ment d'une aile de cavalerie auxiliaire conduisait souvent à une procuratelle provinciale; il me suffit de renvoyer au *cursus honorum* des procurateurs de Belgique, L. Valerius Proculus, T. Varius Clemens, Ti. Antistius Marianus et M. Petronius catalogués, par Roulez (1). Or, Tacite nous apprend (2) qu'au temps de Galba, cette province avait pour procurateur Pompeius Propinquus, que Vitellius fit mettre à mort dès son avènement à l'empire. Il est permis de se demander si ce Propinquus n'est pas le même que le Propinquos qui fut préfet de l'aile de cavalerie Augusta Gallorum Proculeiana. Si cette conjecture est fondée, il y aurait lieu de reporter au principat de Néron le diplôme de Walcot, et par suite le consulat suffect de Ti. Lartidius Celer qui s'y trouve mentionné. D'autre part, les dénominations du légat de Bretagne y figuraient aussi, mais il n'en subsiste plus que la lettre L, sigle du prénom; elle convient parfaitement au prénom de L. Trebellius Maximus, qui fut légat de la province, de l'an 65 à l'an 69; et de plus, c'est le seul auquel elle convienne. Il est en effet visible qu'on ne saurait accorder la sigle L avec la restitution des noms d'aucun des autres légats antérieurs à l'an 69, Q. Petronius Turpilianus, C. Suetonius Paullinus, Q. Veranius Nepos, A. Didius Gallus, P. Ostorius Scapula, A. Plautius. C'est donc au mois de septembre de l'une des années 65-68 qu'il faudrait peut-être placer le consulat de Ti. Lartidius Celer par lequel est daté le diplôme de Walcot.

R. Mowat.

Note sur CASTRA M

Il m'a été demandé de justifier par un exemple, la signification de *majora* que j'ai attribuée à la sigle M, dans la locution CASTRA M. à propos de l'inscription de Coptos reproduite à la page 199 du *Bulletin*. Je me suis fondé sur l'emploi de la même sigle dans la locution PRAEMIA M, qui alterne avec PRAEMIA MAIORA en toutes lettres, aux lignes 8 et 9 de l'inscription n° 10047 du *C. I. L.*, t. VI. Ces *castra majora* étaient les camps retranchés extrêmes, nécessairement plus grands que les postes fortifiés intermédiaires. R. M.

(1) *Les légats propréteurs et les procurateurs des provinces de Belgique et de Germanie-Inférieure* (ext. des *Mém. de l'Acad. royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique*, t. XLI, 1875.
(2) *Hist.* I, 12, 58.

BIBLIOGRAPHIE

P. Charles Robert. — *Les Etrangers à Bordeaux, étude d'inscriptions de la période romaine portant des ethniques;* in-8°, 109 pages, 35 figures dans le texte. Bordeaux, veuve Cadoret, 1883. (Extr. des *Mémoires de la Société Archéologique de Bordeaux*, tome VIII).

C'est avec un véritable plaisir que nous venons annoncer le nouveau travail du savant académicien. On peut dire qu'il a fait de Bordeaux sa deuxième patrie épigraphique, car il en a étudié les monuments avec autant de prédilection que ceux de Metz. Déjà il avait enrichi d'un mémoire intitulé: *Etudes sur quelques inscriptions antiques du Musée de Bordeaux*, le tome IV (1877) des publications de la Société Archéologique de cette ville. Six autres inscriptions lui avaient fourni le sujet de l'article donné par lui à ce *Bulletin* (1881), sous le titre de: *Quelques noms Gaulois;* nous comptons même offrir bientôt à nos lecteurs une notice de notre éminent collaborateur sur une autre inscription bordelaise, en forme de supplément à la monographie que nous signalons aujourd'hui.

Dans les villes romaines de quelque importance, il existait des cimetières spéciaux réservés aux étrangers. Cela est attesté par plusieurs auteurs. M. Ch. Robert conjecture avec raison qu'il en a été ainsi à Bordeaux, car les épitaphes d'étrangers, extraites en nombre considérable de l'ancienne enceinte, dans les travaux qui ont enfermé le ruisseau du Peugue, sous le cours d'Alsace-Lorraine, donnent à croire que le point attaqué était voisin d'une *sepultura peregrinorum*. C'est ce qu'il est permis d'inférer de leurs dénominations ethniques; les nationalités suivantes y sont représentées, quelques-unes par deux ou trois monuments, les *Bituriges Vivisci*, les *Boiates*, les *Aquenses* de Dax, les *Ruteni*, les *Lemovici*, les *Viennenses*, les *Aulerci*, les *Coriosolites*, les *Saii*, les *Sequani*, les *Ambiani*, les *Bellovaci*, les *Mediomatrici*, les *Menapii*, les *Remi*, les *Treveri*, les *Germani*, les *Bilbilitani*, les *Hispani*, les *Curnonienses*, les *Turiassonenses*, Rome, la Grèce, Nicomédie, la Syrie. Il y a même un *civis mensiacus* d'attribution fort incertaine; MM. Hirschfeld et Allmer proposent de remplacer *mensiacus* par *mesiacus*, lequel serait pour *moesiacus*, « né en Mésie ». Ces indications suffiront pour éveiller la curiosité des érudits et leur inspirer le désir de connaître ce très intéressant travail de M. Ch. Robert, qui est en même temps une véritable publication illustrée, grâce aux nombreux et excellents dessins dus à l'habile crayon de l'auteur.

Julien Sacaze. — *Epigraphie de la Civitas Consoranorum;* in-8°, 31 pages, 18 figures dans le texte. Paris, J. Baer, 1883. (Ext. de l'ouvrage: *Inscriptions Antiques des Pyrénées Françaises*, en cours d'impression).

M. Sacaze a eu l'excellente pensée de faire tirer à part sa monographie de la cité des Consorani, comme un spécimen propre à donner une idée du grand ouvrage sur l'épigraphie pyrénéenne auquel il travaille depuis plusieurs années et qu'il est sur le point de terminer. C'est un très bon morceau qui nous permettra de patienter en attendant le régal plus complet que nous promet l'auteur dans un avenir rapproché. On y trouve en abondance des noms gaulois et aquitains, très intéressants au point de vue philologique, *Totto*, *Neuresene*, *Sendus*, *Ittixo*, *Dinomagius*, *Toutannorix;* il en est un cependant, *Epidius*, que nous serions tenté d'éliminer; en effet, d'après le fac-simile de l'inscription n° 57, il semble qu'on lit assez clairement ARBITRATVLEPIDI. Ce simple exemple prouve l'utilité des dessins; ils ont l'avantage inappréciable d'associer le lecteur à l'auteur, dans le travail de déchiffrement, en l'y intéressant par une sorte de collaboration involontaire. M. Sacaze a droit, dès à présent, à un à-compte de félicitations. — Signalons aussi les *Inscriptions de la colonie romaine de Béziers*, que vient de publier M. Louis Noguier. C'est une réédition

avec quelques additions et améliorations, de son livre: *La colonie romaine de Béziers*, dont il a été donné un compte-rendu dans l'avant-dernier fascicule du *Bulletin*, p. 196.

M. Th. Mommsen vient de faire paraître son nouveau mémoire sur le testament d'Auguste, à Ancyre. Il en sera rendu compte ultérieurement. Par la même occasion, nous recommandons à l'attention les communications numismatiques qu'il a faites à l'Académie de Berlin, dans la séance du 8 novembre: 1° *Le statère d'or du roi Ptolémée de Maurétanie*; 2° *Le trésor de monnaies romaines d'argent à Masera*; 3° *Les trouvailles de victoriats à Tarente et à Pise*; 4° *La trouvaille de deniers à Compito*; 5° *La trouvaille de deniers à Garlasco*.

Robert Mowat.

ACADÉMIES ET CORPS SAVANTS

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES. — *Séance du 2 novembre*. — M. Barbier de Meynard fait un rapport sur une inscription en caractères coufiques découverte à Mehdya (Tunisie) par le commandant Juffé, et datée de l'an 597 de l'hégire, 1201 de notre ère. C'est la pierre tombale d'un chef arabe qui se révolta contre Mansour, khalife fatimite. M. Al. Bertrand donne lecture de son mémoire intitulé *Les Cistes ou situles de bronze à représentations figurées découvertes dans les nécropoles pré-étrusques de la Haute-Italie et les cimetières analogues des Alpes autrichiennes*. M. Révillout commence la lecture d'un mémoire intitulé, *La syntaxis des temples ou budget des cultes sous Ptolémée Philadelphe*.

9 novembre. — Continuation de la lecture du précédent mémoire de M. Al. Bertrand et de celui de M. Romanet du Caillaud sur la date de la loi Iunia Norbana. M. O. d'Espina envoie la copie d'une inscription découverte à six kilomètres S. E. de Sfax (Tunisie), par M. J. Avvocato, MEMORIAE | AETERNAE | CONSORTIOLAE | IN PACE.

16 novembre. — M. Edm. Le Blant communique des détails sur des découvertes faites près de la maison des vestales, sur le forum, à Rome.

23 novembre (séance publique annuelle). — M. Wallon lit une *Notice historique sur la vie et les travaux de Mariette-Pacha*; M. Hauréau donne lecture de son mémoire sur les *Propos de maître Robert de Sorbon*. Jugement des concours et proclamation des prix. Le prix de numismatique, fondé par M. Allier de Hauteroche, a été partagé entre M. Barclay Head, pour son *Histoire du monnayage de la Béotie* et M. Percy Gardner pour son *Etude des monnaies de Samos*. Pour le concours des Antiquités de la France, trois médailles et six mentions honorables ont été accordées à des travaux purement relatifs au moyen âge; aucun sujet d'archéologie proprement dite.

30 novembre. — Election de MM. Paul Meyer et Maspero, en remplacement de MM. Laboulaye et de Frémery, membres ordinaires décédés. M. Nicaise fait une communication intitulée, *Le Tumulus d'Attancourt (Haute-Marne)*.

7 décembre. — M. Bréal communique l'étymologie des mots *tranquillus-tran(sli)quillus*, *maturus*, et *spatium* — σταδίον.

14 décembre. — M. Heuzey, président, annonce la mort de M. François Lenormant, décédé le 10 décembre. M. Bréal communique l'étymologie de divers mots latins: *poenitet*, régulièrement *paenitet*, à rapprocher de *penitus*, *penes*, *penetro*; *Nixi Di*, dieux agenouillés, du verbe *nitor*, archaïque *gnictor*.

21 décembre. — Nomination de commissions.

28 décembre. — Election de Correspondants.

SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE FRANCE. — *Séance du 7 novembre.* — M. de Villefosse communique l'estampage de l'épitaphe métrique de St-Sacerdos, évêque de Lyon, découverte dans la crypte de l'église de St-Nizier et publiée dans le *Courrier de Lyon*, nº du 15 septembre 1883. Elle n'était connue que par la copie insérée dans un procès-verbal de 1308 reproduit dans le *Bulletin des Antiquaires de France*, 1876, p. 145-158. Le même membre communique ensuite le texte d'une inscription découverte à Vichy et gravée sur un anneau circulaire de bronze en forme de tore, pesant 2 kil. 500. D'après la copie de M. Bertrand, de Moulins, on lit, d'un côté, NV❦ACC❦DEO❦MARTI❦VOROCIO❦GAIOLVS❦GAI F, et de l'autre, V S · L. M. Le nom du dieu topique Vorogius donne la véritable orthographe du nom de la station peutingérienne *Voroglo*, aujourd'hui Vouroux-sur-Allier. M. l'abbé Thédenat lit une note de M. de la Blanchère contenant des additions à son mémoire sur la *monnaie d'or de Ptolémée, roi de Maurétanie*.

14 novembre. — M. Maxe-Werly présente une poële à frire en bronze, *sartago*, découverte à Reims et appartenant à M. L. Foucher. Le manche peut être rendu fixe ou se replier à volonté. Sur le talon de la charnière on lit l'estampille en relief du fabricant //TE·TRICO://.

21 novembre. — M. Al. Bertrand communique une plaque de ceinturon découverte Watsch (Carniole), et appartenant au prince de Windischgratz. On y voit le combat de cavaliers et de fantassins paraissant être des Gaulois du Danube. Le P. de la Croix présente des figurines en bronze provenant de ses fouilles à Sanxay, entre autres une statuette de Mercure, d'après le type de l'Hermès de Polyclète.

28 novembre. — M. Al. Bertrand présente une jambe de cheval en bronze de grandeur naturelle, provenant des environs d'Annecy ; M. l'abbé Thédenat, le dessin d'un manche de patère en bronze, trouvé à Grand (Vosges), et portant, en relief, la marque du fabricant L ANSI DIODOR. M. Saglio lit un mémoire de M. Lafaye sur les antiquités de la Corse. M. Nicaise montre des pointes de flèches en bronze à douille et à ailerons découvertes dans un tumulus de la Haute-Marne. Le P. de la Croix présente une statuette en bronze provenant de Sanxay, et représentant un homme jeune, imberbe, coiffé du bonnet phrygien; la main gauche tient une bipenne. M. Rayet croit y reconnaître un Pâris. M. Maxe-Werly communique les dessins de fibules en bronze portant des noms de fabricants, TITVR, AVCISSA, IVLIOS AVOR.

5 décembre. — M. A. Ramé présente trois fibules antiques de sa collection; l'une, recueillie à Rennes, porte le nom du fabricant LITVGENI; une autre représente le buste d'une orante exécuté au repoussé avec une rangée de perles formant bordure; provient de Roiglise (Somme).

12 décembre. — MM. de Barthélemy et Maxe-Werly entretiennent la Société de la découverte d'une sépulture gallo-romaine, entre Fonsomme et Homblières, par les soins de M. Pilloy. M. Nicaise annonce la découverte d'une épée en bronze dans un tumulus de l'Allier.

19 décembre. — M. Guillaume parle des fouilles exécutées au Louvre sous la salle de la Vénus de Milo, où l'on a rencontré les substructions d'une tour polygonale, et un égoût, dont une pierre porte la date de 1564. M. Mowat propose une explication pour l'armature en bronze qui garnit l'extrémité du fourreau de quelques épées antiques et à laquelle on a donné le nom de bouterolle à ailettes, sans que son usage ait pu jusqu'à présent être déterminé. Il pense qu'à raison de leurs grandes dimensions, ces épées appartenaient à des cavaliers gaulois qui les portaient suspendues au côté droit et qui étaient, en outre, armés d'une lance. Le talon de la hampe était garni d'une virole à anneau mobile ou d'une boucle de cuir que le cavalier pouvait enfiler dans une des ailettes, pour lui donner un point d'appui quand il passait le bras dans l'*amentum*, ou courroie de hampe, et mettait la lance au repos. M. l'abbé Thédenat communique un fragment d'inscription au pointillé sur plaque de bronze conservée au petit musée d'Alise Sainte-Reine. Il ne reste plus que les lettres ////DEO·VM//// |

//.RO·DO////. Les lettres VM sont les initiales du nom d'une divinité topique inconnue, à compléter. M. Mowat demande si la forme du M peut se prêter aussi à la lecture VAA.

26 décembre. — M. de Villefosse communique deux inscriptions relevées en Tunisie par M. Espérandieu, lieutenant au 77e d'infanterie; l'une à Makteur, l'ancienne *colonia Aelia Aurelia Mactaris*, RVTILIVS EPISCOP | IN EP VIX ANN XXIII | *mens.* II D X; l'autre au Kef; c'est celle que notre collaborateur, M. Cagnat, a également vue, et qu'il vient de publier sous le n° 73, dans le présent fascicule du *Bulletin Epigraphique*.

BULLETIN DE L'INSTITUT DE CORRESPONDANCE ARCHÉOLOGIQUE, 1883. — *Octobre*: W. Helbig, *Fouilles de Chiusi;* — A Mau, *Fouilles de Pompéi*; inscription graffite, mutilée, se restituant avec certitude, *baLBVS ET FORTVNATA DVO COIVGES;* G. Henzen, *Inscription d'Osties*, Q·PETRONIO·Q·F | MELIORI | PROC·ANNON·ADIVTORI·CVRATORIS | ALVEI·TIBERIS·ET·CLOACARVM | CVRATORI·REI·PVBL·SAENENSIVM | PRAETORI·ETRVR·XV·POPVLORVM | BIS·TRIB·MIL·LEG·III·GALLICAE·SCr | Q·VI PRIMO·PRINCIPI·PRAET·LAVR | LAVIN·IIII·VIRO·QQ·FAESVLIS | PONTIF·FAESVLIS·ET·FLORENTIAE | CORPVS·MESOR·FRVM OST//// | L·D·D D·P (1).

Novembre. — Klitsche, *Fouilles des Allumiere*; — H. Dessau, *Inscription de Tivoli: q. caeci*LIVS·Q·F | *l. n. mete*LLVS·PIVS | *imp.* ITER; cette inscription est gravée sur une base qui a dû supporter la statue du personnage qui fut consul en l'an 80 avant l'ère chrétienne. — H. Dessau, *Les salines d'Osties et la gens Salinatoria.* — Ettore Pais, *Inscriptions suspectes des Alpes-Maritimes;* ce très intéressant article s'adresse tout particulièrement aux archéologues français; l'auteur leur a déjà rendu un signalé service en contribuant activement à faire le jour sur la question légendaire du monument de Domitius Ahenobarbus au Tournairet (2). Aujourd'hui il vient recommander à leur méfiance tout un lot d'inscriptions publiées par M. Edm. Blanc dans son *Epigraphie antique du département des Alpes-Maritimes*, d'après des copies manuscrites ou des textes originaux vus par lui, mais devenus introuvables depuis lors; ce sont les inscriptions qui portent dans son recueil les nos 50, 58, 59, 140, 176, 296, 362, 366 et 374. Nous ne sommes pas au bout; M. Pais, tout en déclarant qu'il a retrouvé et vérifié un grand nombre des textes de M. Blanc, ajoute que, dans une prochaine publication, il prouvera que beaucoup d'autres ont subi des interpolations, et que quelques-uns sont absolument faux.

Et maintenant, une simple réflexion; il y a juste cinq années, celui qui signe le présent compte-rendu avait formellement déclaré fausse une inscription votive au dieu Fagus publiée dans la *Revue Archéologique*, t. XXXV (1878), p. 157, par l'explorateur qui devait bientôt devenir l'heureux inventeur du *précieux* monument d'Ahenobarbus. M. Allmer a donné à cette opinion toute la publicité désirable, en la consignant textuellement dans sa *Revue Épigraphique* de novembre-décembre 1878, p. 77, comme le rappelle M. Pais. Il y avait là, pour ainsi dire, un avertissement significatif donné en temps utile. Si on en avait tenu compte, le mystificateur du Tournairet en eût été pour ses frais d'imagination.

(1) Le titulaire de cette intéressante inscription est le père du personnage dont le musée du Louvre possède l'épitaphe, D M | Q·PETRO | NI MELI | ORIS | COS·M·V. Celle-ci a été placée, par erreur, depuis bien des années, dans la salle des Antiquités chrétiennes, d'où le conservateur actuel, M. de Villefosse, se propose de la retirer pour lui assigner un meilleur classement. Elle provient de Florence et a été publiée par Gori, *Insc. Etr.*, I, p. 329; par Orelli, n° 3775.

(2) *Revue Épigraphique du Midi de la France*, p. 382-383.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ARCHÉOLOGIE. — *Congrès archéologique de France, XLIX° session à Avignon en 1882*. Dans ce volume qui vient de paraître, avec le millésime 1883, nous relevons la découverte d'une inscription entre Quinson et Albiosc (Basses Alpes), SEX·IVLI | VS·SERAN | VS·H·S·E; une stèle avec l'inscription AC | CO | RO; une brique estampillée, NEVSTOMI, dans la commune de Rognes (Bouches-du-Rhône); dans celle de la Roque-d'Anthéron, un autel votif portant le mot DIANAE; une stèle à fronton triangulaire, APHRODDIA (*sic*) | COMICE | MATRI | ////NTIS////; dans la banlieue d'Aix, un autel votif, HERCVLI S; une inscription sur pierre tendre M·VALERI | C·FIL, un fragment de poterie avec l'estampille C·AQVILIVS | FELIX FEC.

Robert Mowat.

REVUES ET JOURNAUX PÉRIODIQUES

BULLETIN MONUMENTAL, n°° 5, 6 et 7. — Léon Germain, *Le camée antique de la bibliothèque de Nancy*, p. 458-464, avec une belle héliogravure Dujardin ; article très intéressant ; le sujet représente l'apothéose d'Hadrien; l'empereur, enlevé au ciel par l'aigle de Jupiter, tient de la main gauche une corne d'abondance, et de la droite, une statuette de la Victoire qui lui présente une couronne, il est lauré et sa poitrine est à demi-vêtue de l'égide qui paraît flotter. Dans l'article *Chronique*, p. 669, nous relevons le texte de deux inscriptions nouvellement découvertes, l'une à Montluçon † VHIC REQVIESCIT FAM | LA DI SIGGECONDIS VIXIT | ANNVS XXVIIIIDEFVNC | TAESTVIII KAL IVNIAS, l'autre au Prugnon, près d'Antibes, et recueillie par M. le Dr Mougins de Roquefort, ///// C·FCARINA | /////// MINICAESACER | ///// AETHVCOLIS | ////////AMENTOF·I. D'après l'estampage qui nous a été communiqué par M. le colonel Gazan, nous croyons qu'elle se restitue ainsi: [*Iulia*], *C(aii) f(ilia), Carina*, [*fla*]*minica sacer* [*dos*] *Aethucolis*, [*test*]-*amento f(ieri) j(ussit)*. Elle paraît renfermer le nom d'une divinité inconnue jusqu'à présent, Aethucolis.

REVUE ARCHÉOLOGIQUE, octobre. — Emm. Fernique, *Note sur des fouilles faites à Préneste, en 1882*; l'auteur présente des remarques sur trois inscriptions archaïques consacrées à Hercule, et publiées dans le *Bull. de l'Instit. de Corr. Arch.*, de janvier-février 1883. — Ern. Desjardins, l'*Inscription d'Hasparren et les Novem Populi* (lettre à M. A. Longnon); l'auteur modifie les conclusions de son précédent travail publié dans la *Rev. Arch.* de juillet 1882; il pense que le monument a été exécuté sous Dioclétien et que c'est la copie d'une inscription gravée au Ier siècle, dont le troisième vers se lisait *Pro quinque optinuit populis sejungere Gallos*, au lieu de *Pro novem optinuit*, etc., qu'on lit aujourd'hui. — Novembre; R. Cagnat, *lettre adressée à M. G. Perrot*; ce sont des remarques sur des inscriptions de Chemtou, *Colonia Simitthus* (Tunisie), publiées par le P. Delattre dans la *Rev. Arch.* d'octobre 1882.

BULLETIN TRIMESTRIEL DES ANTIQUITÉS AFRICAINES tome I, 6° fascicule, octobre 1883. — Ed. Gellens-Wilford, *La famille et le cursus honorum de l'empereur Septime Sévère*; — L. Demaeght, *Inscriptions d'Aghbal, de Tlemcen, de Lelli Marnia, de St-Leu*; — Anonyme, *Inscriptions de Si Salem Bo Grara (Gigthis)*; — Espérandieu, *Inscriptions du Kef*; — H. Th denat, *Appendice à l'étude sur le camp et la ville de Lambèse* (suite — Tome II, 1er fascicule, janvier 1884. — Clément Pallu de Lesse

Les assemblées provinciales et le culte provincial dans l'Afrique romaine; — J. Poinssot, *Inscriptions inédites de Tunisie, recueillies en 1882-1883, vallée de l'Oued-Marouf*; nous en détachons une inscription de *Sidi Amor Djedidi (colonia Zamensis)*, annotée par M. Mommsen, et très intéressante pour l'administration de la Gaule, Q IvLIO MAXIMO | DEMETRIANO · E · M · V | FISC · ADV · XL · GALLIARVm | PROC · XX · HEREDITATIVM | PER · VMB*riam* ET · TVSCI | AM · PRA*ef · vehicu*LOR | PER *belgica*M ETDVAS | GERMAN · SINGVLARIS IN | TEGRITATIS · VIRO · PAT · PVB | MVNATIVS · SATVRNINVS | AVVNCVLO LOCO AB OR | *dine* IMPETRATO · S · P · P; — L. Demaeght, *Inscriptions d'Arbal, de Relizane*; — Salomon Reinach, *Note sur une inscription grecque de Tunisie*; c'est un fragment funéraire trouvé à Maatria, près de Tébour Souk; — L. Duchesne, *Addition aux fastes des provinces africaines*; l'auteur insère dans la liste des proconsuls d'Afrique, à l'an 180, Vigellius Saturninus, qui fut consul suffect vers l'an 167, légat de Mésie inférieure un ou deux ans après, et qui, pendant son proconsulat, condamna les martyrs scillitans, dont les actes portent la mention consulaire *Praesente II et Condiano*.

Robert MOWAT.

CHRONIQUE

Le monument de Cn. Domitius Ahenobarbus au mont Tournairet. — Le journal *Le Monde élégant à Nice*, n° du 14 novembre 1883, a publié le récit d'une excursion au mont Tournairet (Alpes-Maritimes), exécutée en vue de faire enfin la lumière sur la question d'authenticité de la fameuse inscription d'Ahenobarbus. Nous reproduisons ce récit, en laissant de côté tout ce qui est étranger au débat.

« A la suite de la polémique soulevée au sujet de la « pierre écrite » « *trouvée* par M. Blanc au sommet du Tournairet, la Société des « Sciences, Lettres et Arts avait désigné une commission chargée de « se joindre à M. Blanc pour la recherche de cette inscription.

« J'avais accompagné M. Blanc dans sa visite précédente, et celui- « ci m'avait montré une pierre taillée dont un angle droit émergeait « du sol et surmontée d'une façon de corniche brisée; l'allégation « pouvait être exacte, mais elle était contestable; aussi me suis-je « abstenu de l'indiquer: mais comme j'avais été mêlé à cette polémi- « que, notre honorable président, membre de la commission, m'a « prié de l'accompagner, ce que j'ai accepté avec grand plaisir, heu- « reux d'assister ainsi au triomphe de M. Blanc.

« Nous avons donc quitté Nice samedi matin 10 courant. Je ne « m'étendrai pas sur cette belle route de la Vésubie; le classique « *Saut des Français* à Duranus, les gorges de Lantosque valent à eux « seuls le voyage. Trois heures viennent de sonner lorsque nous « quittons le village de Lantosque pour nous diriger sur la maison « forestière du Plan d'Utelle ou de la Brasque, trois cents mètres au- « dessous du point culminant. Nous montions depuis dix minutes « lorsque M. Blanc nous quitta sans rien dire pour redescendre à « Lantosque. Nous pensions qu'il avait oublié quelque chose et qu'il « allait nous rejoindre; aussi nous continuâmes gaiement notre « chemin........

« Nous atteignons la cabane forestière où un bon feu préparé par le « garde nous permet de réchauffer nos membres engourdis; le vent a « redoublé de violence et semble vouloir enlever la toiture de notre « abri. Nous espérons voir bientôt arriver notre compagnon de route

« avec les provisions que nous avons préparées à Lantosque; car, il « faut l'avouer, le froid et la marche aidant, l'appétit est venu. Deux « heures s'écoulent dans cette attente, et vers dix heures, trois hom- « mes de Lantosque arrivent avec nos couvertures et nos provisions; « pourquoi trois, lorsqu'un seul aurait pu tout porter ? Mais toujours « pas de M. Blanc. Nous commençons à trouver la plaisanterie un « peu forte.

« A ce moment nous avons encore la naïveté de croire que notre « compagnon a été effrayé par une nuit à passer dans une baraque en « planches à 1800 mètres d'altitude et que nous le verrons arriver le « lendemain matin à la première heure; c'était une illusion que nous « avons dû envoyer rejoindre les neiges d'antan.

« Nous soupons rapidement et allons prendre un peu de repos; « nous nous couchons les uns contre les autres pour nous réchauffer: « le feu reste entretenu toute la nuit, ce qui ne nous a pas empêché, « le matin, de casser la glace d'un seau d'eau pour faire notre toilette « et déjeuner.

« A l'aube, l'ascension commence; mes compagnons font un détour « pour prendre une sente forestière qui les fait passer près des traces « d'un camp espagnol datant, dit-on, du quinzième siècle; quant à « moi, je grimpe directement par les éboulis au sommet que j'atteins « à sept heures........

« Je restais là, dans une muette contemplation : le ciel était pur et « sans nuages; pas un être vivant, sinon quelques points noirs qui « montaient entre les sapins: c'étaient mes compagnons.

« Dès qu'ils m'ont rejoint, nous suivons la crête de l'est à l'ouest, « et j'arrive enfin au point atteint par M. Blanc et moi lors de notre « première excursion.

« Je retrouve les accidents de terrain que j'avais notés et la pierre « très caractéristique qu'il m'avait désignée; on se met à l'œuvre avec « le pic et la pioche.

« La terre est gelée et c'est un rude travail pour déchausser ce « bloc; nous y arrivons et nous nous mettons en devoir de le retour- « ner: la partie enterrée, non seulement ne présente aucune inscrip- « tion, mais n'est même pas taillée. Quant à la prétendue corniche, « c'est un morceau plus petit qui était juxtaposé mais non adhérent.

« Le petit plateau est battu dans tous les sens; tout ce qui a une « forme est renversé; rien, rien, toujours rien. Il est dix heures et « demie et nous n'avons plus qu'à revenir.

« Est-ce une plaisanterie ? Faut-il croire, puisque M. Blanc est de « Marseille, que sa pierre est parente de la « sardine qui bouchait « l'entrée du port ? » En tous cas, la façon dont il nous a..... laissés, « justifie toutes les suppositions.

« Nous n'avons plus qu'à rire de notre déconvenue et à jurer, mais « un peu tard, qu'on ne nous y reprendra plus ».....

POMMATEAU.
Membre du Club Alpin français,
(section des Alpes-Maritimes).

M. Pommateau et ses compagnons ont bien mérité des archéologues; mais on peut regretter de ne pas rencontrer dans sa très intéressante relation les noms des délégués de la Société des Sciences, Lettres et Arts de Nice, dont la signature, apposée à côté de la sienne, eût donné un caractère officiel à ce document, à défaut du rapport qu'eux-mêmes ont sans doute adressé au Président de leur savante Compagnie pour être ensuite communiqué au public.

Il nous reste à signaler, pour le côté historique de cette question qui aurait dû être réglée depuis longtemps, deux articles parus, l'un dans la *Revue archéologique* d'octobre dernier, p. 255, l'autre dans le *Bulletin critique* du 15 décembre, p. 472.

Une mosaïque. — On vient de découvrir à Nîmes une mosaïque des plus remarquables. Cette mosaïque, qui mesure environ douze mètres

de superficie, représente un empereur romain assis sur son trône, ses côtés se trouve une femme nue. Devant lui, deux personne conduisant un lion et un sanglier; derrière, un guerrier avec le casque romain. A côté, des esclaves se montrent empressés. Cette mosaïque n'a été nullement abîmée par la pioche des ouvriers: les dessins sont nets et les couleurs tellement vives qu'on les dirait faites d'hier. On assure qu'elle est une des plus riches découvertes de l'époque ancienne, et les hommes compétents qui ont pu la visiter affirment qu'aucun musée ne renferme une richesse semblable. S'il fallait donner un prix, disent-ils, on pourrait parler d'un million au moins. Et dire que le propriétaire de l'immeuble sous lequel, à la suite d'une démolition, a été découverte cette mosaïque, n'a vendu son immeuble que la somme de 40,000 fr. La municipalité nîmoise prend des mesures pour faire transporter cette mosaïque au musée provisoire: on estime à 2,000 fr. les frais à faire pour mener à bien cette opération. La mosaïque sera posée dans un grand encadrement en fer qui permettra de la déplacer facilement, en attendant son installation au musée définitif. (*Le Soleil*, 30 décembre 1883).

Un trésor de vaisselle d'argent. — Une découverte qui, par sa nature et son importance, rappelle les fameuses trouvailles de Bernay, de Notre-Dame d'Alençon, d'Hildesheim, vient d'être faite à Montcornet (Aisne). Des travaux de labour ont mis au jour une cachette contenant 25 pièces d'argenterie en très bon état de conservation, pesant ensemble plus de 12 kilogrammes. Nous y avons remarqué une belle œnochoé, deux marmites (*caccabus*) à anse mobile, une jolie passoire (*trulla*), des gobelets, des bols, des soucoupes, des vases à ciselures dorées qui représentent des lions marins alternant avec des masques scéniques; trois grands plateaux circulaires, l'un orné d'une croix *gammée*, en métal bruni incrusté dans la partie centrale, un autre décoré d'un *emblema* central représentant Mercure caducifère entre un coq et un bouc ; une coupe sous laquelle est buriné en écriture cursive le mot *GENITALIS*, sans doute le nom du propriétaire ; enfin, une figurine creuse, exécutée au repoussé, représentant un esclave assis sur un tabouret; type nègre très accusé, nez épaté, lèvres épaisses, barbe et moustaches clair-semées; il est encapuchonné dans un vêtement semblable au burnous arabe, avec des ornements en équerre, en fleuron; il est chaussé de sandales; le poignet gauche est enchaîné; c'est visiblement un personnage important, peut-être un chef maure réduit en captivité. Ce magnifique trésor que nous avons pu admirer chez MM. Rollin et Feuardent sera, nous l'espérons bien, acquis par l'Etat pour un de nos musées nationaux.

Enseignement de l'Epigraphie en France. — Au Collège de France: Epigraphie et antiquités romaines; M. L. Renier, membre de l'Institut, professeur ; M. Ern. Desjardins, membre de l'Institut, suppléant, traitera de la *Géographie administrative de la Gaule romaine* à l'aide des inscriptions et des textes classiques, les mardis, à 10 h. 1/2; il étudiera *les inscriptions les plus intéressantes de la Gaule et de l'Italie*, les vendredis, à 11 h. — Epigraphie et antiquités grecques, M. Foucart, membre de l'Institut, professeur. M. O. Rayet, suppléant, traitera de *l'histoire de la sculpture grecque au Ve siècle*, les vendredis à 2 h.; il étudiera *la vie privée des Grecs et principalement des Athéniens*, d'après les textes d'auteurs, les monuments figurés et les inscriptions, les mardis, à 2 h. — A l'Ecole pratique des Hautes-Etudes: Antiquités grecques, M. O. Rayet, directeur-adjoint; *Eléments d'épigraphie grecque; explication d'inscriptions*, les mercredis et samedis, à 9 h. 1/2. Antiquités romaines, M. Héron de Villefosse, maître de conférences; *éléments de l'épigraphie latine*; *explication des inscriptions relatives au règne de Tibère*, les mardis et vendredis, à 1 h. 1/2. — A la Faculté des Lettres de Douai, M. R. Cagnat, professeur. Premier semestre; *Eléments d'épigraphie ; Etude des noms et prénoms ; différents genres de surnoms ; indication de la tribu, de la patrie, du domicile.* — *L'Empereur* ; *ses noms et surnoms*; *indication des*

puissances tribunices, des consulats, des salutations impériales ; la famille de l'Empereur. — Les Sénateurs ; la carrière sénatoriale. — Les Chevaliers ; la carrière équestre ; les Procurateurs. — Monuments épigraphiques autres que les inscriptions proprement dites : graffiti, tessères de gladiateurs, cachets d'oculistes, etc. — Deuxième semestre ; *Vie de Vespasien, d'après le texte de Suétone et les monuments épigraphiques.* — A l'Institut catholique de Paris ; *Cours d'épigraphie chrétienne*, les samedis, à 3 heures ; M. l'abbé Duchesne, professeur, s'attache particulièrement, dans le premier semestre, aux inscriptions romaines qui fournissent à la fois la série la plus complète et les monuments les plus intéressants au point de vue historique. Dans le second semestre, il expliquera un choix d'inscriptions provenant des diverses parties du monde chrétien, la Gaule, l'Afrique, l'Asie Mineure, l'Egypte, etc.

M. Olivier Rayet, ancien professeur-suppléant d'archéologie à la Bibliothèque nationale, professeur-suppléant au Collège de France, directeur-adjoint à l'École des Hautes-Études, est nommé professeur d'archéologie à la Bibliothèque Nationale, en remplacement de M. Lenormant, décédé.

Nécrologie. — Nous avons le vif regret d'apprendre la mort de M. Duquenelle, associé-correspondant de la Société des Antiquaires de France, à Reims. Collectionneur passionné d'antiquités locales, M. Duquenelle les a toujours très libéralement mises à la disposition des érudits pour être publiées, entr'autres les inscriptions de ses cachets d'oculistes, de ses poteries, de ses bronzes, etc. Ses collections ont été léguées à la ville de Reims.

On nous annonce également le décès d'un autre associé-correspondant de la Société des Antiquaires de France, M. Edouard Fleury, à qui l'on doit la belle publication intitulée *Antiquités et Monuments du département de l'Aisne.*

Le P. Louis Bruzza, de l'ordre des Barnabites, vient de mourir à Rome dans sa soixante-onzième année. Son œuvre archéologique est considérable ; sans faire ici l'énumération de tous ses travaux, nous ne ferons que remplir un devoir en rappelant qu'un mémoire du savant religieux figure en tête du présent volume du *Bulletin Épigraphique* ; nous nous associons au deuil des épigraphistes italiens qui perdent dans le P. Louis Bruzza leur doyen et leur chef d'école.

M. François Lenormant, membre de l'Institut, est mort le 10 décembre dernier, à la suite d'une longue et douloureuse maladie ; il était âgé de 47 ans. C'est une grande perte pour les sciences archéologiques dans lesquelles il a laissé des traces profondes, pour ses nombreux amis dans le souvenir desquels il laisse des traces ineffaçables, comme l'a dit M. Heuzey, président de l'Académie des Inscriptions, en faisant part de cette triste nouvelle à ses confrères. Un suprême hommage est dû tout particulièrement à la mémoire de François Lenormant dans le *Bulletin Epigraphique de la Gaule* pour la cordiale collaboration qu'il avait naguère offerte à Florian Vallentin, en mettant à sa disposition les trois articles bien connus de nos lecteurs : *Inscriptions latines de l'Italie méridionale ; Inscriptions grecques copiées dans l'Italie méridionale ; Estampilles de briques de l'Italie méridionale grecques et latines.*

Paris, 31 décembre 1883.

Robert MOWAT.

Achevé d'imprimer le 15 janvier 1884.

L'Imprimeur-Gérant, E. J. SAVIGNÉ.

ERRATA ET ADDENDA

Page 8, lignes 3 et 7 en remontant. — *diptiqué*, lire: *diptyque*.
Page 40, ligne 18. — *Castellammare*, lire: *Castel a mare*.
Page 76, ligne 23. — *Castellamare*, lire : *Castel a mare*.
Page 99, ligne 1 en remontant. — *avaient*, lire: *avait*.
Page 99, ligne 10 en remontant.— *toute part*, lire: *toutes parts*.
Page 130, ligne 5 en remontant. — *in area*, à lire en italique.
Page 134, ligne 22. — POSVERV, lire : POSIERV.
Page 149, ligne 7 en remontant. — POGI, lire: POGGI.
Page 150, ligne 7. — *il y a un en viron*, lire : *il y a un an environ*.
Page 150, ligne 30. — ἡγεμῶυ, lire: ἡγεμῶν.
Page 152, ligne 3. — *Chersonnète*, lire: *Chersonnèse*.
Page 153, ligne 25. — *à jour*, lire: *au jour*.
Page 157, ligne 29. — *une inscr.*, lire: *un msc*.
Page 159, ligne 7 en remontant. — ΟΥΑΑΕΡΙΑ, lire: ΟΥΑΛΕΡΙΑ. (*epsilon* lunaire). Cette gemme a été publiée par Grivaud de la Vincelle, *Recueil de monuments antiques*, p. 305, pl. XXXVII, f. 13; il est donc impossible qu'elle ait été découverte à Rhodes par Saltzmann, comme le prétend le rédacteur du catalogue de vente de la collection J. Charvet.
Page 200, ligne 33. — *Hennechir*, lire: *Henchir*.
Page 208, lignes 35 et 36. — lire : *pourvu comme savant, d'une notoriété déjà enviable, nouvellement marié, et n'ayant devant lui*.
Page 210, ligne 33. — *dauphinoise*, lire: *provençale*.
Page 230, ligne 10 en remontant. — *anciennetés*, lire: *ancienneté*.
Page 256, ligne 2 en remontant. — *Palestine*, lire: *Palestrina*.

TABLE DES MATIÈRES

N° 1. — JANVIER-FÉVRIER

L. BRUZZA. — *Fragment d'un disque de verre qui représente les vicennales de Dioclétien*, avec une planche en couleur 1
F. LENORMANT. — *Inscriptions latines de l'Italie méridionale* 10
R. MOWAT. — *Note additionnelle sur les diplômes de Chesters, avec une nouvelle interprétation de celui de Walcot.* 20
A. DELATTRE. — *Inscriptions de Carthage, 1875-1882* (suite).. 25
F. VALLENTIN. — *La colonie latine Augusta Tricastinorum* (suite et fin) avec une planche..................... 29
R. CAGNAT. — *Inscription du Kef*....................... 35
F. LENORMANT. — *Inscriptions grecques copiées dans l'Italie méridionale en septembre et octobre 1882*.......... 39
A. SCHMITTER. — *Inscriptions inédites de Cherchell* (suite). 44
ALLMER. — *Lettre à M. Florian Vallentin*................ 49
Bibliographie. — Académies et Corps savants. — Revues et journaux périodiques. — Chronique................ 50

N° 2. — MARS-AVRIL

C. JULLIAN. — *Les Gardes du Corps des premiers Césars*.... 61
F. LENORMANT. — *Estampilles de briques de l'Italie méridionale, grecques et latines*........................ 71
A. HÉRON DE VILLEFOSSE. — *Inscription latine de Cyrrhus* (Khoros).. 79

R. MOWAT. — *La Diaeta Asiciana d'Aix-les-Bains; exemples épigraphiques du nom Norbanus en Gaule*.......... 82
A. DELATTRE. — *Inscriptions de Carthage, 1875-1882* (suite) 85
A. SCHMITTER. — *Inscriptions inédites de Cherchell* (suite). 89
C. JULLIAN. — *L'inscription des Thermes de Reims*......... 94
R. MOWAT. — *Tribunice* ou *Tribunicienne?*............... 94
A. HÉRON DE VILLEFOSSE. — *Du droit de propriété des copies d'inscriptions*.............................. 95
Bibliographie, avec trois planches et une carte. — *Académies et Corps savants*. — *Revues et journaux périodiques*. — *Chronique*.......................... 97

N° 3. — MAI-JUIN

R. MOWAT. — *A nos collaborateurs* (annonce de la mort de M. Florian Vallentin, directeur du *Bulletin Epigraphique de la Gaule*)............................ 109
L. CANTARELLI. — *Encore sur le nom Norbanus*........... 111
A. HÉRON DE VILLEFOSSE. — *Inscriptions de Reims, de Stenay et de Mouzon*, avec figure dans le texte..... 113
P. CAZALIS DE FONDOUCE. — *Trois inscriptions nouvelles du département de l'Hérault*...................... 126
R. MOWAT. — *Remarques sur les inscriptions antiques de Paris* (supplément)................................ 130
L. AUDIAT. — *Deux inscriptions gallo-romaines à Saintes*... 137
A. SCHMITTER. — *Inscriptions inédites de Cherchell* (suite). 139
R. MOWAT. — *Inscriptions de Kairouan; carnet du commandant Montagne*.............................. 142
R. MOWAT. — *De la transcription épigraphique*............. 147
Bibliographie. — *Académies et Corps savants*. — *Revues et journaux périodiques*. — *Chronique*. — *Nécrologie*: M. de Girardot.................................... 149

N° 4. — JUILLET-AOUT

F. GERMER-DURAND. — *Les Nautes Parisiens à Nîmes*.... 161
R. MOWAT. — *Remarques sur les inscriptions antiques de Paris* (fin du supplément)......................... 162
R. CAGNAT. — *Inscription de Tunisie*...................... 175
A. SCHMITTER. — *Inscriptions inédites de Cherchell* (suite).. 178
A. DELATTRE. — *Inscriptions de Carthage, 1875-1882* (suite).. 182
R. CAGNAT. — *Supplément à l'épigraphie du Kef* (Tunisie).. 186

G. LAFAYE. — *Inscriptions inédites de la Corse*............. 191
R. MOWAT. — *Déchiffrements rectifiés*.................... 194
Bibliographie. — Académies et Corps savants. — Revues et journaux périodiques. — Nécrologie: M. Florian Vallentin. — *Chronique*........................ 196

N° 5. — SEPTEMBRE-OCTOBRE

C. TISSOT. — *Inscriptions découvertes par M. Fonssagrives en Tunisie*.................................... 213
R. MOWAT. — *Les inscriptions et les tuiles légionnaires de Mirebeau* (Côte-d'Or)........................... 231
L. CANTARELLI. — *Remarques sur les Utriculaires*........ 232
R. CAGNAT. — *Supplément à l'épigraphie du Kef* (suite).... 234
A. SCHMITTER. — *Inscriptions inédites de Cherchell* (suite et fin).. 242
R. MOWAT. — *L'Ala I Quarquernorum à l'armée de Bretagne* 246
A. H. DE V. — *Additions et corrections*.................... 249
Bibliographie. — Académies et Corps savants. — Revues et journaux périodiques. — Chronique. — Nécrologie: M. Jules Chevrier................................ 260

N° 6. — NOVEMBRE-DÉCEMBRE

R. MOWAT. — *Marques de bronziers sur objets antiques trouvés ou apportés en France*.................. 261
G. LAFAYE. — *Inscriptions inédites de la Corse* (suite)........ 286
A. DELATTRE. — *Inscriptions de Carthage, 1875-1882* (suite).. 293
R. CAGNAT. — *Supplément à l'épigraphie du Kef* (suite)..... 299
R. MOWAT. — *Les tuiles de la légion VIII° Augusta à Strasbourg et à Viviers (Ardèche)*................. 303
F. GERMER-DURAND. — *Lettre à M. Robert Mowat*....... 307
R. MOWAT. — *Date du consulat de Ti. Lartidius Celer et du diplôme de Walcot*.............................. 308
R. M. — *Castra M*...................................... 309
Bibliographie. — Académies et Corps savants. — Revues et journaux périodiques. — Chronique. — Nécrologie: M. Duquenelle; M. Edouard Fleury; M. François Lenormant; le P. Louis Bruzza.................... 310
Errata et Addenda.................................... 319
Tables.. 320

TABLE ANALYTIQUE

ÉPIGRAPHIE ROMAINE. — 1° MONUMENTS : *Acerenza*, 18, — *Aïn-Lemsa*, 150, — Aix-en-Provence, 314, — Aix-en-Savoie, 49, 82, — Albiosc, 314, — *Aleria*, 289, 290, — Antibes, 197, 314, — *Anticoli*, 57, — Arlaines, 201, — Arles, 167, — *Atena*, 16, 17, — Aubignosc, 153, — *Augst*, 102, — Balestan, 202, — Barcelonette, 211, — Barri, 29, 30, — Besançon, 84, — *Bolsena*, 58, — *Bou-Kédour*, 210, — *Broussa*, 157, — *Burano*, 103, — Cagnosc, 202, — Candillargues, 129, — *Carthage*, 25-28, 85-88, 182-185, 293-298, — *Castel a mare della Brucca*, 16, — Chanac, 201, — *Cherchell*, 44-49, 83-89, 139-142, 178-181, 242-246, — *Chester*, 258, — *Civita Lavinia*, 197, — *Cologne*, 159, — Colonzelle, 31, — Comps, 104, — *Coptos*, 198, — *El-Lehs*, 150, — Escuna, 200, — *Faro*, 60, — *Galliano*, 155, — Gaud, 202, — Gesa, 200, — Givors, 159, — Grand, 101, — Granges Gontardes, 33, — *Guardimaou*, 160, 198, — *Hale*, 246, 258, — *Henchir ed dekir*, 175, — *Henchir Zaâtli*, 200, — *Kairouan*, 143-145, — *Kef*, 35-37, 180-191, 234-241, 299 303, — *Khoros*, 79, — *Ksour Abd el Melek*, 151, — La Coste, 167, — Langres, 83, 230, — Lansargues, 128, — La Piarre, 153, — *Locres*, 11, 12, — Luc, 200, — *Maktar*, 151, — Massillargues, 167, — *Mayence*, 154, — *Melfi*, 20, — *Meria*, 193, — Metz, 156, — Mirebeau-sur-Bèze; 222-227, — *Monastir*, 151, 195, — *Monteleone*, 12, 13, — *Monza*, 155, — Moutier-d'Ahun, 102, — Mouzon, 125, — Naix, 99, — *Nicotera*, 12, — Nîmes, 104, 161, 307, — Notre-Dame-des-Anges, 167, — *Osties*, 313, — Paris, 130-135, 164. — *Polla*, 16, — *Pompei*, 166, 202, 257, 313. — *Pouzzoles*, 20, — *Préneste*, 159, 257, — Puget de Fréjus, 153, — Quinson, 314, — Rac, 33, — *Rapollo*, 19, — *Reggio*, 10, 11, — Reims, 94, 114-119, — *Risingham*, 170, — Rodez, 201, — *Rome*, 50, 101, — Roquebrune, 153, — Roque d'Authéron, 314, — Saintes, 137, 194, 251, — *Segni*, 257, — *Sidi Amor Djedidi*, 108, 160, 195, 315, — Stenay, 124, — Strasbourg, 304, — *Strongoli*, 14, 15, — St-André-de-Roquebrun, 127, 197, — St-Jean-de-Nay, 156, — St-Lizier, 152, — St-Michel-d'Euzet, 153, — St-Pierre-de-Senos, 34, — St-Rémy, 167, — St-Restitut, 31, — *Tarente*, 19, — *Tenez*, 211, — *Tivoli*, 101, — Tournairet, 211, 315, — Vaison, 82, 167, 196, Vénasque, 167, — *Venosa*, 19, — *Ventimiglia*, 102, — *Vérone*, 103, — Vienne, 60, — Viviers, 303, — *Zaghouân*, 214, 219;

2° CACHETS D'OCULISTES : Alise-Ste-Reine, 258, — Amiens, 103, — Bordeaux, 258, — Clermont-Ferrand, 102, — Contines, 102, — Lillebonne, 258, — Périgueux, 258, — Reims, 115, — Rouen, 102, — Sens, 258, — *Trèves*, 106;

3° Diplomes militaires : *Carnuntum*, 257, — *Chesters*, 20, — *Coptos*, 255, 309, — *Fonni*, 240, — *Walcot*, 22, 308 ;

4° Objets en bronze : Agde, 278, — Alise-Ste-Reine, 313, — Amiens, 270, — Annemasse, 280, — Autun, 278, — Beaumotte-lès-Pin, 272, — Besançon, 280, — Brotonne, 279, — Cab. de France, 273, 284, — *Canosa*, 34, — Castelnaudary, 270, — Chalon, 267, 274, — Chateliers de-Frémur, 282, — *Colchester*, 264, — Colonne, 284, — Dijon, 269, — Douai, 274, — *Dumfries*, 264, — Evaux, 263, — Forest-St-Julien, 274, — Goudelancourt-lès-Pierrepont, 283, — Grand, 263, — *Herculanum*, 276, — Langres, 272, — Le Pouzin, 268, — Lillebonne, 280, — Louvre, 266, 269, 270, 284, 285, — Lyon, 267, 275, 283, — Mandeure, 273, 282, — *Mayence*, 277, — Montans, 283, — Naix, 275, — Nancy, 281, — Neuvy-en-Sullias, 282, — Nîmes, 263, — Orange, 272, — *Ostuni*, 102, — Pagny, 267, — Poitiers, 271, — *Pollenzo*, 56, — *Pompéi*, 166, — Puech-de-Buzeins, 279, — Reims, 119, 282, — Rennes, 279, — Rouen, 279, — Sainte-Consorce, 265, — Saint-Germain, 266, 268, 270, 273, 283, — Saint-Sauveur, 272, — Urville, 281, — Vertault, 280, — Vichy, 312, 313, — Vieil-Évreux, 276, — Villeurbane, 275 ;

5° Objets en plomb : Naix, 99, — *Reggio*, 11 ;

6° Objets en argent : *Cullera*, 159 ; Montcornet, 317.

7° Objets en ivoire ; Gemmes : *Ravenne*, 258.

8° Céramique : Aix-en-Provence, 314, — Girandes, 203, — Grand, 102, — *Medma*, 73, — *Monteleone*, 74, — *Nicastro*, 76, — *Nicotera*, 74, — Quinson, 314, — *Reggio*, 72, — Sainte-Colombe, 155, 195, — *Venosa*, 78 ;

9° Objets en verre : *Brescia*, 56, — *Rome*, 1 ; .

10° Mosaïques : *Hammam-Lif*, 107 ;

11° Médailles : Monn. d'Hadrien, 168, — Médaillon d'Antonin, 168, — Monn. municip. de *Baesuris*, 152.

ÉPIGRAPHIE CHRÉTIENNE. — 1° Monuments : — Auch, 249, — *Carthage*, 98, — *Lamta*, 200, — *Livourne*, 153, — Lyon, 312, — *Maktar*, 313, — Montluçon, 314, — *Rome*, 101, — *Sfax*, 311, — *Tabarka*, 202.

2° Objet en or : prov. incert. (méroving.), 256.

ÉPIGRAPHIE GRECQUE. — 1° Monuments : *Alexandrie*, 108. — *Castel a mare della Brucca*, 40, — *Cyzique*, 200, — *Délos*, 255, — *Kef*, 38, — *Medma*, 39, — *Monteleone*, 40, — *Morée*, 201, — *Reggio*, 39, — *Strongoli*, 40, — *Tarente*, 41, 44, — *Torremare*, 41 ;

2° Objet en bronze : prov. incert., 159;

3° Objet en plomb : *Dodone*, 254 ;

4° OBJET EN OR ; prov. incert., 153 ;

5° GEMMES : *Algérie*, 53, — *Rhodes*, 159, 319 (aux *Errata*), — *Rome*, 101 ;

6° CÉRAMIQUE : *Castel a mare della Brucca*, 76, 77, — *Medma*, 73, — *Messine*, 71, — *Monteleone*, 74, — *Reggio*, 71, — *Terramare*, 76.

ÉPIGRAPHIE GRECO-LATINE. — *Alexandrie*, 258.

ÉPIGRAPHIE GAULOISE. — Apt, 104, — Bourges, 158, — Saignon, 155.

BIBLIOGRAPHIE. — FLORIAN VALLENTIN : *Frammento d'antica iscrizione romana*, par C. Descemet, 50 ; *Quisquilie epigrafiche*, par V. Poggi, 50 ; *Die romanischen Landschaften des rœmischen Reiches*, par J. Jung, 50 ; *Le Sénat de la République romaine*, par Willems, 50 ; *Histoire des Romains*, par V. Duruy, 51 ; *Le cimetière gallo-romain de Strasbourg*, par A. Straub, 51 ; *Etudes critiques sur l'ancienne géographie armoricaine*, par R. Kerviler, 51 ; *Collection des monuments épigraphiques du Barrois*, par L. Maxe-Werly, 98 ; *Inscriptions gallo-romaines découvertes dans le département des Landes*, par E. Taillebois, 99 ; *Les poteries estampillées dans l'ancienne Séquanie*, par A. Vaissier, 99.

A. HÉRON DE VILLEFOSSE : *Rœmische Inschriften aus Bonn*, par J. Klein, 97 ; *Etude sur la viabilité romaine dans le département de Vaucluse*, par L. Rochetin, 252.

R. MOWAT : *Di un tegolo sepolcrale dell'epoca longobarda*, par V. Poggi, 97 ; *Epigraphie gallo-romaine de la Moselle*, par P. Ch. Robert et R. Cagnat, 97 ; *Epigraphie chrétienne de Carthage*, par A. Delattre, 98 ; *Les Alpes Cottiennes et Graies*, par F. Vallentin, 98 ; *Scoperte di Antichita in Concordia*, par D. Bertolini, 149 ; *Intorno ad un nuovo diploma militare romano*, par E. Ferrero, 149 ; *Quisquilie epigrafiche*, fasc. II, par V. Poggi, 149 ; *Gallische Studien*, par O. Hirschfeld, 196 ; *Di un frammento epigrafico del Museo di Lodi*, par V. Poggi, 196 ; *La colonie romaine de Béziers*, par L. Noguier, 196 ; *Notice d'un fragment d'inscription romaine trouvée à Antibes*, par Gazan, 197 ; *Corpus inscriptionum latinarum*, vol. IX, par Th. Mommsen, 251 ; *Die Crocodilmünzen von Nemausus*, par O. Hirschfeld, 252 ; *Les Étrangers à Bordeaux*, par P.-Ch. Robert, 310 ; *Épigraphie de la Civitas Consoranorum*, par J. Sacaze, 310.

ACADÉMIES ET CORPS SAVANTS. — *Comptes-rendus* : Acad. des Inscr. et B. Lettres, 52, 100, 150, 197, 253, 311 ; Comité des trav. hist., 54, 202 ; Comm. des monum. hist., 54 ; Société des Ant. de France, 53, 101, 152, 200, 256, 312; Soc. arch. de Bordeaux, 54 ; Soc. des Lett. Sc. et Arts des Alpes-Maritimes, 55 ; Soc. d'émul. de Montbéliard, 55 ; Soc. arch. du midi de la France, 55 ; Soc. arch. sc. et litt. de Béziers, 55 ; Acad. d'Hippone, 54 ; Soc. d'ét. des Hautes-Alpes, 102, 207 ; Soc. des sc. nat. et arch. de la Creuse, 102 ; Soc. d'agr. du Puy, 202 ; Soc. fr. d'archéologie, 314 ; Soc. d'arch. et de stat. de la Drôme, 205 ; Instit. de corr. arch. de Rome, 57, 256, 313 ; Soc. di arch. e bell. art. per la prov. di Torino, 55 ; Notiz. degt. scav. di antichita, 58, 102 ; Verein v. Alterth. Freund. im Rheinlande, 154.

REVUES ET JOURNAUX PÉRIODIQUES. — *Analyses et extraits* : Revue archéologique, 57, 103, 155, 258, 314 ; Bull. Monumental, 103, 154, 258, 314 ; Rev. épig. du midi de la France, 104, 155, 203, 208, 258 ; Bull. trim. des ant. africaines, 156, 203, 204, 257, 315 ; Mélanges d'arch. et d'hist. de l'École française de Rome, 57 ; Bull. de corr. africaine, 57 ; Rev. Savoisienne, 58 ; Nouv. rev. hist. du droit franç. et étrang., 58 ; Polybiblion, 58 ; Rev. numism. 155 ; Rev. critique, 156, 204, 210, 211 ; Bull. critique, 156 ; Bull. mens. de numism. et d'arch., 105 ; La République française, 58, 210 ; Le Soleil, 107, 260, 317 ; le Temps, 208 ; Le Monde élégant à Nice, 315 ; Le Journal de Vienne et de l'Isère, 204 ; Bull. di arch. cristiana, 57 ; Studi e documenti d'istoria e diritto, 106 ; Bull. dell com. arch. di Roma, 105 ; The Globe, 211 ; The Academy, 157, 202 ; Hermès, 157 ; Arch. epigr. Mitth. aus Œsterreich, 105 ; Westdeutsch. Zeitschr. für Gesch. und Kunst, 105 ;

CHRONIQUE. — Présentation de la médaille d'or frappée en l'honneur de M. de Rossi, 59. M. le Blant nommé directeur de l'Ecole française de Rome, 59. Concours ouverts par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 59. La patère d'Évaux acquise par le musée de Guéret, 106. Revendication du diplôme de Flémalle par le gouvernement belge, 107. M. d'Orcet, 108. Le cinquantenaire du Congrès archéologique de France, 158. La question des Arènes de Paris au Conseil municipal, 159, 212. Vente de la collection d'antiquités de feu J. Charvet, 159. MM. Cagnat, Letaille et Poinssot, chargés des missions épigraphiques en Tunisie, 159. A propos des

inscriptions latines d'Algérie et de Tunisie, 208 ; polémique entre la République française, la Revue critique et le Bulletin critique, 210. M. Schmidt, chargé d'une mission épigraphique par l'Académie de Berlin, 210. Falsification d'une inscription provençale, 210. Le monument d'Ahénobarbus au Tournairet, 211, 315. Projet de création d'un école anglaise d'archéologie à Athènes, 211. Les moulages du monument d'Ancyre, 259. Vol de médailles au musée de Saint-Pierre, à Lyon, 260. Découverte d'une mosaïque à Nîmes, 317. Découverte d'un trésor de vaisselle d'argent à Montcornet, 317. Enseignement de l'épigraphie en France, 318.

NÉCROLOGIE. — M. le baron de Cabannes de Cauna, 60. M. Florian Vallentin, 109, 158, 204. M. le baron de Girardot, 158. M. Jules Chevrier, 260. M. Duquenelle, 318. M. Edouard Fleury, 318. M. François Lenormant, 318. Le P. Louis Bruzza, 318.

PLANCHES

I. Fragment d'un disque de verre ; — II. Epigraphie du Tricastin ; — Gallia Bracata (carte) ; — IV. Epigraphie du Barrois.

GRAVURES DANS LE TEXTE

Garniture de coffre, de Reims, 119. — Fibule, de Naix, 275. — Strigile, d'Algérie, 281. — Estampilles de tuiles, 306.

BVLLETIN
ÉPIGRAPHIQVE
DE LA GAVLE

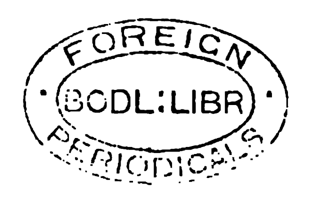
Publié avec le concours des principaux Savants

DIRIGÉ PAR

FLORIAN VALLENTIN

3e Année, N° 1 — Janvier-Février 1883





VIENNE
E.-J. SAVIGNÉ
Imprimeur-éditeur

PARIS
CHAMPION, LIBRAIRE
15, quai Malaquais, 15

1883

LE BULLETIN ÉPIGRAPHIQUE

DE LA GAVLE

Paraît tous les DEUX MOIS

Février, Avril, Juin, Août, Octobre et Décembre

Par cahiers gr. in-8°

LE PRIX D'ABONNEMENT

est fixé

Pour la FRANCE & l'EUROPE (Union postale), à 15 francs:

pour les autres pays, le port en sus

Les numéros ne se vendent pas séparément

ON SOUSCRIT

Aux Bureaux de l'imprimeur-gérant, M. SAVIGNÉ
à Vienne (Isère)

Et à la librairie Honoré CHAMPION
à Paris, quai Malaquais, 15

Le mode le plus simple d'abonnement est, pour la France et les pays d'Europe compris dans l'Union postale, l'envoi d'un mandat-poste ; le talon sert de quittance. Pour les autres contrées, on souscrit par l'intermédiaire d'un libraire

Il sera tiré, pour les personnes qui en feront la demande, des exemplaires sur papier de Hollande, portant sur le titre le nom imprimé du souscripteur. Le prix d'abonnement à ces exemplaires est double, c'est-à-dire 30 francs.

TOUTES LES COMMUNICATIONS, CORRESPONDANCES, ETC.

DOIVENT ÊTRE ADRESSÉES FRANC DE PORT

A M. FLORIAN VALLENTIN

A Montélimar (Drôme)

B

BVLLETIN
ÉPIGRAPHIQVE
DE LA GAVLE

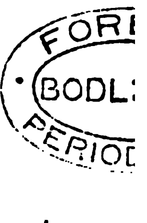
Publié avec le concours des principaux Savants

DIRIGÉ PAR

FLORIAN VALLENTIN

3e Année, N° 2 — Mars-Avril 1883





VIENNE
E.-J. SAVIGNÉ
Imprimeur-éditeur

PARIS
CHAMPION, LIBRAIRE
15, quai Malaquais, 15

1883

LE BULLETIN ÉPIGRAPHIQUE

DE LA GAVLE

Parait tous les DEUX MOIS

Février, Avril, Juin, Août, Octobre et Décembre

Par cahiers gr. in-8°

LE PRIX D'ABONNEMENT

est fixé

Pour la FRANCE & l'EUROPE (Union postale), à 15 francs

pour les autres pays, le port en sus

Les numéros ne se vendent pas séparément

ON SOUSCRIT

Aux Bureaux de l'imprimeur-gérant, M. SAVIGNÉ
à Vienne (Isère)

Et à la librairie Honoré CHAMPION
à Paris, quai Malaquais, 15

Le mode le plus simple d'abonnement est, pour la France et les pays d'Europe compris dans l'Union postale, l'envoi d'un mandat-poste ; le talon sert de quittance. Pour les autres contrées, on souscrit par l'intermédiaire d'un libraire.

Il sera tiré, pour les personnes qui en feront la demande, des exemplaires sur papier de Hollande, portant sur le titre le nom imprimé du souscripteur. Le prix d'abonnement à ces exemplaires est double, c'est-à-dire 30 francs.

TOUTES LES COMMUNICATIONS, CORRESPONDANCES, ETC.

DOIVENT ÊTRE ADRESSÉES FRANC DE PORT

A M. FLORIAN VALLENTIN

A Montélimar (Drôme)

TABLE

Les Gardes du Corps des premiers Césars, par Camille Jullian .. 61
Estampilles de Briques de l'Italie méridionale grecques et latines, par Fr. Lenormant 71
Inscription latine de Cyrrhus (Khoros), par Ant. Héron de Villefosse 79
La Diaeta Asiciana d'Aix-les-Bains; *exemples épigraphiques du nom* Norbanus *en Gaule*, par Robert Mowat 82
Inscriptions de Carthage 1875-1882 (suite), par A. Delattre... 85
Inscriptions inédites de Cherchell (suite), par A. Schmitter... 89
L'Inscription des Thermes de Reims, par Camille Jullian....... 94
Tribunice ou Tribunicienne (?), par Robert Mowat............ 94
Du droit de propriété des copies d'inscription, par Ant. Héron de Villefosse 95
Bibliographie 97
Académies et corps savants 100
Revues et journaux périodiques 103
Chronique, par Florian Vallentin 106

GRAVURE

Epigraphie du Tricastin.
Gallia Bracata (carte).
Epigraphie du Barrois.

BVLLETIN ÉPIGRAPHIQVE DE LA GAVLE

Publié avec le concours des principaux Savants

DIRIGÉ PAR

FLORIAN VALLENTIN

3e Année, N° 3 — Mai-Juin 1883



VIENNE
E.-J. SAVIGNÉ
Imprimeur-éditeur

PARIS
CHAMPION, LIBRAIRE
15, quai Malaquais, 15

1883

LE BULLETIN ÉPIGRAPHIQUE

DE LA GAVLE

Paraît tous les DEUX MOIS

Février, Avril, Juin, Août, Octobre et Décembre

Par cahiers gr. in-8°

LE PRIX D'ABONNEMENT

est fixé

Pour la FRANCE & l'EUROPE (Union postale), à 15 francs

pour les autres pays, le port en sus

Les numéros ne se vendent pas séparément

ON SOUSCRIT

Aux Bureaux de l'imprimeur-gérant, M. SAVIGNE
à Vienne (Isère)

Et à la librairie Honoré CHAMPION
à Paris, quai Malaquais, 15

Le mode le plus simple d'abonnement est, pour la France et les pays d'Europe compris dans l'Union postale, l'envoi d'un mandat-poste ; le talon sert de quittance. Pour les autres contrées, on souscrit par l'intermédiaire d'un libraire.

Il sera tiré, pour les personnes qui en feront la demande, des exemplaires sur papier de Hollande, portant sur le titre le nom imprimé du souscripteur. Le prix d'abonnement à ces exemplaires est double, c'est-à-dire 30 francs.

EN VENTE

à l'Imprimerie SAVIGNÉ, à Vienne (Isère)

Mythologie Gauloise. Le culte des Matrae dans la cité des Voconces, d'après les monuments épigraphiques, par Florian Vallentin. — Paris, Champion, 1880, 32 pages in-8°. — Prix : 2 fr.

La voie d'Agrippa de Lugdunum au rivage Massaliote, par Florian Vallentin. — Vienne, Savigné, 1880, 24 pages in 8°. — Prix : 1 fr. 50.

Visite au Musée épigraphique de Gap, par Florian Vallentin. — Vienne, Savigné, 1880, 24 pages in-8°. — Prix : 1 fr. 50.

Notice sur Charles Reynaud, par A. Fabre, avec portrait à l'eau-forte, par Léopold Flameng. Une brochure in-8° raisin. — Prix : Papier teinté, 3 fr.; papier de Hollande, 5 fr.

Compte-rendu de la 46e session du Congrès archéologique de France, tenue à Vienne, du 2 au 8 septembre 1879. Composition du Bureau, Liste des Adhérents, Résumé des Séances, Banquet d'adieu, etc. Une brochure in-8° raisin, de 32 pages. — Prix : 2 francs.

Fastes de la ville de Vienne, manuscrit inédit de Claude Charvet, auteur de l'*Histoire de la sainte Église de Vienne*, publié avec des notes et une notice sur l'auteur, par E.-J. Savigné. Vienne, Savigné, 1869. Un beau volume in-8° (édition de luxe). — Prix : 6 fr.

Supplément à l'histoire de l'église de Vienne, de Claude Charvet; *Corrections et additions*. Réimpression tout à fait conforme à l'édition de 1769. Vienne, Savigné, 1868, in-4°. — Prix : 4 fr.

Un couplet de la Marseillaise et l'abbé Pessonneaux, par E.-J. Savigne. Brochure in-8° raisin, de 20 pages, avec portrait à l'eau-forte, couverture dorée, titre en couleur. Vienne, 1872. — Prix : Papier de Hollande, 5 fr.; papier teinté, 3 fr.; papier ordinaire, 2 fr.

Charles Reynaud, étude biographique et littéraire, par Paul des Vernayes. Brochure in-8°, de 60 pages. Grenoble, Maisonville, 1858. — Prix : 3 fr.

Pèlerinage à Notre Dame de l'Ile, patronne de la ville de Vienne et des Mariniers, avec partie historique et descriptive, par Victor Teste. Gravure lithographiée du XVIIe siècle, et récit d'une procession faite en 1534, pendant la peste. Brochure in-12, de 32 pages. Vienne, Timon frères (sans date). — Prix : 2 fr.

Le Cycle poétique Viennois, par Jacques Guillemaud, dédié à Jules Janin, avec le portrait de Ponsard ; édition de luxe, titres et vignettes en couleur. — Vienne, Savigné, 1869, in-8°. — Prix : Beau papier blanc, 2 fr ; teinté, 3 fr.

La Draperie à Vienne (Isère), son histoire, sa statistique, ses procédés et ses manufactures, avec un appendice sur les différentes industries locales, un plan topographique et sept planches de machines, par Paulin Blanc. Vienne, Savigné, 1869, un beau volume in-8°. — Prix : 3 fr. 50.

Ponsard, biographie, par Paulin Blanc, avec portrait et signature autograp. Vienne, Savigné, 1870, 1 vol. pet. in-18. — Pr. : 2 fr.

1re, 2e, 3e, 4e et 5e Années de la

REVUE DU DAUPHINÉ & DU VIVARAIS

Cinq beaux volumes in-8° jésus de plus de 600 pages chacun
avec gravures hors texte

PRIX : 15 FR. LE VOLUME, PRIS A VIENNE

TABLE

Nécrologie, Florian Vallentin, par Robert Mowat........... 109
Encore sur le nom Norbanus, par Louis Cantarelli............. 111
Inscriptions de Reims, de Stenay et de Mouzon, par Héron de Villefosse.. 113
Trois Inscriptions nouvelles du département de l'Hérault, par P. Casalis de Fondouce,.................................. 126
Remarques sur les Inscriptions antiques de Paris (supplément), par Robért Mowat.. 130
Deux Inscriptions gallo-romaines à Saintes, par Louis Audiat.. 137
Inscriptions inédites de Cherchell (suite), par A. Schmitter... 139
Inscriptions de Kairouan, par Robert Mowat................. 142
De la transcription épigraphique, par Robert Mowat......... 147
Bibliographie.. 149
Académies et corps savants................................. 150
Revues et journaux périodiques............................. 154
Chronique, par Robert Mowat................................ 158

V

BVLLETIN
ÉPIGRAPHIQVE
DE LA GAVLE

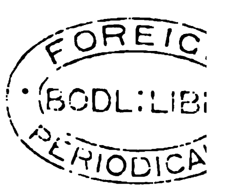
FONDÉ PAR FLORIAN VALLENTIN

CONTINUÉ PAR

MM. LUDOVIC VALLENTIN ET ROBERT MOWAT

3e Année, No 4 — Juillet-Août 1883





VIENNE
E.-J. SAVIGNÉ
Imprimeur-éditeur

PARIS
CHAMPION, LIBRAIRE
15, quai Malaquais, 15

1883

LE BULLETIN ÉPIGRAPHIQUE

DE LA GAVLE

Paraît tous les DEUX MOIS

Février, Avril, Juin, Août, Octobre et Décembre

Par cahiers gr. in-8°

LE PRIX D'ABONNEMENT

est fixé

Pour la FRANCE & l'EUROPE (Union postale), à 15 francs

pour les autres pays, le port en sus

Les numéros ne se vendent pas séparément

ON SOUSCRIT

Aux Bureaux de l'imprimeur-gérant, M. SAVIGNE
à Vienne (Isère)

Et à la librairie Honoré CHAMPION
à Paris, quai Malaquais, 15

Le mode le plus simple d'abonnement est, pour la France et les pays d'Europe compris dans l'Union postale, l'envoi d'un mandat-poste ; le talon sert de quittance. Pour les autres contrées, on souscrit par l'intermédiaire d'un libraire.

Il sera tiré, pour les personnes qui en feront la demande, des exemplaires sur papier de Hollande, portant sur le titre le nom imprimé du souscripteur. Le prix d'abonnement à ces exemplaires est double, c'est-à-dire 30 francs.

TOUTES LES COMMUNICATIONS, CORRESPONDANCES, ETC.

DOIVENT ÊTRE ADRESSÉES FRANC DE PORT

A M. LUDOVIC VALLENTIN

A Montélimar (Drôme)

EN VENTE

à l'Imprimerie *SAVIGNÉ*, à Vienne (Isère)

Mythologie Gauloise. Le culte des Matrae dans la cité des Voconces, d'après les monuments épigraphiques, par Florian Vallentin. — Paris, Champion, 1880, 32 pages in-8°. — Prix : 2 fr.

La voie d'Agrippa de Lugdunum au rivage Massaliote, par Florian Vallentin. — Vienne, Savigné, 1880, 24 pages in-8°. — Prix : 1 fr. 50.

Visite au Musée épigraphique de Gap, par Florian Vallentin. — Vienne, Savigné, 1880, 24 pages in-8°. — Prix : 1 fr. 50.

Notice sur Charles Reynaud, par A. Fabre, avec portrait à l'eau-forte, par Léopold Flameng. Une brochure in-8° raisin. — Prix : Papier teinté, 3 fr.; papier de Hollande, 5 fr.

Compte-rendu de la 46e session du Congrès archéologique de France, tenue à Vienne, du 2 au 8 septembre 1879. Composition du Bureau, Liste des Adhérents, Résumé des Séances, Banquet d'adieu, etc. Une brochure in-8° raisin, de 32 pages. — Prix : 2 francs.

Fastes de la ville de Vienne, manuscrit inédit de Claude Charvet, auteur de l'*Histoire de la sainte Église de Vienne*, publié avec des notes et une notice sur l'auteur, par E.-J. Savigné. Vienne, Savigné, 1869. Un beau volume in-8° (édition de luxe). — Prix : 6 fr.

Supplément à l'histoire de l'église de Vienne, de Claude Charvet; *Corrections et additions*. Réimpression tout à fait conforme à l'édition de 1769. Vienne, Savigné, 1868, in-4°. — Prix : 4 fr.

Un couplet de la Marseillaise et l'abbé Pessonneaux, par E.-J. Savigne. Brochure in-8° raisin, de 20 pages, avec portrait à l'eau-forte, couverture dorée, titre en couleur. Vienne, 1872. — Prix : Papier de Hollande, 5 fr.; papier teinté, 3 fr.; papier ordinaire, 2 fr.

Charles Reynaud, étude biographique et littéraire, par Paul des Vernayes. Brochure in-8°, de 60 pages. Grenoble, Maisonville, 1858. — Prix : 3 fr.

Pèlerinage à Notre Dame de l'Ile, patronne de la ville de Vienne et des Mariniers, avec partie historique et descriptive, par Victor Teste. Gravure lithographiée du XVIIe siècle, et récit d'une procession faite en 1534, pendant la peste. Brochure in-12, de 32 pages. Vienne, Timon frères (sans date). — Prix : 2 fr.

Le Cycle poétique Viennois, par Jacques Guillemaud, dédié à Jules Janin, avec le portrait de Ponsard ; édition de luxe, titres et vignettes en couleur. — Vienne, Savigné, 1869, in-8°. — Prix : Beau papier blanc, 2 fr ; teinté, 3 fr.

La Draperie à Vienne (Isère), son histoire, sa statistique, ses procédés et ses manufactures, avec un appendice sur les différentes industries locales, un plan topographique et sept planches de machines, par Paulin Blanc. Vienne, Savigné, 1869, un beau volume in-8°. — Prix : 3 fr. 50.

Ponsard, biographie, par Paulin Blanc, avec portrait et signature autograp. Vienne, Savigné, 1870, 1 vol. pet. in-18. — Pr. : 2 fr.

1re, 2e, 3e, 4e et 5e Années de la

REVUE DU DAUPHINÉ & DU VIVARAIS

Cinq beaux volumes in-8° jésus de plus de 600 pages chacun avec gravures hors texte

PRIX : 15 FR. LE VOLUME, PRIS A VIENNE

TABLE

Les Nautes Parisiens a Nimes, par Germer-Durand........... 161
Remarques sur les Inscriptions antiques de Paris (fin du supplément), par Robert Mowat............................ 162
Inscription de Tunisie, par R. Cagnat.................... 175
Inscriptions inédites de Cherchell (suite), par A. Schmitter... 178
Inscriptions de Carthage, 1875-1882 (suite), par A. Delattre.... 182
Supplément a l'épigraphie du Kef (Tunisie), par R. Cagnat.... 186
Inscriptions inédites de la corse, par Georges Lafaye.......... 191
Déchiffrements rectifiés, par Robert Mowat................. 194
Bibliographie... 196
Académies et corps savants.................................. 197
Revues et journaux périodiques.............................. 202
Nécrologie, Florian Vallentin................................ 204
Chronique, par Robert Mowat.................................. 208

BVLLETIN

ÉPIGRAPHIQVE

DE LA GAVLE

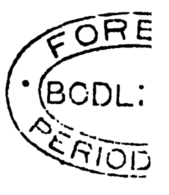
FONDÉ PAR FLORIAN VALLENTIN

CONTINUÉ PAR

MM. LUDOVIC VALLENTIN ET ROBERT MOWAT

3e Année, N° 6 — Novembre-Décembre 1883





VIENNE
E.-J. SAVIGNÉ
Imprimeur-éditeur

PARIS
CHAMPION, LIBRAIRE
15, quai Malaquais, 15

1883

LE BULLETIN ÉPIGRAPHIQUE

DE LA GAVLE

Paraît tous les DEUX MOIS

Février, Avril, Juin, Août, Octobre et Décembre

Par cahiers gr. in-8°

LE PRIX D'ABONNEMENT

est fixé

Pour la FRANCE & l'EUROPE (Union postale), à 15 francs

pour les autres pays, le port en sus

Les numéros ne se vendent pas séparément

ON SOUSCRIT

Aux Bureaux de l'imprimeur-gérant, M. SAVIGNÉ
à Vienne (Isère)

Et à la librairie Honoré CHAMPION
à Paris, quai Malaquais, 15

Le mode le plus simple d'abonnement est, pour la France et les pays d'Europe compris dans l'Union postale, l'envoi d'un mandat-poste ; le talon sert de quittance. Pour les autres contrées, on souscrit par l'intermédiaire d'un libraire.

Il sera tiré, pour les personnes qui en feront la demande, des exemplaires sur papier de Hollande, portant sur le titre le nom imprimé du souscripteur. Le prix d'abonnement à ces exemplaires est double, c'est-à-dire 30 francs.

TOUTES LES COMMUNICATIONS, CORRESPONDANCES, ETC.

DOIVENT ÊTRE ADRESSÉES FRANC DE PORT

A M. LUDOVIC VALLENTIN

A Montélimar (Drôme)

Ou à M. ROBERT MOWAT

10, Rue des Feuillantines, Paris

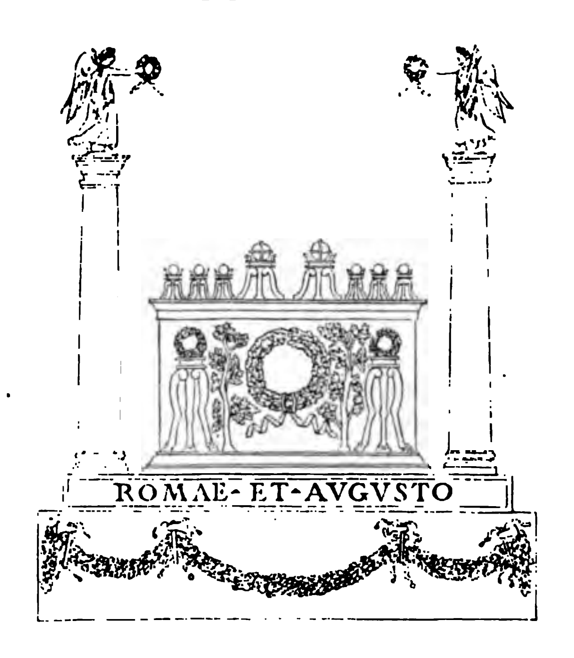
BVLLETIN
ÉPIGRAPHIQVE
DE LA GAVLE

Fondé par FLORIAN VALLENTIN

continué par

MM. Ludovic VALLENTIN et Robert MOWAT

TOME III



VIENNE
E.-J. SAVIGNÉ
Imprimeur-éditeur

PARIS
CHAMPION, LIBRAIRE
15, quai Malaquais, 15

1883

TABLE

Marques de Bronziers sur Objets trouvés ou apportés en France, par R. Mowat 261

Inscriptions inédites de la Corse (suite), par G. Lafaye 286

Inscriptions de Carthage, 1875-1882 (suite), par A. Delattre... 293

Supplément a l'Épigraphie du Kef (suite), par R. Cagnat 299

Les Tuiles de la Légion viii[e] Augusta a Strasbourg et a Viviers (Ardèche), par R. Mowat 303

Lettre a M. Robert Mowat, par F. Germer-Durand 307

Date du consulat de Ti-Lartidius Celer et du diplome de Walcot, par R Mowat 308

Castra M, par R. M 309

Bibliographie 310

Académies et corps savants 311

Revues et journaux périodiques 314

Chronique, par Robert Mowat 315

Necrologie, par R. Mowat 318

Errata et Addenda 319

Tables 320

